HAL
open science

Dehlingen (67), Établissement antique du “ Gurtelbach ”, Bâtiment B, Document final de synthèse, Campagnes de sondages 1996 – 2015, Fouille programmée 2016, Programme de fouille triennale 2017-2019

Antonin Nüsslein, Paul Nüsslein, Megane Zemlic, Maxime Calbris, Fabien Pilon

To cite this version:

Antonin Nüsslein, Paul Nüsslein, Megane Zemlic, Maxime Calbris, Fabien Pilon. Dehlingen (67), Établissement antique du “ Gurtelbach ”, Bâtiment B, Document final de synthèse, Campagnes de sondages 1996 – 2015, Fouille programmée 2016, Programme de fouille triennale 2017-2019. [Rapport de recherche] UMR 7044; Société de recherche archéologique d’Alsace Bossue, Service régional de l’Archéologie Grand Est. 2022. hal-03612165v1

HAL Id: hal-03612165

https://hal.science/hal-03612165v1

Submitted on 30 Mar 2023 (v1), last revised 28 Jul 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dehlingen (67)

Établissement antique du « Gurtelbach »

Bâtiment B

Document final de synthèse

Campagnes de sondages 1996 - 2015
Fouille programmée 2016
Programme de fouille triennale 2017-2019

sous la direction de :
Antonin Nüsslein
Paul Nüsslein
Megane Zemlic

avec la collaboration de :
Maxime Calbris
Fabien Pilon
Antony Reiff

Site n° 67 088 6

Société de Recherche Archéologique d'Alsace Bossue
CIP - La Villa
Communauté de communes de l'Alsace Bossue
Service Régional de l'Archéologie Grand-Est
CNRS – UMR 7044 Archimède

Dehlingen - Décembre 2021

À tous les membres de la Société de Recherche Archéologique d'Alsace Bossue sans qui le site du Gurtelbach serait tombé dans l'oubli et à tous les bénévoles qui œuvrent pour l'étude et à la préservation de notre riche patrimoine.

Page de garde : Photographie drone du bâtiment B en cours de fouille (2019)

Sauf mention contraire, les photographies et illustrations présentent dans ce rapport ont été réalisées par Antonin Nüsslein et Megane Zemlic

Remerciements

Un grand merci à :

- tous les bénévoles de la Société de Recherche Archéologique d'Alsace Bossue pour l'énorme travail d'inventaire qui a été réalisé
- tous les étudiants fouilleurs
- toute l'équipe du post-fouille pour le travail d'inventaire et les dessins de mobilier
- Daniele Stock et Lauriane Schmidt pour leur disponibilité sans faille
- Michel Frenzel pour les relevés topographiques
- Fabien Pilon pour son grand intérêt pour la problématique du site et pour l'étude des monnaies
- Jean-Paul Petit pour ses conseils et son soutien
- Heinrich Böcking pour la restauration du mobilier
- Alfred Dorn pour les relectures
- Arielle Nüsslein pour les bons petits plats
- tous les enfants et animateurs du camp archéologique de Dehlingen

Remerciements 5

Introduction 11

Partie 1 : Données administratives, techniques et scientifiques 13

1. Autorisation administrative 2019 14

2. Fiche signalétique 16

2.1. Informations générales 16

2.2. Contexte de la découverte 16

2.3. Fouille 2019 16

3. Notice scientifique pour le BSR 18

Partie 2 : Contexte de l'intervention 21

1. Contexte géographique et géologique 22

2. Contexte historique et archéologique 22

2.1. Contexte général 22

2.2. Contexte archéologique autour du site du Gurtelbach 24

3. Historique des recherches sur le Gurtelbach 25

4. Le site du Gurtelbach : résumé des connaissances avant la campagne 2016 - 2019 27

5. État de conservation du site et phénomènes taphonomiques 29

6. Rappel du projet, des motivations, des problématiques et des objectifs de la campagne 2017-2019 32

6.1. Pour un projet scientifique global 32

6.2. Les objectifs à court et moyen terme : buts de la campagne 2017-2019 34

6.3. Projet pédagogique, médiation et restauration des vestiges 35

7. Déroulement de la fouille 2019 et du post-fouille 36

8. Les prélèvements effectués depuis 2017 38

Partie 3 : Résultats depuis 1996 41

1. Le substrat et le fait 13 45

1.1. Le substrat 45

1.2. Le Fait 13 : un sol à la longue durée d'utilisation 45

2. Phase 1 : une ou plusieurs occupations entre La Tène et le début de la période romaine (IIe av. J.-C. - Ier s. ap. J.-C.) 50

2.1. Deux structures de chauffe 50

2.2. Des fosses, des fossés et un drain 52

2.3. Une série de trous de poteau 59

2.4. Synthèse de la phase 1 63

3. Phase 2 : Un premier bâtiment sur fondation maçonnée - Bâtiment B1 (dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. au plus tard) 66

3.1. Le bâtiment B1 66

3.2. Autres éléments de la phase 2 69

3.3. Synthèse de la phase 2 71

4. Phase 3 : Construction et occupation d'un nouveau bâtiment : Bâtiment B2a (à partir de la fin du Ier s. ap. J.-C.) 73

4.1. Caractéristiques du bâtiment B2a 73

4.2. Occupation du bâtiment 85

4.3. Synthèse de la phase 3 88

5. Phase 4 : agrandissement du bâtiment B2 (fin du Ier s. ap. J.-C. ou IIe s. ap. J.-C.) : Bâtiment B2b 90

5.1. La pièce 5 90

5.2. La pièce 4 95

5.3. Synthèse de la phase 4 97

6. Phase 5 : Antiquité tardive (3e quart du IIIe s. au début du Ve s. ap. J.-C) 100

6.1. Abandon des pièces 4 et 5 100

6.2. Modification de l'occupation au sein des pièces 1, 3 et 6 100

6.3. Synthèse de la phase 5 117

7. Phase 6 : abandon (entre la fin du IIIe s. et le premier quart du Ve s.) et destruction du bâtiment 120

7.1. Destruction des pièces 4 et 5 120

7.2. Abandon et destruction de la pièce 3 121

7.3. Abandon et destruction de la pièce 1 122

7.4. Abandon et destruction de la pièce 6 123

7.5. Synthèse de la phase 6 126

8. Phase 7 : perturbations postérieures 128

8.1. Fouilles anciennes et récupération de matériaux 128

8.2. Recouvrement final 130

8.3. Synthèse de la phase 7 131

Partie 4 : Études spécialisées **133**

1. Mobilier métallique **134**

2. Faune et os travaillé **134**

3. Verre **134**

4. Étude des monnaies **134**

5. Étude du mobilier céramique **152**

5.1. Méthode 152

5.2. Catalogue des pâtes et répertoire morphologique 153

5.3. Étude des lots par US et datation 156

6. Éléments architecturaux **189**

7. Divers **189**

8. Datations radiocarbones **190**

Partie 5 : Synthèse et conclusion **191**

Bibliographie **198**

Partie 6 : Annexes **215**

1. inventaire du mobilier **216**

1.1. Mobilier non céramique 216

1.2. Céramique 235

2. listing des us **258**

3. listing des faits **266**

4. listing des murs **270**

5. listing des prélèvements **270**

6. Planches du mobilier **271**

6.1. Céramique (TCR) 272

6.2. Mobilier en fer (MFE) 325

6.3. Mobilier en alliage cuivreux (MCU) 347

6.4. Lithique taillé (RLT) 362

6.5. Os travaillé (OTR) 366

6.6. Verre (VXX) 373

6.7. Ichtyologie (OIC) 376

6.8. Mobilier en plomb (MPB) 377

6.9. Lithique architectural (RLA) 378
6.10. Terre cuite utilitaire (TCU) 379
6.11. Objet en lignite (RLG) 380

Liste des figures 381

Introduction

Le site archéologique du Gurtelbach à Dehlingen, qui renferme un habitat rural d'époque romaine de type *villa*, a été redécouvert au début des années 1990 et a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles et de sondages effectuées par la Société de Recherche Archéologique en Alsace Bossue (SRAAB). Afin de mettre en valeur les nombreuses découvertes effectuées sur cette *villa*, qui constitue la seule visitable en Alsace, la Communauté de Communes d'Alsace Bossue, propriétaire du site, a ouvert en septembre 2014 un Centre d'Interprétation du Patrimoine dans le village de Dehlingen (CIP « La Villa »). Un partenariat a été noué entre la SRAAB et le CIP afin de poursuivre les fouilles et les activités pédagogiques sur le site du Gurtelbach.

Le site du Gurtelbach est occupé de la fin de la période laténienne (IIe - Ier s. av. J.-C.) à la toute fin de l'Antiquité (début du Ve s. ap. J.-C.). À la fin de la période gauloise, l'occupation est probablement marquée par la présence d'une ferme. Au cours du Haut-Empire, le site se transforme en *villa*. Cette dernière se transforme ensuite en un établissement plus modeste au cours de l'Antiquité tardive.

À son apogée, la *villa* se compose de plusieurs bâtiments. La *pars urbana* a bénéficiédes investigations les plus poussées. Les bâtiments d'exploitation sont moins bien connus. Dans l'objectif de mieux connaître ces derniers, il a été décidé au milieu des années 2000 de lancer une fouille d'ampleur sur le bâtiment B de la *pars rustica* qui n'avait bénéficié que de quelques sondages entre 1996 et 2015. Une première campage de fouille a donc était lancée en 2016. Une triennale a ensuite eu lieu entre 2017 et 2019. Elle a permis d'explorer le secteur du bâtiment B dans son intégralité.

Si le présent document fait office de rapport final d'opération pour la triennale 2017-2019, et notamment pour l'opération menée en 2019 (résultats encore inédits), il présente aussi l'ensemble des données acquises sur la zone du bâtiment B depuis le début des explorations en 1996 (sondages et fouilles).

Il nous a en effet paru important de présenter ensemble, les données des sondages réalisées entre 1996 et 2015 (ce travail de compilation de ces données n'avait pas encore été fait auparavant) et celles des fouilles entreprises entre 2016 et 2019. La totalité des informations acquise dans cette zone du site est ainsi consultable et remise en perspective au sein d'un même rapport. Ce qui permet aussi de suivre l'évolution de la zone sur le temps long sur l'ensemble de son emprise spatiale.

Précisons qu'entre 1996 et 2019, la fouille a vu passer plusieurs équipes de fouille, mais aussi plusieurs méthodes d'exploration et d'enregistrement. La documentation n'est donc pas homogène sur cette partie du site : ce qui a rendu délicat le maniement des données et la réalisation des liens, entre d'une part, les informations produites dans les années 1990 et les années 2000, et d'autre part, les plus récentes récoltées entre 2016 et 2019.

Précisons d'emblée que ce rapport ne constitue qu'une première étape dans l'étude de cette partie du site. En effet, si le présent document comprend la présentation détaillée des vestiges mis au jour, leur mise en contexte chronologique (phasage), l'étude céramologique et numismatique (une réétude globale sera toutefois à prévoir), et l'inventaire de l'ensemble du mobilier découvert depuis 1996 (avec leur identification), il n'a pas l'ambition de se présenter comme une étude complètement achevée. Le lecteur remarquera que certaines études spécialisées ne sont pas totalement abouties et qu'il n'y figure pas d'étude de la faune, d'étude anthracologique ou carpologique ou encore un véritable travail de remise en contexte du mobilier avec les autres sites régionaux. Ces lacunes sont liées à des problèmes de disponibilités des chercheurs associés, à la pandémie mondiale de Covid-19 qui a limité les transferts de mobiliers et surtout à des événements qui ont empêché certains membres de l'équipe de mener leurs travaux à terme.

La durée de réalisation de ce rapport a aussi été sensiblement rallongée en raison de

plusieurs facteurs. Le premier concerne la reprise de l'intégralité des données et du mobilier découvert depuis 1996. La mise au propre des anciens relevés et la réalisation des liens entre les éléments fouillés anciennement et ceux découverts récemment ont été délicates et chronophages. En outre, la mise aux normes des inventaires et des codes mobiliers (selon les règles établies par le SRA Grand Est - Site de Strasbourg) des biens archéologiques a pris 80 % du temps de réalisation du rapport. Certains objets ont aussi fait l'objet de nouveaux dessins et de nouvelles photographies. Nonobstant, grâce à cette opération, l'inventaire complet du mobilier et l'ensemble des artefacts remarquables est disponible et présenté dans la dernière partie de ce rapport. Le deuxième facteur qui a ralenti la production de ce rapport (et l'a même interrompu pendant un certain temps) concerne plusieurs événements, déjà évoqués plus haut, qui ont empêché certaines personnes de travailler sur le rapport. La réalisation de ce rapport repose aussi à 90% sur le travail de bénévoles qui ne pouvaient pas se consacrer à temps plein sur l'étude du site et qui en outre, pour nombre d'entre eux, ne dispose pas d'une formation complète d'archéologie. Enfin, le dernier élément qui a entravé le rendu du rapport concerne la pandémie mondiale (travail collectif restreint, difficultés d'accès aux collections, etc.).

Si ce rapport n'atteint pas le même niveau d'excellence et d'analyse que ceux issus de l'archéologie préventive, le présent document permet au moins, malgré les écueils rencontrés, de délivrer à la communauté des chercheurs, et dans le détail, l'ensemble des données acquises depuis 1996 sur le secteur du bâtiment B.

La relance des activités de la SRAAB à la suite de la pandémie, l'arrivée d'un nouvel archéologue au CIP, la création de nouveaux partenariats avec des chercheurs extérieurs, et le lancement de deux masters sur le mobilier de la fouille (l'un sur l'outillage agro-pastoral et un autre sur la faune) vont permettre d'approfondir l'étude de cette partie du site et à terme, de publier les résultats (articles dans revues, monographie) avec des études spécialisées.

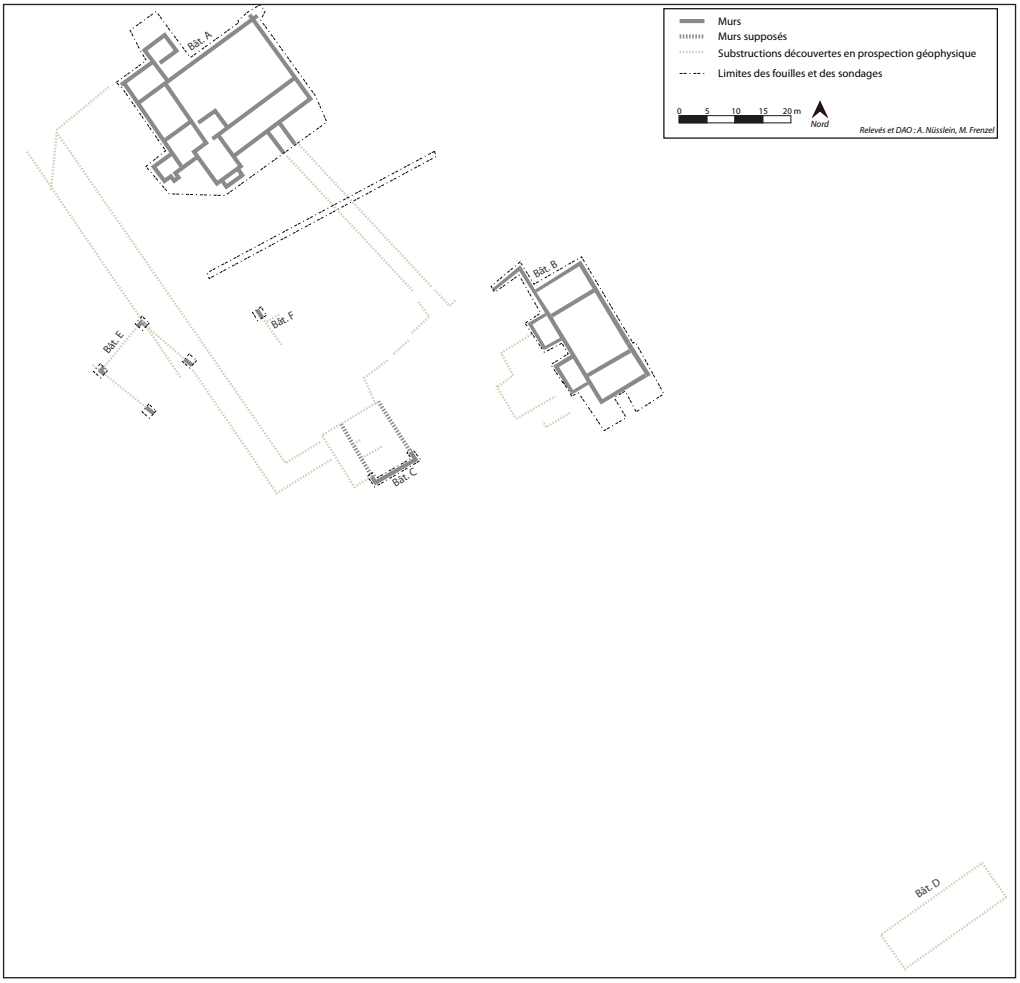

Fig. 1. Plan général du site au Haut-Empire

Partie 1

Données administratives, techniques et scientifiques

1. AUTORISATION ADMINISTRATIVE 2019

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Direction régionale
des affaires culturelles
Grand Est

Affaire suivie par : Georges TRIANTAFILLIDIS
Pôle / Service : Patrimoine / Archéologie
Téléphone : 03 88 15 56 89
Courriel : georges.triantafillidis@culture.gouv.fr

Arrêté préfectoral SRA N° 2019/ A 239 en date du 17 JUIL. 2019
portant prescription d'une opération de fouille programmée

LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

VU le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;

VU la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, notamment son chapitre II ;

VU l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 28 octobre 2016 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive d'Archéologie Alsace ;

VU l'arrêté de Mme la ministre de la culture en date du 27 juillet 2018 portant nomination de Mme Christelle CREFF-WALRAVENS, directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018/390 en date du 1er août 2018 portant délégation de signature à Mme Christelle CREFF-WALRAVENS, directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est ;

APRES approbation du procès-verbal du mois de mars de la commission interrégionale de la recherche archéologique Est, en date des 11-14 février 2019 ;

SUR proposition du Chef du service régional de l'archéologie.

ARRETE

Article 1er : Monsieur Paul NUSSLEIN est autorisé à procéder à une opération de fouille programmée annuelle du 07 au 29 juillet 2019

région : **Grand-Est**
département : **BAS-RHIN** ***n° opération : 017300***
commune : **DEHLINGEN**
Adresse : **Gurtelbach**

Article 2 : **prescriptions générales**
Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Service régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret n° 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au Service régional de l'archéologie, en ***quatre exemplaires dont 1 non broché et 1 exemplaire en version numérique (PDF)***, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera l'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication. L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc) sera remis au Service régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Service régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : **destination du matériel archéologique découvert**
Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : **organisme de rattachement**
Société de Recherche Archéologique d'Alsace Bossue - Dehlingen

Article 5:

La Directrice Régionale des Affaires Culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la commune de Dehlingen et à la Communauté de Communes d'Alsace Bossue.

Fait à Strasbourg, le 17 JUIL. 2019

La directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation
Le conservateur régional de l'archéologie

Frédéric SÉARA

Copies à :
- *Sous-Direction de l'Archéologie*
- *Paul Nusslein*
- *Mairie*
- *Sous-Préfecture de Saverne*
- *Communauté de Communes d'Alsace Bossue*
- *Direction régionale des affaires culturelles (service régional de l'archéologie)*

2. Fiche signalétique

2.1. Informations générales

Région : Grand-Est
Département : Bas-Rhin
Commune : Dehlingen.
Lieu-dit : “Gurtelbach”, anciennement “Gorgelbach”.
Hydrographie : Le site est situé à 950 m au nord du ruisseau du Roesgraben et à 80 m au nord de la source de l’Eichelbrunnen. À 350 m au sud-est du bâti antique coule le ruisseau du Gorgelbach qui ceinture en partie le parcellaire sur lequel se trouvent les vestiges archéologiques.
Topographie : Le site est implanté à 1000 m au nord-est du village de Dehlingen, à la limite du département du Bas-Rhin et de la Moselle, sur un des adrets du Muschelkalk supérieur de la colline du Rebberg orienté au Sud.
Contexte archéologique : Dans un rayon de 2500 m autour du site du Gurtelbach sur le ban de la commune de Dehlingen se trouvent de nombreux sites gallo-romains tels celui de l’Orling au sud, du Langenwald et Heimeldingen à l’ouest et celui de la Weiherkirch à l’est situé sur le ban communal de Rahling en Moselle.

Coordonnées Lambert 93 : X = 1007289 Y= 6884609
Altitude NGF : 265 m
Superficie : 19000 m² environ
Propriétaire : Communauté de communes de l’Alsace Bossue, 67320 Drulingen

2.2. Contexte de la découverte

Nom de l’inventeur : Pasteur Ringel (1862) et Schickner Roger (1993)
Circonstances : Redécouvert en 1993 au cours de travaux agricoles.
Observations récentes :1997 à 2019

2.3. Fouille 2019

Organismes :
Société de Recherche Archéologique d’Alsace Bossue (SRAAB)
CIP - La Villa
Communauté de communes de l’Alsace Bossue

Dates de la campagne : du 8 au 28 juillet 2019

Responsables scientifiques :
Antonin Nüsslein (CNRS - UMR 7044, SRAAB)
Megane Zemlic (SRAAB, ex-archéologue-médiatrice - CIP - La Villa)
Paul Nüsslein (SRAAB)

Suivi SRA :
Georges Triantaffilidis (ingénieur)
Frédéric Séara (conservateur régional)

Relevés topographique :
Michel Frenzel (Conseil départemental de la Moselle)
Rémy Wassong (UMR 7044)
Antonin Nüsslein (CNRS, UMR 7044)

Etude céramique :
Paul Nüsslein (SRAAB)
Megane Zemlic (SRAAB, ex-archéologue-médiatrice - CIP - La Villa)

Etude numismatique :
Fabien Pilon (Docteur en archéologie, Université de Nanterre)

Etude autres mobiliers :
Paul Nüsslein (SRAAB)
Antonin Nüsslein (CNRS, UMR 7044)

Rédaction du rapport :
Antonin Nüsslein (CNRS, UMR 7044)
Paul Nüsslein (SRAAB)
Megane Zemlic (SRAAB, ex-archéologue-médiatrice - CIP - La Villa)

Equipe de fouille :
Dorn Alfred, Dorn Francis, Monin Kevin, Lansac Jean-Marie, Le Geay François, Morel Maximilien, Muller Marc, Nüsslein Antonin, Nüsslein Paul, Orditz Claudi, Schmidt Lauriane, Schickner Roger, Stock Daniele, Weidmann Alexandre, Wilhelm Jean-Marc, Zemlic Megane, Bortoluzzi Claire et Bortoluzzi Claude, Walter Maxime.

Equipe du post-fouille :
Nüsslein Paul, Nüsslein Antonin, Zemlic Megane, Schmidt Lauriane, Marine Blanchet, Carla Buchheidt, Danièle Stock, Arielle Nüsslein, Morgane Klughertz, Sylvie Mengus, Léon Dehlinger, Francis Dorn, Alfred Dorn, François Pansera, Guillaume Schmitz, Alex Tousch, Aurélien Hary, Mengus Nicolas, Streiff Eric, Mathis Grosnickel, Manon Tailamée, Maxime Calbris, Lucie Metais.

Réalisation des planches de mobilier :
Lauriane Schmidt, Guillaume Schmitz, Manon Tailamée, Antonin Nüsslein, Megane Zemlic

Ce chantier est aussi un chantier pédagogique dans lequel les enfants du “Camp archéologique de Dehlingen” (organisé par l’Association des oeuvres scolaires de Sarre-Union) sont initiés à la fouille et au post-fouille.

Le mobilier découvert durant cette campagne est conservé au local de la SRAAB (Dehlingen - 67). et au CIP La Villa (Dehlingen - 67).

3. Notice scientifique pour le BSR

Antonin Nüsslein, Paul Nüsslein et Megane Zemlic

Les différentes campagnes de sondages et de fouilles réalisées entre les années 1990 et 2019 ont permis d'explorer l'intégralité du secteur du bâtiment B de l'établissement antique du Gurtelbach à Dehlingen.

La première phase d'occupation du secteur est matérialisée par plusieurs structures (trous de poteaux, fosses, fossés et structures de combustion) qui appartiennent à une fourchette chronologiques d'étalant entre le IIe s. av. J.-C. et le Ier s. ap. J.-C. Ces différentes éléments ne sont sans doute pas toutes contemporaines et il est difficile d'interpréter cette partie du site à cette période. Il est toutefois important de noter que certaines structures présentent des orientations qui sont similaires à celles des bâtiments en pierre qui seront édifiés au cours des phases suivantes.

Suite à ces premières occupations, l'édifice B1, un bâtiment sur fondations maçonnées est édifié dans le secteur, probablement dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. De taille relativement modeste et affichant une pièce unique (la présence de séparations internes, non conservées, peut toutefois être envisagés), il a révélé peu d'éléments qui permettent de caractériser son apparence. En outre, aucun niveau d'occupation au sein du bâtiment n'a été découvert. Il est donc difficile d'évaluer la fonction du bâtiment.

La troisième phase voit la démolition du bâtiment B1 et la construction du bâtiment B2 selon la même orientation. Plus vaste que B1, il est vraisemblablement mis en place à la fin du Ier s. ap. J.-C. Ce bâtiment dispose de murs maçonnés épais et se compose de trois pièces disposant d'un niveau de circulation en terre battue. La présence d'un étage peut être envisagé. Le plan du bâtiment reprend les canons architecturaux des bâtiments de la *pars rustica* des *villae* du nord de la Gaule. Si la fonction agro-pastorale de cet édifice ne fait pas de doute, aucun indice ne permet, pour l'instant, de déceler des types d'activités particuliers au sein de ce bâtiment qui apparaît presque comme « vide ». Cette absence d'indice pourrait être lié au fait que les niveaux de circulation repérés ont été fortement altérés par des rabotages au cours de l'Antiquité tardive et par les « fouilles » du Pasteur Ringel réalisées au XIXe s.

La quatrième phase de l'évolution de ce secteur du site voit l'agrandissement du bâtiment B2 par l'ajout de deux pièces de taille semblable contre le mur ouest de l'édifice, et par la continuité de l'occupation au sein des pièces 1, 3 et 6. Cet agrandissement, qui a sans doute permis aux propriétaires d'installer un porche d'entrée entre les deux pièces, modifie l'aspect de la bâtisse. Cette croissance pourrait se placer rapidement à la suite de la construction de l'édifice mais il est délicat de savoir si les deux pièces ont été construites en même temps ou successivement. Quoi qu'il en soit, les pièces installées lors de la quatrième phase 4 fonctionnent simultanément avec les autres espaces du bâtiment entre le IIe et la fin du IIIe s. ap. J.-C. À l'instar des autres espaces, la fonction des pièces 4 et 5 est mal cernée.

La cinquième phase, marquée par de profonds bouleversements, s'étale entre le 3e quart du IIIe s. et le début du Ve s. ap. J.-C. Sur ce temps long de plus d'un siècle, quatre faits marquant peuvent être identifiés. Le premier correspond à l'abandon des pièces ajoutées à l'avant du bâtiment, sans doute avant le IVe s. Le deuxième voit le rabotage le rechargement des niveaux de sols dans les trois pièces encore occupées. Le troisième fait marquant voit l'installation dans le 3e quart du IIIe s., dans la pièce principale, d'une structure massive en grès. Elle correspond sans doute à un support de travail, voire à un foyer, et est accompagnée par l'apparition, ou le développement accru, d'une nouvelle forme d'activité au sein de la pièce principale : la métallurgie. Ainsi, des objets en bronze et en plomb semblent

être recyclés dans cette partie du bâtiment. De plus, une activité de monnayage de substitution s'y déroule. Sans doute plus tard, au cours du IVe s., une structure de combustion est implantée dans chacune des autres pièces. Il est difficile d'affirmer si ces structures ont fonctionné simultanément. Leur fonction est délicate à déterminer. Notons encore qu'au cours de l'Antiquité tardive le bâtiment sert probablement d'habitation et qu'il abrite sans doute une petite activité de tabletterie. Enfin, le quatrième fait marquant de l'évolution du bâtiment au cours de l'Antiquité tardive voit l'abandon définitif du bâtiment entre le 3e quart du IVe s. et le début Ve ap. J.-C.

Concernant toujours la phase d'occupation tardive, signalons encore la découverte d'une fosse particulière dans la pièce principale. Installée dans le 3e quart du IIIe s. ap. J.-C., lorsque le bâtiment change de configuration au tout début de l'Antiquité tardive, elle a en effet révélé un assemblage de mobilier singulier (une monnaie, une faucille, une fibule et une applique en alliage cuivreux et une fusaïole en os). S'agit-il d'un dépôt marquant le changement de fonction du bâtiment ? Cette fosse devra faire l'objet d'une analyse plus avancée et surtout de comparaisons pour mieux comprendre sa nature et son probable rôle symbolique.

Suite à l'abandon du bâtiment, le secteur connaît plusieurs perturbations. L'édifice fait tout d'abord l'objet de récupérations de matériaux avant qu'il soit totalement effondré. Des récupérations ont probablement également lieu aux époques médiévale, moderne et contemporaine. La découverte de mobilier attribué à ces périodes pourrait être liée à la mise en culture du site à ces époques. Par endroits, ces perturbations ont fortement perturbé les niveaux archéologiques comme nous l'avons écrit. Enfin, les « fouilles » du Pasteur Ringel ont notamment bien entamé les niveaux archéologiques dans les pièces 1, 3 et 4.

L'ensemble des données récoltées depuis les années 1990 apportent de nouveaux éléments quant à la compréhension de ce secteur du site et de l'établissement dans son ensemble. Toutefois, les futures études qui sont programmées permettront d'en savoir davantage sur la chronologie et la fonction de cette partie du site lors de ses différentes phases d'occupation qui s'étalent du crépuscule de la période laténienne à l'aube du Moyen-Âge.

Partie 2

Contexte de l'intervention

1. Contexte géographique et géologique

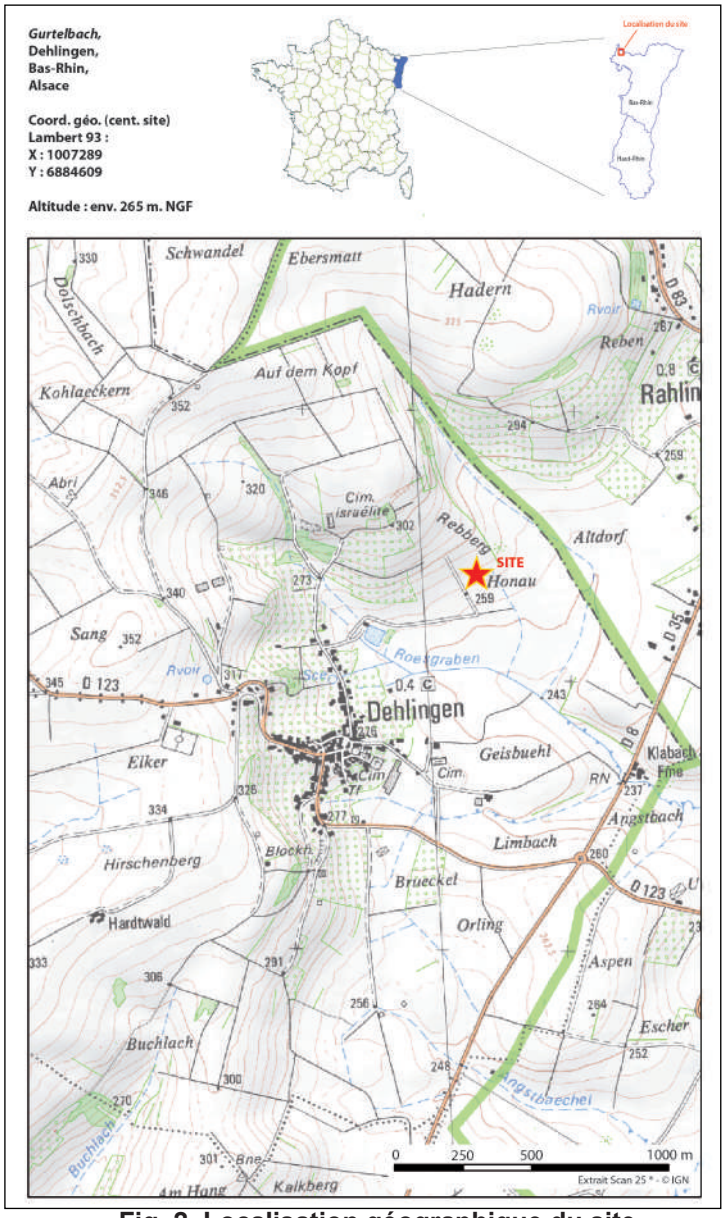

Fig. 2. Localisation géographique du site

Le site archéologique du Gurtelbach est situé sur la commune de Dehlingen en Alsace Bossue. Il est implanté à la limite du département du Bas-Rhin et de la Moselle, au pied du coteau oriental du Kreuzberg, sommet appartenant à la première frange des basses collines du piémont occidental des Vosges du Nord. Cette zone rurale agricole est dominée par des paysages de vergers et de pâturages (Fig. 2).

La villa est située sur un adret orienté au sud de la colline du Rebberg. Elle surplombe le vallon du Gürtelbach qui coule à 250 m au sud-est. La source de l'Eichelbrunnen située à 80 m au sud-est jaillit en contrebas du site.

La géologie du secteur est dominée par les formations du Trias germanique, par l'interruption des grès du Bundsandstein à hauteur de Diemeringen et de Mackwiller et l'amorce des argiles et du calcaire du Muschelkalk sur les secteurs de la vallée de l'Isch et de la Sarre (Fig. 3).

Les collines qui entourent le site ont servi de carrières d'extraction du calcaire entrant dans la construction de l'habitat en Alsace Bossue depuis l'Antiquité. À l'est, où se trouvent les premiers contreforts des Vosges du Nord, le grès bigarré prédomine. On retrouve ce matériau depuis la période antique dans le bâti régional, notamment dans les encadrements de fenêtres, les montants et les linteaux de portes. Des nodules de fer, présents dans les limons des plateaux constituent aussi une ressource importante. Son exploitation n'est toutefois pas encore attestée pour l'Antiquité.

2. Contexte historique et archéologique

2.1. Contexte général

Le village de Dehlingen est cité pour la première fois dans une charte de l'abbaye de Wissembourg, datée du 12 septembre 712, sous le nom de *Diluquifigia super fluvia aquila*, mais l'occupation humaine est bien antérieure à ce document. Les premières mentions de découvertes archéologiques sur le ban communal datent du XIXe siècle, et concernent les périodes néolithique, protohistorique et gallo-romaine.

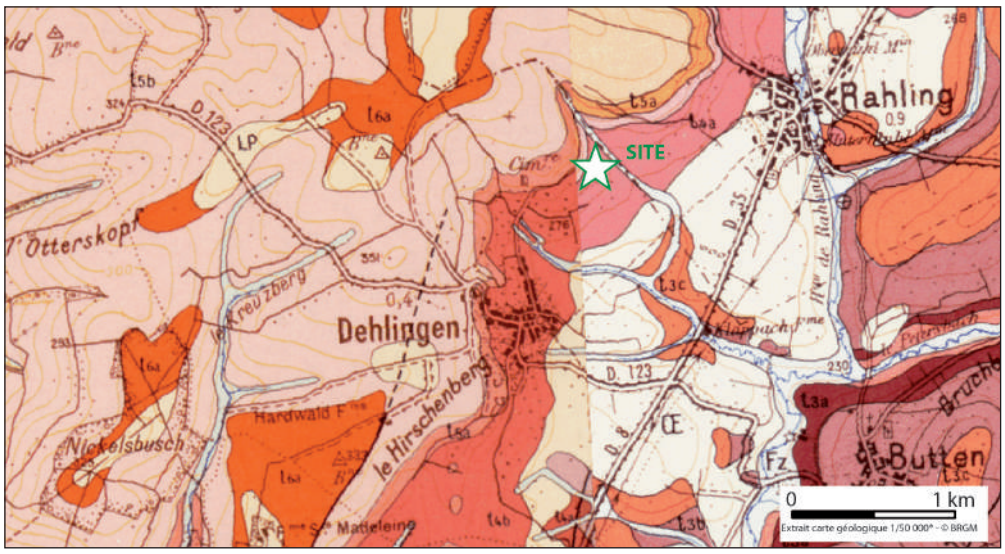

Fig. 3. Contexte géologique du site

Pendant l'Antiquité, l'Alsace Bossue est située sur la frange orientale de la cité des Médiomatriques. Bien qu'elle soit relativement éloignée des centres urbains régionaux comme Metz, Brumath ou Strasbourg, elle est traversée par quelques voies d'importance, comme par exemple la route reliant Strasbourg à Trêves (en longeant la vallée de l'Eichel et de la Sarre) ou encore la voie naturelle que constitue la vallée de la Sarre. La présence de ces différents axes fait de cette zone un carrefour routier qui lui permet d'être reliée aux différents points importants des cités des Médiomatriques et des Triboques ainsi qu'au limes situé plus au nord et à l'est.

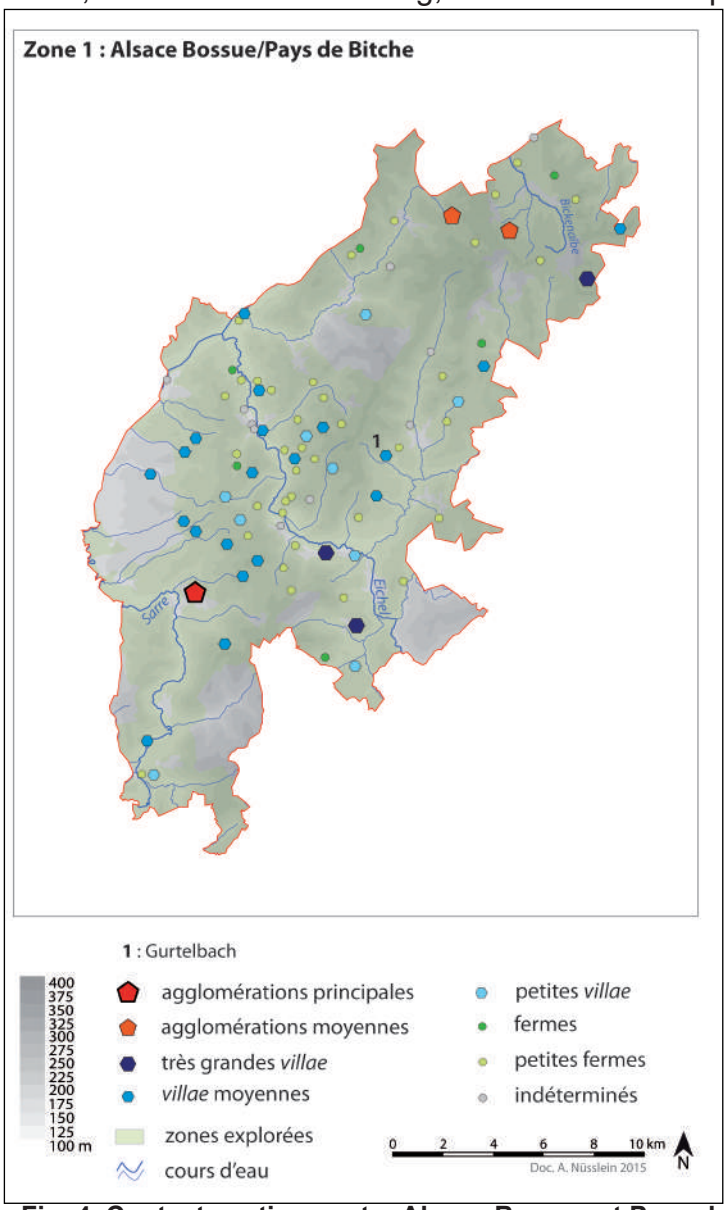

Fig. 4. Contexte antique entre Alsace Bossue et Pays de Bitche au cours du Haut-Empire. *In* **Nüsslein 2016.**

Le site est implanté à 1500 m à l'est d'une voie antique supposée reliant le Saulnois à Mayence. Cette voie qui traverse le ban communal du sud au nord est connue à Dehlingen sous le nom de Römerweg.

Les observations les plus récentes dans les alentours ont été faites par la SRAAB qui a répertorié, depuis les années 1980, grâce à la prospection de surface, plusieurs gisements archéologiques (Lefranc 1996, Thomann et Nüsslein 2000). Ces explorations systématiques et continues permettent d'avoir une très bonne image de l'Alsace Bossue au cours de l'Antiquité (Nüsslein 2012, Nüsslein 2016, Nüsslein 2018).

Le réseau d'habitat rural est dominé tout au long de l'Antiquité par l'agglomération de Sarre-Union. Au Ier siècle de notre ère, les premiers établissements

d'époque romaine prennent progressivement place sur ceux de la fin de l'âge du Fer : les occupations de l'extrémité de la période laténienne constituent ainsi l'assise du système de peuplement antique. Le début de la période romaine est marqué par l'apparition de nouvelles formes d'habitat et par la mise en place des plus grands établissements qui sont installés dans les milieux les plus favorables et qui vont exister jusqu'à la fin de l'Antiquité. Au cours du IIe siècle, le réseau d'habitat est complété par l'apparition des moyens et petits habitats. Le peuplement se disperse alors, probablement afin de mettre en valeur l'ensemble du territoire. Au cours du Haut-Empire, le réseau d'habitat est structuré par des pôles d'attraction qui organisent et attirent les établissements à leur périphérie (Fig. 4). Autour de ces centres (grands établissements ruraux, noeud routier, agglomération de Sarre-Union), se développent un ensemble de petits réseaux locaux dont les têtes sont occupées par les grandes *villae*, autour desquelles les autres établissements de moindre taille sont greffés. Les grandes demeures semblent ainsi contrôler spatialement les habitats de statuts inférieurs. Les domaines fonciers s'articulent probablement au sein des petits bassins versants qui jalonnent la zone d'étude. Au cours du Haut-Empire, la micro-région est ainsi fortement polarisé et hiérarchisé et le système de peuplement s'étend sur l'ensemble de l'espace disponible au moment de son apogée. Cette occupation rationnelle et importante de l'espace a sans doute fortement marqué le paysage. Au cours de l'Antiquité tardive, l'organisation du réseau d'habitat se modifie progressivement : le peuplement décline et se recentre sur les grands établissements avec la disparition des habitats de statuts inférieurs. À la fin du IVe s. et au début du Ve s., les dernières têtes de réseau s'effondrent et laissent place à de nouveaux établissements qui marqueront le peuplement à la période mérovingienne.

2.2. Contexte archéologique autour du site du Gurtelbach

Une dizaine de sites ont été localisés dans un rayon de 2 km autour du site (Fig. 5) :

1- Altdorf (57). Gallo-romain (fig.3). (Prospection SRAAB). N° CASRA 57 561 3. (sur carte).
2- Orling-Kalkberg. Néolithique : La Tène, Gallo-Romain, Haut Moyen Âge. (Prospection SRAAB). N° CASRA: 67 088 8, 67 088 9, 67 088 010. (sur carte).
3- Kohlackern- Dolschbach. Gallo-Romain. (Prospection SRAAB). N° CASRA: 67 088 2. (sur carte).
4- Langenwald-Roetteren. Mésolithiques, La Tène, Gallo-Romain. (Prospection SRAAB). N° CASRA: 67 088 1. (hors carte).
5- Heilingenbrunnenfeld. Néolithique, Gallo-Romain. (Prospection SRAAB). (hors carte).
6- Heimeldingen. Néolithique, Gallo-Romain. (Prospection SRAAB). N° CASRA : 67 088 7. (hors carte).
7- Burrgarten. Gallo-Romain, Moyen Âge. (Prospection SRAAB). N° CASRA 67 088 4. . (hors carte).
8- Weiherkirch (57). Gallo-Romain, Moyen-Âge. (Prospection SRAAB). N° CASRA 57 561 8. (hors carte).

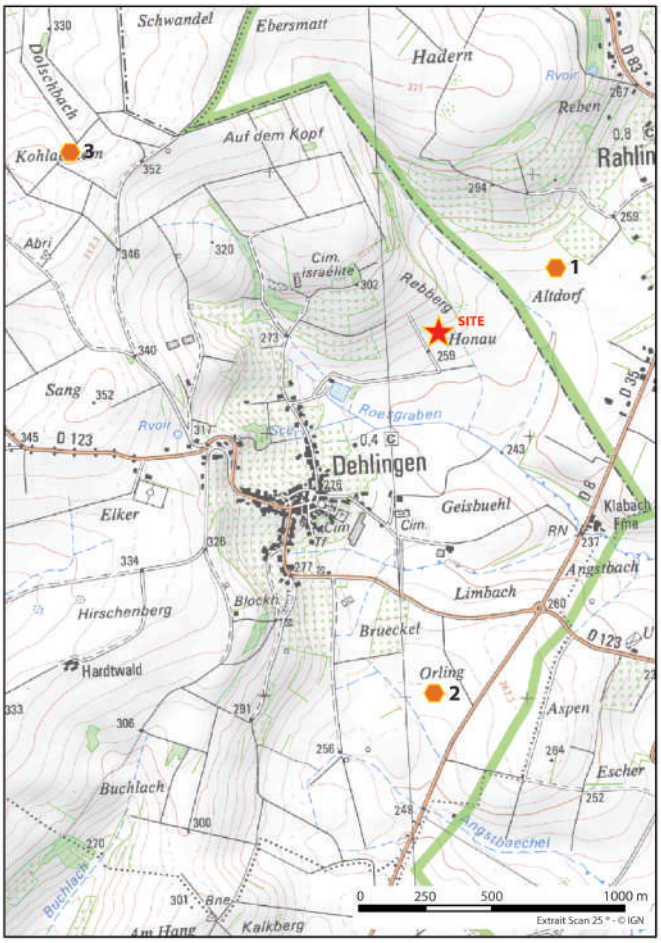

Fig. 5. Contexte archéologique autour du site

3. Historique des recherches sur le Gurtelbach

Le site a été exploré pour la première par le pasteur Jean Ringel en 1862 (B.S.C.M.H.A, 1862-1863 2, 1,114). Celui-ci a établi des plans ainsi que des maquettes en plâtre des structures découvertes. Ces maquettes, actuellement conservées au musée de Saverne, représentent un établissement composé de plusieurs pièces avec galerie de façade (*pars urbana*) et un bâtiment qu'il attribue à un complexe à vocation artisanale (bâtiment B ?) (Fig. 6, Fig. 7). Le mobilier découvert lors de ces fouilles est pour le moment inconnu et introuvable.

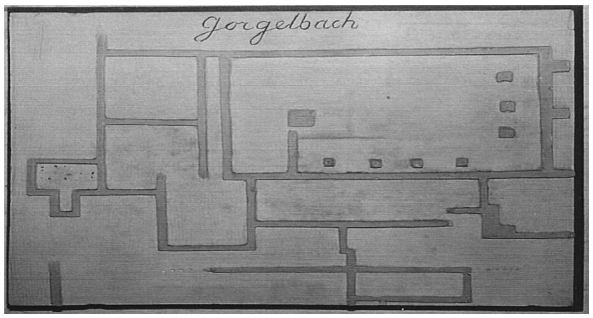

Fig. 6. Plan du bâtiment A réalisé par Ringel

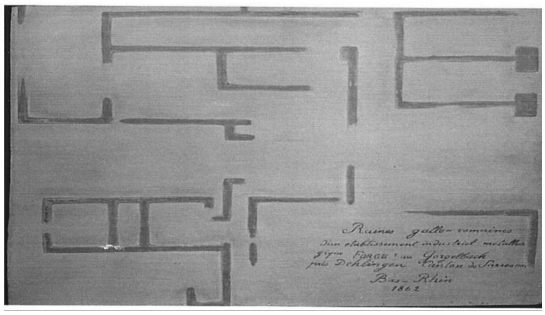

Fig. 7. Plan du bâtiment artisanal réalisé par Ringel

L'établissement a été redécouvert lors de travaux agricoles en 1993 et a fait l'objet de plusieurs campagnes de sondages menées par la SRAAB (Nüsslein, Gerold, Bortoluzzi 2006, Nüsslein et Nüsslein 2013 (voir liste des rapports dans la biliographie). Le bâtiment A, mis au jour, en partie, dans les années 1990 et 2000, correspond à celui représenté sur l'une des maquettes du Pasteur Ringel (Fig. 6).

En 1996, à 80 m à l'est et au sud-est de la *pars urbana*, des prospections géophysiques effectuées par Nicolas Florsch et Cécile Laroche de l'université de la Rochelle ont relevé la présence de quatre autres bâtiments reliés à la *pars urbana* par des structures linéaires (chemins et portique) (Florch et Laroche 1996)(Fig. 8). Suite à ces découvertes, le bâtiment B a fait l'objet de sondages qui ont permis de dégager une partie des pièces 1 et 3 (Nüsslein et al. 1998 ; Nüsslein et Nüsslein 2013). Les autres bâtiments n'ont fait l'objet que de petits sondages permettant de confirmer la présence de murs.

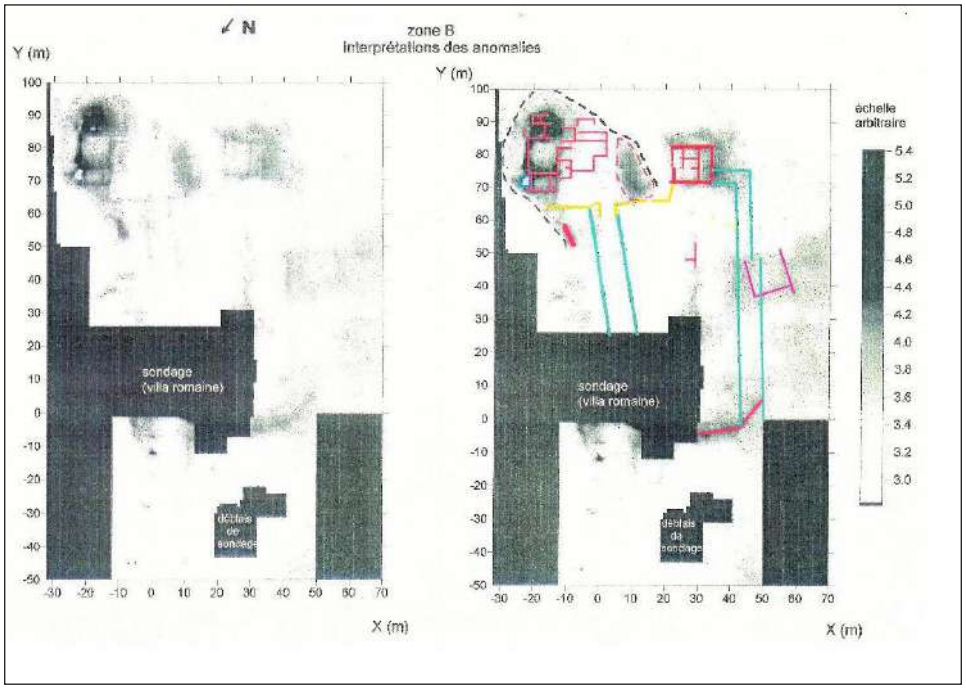

Fig. 8. Résultats de la prospection géophysique (doc. N. Florsch).

En 2009 et 2014, suite à la mise en culture du parcellaire en contrebas du site, à 50 m à l'est et au sud-ouest du bâtiment D de la *villa*, les prospections ont permis la découverte d'un important épandage de mobilier architectural et d'artéfacts datés du Haut-Empire dans les labours. Cette découverte permet d'avancer l'hypothèse de la présence, au sud-ouest du site, d'autres bâtiments ayant peut-être fait partie de l'habitat antique.

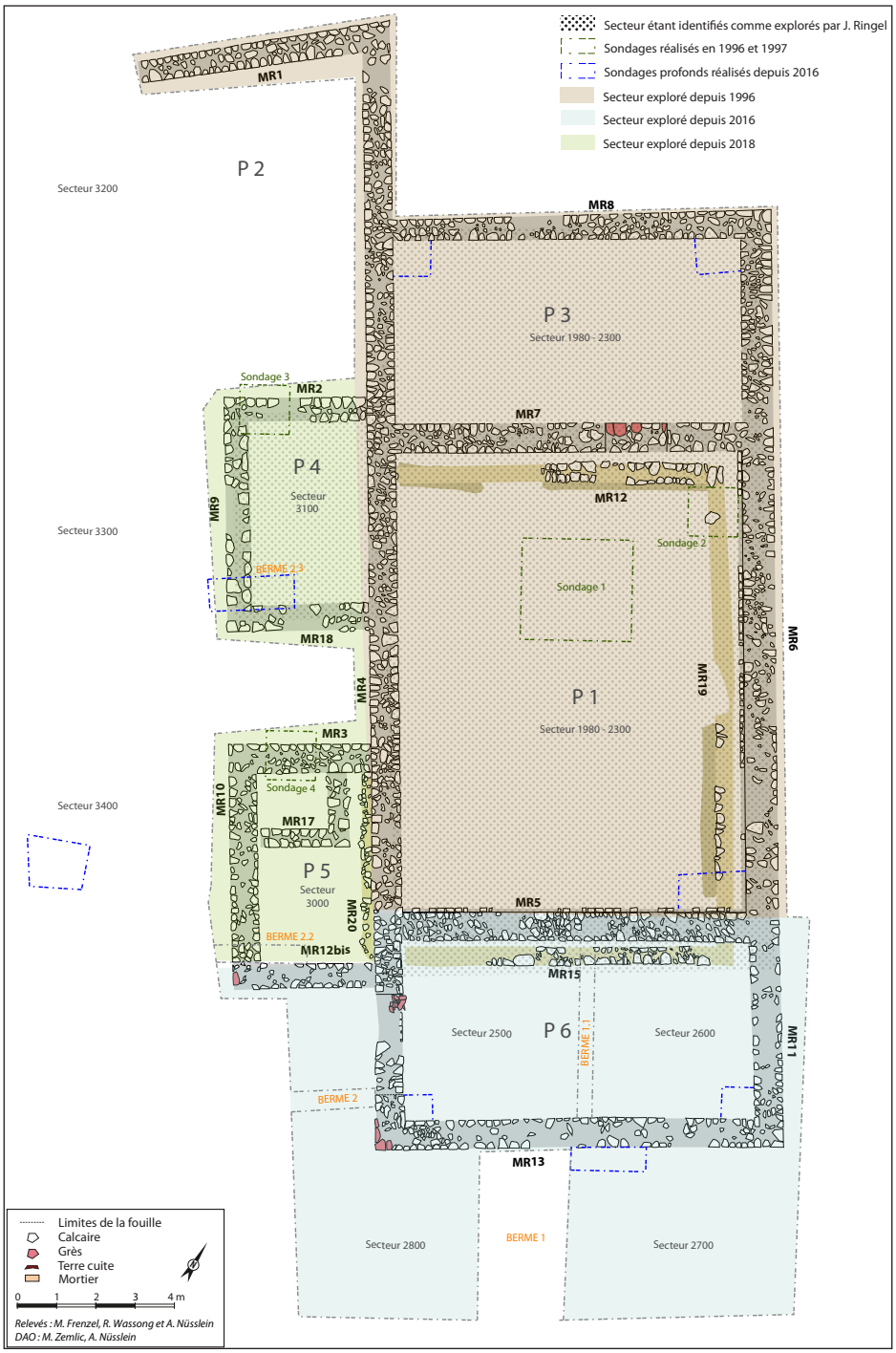

Fig. 9. Plan du bâtiment B avec historique et secteurs de fouilles

Concernant plus précisement l'historique des recherches réalisées sur le bâtiment B (Fig. 9) :

- Seconde moitié du XIXe s. : exploration probablement réalisée par le Pasteur Ringel.
- 1996-1997 : premiers sondages restreints (Philippe Lefranc et SRAAB)
- 1998-2015 : poursuites des sondages dans les secteurs 1980-2300 (pièces 1 et 3) et le long des murs de la façade ouest du bâtiment (Paul Nüsslein).

- 2016-2018 : fouille des secteurs 2500, 2600, 2700 et 2800 (pièce 6 et partie extérieure) (Antonin Nüsslein).

- 2018-2019 : fouille des secteurs 3000 et 3300 (pièces 4 et 5) et achevement des explorations dans le secteur 1980-2300 (pièces 1 et 3) (Megane Zemlic et Antonin Nüsslein).

4. Le site du Gurtelbach : résumé des connaissances avant la campagne 2016 - 2019

Les structures mises au jour avant 2016 appartiennent à un établissement rural antique qui à son apogée, correspond à une *villa* qui s'étend sur environ 1,9 ha et qui est orientée sur un axe sud-ouest/nord-est. Ainsi, il comporte une partie résidentielle (*pars urbana*), qui correspond au bâtiment A et une partie agricole et artisanale (*pars rustica*) qui comporte cinq bâtiments organisés de manière axiale le long d'une vaste cour (bâtiments D à F) (Fig. 1).

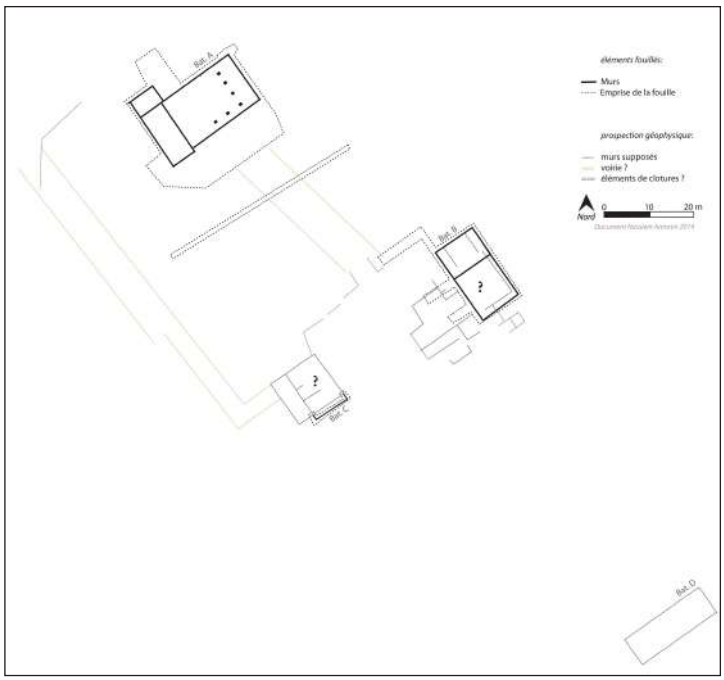

Fig. 10. Phase 2

Fig. 11. Phase 3

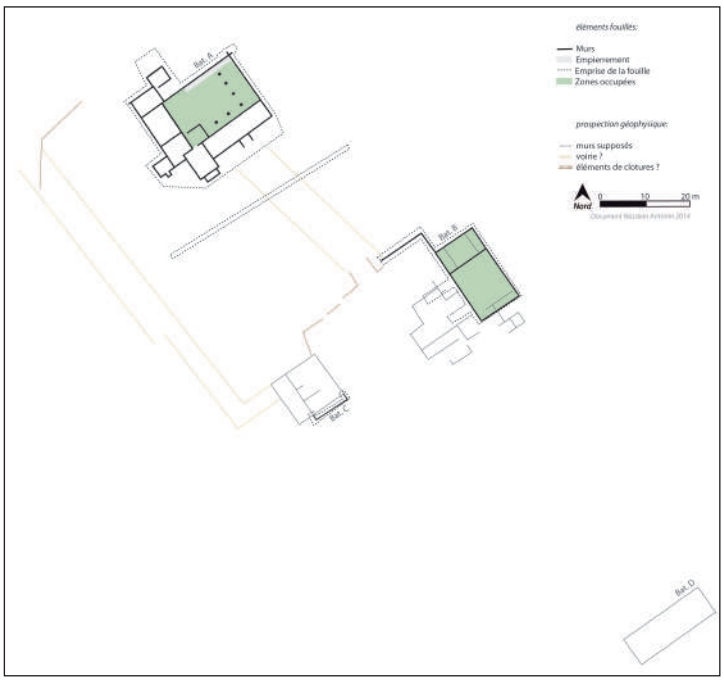

Fig. 12. Phase 4

Quatre phases principales d'occupations peuvent être distinguées pour ce site (Fig. 10 à 12)(voir liste des rapports et articles relatifs aux différentes campagnes de sondages dans la bibliographie).

La première, qui s'étale pendant de La Tène finale, voit l'établissement d'une ferme, construite en matériaux périssables. Sa présence est attestée par la découverte de trous de poteaux, de fosses, de céramiques et d'éléments de parures au sein du bâtiment A. La forme de ce premier bâtiment est méconnue et semble fortement arrasée par la construction du bâtiment en dur du Haut-Empire.

La deuxième phase, est marquée par l'édification en dur du bâtiment A dans le deuxième quart du Ier s. ap. J.-C. Avant 2016, il n'était pas encore possible d'affirmer si les bâtiments de la *pars rustica* sont déjà construits lors de cette phase. Durant cette période, l'établissement correspond encore à une simple ferme.

Du début du IIe s. jusqu'au troisième quart du IIIe s., la troisième phase voit l'établissement s'agrandir, s'enrichir progressivement et atteindre le statut de *villa* (précisons que la *pars urbana* semble toutefois touchée par un incendie à la fin du IIe s. mais le bâtiment est vite reconstruit et agrandi par la suite). Le plan du bâtiment A se compléxifie. Construit en terrasse, il se compose de 11 pièces, dont un hypocauste et une galerie de façade, organisés autour d'une cour intérieure (couverte ?). Dans la *pars rustica*, les bâtiments B et C (dont l'existence est attestée au cours de cette phase) présentent des plans classiques des édifices situés dans les parties agraires des *villae* de Gaule du nord. La fonction exacte de ces édifices est encore mal connue mais ils devaient sans doute servir à plusieurs activités (stockage, stabulation, maintenance de l'outillage, etc.). Concernant les autres bâtiments de cette partie agraire, ils sont encore mal appréhendés, faute de fouille. Toutefois, le bâtiment situé tout au bas de la cour, le bâtiment D (connue par les prospections géophysique et pédestre), d'après sa forme, pourrait éventuellement correspondre à un grenier ou à un édifice monumental d'accès à la *villa*. Les deux parties de la *villa* semblent être séparées par un mur, qui a été découvert en prospection géophysique et lors de sondages effectués sur le bâtiment B.

Vers la fin du IIIe s., au début de la quatrième phase, le bâtiment A subit une importante destruction. Suite à cet évènement, l'établissement du Haut-Empire est progressivement transformé par diverses restructurations et de nouvelles activités se mettent en place. La *villa* semble déclassée et redevient une simple ferme. Dans le bâtiment A, l'occupation se

réduit considérablement et se concentre uniquement dans la cour, autour d'un foyer installé au cours du IVe siècle. À proximité, ont été découverts des trous de poteaux (installation d'un bâtiment en matériaux légers ?) ainsi qu'une fosse contenant un dépôt métallique (dont de nombreux éléments de harnachement : prêts à être recyclés ?). Dans l'état actuel des connaissances, cette partie du site est abandonnée vers la fin du IVe s. Dans le bâtiment B (seul bâtiment de la *pars rustica* qui semble encore être occupé au cours de cette période), les sols d'argile sont rechargés et le mur mitoyen de deux pièces est percé par une large ouverture. Au centre de la pièce centrale, a été découverte une structure de 3 m² comportant des éléments en grès utilisés en réemploi dont l'origine reste inconnue. Composé de deux grandes dalles de grès auxquelles sont associées des bases de colonnes en grès sciées, cet ensemble est entouré de couches rubéfiées comportant une grande quantité de cendre et de charbon de bois. Les découvertes, dans le périmètre de cette structure, de gouttelettes de bronze, de laitier métallurgique, de fragments de plomb fondus, de tôle de bronze et de bâtonnets en bronze ainsi que des flans de frappe indiquent plusieurs activités artisanales (qui ne sont pas forcément contemporaines) : fabrication de monnaies de substitution (dans le dernier quart du IIIe s.)(Pilon 2016), métallurgie du fer et du bronze. Le bâtiment fonctionne ensuite jusqu'au début du Ve s. Cette partie du site correpond vraisemblablement au bâtiment "métallurgique" mis au jour par le Pasteur Ringel au XIXe s.

5. Etat de conservation du site et phénomènes taphonomiques

Le bâtiment A et une partie du bâtiment B sont fortement bouleversés par les fouilles du pasteur Ringel qui ont été menées au XIXe s. Son équipe a employé une technique visant à fouiller le long des murs. Certaines liaisons stratigraphiques entre l'intérieur de certaines pièces et les murs sont donc rompues. En outre, Ringel a vidé certaines pièces et a déposé leur contenu dans des pièces adjacentes. Ce qui provoque l'apparition de stratigraphies inversées dans certaines pièces de la *pars urbana*. Ainsi, les phases d'occupation ne sont pas toujours cohérentes et d'énormes lacunes subsistent dans la compréhension du bâti. Néanmoins, malgré ces bouleversements, l'identification en fouille des zones excavées par le pasteur dans le bâtiment B permettent de bien saisir les problèmes (pièces 1, 3 et 4 dans le bâtiment B : Fig. 9). En outre, les indices récoltés lors des différentes campagnes de sondages permettent tout de même de comprendre les grandes lignes de l'évolution des bâtiments A et B.

D'autres phénomènes ont perturbé l'état de conservation du site. Tout d'abord, le site a servi de carrière de récupération de matériaux comme on peut le voir à différents endroits sur les murs de la *villa*. Ensuite, des labours et l'érosion ont touché l'établissement (les vestiges apparaissent parfois à moins de 0,20 m de la surface du sol actuel). Les niveaux supérieurs sont ainsi perturbés à différents endroits. Enfin, l'état laténien du site est sans doute fortement perturbé par la construction des bâtiments d'époque romaine.

Malgré tous ces problèmes, le site du Gurtelbach est néanmoins, dans son ensemble, relativement bien conservé. Certains murs sont préservés sur d'importantes hauteurs et plusieurs secteurs sont encore très bien stratiphiés et peu perturbés.

Les fouilles menées depuis 2016 ont par exemple été menées dans un secteur relativement bien conservé car très peu touché par différents phénomènes taphonomiques. Seule une petite tranchée découverte le long d'un mur et quelques fosses de récupération au sein des struc-

Fig. 13. Courtilière observée sur le chantier en 2018

tures ont perturbé la vision des vestiges. Notons aussi que les structures les plus profondes ont été endommagées par des insectes (notamment des courtilières) et des rongeurs (Fig. 13).

Fig. 14. Vue aérienne des bâtiments A et B avant la fouille de 2016

Fig. 15. Photo du bâtiment A restauré

Fig. 16. Photo du bâtiment B avant la fouille de 2016

Fig. 17. Photo du bâtiment B avant la fouille de 2016. Au centre, la structure en grès.

6. Rappel du projet, des motivations, des problématiques et des objectifs de la campagne 2017-2019

Depuis sa redécouverte en 1993, le site du Gurtelbach a toujours fait l'objet de sondages ponctuels et non pas de fouilles programmées. L'ouverture d'un Centre d'Interprétation du Patrimoine dans le village de Dehlingen, l'accroissement des moyens humains et techniques de la SRAAB ont motivé la mise en place d'une nouvelle perspective scientifique pour l'étude du site. Il s'agit d'un projet, à moyen et long terme, pour la poursuite des fouilles, la restauration des vestiges et leur mise en valeur pour le public.

6.1. Pour un projet scientifique global

Le site archéologique du Gurtelbach dispose d'un fort potentiel scientifique et laisse apparaître de nombreuses problématiques qui motivent le lancement de fouilles d'ampleur dans le cadre d'un projet scientifique global.

6.1.1. Problématiques

Comme décrit plus haut, les travaux sur le bâtiment A ont mis en évidence un plan de l'établissement correspondant à une *pars urbana*, composée d'une galerie de façade et de plusieurs pièces, dont une dotée d'un hypocauste. Les structures mises au jour complètent la maquette établie par le pasteur Ringel. Suite aux sondages géophysiques de 1996 et aux travaux de la SRAAB, l'élaboration d'un plan partiel du bâtiment B a été réalisé. Bien qu'une activité artisanale ayant trait à la métallurgie soit liée à ce bâtiment, aucune relation n'a pu être établie avec la maquette du pasteur Ringel, où l'établissement représenté est décrit comme étant une forge. Les sondages successifs et les prospections géophysiques effectuées sur le site ont permis de valider les travaux du Pasteur Ringel concernant le bâtiment A, mais présentent trop de lacunes et ne permettent pas de définir les diverses fonctions du bâtiment B.

Les résultats géophysiques ont mis en évidence plusieurs bâtiments répartis sur le site, mais, en l'absence de fouilles extensives, ils soulèvent la problématique de la vocation des annexes de la *villa* (habitat, agricole, artisanale ou autre ?). La question est d'ailleurs posée pour un grand nombre d'autres établissements de ce type dans la région (Dehlingen Orling, Dehlingen Langenwald, Domfessel Lamperstacker, Achen Salwies) et plus globalement, dans le reste de la Gaule du Nord-Est (Nüsslein 2012, 2016a et 2018).

L'occupation antique de la vallée de l'Eichel et de l'Alsace Bossue est très bien connue par les données récoltées en prospections pédestres. Toutefois, les établissements en eux-mêmes sont encore mal perçus. Les données des prospections ne nous autorisent pas à percevoir la complexité des dynamiques internes et le fonctionnement interne des habitats. De surcroit, elles ne permettent pas de répondre à toutes les problématiques concernant le fonctionnement et l'évolution des bâtis et paysages dans l'Antiquité. Il faut ainsi augmenter le nombre d'interventions sur les gisements afin de répondre à des questionnements intrinsèques (chronologie, forme, fonction, évolution interne…) pour mieux connaître les campagnes antiques du Nord-Est de la Gaule (Nüsslein 2016b et 2018).

Il en est de même pour les occupations antérieures et les phases de transition entre la fin de l'indépendance et la romanisation des campagnes. Si les prospections et les travaux de la SRAAB de ces dernières années ont permis de vérifier l'origine laténienne de nombreuses implantations antiques, il apparaît que ces phases d'occupation sont diffuses et peu connues (Roth-Zehner 2010, 442-443). Sous la *villa* du Gurtelbach, des traces de La Tène D2 ont été détectées dans le périmètre de la cour et dans le secteur est du bâtiment

A (trous de poteaux, fosses contenant du mobilier). Une fouille extensive permettrait de mieux comprendre cette occupation ainsi que la transition entre cet état laténien et la phase antique du site. Les formes de l'habitat augustéen étant aussi mal appréhendées dans la région.

Concernant la chronologie de la *pars urbana*, on peut avancer l'hypothèse d'une édification en dur dans le deuxième quart du Ier siècle ap. J.-C., mais faute de données suffisantes, cette datation n'est pas assurée, par manque de sondages.

Une occupation tardive sur le site est attestée à la toute fin de la période romaine, entre la fin du IVe s. et le début du Ve s. dans le bâtiment B. La réalisation de la fouille permettra de mieux connaître les modalités d'habitat de cette époque qui restent encore mal connues (Van Ossel 1992, 171-192). De rares sites archéologiques de la vallée de l'Eichel ont livré du mobilier de l'Antiquité tardive permettant de prouver la fréquentation ou l'occupation de ces derniers à cette période. La richesse du mobilier tardif provenant des sondages de la *villa* du Gurtelbach n'occulte pas la problématique générale liée aux habitats de cette période.

Dans un autre registre, les prospections géophysiques, si elles ont relevé d'importantes structures linéaires reliant les différents bâtiments, ces dernières n'ont bénéficié d'aucun sondage probant et posent la problématique des aires de circulation et des espaces « vides » dans l'enceinte des *villae* en Gaule.

Concernant le mobilier et sa diffusion dans les sites, même si elle est parfois difficile à appréhender, ces aspects permettent aujourd'hui de porter un nouveau regard sur la richesse des centres de consommation et de distinguer les différents flux d'approvisionnement au cours de la période gallo-romaine. Pour la céramique, la proximité d'un important centre de production à Sarre-Union, ayant fonctionné du début du IIe au troisième quart du IIIe s, nous ouvre de nouvelles perspectives de recherches sur ces établissements (Gervreau et al. 2009). Dans un même temps, le programme de fouille et les données de prospections permettront de replacer la villa dans un réseau d'échanges plus large, intégrant centres de productions, agglomérations, établissements ruraux et autres petites fermes connues.

Enfin, une importante problématique touche les établissements ruraux comme celui du Gurtelbach : quelle est la force productive et quelles sont les types de productions réalisées ? La réponse à ces questions, au-delà du fait qu'elle permettrait de comprendre le fonctionnement économiques des habitats, voire les modalités d'approvisionnement des agglomérations proches, est cruciale afin de comprendre l'évolution de ces habitats et le fonctionnement du monde rural antique dans son ensemble.

6.1.2. Projets et moyens à long, moyen et court terme

Afin de répondre à ces problématiques et de mener ce projet à bien, qui est encore à son début, nous envisageons de développer les points suivants :

- Fouiller l'intégralité des bâtiments de manière fine. La fouille de la partie agricole et l'analyse de l'outillage et des écofacts qu'ils renferment permettraient notamment de mieux comprendre le fonctionnement économique de l'établissement ;
- Descendre jusqu'au substrat dans les bâtiments pour mieux percevoir les phases antiques et antérieures ;
- Décaper les espaces « vides » de bâtis afin de documenter les espaces de circulation et de déceler la présence d'aménagements annexes de type fumiers, pacages, séchoirs, fosses d'extractions, bassins, qui sont encore mal connus dans ce type d'établissement ;
- Réaliser différents types de prélèvements (carpologique, palynologique, anthracologie et chimique) pour tenter de restituer les interactions entre les habitants et l'environnement ;
- Reprendre l'ensemble des données de fouilles déjà acquises et réétudier certains

types de mobilier ;

- Entreprendre une nouvelle prospection géophysique ;
- Publier les résultats de la fouille, sous forme d'articles tout d'abord, puis sous la forme d'une monographie.

Au final, la fouille intégrale de ce site, occupé de La Tène à l'extrême fin de l'Antiquité tardive, est l'objectif à long terme. Elle permettrait d'appréhender dans le détail l'évolution et les fonctions de ce type de site sur la longue durée.

6.2. Les objectifs à court et moyen terme : buts de la campagne 2017-2019

6.2.1. Problématiques générales

L'un des premiers objectifs qui entre dans le cadre du projet que nous venons de présenter est de définir la fonction et la chronologie du bâtiment B dans le contexte de la *pars rustica*. Quelle est sa période d'apparition ? Est-elle contemporaine de celle du bâtiment A ? Quelles sont ses différentes fonctions ? En outre, il s'agit d'explorer les espaces non bâtis situés aux alentours de ce bâtiment afin de déceler des aménagements annexes et les espaces de circulation.

Lors des derniers sondages, il est apparu que ce bâtiment a fait l'objet d'importants remaniements au cours de l'Antiquité tardive. De plus, les traces d'un bâtiment antérieur sont apparus. Leurs chronologies et leurs fonctions sont mal établies.

La découverte dans les années 1990 de l'aire de travail en grès pose la question de la finalité de cette structure composée de dalles de grès en réemploi. Des structures analogues ont été découvertes dans des sites à proximité (Antonelli et Petit 2013, 84-89). De plus, se pose la question de l'occupation successive des autres pièces dont les divers agencements montrent des aménagements et des modifications de circulation.

La présence de traces d'activités ayant trait à un artisanat lié au travail des métaux tels que le recyclage d'objets métalliques (bronze et fer), leur stockage et la réalisation de monnaies de substitution pose la question de la fonction réelle de ce bâtiment durant son occupation au cours de l'Antiquité tardive. D'autres établissements similaires révèlent les mêmes traces d'activités (Sarreinsming – Heidenkopf, Domfessel - Lamperstacker)(Pilon 2010 ; Nüsslein 2016c). Plus largement, l'objectif de la fouille du bâtiment B est de mieux comprendre la fonction de ce bâti pendant l'ensemble de l'Antiquité et d'apporter des données sur le fonctionnement économique des établissements ruraux.

La fouille probabtoire réalisée en 2016 au sein de la pièce 6 a permis de confirmer la plupart des éléments révélés au cours des sondages précédents et a ouvert une nouvelle perspective grâce à la découverte d'une nouvelle occupation tardive du IVe s. et du début du Ve s. et d'un foyer datant probablement de cette même époque (Nüsslein *et al.* 2016). Ces éléments vont nous permettre d'en savoir plus sur le fonctionnement des établissements ruraux à cette période qui reste encore très peu connu (activités, modes de vie, modes de consommations, etc.) mais aussi sur l'environnement du site grâce aux études paléo-environnementales qui seront menées. En outre, la fouille des précédentes années a aussi permis de découvrir des traces d'occupations plus anciennes au sein du bâtiment qui nous permettent de mieux comprendre son occupation au cours du Haut-Empire et au début de la période romaine.

Ces éléments et les différentes problématiques exposées plus haut ont ainsi motivé la poursuite des explorations sur cette partie du site en 2019.

6.2.2. La campagne 2017-2019

En 2016, un programme a été établi pour la période 2017-2019. Suite aux recommandations de la CTRA, à un changement de stratégie et à des problèmes de disponibilités, ce programme a été quelque peu modifié :

Année 2017 :
- Poursuite de la fouille de la pièce 6 entammée (et non achevée) en 2016 afin de compléter les données.
- Reprise et poursuite de la fouille dans la zone sondée depuis les années 1990 (qui s'est arrétée sur les niveaux de l'Antiquité tardive). L'objectif est d'atteindre les niveaux archéologiques les plus anciens.

Année 2018 :
- Poursuite de la fouille du bâtiment B.

Année 2019 :
- Achèvement de la fouille du bâtiment B.
- Dépacage et fouille du secteur situé à l'avant du bâtiment. Cela afin d'explorer les pièces 4 et 5 (non fouillées), de documenter les espaces de circulation et de déceller la présence éventuelle d'aménagements annexes de type fumiers, pacages, séchoirs, fosses d'extractions, bassins, qui sont encore mal connus dans ce type d'établissement. Les premiers niveaux des secteurs 3200, 3300 et 3400 à l'avant des pièces 4 et 5 (Fig. 5) sont actuellement dévolus aux activités pédagogiques réalisée par le CIP - La Villa.
- Reprise de l'analyse et réétude de l'ensemble du mobilier découvert dans le bâtiment.
- Préparation des prochaines campagnes : sondages exploratoires et préparatoires sur les autres bâtiments, lancement d'un projet de sondages géophysiques.

6.3. Projet pédagogique, médiation et restauration des vestiges

Depuis sa redécouverte en 1993, le site du Gurtelbach est d'un intérêt important pour le grand public car il accueille la seule *villa* visitable en Alsace. Depuis cette date, un important programme de valorisation et de médiation initié par la SRAAB s'est développé autour du site, par la mise en place d'un jardin expérimental, l'accueil de classes patrimoine, de visites guidées et animations diverses (par année, plus de 4500 personnes en moyenne fréquentent le site).

Le matin, la fouille accueillait tous les ans par petits groupes les enfants du "Camp archéologique de Dehlingen" (organisé par l'Association des oeuvres scolaires de Sarre-Union). Ils étaient initiés à la fouille et au post-fouille. Sur le chantier, ils réalisaient des travaux simples et des relevés et étaient encadrés par des fouilleurs confirmés.

Enfin, les murs dégagés depuis 1996 seront concernés par un plan de conservation et de stabilisation définitive des murs en élévation. Au même titre que la *pars urbana* (bâtiment A) qui a pu bénéficier d'un programme de restauration en 2015 (initié par la Communauté des Communes d'Alsace Bossue). De nouveaux panneaux explicatifs seront aussi disposés autour du site dans les prochains temps.

Fig. 18. Les enfants du camp archéologique sur la fouille 2016

7. Déroulement de la fouille 2019 et du post-fouille

La fouille s'est déroulée du 8 au 28 juillet 2019. Elle a été réalisée par une équipe d'une quinzaine de personnes de la SRAAB, des étudiants de l'Université de Strasbourg, et ponctuellement des enfants du camp archéologique. Les effectifs sur le chantier n'étaient pas stables et oscillaient entre 5 et 15 personnes selon les jours. Les responsables de la fouille, Antonin Nüsslein et Megane Zemlic, étaient épaulés par Paul Nüsslein.

Fig. 19. Lavage et inventaire réalisés directement sur le site

La fouille a débutée par l'achèvement de fouille de la pièce 1 et 3 dont la fouille avait débuté en 1996. La fouille s'est poursuivie par l'exploration des pièces 4 et 5. L'opération a donc permis d'achever la fouille de la totalité du bâtiment B et d'atteindre le substrat dans tous les espaces.

La fouille a été réalisée finement de manière planimétrique et stratigraphique. L'enregistrement était effectué sur des fiches de fait et d'US et les relevés (photos et dessins) réalisés dans la foulée. Les déblais de toutes les structures et couches fouillées (même les couches de démolition) ont tous fait l'objet d'un tamisage systématique grâce à des tamis comportant des mailles de 0,5 cm de diamètre. Le nettoyage et l'inventaire du mobilier ont été menés directement sur le chantier cette année grâce à l'installation d'une station de lavage sur le site (Fig. 19).

Insistons sur le fait que l'exploration a encore été une fois perturbée en 2019 pour des raisons climatiques : il y a eu 7 jours de très forte chaleur sur l'ensemble de la campagne. Les horaires de fouille ont donc été adaptés à la situation.

Les relevés topographiques de la fouille ont été réalisés en fin de chantier (à cause de problèmes de disponibilité du tachéomètre) par Michel Frenzel et Antonin Nüsslein. Un

drone a été utilisé pour la réalisation de photos zénithales et la production de certains relevés. Les différents secteurs de fouille ont également fait l'objet de plusieurs relevé en 3D grâce à cet outil. Cette méthode permet ainsi de disposer d'un document permettant de visionner les différentes étapes de la fouille et les différentes structures une fois le site rebouché (Fig. 20).

Fig. 20. Relevé en 3D de la pièce 6

Afin de préserver les vestiges de ce bâtiment, et avec l'accord du SRA, il a été décidé de remblayer le bâtiment directement après la fouille jusqu'à la deuxième assise conservée des murs. Le public peut donc encore distinguer le plan du bâtiment. Précisons que la berme extérieure, au sud de la pièce 6 (berme 1)(Fig. 5) n'a pas été fouillée afin de laisser un témoin archéologique. Seul le secteur décapé et situé à l'avant du bâtiment est resté ouvert pour que les activités pédagogiques du CIP puissent se poursuivre.

Le post-fouille de cette opération fut singulier car pour réaliser ce rapport final d'opération qui présente l'ensemble des résultats des opérations réalisées depuis 1996 sur le bâtiment B, il a fallu réaliser un important et très long travail de récollement et de mise à niveau des données et des inventaires :

- reprise de toute la documentation de fouille antérieure à 2016 avec mise au propre et aux normes actuelles des relevés et des minutes ;
- recherche des équivalences entre les faits et US anciennes et ceux documentées récemment ;
- reprise de l'étude de l'ensemble du mobilier découvert dans le secteur ;
- réalisation d'un inventaire mobilier complet et unique aux normes établies par le SRA avec réattribution de nouveaux codes inventaire aux objets.

Concernant ce dernier point, précisons que pour simplifier l'attribution des nouveaux numéros d'inventaires aux objets découverts lors des nombreuses opérations réalisées depuis 1996, il a été fait le choix d'attribuer comme numéro d'opération dans les codes mobilier, celui désigné lors de la fouille 2019. Des objets découverts dans les années 2000 possèdent ainsi, par exemple, un code mobilier avec le numéro d'opération de 2019. Cela n'a aucune conséquence puisque toutes les étiquettes et inventaires ont été actualisés, le propriétaire du site est toujours resté le même (CCAB) et l'année de découverte des différents mobiliers est sauvegardée.

Précisons enfin que la numérotation des US est discontinue sur le bâtiment. Cela est lié au fait que les sondages et les fouilles ont été réalisés sur plusieurs années, parfois avec des méthodes d'enregistrement différentes. En outre, lors du post-fouille, la numérotation des faits ou structures a été changé, des numéros ont été réatribués et le système a été harmonisé pour qu'il soit homogène d'un secteur à l'autre. Les structures portent ainsi un code à deux chiffres : "numéro de la pièce"."numéro de la structure dans la pièce". Ainsi la structure 7 de la pièce 3 est dénommée 3.7.

8. Les prélèvements effectués depuis 2017

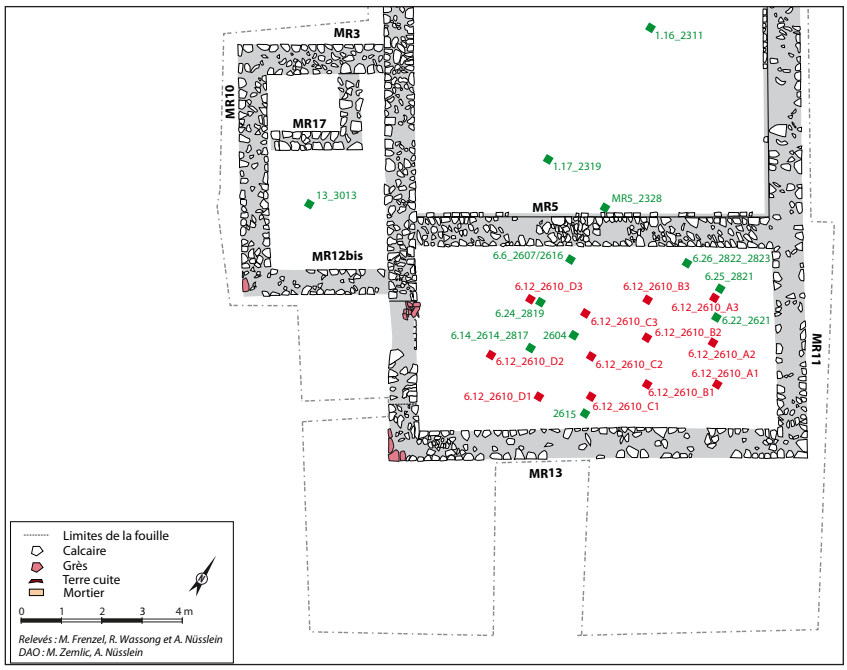

Fig. 21. Localisation des zones de prélèvements. Les numéros correspondent soit au numéro de l'US soit au numéro de la structure_numéro d'US

Fig. 22. Réalisation des prélèvements dans le Fait 6.12

Fig. 23. Réalisation des prélèvements dans le Fait 6.6

Dans le but d'apporter des éléments sur les types de productions agro-pastorales et sur les interactions entre les habitants et l'environnement plusieurs prélèvements ont été effectués dans des structures (voir liste des prélèvements effectués en annexe et localisation Fig. 21). Des prélèvements pour des analyses C14 ont aussi été réalisés afin d'obtenir une datation pour certaines structures.

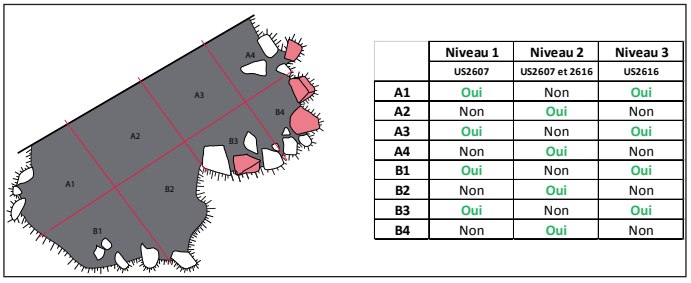

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	US2607	US2607 et 2616	US2616
A1	Oui	Non	Oui
A2	Non	Oui	Non
A3	Oui	Non	Oui
A4	Non	Oui	Non
B1	Oui	Non	Oui
B2	Non	Oui	Non
B3	Oui	Non	Oui
B4	Non	Oui	Non

Fig. 24. Récapitulatif des prélèvements effectués dans le foyer Fait 6.6 en 2017.

Les différents prélèvements réalisés depuis 2017 ont fait l'objet d'un tamisage à partir des conseils d'Emmanuelle Bonnaire (carpologue à Archéologie Alsace). Ainsi, les sédiments ont été tamisés dans une colonne composée d'un premier tamis d'une maille de 4 mm, puis d'un deuxième de 1 mm, puis d'un dernier de 0,4 mm. Au préalable, les prélèvements ont fait l'objet d'une flottation pour récupérer les charbons. Les refus de tamis ont été séchés sur du papier journal, à l'abri du vent et des températures élevées. Le tout a été conditionné en sac minigrip en dissociant les refus de chaque maille de tamis.

En 2017, les prélèvements ont été effectués dans la pièce 6 uniquement. Le premier prélèvement a été effectué au sein de l'US2615 qui est suspecté de correspondre à une

couche composée de torchis (voir plus bas). L'analyse du sédiment (non tamisé) permettra de déterminer la composition de ce probable torchis.

Le deuxième prélèvement a été effectué au sein de l'US2604 qui correspond à une couche de démolition (Fig. 21). Ce prélèvement a été réalisé car la couche comprenait à certains endroits un sédiment organique de couleur très sombre qui contient probablement des écofacts.

Un groupe de prélèvements a été réalisé dans la structure Fait 6.14 (US2614) qui correspond sans doute à une fosse de rejet liée au foyer Fait 6.6. Quatre prélévements ont été réalisés à différents niveaux du comblement. L'objectif est de mener sur ces sédiments des études anthracologiques et carpologiques.

Un autre groupe de prélèvements a été réalisé, sur les conseils d'Alexa Dufraisse (anthracologue au MNHN), dans le sol de circulation Fait 6.12 (US2610) (points rouges sur Fig. 21). L'objectif est de mener sur ces sédiments des études anthracologiques puisqu'ils contiennent des charbons provenant probablement du foyer Fait 6.6.

Un dernier groupe de prélèvements a été réalisé au sein du foyer Fait 6.6. La méthode de prélèvement des sédiments, qui sont destinés à une étude anthracologique, nous a été conseillée par Alexa Dufraisse. Pour chaque carré de fouille (voir méthode de fouille du foyer dans la partie description des structures), trois niveaux ont été distingués (Fig. 24). Les sédiments y ont intégralement récupérés, de manière alternée, selon les carrés et les niveaux, ou passes, de fouilles. Par exemple, dans le carré A1, ce sont les sédiments du niveau 1 et 3 qui ont été récupérés, dans le carré A2, ce ne sont que les sédiments du niveau 2 qui ont été conservés. Le niveau 1 correspond à l'US2607, le niveau 2, à l'interface entre l'US2607 et l'US2616 et le niveau 3 à l'US2616. L'US2611, qui correspond à un niveau de cailloutis et qui ne comprend pas des charbons de bois n'a pas fait l'objet de prélèvements.

En 2018, les faits 6.14 (US 2817) et 6.26 de la pièce 6 (US 2823) ont fait l'objet de prélèvement puisqu'ils contenaient des écofacts (graines). Quelques charbons de bois ont aussi été prélevés dans les faits 6.24 (US 2819) et 6.25 (US 2821) de la pièce 6 pour des datations C14.

En 2019, les faits 6.22 (US 2621) et 6.26 (US 2822) de la pièce 6, les faits 1.16 (US 2311) et 1.17 (US 2319) de la pièce 1 ainsi que l'US 2328 du mur MR5 et l'US 3013, ont fait l'objet de prélèvement puisqu'ils contenaient un peu de charbon.

Les prélèvements effectués n'ont malheureusement pas encore pu faire l'objet d'étude de la part de spécialistes (problèmes de disponibilités). Des solutions sont actuellement recherchées afin de réaliser rapidement l'analyse de tous les prélèvements effectués.

Pour des raisons budgétaires, seuls quatre échantillons ont été envoyés au Poznań Radiocarbon Laboratory pour analyse radiocarbone : US 2328, 2821, 2621 et 2607. Ces US ont été choisies car elles étaient mal datées par le mobilier archéologique ou parce qu'une datation absolue apporterait des informations importantes.

Partie 3

Résultats depuis 1996

L'opération réalisée en 2019 a permis d'achever la fouille du bâtiment B débutée en 1996. Le substrat a été atteint dans l'ensemble des pièces du bâtiment ainsi qu'au sud de ce dernier.

Ce chapitre comprend la présentation de l'ensemble des données acquises sur le bâtiment depuis 1996. Ce qui n'avait pas été fait auparavant et ce qui permet de fournir au lecteur un vision totale des vestiges mis au jour sur l'ensemble du secteur.

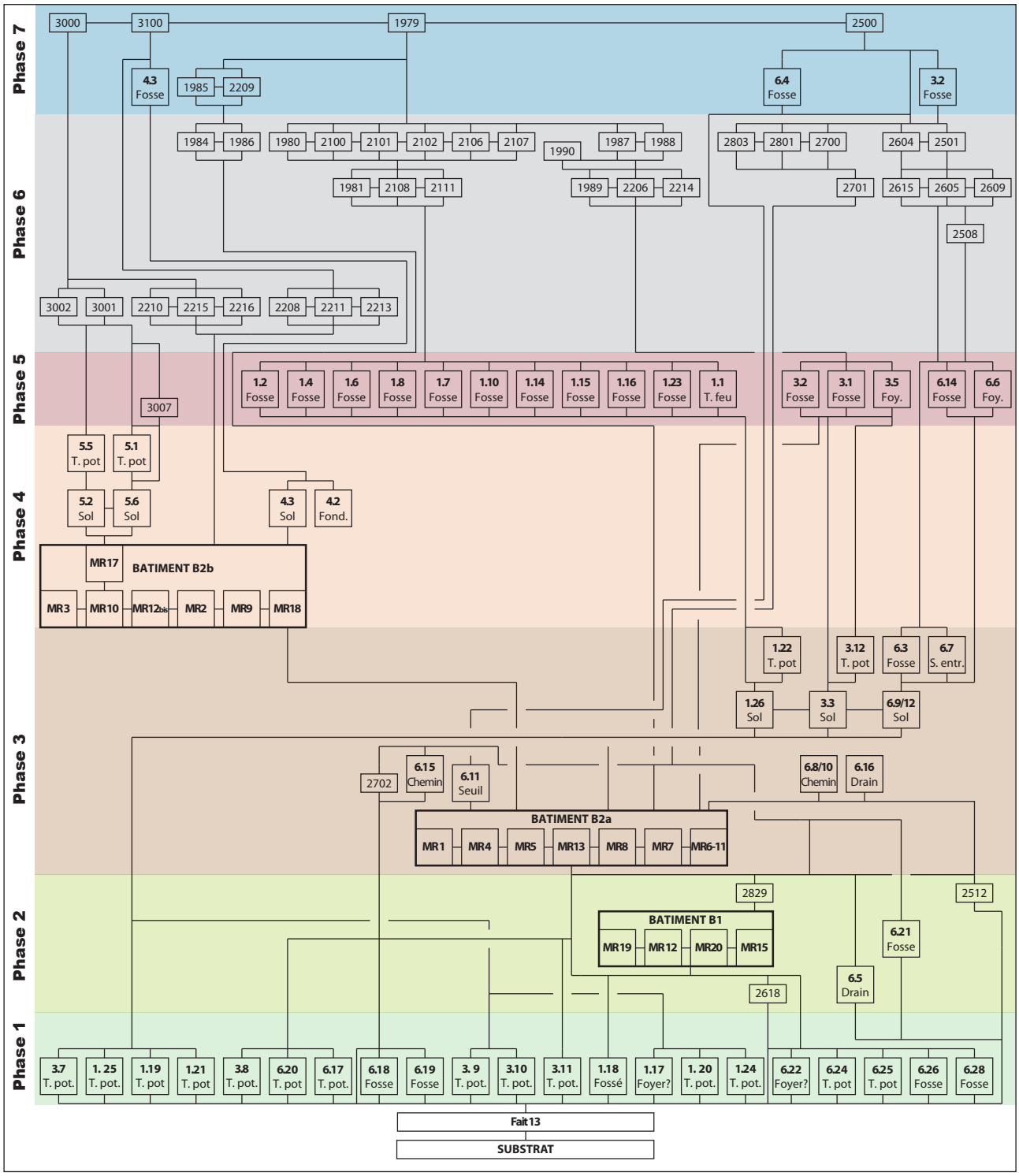

Fig. 25. Diagramme stratigraphique

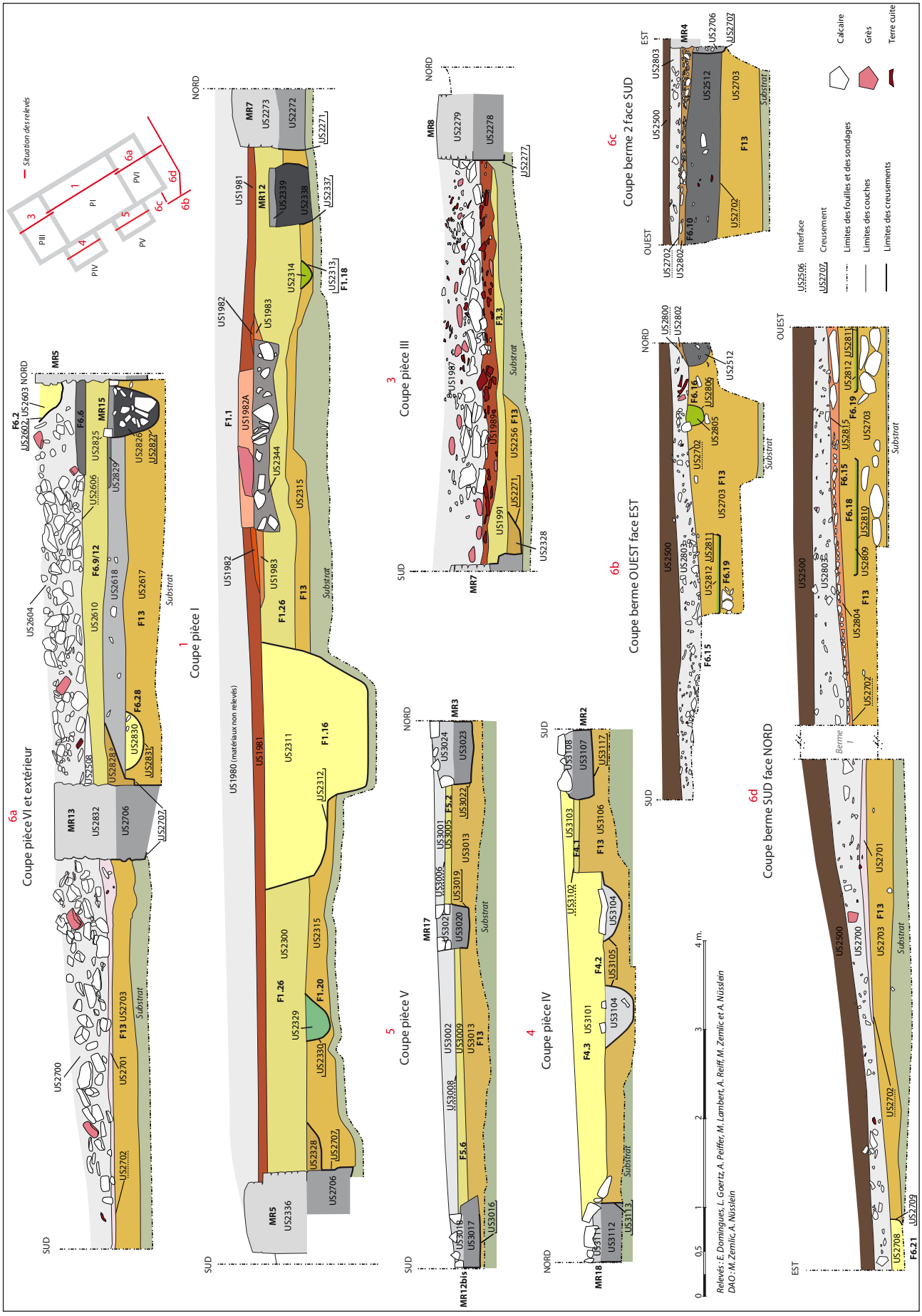

Fig. 26. Coupes stratigraphiques

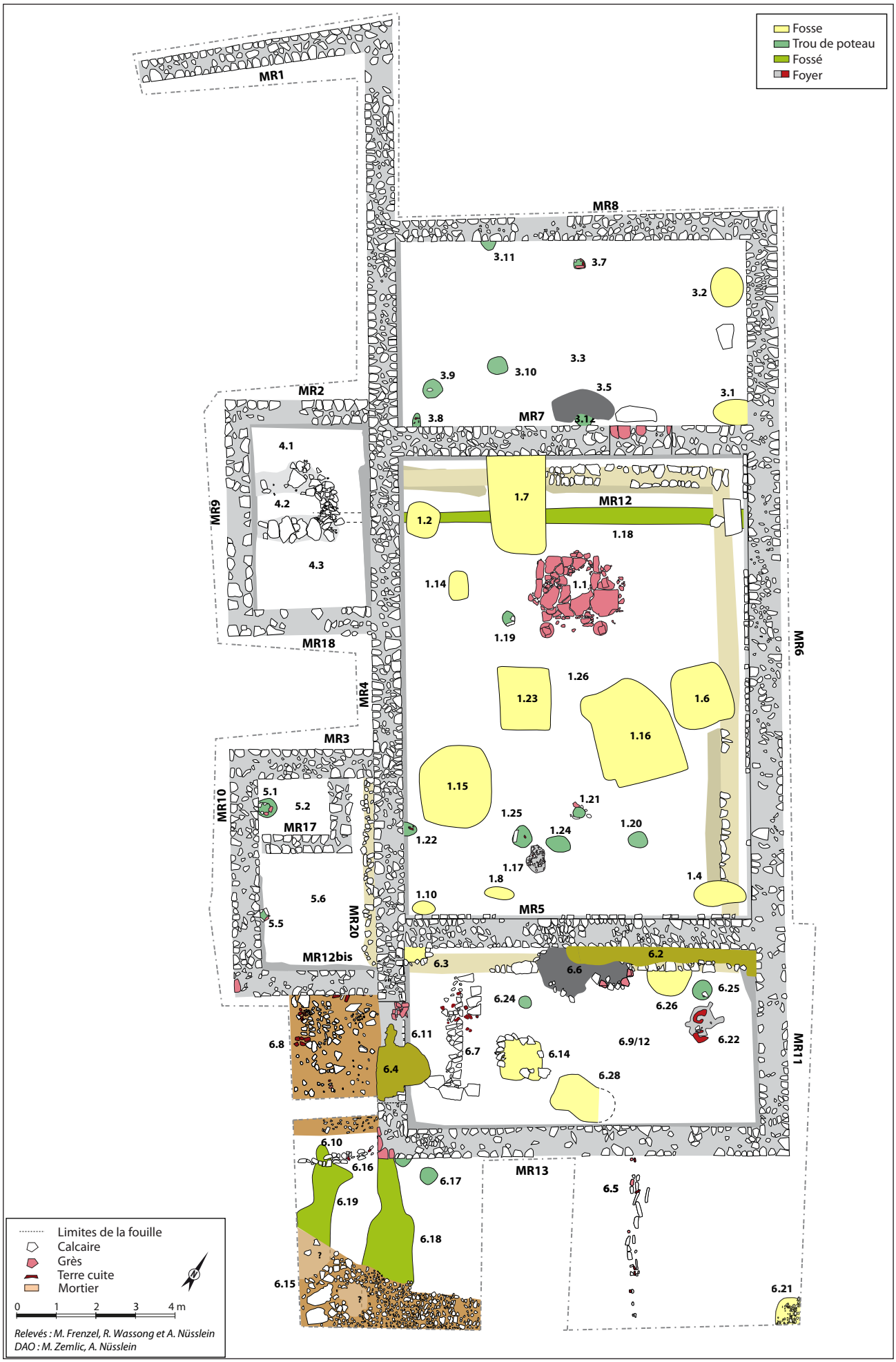

Fig. 27. Localisation de toutes les structures, toutes phases confondues

Dans le but d'une présentation logique, les différentes structures explorées sont regroupées et présentées par phases chronologiques. Le phasage a été établit par l'analyse stratigraphique des différentes couches et faits mis au jour ainsi que par l'étude du mobilier numismatique et céramique (Fig. 25, Fig. 26, Fig. 27). L'étude future du petit mobilier (métallique notamment) permettra peut-être d'affiner la chronologie. Précisons aussi que les deux premières phases d'occupation sont mal datées en raison de l'indigence du mobilier.

1. Le substrat et le fait 13

Avant de décrire les structures et le phasage, il convient d'exposer la nature du substrat et de décrire l'importante couche Fait 13 sur laquelle la quasi-totalité des vestiges est implantée.

1.1. Le substrat

Le substrat du secteur correspond à une argile compacte, relativement humide et hétérogène, de couleur jaune, grise, verte ou rose qui comprend des inclusions de grès rose (Fig. 28 et 30). Il s'agit plus précisément d'un mélange d'argiles issues de la dissolution des calcaires et d'éléments gréseux. Il apparaît généralement dans le secteur de la fouille entre 0,70 et 1,20 de profondeur par rapport à la surface.

1.2. Le Fait 13 : un sol à la longue durée d'utilisation

Hormis dans la partie nord de la fouille, le substrat est intégralement recouvert par le Fait 13. Il s'agit d'une couche de 0,85 à 0,10 m d'épaisseur environ composée d'une argile jaunâtre à grise hétérogène et très compacte par endroits. Elle a été numérotée différemment en fonction de son lieu d'observation mais ses caractéristiques restent semblables (Fig. 26 et 34).

• *US 2703*

Fig. 28. épaisseur du fait 13 reposant sur le substrat argileux dans le secteur 2700 (partie sud de la coupe 6a)

L'US 2703 est située sous les niveaux de démolition apparus au sud du bâtiment B2 (Fig. 28). Sa fouille intégrale, jusqu'au substrat, a permis de constater que cette importante couche, d'une puissance de 0,85 à 0,10 m d'épaisseur environ et se développant en pente, d'ouest en est (sur l'interface US 2702, il existe un dénivelé de 0,65 m d'un bord à l'autre de la fouille dans les secteurs 2700 et 2800),

Dans l'angle nord du secteur 2800, sous le niveau d'apparition des trous de poteaux (voir plus bas), a été découverte, dans la masse du sédiment du Fait 13, une structure constituée d'un tas de pierres (Fig. 29). Réalisé de manière relativement soignée, cet amas de blocs calcaires non taillés, situé au bord du futur bâtiment pose question : s'agit-t-il d'un calage de poteaux ? Aucune trace de creusement n'a été observée et aucun mobilier n'a

été découvert en son sein, mais son origine anthropique est incontestable. La découverte de structures similaires lors des prochaines fouilles permettra peut-être d'interpréter cet aménagement situé à proximité du substrat. D'autant que sous le niveau de circulation Fait 6.15, a été aperçu dans la coupe, un amas d'importants blocs de calcaire (ouest de la coupe 6d sur Fig. 26, Fig. 88).

Enfin, notons que le Fait 13 dans ce secteur recouvre les structures 6.17, 6.18, 6.19 et 6.20.

Fig. 29. Structure en pierre découverte dans le fait 13

Fig. 30. Épaisseur du fait 13 reposant sur le substrat argileux dans le secteur 2800 (coupe 6b)

• *US 2617*

La fouille des niveaux profonds de la future pièce 6 du bâtiment B2 a permis la mise au jour du même niveau d'argile de couleur jaune à gris sombre, compacte, relativement homogène et contenant du charbon, quelques blocs de calcaire épars et du mobilier. Notons encore l'existence d'un terrier qui a traversé le Fait 13 dans ce secteur.

• *US 3013*

L'ensemble des structures de la future pièce 5 du bâtiment B2 est implanté sur l'important niveau composé d'une argile jaunâtre compacte qui atteint dans ce secteur une épaisseur moyenne de 0,30 m.

• *US 3106*

L'ensemble des structures de la future pièce 4 du bâtiment B2 est implanté sur l'important niveau composé d'une argile jaunâtre compacte qui atteint dans ce secteur une épaisseur moyenne de 0,30 m.

• *US 2315*

L'ensemble des structures de la future pièce 1 du bâtiment B2 est implanté sur l'important niveau composé d'une argile jaunâtre compacte qui peut atteindre dans ce secteur une épaisseur de 0,55 m.

• *US 2256*

L'ensemble des structures de la future pièce 3 du bâtiment B2 est implanté sur l'impor-

tant niveau composé d'une argile jaunâtre compacte qui peut atteindre dans ce secteur une épaisseur de 0,40 m. Dans la partie nord de la future pièce, la couche est toutefois très peu épaisse, voir inexistante.

• *Le sondage à l'avant de la pièce 5*

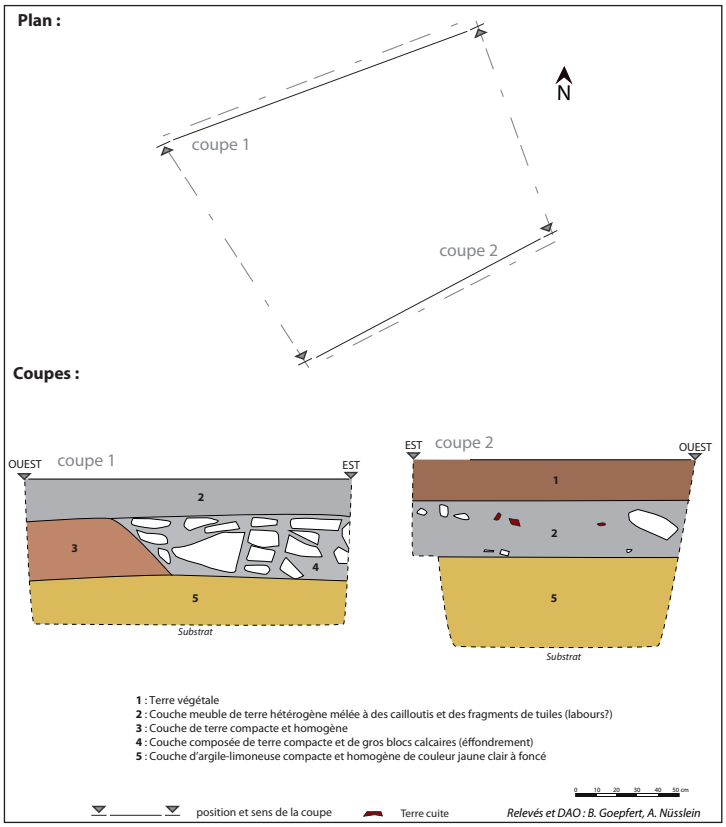

Fig. 31. Plan et coupe du sondage

Fig. 32. Photo de la coupe 1

Fig. 33. Photo de la coupe 2

En 2018, nous avons voulu vérifier si le Fait 13 se prolongeait en dehors des futurs bâtiments B. En outre, nous avons voulu vérifier la profondeur du substrat dans ce secteur. Un sondage d'un peu plus de 2,5 m² a ainsi été réalisé et deux coupes ont été relevées dans le secteur 3400 (Fig. 31 à 33), à l'avant de la pièce 5 du bâtiment (voir localisation sur Fig. 9).

Cinq couches ont pu être distinguées. La première (1) correspond à la couche de terre végétale, d'une épaisseur de 20 à 25 cm environ. La deuxième (2) renvoie à une strate de 30 cm environ où la terre végétale est mélangée à des éléments de démolition, sans doute par l'effet des labours. La troisième couche (3) se compose d'une terre relativement compacte et claire sur laquelle s'appuie un niveau de démolition (4) des bâtiment B d'une épaisseur d'environ 40 cm Ces deux strates ne sont visibles que dans la coupe 1. La dernière couche (5) correspond au Fait 13 découvert au sein et à proximité de la zone fouillée. Notons encore que le substrat apparaît ici à une altitude de 256,69 m NGF alors qu'au sud de la pièce 6, il se situe à une altitude de 255,85 m NGF.

Ce sondage est riche d'enseignements. Il montre que :

- le niveau de démolition du bâtiment B2 s'étale jusqu'à 5 m de celui-ci ;
- le substrat est situé à presque un mètre de profondeur par rapport au sol actuel ;
- le Fait 13, sur lequel repose le niveau de démolition se prolonge bien au-delà du bâtiment B.

• *Hypothèse d'interprétation*

Cette importante couche qui se développe sous les futurs bâtiments et qui adopte la déclivité naturelle du terrain semble résulter d'une accumulation, naturelle (colluvionnement) ou anthropique (recharge), de sédiments argileux réalisée sur une longue période. En témoignent l'amplitude chronologique de l'importante quantité de mobilier qui y a été découverte (du début du Ier s. ap. J.-C. au IIIe, voir IVe s.) et le fait que cette couche recouvre certaines structures. La fouille n'a toutefois pas permis de mettre en évidence différentes US au sein même de cette couche - observation qui aurait permis de comprendre l'évolution chronologique de ce niveau. Le début de sa constitution est en tout cas antérieur à la mise en place des structures en creux des premières phases d'occupation et elle continue à se former après le comblement de ces mêmes structures. La dureté de ce niveau montre aussi qu'il a été probablement fortement utilisé comme sol de circulation pendant toute la période d'occupation du secteur.

L'ensemble de ces éléments montrent que le Fait 13 correspond vraisemblablement à un sol, composé d'une succession de niveaux d'occupation et de circulation, qui s'est constitué et qui a été utilisé tout au long de l'aménagement du secteur.

Les projets d'explorations au cours des prochaines années sur les secteurs voisins devront proposer la réalisation d'une fouille fine de ce niveau, en géolocalisant les objets découverts et ainsi mieux comprendre l'évolution chronologique de cette couche.

Fig. 34. Plan de la Phase 1. Les structures apparaissant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase.

2. Phase 1 : une ou plusieurs occupations entre La Tène et le début de la période romaine (IIe av. J.-C. - Ier s. ap. J.-C.)

Fig. 35. Niveaux profonds en cours de fouille lors de l'opération de 2018

Sous les importants niveaux du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive, ont été mise au jours plusieurs structures profondément enfouies, pour la plupart creusées dans le Fait 13, et presque toutes situées à la même altitude (Fig. 34). Elles présentent un état de conservation médiocre et sont pour la plupart pas ou mal datées. Elles sont toutefois scellées par les aménagements de la phase 2 ou 3 et donc antérieurs à la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Cet aspect, leur morphologie et leur altitude d'apparition similaire, nous invite à classer ces structures dans la même phase d'occupation. Précisons toutefois d'emblée qu'elles ne sont probablement pas toutes contemporaines, mais il est impossible, en raison de l'indigence des indices chronologiques, de les séparer clairement dans des phases distinctes.

2.1. Deux structures de chauffe

• Fait 1.17 : une structure de chauffe ou une fosse

Cette structure est située sous le niveau de sol – Fait 1.26 et a été creusé dans l'US2315. Sa forme est irrégulière et son creusement est en forme de cuvette (US2318) (Fig 36 et 38). Elle est longue de 0,70 m, large de 0,57 m et est conservée sur

Fig. 36. Photographie du Fait 1.17

0,07 m Son comblement est composé de petits fragments de calcaires brûlés et éclatés mêlés à une argile limoneuse grise claire à foncé, hétérogène et meuble, comprenant de la terre cuite, du charbon et des cendres (US2319). Aucune trace de rubéfaction n'y a été repérée. Il pourrait s'agir du fond d'un foyer ou du fond d'une fosse dépotoir remplie de résidus issus d'une structure de combustion.

Le mobilier découvert plaide pour une attribution de cette structure à la période romaine, sans plus de précisions. Malgré qu'elle apparaît sous le niveau d'apparition du bâtiment de la phase 2, son appartenance à cette période n'est pas à exclure.

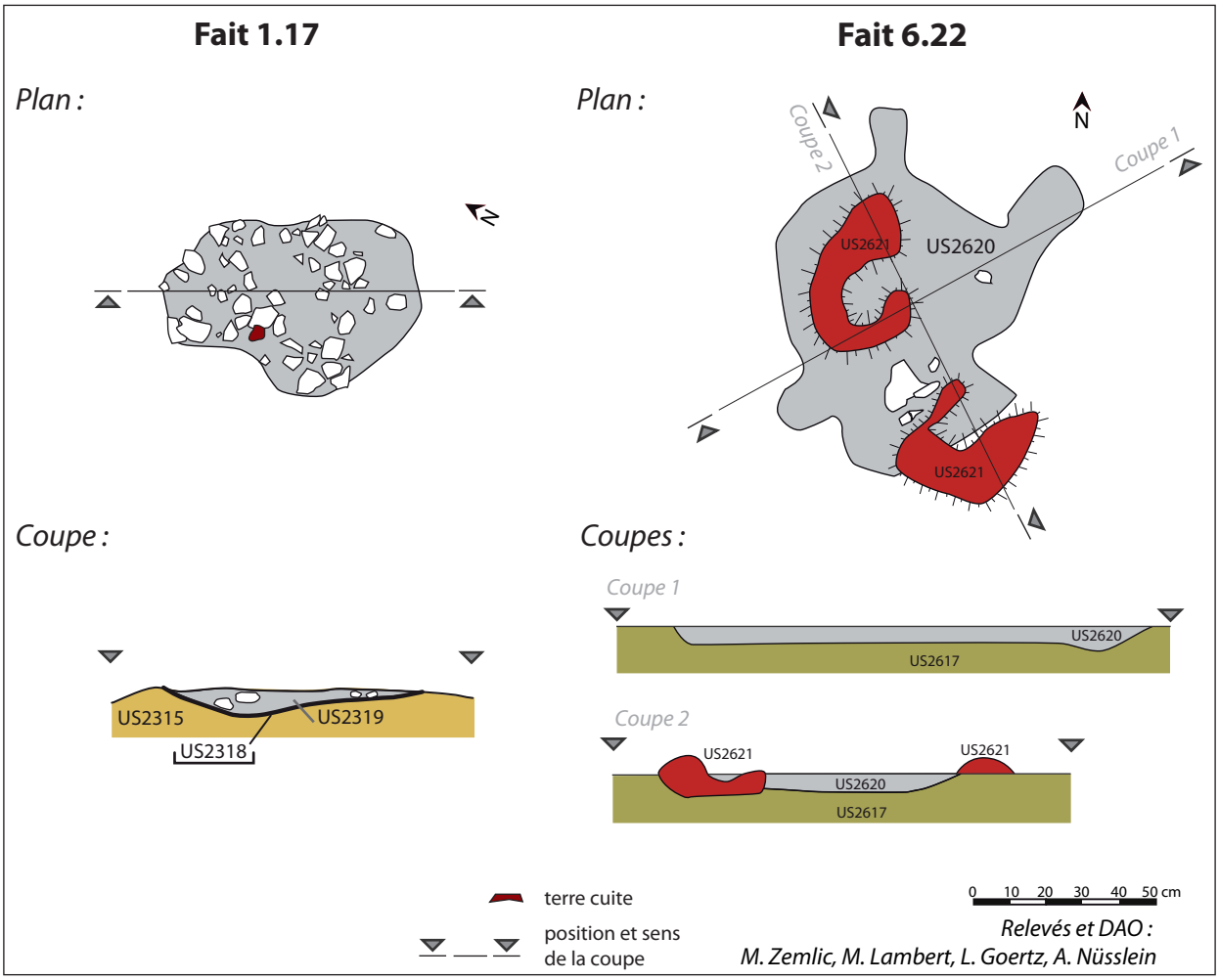

Fig. 38. Relevé des faits 1.17 et 6.22

• *Fait 6.22 : une structure de chauffe*

Ce fait, découvert en 2017, à proximité du mur MR15 du bâtiment B1, correspond à une structure de chauffe, d'1 m² environ (Fig. 37, 38 et 39). Très arrasée par par les constructions postérieures et perturbée par des terriers de courtiliers, elle a fait l'objet d'une fouille en 2018. Elle est composée de deux éléments.

Le premier correspond à une couche informe d'1 m de longueur sur

Fig. 37. Le Fait 6.22 dégagé

Fig. 39. Coupe du Fait 6.22

0,92 m de largeur, composée d'un limon argileux de couleur gris à noir, compact et hétérogène (US2620). Elle contient du charbon de bois, des cendres, quelques blocs de calcaires brûlés et du mobilier (non datant). Cette couche correspond sans doute au fond ou au comblement de la structure de chauffe.

Le second rassemble deux éléments rubéfié (l'un de 0,32 m sur 0,28 m et l'autre de 0,38 m sur 0,34 m) de faible épaisseur, de couleur rouge à orange (US2621). Ils présentent une forme en U et laissent apparaître une ouverte de 0,15 m Il s'agit sans doute des restes de la paroi de la structure.

L'état de conservations de cette structure rend son interprétation difficile : foyer domestique ? four ?

Le mobilier céramique découvert ne permet pas d'attribuer une datation précise à cette structure (période romain sans plus de précision). Une datation radiocarbone suggère toutefois une attribution de cette structure au IIe ou au Ier s. av. J.-C. La structure 6.22 correspondrait donc probablement à l'aménagement le plus ancien du secteur.

2.2. Des fosses, des fossés et un drain

Fig. 40. Fait 1.18 en cours de fouille

• *Fait 1.18 : un fossé*

Sous le niveau de sol Fait 1.26 d'une phase suivante, a été découvert un fossé orienté nord-est – sud-ouest. Observé sur 4,30 m de long, sur une largeur maximale de 0,50 m et sur une hauteur maximale de 0,25 m, son profil est en forme de cuvette (US2313)(Fig. 40 et 42). Coupé par les Faits 1.2 et 1.7, ainsi que par le mur MR19, son comblement se compose d'une argile limoneuse brune foncé à grise, compacte et homogène, qui contient des inclusions de charbons et quelques cailloutis (US2314). La pente du fond de la structure est orientée vers le nord-est.

Il pourrait s'agir d'un fossé de drainage et/ou de délimitation. La céramique découverte plaide pour une datation du comblement au IIe ou IIIe s. Toutefois, il est coupé par le le mur MR19 de la phase 2 et a donc vraisemblablement été mis en place au cours de la première phase d'occupation. La céramique plus récente qui y a été découverte y a probablement été introduite plus tardivement, lors de la mise en place du niveau de sol dans le bâtiment B2.

• *Fait 6.18 : une fosse ou un fossé*

Fossé ou fosse orienté selon un axe nord-ouest - sud-est, conservé sur une profondeur moyenne de 0,05 m, sur une largueur de 1,35 m au maximum et de 0,41 m au minimum (Fig. 39). Le creusement, s'élargissant du nord vers le sud, possède un fond plat et une légère pente du nord vers le sud a pu y être décelée (US2810). Le comblement est composé d'un limon argileux homogène meuble de couleur noir, vert, gris, comprenant de nombreuses inclusions de charbon et du mobilier (US2809) (Fig. 41 et 66). La structure se poursuit sans doute vers le nord et le sud car est elle recoupée par le mur MR13 et le Fait 6.15. La profondeur conservée de la structure indique qu'elle a été fortement érodée.

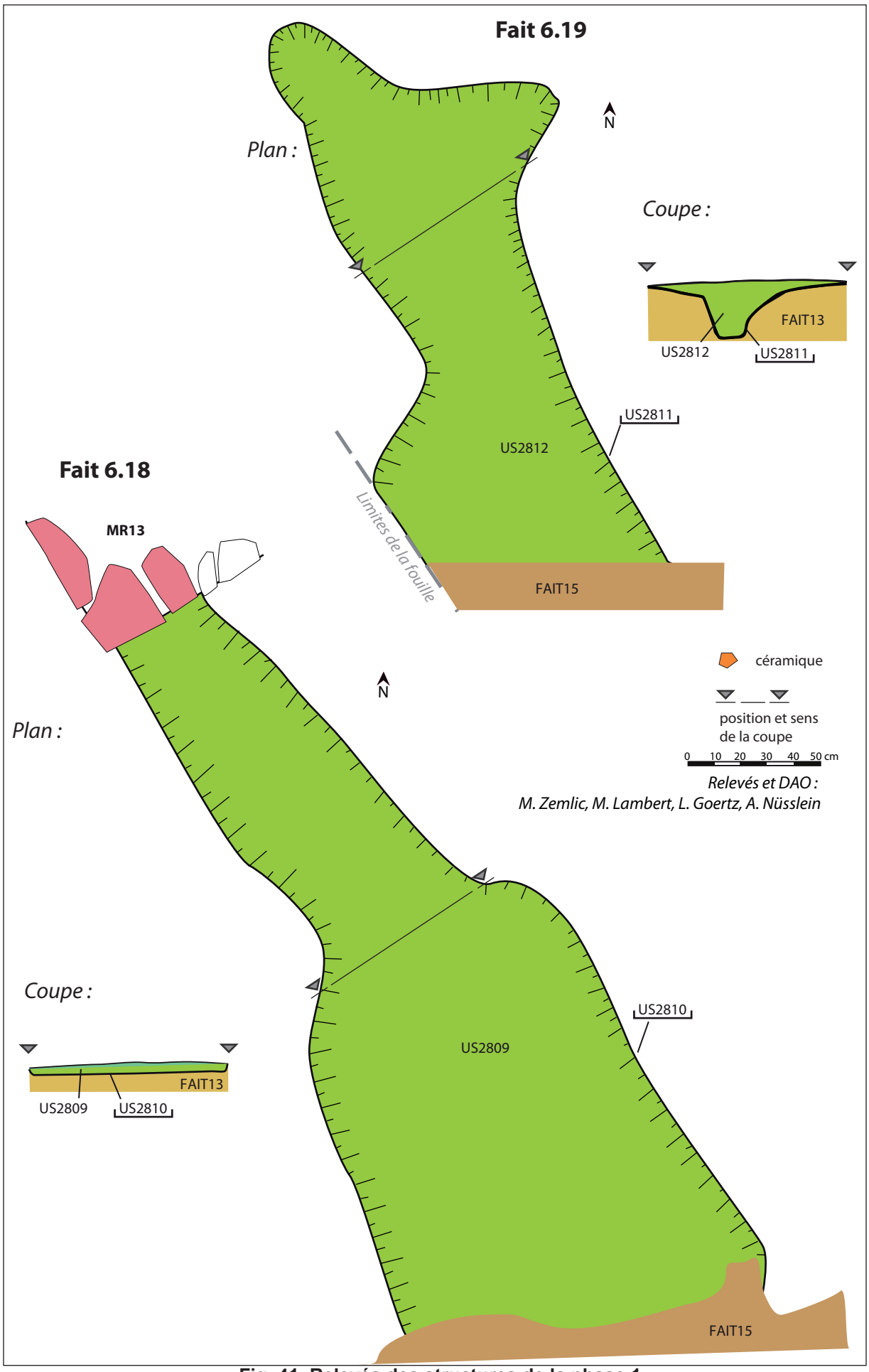

Fig. 41. Relevés des structures de la phase 1

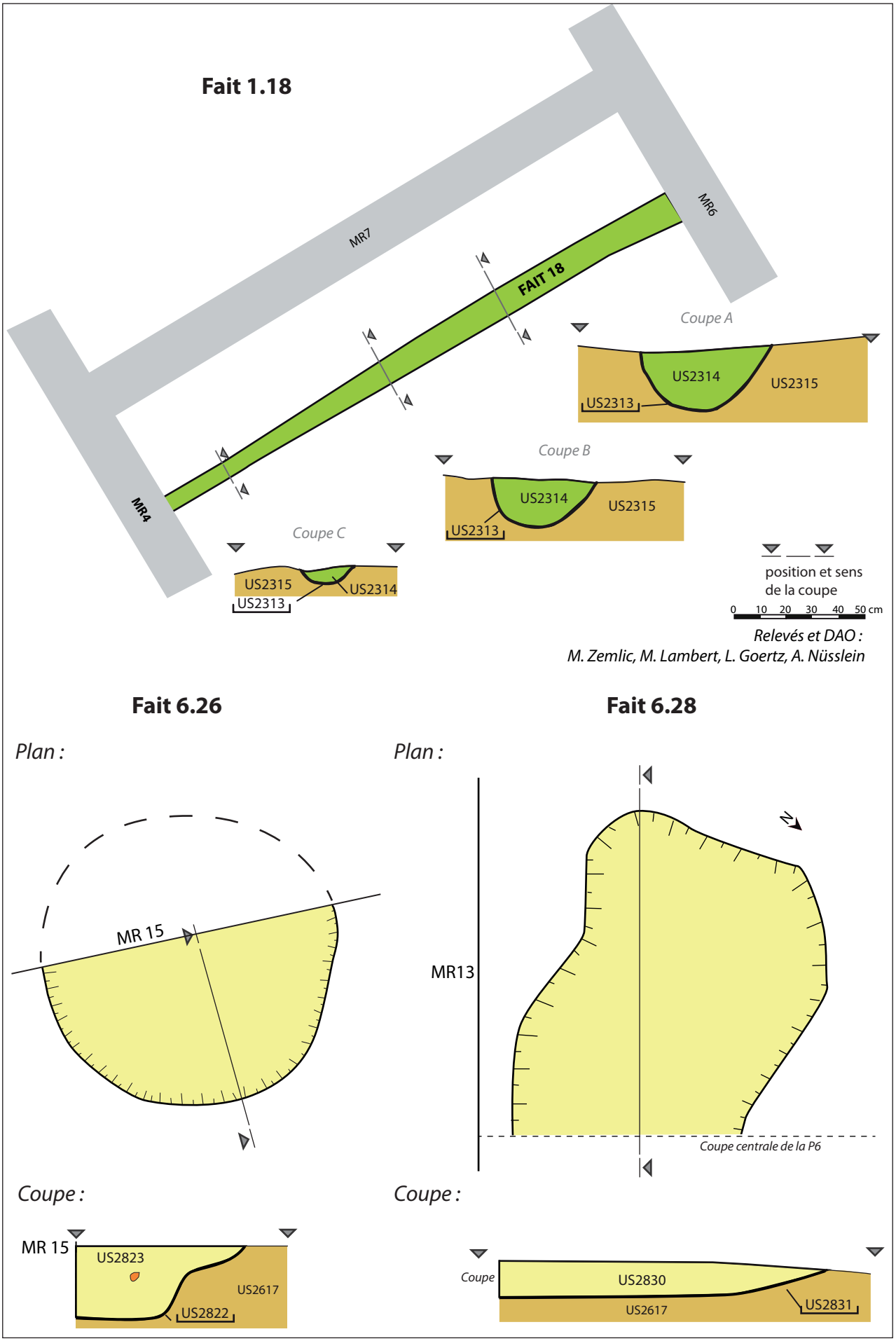

Fig. 42. Relevés des structures de la phase 1

• *Fait 6.19 : une fosse ou un fossé*

Fossé ou fosse orienté selon un axe nord-ouest - sud-est, conservé sur une profondeur moyenne de 0,24 m, sur une largueur de 0,87 m au maximum et de 0,41 m au minimum (Fig. 41, 43, 44 et 66). Le creusement, s'élargissant du nord vers le sud, possède un fond plat et une légère pente du nord vers le sud a pu y être décelée (US2811). Un des tronçons possède néanmoins un profil en V (emplacement d'un poteau ?). Le comblement est composé d'un limon argileux homogène meuble de couleur noire, vert, gris, comprenant de nombreuses inclusions de charbon et du mobilier (US2812). La structure se poursuit sans doute vers le nord et le sud car est elle recoupée par le mur MR13 et le Fait 6.15. Une partie se prolonge aussi en dehors de la zone fouillée. La profondeur conservée de la structure indique qu'elle a été, comme sa voisine, fortement érodée.

L'interprétation de ces deux dernières structures (Faits 6.18 et 6.19), qui sont parallèles, est délicate à réaliser dans l'état actuel de la fouille. S'agit-il de fossés parcellaires ou de drainages ? S'agit-il de fosses d'extraction de matériaux ? Les prochaines fouilles réalisées plus au sud permettront d'apporter de nouveaux éléments de compréhension.

Quoi qu'il en soit, 6.18 est vraisemblablement comblée à la fin du Ier s. ap. J.-C. La structure 6.19 voisine pourrait être comblée à cette même période. Une appartenance de ces deux fossés à la phase 2 n'est donc pas à exclure.

Fig. 43. Fait 6.19 avant fouille

Fig. 44. Fait 6.19 après fouille

• *Fait 6.26 : une fosse*

Creusée dans le Fait 13 (US2617), cette fosse, sans doute circulaire, est coupée et détruite sur sa partie nord par le mur MR15, dont la fondation la traverse (Fig. 42 et 46). Observée sur 0,61 m de long et sur 0,44 m de large (US2822), elle est profonde de 0,25 m. Son fond est plat et son comblement (US2823) est composé d'un limon argileux relativement compact, hétérogène, noir, gris et beige, comprenant des charbons de bois, des fragments de terre cuite, des cailloutis et du mobilier. Cette structure correspond vraisemblablement à une fosse dépotoir, qui d'après le maigre mobilier mis au jour, a pu être comblé entre la fin de La Tène et le tout début de la période romaine.

• *Fait 6.28 : une fosse*

Non vu en plan dans un premier temps mais en coupe, il s'agit d'une fosse, orientée est-ouest, creusée dans le Fait 13 (US2617) et perçue sur 1,20 m de long, sur 1,10 m de large et sur environ 0,20 m de profond (US2831) ((Fig. 42 et 45). Son fond est plat et son comblement (US2830), hétérogène et compact, est composé d'une argile de couleur brun clair à foncé, gris, jaune et orangé, comportant des inclusions de charbon de bois. Ce comblement, très argileux, indique que cette structure correspond peut-être à une fosse de préparation de l'argile. La fosse n'a pas révélé de mobilier datant mais est recouverte par une couche attribuée à la phase 2.

Fig. 45. Fait 6.28, avant (en haut) et pendant la fouille (en bas).

Fig. 46. Fait 6.26, avant (en haut) et pendant la fouille (en bas). On voit le mur du bâtiment précoce qui traverse la structure.

• *Fait 6.5 : un drain*

Dans le secteur 2700, sous les niveaux de démolition, dans le niveau de sol Fait 13 a été découvert, en 2016 un drain orienté nord-sud (Fig. 47, 48 et 49). Fouillé en intégralité en 2017, il est composé d'un creusement en forme de U d'une largueur de 0,35 m à 0,15 m et d'une profondeur de 0,15 à 0,20 m (US 2704) dans laquelle se place une structure, très perturbée, dessinant un canal composé de pierres calcaires, de moellons de grès et de tuiles posées de champs. Le comblement du drain est composé d'un sédiment argileux de couleur noir-gris (US 2705). Des fragments de céramique et de mortier de tuileau ont aussi été découverts dans le drain. Notons que, selon l'inclinaison de la structure (0,19 m de dénivelé entre son départ au bord du mur et la berme), ce drain permettait l'écoulement des liquides (eau ? purin ?) du nord vers le sud (sens naturel de la pente).

Le drain, observé sur une longueur de 4,20 m environ est coupé par le mur MR13 : ce qui indique que sa mise en place est antérieure à la construction du bâtiment B2 lors de la phase 3 et qu'elle peut être rattachée à la phase 1 ou 2 avec le premier bâtiment sur

fondations de pierres (le mobilier découvert ne permet pas de trancher : Haut-Empire sans précision). Il n'a toutefois pas été possible d'établir une relation directe avec ce bâtiment.

Si la fouille de 2016 a permis de voir que la structure semble s'arrêter au niveau de la limite sud de la fouille (elle n'est plus visible dans la coupe de la berme), les explorations de 2017 et 2018 n'ont pas permis de révéler d'où provenait précisément cette structure. Le point d'origine du drain a peut être été détruit lors de la construction du bâtiment B2.

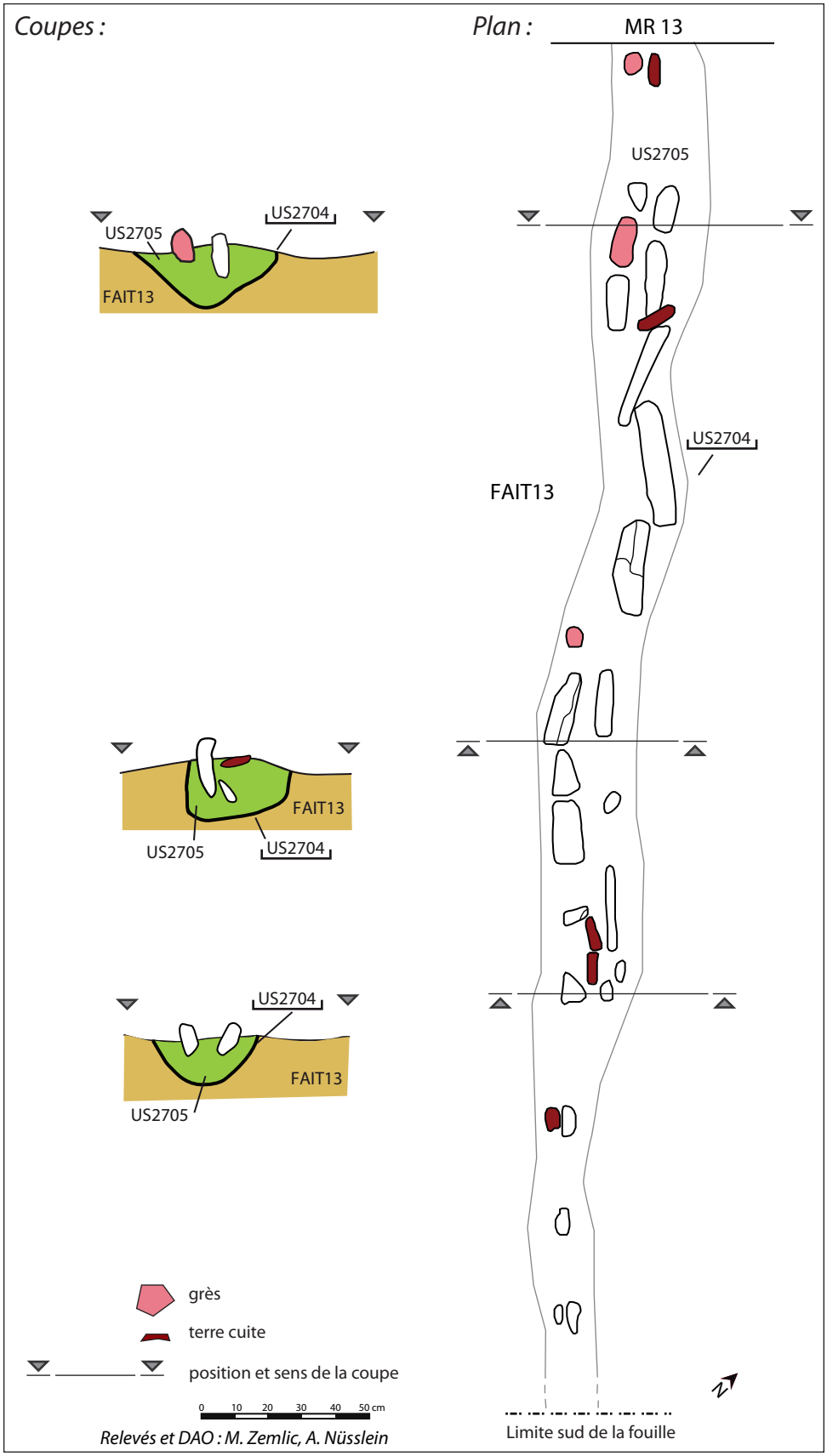

Fig. 47. Plan et coupe du Fait 6.5

Fig. 48. Photos de l'ensemble du Fait 6.5 et du Fait 13 dans le secteur 2700

Fig. 49. Photo de la coupe centrale du Fait 6.5

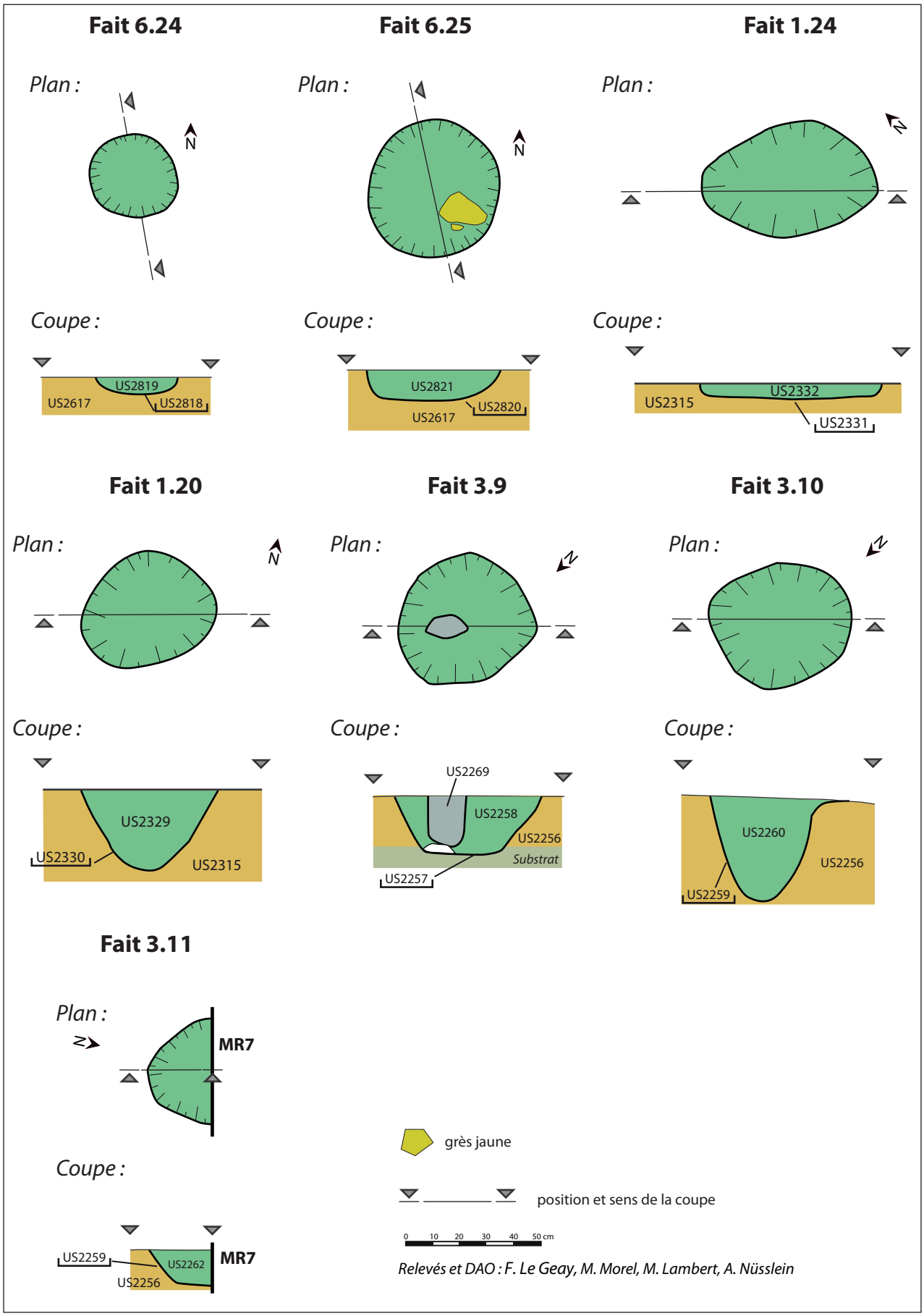

Fig. 50. Trous de poteau de la phase 1

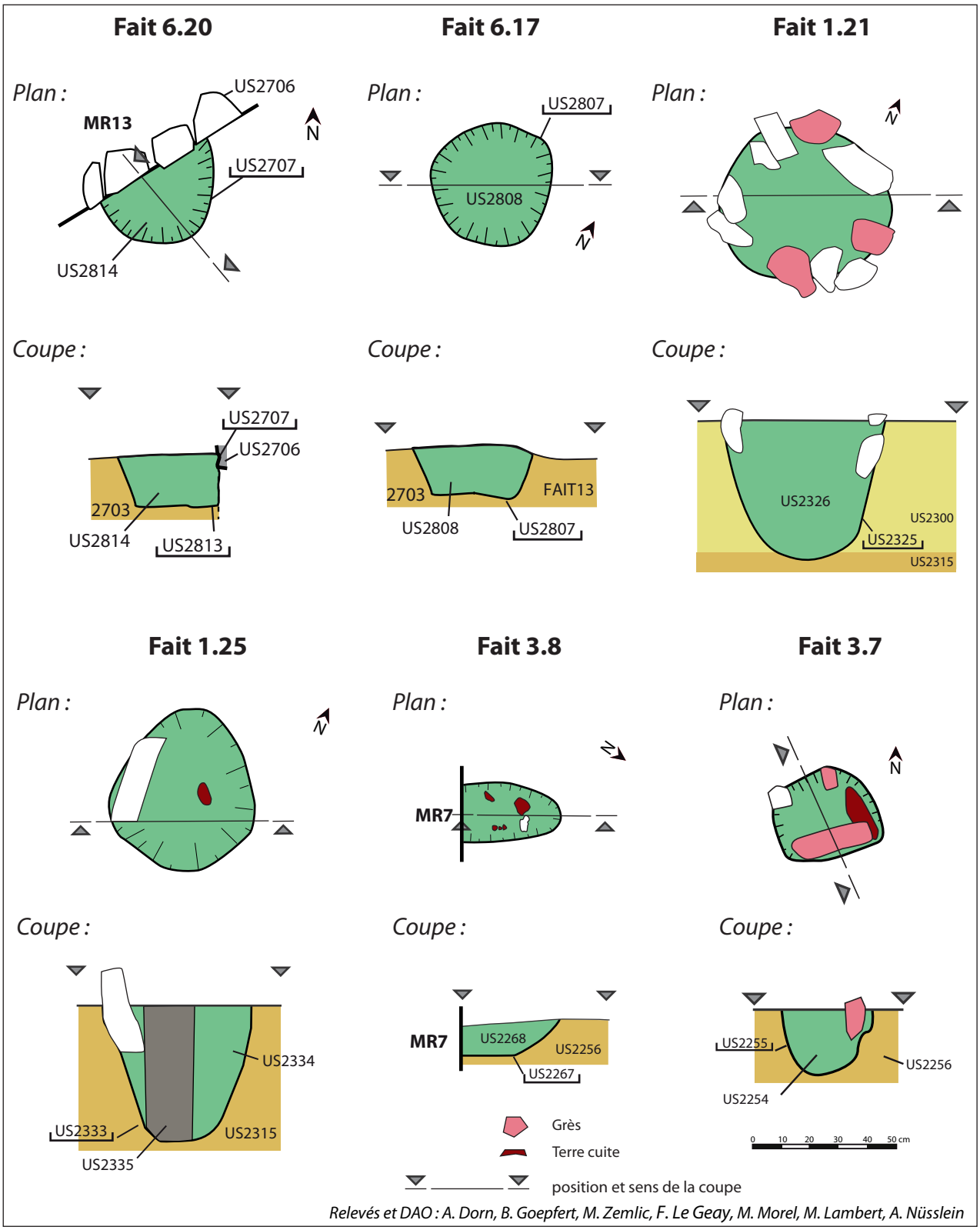

Fig. 51. Trous de poteau de la phase 1

2.3. Une série de trous de poteau

Une série de trous de poteau a été mise au jour (Fig. 50 et 51). Seuls les trous de poteaux 6.24 et 6.25 sont attribués de manière certaine à la phase 1 (car recouverts par un élément de la phase 2 (US2618)). Les autres pourraient appartenir à la phase 2.

• *Fait 1.19 : un trou de poteau*

Sous le niveau de sol – Fait 1.26 a été découvert un trou de poteau ovalaire long de 0,37 m, large de 0,35 m et profond de 0,16 m, qui a été creusé dans l'US2315. Ses parois sont tronconiques et son fond est en cuvette (US2316). Son comblement se compose d'une argile limoneuse brune à grise et de pierres calcaires (situées sur deux des côtés) qui servaient de calage au poteau. (US2317).

• *Fait 1.20 : un trou de poteau*

Sous le niveau de sol – Fait 1.26 a été découvert un trou de poteau ovalaire long de 0,48 m, large de 0,44 m et profond de 0,25 m, qui a été creusé dans l'US2315. Ses parois sont tronconiques et son fond est en cuvette (US2330). Son comblement se compose d'une argile limoneuse de couleur brune à noir, homogène et meuble, qui comporte des inclusions de charbon de bois (US2329).

• *Fait 1.21 : un trou de poteau*

Ce trou de poteau est installé dans la partie sud de la future pièce 1, à mi-distance entre les murs MR4 et MR6. Il est creusé dans le Fait 1.26. Circulaire (diamètre de 0,60 m), il présente des parois tronconiques et un fond en cuvette (US2325). Profond de 0,48 m, il est comblé par une argile, compacte et hétérogène, de couleur brune à grise qui comporte des charbons de bois et des éléments de calages en blocs calcaires et en grès sur la partie supérieure (US2326 = US2346).

• *Fait 1.24 : un trou de poteau*

Sous le niveau de sol – Fait 1.26 a été découvert un trou de poteau mal conservé long de 0,65 m, large de 0,40 m et profond de 0,05 m, qui a été creusé dans l'US2315. Ses parois sont en forme de cuvette et son fond est plat (US2331). Son comblement se compose d'une argile limoneuse de couleur brune, homogène et meuble, qui comporte des inclusions de charbons de bois. (US2332).

La céramique découverte dans cette structure est datée de la période romaine sans plus de précisions.

• *Fait 1.25 : un trou de poteau*

Sous le niveau de sol – Fait 1.26 a été découvert un trou de poteau ovalaire long de 0,55 m, large de 0,47 m et profond de 0,50 m, qui a été creusé dans l'US2315. Ses parois sont tronconiques et son fond est en cuvette (US2333). Son comblement se compose d'une argile limoneuse de couleur brune, homogène et compact, qui comporte des inclusions de charbon de bois et de tuiles, ainsi qu'un bloc de calcaire servant de calage au poteau (US2334). Le négatif du poteau a été perçu dans le comblement (0,17 m de diamètre environ). Il est matérialisé par un limon argileux, meuble et homogène, de couleur noire qui comporte des inclusions de charbon (US2335).

La présence de fragments de tuiles dans le comblement de cette structure permet de l'attribuer à la période.

• *Fait 3.7 : un trou de poteau*

Dans le nord de la futur pièce 3, sous le niveau de sol Fait 3.3, a été découvert un

trou de poteau circulaire d'un diamètre de 0,35 m et d'une profondeur de 0,18 m. Il dispose d'un système de calage en grès (fragment de meule ?), en pierres calcaire et en tuiles. Ses parois sont tronconiques et son fond est concave (US2255). Son comblement se compose d'un limon argileux brun foncé comportant des cailloutis, des petits fragments de tuiles et un peu de mortier (US2254).

La céramique découverte dans cette structure est datée de la période romaine sans plus de précisions.

• Fait 3.8 : un trou de poteau

Dans l'angle sud-ouest de la future pièce 3, sous le niveau de sol Fait 3.3, a été découvert un trou de poteau ovalaire long de 0,35 m, large de 0,20 m et profond de 0,15 m. Il est coupé par le mur MR7, voire appuyé contre. Ses parois sont en forme de cuvette et son fond est plat (US2267). Son comblement se compose d'un limon argileux brun à noir hétérogène et compact comportant des inclusions de cailloutis, de fragments de tuiles et de charbons (US2268).

En raison de sa relation avec le mur MR7, cette structure pourrait éventuellement correspondre au support d'un aménagement particulier, de type échafaudage.

La présence de fragments de tuiles dans le comblement de cette structure permet de l'attribuer à la période.

• Fait 3.9 : un trou de poteau

Dans partie ouest de la future pièce 3, sous le niveau de sol Fait 3.3, a été découvert un trou de poteau circulaire d'un diamètre de 0,45 m et d'une profondeur de 0,25 m. Ses parois sont tronconiques et son fond, qui comporte une pierre calcaire, est plat (US2257). Son comblement se compose d'une argile limoneuse jaunâtre foncé à brune, homogène et compact. Des inclusions de charbon et de terre cuite y ont été repérées (US2258). Le négatif du poteau (diam. max. : 0,15 m) est visible et est matérialisé par une couche argilo-limoneuse grise foncé comportant des inclusions de charbons (US2269).

• Fait 3.10 : un trou de poteau

Dans partie ouest de la future pièce 3, sous le niveau de sol Fait 3.3, a été découvert un trou de poteau ovalaire, long de 0,55 m, large de 0,45 et profond de 0,38 m. Ses parois sont tronconiques et son fond est concave (US2259). Son comblement se compose d'une argile limoneuse jaunâtre foncé à brune, homogène et compact. Des inclusions de charbon y ont été repérées (US2260).

• Fait 3.11 : un trou de poteau

Dans partie ouest de la future pièce 3, sous le niveau de sol Fait 3.3, a été découvert un trou de poteau circulaire d'une diamètre de 0,38 m et profond de 0,12 m. Il est coupé par MR8. Son profil est en cuvette et son fond est plat (US2261). Son comblement se compose d'une argile limoneuse jaunâtre foncé à brune, homogène et compacte. Des inclusions de charbon y ont été repérées (US2262).

• Fait 6.17 : un trou de poteau

Trou de poteau de 0,42 m de diamètre, conservé sur un profondeur de 0,18 m Le fond

du creusement (US 2807) est en forme de U et aucun négatif de poteau n'a été découvert. Le comblement (US2808) est composé d'un limon gris clair meuble et hétérogène comprenant des cailloutis de calcaire et de grès, du gravier, de la tuile concassée, du charbon, et du mobilier.

La céramique découverte dans cette structure est datée de la période romaine sans plus de précisions.

• *Fait 6.20 : un trou de poteau*

Trou de poteau de 0,43 m de diamètre, conservé sur un profondeur de 0,17 m, recoupé par la fondation du mur MR13. Le fond du creusement (US 2813) est en forme de U et aucun négatif de poteau n'a été découvert. Le comblement (US2814) est composé d'un limon gris clair meuble et hétérogène comprenant des cailloutis de calcaire et de grès, du gravier, de la tuile concassée, du charbon, et du mobilier.

La céramique découverte dans cette structure est datée de la période romaine sans plus de précisions.

• *Fait 6.24 : un trou de poteau*

Trou de poteau de 0,21 m de diamètre, conservé sur un profondeur de 0,08 m. Le fond du creusement (US 2818) est en forme de U et aucun négatif de poteau n'a été découvert. Le comblement (US2819) est composé d'un limon argileux relativement meuble, hétérogène, de couleur noir à gris et comprend du charbon de bois.

• *Fait 6.25 : un trou de poteau*

Trou de poteau de 0,49 m de diamètre, conservé sur un profondeur de 0,12 m. Le fond du creusement (US 2820) est en forme de U et aucun négatif de poteau n'a été découvert. Néanmoins, des pierres de calage en grès jaune ont été découvertes au fond de la structure. Le comblement (US2821) est composé d'un limon argileux relativement meuble hétérogène, noir à gris, comprenant des morceaux de torchis et du charbon de bois.

Une datation radiocarbone permettrait d'attribuer cette structure au Ier s. av. J-C. ou au Ier s. ap. J.-C. La céramique découverte est datée de la période romaine sans plus de précisions.

Fig. 52. photo du niveau d'apparition du Fait 1.19 (en haut) et photo de la coupe (en bas).

Fig. 53. photo de la coupe du Fait 1.20.

Fig. 54. photo du niveau d'apparition du Fait 1.21.

Fig. 55. photo de la coupe du Fait 1.25.

Fig. 56. photo du Fait 3.7.

Fig. 61. photo du niveau d'apparition du Fait 3.8 (en haut) et photo de la coupe (en bas).

Fig. 62. photo de la coupe du Fait 3.9.

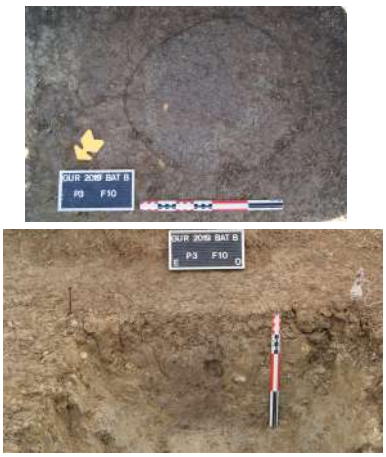

Fig. 63. photo du niveau d'apparition du Fait 3.10 (en haut) et photo de la coupe (en bas).

Fig. 64. photo du niveau d'apparition du Fait 3.11 (en haut) et photo de la coupe (en bas).

Fig. 57. photo du niveau d'apparition du Fait 6.17 (en haut) et photo de la coupe (en bas).

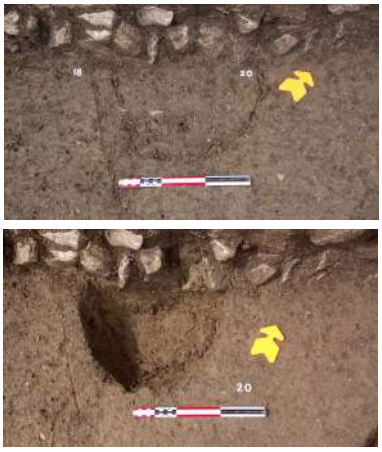

Fig. 58. photo du niveau d'apparition du Fait 6.20 (en haut) et photo de la coupe (en bas).

Fig. 59. photo du niveau d'apparition du Fait 6.24 (en haut) et photo de la coupe (en bas).

Fig. 60. photo du niveau d'apparition du Fait 6.25 (en haut) et photo de la coupe (en bas).

2.4. Synthèse de la phase 1

Cette première phase d'occupation est délicate à cerner. Seuls les trous de poteau 6.24 et 6.25, le foyer 6.22 et les fosses 6.26 et 6.28 appartiennent clairement à la première phase. Les autres faits pourraient, en l'absence de mobilier et d'arguments stratigraphiques probants, appartenir à la phase 2.

Les structures attribuées de manière certaine à la phase 1 présentent dans leur com-

blement des éléments de datations allant du IIe s. av. J.-C. au Ier s. ap. J.-C. Les structures ne sont donc vraisemblablement pas toutes contemporaines. S'il est difficile de déterminer des séquences, ont peut néanmoins noter qu'il existe une première occupation certaine entre la fin de la période gauloise (structures 6.22, 6.25 et 6.26, mais aussi Fait 13) et le début de la période romaine. L'existence d'une phase exclusivement laténienne n'est toutefois pas à écarter. Entre cette période et la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. (début probable de la phase 2), d'autres séquences d'occupations peuvent être envisagées avec le structures dont l'attribution à la phase 1 n'est pas certaine. L'extension future de la fouille permettra peut-être d'en savoir d'avantage sur les occupations regroupées par défaut au sein de cette phase 1.

La fonction des différents trous de poteau attribués de manière certaine ou non à la phase 1 est difficile à déterminer : fonction architecturale (bâtiment) ? Éléments de délimitation ? Supports d'aménagement particuliers ? Il est en outre difficile de distinguer un plan de bâtiment ou tout autre aménagement (on peut toutefois noter un alignement de 5 poteaux : 3.11, 3.10, 1.19, 1.25 et 6.24). Quoi qu'il en soit, ces trous de poteau ne sont peut-être pas contemporains et pourraient appartenir à plusieurs bâtiment ou aménagements.

Malgré ces lacunes, les différentes structures mises au jour montrent que le secteur est déjà occupé et aménagé avant la construction du premier bâtiment sur fondations de pierres. La nature de cette, ou plutôt, de ces occupations est toutefois difficile à saisir.

Enfin, il est aussi intéressant de constater que les fossés 1.18, 6.18 et 6.19 et le drain 6.5 (si ces trois derniers appartiennent vraiment à la première phase) présentent des orientations qui sont similaires à celles des bâtiments en pierre qui seront édifiés au cours des phases suivantes. On peut donc estimer que la structuration de l'espace dans ce secteur du site est sans doute le même tout au long de sa longue période d'occupation.

Fig. 67. Dans le secteur de la pièce 3 du bâtiment B2, les structures sont implantées directement dans le substrat (couleur verte et pierres calcaires). Le Fait 13 est peu épais dans cette zone (couleur jaunâtre à beige).

Fig. 66. Les trous de poteaux et fossés ou fosses dans le quart sud-ouest de la fouille.

Fig. 65. Le Fait 13 dans la future pièce 6 du bâtiment B2. On perçoit les différentes structures de la phase 1.

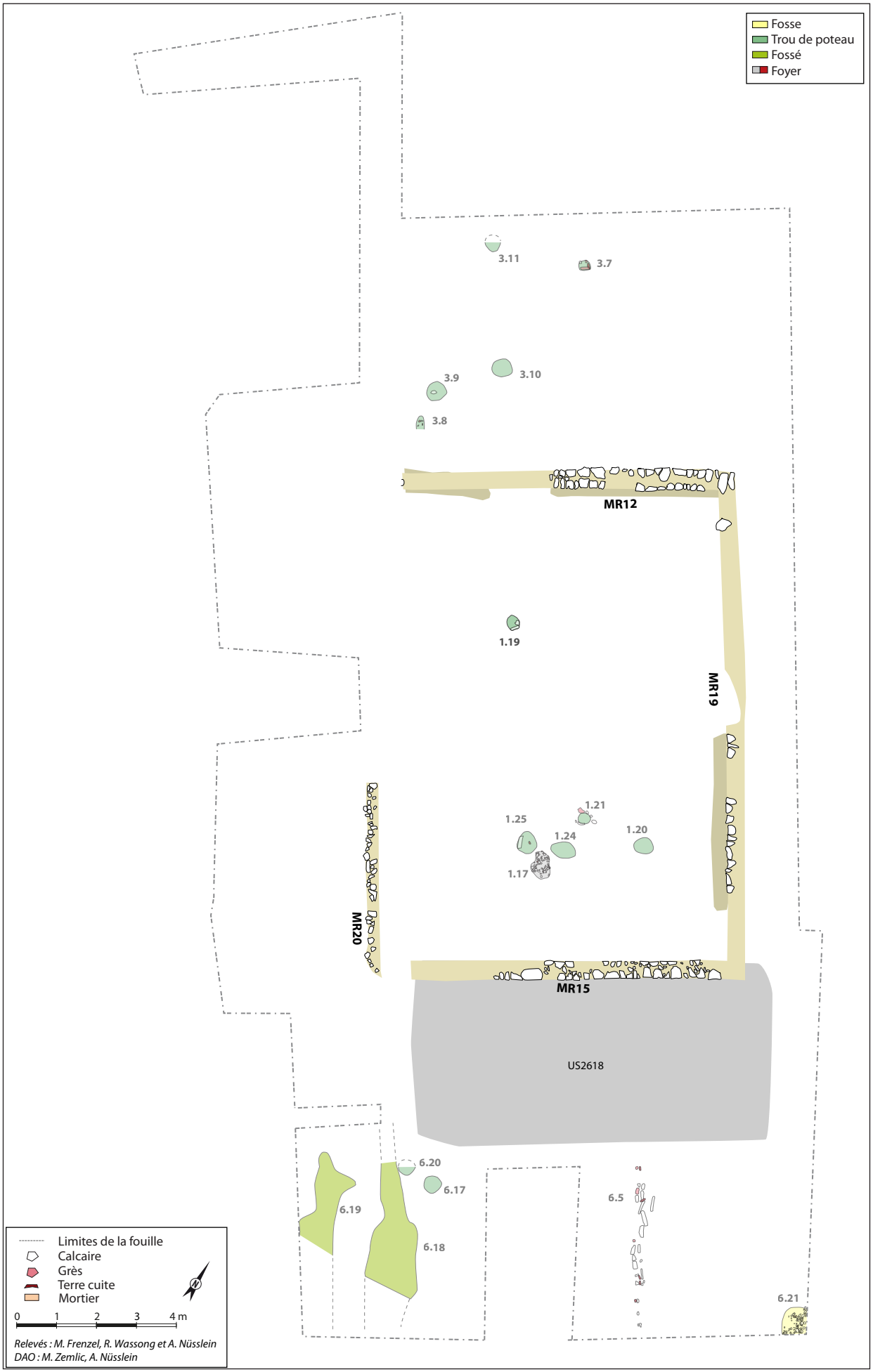

Fig. 68. Plan de la Phase 2. Les structures apparaissant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase

3. Phase 2 : Un premier bâtiment sur fondation maçonnée - Bâtiment B1 (dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. au plus tard)

Les fouilles récentes ont permis de mettre au jour les vestiges d'un premier bâtiment sur fondations de pierre qui avait déjà été mis en évidence dans les années 1990. Ce bâtiment et l'occupation qu'il abritait ont été fortement perturbés par la construction de l'important bâtiment B2 de la phase 3.

3.1. Le bâtiment B1

Les sondages réalisés depuis les années 1990 ont permis de constater l'existence, sous le bâtiment B2, d'un mur appartenant à une première bâtisse sur fondations maçonnées. Les fouilles réalisées depuis 2016 ont permis de découvrir les autres murs appartenant à ce bâtiment et de percevoir son plan (Fig. 69 à 79)(voir dimensions des murs en annexe 4).

Plusieurs coupes ont été réalisées dans les murs et l'intégralité des tranchées de fondation ont été vidées afin de récupérer du mobilier datant.

Ce premier bâtiment maçonné est fortement altéré par la construction du bâtiment de la phase suivante. Le mur ouest (MR20) est presque entièrement détruit (seul subsiste un petit morceau de fondation dans la future pièce 5 apparu à 0,40 m sous la première assise du mur MR4) par la construction du mur MR4 (bâtiment B2) qui est édifié selon le même tracé. Les élévations des autres murs ne sont pas toujours conservées et seules subsistent les fondations dans de nombreux endroits.

Il s'agit d'un bâtiment de forme rectangulaire (12,84 x 9,30 m) qui dispose d'une superficie utile (entre les murs) estimée à environ 97 m² (la paroi ouest étant dégradée, il est difficile de percevoir exactement la superficie interne du bâtiment). Ses quatre murs sont vraisemblablement chaînés : MR12, 15, 19 et 20. Aucune entrée n'a pu être mise en évidence.

Les quatre murs disposent d'une morphologie similaire : ils sont construits en *opus caementicium.* La maçonnerie, relativement soignée, est réalisée à partir de blocs calcaires, grossièrement taillés, liés par un mortier de chaux relativement fin de couleur jaune foncé. Le blocage situé entre les parements est composé de petits blocs de calcaire non taillés et de mortier. Les élévations sont conservées sur deux assises au mieux et sur une hauteur maximale de 0,25 m. La largeur des murs, est comprise entre 0,45 et 0,50 m. Aucun revêtement n'a été repéré contre les parois des murs.

Les murs sont construits sur une tranchée de fondation, creusées dans le Fait 13, dont la profondeur (entre 0,35 à 0,45 m) et la morphologie varie. Elle est remplie de cailloutis et de blocs de calcaire de différentes tailles, non taillés et disposés de manière aléatoire ou de champs (MR19), qui forment un radier compact. Les blocs sont mêlés à un limon-argileux brun, noir ou gris compact et homogène. La fondation de MR19 et MR12 est parfois plus large que la largeur du mur en élévation (elle dépasse de 0,30 m dans la partie sud de MR19)

Les bâtisseurs ont adapté le bâtiment à la déclivité du terrain : le mur nord est situé à une altitude plus élevée que le mur sud (il existe 0,55 m de différence de niveau entre la première assise des deux murs)(Fig. 75).

Concernant les éléments de datation, très maigres, provenant du comblement des tranchées de fondations, l'US3026 a révélé du mobilier de la fin du Ier s. ap. J.-C. et du IIe s. ap. J.-C. Nous reviendrons plus bas sur la datation de cet édifice.

Fig. 70. Fondations du mur MR15 (coupe B)

Fig. 72. Fondations du mur MR12 (coupe D). On distingue MR7 de la phase 3 sur la droite.

Fig. 73. Fondations du mur MR19 (et non MR15 comme sur la photo) (coupe C).

Fig. 69. Face sud du mur MR15 et de ses fondations

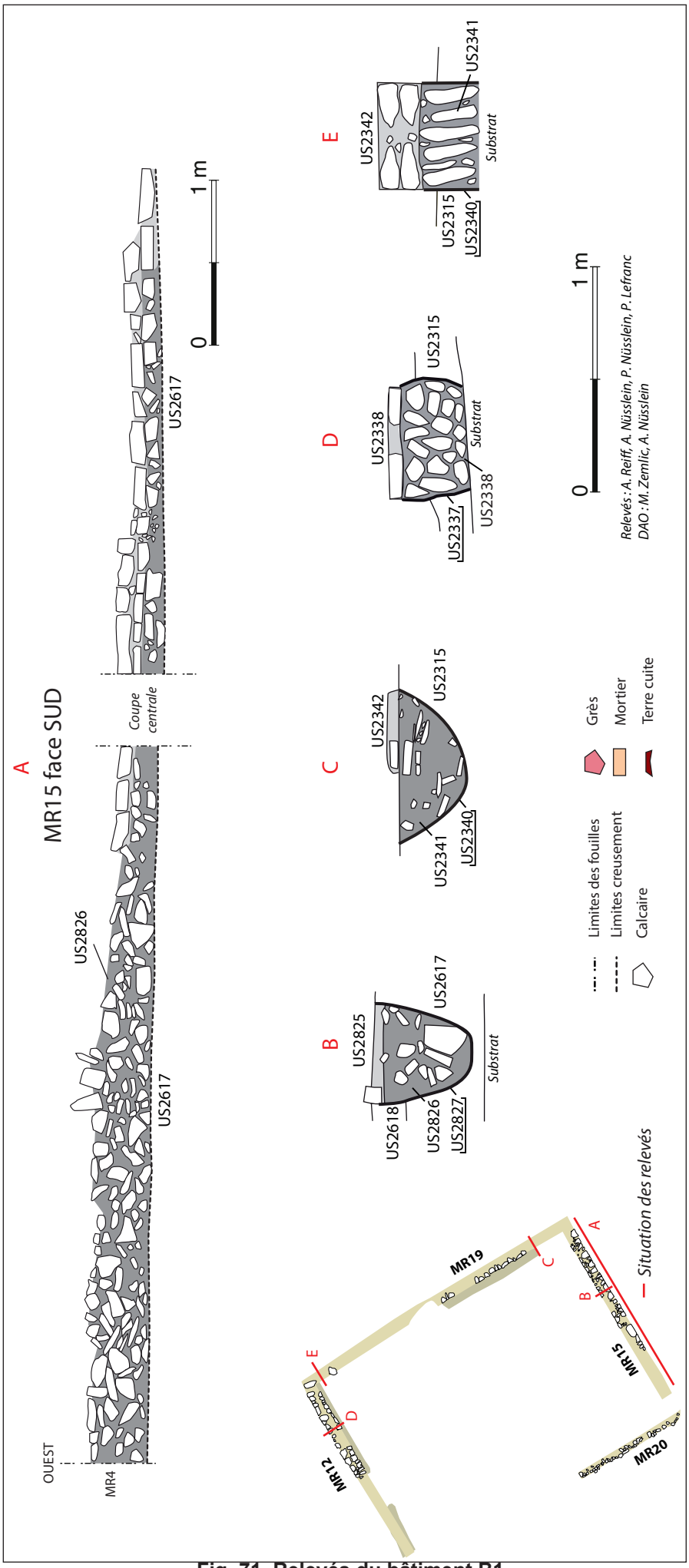

Fig. 71. Relevés du bâtiment B1

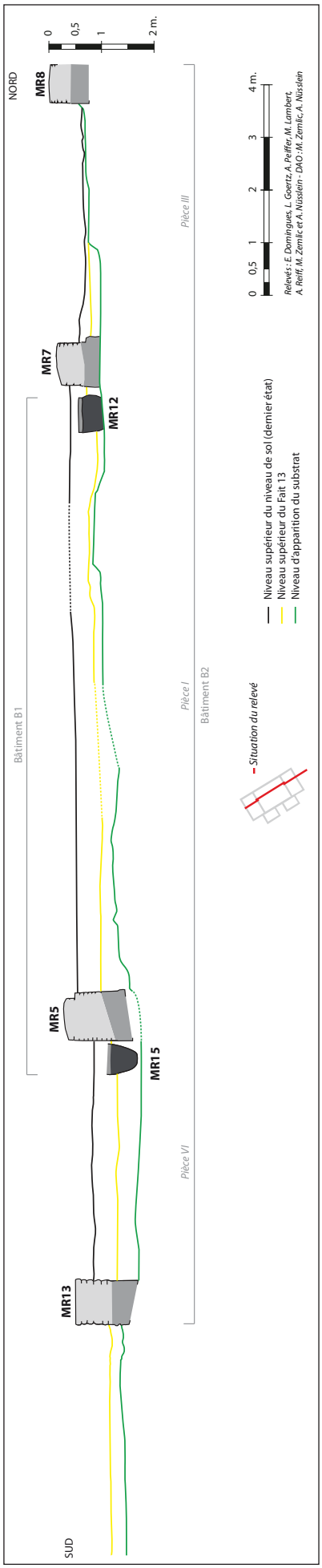

Fig. 75. Coupe topographique nord/sud simplifiée du secteur fouillé

Fig. 74. Mur MR15

Fig. 78. MR20 sous MR4

Fig. 76. Mur MR19

Fig. 77. Mur MR12

Fig. 79. Vue aérienne du bâtiment B1 (le mur MR20 n'était pas encore dégagé en 2018 lors de la prise de la photo).

3.2. Autres éléments de la phase 2

• US2618 : un niveau plusieurs fois remanié

Dans l'emprise de la future pièce 6 du bâtiment B2, le Fait 13 et les structures de la phase précédente étaient recouvertes par un niveau compact et hétérogène de couleur noir, gris et brun sombre, d'une épaisseur de 0,20 m en moyenne (Fig. 80 à 82). Repéré uniquement dans cette zone, il est composé d'un sédiment limoneux et argileux remanié, comportant des tuiles, des blocs de calcaire, du mortier, du charbon et du mobilier mélangés. La plupart de ces éléments se trouvent sur le haut de la couche. La présence d'importantes poches d'argiles a aussi été constatée.

Les caractéristiques de cette couche, dans laquelle sont installées les fondations du mur MR15, montrent qu'elle correspond peut-être à la partie supérieure du Fait13 qui semble avoir été remaniée par différents événements. A partir des éléments relevés, un scénario peut être proposé. Dans un premier temps, lors de la phase 2, cette partie du Fait 13 est transformée en un niveau d'occupation extérieur (ce qui expliquerai la couleur sombre et l'aspect organique de la couche) lié au bâtiment B1. Dans un second temps, lors de la démolition de ce bâtiment, ce niveau est chargé par les restes de la bâtisse (ce qui explique la présence de moellons et de tuiles dans le niveau). Enfin, lors de la construction du bâtiment B2, il est nivelé et égalisé sur l'emprise de la future pièce 6. Les poches d'argile constatées pourraient en effet constituer des remblais permettant d'égaliser le niveau afin de préparer la mise en place du futur sol de circulation de la phase suivante. Cette argile pourrait aussi avoir appartenu à l'élévation de l'édifice précoce. Néanmoins, son aspect ne rappelait pas celle du torchis.

La datation du mobilier receuilli dans cette couche est comprise entre la fin du Ier s. ap. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C.

Fig. 80. Vue d'ensemble de la couche US2618

Fig. 81. US2618 en cours de fouille. On y distingue les poches d'argiles compactes le long du mur.

Fig. 82. Coupe centrale dans la pièce 6. On perçoit le mur MR15 qui transperce la couche 2618 (couche sombre) sur le haut de la coupe ainsi que le Fait 13

• US 2829 : un petit niveau de démolition

Contre la paroi sud du mur MR15 a été décelée une fine couche de démolition, de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur (Fig. 26, Fig. 82). Elle se compose de mortier et de cailloutis piégés dans un sédiment limoneux-sableux de couleur jaune à beige. Ce niveau appartient sans aucun doute à la phase de démolition et de récupération du mur MR15.

• US2512 : un niveau de remblais ?

En 2016, en fouillant le Fait 6.4, a pu être observé, de manière très limitée, sous le niveau de circulation Fait 6.8, au sud-ouest du bâtiment B1, une couche compacte, argileuse, de couleur brun sombre (Fig. 26, 83 et 84). En 2017, en fouillant le Fait 13 dans le secteur 2800, cette couche a pu être observée, toujours de manière limitée, sur 0,40 m d'épaisseur. Sa configuration laisse à penser qu'il s'agit d'un niveau de remblais, peut-être lié à la destruction du bâtiment précoce et mis en place dans l'optique de la construction du niveau de circulation Fait 6.8 et 6.10, situé juste par dessus. Dans tous les cas, il s'agit d'un niveau mis en place antérieurement à la construction du grand bâtiment car ses fondations le traversent. Enfin, un lien fonctionnel entre 2512 et 2618 n'est pas à exclure.

Fig. 83. Photo de l'US2512 (située dans la coupe sous le niveau de sol Fait 8 (couche brune)).

Fig. 84. Coupe réalisée sur la berme 2. Entre le niveau de cailloutis Fait 10 et le Fait 13, on distingue l'US2515. A droite, dans l'angle entre le mur et la berme, on perçoit aussi le creusement de fondation du mur MR4.

• Fait 6.21 : une fosse

Sous le niveau de démolition 2700, dans l'angle sud-est de la fouille a été observée sur une longueur de 0,75 m et sur une largueur de 0,64 m la partie d'une fosse (Fig. 85 et 124). Elle a été fouillée sur une profondeur de 0,15 m. De forme circulaire (US2709) et creusée dans le Fait 13, son comblement (US2708), compact et hétérogène, est composé d'un limon et d'une argile compacte de couleur noir à gris. Il comporte aussi des cailloutis, des blocs de calcaire (parfois importants), de grès, des fragments de tuiles et du mobilier. Aucune interprétation fonctionnelle ne peut être proposée pour le moment. La découverte de mobilier appartenant à la période romaine suggère que cette structure pourrait être mise en place au cours de la phase 2, 3, voir 4.

Fig. 85. Photo du Fait 21.

• *Autres*

Rappelons que des structures attribuées à la phase 1 (fossés et trous de poteaux notamment) pourraient aussi appartenir à la phase 2.

3.3. Synthèse de la phase 2

La phase 2 voit l'apparition d'un premier bâtiment sur fondations de pierre. Hormis quelques aspects architecturaux, peu d'éléments permettant de caractériser cet édifice nous sont parvenus. Aucun niveau d'occupation au sein du bâtiment n'a été découvert. Ce dernier a probablement été détruit lors de l'aménagement du bâtiment de la phase suivante. La structure 1.17 et plusieurs trous de poteaux, dont la fonction est indéterminée et la phase de mise en place n'est pas certaine (1 ou 2), pourraient fonctionner avec l'édifice. En outre, à l'extérieur, d'autres trous de poteau, des fossés et un drain (phase 1 ou 2) pourraient être en relation avec le bâtiment. Seul le niveau US2618 fonctionne de manière certaine avec l'édifice B1.

Concernant les éléments de datation, très maigres, provenant du comblement des tranchées de fondations, l'US3026 a révélé du mobilier de la fin du Ier s. ap. J.-C. et du IIe s. ap. J.-C. La datation du mobilier recueilli dans le niveau 2618 est comprise entre la fin du Ier s. ap. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C. A partir de ces élément, le bâtiment B1 serait construit vers la fin du Ier s. Toutefois, la datation des éléments de la phase suivante, celle de la construction du bâtiment B2a décrit ci-dessous, montre que la construction du bâtiment B1 est vraisemblablement plus ancienne : le bâtiment B2a est sans doute érigé vers la fin du Ier s. ap. J.-C., on peut donc suggérer que le bâtiment B1 est construit et occupé, au plus tard, dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Cette proposition est toutefois à prendre avec précaution en raison de la faiblesse des arguments (issus notamment de l'étude du mobilier).

Précisons enfin que dans le secteur 2700 et 2800, au sud du bâtiment, le Fait 13 prend sans doute de l'épaisseur (de manière naturelle ou non) puisque les structures en creux sont comblées et recouvertes par des sédiments argileux (au cours des phases 1, 2 ou 3).

Fig. 86. Coupe 6b

Fig. 87. Coupe 6a, partie sud

Fig. 88. Coupe 6d, partie ouest

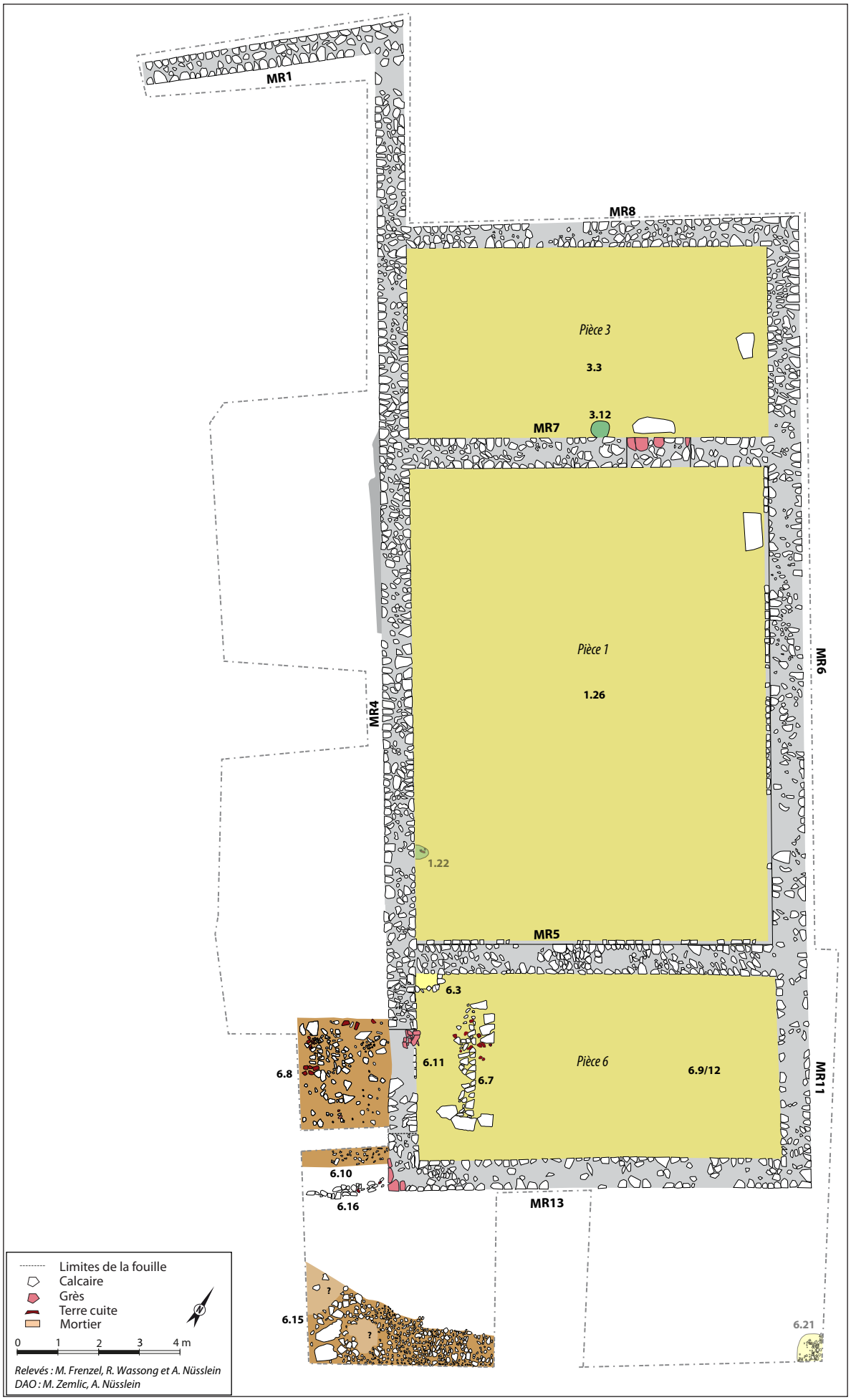

Fig. 89. Plan de la Phase 3. Les structures apparraisant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase

4. Phase 3 : Construction et occupation d'un nouveau bâtiment : Bâtiment B2a (à partir de la fin du Ier s. ap. J.-C.)

La troisième phase est marquée par la construction d'un nouveau bâtiment B2. Il remplace l'édifice antérieur et recoupe l'ensemble des structures de la phase précédente.

Il a révélé deux phases de construction que nous nommons B2a et B2b.

Très peu d'indices concernant l'occupation et la fonction de ce bâtiment nous sont parvenus en raison du réaménagement de ces espaces au cours de l'Antiquité tardive.

4.1. Caractéristiques du bâtiment B2a

4.1.1. Caractéristiques générales

Le bâtiment B2 est composé, dans sa première phase d'aménagement B2a, de six murs qui ont été construits en même temps puisqu'ils sont chaînés (voir dimensions des murs en annexe 4) : MR4, 5, 6 et 11, 7, 8 et 13. Ils dessinent un édifice de plan rectangulaire (23,9 x 10,4 m avec les murs) qui comporte trois pièces : un vaste espace central (pièce 1) de 103 m² et deux pièces plus petites, de part et d'autre, d'une surface de 41 m² chacune (pièces 3 et 6) (185 m² de surface utile pour l'ensemble du bâtiment).

Le mur ouest, MR4, est chaîné, au nord-ouest, au mur MR1 qui forme une limite entre la *pars urbana* et la *pars rustica*.

Ce nouveau bâtiment présente la même orientation que le précédent. Ses murs sont installés à côté ou sur les murs de l'édifice B1.

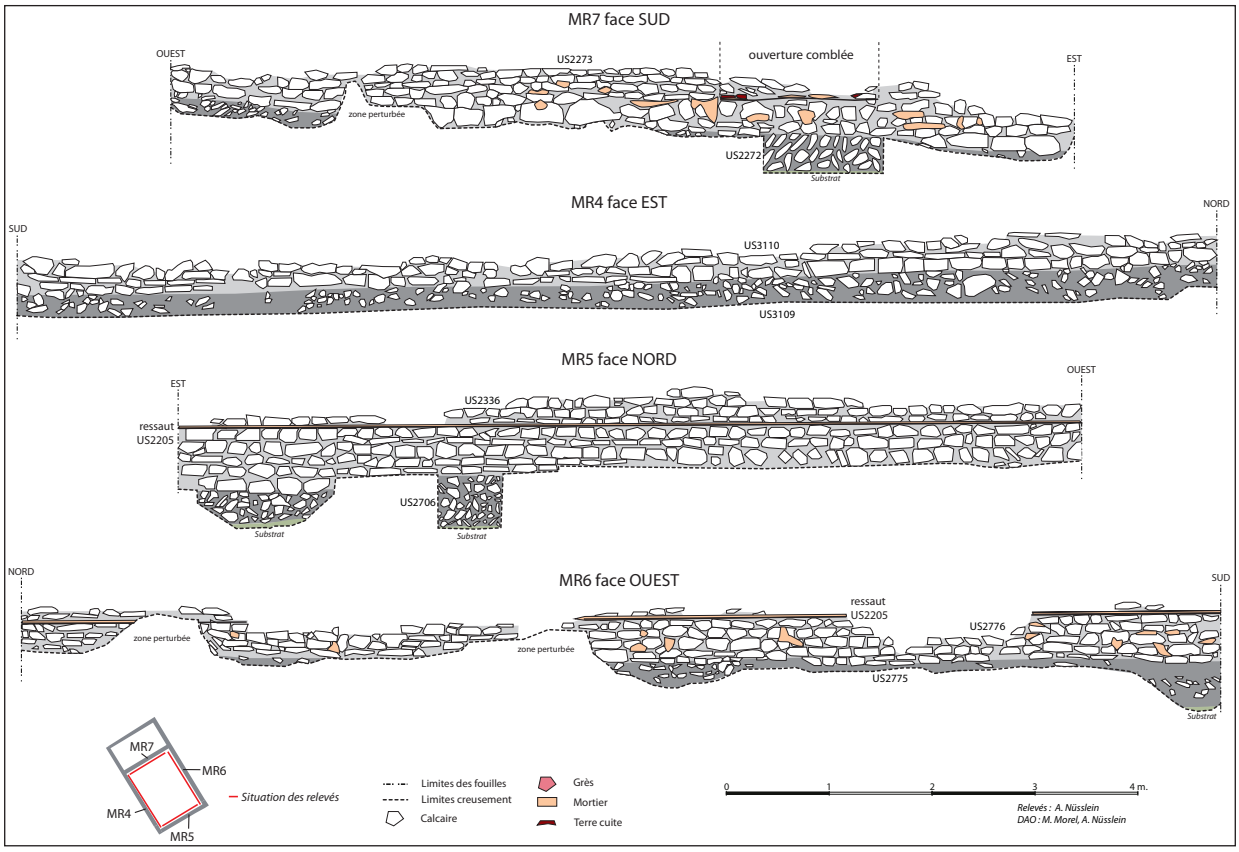

Fig. 90. Relevés des murs de la pièce 1.

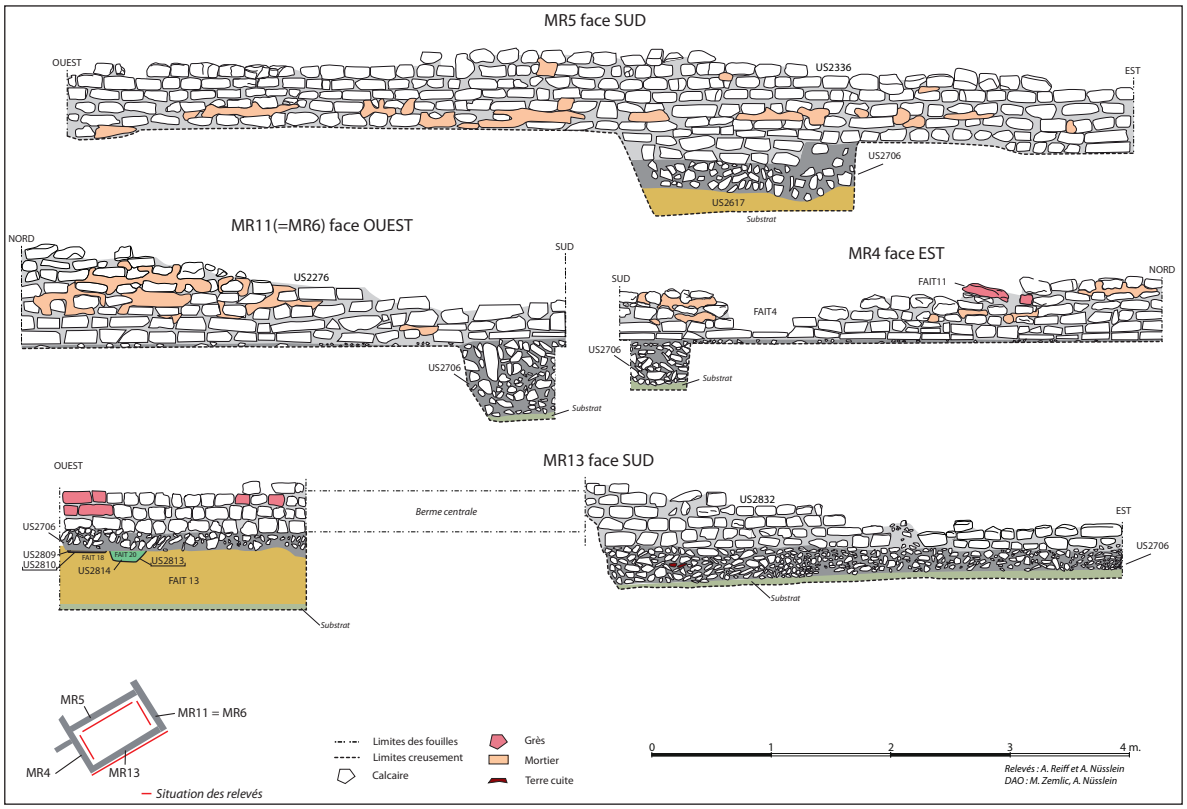

Fig. 91. Relevés des murs de la pièce 6.

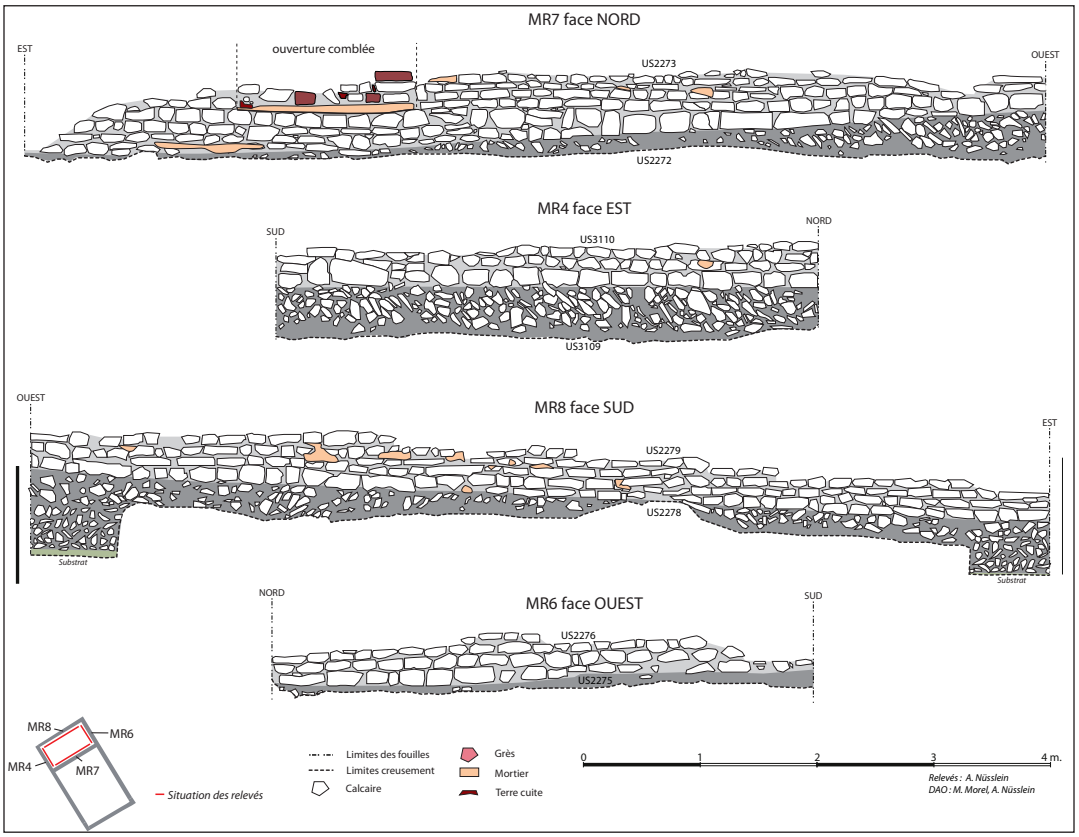

Fig. 92. Relevés des murs de la pièce 3.

Fig. 97. MR5 face nord

Fig. 98. MR4 face est dans pièce 1

Fig. 99. MR6 face ouest dans pièce 1

Fig. 100. MR4 face est dans pièce 3

Fig. 101. MR7 face nord dans pièce 3 avec ouverture comblée

Fig. 93. MR13 à l'extérieur

Fig. 95. MR5 face nord

Fig. 96. MR7 face sud

Fig. 102. Angle MR4 et MR8 dans pièce 3

Fig. 94. Les fondations du mur MR5 (face sud)

4.1.2. Fondations

Les murs du bâtiment B2a sont tous implantés dans une tranchée de fondation creusée dans les niveaux associés à l'édifice précédent et le Fait 13. Le fond de cette tranchée entame ou s'arrête sur le substrat. Elle présente généralement des parois droites et un fond plat ou irrégulier. Si la largeur de la tranchée est, dans la majeure partie des cas, similaire à celle du mur en élévation, elle déborde parfois au-delà de la largeur des maçonneries, en profondeur et/ou sur sa partie supérieure, notamment sur le côté nord des murs dans ce

dernier cas (US2828 et US2328)(Fig. 106).

Cette tranchée accueille un radier de fondation qui est constitué d'un mélange compact de petits et moyens blocs calcaires non taillés, de tuiles concassées (plus rares) et d'une argile grise homogène et compacte. Cette couche, sur laquelle l'élévation du mur repose directement dessus, dispose d'une hauteur de 0,20 à 0,70 m. Si elle généralement située entre 0,35 et 0,5 m, les différents sondages profonds réalisés le long des murs (aucun mur n'a été coupé à la fouille afin de préserver les structures) ont en effet permis de constater que la puissance du radier n'est pas homogène. Les profondeurs les plus importantes sont constatées dans les angles nord-ouest et sud-est du bâtiment. Les mesures montrent aussi que la profondeur du radier de fondation dans la partie méridionale du bâtiment est beaucoup plus importante vers le parement interne du mur que vers celui donnant sur l'extérieur du bâtiment (MR5 et 13).

Si le radier de fondation occupe, en général, toute la largeur du mur, dans certains secteurs, il dépasse de la largeur des maçonneries (MR 5, MR7 et MR11 notamment)(rendu possible le débordement en profondeur de la tranchée de fondation décrit plus haut). Dans le nord de la pièce 6, il occupe même une grande partie de l'angle formé par MR5 et MR11.

Enfin, l'espace formé par le débordement de la tranchée dans sa partie supérieure, qui a été indiqué plus haut (US2828) (accès à la tranchée ?), est comblé par un sédiment composé d'un limon-argileux brun foncé, compact et homogène comprenant des cailloutis, des fragments de tuile et de mortier et des morceaux de charbon. L'US2328 et 2706 a révélé du mobilier de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. et une datation radiocarbone assez vague et incohérente avec le mobilier et la stratigraphie qui est comprise entre le milieu du IIe s. av. J.-C. et la première moitié du Ier s. ap. J.-C.

Notons aussi que l'US2271 (fondation) du mur MR7 a fourni du mobilier daté du 3e quart du Ier s. ap. J.-C.

Précisons enfin qu'aucun des murs de ce bâtiment n'a été coupé (pour des raisons de préservation pour le grand public)

Fig. 105. Angle MR13 et MR11 dans pièce 6. Fondations creusées dans le substrat argileux de couleur rose à vert

Fig. 106. US2328 contre MR5

Fig. 107. Angle MR4 et MR13 dans pièce 6.

Fig. 104. Les fondations à l'extérieur du bâtiment dans l'angle sud. Elles reposent et recoupent le Fait 13. On perçoit aussi l'angle du mur ouvragé en grès rose.

Fig. 103. Photo du mur MR13 avec l'angle en grès

Fig. 109. Photo d'une partie abîmée du mur MR13 (Fait 6.4)

Fig. 108. Détail du mortier du mur MR13

4.1.3. Élévations

Les murs du bâtiment B2a sont tous construits en *opus caementicium*. Leurs parements, très bien ouvragés et soignés, sont construits en blocs calcaires taillés liés à un mortier de chaux de couleur gris-rose à la granulométrie grossière. Certains tronçons des murs MR7 et MR4, 6, 7 et 8 reposent sur de gros blocs de calcaires maçonnés. Le blocage est quant à lui constitué de moellons calcaires, de fragments de tuiles et de gravats. La largeur des murs est comprise entre 0,7 et 0,9 m.

MR5 et 6, dans la pièce 1 uniquement, disposent des maçonneries les plus épaisses car ils présentent un ressaut (US2205) qui ajoute 0,1 m de largeur à la partie inférieure des murs. Au dessus de ce ressaut, la largeur des murs est semblable aux autres maçonneries du bâtiment. A quoi servaient ces ressauts sur lesquels du mortier a été découvert ? A marquer le niveau de circulation ? Servaient t-il de support à un plancher en bois ? Ou sont-ils simplement les signes d'un ajustement du mur au cours de la construction ? La première hypothèse semble la plus vraisemblable.

La découverte de nombreux blocs de grès rose taillés dans les niveaux de démolition indique que l'élévation ne contenait pas que des éléments en calcaire. Si des blocs de grès étaient utilisés dans la maçonnerie, certains étaient vraisemblablement employés pour les encadrement d'ouvertures comme on le verra plus bas.

L'élévation du bâtiment était-elle complètement réalisée en dur ? L'épaisseur des murs invite en tout cas à répondre par la positive. Toutefois, la découverte le long du mur MR13 de l'US 2615 (pièce 6)(Fig. 191) qui correspond à une couche très compacte, argileuse et homogène de couleur jaunâtre qui ressemble à du torchis délié tend à montrer que ce matériaux était vraisemblablement utilisé dans la construction : dans un éventuel deuxième étage (élévation ou parois internes) ? Au niveau des pignons ?

Le mur MR1, situé à l'extérieur du bâtiment, a été dégagé en partie à la fin des années 1990. Il est chaîné à MR4 et a donc été édifié lors de la même phase. L'espace compris entre les murs MR1, MR4 et MR2 avait d'abord été interprété comme une pièce (« pièce 2 »). En réalité, il s'agit d'un espace extérieur.

Seule la première assise de MR1 a été dégagée. Il s'agit d'un mur construit en *opus caementicium* d'une largeur moyenne de 0,60 m. Avec la partie nord de MR4, ils forment un mur de délimitation qui rejoint plus loin à l'ouest, d'après le sondage géophysique, le bâtiment C.

Lors du dégagement du mur MR1, deux couches de démolition comportant des matériaux de constructions (US1984 et 1986) ainsi que deux niveaux de remblais attribués à la fouille réalisée au XIXe s. (US 1985 et 2209) ont été mises au jour le long du mur.

Notons encore que le chaperon de mur en grès rose découvert dans la pièce 3 (US1990) couvrait peut-être à l'origine le mur MR1.

Notons enfin que les murs sont conservés sur une hauteur maximale de 0,7 m, soit 9 assises et que certaines parties des maçonneries ont été fortement altérées par des phénomènes de récupération ou par les travaux agricoles.

4.1.4. Adaptation à la topographie

En observant la coupe générale du bâtiment et l'altitude des murs et de leurs fondations, on constate que les premières assises des murs du nord du bâtiment sont situées à une altitude plus élevée que la partie sud de l'édifice (Fig. 75). Il existe en effet une différence de 0,80 m de différence entre l'assise la plus profonde du mur MR8 et celle de MR13. Un constat similaire peut être établi entre les murs est et ouest. Les premières assises du mur MR4 sont en effet implantées à une altitude plus élevée que celles de MR6. En outre, sur le relevé des maçonneries, on constate que les murs implantés sur un axe est-ouest montrent un léger pendage vers l'est. Ces différences de niveau montrent que les bâtisseurs ont adapté le bâtiment à la déclivité du terrain dont la pente descend vers le sud-est.

4.1.5. Décors et aspect du bâtiment

Fig. 111. Plaques d'enduit découverte dans l'US2604

Fig. 110. Partie du mur MR5 comportant de l'enduit

Sur les faces internes des murs dans la pièce 6 a été découvert, à quelques rares endroits, un enduit de couleur rose mal conservé, à la granulométrie très fine, plaqué contre le mortier du mur (Fig. 110). L'US2604, au sein de la pièce 6, a révélé plusieurs plaques de cet enduit sur lesquelles est conservée une peinture de couleur rose foncée à rouge (Fig. 111). À l'extérieur du bâtiment, dans l'US2803, et dans plusieurs niveaux de démolition au sein de l'édifice, ont été découverts des morceaux d'enduit peint blanc. Ces indices indiquent que l'intérieur tout comme l'extérieur du bâtiment devaient vraisemblablement être peints.

Les murs sont construits en calcaire, toutefois, dans les niveaux de démolition du bâtiment, ont été découverts de nombreux moellons de grès taillés qui attestent que ces structures comportaient aussi ce type de matériaux : dans le mur directement ? Pour des encadrements d'ouverture ? En tout cas, dans l'angle entre le mur MR4 et MR13 (Fig. 103 et 104) et dans celui formé par les murs MR10 et MR12bis de la pièce 5 qui sera ajoutée au bâtiment dans la phase suivante, ont été découverts des blocs de grès ouvragés inclus dans le parement extérieur. Ces grès ont sans doute été placés à ces endroits des murs afin d'accroître l'esthétique du bâtiment.

Enfin, la couverture du bâtiment était réalisée en *tegulae* et *imbrices* comme le prouve

la découverte de nombreux fragments de ces éléments dans les niveaux d'abandon et de démolition.

4.1.6. Desserte et circulation interne

Plusieurs éléments renseignent sur la manière d'accéder et de circuler dans le bâtiment.

• Fait 6.15 : un niveau de sol externe, un chemin ?

A l'angle sud-ouest de la fenêtre de fouille est apparu un niveau de sol, d'une épaisseur de 0,10 à 0,15 m, composé de cailloutis et de blocs calcaires posés à plat et émoussés, mêlés à une argile limoneuse de couleur grise clair à sombre (US2804)(Fig. 112 et 113). Dessinant un axe est-ouest, cette structure, se développant largement en dehors de la fouille, pourrait correspondre à un chemin qui dessert le sud du bâtiment. Non fouillé, il a simplement été nettoyé en surface (US2815). Deux zones, dépourvues de pierres, ont été détectées : il s'agit peut-être de perturbations. Ajoutons enfin que cette structure est située à la même altitude que les autres niveaux de circulation détectés à proximité (Faits 6.8 et 6.10).

Cette structure n'a pas révélé de mobilier datant. Elle est toutefois probablement mis en place en même temps que les faits 6.8 et 6.10.

Fig. 113. Photo du Fait 6.15.

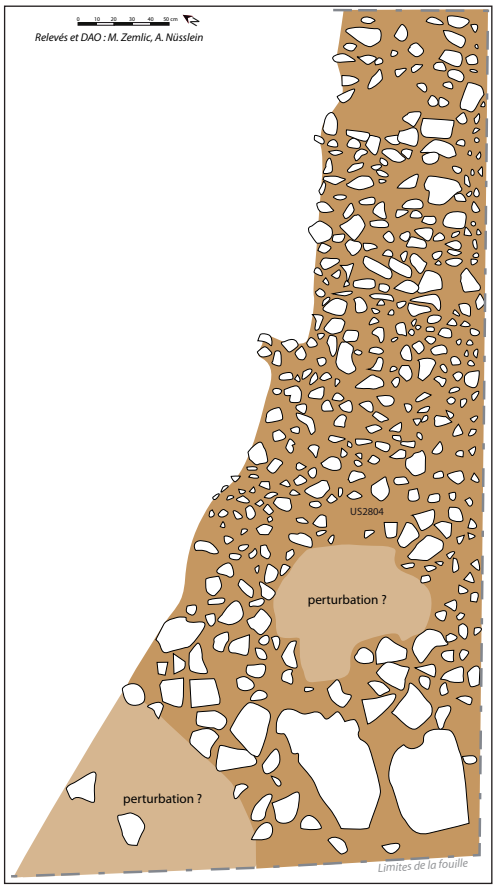

Fig. 112. Plan du Fait 6.15.

• Faits 6.8 et 6.10 : un niveau de circulation extérieur

Toujours au sud-ouest du bâtiment a été découvert un niveau de circulation (les Faits 8 et 10 correspondent au même ensemble mais sont séparés par la berme 2)(Fig. 117, 118

et 123). D'une épaisseur de 0,20 m d'épaisseur au niveau du mur MR4 et observé sur une largeur de 4,05 m, il est composé d'une densité très élevée de pierres calcaires et de fragments de tuiles émoussées posées à plat, mêlées à une argile compacte (US 2802, 2502). Légèrement bombé, il repose sur l'US 2512 et s'appuie contre les murs MR4 et MR12. Il semble donc postérieur à la construction du bâtiment et fonctionne avec le seuil d'entrée Fait 6.11 (situés à la même altitude) que nous présentons ci-dessous. Ajoutons qu'un nombre important de mobilier a été découvert à la surface de ce niveau de circulation (US 2800).

Cette structure correspond sans doute à un petit chemin d'accès, reliant le centre de la cour agricole de l'établissement à l'une des entrées du bâtiment B. Il fonctionne sans aucun doute avec le chemin Fait 6.15 situé plus au sud.

Le mobilier provenant de 6.8 et 6.10 est daté de la fin du Ier s. ap. J.-C. au milieu du IVe s. ap. J.-C. Les niveaux de circulation 6.8, 6.10 et 6.15 sont donc vraisemblablement installés suite à la construction du bâtiment et ont une durée d'utilisation longue.

Fig. 118. Photo des Fait 6.8 et 6.10. On distingue aussi le creusement du Fait 6.4 dans le mur

Fig. 117. Photo du niveau de sol externe (Fait 6.8, au premier plan) débouchant sur le seuil d'entrée (Fait 6.11, au centre).

Fig. 114. Photo des blocs de grès appartenant sans doute au Fait 6.11 dans l'US 2501

Fig. 115. Photo du Fait 6.11 dans le mur

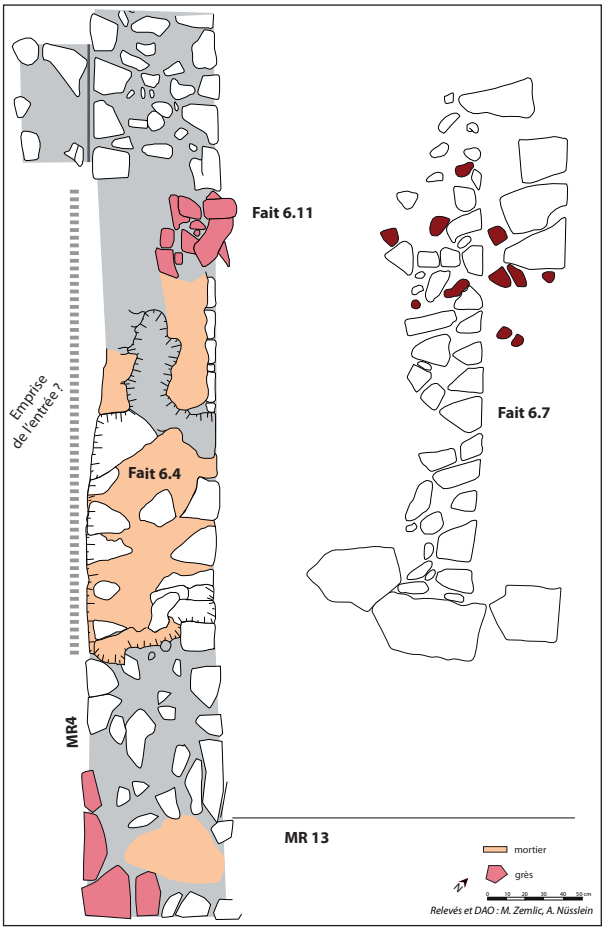

Fig. 116. Relevé en plan des Faits 6.11 et 6.7

• Fait 6.11 : un seuil d'entrée

Le petit chemin d'accès Faits 6.8 – 6.10 débouche sur une ouverture qui donne accès à la pièce 6 (Fig. 114 à 116). Cette ouverture est matérialisée par les restes d'une structure en grès très abimée (par le Fait 6.4 qui correspond à une fosse de récupération de matériaux) inclus dans le mur MR4. Elle est composée de plusieurs pierres plates fragmentées posées horizontalement sur un épais lit de mortier, ainsi que d'une dalle fichée verticalement dans le mur (départ d'un montant d'une porte ?). Cet aménagement correspond sans doute à un seuil de porte dont les encadrements devaient être construits en blocs de grès taillés comme en témoigne la présence de ces éléments découverts dans le prolongement des blocs en place, au sein de la couche de démolition placée à l'intérieur de la pièce 6 (US 2501). On peut ainsi constater qu'une partie de la porte s'est effondrée vers l'intérieur du bâtiment. Concernant encore cette ouverture, à partir de l'écartement entre la partie conservée du seuil et le mur MR5, de l'étendue du lit de pose des blocs (couche de mortier soutenant les blocs visibles au-delà de la partie conservée) et en proposant que la porte soit située au centre du mur MR4, on peut supposer que l'emprise au sol de cette entrée devait être de 2,50 m de large au maximum.

• Fait 6.7 : une structure d'entrée liée au seuil de porte

Dans la pièce 6, en face du seuil, a été découvert une structure linéaire, de 3,15 m de long et de 0,40 m de large composée de blocs de calcaire de taille variable et de fragments de tuiles plates fichées dans le sol de terre battue Fait 6.7 (US2 509) (Fig. 116 et 119).

Ce sol de terre battue intérieur sur lequel repose l'aménagement, est situé 0,40 m plus bas que le seuil de porte qui permet d'accéder au bâtiment. Cet écart représente un obstacle important pour entrer ou sortir du bâtiment. Au vue de la position de la structure 6.7, isolée et située parallèlement au seuil d'entrée, il s'agit sans doute d'un dispositif d'entrée, sur lequel repose l'extrémité d'une rampe en bois qui relie le sol au seuil de porte, permettant ainsi de faciliter l'accès au bâtiment.

Cet aménagement qui repose sur le sol de circulation de la pièce 6 a pu être mis en place au moment de la construction et de l'aménagement du bâtiment ou plus tardivement (pas d'éléments datants - mise en place suite à un recreusement du niveau de circulation originel ?).

Fig. 119. Photo du Fait 6.7

• *Deux dispositifs pour des accès sur le côté est ?*

Fig. 120. Gros blocs de calcaire contre MR6 dans pièce 1. Photo P. Nüsslein 2015

Dans les pièces 1 et 3, deux blocs calcaires non taillés, de forme quasi rectangulaire et de taille imposante (entre 0,60 et 0,90 m de long)(Fig. 120), ont été mis au jour, fichés à plat, dans les sols de circulation (Fait 3.3 et 1.26), le long du mur MR6. Leur face plane dépassait légèrement du niveau de sols. Il n'est pas certain qu'ils soient en place (ils pourraient venir de la destruction du mur) et leur fonction, s'ils en avaient une, est difficile à établir.

On peut toutefois suggérer, avec prudence, en raison de leur position le long du mur et leur disposition, que ces éléments constituaient ou faisaient chacune partie d'un dispositif d'accès (marche ou éléments maintenant des planches) permettant de relier les niveaux de sol et une possible ouverture vers l'extérieur, peut-être située au dessus du niveau de circulation, comme c'est la cas dans la pièce 6.

• *Une ouverture entre les pièces 1 et 3*

Fig. 121. Détails du comblement de l'ouverture entre les pièces 1 et 3. Gros bloc calcaire à l'avant dans la pièce 3. Photo P. Nüsslein 2015

Le mur MR7 présente une ouverture dans sa partie orientale. Large de 1,55 m, elle permet de relier les pièces 1 et 3 (Fig. 121). Cette ouverture a été bouchée au cours de l'occupation du bâtiment, mais il n'est pas possible de déterminer à quelle période (au cours de l'Antiquité tardive ?). Les éléments utilisés pour condamner cette ouverture correspondent à des moellons calcaires taillés, des blocs de grès taillés (en remplois ?) et des fragments de tuiles. Ils sont liés à un mortier. Ce réaménagement a sans doute effacé des éléments qui auraient permis de percevoir la morphologie de ce passage (présence d'un seuil en grès ? montant en grès ? etc.). On peut toutefois constater que les éléments qui viennent boucher l'ouverture reposent sur une couche de mortier (environ 0,10 m d'épaisseur, surtout visible de la pièce 3) qui pourrait appartenir au système d'entrée et servir, dans ce cas, de seuil ou de lit de pose à un seuil en pierre. Il n'a toutefois pas été possible de déterminer si cette couche était liée à l'aménagement de l'ouverture ou à son comblement.

Précisons que le bas de l'ouverture est situé 0,35 m plus haut que le ressaut du mur voisin MR6.

Dans la pièce 3, au bas de cette ouverture, un imposant bloc, de forme quasi rectangulaire et de taille imposante (1 m de long) a été mis au jour fiché à plat dans le sol de circulation Fait 3.3 dont il dépasse légèrement. Il n'est pas certain qu'il soit en place (il pourrait venir de la destruction du mur) et son interprétation est délicate. Néanmoins, sa position en face de l'ouverture située dans le mur MR7, indique qu'il pourrait toutefois constituer ou faire parti, à l'instar des blocs décrits plus haut, d'un dispositif d'accès permettant de relier le niveaux de sol de la pièce 3 à la porte, qui est vraisemblablement située au dessus du niveau de circulation.

En résumé, seul un accès au bâtiment est connu. Il s'agit d'une porte, dont l'encadrement est vraisemblablement ouvragé en grès, qui est située sur la façade ouest du bâtiment

et qui dessert la pièce 6. Cette ouverture, qui a probablement été aménagé dès la construction du bâtiment, ne devait pas être la seule. Deux autres sont supposées à l'arrière du bâtiment au niveau des pièces 1 et 3. On peut aussi suggérer, mais sans aucune preuve, la présence d'une ouverture au centre de la façade avant du bâtiment, au niveau de la pièce 1. Cette entrée, dont le seuil était vraisemblablement situé à un niveau plus élevé que l'élévation encore conservée du mur, n'aurait pas laissé de trace en raison de la récupération de la maçonnerie (le mur MR4 est mal conservé au niveau de la pièce 1).

Concernant la circulation à l'intérieur du bâtiment, seul un accès est connu entre les pièces 1 et 3 (l'accès à la pièce 3 était-il uniquement possible par l'intérieur et éventuellement par l'arrière ?). Il n'est pas possible de dater cette ouverture mais il est fort probable qu'elle ait été aménagée lors de la construction du bâtiment. Enfin, aucun indice d'ouverture entre les pièces 1 et 6 n'a été détecté (cette dernière était-elle uniquement accessible par l'extérieur ?).

Fig. 123. Vue générale du secteur sud-ouest de la fouille avec 6.8, 6.10 et 6.16

4.1.7. Autres aménagements externes

• Fait 6.16 : un drain

En 2017 est apparu un drain, placé de manière parallèle et au bord du chemin Fait 6.10. Dans son creusement d'une largeur de 0,22 m à 0,31 m et d'une profondeur de 0,18 à 0,22 m (US2806) réalisé dans l'US2703, se place une structure linéaire abimée composée de pierres calcaires, de grès et de tuiles posées de champs et formant un canal. Cette structure est entourée d'un sédiment argileux meuble de couleur noir-gris (US2805). Du mobilier et des cailloutis y ont été observés. Orienté nord-est-sud-ouest il a été observé, entre le mur MR4 et la berme (dans laquelle il se prolonge), sur une longueur de 2,10 m environ (Fig. 122 et 124).

Sa position spatiale (en contre-bas du chemin), son inclinaison (vers le sud-ouest) et le fait qu'il soit construit contre le mur indiquent qu'il s'agit probablement d'une structure permettant l'évacuation des eaux de pluie qui proviennent du chemin, d'une zone située plus en amont, ou du bâtiment.

Le mobilier provenant de cette structure ne permet pas de proposer de datation précise. Le fait qu'elle soit construit contre le bâtiment montre néanmoins qu'elle a été mise en place suite à la construction du bâtiment, lors des phases 3, 4, voir 5.

Fig. 122. Photo du drain Fait 6.16.

• Autre

Rappelons que la fosse 6.21, présentée plus haut, pourrait avoir été creusée ou comblée lors de cette phase 3.

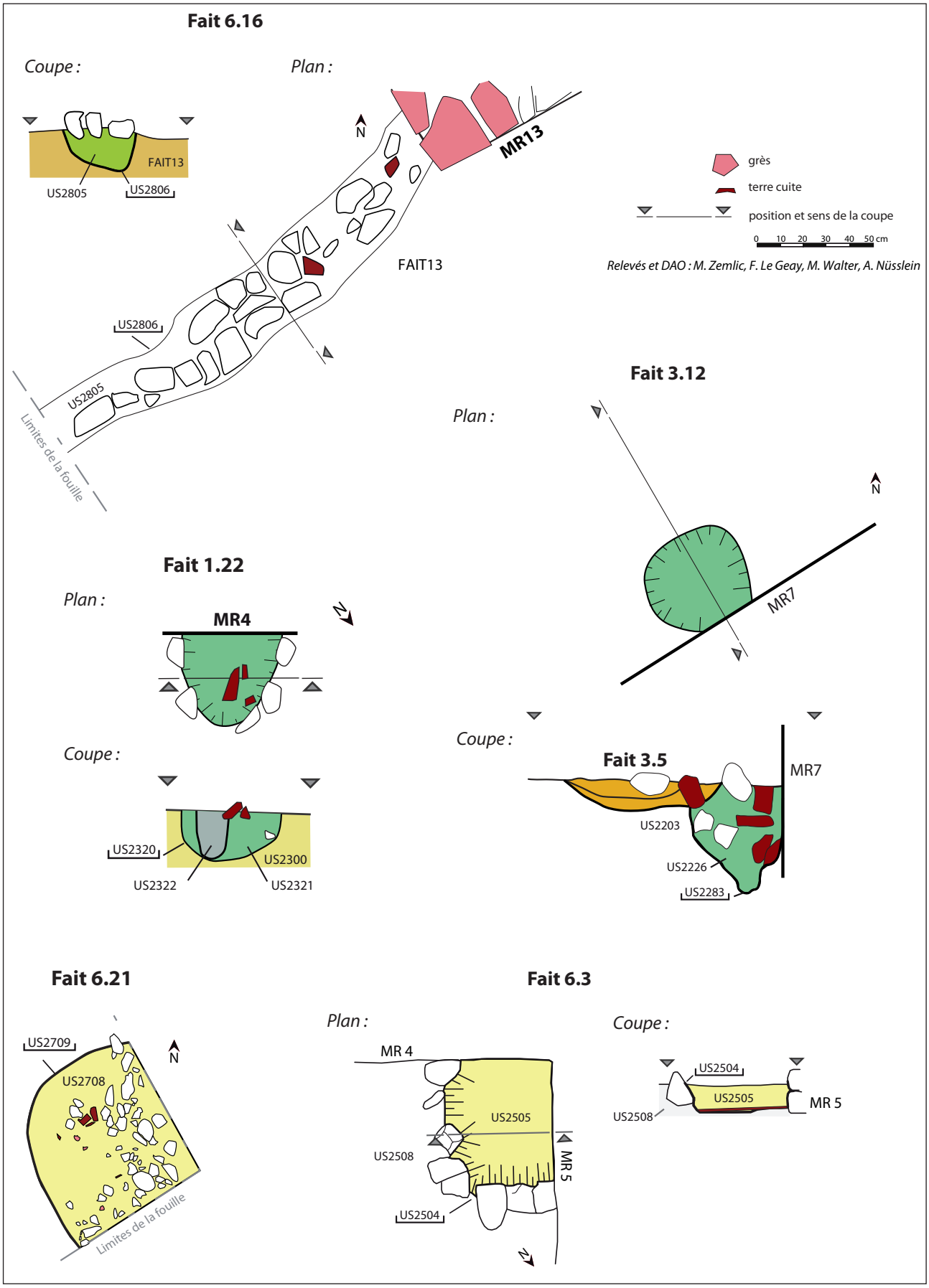

Fig. 124. Relevés des structures de la phase 3

4.2. Occupation du bâtiment

• *Fait 6.9 et 6.12 : un sol de terre battue interne*

Fig. 125. Vue générale du sol de terre battue de la pièce 6. En haut, vue vers l'ouest, en bas, vue vers l'est. Le foyer (6.6) appartient à la phase suivante

A l'intérieur du bâtiment, dans la pièce 6, sous les niveaux de démolition a été mis au jour un sol de terre battue, d'une épaisseur de 0,15 à 0,25 m, composé d'une argile jaunâtre compacte (les Faits 6.9 et 6.12 correspondent au même ensemble mais sont séparés par la berme 1)(Fig. 125) (US 2507, 2610). Relativement bien conservé dans le secteur 2500, il est abimé dans le secteur 2600, sans doute à cause de l'effondrement du bâtiment (conservé sous forme de lambeaux). Un nombre important de mobilier a été découvert à sa surface (US 2506, 2606). La datation du mobilier prélevé dans ce niveau s'étale de la fin du Ier s. ap. J.-C. à l'Antiquité tardive.

• *Fait 3.3 : un sol en terre battue*

Fig. 126. Sol en terre battue dans la pièce 3 (au bas de la coupe) en 2015. Photo P. Nüsslein.

Présent sur l'ensemble de la pièce 3, le Fait 3.3 correspond à un sol de terre battue composée d'une argile homogène et très compact de couleur jaune clair à brune d'une puissance maximum de 0,20 m (Fig. 126). Les différences de couleur indique que ce niveau a sans doute fait l'objet de plusieurs recharges successives qu'il n'a pas été possible de localiser avec précision. Il contient quelques fragments de tuiles et du mobilier.

Plusieurs numéros d'US ont été attribués à ce fait puisqu'il a été fouillé en plusieurs fois (il s'agit toutefois du même niveau à chaque fois) : 1991 (numéro principal), 2203, 2204, 2207 et 2224. Aucun numéro d'interface ne lui a été donné.

La datation du mobilier prélevé dans ce niveau s'étale de la fin du Ier s. ap. J.-C. au milieu du IIIe s. ap. J.-C.

• *Fait 1.26 : un sol de terre battue*

La pièce 1 est couverte d'un sol en terre battue composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune d'une puissance maximale de 0,50 m (Fig. 127). Il comprend des petits blocs de calcaires, de petits fragments de tuiles et du mobilier. Par endroits, des concentrations de pierres ont été décelées dans les parties les plus profondes. Ces dernières pourraient provenir de la démolition du bâtiment B1.

Son importante puissance s'explique par le fait qu'il a bénéficié de plusieurs phases de recharges successives comme en témoigne les différences de couleurs et de textures observées en coupe et en plan. Il n'a toutefois pas été possible de localiser avec précision ces recharges qui ont pu avoir lieu du Haut-Empire à l'Antiquité tardive.

Fig. 127. Sol en terre battue dans la pièce 1 en cours de fouille en 2015. Photo P. Nüsslein.

Plusieurs numéros d'US ont été attribués à ce fait puisqu'il a été fouillé en plusieurs fois (il s'agit toutefois du même niveau à chaque fois) : 2300 (numéro principal), 2040, 2109, 2112, 2113, 2200, 2212,

2228, 2230, 2301, 2302, 2303 et 2304. Aucun numéro d'interface ne lui a été donné.

La datation du mobilier prélevé dans ce niveau s'étale de la fin du Ier s. ap. J.-C. au 3e quart du IVe s. ap. J.-C.

• Fait 6.3 : une structure en creux aménagée

Dans la pièce 6, dans le sol en terre battue 6.9, sous le niveau de chantier US 2508, au niveau de l'angle entre les murs MR4 et MR5 a été découverte une structure à profil quadrangulaire de 0,40 m de large, de 0,50 m de long et de 0,10 m de profond (Fig. 124 et 128). Elle a été creusée dans le sol en terre battue et traverse le mur du bâtiment B1. Ses parois sont constituées d'un parement de blocs calcaires réguliers (US 2504). Son comblement est composé d'un limon meuble et hétérogène de couleur brun sombre mélangé à du mortier et du mobilier (US 2505). Au fond de la structure a été découverte une tuile posée à plat. L'interprétation fonctionnelle de ce fait est délicate : aménagement d'un support d'architecture ? Emplacement pour un petit coffre ? Le mobilier récupéré dans cette structure est attribué au Haut-Empire. Il pourrait donc aussi être mis en place au cours de la phase suivante.

Fig. 128. Photo du Fait 6.3 après fouille

• Fait 1.22 : un trou de poteau

Ce trou de poteau est installé contre le mur MR4 et creusé dans le Fait 1.26 (Fig. 124 et 129). De forme ovalaire (0,42 x 0,40 m), il présente des parois droites et un fond en cuvette (US2320). Profond de 0,20 m, il présente le fantôme d'un poteau d'un diamètre de 0,15 m (US2322). Uniquement visible en coupe, il est matérialisé par un limon argileux, meuble et hétérogène, de couleur noire dans lequel se trouvent d'importantes inclusions de charbon. Ce fantôme est entouré d'une argile limoneuse noire à grise et par des éléments de calages en fragments de tuiles et en blocs calcaires sur la partie supérieure (US2226 = US2321).

Fig. 129. Photo du Fait 1.22.

• Fait 3.12 : un trou de poteau

Dans la partie méridionale de la pièce 3 a été découvert un trou de poteau circulaire, creusé dans le sol Fait 3.3, d'un diamètre de 0,40 m et profond de 0,45 m (Fig. 124 et 160). La structure se place au centre du côté méridionale de la pièce. Elle s'appuie contre le mur MR7 et est coupée par la structure de combustion Fait 3.5. Son creusement est en forme d'entonnoir : les parois sont tronconiques et le fond, exigu, est concave (US2283). Son comblement est constitué d'un limon argileux brun à noir hétérogène et compact qui contient des inclusions de cailloutis et de charbon ainsi que des moellons calcaires et des fragments de tuiles (système de calage ?) (US2227).

La fonction de ces deux trous de poteau est difficile à déterminer : fonction architecturale ? Support d'un aménagement particulier ? En outre leur attribution à la phase 3 est hypothètique : ils n'ont pas révélé de mobilier mais sont postérieurs à la mise en place des sols de circulation de la phase 3. Ils pourraient donc avoir été mis en place au cours de la phase 4. Dans tous les cas, 3.12 est antérieur au IVe s. car il est recouvert par la structure 3.5 qui est attribuée à cette période.

4.3. Synthèse de la phase 3

Cette troisième phase correspond à une modification importante dans le secteur. Le premier bâtiment sur fondation de pierre est remplacé par un édifice imposant et des niveaux de circulation extérieure et un drain sont aménagés. Malheureusement, hormis les niveaux de sols en terre battue internes et quelques structures dont l'attribution chronologique est incertaine, peu d'indices nous renseignent sur la fonction exacte de ce bâtiment qui apparaît presque comme « vide ».

En outre, les niveaux de circulations repérés ont été fortement altérés par deux phénomènes. Le premier renvoie à leur longue durée d'utilisation et à leur recreusement, sans doute au cours de l'Antiquité tardive. Ce recreusement des niveaux de sols est bien visible dans la pièce 3 où le niveau est apparu sous l'altitude d'apparition du radier du mur MR8. Le second phénomène est attribuable aux fouilles du Pasteur Ringel réalisées au XIXe s. qui ont percés les niveaux à différents endroits dans les pièces 1 et 3.

Fig. 130. Photo du bâtiment B2 en cours de fouille.

Concernant la datation de cette phase, deux éléments permettent de proposer une hypothèse. Tout d'abord, les US de fondations des murs ont révélé du mobilier appartenant à la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Ensuite, les niveaux d'occupation au sein des pièces et qui sont sans doute mis en place suite à la construction des murs, ont fourni du mobilier daté de la fin du Ier s. à l'Antiquité tardive. On peut donc suggérer que le bâtiment B2a est construit et aménagé vers la fin du Ier s. ap. J.-C. Il est ensuite agrandi, puis occupé jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive. Mais à partir du 3e quart du IIIe s., il est concerné par de profondes modifications.

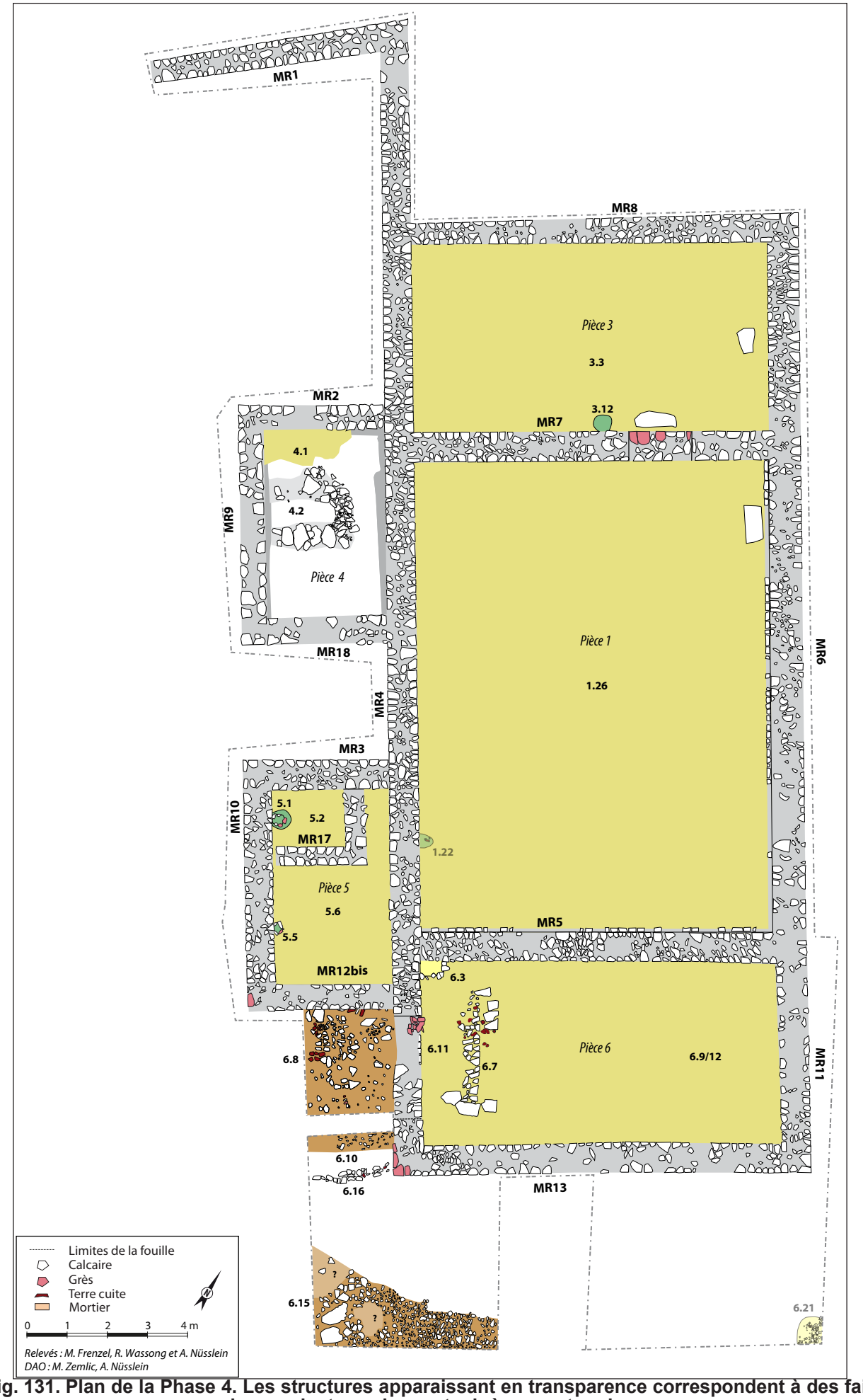

Fig. 131. Plan de la Phase 4. Les structures apparaissant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase

5. Phase 4 : agrandissement du bâtiment B2 (fin du Ier s. ap. J.-C. ou IIe s. ap. J.-C.) : Bâtiment B2b

Suite à la construction est à l'aménagement du bâtiment B2a, l'édifice est agrandi par l'ajout de deux pièces (non chaînées au mur MR4) sur sa façade ouest et devient le bâtiment B2b. Les éléments mis en place au cours de la phase 3 continuent sans doute à fonctionner.

5.1. La pièce 5

La pièce 5 est rectangulaire (6,20 x 3,60 m avec les murs) et offre une surface interne de 14,3 m². Elle est délimitée par les murs MR3, 10 et 12bis et est divisée en trois espaces. Le premier au nord, est délimité par le mur MR17 qui est en forme de L. De forme rectangulaire (1,80 x 1,40 m), cet espace, ajouté dans un deuxième temps (MR17 s'appuie contre les autres murs) offre une petite surface de 2,5 m² environ. Le deuxième espace correspond à un petit « couloir » de 0,60 m de largeur situé entre les murs MR4 et MR17 qui débouche au sud sur le troisième et plus grand espace de la pièce.

5.1.1. Les murs

• MR3, 10 et 12bis

Les murs MR3, 10 et 12bis sont installés dans l'US 3013 (Fait 13). Ces trois murs, conservés sur 1 à 3 assises ont été construits simultanément, puisqu'ils sont chaînés. Ils sont établis contre le mur MR4 (non chaînés). D'une épaisseur comprise entre 0,65 et 0,69 m (mesures globalement semblables aux autres murs du bâtiment), ils sont construits en *opus caementicium*. Leurs parements, bien ouvragés sont construits en blocs calcaires liés à un mortier de chaux de couleur gris-rose à la granulométrie grossière. Leur première assise est constituée de gros blocs de calcaires. Leur blocage est constitué de moellons calcaires, de fragments de tuiles et de gravats. Dans le mur MR3 ont été observés des fragments de tuiles de plus grande dimension ainsi que des morceaux de grès rose (Fig. 133). Les murs sont installés sur un radier de fondation d'une épaisseur comprise entre 0,17 et 0,28 m et qui est composée de cailloutis, de blocs, de fragments de tuiles et d'une argile limoneuse brune foncée (mal conservé pour MR12bis). Ce radier est installé dans un creusement globalement ajusté à la largeur de la fondation et de l'élévation du mur.

Le parement dans l'angle extérieur sud-ouest de la pièce, à l'instar de celui découvert à l'angle formé par MR4 et MR13, est en partie ouvragé en grès rose.

• MR17

MR17 est un mur en forme de L et est installé dans l'US 3013 (Fait 13). Large d'environ 0,45 m, et conservé sur 2 assises, il est construit en *opus caementicium* Son parement en blocs calcaires liés à un mortier de chaux de couleur gris-rose à la granulométrie grossière est d'apparence frustre. Le blocage est constitué de petits moellons calcaires, de fragments de tuiles et de gravats. Le mur est installé sur un radier de fondation de 0,24 m d'épaisseur au maximum, composé de cailloutis, de blocs calcaires et d'argile limoneuse brune foncée. Le profil du creusement de la fondation est de forme tronconique.

Accolé à MR3, où sa morphologie est différente (récupération ? Ou ouverture comblée ?), il n'est toutefois pas chaîné aux murs voisins et il est légèrement distant de MR10 (0,10 m environ).

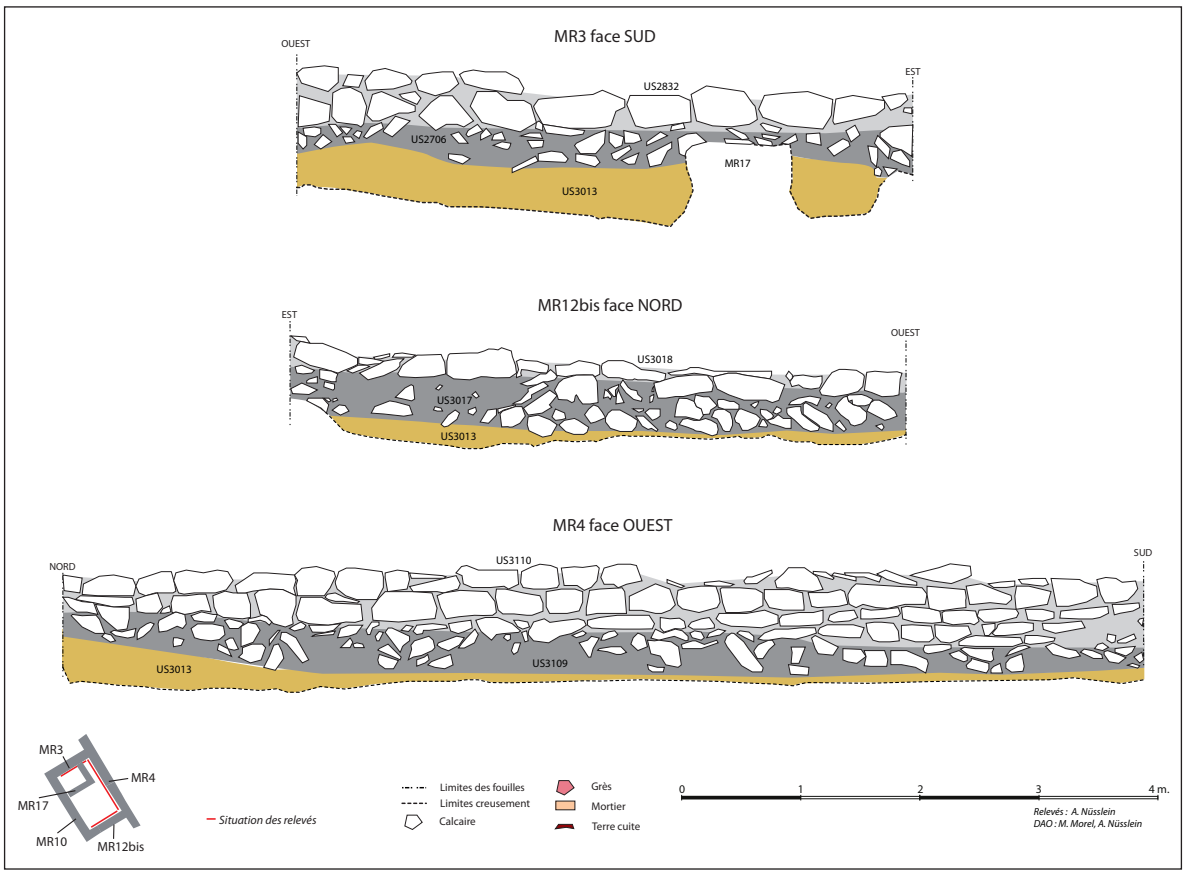

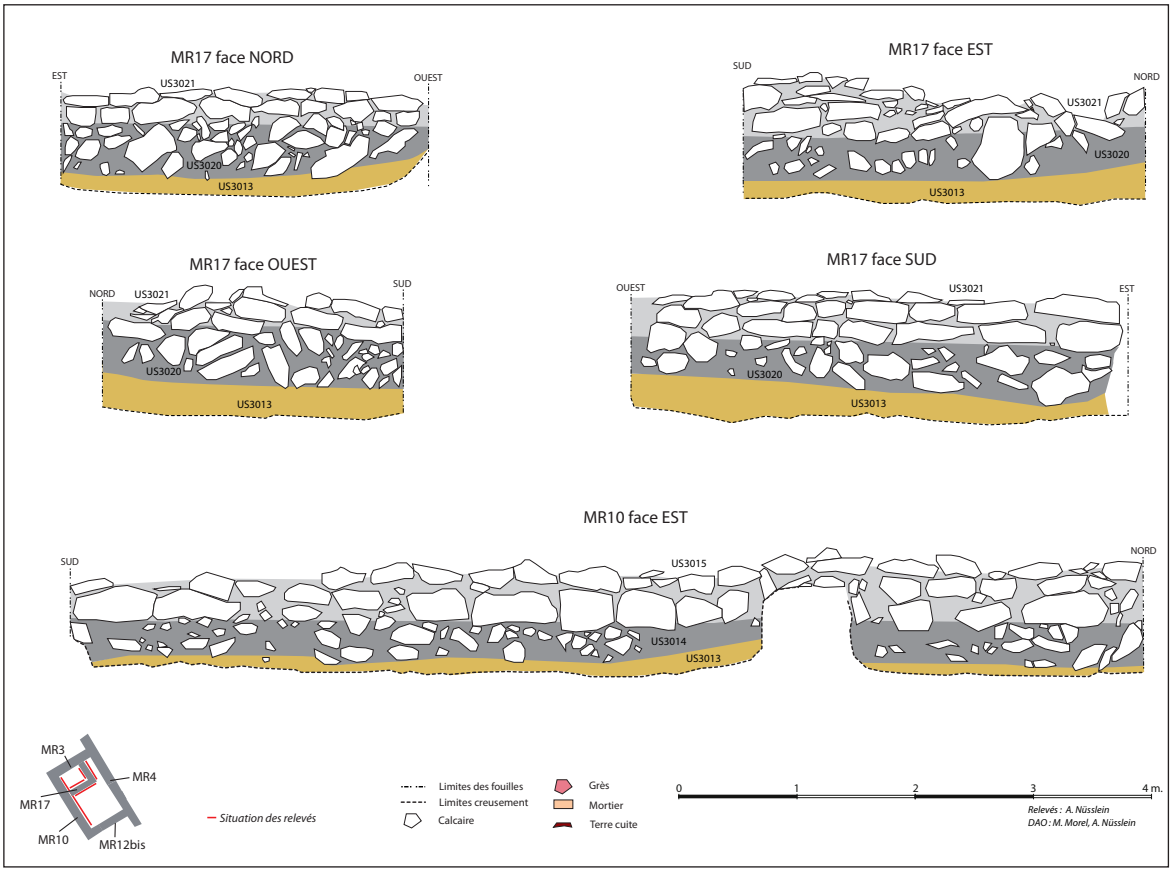

Fig. 132. Relevés des murs de la pièce 5

Fig. 135. Murs et fondations de la pièce 5 après fouille

Fig. 134. MR17

Fig. 136. MR10

Fig. 133. Détail de MR3

Fig. 137. Niveaux de sols et structures de la pièce 5

5.1.2. Occupation de la pièce

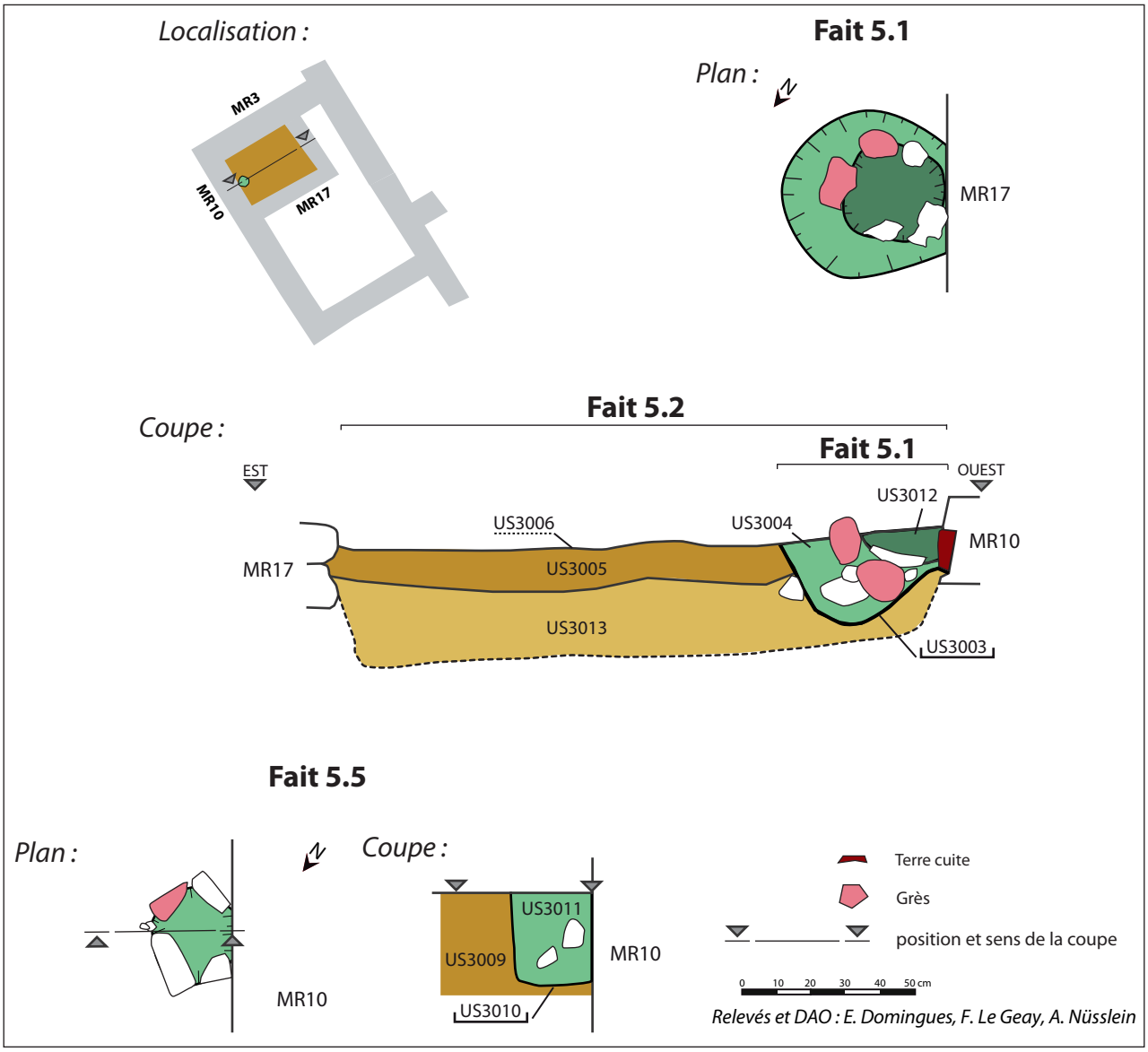

Fig. 138. Relevés des structures de la pièce 5.

• *Fait 5.6 : un niveau de sol*

La partie sud de la pièce est dotée d'un niveau de sol en terre battue (Fig. 138). D'une épaisseur moyenne de 0,20 m, il correspond à une couche d'argile homogène et très compacte, de couleur brune à noir comprenant des inclusions de cailloutis, de tuiles et de charbon (US3009). Son interface avec les niveaux supérieurs a révélé du mobilier (US3008) daté entre la fin du Ier s. et le IIe s. ap. J.-C..

Notons que le niveau d'apparition de cette couche est parfois situé légèrement sous le premier niveau d'assise des murs : ce qui indique que le sol a peut-être été raboté à un moment de son utilisation.

• *Fait 5.5 : un trou de poteau*

Placé quasiment à équidistance entre MR17 et MR12bis, ce trou de poteau est installé dans le Fait 5.6 et contre MR10 (Fig. 138 et 140). Circulaire, d'un diamètre de 0,30 m, et d'une profondeur de 0,25 m, il dispose de parois droites et d'un fond plat. Son comblement

se compose d'une argile limoneuse brune foncé à grise (US3011). La partie supérieure du comblement se compose de pierres calcaires, de fragments de tuiles et de fragments de grès qui forment le calage du poteau.

La fonction de ce poteau est difficile à déterminer : fonction architecturale ? Support d'un aménagement particulier ?

Sa période d'implantation ne peut être déterminée car il n'a pas révélé de mobilier datant. On peut simplement constater qu'il est postérieur à la mise en place du niveau de sol 5.6.

Fig. 139. Faits 5.1 et 5.2 et détail des murs MR17 et 4

Fig. 140. Photo du fait 5.5

Fig. 141. Coupe dans Faits 5.1 et 5.2

• *Fait 5.2 : un niveau de sol*

L'espace délimité par le mur MR17 est doté d'un niveau de sol en terre battue (Fig. 138 à 141). D'une épaisseur moyenne de 0,10 m, il correspond à une couche d'argile homogène et très compacte, de couleur brune à noire (US3005). Son interface avec les niveaux supérieurs a révélé beaucoup de mobilier (US3006) daté entre le IIe et le IIIe s. ap. J.-C.

Précisons que le Fait 5.2 est similaire au niveau de sol Fait 5. 6 qui est situé à une altitude légèrement plus basse.

• *Fait 5.1 : un trou de poteau*

À l'ouest de l'espace formé par le mur MR17, a été découvert, appuyé contre le mur MR10, un trou de poteau circulaire d'un diamètre de 0,50 m et d'une profondeur de 0,28 m (Fig. 138). Ses parois sont en forme de cuvette et son fond est concave. Il se compose d'un calage de poteau fait de pierres calcaires, de tuiles et de grès mêlés à une argile limoneuse hétérogène de couleur brun foncé à noire (US3004). Le négatif du poteau est matérialisé par un limon noir composé de nombreux charbons de bois (US3012).

La fonction de ce poteau est difficile à déterminer : fonction architecturale ? Support d'un aménagement particulier ?

Sa période d'implantation ne peut être déterminée car il n'a pas révélé de mobilier datant. On peut simplement constater qu'il est postérieur à la mise en place du niveau de sol 5.2.

5.2. La pièce 4

La pièce 4 est rectangulaire (6 x 3,6 m avec les murs) et offre une surface interne de 13,8 m². Elle est délimitée par les murs MR2, 9 et 18. L'intérieur de cette pièce est très fortement perturbé par le Fait 4.3 qui correspond aux vestiges d'une fouille réalisée par le Pasteur Ringel (Fig. 151).

5.2.1. Les murs

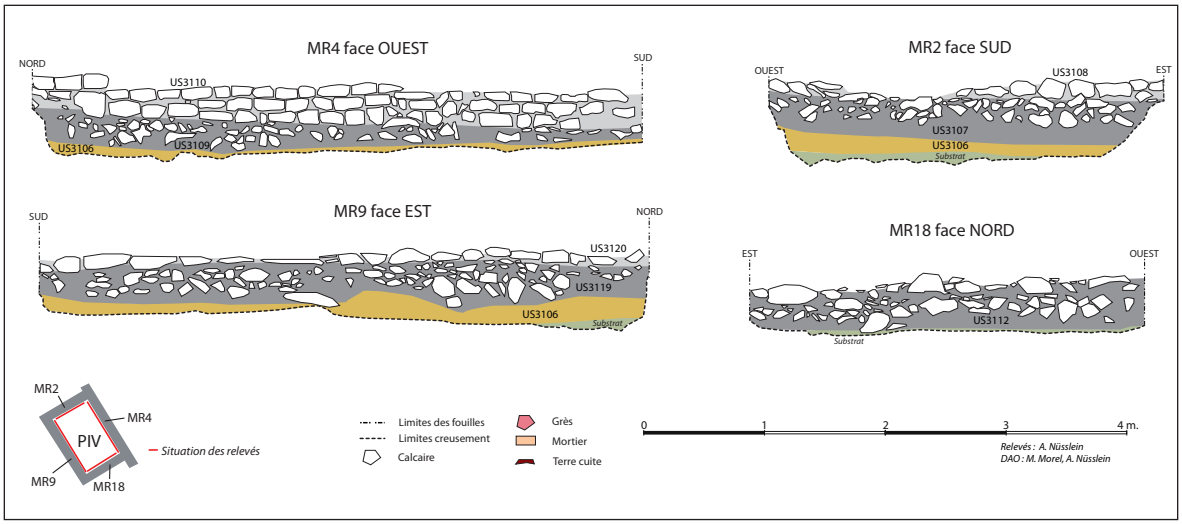

Fig. 142. Relevés des murs de la pièce 4

Les murs MR2, 9 et 18 sont installés dans l'US 3106 (Fait 13). Ces trois murs, qui sont relativement mal conservés, sur 1 assise (MR2 et MR18 sont fortement perturbées par le Fait 4.3), ont été construits simultanément, puisqu'ils sont chaînés. Ils sont établis contre le mur MR4 (non chaîné). D'une épaisseur comprise entre 0,62 et 0,65 m (mesures globalement semblables aux autres murs du bâtiment), ils sont construits en *opus caementicium*. Leurs parements, bien ouvragés sont construits en blocs calcaires liés à un mortier de chaux de couleur gris-rose à la granulométrie grossière. Leur première assise est constituée de gros blocs de calcaire. Leur blocage est constitué de moellons calcaires, de fragments de tuiles et de gravats. Les murs sont installés sur un radier de fondation d'une épaisseur comprise entre 0,25 et 0,4 m et qui est composé de cailloutis, de blocs, de fragments de tuiles et d'une argile limoneuse brune foncée. Ce radier est installé dans un creusement globalement ajusté à la largeur de la fondation et de l'élévation du mur.

Notons que MR2 est installé plus haut que MR18 qui est parallèle. Cette différence illustre encore la volonté des maçons d'adapter le bâtiment à la pente du terrain.

Seul le radier de fondation du mur MR2 a révélé du mobilier daté du IIe s. ap. J.-C.

5.2.2. Occupation de la pièce

Fig. 143. Pièce 4 et murs en fin de fouille

• *Fait 4.1*

La pièce était dotée d'un niveau de sol en terre battue composé d'une argile limoneuse jaune à brune, très compacte (Fig. 146) (US3103). Il a presque été entièrement détruit par la fouille ancienne et est uniquement conservé sur une épaisseur de 0,10 m dans l'angle nord-ouest de la pièce. Il n'a pas révélé de mobilier datant.

Fig. 144. MR9

Fig. 145. MR2

Fig. 146. Sol en terre battue 4.1

• *Fait 4.2*

Sous le remblai de l'ancienne fouille a été découvert, creusé dans le Fait 13 (US3106), un aménagement long de 2,05 m et large de 1,78 m en forme de fer à cheval (Fig. 147 à 149). Il se compose d'un creusement en cuvette d'une profondeur de 0,34 à 0,20 m et de 0,45 à 0,85 de largeur (US3105) comblé par un limon argileux brun, homogène et compact, comportant des inclusions de charbon et de tuiles (US3104). Dans et sur ce comblement sont disposées des pierres calcaires formant un hérisson au nord-est, au niveau du demi-cercle, et de grosses dalles calcaires posées à plat dans le reste de l'aménagement.

D'après ses caractéristiques, cette structure correspond aux fondations d'un aménagement qui a dû être effacé par la réalisation de la fouille ancienne ou par la construction de la pièce 4. En effet, en raison de la rupture des liens stratigraphiques provoquée par la réalisation de l'ancienne fouille, il est délicat d'affirmer que cette fondation supportait un aménagement qui fonctionnait avec la pièce 4. Cette structure pourrait très bien être an-

térieure à la construction de cette pièce : elle est d'ailleurs située à une altitude inférieure à celle du fond de la fondation du MR9. La découverte de quelques tessons de céramique qui peuvent être attribués à la période romaine ne permet pas en tout cas de trancher. La fouille du secteur situé à l'ouest de la pièce permettra de voir si les fondations de cette structure sont véritablement coupées par MR9 et donc plus anciennes que la pièce 4.

Que cette fondation soit contemporaine ou non de la pièce 4, il est difficile de proposer une hypothèse concernant la nature de l'aménagement qu'elle soutenait. Nous n'avons pour l'instant trouvé aucune analogie avec des structures situées sur d'autres sites.

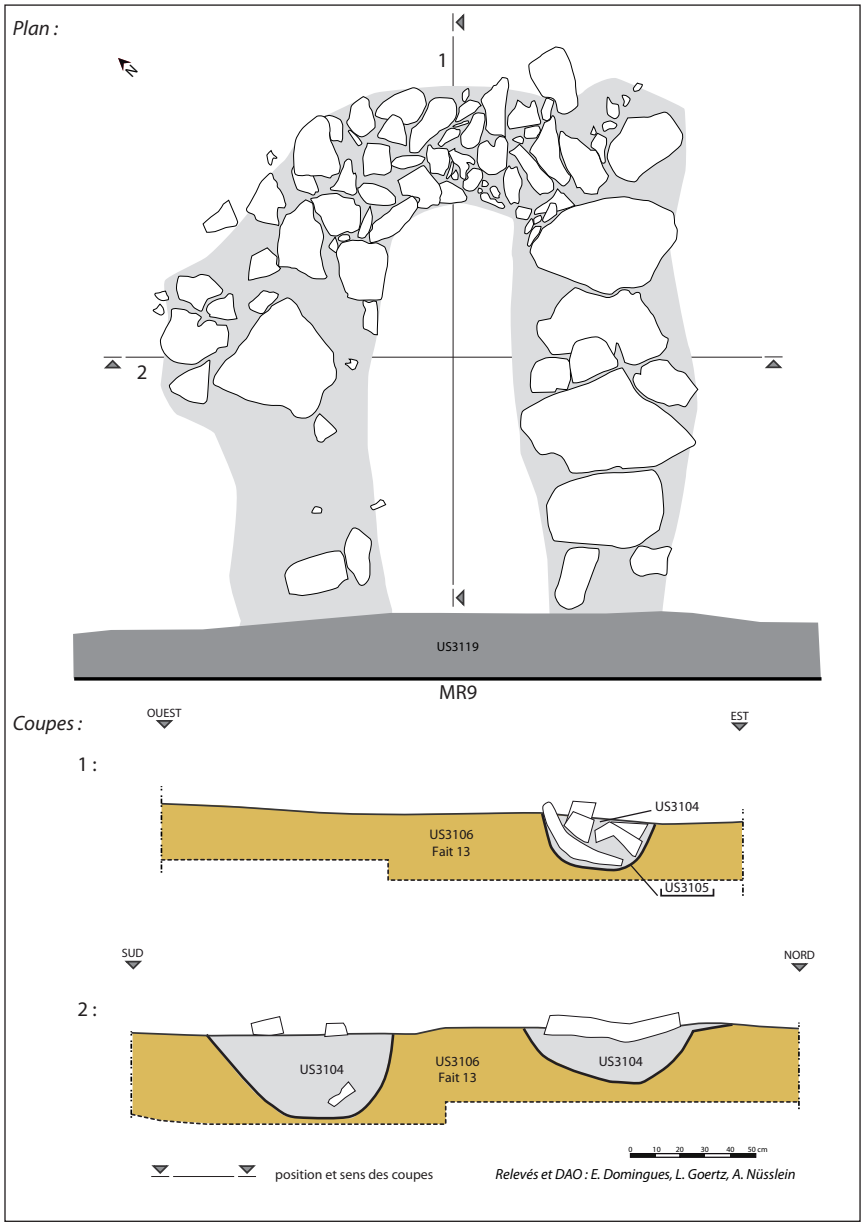

Fig. 147. Relevés du Fait 4.2.

Fig. 149. Photo du Fait 4.2.

Fig. 148. Coupes du Fait 4.2.

5.3. Synthèse de la phase 4

La quatrième phase de l'évolution de ce secteur du site voit l'agrandissement du bâtiment B2 et la continuité de l'occupation au sein des pièces 1, 3 et 6. Cette croissance pourrait se placer rapidement à la suite de la construction de l'édifice B2a puisqu'un niveau associé à la pièce 5 renferme du mobilier du Ier s. ap. J.-C. Il convient toutefois de rester prudent sur cette affirmation en raison de l'indigence du mobilier. En outre, il est impossible de savoir

si les deux pièces ont été construites en même temps ou successivement. Quoi qu'il en soit, les pièces installées lors de la phase 4 fonctionnent simultanément avec les autres espaces du bâtiment B2 entre le IIe et le IIIe s. ap. J.-C. comme l'indiquent la céramique comprise dans les aménagements et les couches de démolition découverts au sein des pièces 4 et 5. Ces deux pièces sont donc plutôt ajoutées au cours du IIe s. ap. J.-C.

A l'instar des autres espaces, la fonction des pièces 4 et 5 est mal cernée. Aucune interprétation fiable ne peut être proposée dans l'état des connaissances (la pièce 4 est en outre fortement perturbée). La présence de deux trous de poteaux contre le mur MR10 dans la pièce 5 est difficilement interprétable : soutiens d'un petit étage ? renforts ? L'interprétation du mur en "L" dans cette même pièce pose aussi question : espace de stockage pour des éléments particuliers ?

Précisons enfin que des aménagements situés dans les pièces 1, 3 et 6 (déjà décrits plus haut) ont pu être mis en place au cours de cette phase 4.

Fig. 150. Pièce 4 après enlèvement du remblais de l'ancienne fouille

Fig. 151. Remblais de l'ancienne fouille bien visible dans une coupe de la pièce 4.

Fig. 152. Pièces 5 et 4 en cours de fouille

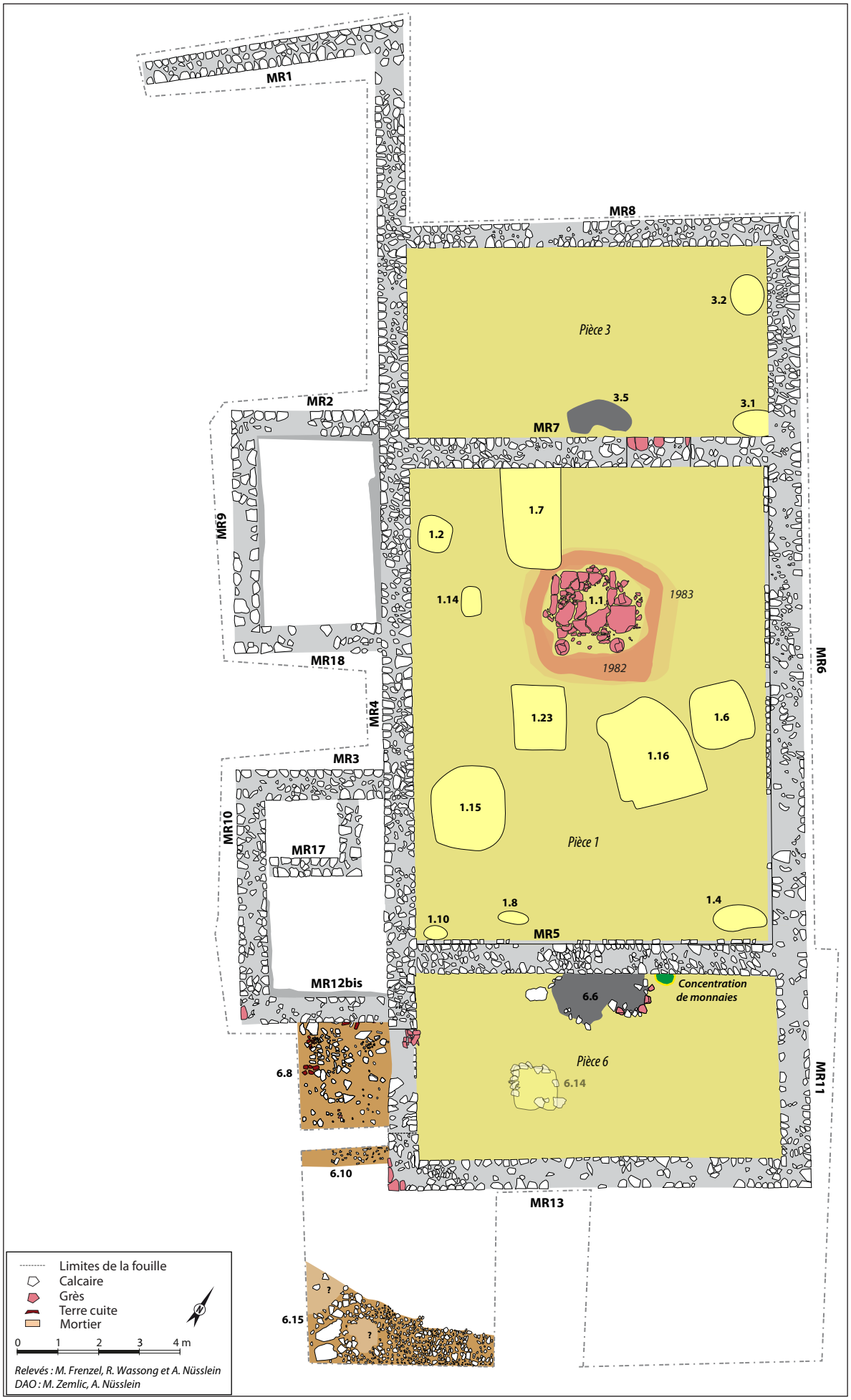

Fig. 153. Plan de la Phase 5. Les structures apparaissant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase

6. Phase 5 : Antiquité tardive (3e quart du IIIe s. au début du Ve s. ap. J.-C)

Cette dernière phase d'occupation est relativement longue car elle s'étale entre le 3e quart du IIIe s. et le début du Ve s. ap. J.-C. Elle a sans doute connu plusieurs séquences mais elles sont délicates à individualiser avec certitude. Nous avons donc fait le choix de réunir les différents éléments tardifs au sein de la même phase en essayant toutefois de dégager un scénario d'évolution. Globalement, le bâtiment B2 va connaître d'importants changements au cours de l'Antiquité tardive

Précisons d'emblée que les niveaux tardifs, notamment ceux des pièces 1 et 3, ont été fortement perturbés par les fouilles menées par le Pasteur Ringel.

6.1. Abandon des pièces 4 et 5

L'abandon de la pièce 5 et vraisemblablement de la pièce 4, constitue une première étape dans la transformation du bâtiment B2 au cours de l'Antiquité tardive.

L'abandon de la pièce 5 est documenté par les US 3001 et 3002 qui seront présentées plus bas. Il s'agit de la même US de démolition qui scelle les niveaux antérieurs. Mais la découverte des murs MR17 et 4 nous a conduit à individualiser ces couches lors de la fouille.

Les US 3001 et 3002 ont livré un mobilier abondant, daté entre le Ier s. et le IIIe s. ap. J.-C. Aucune indice mobilier ne révèle toutefois une occupation de la pièce au IVe s. On peut donc constater que cet espace n'est plus occupé à partir de la fin du IIIe s., voire au début du IVe s. Il est toutefois difficile d'affirmer si c'est à cette période que la pièce est démolie. Il n'est en tout cas pas impossible que la pièce soit encore en élévation au cours du IVe s.

Fig. 154. US 3007 le long de MR4 dans la pièce 5.

Quoi qu'il en soit, entre son abandon et sa démolition, cette partie du bâtiment subit probablement un processus de récupération de matériaux comme en témoigne la présence de l'US 3007. Cette dernière a été repérée le long du mur MR4 entre le niveau de sol et la couche de démolition. Elle se présente sous la forme d'une couche d'éclats calcaires, de 0,10 m d'épaisseur environ. Elle dispose d'une largeur située entre 0,40 et 0,35 m. Il pourrait s'agir d'un niveau de chantier lié au démantèlement de la pièce ou du mur MR4 (Fig. Fig. 154). Aucun mobilier datant n'est associé à cette couche. Un niveau similaire a été repéré au sein de la pièce 6 (US2508).

Concernant la pièce 4, les niveaux renseignant sa phase d'abandon et de démolition ont été entièrement perturbés par le Fait 4.3 qui correspond, rappelons-le, aux vestiges d'une ancienne fouille. L'absence de mobilier appartenant à l'Antiquité tardive dans les maigres éléments conservés permet toutefois de suggérer que cet espace est sans doute, à l'instar de sa pièce jumelle, abandonné à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

6.2. Modification de l'occupation au sein des pièces 1, 3 et 6

L'occupation se poursuit dans les pièces 1, 3 et 6 au cours de l'Antiquité tardive. Toutefois, leur configuration va être modifiée.

En premier lieu, il a pu être constaté, comme nous l'avons déjà précisé plus haut que les niveaux de sols mis en place lors de la construction du bâtiment ont sans doute été rabotés en partie. Ce phénomène est notamment bien visible dans la pièce 3 où le niveau est apparu, à certains endroits, sous l'altitude d'apparition du radier du mur MR8. Dans la pièce 1, les creusements sont bien visibles dans la partie ouest. L'objectif de cette opération était sans doute de « nettoyer » ou de recalibrer les niveaux utilisés et usés au cours du Haut-Empire. Notons aussi que des opérations de rechargement des sols ont aussi été décelées sur ces sols. La période de réalisation de ces opérations est délicate à estimer mais leur attribution à l'Antiquité tardive est suggérée par l'attitude d'apparition des niveaux de cette période et par des observations similaires réalisées à Bliesbruck.

Rappelons qu'à une période indéterminée, le passage entre la pièce 1 et 3 est condamné (MR7). Le comblement de cette ouverture pourrait éventuellement se dérouler au cours de la phase 5 (utilisation probable de matériaux en remploi). Peut-être en lien avec l'aménagement de l'important aménagement 1.1 et de la structure de combustion 3.5 situés à proximité.

6.2.1. Installation de structures de transformations dans les pièces 1, 3 et 6

• Fait 1.1 : une structure destinée à la métallurgie et à d'autres activités «l'aire des bronziers»

Le Fait 1.1 correspond à un aménagement imposant situé au centre de la partie septentrionale de la pièce 1. Il est constitué de plusieurs éléments qui sont installés sur le Fait 1.26 (US2230 = US2300). Il a été dégagé au cours des années 1990 et 2000 (Fig. 155 à 159).

Fig. 155. Découverte du Fait 1.1 en 1996-1997. Photo C. Bortoluzzi

L'élément principal correspond à une structure rectangulaire (2,30 x 2,15 m) réalisée à partir de fragments de blocs architecturaux en grès (US1982A). Ces blocs sont disposés de telle manière à former deux ensembles. La grande moitié ouest (D1 sur le plan) correspond à un rectangle (1,65 x 1,55 m) composé d'une grande dalle rectangulaire fortement fragmentée (1,55 x 1,20 m et 0,10 m d'épaisseur) posée à plat qui est, sur sa partie nord, flanquées à l'est et à l'ouest par des éléments posés de champ et qui forment de petits murets. La dalle est amputée d'une partie de son quart nord-est : élément non mis en place lors de la construction ? Récupération ? À l'est de ce rectangle sont disposées deux dalles posées à plat (0,10 m d'épaisseur) qui constituent une seconde zone plane de forme irrégulière et plus abîmée que le précédent (1 x 0,70 m) (D2 sur le plan). Au sud de ces deux ensembles sont disposés deux fragments de colonnes en grès tourné (0,35 m de diamètre et 0,40 m de haut). Leur dessus a été débité en forme de pointe. Enfin, aux alentours directs de la structure, plusieurs fragments de grès ont été découverts. Il est toutefois difficile de cerner leur position initiale et leur fonction dans l'aménagement.

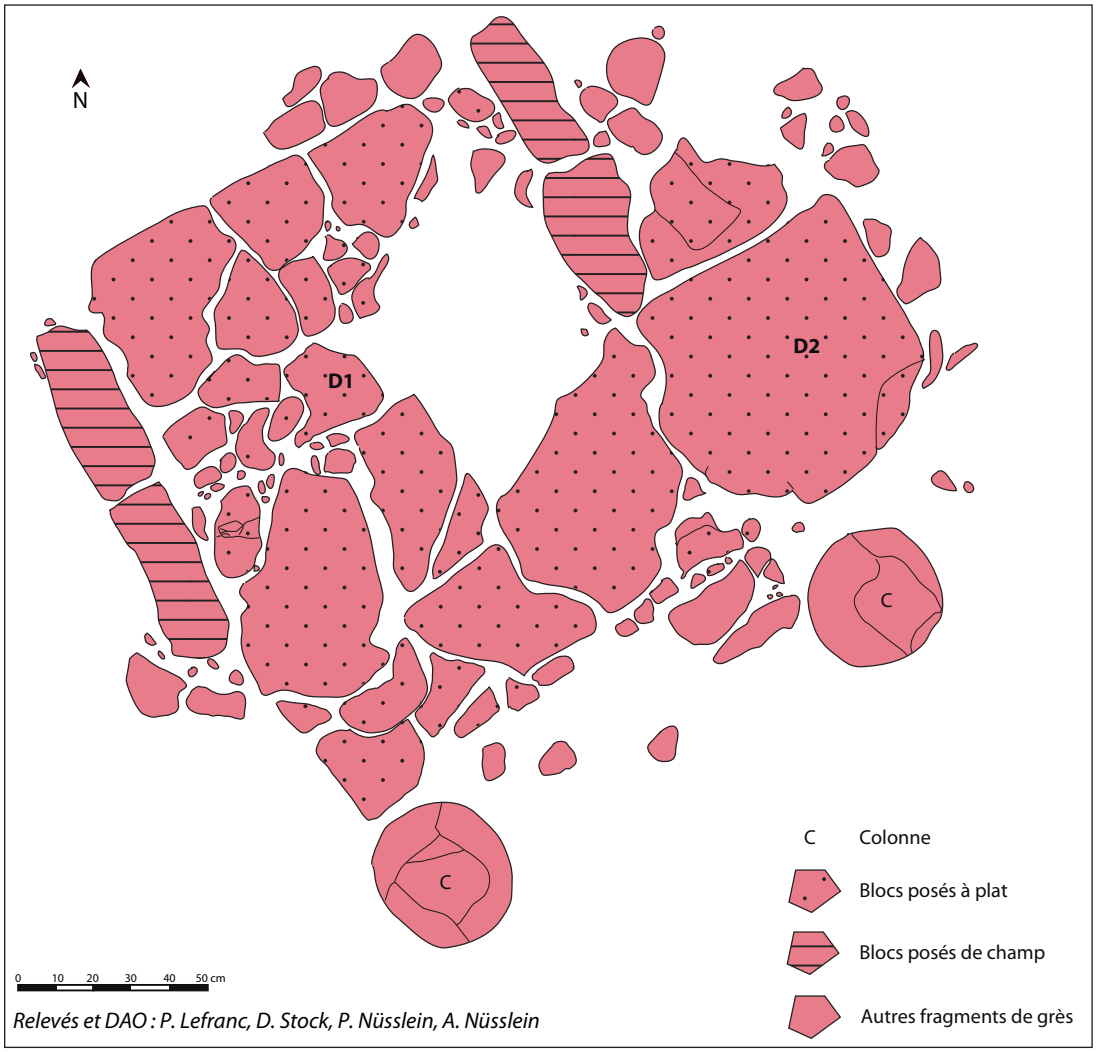

Fig. 156. Relevé en plan du Fait 1.1.

Les éléments en grès utilisés dans cette structure présentent des traces évidentes de débitages réalisés après la taille initiale des blocs. Il s'agit donc manifestement de matériaux de réemplois qui proviennent à l'origine d'autres aménagements situés dans le bâtiment ou dans d'autres édifices de l'établissement. Il est toutefois délicat d'affirmer si la fragmentation des dalles est liée aux activités réalisées lors du fonctionnement de la structure ou si les éléments étaient déjà fractionnés avant la construction de l'aménagement.

Fig. 157. Photo du Fait 1.1. Photos P. Nüsslein

Fig. 158. Photo du Fait 1.1 et des couches qui l'entourent en cours de fouille en 2015. Photos P. Nüsslein

Cet aménagement en grès est implanté sur une couche d'une épaisseur maximale de 0,35 m composée de limon argileux noir à gris homogène et compact comportant de nombreux blocs de calcaire non taillés (US2344). Cette couche, qui est installée dans le sol 1.26, correspond à un soubassement qui permet de maintenir en place les éléments de grès. En outre, ce niveau permettait probablement de surélever légèrement la structure en grès par rapport au niveau de circulation.

Ce niveau de blocs calcaires est entouré d'une couche d'argile jaune très compacte et homogène d'une épaisseur d'environ 0,10 m (US1983). Il s'agit d'une couche fortement rubéfiée à proximité des éléments en grès, qui se développe jusqu'à 0,80 m autour de la structure et qui délimitait sans doute l'aire sur laquelle se pratiquaient les activités en lien avec l'aménagement en grès. Ce niveau correspond sans doute à la partie supérieure du niveau de sol 1.26 qui a été fortement piétiné autour de 1.1.

Sur cette couche et tout autour de l'aménagement en grès a été repéré un niveau hétérogène (0,05 m de puissance au maximum), compact à meuble, composé de cendres, de charbon et de traces de rubéfactions (US1982, 2103, 2104, 2105 et 2221 : ces numéros correspondent à un même niveau qui a été exploré en plusieurs fois).

Fig. 159. Coupe réalisée sur le côté est du Fait 1.1

Quel était la fonction de cette structure ? Il est certain que la surface plate offerte par l'agencement des dalles ainsi que l'aménagement d'un niveau de sol servaient à une activité qui nécessitait de l'espace et une surface de travail solide et plane. En outre, la présence de traces de rubéfaction et d'une couche de charbon et de cendre trahit la présence d'une ou plusieurs activités liées aux arts du feu. Le rôle des colonnes reste délicat à déterminer (support d'un aménagement ? chenet ?). La découverte de gouttelettes de bronze et de plomb, localisées à la surface des dalles et à proximité, de scories et le type de mobilier découvert aux environs immédiats de la structure montre qu'une activité métallurgique a été réalisée sur cette structure. Le mobilier se compose d'objets en bronze (appliques, anneaux, rivets, etc.) et de fragments de tôle de bronze vraisemblablement destinés à la refonte. C'est pour cette raison que les inventeurs de cette structure et des couches voisines dans les années 1990 l'on dénommé « aire des bronziers ». Il est toutefois délicat de déterminer si tous les objets découverts ont été fabriqués sur la structure mais la découverte de gouttelettes de bronze, de scorie et de morceaux de tôle prouve que le secteur accueillait vraisemblablement une activité de recyclage.

La découverte de flans de frappe et de bâtonnets en bronze dans les couches associées à cette structure et les niveaux adjacents montrent que cette structure servait aussi probablement de support à la fabrication de monnaies d'imitation à la fin du IIIe s. ap. J.-C. (Pilon 2016)

Les abords immédiats de la structure ont aussi révélé des fragments de verre fondu : il est donc possible qu'une activité de transformation du verre a été pratiquée.

Notons aussi que la présence de scories de fer et de gouttelettes de métal dans les niveaux de d'incendie, de démolition et de remblais de la pièce 1 sont possiblement à mettre en rapport avec les activités métallurgiques réalisées sur la structure 1.1.

Le mobilier récupéré dans la couche cendreuse et charbonneuse (qui a révélé la grande

majorité du mobilier de cet ensemble) qui s'appuie contre la structure en grès montre que cette dernière a vraisemblablement été mise en place dans le 3e quart du IIIe s. et qu'elle a probablement fonctionné jusqu'entre la fin du IVe s. et le début du Ve s. ap. J.-C. La découverte de mobiliers appartenant à une fourchette comprise entre la fin du IIe et le milieu du IIIe s. ap. J.-C. dans l'US1983 qui est située sous la couche charbonneuse confirme que l'aménagement 1.1 est mis en place dans la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C.

Une étude plus avancée de cette structure et surtout du mobilier qui lui est associé sera à mener afin de mieux caractériser la nature de cet ensemble et des activités qui s'y déroulaient.

• Fait 3.5 : une structure de combustion abîmée

Au centre du côté méridional de la pièce 3, à proximité du mur MR7, sur le niveau de sol Fait 3.3, a été mise au jour une structure de combustion conservée sur 0,15 m environ au maximum (Fig. 160 et 165).

Elle se compose à son niveau d'apparition d'une couche d'argile rubéfiée de couleur orange d'épaisseur variable (0,10 m maximum) comportant de petits fragments de tuiles et des fragments de blocs calcaires (US2202). Cette couche, relativement diffuse par endroits et de forme irrégulière, s'étend sur 1,5 m de longueur, 0,65 m de largeur. Sous une partie de ce niveau, au centre de la structure (limites non perçues), a été découverte une couche de 0,07 m d'épaisseur composée d'argile brune à grise, de petits fragments de tuiles, de cendre et de charbon de bois (US2225) (niveau de préparation ?). Ces deux couches prennent place au sein d'un creusement en forme de cuvette dont les dimensions sont mal perçues.

Cette structure, qui a révélé du mobilier du IVe s., est mal conservée et il n'est pas possible de la qualifier (foyer ou four ?).

• Fait 6.6 : un foyer

Fig. 160. Photo du Fait 3.5 et du Fait 3.12 (phase antérieure)

Dans la pièce 6 a été découvert un foyer. Appuyé sur le mur MR4 et reposant sur le niveau de circulation Fait 6.12 (Fig. 161 à 165), cet aménagement, de 2,35 m de long sur 1,45 m de large au maximum est délimité par des pierres calcaires et des moellons de grès (remplois)(US 2608) et dessine deux demi-cercles emboîtés.

Pour étudier cette structure et afin de bien la comprendre et de réaliser des prélèvements, il a été décidé de la fouiller en carrés. Ainsi le foyer a été fouillé en huit carrés afin de bénéficier de plusieurs coupes et de saisir la composition de la structure (Fig. 96). Cette méthode d'exploration a permis de constater que, malgré son apparence, il s'agit d'une seule et même structure, mise en place d'un seul tenant. En effet, aucun recoupement n'a été constaté. En outre, nous avons pu constater que ce foyer n'a pas été installé directe-

ment sur le sol de circulation. Un niveau, d'une épaisseur de 0,05 m à 0,10 m, composé de cailloutis calcaire, a, au préalable, été aménagé afin de réhausser cette structure par rapport au niveau de circulation (US2611). Au dessus, a été constaté un deuxième niveau d'une épaisseur de 0,05 m à 0,08 m (US2616), composé d'une argile compacte et rubéfiée homogène. Cette couche correspond probablement à un niveau aménagé permettant la préparation du feu. Ces deux niveaux attestent en tout cas du soin apporté à la mise en place du foyer qui semble bien être une structure destinée à un usage pérenne. Le dernier niveau correspond à une couche chabonneuse-cendreuse noir-grise, homogène, d'une épaisseur de 0,03 m à 0,10 m (US2607). Elle constitue la trace laissée par le ou les derniers feux réalisés sur la structure. Elle contient aussi un peu de mobilier, des écofacts (charbon et graines) ainsi que quelques morceaux d'enduit peints (fichés dans la structure lors de l'effondrement du bâtiment ?). L'épaisseur très faible de la couche charbonneuse indique que le foyer devait sans aucun doute être régulièrement curé.

Juste à côté de cette structure, a été découverte une pierre calcaire d'une taille imposante (0,50 m de longueur et 0,35 m de largueur), de forme pyramidale, trouée sur le dessus et posée à plat (Fig. 164). Aucune trace de taille n'y a été découverte. Sa morphologie et sa présence à proximité directe du foyer pose question : est-elle située là de manière fortuite ? Ou fonctionne t-elle avec le foyer, dans le cadre d'une activité artisanale par exemple ?

D'autres questions se posent : quelle était la fonction de ce foyer ? Pourquoi a t-il cette forme particulière ?

Le mobilier associé à cette structure permet de l'attribuer au milieu du IVe s. Un datation radiocarbone vient confirmer, en partie, cette datation (du début du IIe à la fin du IVe s. ap. J.-C.).

Fig. 164. Bloc de calcaire troué découvert à proximité du foyer

Fig. 161. Photo zénithale du Fait 6

Fig. 162. Fouille en carrés du Fait 6

Fig. 163. Photo d'une partie d'une des coupes réalisées dans le Fait 6

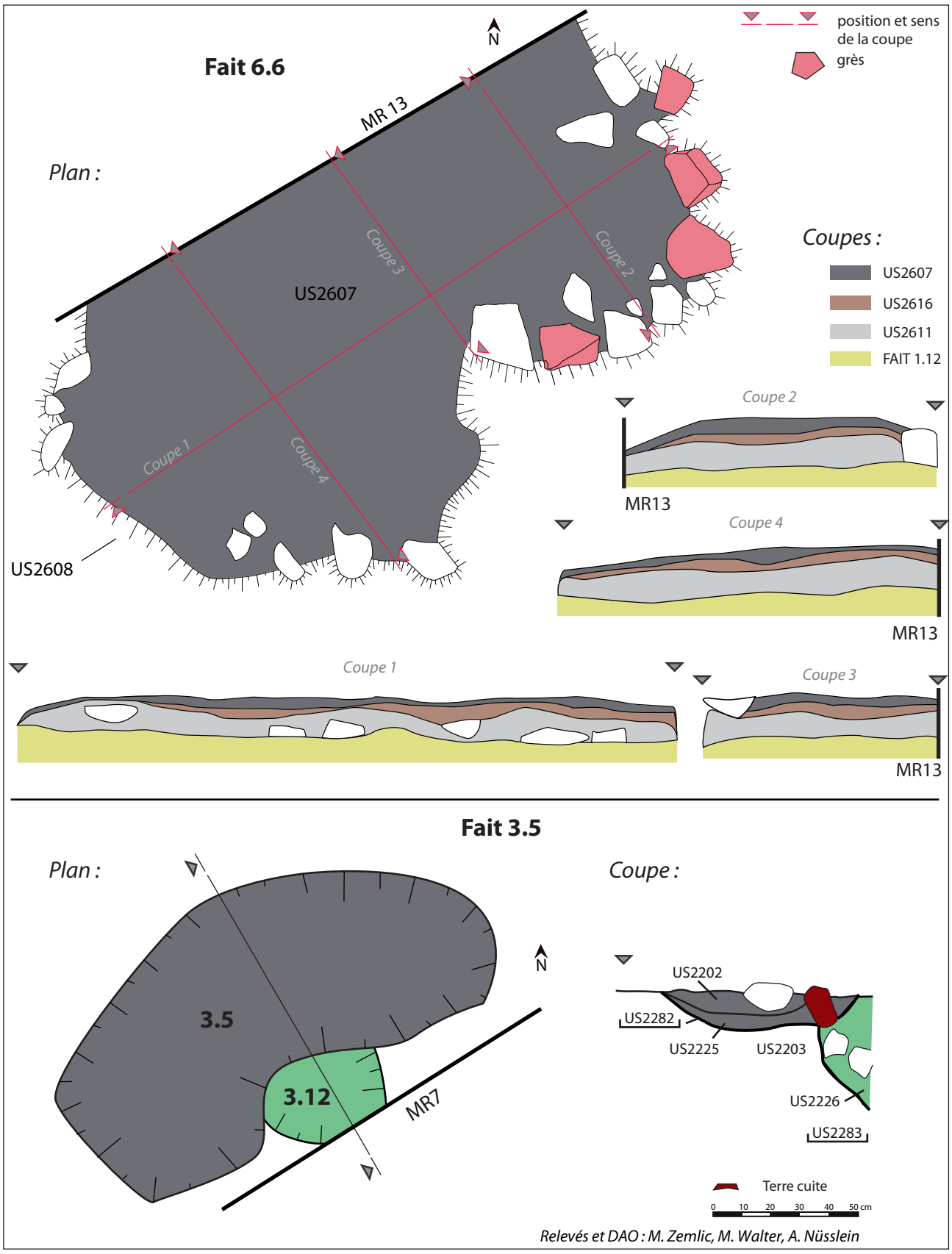

Fig. 165. Relevés des structures de combustions

• *Fait 6.14 : une fosse liée au foyer 6.6 ?*

Quasiment située au centre de la pièce 6, cette fosse est creusée dans les niveaux du Haut-Empire (Fig. 166 et 167).

De forme quadrangulaire mais présentant un profil en forme U, la structure mesure 1,16 m de long et 1,10 m de large et est profonde au maximum de 0,77 m. Le creusement, non rubéfié, est bordé de pierres calcaires, notamment au nord et à l'ouest où les moellons sont bien disposés (US2613). Le comblement se compose de deux couches. La première est constituée d'un sédiment argilo-limoneux noir à gris très hétérogène, parfois rubéfié, comportant un nombre important de charbons, de cendre, des inclusions d'argile, de la tuiles, des blocs de calcaire et de grès calcinés et du mobilier (US2614). Il n'a pas été possible de distinguer plusieurs phases de comblement mais la position de certaines pierres dans la coupe (inclinées dans le même sens) indique que la fosse n'a pas été comblée en une seule fois. La deuxième couche se compose d'un sédiment argilo-limoneux hétérogène, noir, gris à brun, comportant un nombre important de charbons, de cendres, des inclusions d'argiles, de la tuile, quelques blocs calcaires, des cailloutis et du mobilier (US2817).

Fig. 166. Fait 6.14 avant fouille

Cette structure, qui, au premier abord, ressemble à un foyer, semble plutôt constituer, selon sa position, sa morphologie et son comblement, une fosse de rejet liée à l'utilisation du foyer 6.6 situé juste à proximité. Néanmoins, elle a peut-être été mise en place antérieurement au fonctionnement de la structure de combustion et cela pour une autre activité. Le comblement a en effet révélé un peu de céramique de la dernière moitié du IIe s. dans le premier niveau de comblement. Ce qui suggère que cette structure a peut-être été creusée, et en partie comblée, avant la mise en place du foyer, au cours de la phase 3 ou 4. Il est aussi probable que le mobilier du IIe s. soit situé en position secondaire dans ce comblement.

• Un ou deux trésors monétaires ?

Toujours dans la pièce 6, entre le Fait 6.6 et le mur MR5 a été découverte en 2016 et 2017, dans l'US 2604 une concentration de 31 monnaies (voir localisation sur Fig. 153). Ces monnaies, qui n'étaient pas agglomérées, ni contenues dans un ensemble clos, ont été découvertes à plusieurs hauteurs et éparpillées sur une surface relativement restreinte de 0,25 m² dans l'US 2604 de la pièce 6. De l'autre côté du mur MR5, dans les US 2104 et 2105 du Fait 1 de la pièce 1, 11 autres monnaies peuvent être associées aux précédentes.

L'ensemble comprend donc 42 exemplaires (31 monnaies dans l'US2604 et 11 dans les US2104 et 2105) qui forment un corpus dont la composition est caractéristique de la circulation monétaire à l'extrême fin de la décennie 340.

Ces monnaies, découvertes éparpillées dans deux pièces différentes, n'étaient sans doute pas toutes contenues dans le même contenant et formaient peut-être deux trésors distincts. Le contenant de cet ou ces ensembles n'est pas connu.

Une future étude globale des monnaies découvertes dans l'ensemble des US du bâtiment B2 permettra de voir si d'autres monnaies sont à rattacher à cet ensemble.

6.2.2. Une série de fosses dans les pièces 1 et 3

Au cours de cette phase, les couches du Haut-Empire dans les pièces 1 et 3 sont percées par plusieurs fosses qui sont globalement apparues à la même altitude, sur le niveau d'apparition des Faits 3.3 et 1.26 (Fig. 167).

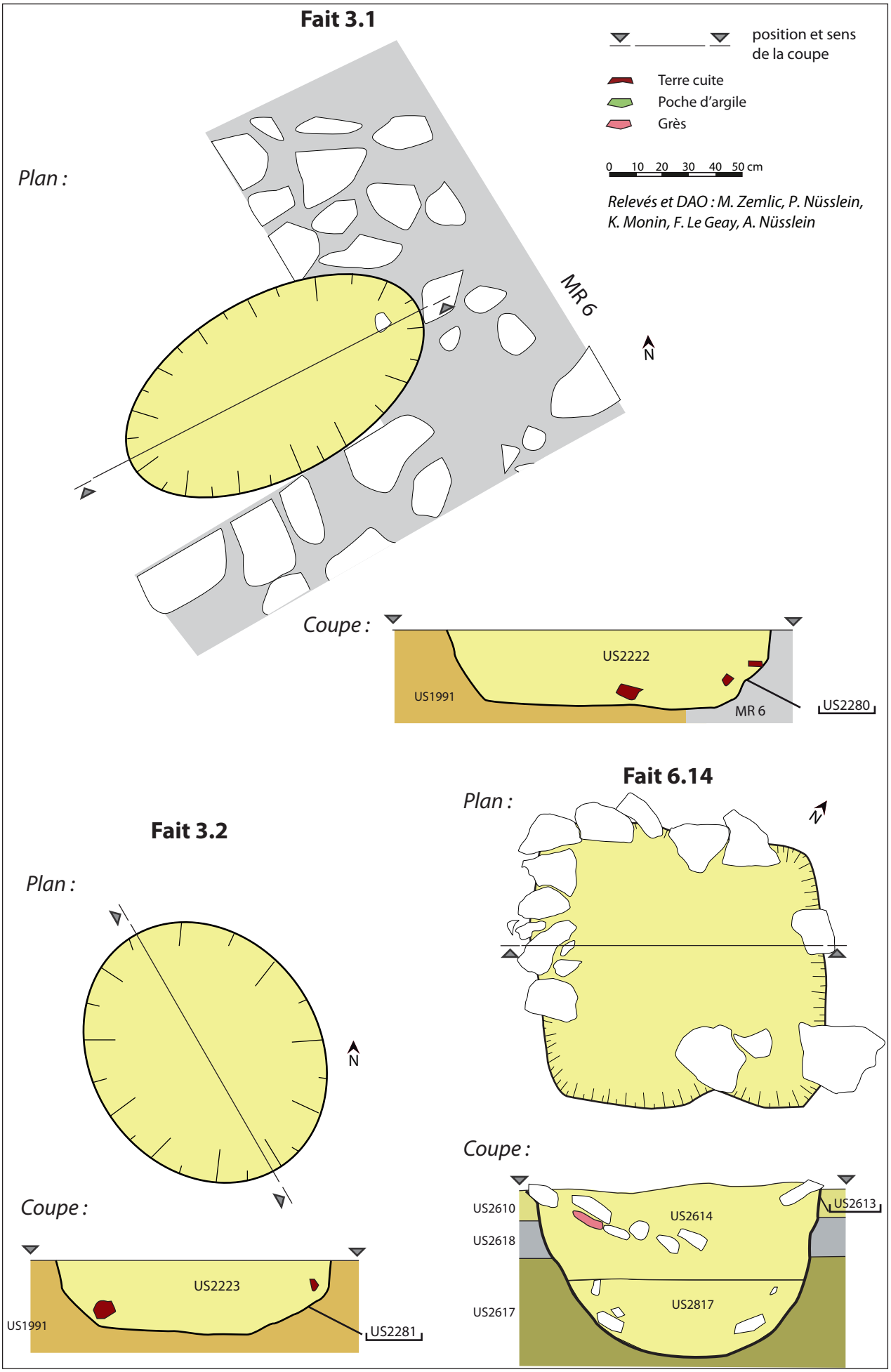

Fig. 167. Relevés des fosses attribuées à la phase 4 (pages suivantes aussi)

Fait 1.4

Plan :

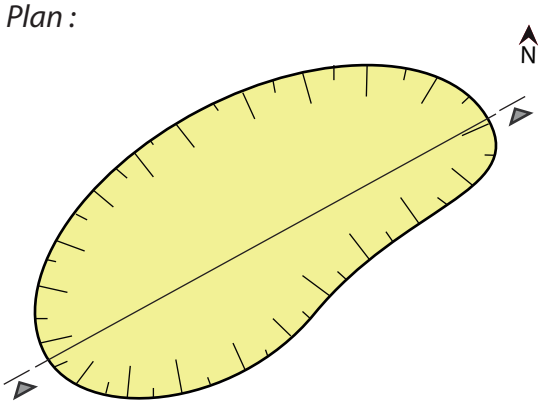

Coupe :

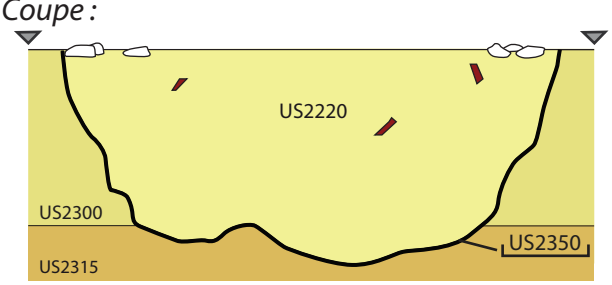

Fait 1.7

Plan :

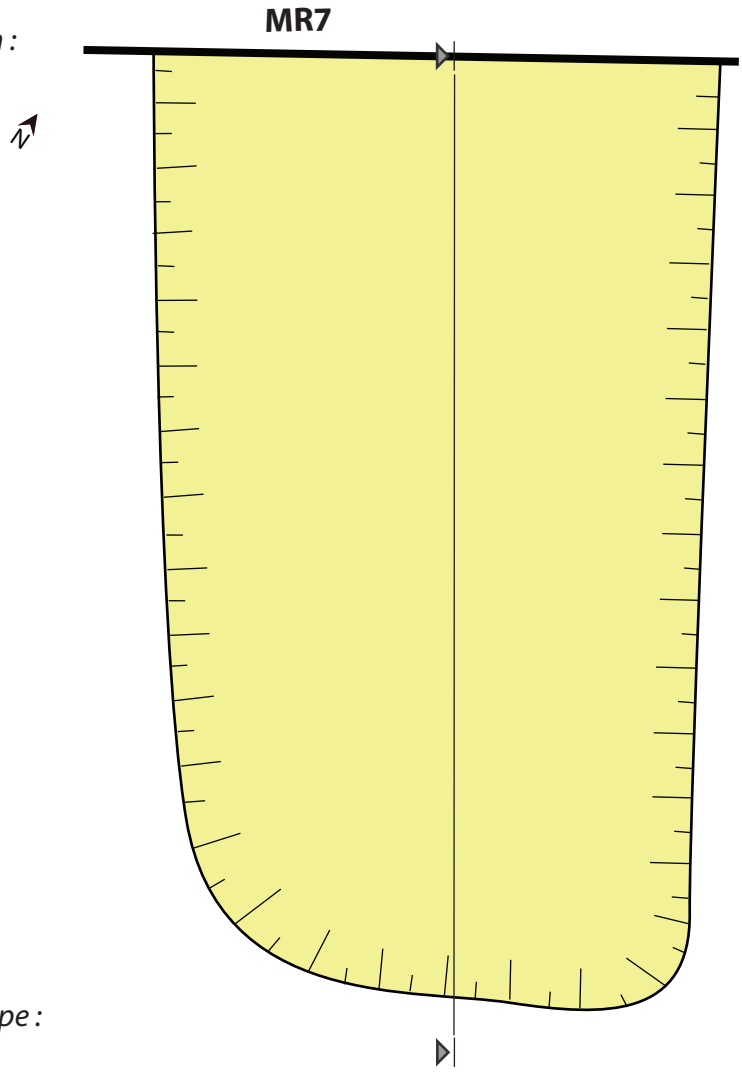

position et sens de la coupe

Terre cuite

Poche d'argile

Grès

0 10 20 30 40 50 cm

Relevés et DAO : M. Zemlic, P. Nüsslein, K. Monin, F. Le Geay, A. Nüsslein

Coupe :

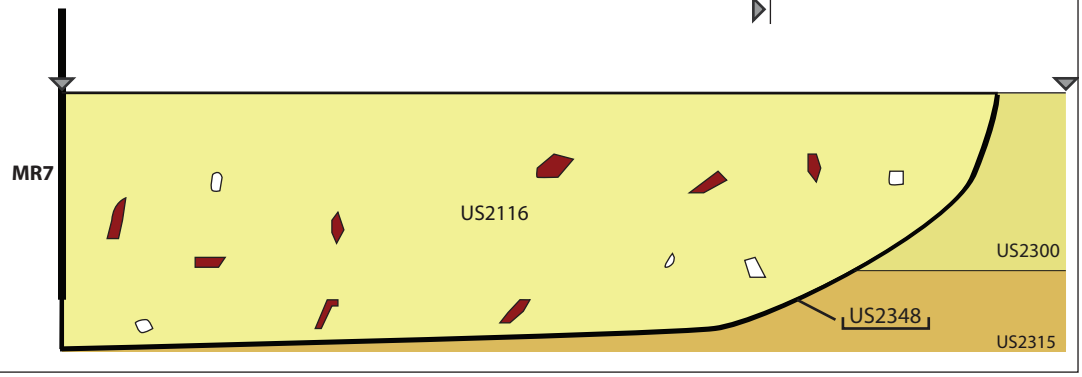

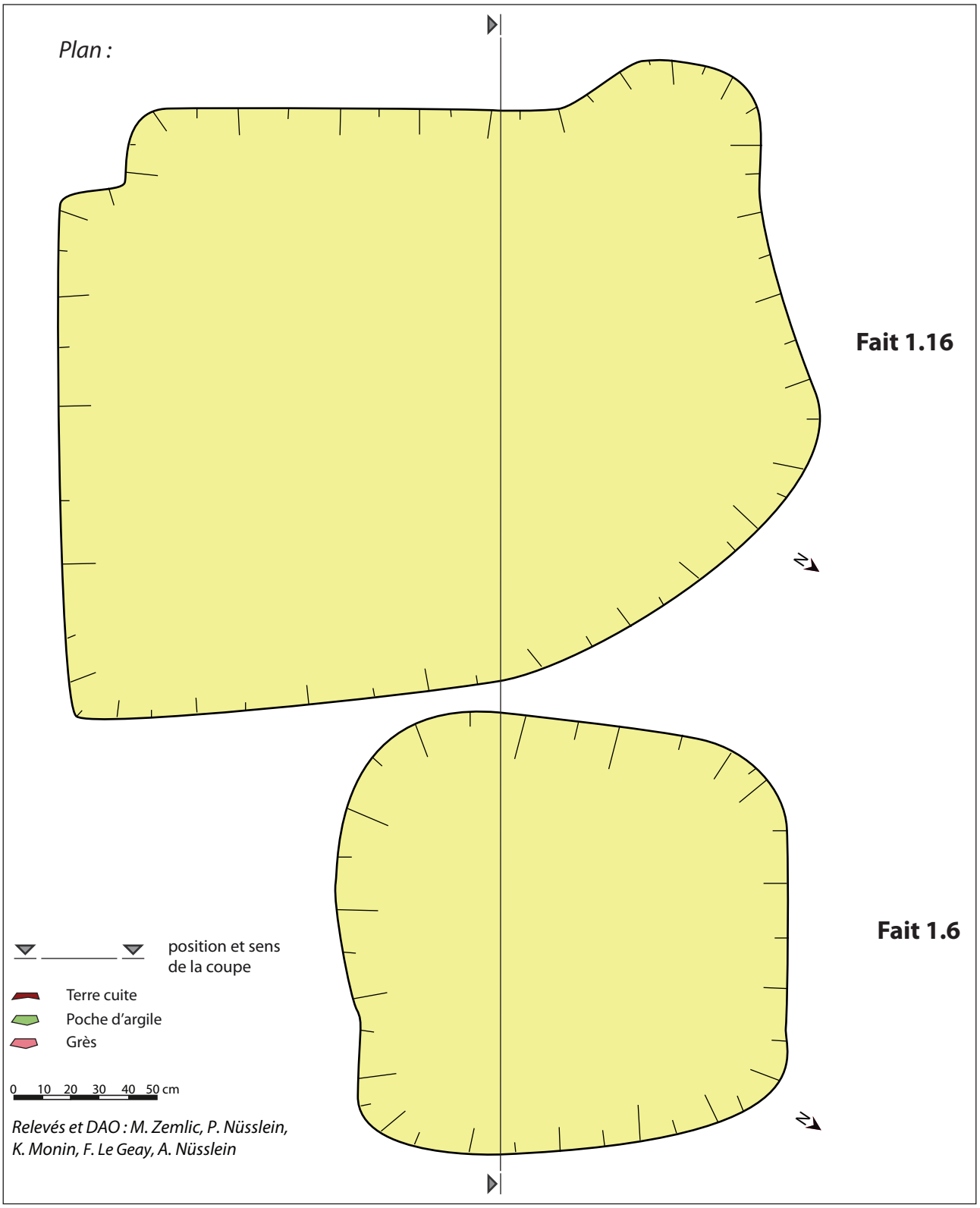
Plan :
Fait 1.16
Fait 1.6
position et sens
de la coupe
Terre cuite
Poche d'argile
Grès
0 10 20 30 40 50 cm
Relevés et DAO : M. Zemlic, P. Nüsslein,
K. Monin, F. Le Geay, A. Nüsslein

Fait 1.23
Plan :
Coupe :
US2300
US2324
US2315
US2323
position et sens de la coupe
Terre cuite
Poche d'argile
Grès
0 10 20 30 40 50 cm
Relevés et DAO : M. Zemlic, P. Nüsslein, K. Monin, F. Le Geay, A. Nüsslein
Coupe :
Fait 1.16
US2300
US2311
US2315
Substrat
US2312
Fait 1.6
US2310
US2309

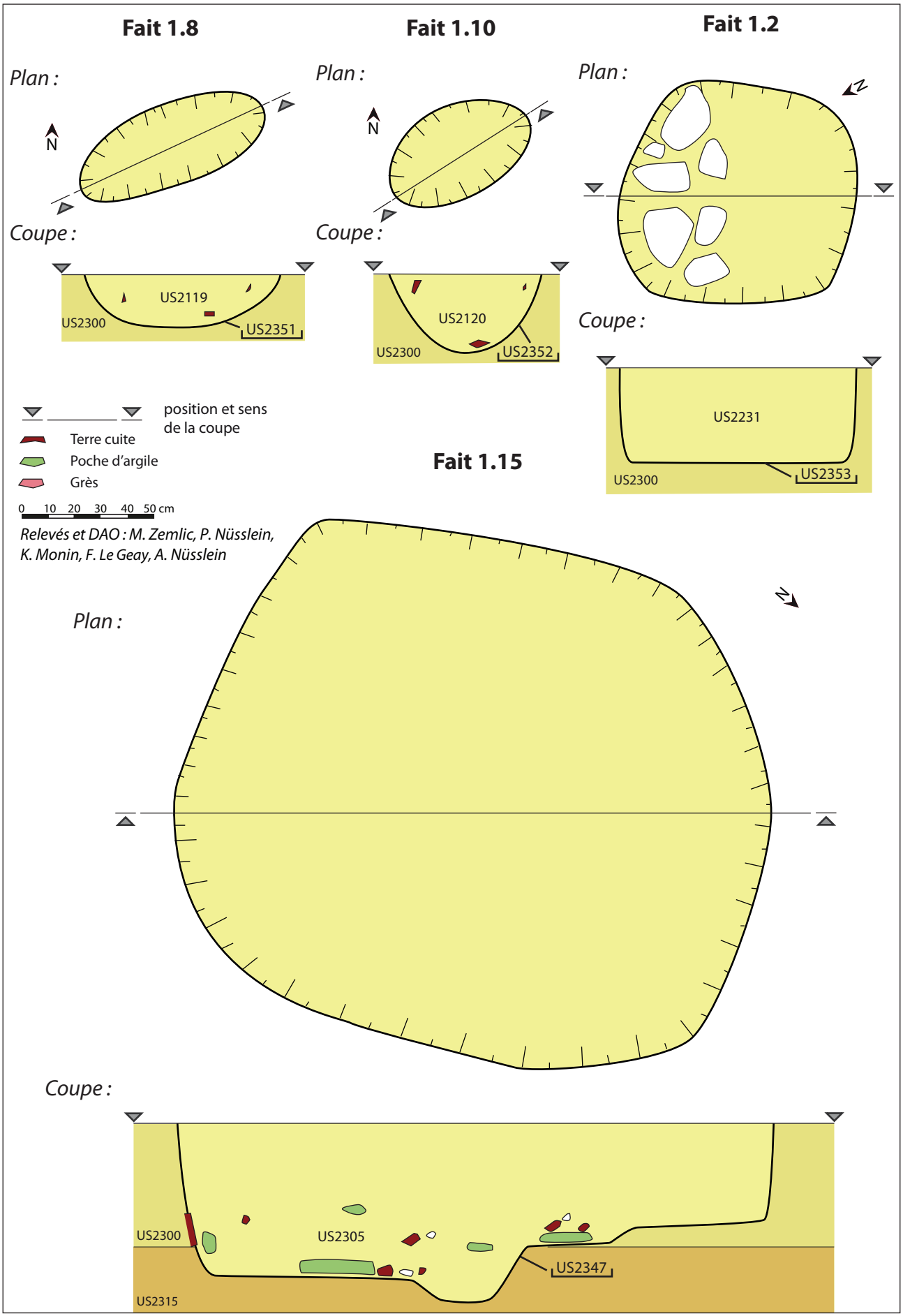
Fait 1.8
Plan :
N
Coupe :
US2119
US2300
US2351
Fait 1.10
Plan :
N
Coupe :
US2120
US2300
US2352
Fait 1.2
Plan :
N
Coupe :
US2231
US2300
US2353
position et sens de la coupe
Terre cuite
Poche d'argile
Grès
0 10 20 30 40 50 cm
Relevés et DAO : M. Zemlic, P. Nüsslein, K. Monin, F. Le Geay, A. Nüsslein
Fait 1.15
Plan :
N
Coupe :
US2300
US2305
US2347
US2315

• *Fait 3.1 : une fosse*

Située dans l'angle sud-est de la pièce 3, cette fosse est creusée dans le Fait 3.3 (sol) et dans le mur MR6 (Fig. 168). Son creusement a ainsi fortement endommagé la maçonnerie. De forme ovalaire, elle dispose de parois tronconiques et d'un fond plat à irrégulier (US2280). Elle est longue de 1,20 m, large de 0,60 m et est conservée sur une hauteur de 0,30 m Son comblement est composé d'un limon argileux noir compact et hétérogène noir à gris comportant des cendres, des charbons de bois, des fragments de tuiles, des moellons calcaire et du mobilier (US2222).

Il s'agit vraisemblablement d'une fosse servant à récupérer des matériaux (du mur notamment). Le mobilier découvert dans le comblement de cette structure appartient à une fourchette comprise entre la fin du IIe et le 2e quart du IIIe s. ap. J.-C. Ce mobilier provient sans doute du niveau de sol du Haut-Empire et donc situé en position secondaire dans le comblement de la fosse. En effet, le fait que cette fosse ait entamé le mur MR6 prouve qu'elle a été creusée lors de la phase 5, voire après.

Fig. 168. Fait 3.1. Photo P. Nüsslein

• *Fait 3.2 : une fosse*

Située dans l'angle nord-est de la pièce 3, cette fosse est creusée dans le Fait 3.3 (sol). De forme ovalaire, elle dispose de parois tronconiques et d'un fond en cuvette irrégulière (US2281). Elle est longue de 1 m, large de 0,70 m et est conservée sur une hauteur de 0,30 m. Son comblement est composé d'un limon argileux noir compact et hétérogène noir à gris comportant des cendres, des charbons de bois, des fragments de tuiles, des moellons calcaire et du mobilier (US2223).

Semblable au Fait 3.1 par sa morphologie et son comblement, il s'agit vraisemblablement d'une fosse servant à récupérer des matériaux ou à en jetter. Aucun élément datant n'y a été découvert.

• *Fait 1.4 : une fosse*

Située dans l'angle sud-est de la pièce 1, cette fosse a été creusée dans le Fait 1.26 et l'US2315. Elle traverse aussi le mur MR19 du bâtiment B1. Elle est de forme irrégulière (1,30 x 0,65 m) et possède des parois et un fond irréguliers (US2350). Profonde de 0,55 m, elle devient exigüe vers le fond. Elle a vraisemblablement été comblée en une seule fois car elle ne présente qu'une couche de comblement. Cette dernière est composée d'un limon argileux, compact et hétérogène, brun, gris et noir, accompagné de fragments de tuiles, de cailloutis, de mortier et de petits charbons de bois (US2220).

Il s'agit sans doute d'une fosse d'extraction de matériaux ou détritique dont le comblement a révélé du mobilier compris dans une fourchette allant du IIe au 3e quart du IIIe s. ap. J.-C. Cette fosse pourrait donc avoir été creusée lors d'une phase précédente. Toutefois, le mobilier issu de cette structure pourrait aussi se situer en position secondaire (mobilier extrait du niveau de sol du Haut-Empire puis rejeté dans la fosse).

• *Fait 1.6 : une fosse*

Cette fosse, creusée dans le Fait 1.26 et presque accolée à la structure 1.16, possède

une forme quasi rectangulaire (1,55 x 1,50 m), des parois tronconiques ou en forme de cuvette et un fond plat (US2309) (Fig. 169). Profonde de 0,50 m, elle semble avoir été comblée en une seule fois. Le remplissage est en effet composé d'une seule couche de limon argileux compact et hétérogène, brun foncé à noir, qui comporte des cendres, du charbon, des cailloutis, des tuiles ainsi que de petites poches d'argiles vertes et roses issues du substrat (US2310).

Il s'agit sans doute d'une fosse d'extraction de matériaux ou détritique dont le comblement a révélé du mobilier compris dans une fourchette allant du IIIe au début du IVe s. ap. J.-C.

• *Fait 1.7 : une fosse*

Cette fosse a été creusée contre le mur MR7 et traverse le Fait 1.26 et 13. De forme oblongue (2,45 x 1,50 m), elle présente des parois en cuvette et un fond légèrement pentu (US2348) (Fig. 170). D'une profondeur de 0,70 m, elle a vraisemblablement été comblée en une seule fois comme le montre la présence d'une seule couche de comblement. Cette

Fig. 169. Faits 1.16 et 1.6

dernière est composée d'un limon argileux compact et hétérogène, brun foncé à noir, qui comporte du charbon, des cailloutis, des tuiles, du mortier de chaux et de tuileau ainsi que de petites poches d'argiles vertes et roses issues du substrat (US2116).

Il s'agit sans doute d'une fosse d'extraction de matériaux ou détritique dont le comblement a révélé du mobilier compris dans une fourchette allant de la fin du IIe à la fin du IVe s. ap. J.-C. Précisons qu'elle vient peut-être couper les couches US1982 et US1983 associées au Fait 1.1. Cette observation est non confirmée car elle était indécise sur le terrain.

Fig. 170. Fait 1.7 en cours de fouille. Photo P. Nüsslein

• *Fait 1.8 : une fosse*

Située le long du mur MR5, cette petite fosse a été creusée dans le Fait 1.26. Elle est de forme ovalaire (0,75 x 0,30 m) et possède des parois en cuvette un fond concave (US2351). Profonde de 0,20 m, elle a vraisemblablement été comblée en une seule fois car elle ne présente qu'une couche de comblement. Cette dernière est composée d'un limon argileux, compact et hétérogène, brun, gris et noir, accompagné de fragments de tuiles, de cailloutis, de cendre et de petits charbons de bois (US2219).

Il s'agit sans doute d'une fosse d'extraction de matériaux ou détritique. Aucun élément datant n'y a été découvert.

• *Fait 1.10 : une fosse*

Située dans l'angle sud-ouest de la pièce 1, cette petite fosse a été creusée dans le Fait 1.26. Elle est de forme ovalaire (0,60 x 0,35 m) et possède des parois en cuvette un fond concave (US2352). Profonde de 0,30 m, elle a vraisemblablement été comblée en une seule fois car elle ne présente qu'une couche de comblement. Cette dernière est composée d'un limon argileux, compact et hétérogène, brun, gris et noir, accompagné de fragments de tuiles, de cailloutis et de petits charbons de bois (US2120).

Il s'agit sans doute d'une fosse d'extraction de matériaux ou détritique dont le comblement a révélé du mobilier du Haut-Empire. Cette fosse pourrait donc avoir été creusée lors d'une phase précédente. Toutefois, le mobilier issu de cette structure pourrait aussi se situer en position secondaire (mobilier extrait du niveau de sol du Haut-Empire puis rejeté dans la fosse).

• *Fait 1.14 : une fosse*

Sous le niveau de sol – Fait 1.26, a été découvert une fosse ovalaire (0,75 x 0,52 m) (Fig. 171). Profonde de 0,16 m au maximum, elle possède des parois en forme de cuvette et un fond plat (US2349). Son comblement se compose d'un limon argileux brun foncé, homogène et compact, qui comporte des inclusions de charbons (US2343).

Fig. 171. Fait 1.14 en cours de fouille

Il pourrait d'agir d'une fosse d'extraction de matériaux, voire du fond d'un trou de poteau. Aucun élément datant n'y a été découvert.

• *Fait 1.15 : une fosse*

Cette fosse a été creusée dans le Fait 1.26 et l'US2315. Située à proximité de la fosse 1.23, elle est de forme ovalaire (2,30 x 1,95 m), possède des parois tronconiques et un fond irrégulier (US2347) (Fig. 172). Profonde de 0,70 m, elle a vraisemblablement été comblée en une seule fois car elle ne présente qu'une couche de comblement. Cette dernière est composée d'un limon argileux, compact et hétérogène, brun, gris, vert, rose, noir, accompagné de fragments de tuiles, de cailloutis, de petits charbons de bois ainsi que de petites poches d'argiles vertes et roses issues du substrat (US2305).

Il s'agit sans doute d'une fosse d'extraction de matériaux ou détritique dont le comblement a révélé du mobilier du début du IIe s. Cette fosse pourrait donc avoir été creusée lors d'une phase précédente. Toutefois, le mobilier issu de cette structure pourrait aussi se situer en position secondaire (mobilier extrait du niveau de sol du Haut-Empire puis rejeté dans la fosse).

Fig. 172. Fait 1.15 en cours de fouille.

• *Fait 1.16 : une fosse*

Cette fosse, aux dimensions relativement imposantes, traverse le Fait 1.26 et l'US2315

et est creusée jusqu'au substrat (Fig. 169). De forme irrégulière (2,70 x 2 m), elle présente un profil irrégulier avec une zone plane dans sa partie ouest et sud (US2312). Profonde de 1,20 m, son fond est concave et exigu. La fosse semble avoir été comblée de manière massive en une seule fois en raison de l'homogénéité de son remplissage. Le comblement est en effet constitué d'une seule couche de limon argileux compact et hétérogène de couleur brun, noir, gris, vert, rose. Il comporte des cendres, du charbon, des cailloutis, des tuiles ainsi que de petites poches d'argiles vertes et roses issues du substrat (US2311).

Il s'agit sans doute d'une fosse d'extraction de matériaux ou détritique dont le comblement a révélé du mobilier compris dans une fourchette allant de la fin du IIe au 2e quart du IVe s. ap. J.-C.

• *Fait 1.23 : une fosse*

Fig. 173. Fait 1.23 en cours de fouille.

Cette fosse qui traverse le Fait 1.26 a été découverte à proximité de la structure 1.16. Elle est de forme trapézoïdale (1,60 x 1,30 m), presque rectangulaire, possède des parois tronconique et un fond irrégulier, voir plat (US2323) (Fig. 173). Profonde de 0,60 m, elle a été comblée vraisemblablement en une seule fois par un limon argileux compact et hétérogène, brun foncé à noir, qui comporte des cendres, du charbon, des cailloutis, des tuiles ainsi que de petites poches d'argiles vertes et roses issues du substrat (US 2324 = 2118 = 2306 = 2121 : le haut de la couche a été fouillé en plusieurs fois, ce qui explique la création de ces différents numéros qui désignent en réalité une seule et même couche).

Il s'agit sans doute d'une fosse d'extraction de matériaux ou détritique dont le comblement a révélé du mobilier compris dans une fourchette allant du début du du IIe à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

• *Fait 1.2 : une fosse au statut particulier ?*

Fig. 174. Fait 1.2 en cours de fouille. À droite on distingue la faucille en cours de dégagement.

Cette fosse est localisée dans l'angle nord-ouest de la pièce 1, contre le radier du mur MR4. De forme ovalaire (0,90 x 0,85 m), elle présente des parois droites et un fond plat (US2353) (Fig. 174). Profonde de 0,35 m, elle est comblée par un limon argileux noir à gris compact et hétérogène dans lequel est mêlé du charbon de bois, de petits fragments de tuiles et de mortier ainsi que de petits blocs calcaires (US2231). Le dessus de la partie nord

de la fosse comportait des blocs de calcaire et des fragments de tuiles.

Sur le fond de la fosse était disposé un assemblage de mobilier singulier : une monnaie, une faucille, une fibule et une applique en alliage cuivreux et une fusaïole en os. Cet assemblage et la présence de blocs calcaires qui semblent venir « scellés » le dessus de la structure tendent à montrer que cette fosse dispose d'un statut particulier.

Le mobilier céramique et une monnaie découverts dans le comblement de cette fosse appartiennent au 3e quart du IIIe s. ap. J.-C. Cette structure a donc pu être mise en place au moment où le bâtiment B2 change de configuration au tout début de l'Antiquité tardive.

6.3. Synthèse de la phase 5

Rappelons que cette cinquième phase s'étale entre le 3e quart du IIIe s. et le début du Ve s. ap. J.-C. Sur ce temps long de plus d'un siècle, on peut proposer quatre faits marquants.

Le premier correspond à l'abandon des pièces 4 et 5, sans doute avant le IVe s. Cela a comme conséquence une réduction de la superficie occupée au sein du bâtiment.

Le deuxième voit le rabotage et le rechargement des niveaux de sols du Haut-Empire dans les pièces encore occupées. Cette étape a pu avoir lieu tout au long de la phase 5.

Le troisième correspond à l'installation du fait 1.1 dans la pièce 1 et des activités qui lui sont associées dans le 3e quart du IIIe s. Sans doute plus tard, au cours du IVe s. peut-être vers le milieu de ce siècle pour 6.6), une structure de combustion est implantée dans les pièces 3 et 6. Il est difficile d'affirmer si ces trois structures ont fonctionnées simultanément.

Le quatrième voit l'abandon définitif du bâtiment entre le 3e quart du IVe s. et le début Ve ap. J.-C. Cette dernière étape correspond à la phase 6 est décrite plus bas.

Concernant les différentes fosses creusées dans les pièces 1, 3 et 6, il est difficile de les attribuer à l'une de ces étapes. Leur datation est hétérogène et sans doute faussée, pour certaines, par la présence de mobilier vraisemblablement situé en position secondaire. Si des fosses révèlent bien du mobilier du IVe s., il ne faut pas exclure le fait que certaines structures ont tout de même pu être creusées lors de la phase 3 ou 4. En outre, la fonction exacte de toutes ces fosses est délicate à interpréter.

Enfin, à l'extérieur du bâtiment, notons que les niveaux de circulation, sans surprise, semblent encore être fréquentés (le sol 6.8/10 a révélé du mobilier du IVe s.)

Globalement, la nature de l'occupation du bâtiment B2 au cours de l'Antiquité tardive change profondément.

Fig. 175. État du chantier en 2015. On distingue les différents niveaux qui composent la pièce 1. Photo P. Nüsslein

Fig. 176. Pièce 1 à la fin de la fouille. On distingue les excavations des fosses de la phase 5. Photo P. Nüsslein

Fig. 177. Bâtiment en cours de fouille en 2018

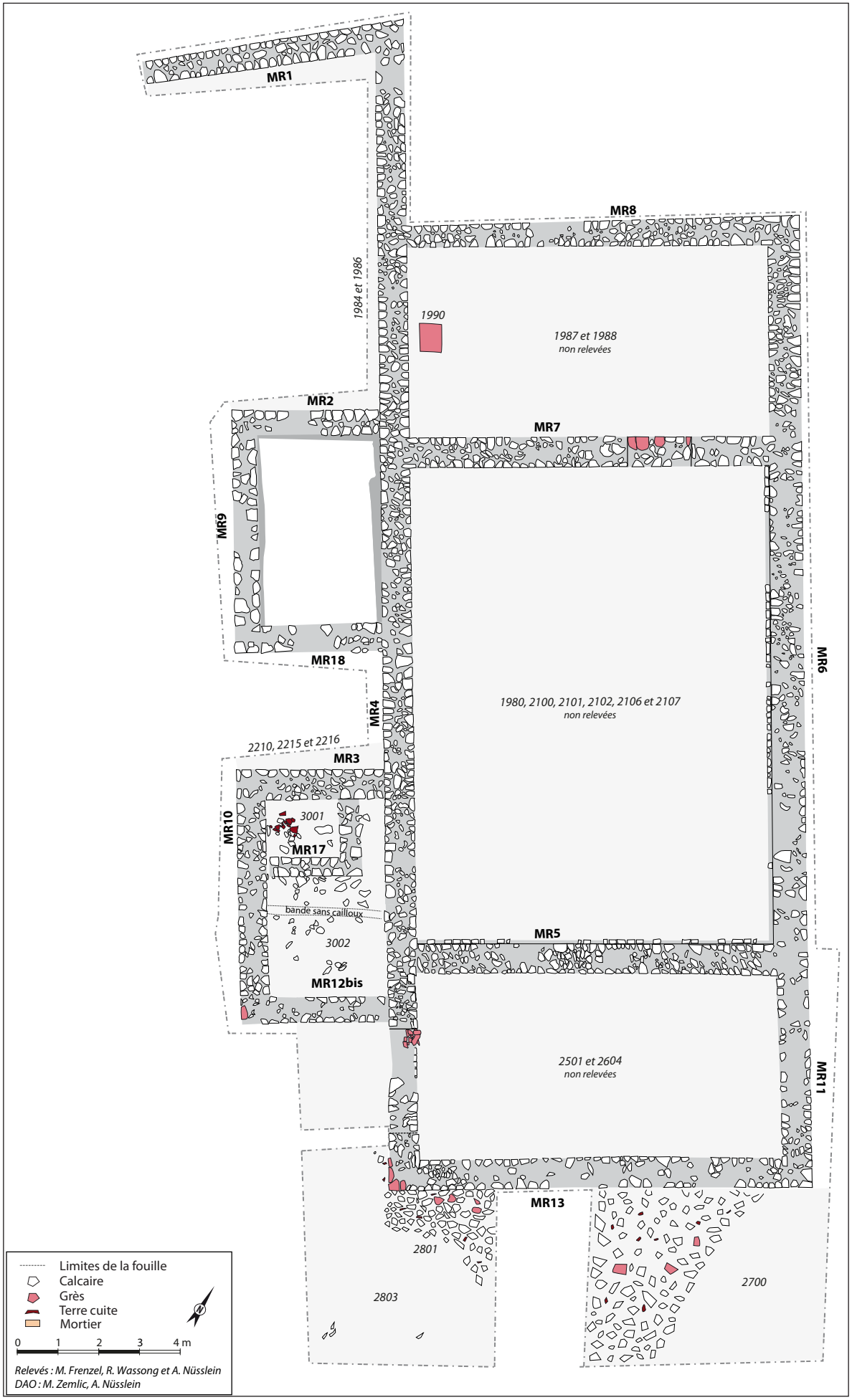

Fig. 178. Plan de la Phase 6.

7. Phase 6 : abandon (entre la fin du IIIe s. et le premier quart du Ve s.) et destruction du bâtiment

Les différentes structures décrites jusqu'à présent étaient recouvertes par d'importantes couches de démolition qui ont été dégagées à la main (Fig. 178). Plus que de simples couches témoignant de l'effondrement du bâtiment, elles révèlent des informations sur la fin de son occupation.

7.1. Destruction des pièces 4 et 5

Fig. 179. Vue aérienne des niveaux de démolition de la pièce 5

Fig. 180. Niveau de démolition dans la coupe de la pièce 5

Plus haut, nous avons montré que les pièces 4 et 5 ne sont probablement plus occupées au IVe s. Rappelons qu'il est difficile d'affirmer si la démolition de ces deux parties du bâtiment intervient directement suite à son abandon où si elle se produit en même temps que la destruction des autres espaces après la fin de leur occupation.

Rappelons que la phase d'abandon et de démolition de la pièce 4 a été entièrement perturbée par le Fait 4.3 qui correspond aux vestiges d'une ancienne fouille.

Notons toutefois que le dégagement partiel des murs MR2 et 9 de la pièce 4 dans les années 1990 avait permis de mettre au jour, à l'extérieur de la pièce, le long de ces murs, un niveau de démolition composé de matériaux de construction (US2208, 2211 et 2213) (avec du mobilier allant du milieu du IIe au début du IVe s. ap. J.-C.) ainsi qu'une couche de destruction mêlée à des remblais (avec du mobilier de la période médiévale et moderne) sans doute liés à la fouille réalisée au XIXe s. (US1987-1988) que nous présentons plus bas.

Les couches de démolition dans la pièce 5 correspondent aux US 3001 et 3002 (Fig. 179 et 180). Rappelons qu'il s'agit de la même US mais la découverte des murs MR17 et 4 nous a conduit à individualiser ces couches lors de la fouille.

• *US 3001*

Située entre les murs MR17 et 4, il s'agit d'une couche de démolition hétérogène, d'une épaisseur de 0,10 m environ, composée de blocs calcaires de différentes tailles, de tuiles et de mobilier mélangés à une terre brune sombre à noire meuble (Fig. 179).

Du mobilier allant du 1er tiers du Ier s. au IIe s. ap. J.-C. ap. J.-C. est issu de cette couche.

• *US 3002*

Répartie sur le reste de la pièce mais identique à l'US précédente il s'agit d'une importante couche de démolition hétérogène, d'une épaisseur de 0,20 m environ, composée de très nombreux blocs calcaires de différentes tailles, de tuiles et de mobiliers mélangés à une terre brune sombre à noire meuble. Du mobilier allant du IIe s. à la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. est issu de cette couche (Fig. 181).

Fig. 181. Céramique presque entière comprise dans l'US 3002

Notons encore qu'une bande dépourvue de cailloux a été observée dans cette couche de démolition (terrier ? négatif d'une poutre en bois ?). Elle traverse la pièce de manière perpendiculaire au mur MR10 (Fig. 178).

Précisons enfin que le dégagement partiel des murs MR2 et 3 dans les années 1990 et 2000 avait permis de mettre au jour, à l'extérieur des pièces 3 et 5, le long des murs, un niveau de démolition composé de matériaux de construction et du mobilier rattaché à la période romaine et moderne (US2210, 2215 et 2216)(Fig. 184).

Fig. 184. Niveaux de démolitions le long du mur MR3. Photo P. Nüsslein

7.2. Abandon et destruction de la pièce 3

L'abandon de la pièce 3 se situe probablement à partir de la fin du IVe s. ap. J.-C. comme l'indiquent les indices chronologiques. Cet abandon fait sans doute suite à un incendie.

• *US 1989, 2206 et 2214 : un niveau d'incendie*

Les US1989, 2206 et 2214 correspondent au même niveau (trois numéros lui ont été attribués car il a été fouillé en plusieurs fois) (Fig. 182). Il s'agit d'une couche d'incendie et de destruction qui recouvre le sol Fait 3.3. Elle est composée d'un limon hétérogène de couleur noir à gris comportant du charbon, des cendres, de nombreux fragments de mortier, de tuiles, de grès et des blocs calcaires. Sa puissance maximale est de 0,25 m. De nombreuses tâches de rubéfaction ont été décelées entre ce niveau de démolition et le sol Fait 3.3.

Fig. 182. US 1989 fouillée dans les années 2010. Photo P. Nüsslein

Cette couche ne recouvre pas le Fait 3.3 de manière homogène et comporte des « trous ». Cela indique que le niveau a fait l'objet d'une phase de récupération ou qu'il a déjà été exploré au XIXe s. par J. Ringel.

Ce niveau a révélé du mobilier compris dans une fourchette allant du 2e quart du IIIe s. à la fin du IVe s. ap. J.-C.

Fig. 183. Découverte de 1990 en 1996-1997. Photo C. Bortoluzzi

• US 1990 : un chaperon de mur

Entre le niveau d'incendie et la couche de démolition du bâtiment, dans la partie occidentale de la pièce, a été mis au jour un chaperon de mur en grès rose auquel un numéro d'US a été attribué (1990) (0,70 x 0,70 x 0,29 m)(Fig. 183). Sa largeur, proche celle du mur MR1 indique qu'il couvrait peut-être cette paroi qui sépare la *pars urbana* de la *pars rustica*.

Il a été interprété lors de sa découverte dans les années 1990 comme un élément réemployé comme « un support d'enclume ou une aire de cinglage » car il présente des gouttelettes de métal et des traces de martelage. Toutefois, ces dernières pourraient aussi correspondre à des marques de taille. Si l'hypothèse d'un remploi pour des activités métallurgiques n'est néanmoins pas tout à fait exclure, la localisation stratigraphique du bloc dans les niveaux de démolition perturbés par la fouille de J. Ringel, montre qu'il n'a sans doute pas été découvert dans sa position fonctionnelle.

• US 1987 et 1988 : niveau de démolition et traces de la fouille ancienne

Fig. 185. Niveaux de démolition de la pièce 3. Photo P. Nüsslein.

Les US1987 et 1988 correspondent à un même niveau (deux numéros lui ont été attribués car il a été fouillé en plusieurs fois) très hétérogène, d'une puissance de 0,50 m maximum, composée de limon argileux noir à gris, de tuiles, de fragments de grès et de blocs calcaires taillés (Fig. 185). Il s'agit de la couche de démolition du bâtiment dans lequel sont mêlés des remblais de la fouille de J. Ringel. Ces remblais, qui comprennent du mobilier de la période médiévale et moderne, sont notamment présents le long des murs MR2, 4, 7 et 9.

Précisons qu'il est impossible de dire si les éléments (architecturaux et mobiliers) compris dans les remblais appartiennent forcément à la pièce 3 où s'ils proviennent d'un autre secteur du bâtiment B.

7.3. Abandon et destruction de la pièce 1

L'abandon de la pièce 1 se situe probablement au début du Ve s. ap. J.-C. comme l'indiquent les indices chronologiques. A l'instar de ce qui se déroule dans la pièce 3 voisine, cet abandon fait sans doute suite à un incendie.

Fig. 186. US 1981. Photo P. Nüsslein

• US 1981, 2108 et 2111 : un niveau d'incendie

Les US1981, 2108 et 2211 correspondent au même niveau (trois numéros lui ont été attribués car il a été fouillé en plusieurs fois)(Fig. 181). Il s'agit d'une couche d'incendie et de destruction qui recouvre le sol Fait 1.26. Elle est composée d'un limon hétérogène de couleur noir à gris comportant de très nombreux charbons, des cendres, de nombreux fragments de tuiles et des blocs calcaires. Sa puissance maximale est de 0,10 m. De nombreuses tâches de rubéfactions ont été décelées entre ce niveau de démolition et le sol Fait 1.26.

Cette couche ne recouvre pas le Fait 1.26 de manière homogène et comporte des « trous ». Cela indique que le niveau a fait l'objet d'une phase de récupération ou qu'il a déjà été explorée en partie au XIXe s. par J. Ringel.

Ce niveau a révélé du mobilier compris dans une fourchette allant de la fin du IIIe s. au 3e quart du IVe s. ap. J.-C.

Fig. 188. Niveau de démolition US 2101 perturbé par les fouilles anciennes. Photo P. Nüsslein

• US 1980, 2100, 2101, 2102, 2106 et 2107 : niveau de démolition et traces de la fouille ancienne

Ces différentes US correspondent à un même niveau (plusieurs numéros lui ont été attribués car il a été fouillé en plusieurs fois) très hétérogène, d'une puissance de 0,30 m en moyenne, composée de limon argileux noir à jaune, de tuiles, de fragments de grès et de blocs calcaires taillés (Fig. 188 et 189). Il s'agit de la couche de démolition du bâtiment dans lequel sont mêlés des remblais de la fouille de J. Ringel. Ces remblais, qui comprennent de la céramique moderne, sont difficiles à cartographier avec précision mais sont notamment présents le long des murs.

Fig. 189. Niveau de démolition US 2107 perturbé par les fouilles anciennes. Photo P. Nüsslein

Précisons qu'il est impossible de dire si l'ensemble des éléments (architecturaux et mobilier) compris dans cette couche appartiennent forcément à la pièce 1 où s'ils proviennent d'un autre secteur du bâtiment B en raison de la présence de remblais peut-être issus d'autres zones du site.

Ce niveau a révélé du mobilier du IIIe s. et du IVe s. ainsi que des éléments de la période médiévale et moderne.

7.4. Abandon et destruction de la pièce 6

L'abandon de la pièce 6 se situe probablement à partir du 3e quart du IVe s. ap. J.-C. comme l'indiquent les indices chronologiques. Contrairement aux pièces 1 et 3, l'espace 6 n'a vraisemblablement pas subit d'incendie.

Fig. 187. Photo de l'US 2508 (couche grisâtre le long des murs)

• US 2508 : un niveau de chantier ?

Dans la pièce 6, le long des murs et sur le sol en terre battue, sur une largeur de 0,50 à 75 m environ, une couche d'éclats de blocs calcaires, de 0,15 m d'épaisseur environ, a été découverte (Fig. 187). Elle est mélée à un sédiment relativement fin de couleur gris.

Cette couche pourrait éventuellement correspondre à un niveau de chantier puisque ces éclats s'apparentent à des déchets de taille. Le fait que ces déchets n'aient pas été évacués après les travaux laissent à croire qu'il s'agit peut-être des traces d'un chantier de démantèlement du bâtiment pour la récupération de matériaux. Cette opération est difficile à dater car la couche n'a pas révélé de mobilier.

• US 2615, 2605, 2609

L'US 2605 appartient sans doute au même événement que l'US 2604 et est localisée le long des murs MR5 et MR11. Elle correspond à une couche relativement dense de tuiles écrasées de 0,30 m de large et d'épaisseur témoignant de l'effondrement de la toiture (Fig. 190).

L'US 2609, appartient aussi probablement au même événement que les autres couches de démolition. Elle est située au sud de secteur 2600, à l'intérieur du bâtiment et correspond à une couche compacte composée de gros blocs calcaires et de cailloutis figés dans une terre argileuse gris clair.

L'US 2615 correspond à une couche très compacte, argileuse et homogène de couleur jaunâtre, ressemblant à du torchis délié. D'une épaisseur de 0,5 m environ, elle se développe sur 3 m² environ, le long du mur MR13 au centre de la pièce 6. Il s'agit peut-être d'un vestige d'un élément architectural en torchis (Fig. 191).

Ces niveaux n'ont pas livré de mobilier.

Fig. 190. Photo de l'US 2605

Fig. 191. Photo de l'US 2615

• US 2701

L'US 2701, qui renfermait du mobilier, correspond à une couche d'une épaisseur variable de 0,10 à 0,30 m, composée d'un nombre important de tuiles concassées et de cailloutis calcaires mélangés à un sédiment argilo-limoneux de couleur gris-noir. Elle a été observée dans le secteur 2700, sous l'US 2700 et 2800.

Cette couche a livré du mobilier s'étalant entre le milieu du IIIe s. et le 1er quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2501, 2604*

Fig. 192. Photo du niveau d'apparition de l'US 2604

Fig. 193. US 2604 en cours de fouille. Les blocs de grès sont au centre du cliché.

Les US2501 et 2604 sont situées au sein de la pièce 6, mais elles appartiennent au même événement. D'une épaisseur de 0,30 à 0,50 m environ, elles se composent de gros blocs calcaires, de blocs de grès et de tuiles mélangées à une terre brune sombre et meuble très compacte (Fig. 192 et 193). Elles ont chacune révélé un nombre important d'artefacts qui permettent de préciser la période d'abandon du bâtiment. Y ont également été découverts des plaques d'enduit peint de couleur rouge.

Plus particulièrement, comme nous l'avons déjà écrit plus haut, l'US2501 comportait d'importants blocs de grès qui appartiennent sans doute à la structure d'une porte (Fig. 75). L'US 2604, conservait elle aussi d'importants blocs de grès taillés (Fig. 107). Ils ont été découverts à proximité du mur MR 11. Ce qui suggère que ces éléments proviennent de cette structure. Il est toutefois délicat de déterminer si ces blocs étaient des éléments d'une porte, d'une fenêtre ou tout simplement intégrés dans l'élévation du mur.

Ces US ont révélées du mobilier allant de la fin du IIe siècle au 3e quart du IVe s ap. J.-C. Rappelons que c'est dans l'US 2604 qu'a été découvert une concentration de monnaies.

Fig. 194. Photo de l'US2803

• *US 2801, 2803 et 2700*

Les US2801 et 2803, qui correspondent en réalité à la même unité sont situées dans le secteur 2800 au sud du bâtiment (extérieur). D'une épaisseur de 0,20 à 0,30 m, ils comportent de nombreux moellons calcaires de grosse taille, des tuiles, des gravats et du mobilier mêlés à un limon noir-gris (Fig. 194). A noter que la concentration d'importants blocs calcaires est plus importante à proximité du mur du bâtiment. Plus l'on s'éloigne de cette construction, moins les pierres sont nombreuses et le pourcentage de terre impor-

Fig. 195. Photo du niveau d'apparition de l'US2700

tant. Indiquons enfin la découverte de fragments d'enduits peints blanc dans ces couches, le long du mur MR13.

L'US 2700 correspond à la même US que la 2803 mais est placée dans les secteurs 2700 (Fig. 195). Elle est composée de nombreux blocs de calcaire et d'un peu de grès mélangé à une argile limoneuse de couleur noir-gris. Elle possède un important pendage et n'est présente que dans la partie occidentale du secteur 2700.

Ces US ont révélé du moblier s'étalant entre la fin du IIe et le 2e quart du IVe s. ap. J.-C.

7.5. Synthèse de la phase 6

Cette quatrième phase correspond à l'abandon du bâtiment. La désertion est précoce dans les pièces 4 et 5, car probablement située avant le IVe s. ap. J.-C., et plus tardive dans les pièces 1, 3 et 6 : entre le 3e quart du IVe s. et le début Ve ap. J.-C. Il semblerait que ce soit l'espace principal, la pièce 1, qui a été abandonné en dernier, au début du Ve s. ap. J.-C.

La période de la destruction totale du bâtiment ne peut être établie pour le moment. Il est toutefois possible d'affirmer que le bâtiment a subi des récupérations de matériaux avant qu'il soit totalement effondré.

Fig. 197. Découverte des niveaux de démolition en 1996-1997. Photo C. Bortoluzzi

Fig. 196. Photo de la zone au sud du bâtiment après décapage et un premier nettoyage en 2016

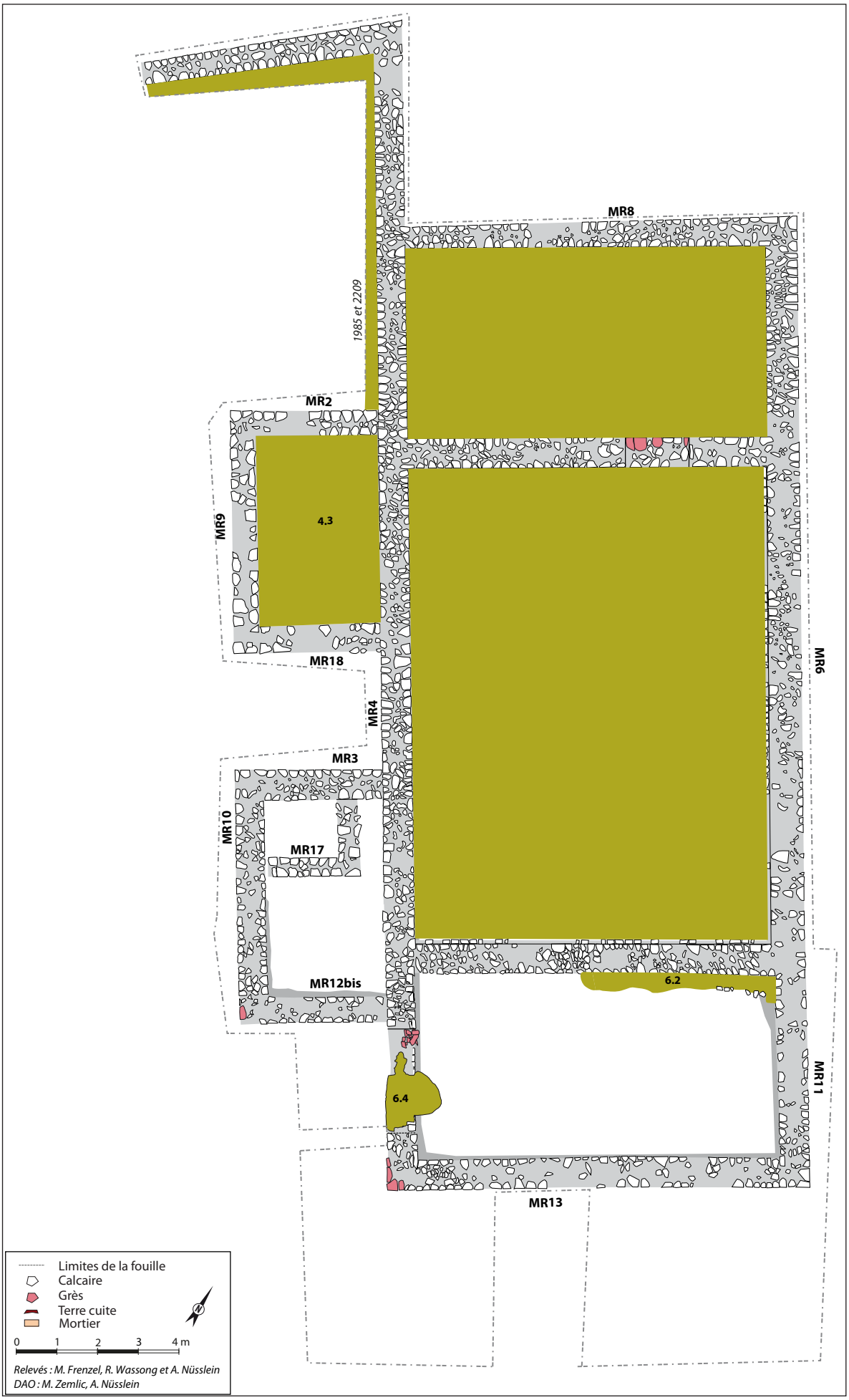

Fig. 198. Plan de la Phase 7.

8. Phase 7 : perturbations postérieures

Cette dernière phase est marquée par les perturbations anthropiques que subissent les vestiges et par le recouvrement définitif de la zone (Fig. 198). Les explorations réalisées par J. Ringel sont perçues dans différentes couches comme décrit plus haut. Parmi ces explorations, deux sont bien identifiées et localisées (Faits 4.3 et 6.2). Les récupérations de matériaux sont visibles à plusieurs endroits sur les murs, notamment sur un tronçon du mur MR4 (Fait 4.3). C'est au cours de cette phase que l'édifice connaît aussi des perturbations liées aux travaux agricoles (bien visibles sur les murs et au sein des couches de démolition).

8.1. Fouilles anciennes et récupération de matériaux

Fig. 199. Photo du Fait 6.2 creusé dans l'US 2604

• *Fait 6.2 : une fouille ancienne*

Au décapage, sous l'US 2500, est apparu le négatif d'une fosse le long du mur MR5 dans le secteur 2600. Sa fouille a permis de constater qu'elle se développe sur 0,25 m de large et 0,20 m de profond. Observée sur une longueur de 4,90 m environ (se prolonge sous la berme 1)(Fig. 199 et 200) (US 2602), elle a été creusée dans l'US 2604 et est donc postérieure à l'abandon du bâtiment. Son comblement se compose d'un limon brun contenant des nodules de mortier, de tuiles et d'éclats de pierres calcaires (US 2603). Il s'agit probablement des traces d'une ancienne fouille, réalisée au XIXe s. par le pasteur Ringel (qui avait pour habitude de suivre les murs des bâtiments qu'il fouillait).

• *Fait 4.3 : une fouille ancienne*

En dégageant les premiers niveaux de la pièce 4 est apparue une importante couche composée de matériaux de construction (pierres, tuiles, mortier) dispersés de manière hétérogène au sein de différents types de sédiments (limon, argile et limon argileux de différentes couleurs, dans la majorité foncé), dont notamment de la terre végétale (0,40 m d'épaisseur en moyenne)(US3101). Les caractéristiques de cette couche, proches de celles des autres remblais déposés par le pasteur J. Ringel pour combler les secteurs qu'il a fouillé au XIXe s. ailleurs sur le site, permettent d'identifier ce niveau comme un remblai déposé suite à la réalisation d'une ancienne fouille dans cette pièce (Fig. 150 et 151).

Cette ancienne fouille, qui a été réalisée sur la quasi-totalité de la pièce et qui s'est arrêtée, au plus profond, sur les fondations du Fait 4.2, a fortement perturbé les murs, a presque entièrement détruit le niveau de sol Fait 4.1 (seul l'angle nord-ouest a été épargné), a probablement effacé une grande partie du Fait 4.2 et a provoqué la disparition du ou des niveaux de démolition.

Précisons encore qu'il est impossible de dire si les éléments (architecturaux et mobilier) compris dans les remblais appartiennent forcément à la pièce 4 où si ils proviennent d'un autre secteur du bâtiment B.

Notons enfin que le comblement a révélé du mobilier appartenant à une fourchette allant de la fin du Ier s. ap. J.-C. au IIe s. ainsi que des éléments de la période moderne.

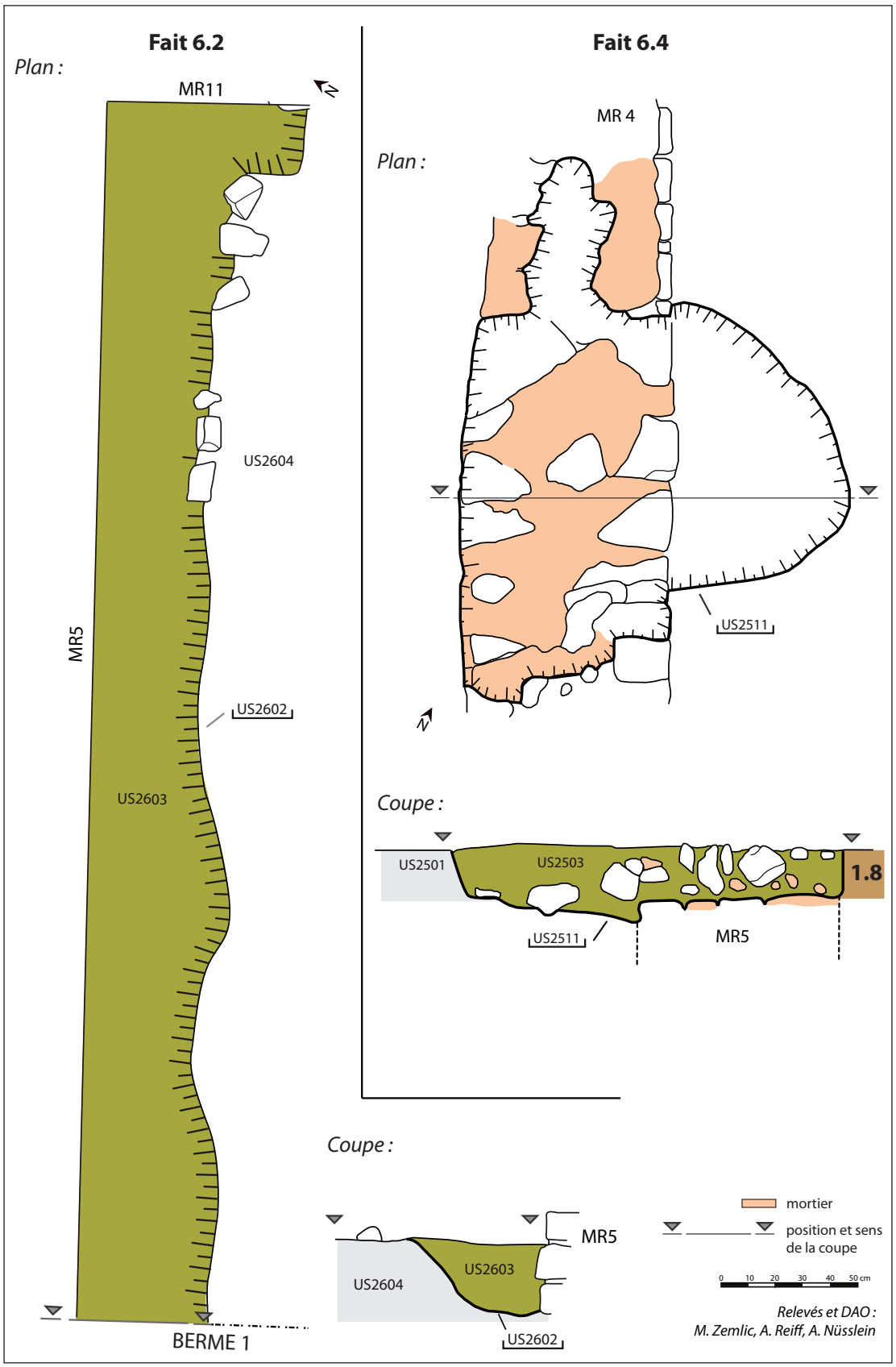

Fig. 200. Relevés des structures de la phase 7.

• *Fait 6.4 : une fosse de récupération de matériaux*

Au décapage est apparu le négatif d'une fosse au dessus du mur MR4 dans le secteur 2500. La fouille a permis de constater qu'il s'agissait d'une fosse de récupération de maté-

riaux du mur (Fig. 109 et 200) (US 2511). Cette fosse, de 0,30 m de profond et de 1,50 m de large et de 1,90 m de large au maximum, a ainsi détruit une partie du mur, probablement une partie du seuil, Fait 6.11, et a entrecoupé le niveau de destruction US 2501 et le sol de terre battue, Fait 6.9. Le comblement est composé de nombreux fragments de moellons calcaires, de mortier et d'un sédiment brun sombre (US 2503). Le mobilier récupéré dans ce comblement peut être rattaché à la période romaine.

Rappelons encore que lors du dégagement du mur MR1, deux couches de démolition comportant des matériaux de construction (US1984 et 1986) ainsi que deux niveaux de remblais attribués à la fouille réalisée au XIXe s. (US 1985 et 2209) ont été mises au jour le long du mur. Ces niveaux ont révélé du mobilier compris entre fin du IIe et la seconde moitié du IVe s. ap. J.-C.

Rappelons aussi la présence des US1987 et 1988 le long des murs MR2, 4, 7 et 9 qui sont des remblais liés aux fouilles anciennes (probablement la fouille des murs).

Idem pour les US1980, 2100, 2101, 2102, 2106 et 2107 de la pièce 1 qui comporte des remblais attribuables aux anciennes fouilles.

8.2. Recouvrement final

Le secteur du bâtiment B est recouvert d'une couche de terre végétale composée d'un limon argileux relativement meuble et hétérogène de couleur noir à brun sombre. Elle est scindée en quatre US qui délimitent des zones.

- *US2500 : terre végétale*

L'US2500 correspond à la terre végétale qui recouvre le sud du bâtiment B. Son épaisseur est très variable, elle est composée d'un limon noir sombre et contient de nombreuses inclusions de moellons calcaires, fragments de tuiles ainsi que du mobilier appartenant à l'Antiquité tardive.

- *US3000 : terre végétale*

La pièce 5 est scellée par l'US3000 qui correspond à la couche de terre végétale qui recouvre ce secteur sur une épaisseur d'environ 0,15 m. Elle est composée d'un limon noir sombre et contient de nombreuses inclusions de cailloutis, des fragments de tuiles ainsi que du mobilier appartenant à la fin du IIe s. et au IIIe s.

- *US3100 : terre végétale*

La pièce 4 est scellée par l'US3100 qui correspond à la couche de terre végétale qui recouvre ce secteur sur une épaisseur d'environ 0,15 m. Elle est composée d'un limon noir sombre et contient des nombreuses inclusions de cailloutis calcaires, des fragments de tuiles ainsi que du mobilier allant du Ier au IVe s. ap. J.-C. ainsi que des éléments du XIXe s.

- *US1979 : terre végétale*

La terre végétale qui recouvre les pièces 1 et 3 correspond à un limon argileux hétérogène et meuble noir à brun. Son épaisseur est de 0,20 m environ et contient des matériaux de construction et du mobilier appartenant à la période médiévale et moderne.

Précisons que les couches de terre végétales 3200, 3300 et 3400 situées à l'avant du bâtiment (côté ouest), et dont l'exploration a débuté, seront décrites dans le rapport consacré à la fouille de cette partie du site prévue en 2022.

8.3. Synthèse de la phase 7

Cette dernière phase comprend les perturbations anthropiques que subissent les vestiges à l'époque moderne et contemporaine. Par endroits, elles ont fortement perturbés les niveaux archéologiques. Les fouilles du Pasteur Ringel ont notamment bien entamés les niveaux dans les pièces 1, 3 et 4.

La découverte de mobilier attribué la période médiévale, mais aussi moderne, pourrait être lié à la mise en culture du site à ces époques.

Fig. 201. Zone du bâtiment B à la fin de la fouille en 2019

Fig. 202. Ensemble de l'établissement antique à la fin de la fouille en 2019

Partie 4

Études spécialisées

• *Avertissement :*

Comme cela a été indiqué dans l'introduction de ce rapport, toutes les études spécialisées n'ont pas pu aboutir. Toutefois, la grande majorité du mobilier (hormis la faune) a fait l'objet d'une identification à partir de la bibliographie récente (le lecteur retrouvera les identifications dans les inventaires). L'ensemble du mobilier remarquable a été dessiné, photographié et est présenté en planches dans la partie suivante (les monnaies ne sont toutefois pas présentées sur les planches).

L'étude carpologique et anthracologique sera réalisée en 2022 (demandes de devis effectuées).

1. Mobilier métallique

La grande majorité du mobilier métallique a été identifiée. L'étude détaillée de ce mobilier, en particulier l'outillage, fait actuellement l'objet d'un mémoire de master (Antoine Nowakowski, université de Strasbourg). Le petit mobilier métallique sera quant à lui étudié à partir de 2022 par Lara Calcavino (SRAAB).

2. Faune et os travaillé

La faune et les os travaillés font actuellement l'objet d'un mémoire de master (Nicolas Buisson, université de Strasbourg). Les éléments taillés ont déjà fait l'objet d'une identification.

3. Verre

L'ensemble du verre a été déssiné et identifié. Une analyse plus avancée sera à réalisée par la suite.

4. Étude des monnaies

Fabien Pilon

Ci-dessous sont présentées les études numismatiques réalisées depuis 2015 par Fabien Pilon. Une partie des monnaies et du mobilier numismatique en lien avec la présence de l'atelier de fabrication a déjà été publiée (Pilon 2016, Nüsslein 2016c). Une ré-étude globale des monnaies ainsi qu'une publication seront à envisager.

Précisons enfin que le numéros d'inventaire cités ci-dessous ne sont pas en adéquation avec les numéros présentés dans l'inventaire final. L'identification et la datation des monnaies sont toutefois reportées dans l'inventaire situé dans la partie suivante du rapport.

Année 2015

Références bibliographiques

Elmer : G. Elmer, « Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand ». *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941, p. 1-106, pl. 1-12.

Gricourt 1998 : D. Gricourt, « Les émissions Victoriae Dd Auggq Nn de Trèves : séquence et chronologie ». *RSN*, 77, 1998, p. 127-139.

Pilon 2011 : « La « Date Estimative de Perte » d'une monnaie : une aide à la datation des contextes archéologiques et de leurs mobiliers », *in* Van Ossel P. (dir.), Bertin P. (collab.), Séguier J.-M. (collab.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II. Synthèses*. Nanterre, p. 1-12 (Dioecesis Galliarum, Document de travail, 9).

RIC : *The Roman Imperial Coinage*
- II. H. Mattingly et E. A. Sydenham, *Vespasian to Hadrian*. Londres, 1926, 565 p., 16 pl.
- V. P. H. Webb, *Valerian to Amandus*. Londres, 1927, 424 p., 12 pl. (1) ; *Probus to Amandus*. Londres, 1933, 701 p., 20 pl. (2)
- VII. P. M. Bruun, *Constantine to Licinius*. Londres, 1966, 778 p., 24 pl.
- VIII. J. P. C. Kent, *The family of Constantine I*. Londres, 1981, 605 p., 28 pl.
- IX. J. W. E. Pearce, *Valentinian I – Theodosius I*. Londres, 1933, 334 p., 16 pl.

Trésors cités

Cunetio : E. Besly et R. Bland, *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third Century AD*. Londres, 1983, 199 p., 40 pl.

Luxeuil : D. Gricourt, « La trouvaille de monnaies constantiniennes de La Chapelle-lès-Luxeuil (ensemble 1) ». *Trésors monétaires*, XVIII, 1999, 140 p., 13 pl.

Normanby : R. Bland et A. Burnett, « Normanby, Lincolnshire : 47909 radiates to 289 ». *CHRB*, VIII, 1988, p. 114-215.

Code des effigies monétaires romaines

Effigies des empereurs :

O : buste nu, radié à droite.
Ab'' : buste à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant, diadème perlé.
E*$_7$: buste à gauche avec cuirasse, casque lauré et sceptre sur l'épaule gauche.

Effigies des impératrices :

La : buste drapé à droite, tête nue, bandeau dans les cheveux.

Code des types monétaires romains

Chèvre 2 : Chèvre marchant à droite.

***Pax* 1b** : *Pax* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant un rameau de la main droite baissée et un sceptre transversal de la main gauche.

***Pax* 2** : *Pax* debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

***Salus* 5** : *Salus* debout à gauche, tenant un gouvernail de la main gauche et nourrissant à l'aide d'une patère tenue de la main droite un serpent qui s'élance d'un autel, à gauche.

***Spes* 1** : *Spes* marchant à gauche, tenant une fleur dans la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

***Victoria* 1** : *Victoria* debout à gauche sur une proue de vaisseau, tenant un sceptre de la main droite et s'appuyant de la main gauche sur un bouclier.

***Victoria* 2** : *Victoria* marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme reposant sur le bras ou l'épaule gauche de la main gauche.

***Victoriae* 2** : Deux Victoires se faisant face, tenant chacune une couronne et une palme.

Catalogue

Hadrien	1.	*Dupondius*, Rome, 123-138 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	RIC II, ? 10,86 g ; ? h Inv. M-03-2014
Gallien (règne seul)	2.	Antoninien, Rome, 267-268 (Emission 6) GALLIENVS AVG -O- IOVI CONS AVG ; -/-//ç -Chèvre 2-	RIC V-1, 207 ; Cunetio 1375 ; Normanby 333 3,80 g ; 12 h Inv. M-05-2014
Tétricus I	3.	Antoninien, Trèves ou Cologne, 273-274 (Emission 5/8) [IMP (?C) TET]R[ICV]S P F AVG -Effigie radiée à droite- [SALVS] AVGG -*Salus* 5-	Elmer 779/788 ; Cunetio 2617/2653 ; Normanby 1492/1495 2,54 g ; 7 h Inv. M-06-2014
Imitation 2e moitié IIIe s. *Tétricus I*	4.	Antoninien, *ca* 275-310 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -*Pax* 2-	cf. Elmer 771/775 (type *Pax aug*) 0,13* g ; 7 mm x 10 mm ; 6 h Inv. M-01-2015
Imitation 2e moitié IIIe s. *Empereur indéterminé*	5.	Antoninien, *ca* 275-310]S [-Effigie radiée à droite- [...] -*Spes* 1-	cf. Elmer 769/791 (type *Spes publica/augg*) 0,81 g ; Ø 8,5-9,5 mm ; 8 h Inv. M-02-2015
Constantin I *pour Constantinopolis*	6.	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 331-332 CON[STAN]-TINOPOLIS -E*$_7$- Anépigraphique ; -/-//TRP• -*Victoria* 1-	RIC VII, 530 ; Luxeuil 511 2,19 g ; 12 h Inv. M-03-2014
Constantin II, Constance II, Constant *pour Hélène*	7.	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 337-340 [FL IVL HELENAE AVG] -La- [PAX PVBLICA] ; -/-//? hors flan -*Pax* 1b-	RIC VIII, ? 1,16 g ; 12 h ; rognée sur la tranche ? Inv. M-04-2014

Constant	8 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 341-342 [CON]STAN-S P F AVG -Ab''- VICTORIAE DD [AVGGQ NN] ; D//TRP -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 196 ; cf. Gricourt, 1998, p. 127-139 1,29 g ; 11 h ; rognée sur la tranche ? Inv. M-01-2014
Valentinien II, Théodose I, Arcadius, Eugène ou Honorius	9 .	*Aes* 4 (1/252 de livre), Arles, 388-395 [...]S P F AVG -Ab''- VICT[OR-IA AV]GGG ; -/-//TC[ON] -*Victoria* 2-	RIC IX, ? 1,03 g ; 1 h Inv. M-02-2014
Monnaie fruste Bas-Empire	10 .	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400(?+) [...] -Fruste- [...] -Fruste-	0,33 g ; Ø 10-11 mm ; ? h Inv. 02-2013-M
Monnaie fruste ou flan monétaire Bas-Empire	11 .	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400(?+) [...] -Fruste- [...] -Fruste-	0,22* g ; Ø 13 mm ; ? h ; coupée au demi ; frappée ? (flan ?) Inv. 01-2013-M

Dates Estimatives de Perte (DEP) et Datations numismatiques (DNUM)

La Date Estimative de Perte (DEP) représente la période pendant laquelle on estime, à partir d'arguments numismatiques et/ou physiques (l'usure par exemple), qu'une monnaie est définitivement extraite du circuit après une phase de circulation éventuellement discontinue. Le terme de « perte » a été choisi de manière à être indépendant du motif d'enfouissement et celui d'« estimatif » pour traduire les incertitudes inhérentes à la méthode, comme la méconnaissance des phases de dépôt ou de circulation secondaire de la pièce. En pratique, la DEP s'exprime sous la forme d'un intervalle de temps caractérisé par :

- une borne inférieure : il s'agit de la date de frappe, éventuellement pondérée du niveau d'usure pour les bronzes du Haut-Empire ;
- une borne supérieure : il s'agit de sa date de démonétisation de la dénomination, ou bien d'une estimation de la date de circulation maximale déduite d'études de trésors, ou encore, pour les bronzes du Haut-Empire, du maximum de la période de frappe pondérée par le niveau d'usure. Une autre date est parfois accolée entre parenthèses à cette borne supérieure ; selon le cas, il s'agit soit de la date de démonétisation, soit d'une date de circulation secondaire maximale.

La Datation Numismatique (DNum) correspond pour sa part à la période pendant laquelle on considère, à partir des seules données numismatiques, qu'une unité stratigraphique s'est constituée. Si une seule monnaie est issue de l'US, la DNum est postérieure à la borne inférieure de l'unique DEP, sans autre précision, car il est impossible de proposer une borne supérieure fiable du fait de réutilisations ponctuelles tardives éventuelles. Sinon la DNum est calculée en faisant la synthèse des DEP et équivaut, dans le cas général, à l'intervalle chronologique suivant : [minimum des bornes inférieures des DEP ; maximum des bornes supérieures des DEP]. Lorsque le nombre de monnaies est significatif, ce domaine peut éventuellement être réduit en s'appuyant sur des arguments numismatiques précis. Dans le cas de trésors de circulation enfin, il, équivaudra à l'intervalle restreint suivant : [maximum des bornes inférieures des DEP ; maximum des bornes supérieures des DEP].

NB : pour les critères d'attribution des DEP et DNum, cf. [Pilon, 2011].

US	N° catalogue	DEP	DNum	Remarques – Données céramiques
2105	8	341-450	341<	
2109	4	275-320(366)	275-320(366)	
	5	275-320(366)		
2200	1	160-275	160-450	
	2	267-320		
	7	337-450		
2212	9	388-450	388<	
2221	3	273-320	273<	
2309	10	275<	275<	
	11	275<		
2414	6	331-400(420)	331<	

Commentaires

Le lot comprend 11 monnaies, toutes d'époque romaine.

Hormis un *dupondius* usé du Haut-Empire, frappé à l'effigie d'Hadrien, l'ensemble est représentatif de l'occupation du site entre la fin du IIIe siècle et la fin du IVe siècle.

On notera la découverte de deux nouvelles imitations radiées dans l'US 2109, dont il conviendra de comparer les empreintes à celles des autres spécimens.

Fabien PILON

Le 15/12/2015

Année 2016

Références bibliographiques.

Bastien : *Le monnayage de l'atelier de Lyon*

IX. P. Bastien, *De la réouverture de l'atelier par Aurélien à la mort de Carin (fin 274-mi 285).* Wetteren, 1976, 287 p., 63 pl.

XIII. P. Bastien, *De la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin (318-337)*. Wetteren, 1982, 200 p., 24 pl.
XV. P. Bastien, *De la mort de Constantin à la mort de Julien (337-363)*. Wetteren, 1985, 263 p., 33 pl.

Elmer : G. Elmer, « Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand ». *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941, p. 1-106, pl. 1-12.

Gricourt 1998 : D. Gricourt, « Les émissions *Victoriae Dd Auggq Nn* de Trèves : séquence et chronologie ». *RSN*, 77, 1998, p. 127-139.

Pilon 2011 : « La « Date Estimative de Perte » d'une monnaie : une aide à la datation des contextes archéologiques et de leurs mobiliers », *in* Van Ossel P. (dir.), Bertin P. (collab.), Séguier J.-M. (collab.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II. Synthèses*. Nanterre, p. 1-12 (Dioecesis Galliarum, Document de travail, 9).

RIC : *The Roman Imperial Coinage*
IV. H. Mattingly, E. A. Sydenham et C. H. V. Sutherland, *Pertinax to Uranius Antoninus*. Londres, 1936, 399 p., 16 pl. (1) ; 1938, 215 p., 13 pl. (2) ; 1949, 246 p., 16 pl. (3)
V. P. H. Webb, *Valerian to Amandus*. Londres, 1927, 424 p., 12 pl. (1) ; *Probus to Amandus*. Londres, 1933, 701 p., 20 pl. (2)
VII. P. M. Bruun, *Constantine to Licinius*. Londres, 1966, 778 p., 24 pl.
VIII. J. P. C. Kent, *The family of Constantine I*. Londres, 1981, 605 p., 28 pl.

Trésors cités

Cunetio : E. Besly et R. Bland, *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third Century AD*. Londres, 1983, 199 p., 40 pl.

Luxeuil : D. Gricourt, « La trouvaille de monnaies constantiniennes de La Chapelle-lès-Luxeuil (ensemble 1) ». *Trésors monétaires*, XVIII, 1999, 140 p., 13 pl.

Normanby : R. Bland et A. Burnett, « Normanby, Lincolnshire : 47909 radiates to 289 ». *CHRB*, VIII, 1988, p. 114-215.

Code des effigies monétaires romaines

Effigies des empereurs :

O* : buste nu, lauré à droite.
A* : buste lauré à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant.
A^*_1 : buste lauré à gauche, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant.
A : buste radié à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant.
A_2 : buste radié à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en arrière.
A'' : buste diadémé à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant.
Ab'' : buste à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant, diadème perlé.
Ac'' : buste à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant, diadème à rosettes.
B* : buste lauré à droite, avec cuirasse, vu de trois quarts en avant.
B : buste radié à droite, avec cuirasse ou cuirasse et petit pan de *paludamentum*.
C^*_1 : buste à gauche, avec cuirasse et casque non lauré, sans aigrette.
C^*_6 : buste à droite, avec cuirasse et casque non lauré.

Effigies des impératrices :

L : buste drapé diadémé à droite, sur un croissant.
L_4 : buste drapé et diadémé à droite.
La : buste drapé à droite, tête nue, bandeau dans les cheveux.

Code des types monétaires romains

Autel 2 : Autel doté d'une inscription en trois lignes sur la face antérieure. Sur l'autel, un globe divisé en quatre parties. Au-dessus, trois étoiles.

Couronne 1 : Couronne de laurier dans laquelle est inscrite une légende votive.

Deux soldats, deux enseignes : Deux soldats debout, se faisant face, tenant chacun une haste renversée et un bouclier posé verticalement sur le sol. Entre eux, deux enseignes.

Deux soldats, une enseigne : Deux soldats debout, se faisant face, tenant chacun une haste renversée et un bouclier posé verticalement sur le sol. Entre eux, une enseigne.

Empereur/galère 1 : L'empereur, en habit militaire, debout à gauche dans une galère, tenant un globe surmonté d'un phénix dans la main droite et le *labarum* de la main gauche ; à l'arrière, *Victoria* assise dirigeant le bateau à l'aide d'une rame.

***Felicitas* 2** : *Felicitas* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant un caducée de la main droite et un long sceptre vertical de la main gauche.

***Hilaritas* 1** : *Hilaritas* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant une palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Junon 2 : Junon parfois diadémée, debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon.

Louve 2 : La Louve debout à droite, allaitant Rémus et Romulus ; au-dessus, deux étoiles.

***Pax* 2** : *Pax* debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

***Pietas* 1** : *Pietas*, debout de face, regardant à droite, tenant un enfant dans ses bras.

Porte de camp 1 : Porte de camp surmontée de deux tourelles. Au-dessus, l'astre solaire. Pas de vantaux visibles.

Prince 4 : Le Prince en costume militaire, debout à droite, tenant une haste transversale de la main droite et un globe dans la main gauche.

***Providentia* 2** : *Providentia* debout à gauche, tenant de la main gauche une corne d'abondance et de la main droite une baguette qu'elle tient au-dessus d'un globe posé à ses pieds, à gauche.

***Securitas* 3** : *Securitas* debout à gauche, tenant un rameau de la main droite baissée et maintenant un pan de sa robe levé de la main gauche.

***Spes* 1** : *Spes* marchant à gauche, tenant une fleur dans la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

***Spes* 4** : *Spes* debout de face, regardant à gauche, tenant deux enfants dans ses bras.

***Victoriae* 2** : Deux Victoires se faisant face, tenant chacune une couronne et une palme.

Catalogue

NB : les monnaies dont le numéro est précédé d'un astérisque ont été photographiées (clichés D. Biasi).

Valérien I et Gallien *pour Salonin, César*	1.	Antoninien, Trèves, 259-260 (Période 2) SALON VALERIA[NVS CAE]S -A_2- [SPES PV]BLICA ; -/-//- -*Spes* 1-	RIC V-1, 105 ; Cunetio 745 ; Normanby 420 1,40 g ; 12 h Inv. 01-2700
Imitation coulée Haut-Empire *Julia Mamaea*	*2.	Denier coulé en plomb, après 222 IVLIA MAMAEA AVG -L_4- IVNO CONSER-VATRIX -Junon 2-	cf. RIC IV-2, 343 4,43 g ; 5 h ; analyse XRF (majeur : Pb ; impuretés : Cu, Sn) Inv. 03-2702
Probus	3.	*Aurelianus*, Lyon, automne-fin 281 IM[P C] PROBVS P F AVG -B- FELICI-T - TEMP ; -/-//II -*Felicitas* 2-	RIC V-2, 75 ; Bastien IX, 348 3,79 g ; 1 h Inv. 01-2501
Tétricus I	4.	Antoninien, Trèves, 272-273 (Emission 4) IMP C TETRIC[V]S P F AVG -A- P[RINC IV]-VENT ; -/-//- -Prince 4-	Elmer - ; Cunetio 2621 ; Normanby 1480 2,24 g ; 1 h Inv. 02-2700
Victorin	5.	Antoninien, Cologne, *ca* septembre 270-mai 271 (Emission 5) [IMP C VICTO]RINV[S P F AVG] -B- PROVIDEN[TIA AVG] ; -/-//- -*Providentia* 2-	RIC V-1, 743 ; Cunetio 2577 ; Normanby 1445A 1,64 g ; 11 h Inv. 01-2702
Imitation 2e moitié IIIe s. *Tétricus I*	*6.	Antoninien, *ca* 275-310 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -*Hilaritas* 1-	cf. Elmer 789 (type *Hilaritas augg*) 0,74 g ; Ø 11-12 mm ; 1 h Inv. PVI-01
	*7.	Antoninien, *ca* 275-310 IMP C T[-A- PAX - AVG -*Pax* 2-	cf. Elmer 771/775 (type *Pax aug*) 2,07 g ; Ø 15,5-16,5 mm ; 6 h Inv. 03-2111
Imitation 2e moitié IIIe s. *Tétricus II, César*	*8.	Antoninien, *ca* 275-310]ETR[-A_2- SPE-S - AV[-*Spes* 1-	cf. Elmer 791 (type *Spes augg*) 0,71 g ; Ø 11,5-13,5 mm ; 1 h Inv. 05-2106
Imitation 2e moitié IIIe s. *Empereur indéterminé*	*9.	[...] -Fruste-] - AVG -*Pax* 2-	cf. Elmer 771/775 (type *Pax aug*) 1,37* g ; Ø 16 mm ; 6 h ; fragmentée, rognée ou ratée Inv. 02-2111
	10.	[...] -Effigie radiée à droite- [...] -Personnage indéterminé debout-	cf. Elmer ? 0,95 g ; Ø 12 mm ; 12 h Inv. 02-2106
	11.	[...] -Effigie radiée à droite- [...] -Personnage indéterminé debout à gauche-	cf. Elmer ? 0,76 g ; Ø 10,5 mm ; 2 h Inv. 06-2106
Constantin I	12.	*Nummus* (1/132 de livre), Lyon, 330-333 [CONS]TAN[TI]-NVS MAX AVG - A''- [GLOR-IA EXERC]-ITVS ; -/-//[...]SLG -Deux soldats, deux enseignes-	RIC VII, ? ; Bastien XIII, ? ; Luxeuil 207 1,89* g ; 5 h ; rognée sur la tranche ? Inv. 01-2500
Constantin I *pour Constance II, César*	13.	*Nummus* (1/96 de livre), Trèves, 324-328 FL IVL CONSTANTIVS NOB C -$A*_1$- PROVIDEN-[TIAE CAESS] ; exergue STR[...] -Porte de camp 1-	RIC VII, 456/464/480/506 ; Luxeuil 460 2,04 g ; 5 h Inv. 04-2111
Constantin I *pour Constantin II, César*	14.	*Nummus* (1/96 de livre), Trèves, 323-324 CONSTANTINVS IVN NOB C -O*- CAESARVM NOSTRORVM ; VOT/X ; -/-//STR(croissant) -Couronne 1-	RIC VII, 378 ; Luxeuil 433 2,71 g ; 1 h Inv. 02-2500
	15.	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 335-337 CONSTANTINVS IVN NOB C -B*- [GLOR-IA E]XERC-ITVS ; -/-//? -Deux soldats, une enseigne-	RIC VII, ? 1,65 g ; 1 h Inv. 01-2607
Constantin I *pour Urbs Roma*	16.	*Nummus* (1/132 de livre), Lyon, 330-334 VRB[S - ROMA] -$C*_1$- Anépigraphe ; -/-//[...]PLG -Louve 2-	RIC VII, 257 ; Bastien XIII, ? ; Luxeuil 219 1,35 g ; 12 h ; rognée sur la tranche ? Inv. 01-2802
Constance II ou Constant	17.	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 337-340 CONS[...] -A''- [G]LORI-A EXER-[CITVS] ; o//TRP(croissant) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 58-60 1,47 g ; 7 h ; rognée sur la tranche ? Inv. 05-2111
	18.	*Nummus* (1/192 de livre), Arles, 341-348 [...] -Effigie diadémée à droite- [VICTORIAE DD A]VGGQ NN ; M//[...]AR[L] -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 78-82 0,79 g ; 5 h ; rognée sur la tranche ? Inv. 01-2802
Constant	19.	*Maiorina* (1/60 de livre), Trèves, 348-350 D N CONSTA-NS P F AVG -Ab''- FEL TEMP - REPARATIO ; -/-//TRP -Empereur/galère 1-	RIC VIII, 219 6,86 g ; 1 h Inv. 04-2500
Constantin II, Constance II, Constant *pour Théodora*	20.	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340 [FL M]AX THEO-DORAE [AVG] -La- PIE[TAS - RO]MANA ; -/-//TRP(palme) -*Pietas* 1-	RIC VIII, 91 ; Luxeuil 622 0,99 g ; 7 h Inv. 01-2111
Imitation milieu IVe s. *Type Urbs Roma*	21.	*Aes* 4, *ca* 350-366]R[-$C*_6$- Anépigraphe ; -//? -Louve 2-	0,75 g ; Ø 11,5 mm ; 6 h Inv. 03-2500
Imitation 2e moitié IIIe s. *Objet monétaire*	*22.	Bâtonnet monétaire	29,37 g ; Ø 6,4-7,7 ; e 119,6 mm ; entier, surface granuleuse Inv. 01-2016
Monnaie fruste Bas-Empire	23.	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400(?+) [...] -Fruste- [...] -Fruste-	0,08* g ; Ø > 7 mm ; ? h Inv. 04-2106
Monnaie fruste époque indéterminée	24.	Petit bronze, atelier et époque indéterminés [...] -Fruste- [...] -Fruste-	1,62 g ; Ø 16,5-18 mm ; ? h Inv. 01-2106
	25.	Petit bronze, atelier et époque indéterminés [...] -Fruste- [...] -Fruste-	1,32 g ; Ø 13-14 mm ; ? h Inv. 03-2106

Dépôt de l'US 2604

Constantin I	*1 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 330-331 CONSTANTI-NVS MAX AVG - A‘’- GLOR-IA EXERC-ITVS ; -/-//TR•P -Deux soldats, deux enseignes-	RIC VII, 537 ; Luxeuil 474 2,05 g ; 12 h Inv. 016-2604
	*2 .	*Nummus* (1/132 de livre), Arles, 335 CONSTANTI-NVS MAX AVG -A‘’- GLOR-IA EXERC-[ITVS] ; (arbre)//PCONST -Deux soldats, deux enseignes-	RIC VII, 387 ; Luxeuil 832 1,92 g ; 11 h Inv. 018-2604
Constantin I *pour Constance II, César*	*3 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 335-337 [FL] IVL CONSTANTIVS NOB C -B*- [GLOR-I]A EXERC-ITVS ; ?//? -Deux soldats, une enseigne-	RIC VII, ? ; Luxeuil ? 1,30 g ; 5 h Inv. 03-2604
Constantin I *pour Constantin II, César*	*4 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 330-331 CONSTANTINVS IVN NOB C -B*- GLOR-IA EXERC-ITVS ; -/-//TR•S -Deux soldats, deux enseignes-	RIC VII, 539 ; Luxeuil 480 2,97 g ; 6 h Inv. 013-2604
Constantin I *pour Crispus, César*	*5 .	*Nummus* (1/96 de livre), Lyon, 321-322 CRISPVS - NOB CAES -O*- BEATA TRAN-QVILLITAS ; VO/TIS/XX ; C/R//PLG -Autel 2-	RIC VII, 166 ; Bastien XIII, 145 ; Luxeuil 109 3,06 g ; 6 h Inv. 06-2604
Constantin I *pour Delmatius, César*	*6 .	*Nummus* (1/192 de livre), Lyon, 335 FL DELMA[TI-VS NOB CA]ES -A*- [GLOR-IA EXERC-ITVS] ; o//(palme)SL[G] -Deux soldats, une enseigne-	RIC VII, 288 ; Bastien XIII, 290 ; Luxeuil 241 1,67 g ; 6 h ; décentrée et tréflée Inv. 021-2604
Constantin I *pour Fausta*	*7 .	*Nummus* (1/96 de livre), Trèves, 326 FLAV MAX - FAVSTA AVG -L- SPES REIP-VBLICAE ; -/-//PTR(croissant pointé) -*Spes* 4-	RIC VII, 484 ; Luxeuil 439 2,59 g ; 6 h Inv. 09-2604
Constantin I *pour Hélène*	*8 .	*Nummus* (1/96 de livre), Nicomédie, 324-325 FL HELENA - AVGVSTA -La- SECVRITAS REI-PVBLICE ; -/-//SMNA -*Securitas* 3-	RIC VII, 798 ; Luxeuil - 3,59 g ; 5 h Inv. 026-2604
Constantin I *pour Urbs Roma*	*9 .	*Nummus* (1/132 de livre), Lyon, 330 VRBS - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; -/-//PLG -Louve 2-	RIC VII, 242 ; Bastien XIII, 201 ; Luxeuil 158 2,33 g ; 1 h Inv. 022-2604
	*10 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 331-332 VRBS - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; -/-//TRS• -Louve 2-	RIC VII, 529 ; Luxeuil 509 2,28 g ; 6 h Inv. 029-2604
	*11 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 333-334 VRBS - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; (couronne)//TRP -Louve 2-	RIC VII, 553 ; Luxeuil 564 2,18 g ; 6 h Inv. 030-2604
	*12 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves ou Arles, 333-334 VRBS - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; (couronne)//[...] -Louve 2-	RIC VII, 553/373 ; Luxeuil 566/804 2,28 g ; 6 h Inv. 025-2604
	*13 .	*Nummus* (1/132 de livre), Arles, 333 [VRBS] - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; (couronne)//PCO[NST] -Louve 2-	RIC VII, 373 ; Luxeuil 802 1,01 g ; 1 h ; imitation ? Inv. 05-2604
Constantin I, Constance II, Constant ou Delmatius	*14 .	*Nummus* (1/192 de livre), Arles, 336-340 [...] -Effigie à droite- [GLOR-IA EXERC-I]TVS ; X//SCONST -Deux soldats, une enseigne-	RIC VII/VIII, ? ; Luxeuil ? 1,22 g ; 6 h ; décentrée ; imitation ? Inv. 024-2604
Constance II	*15 .	*Nummus* (1/192 de livre), Lyon, 340-341 CONSTANTI-VS P F AVG -A*- GLORI-A EXE[R-CITVS] ; Y//SL[G] -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 22 ; Bastien XV, 35 1,54 g ; 12 h Inv. 019-2604
	*16 .	*Nummus* (1/192 de livre), Lyon, 343-347 CONSTANTI-VS P [F AVG] -A*- VICTORIAE DD AVGGQ [NN] ; (S sur T)//[P ou S]LG -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 45 ; Bastien XV, 57/59 1,55 g ; 11 h Inv. 011-2604
Constance II ou Constant	*17 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 348 [...] -Effigie à droite- [VICTORIAE DD AVGGQ N]N ; (palme)//TRP• -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? ; Gricourt, 1998 0,61* g ; 1 h Inv. 07-2604
	*18 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 341-348 [...] -Effigie à droite [VICTORI]AE DD AV[GG Q NN] ; (palme)//? -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? 1,58 g ; 6 h Inv. 012-2604
	*19 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 341-348 [...] -Effigie à droite [VICT]ORIAE DD AVGG Q NN ; (palme)//? -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? 1,19* g ; 11 h Inv. 02-2604
Constant	*20 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340-341 CONSTANS - P F AVG -Ac‘’- GLORI-A EXER-CITVS ; M//TRS(croissant) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 111 ; Luxeuil - 1,54 g ; 6 h Inv. 020-2604
	*21 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340-341 CONSTANS - P F AVG -Ac‘’- GLORI-A EXER-CITVS ; M//TRS(croissant) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 111 ; Luxeuil - 1,35 g ; 12 h Inv. 01-2604
	*22 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 341-342 [CO]NSTAN-S P F A[VG] -Ac‘’- [VICTO]RIAE DD AVGGQ NN ; D//TRS -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 195 ; cf. Gricourt, 1998, p. 127-139 1,24 g ; 12 h Inv. 015-2604
	*23 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 342-343 CONSTAN-S P F AVG -Ac‘’- VICTORIAE DD AVGG Q NN ; (feuille)//TRP -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 185 ; Luxeuil - ; Gricourt 1998 1,67 g ; 7 h Inv. 027-2604
	*24 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 347 CONSTA[N]-S P F AVG -Ab‘’- [VICTORIA]E DD AVGGQ NN ; ε//TRP -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 199 ; Gricourt, 1998 1,53 g ; 12 h Inv. 028-2604
	*25 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 347 CONSTAN-S P F AVG -Ab‘’- VICTORIAE DD [AVGGQ NN] ; ε//TRP -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 199 ; Gricourt, 1998 1,15 g ; 1 h Inv. 010-2604

	*26 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 347 CONSTAN-[S P F AVG] -Ac‘‘- VICTORIAE DD AVG[GQ NN] ; ε//[TR(P ou S)] -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 198 ; Gricourt, 1998 1,15 g ; 1 h Inv. 08-2604
	*27 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 341-348 [C]ONSTAN-S P F [AVG] -Ab‘‘- [VICTORIAE DD A]VGG Q NN ; (palme)//? -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? 1,73 g ; 7 h Inv. 031-2604
	*28 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 341-348 CONSTAN-S P F AVG -Ab‘‘- [VICT]ORIAE DD AVGG Q NN ; (palme)//? -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? 1,55 g ; 6 h Inv. 017-2604
Constantin II	*29 .	*Nummus* (1/132 de livre), Arles, 337-340 IMP CONS[TANTINVS AVG] -Ac‘‘- GLOR-IA EXERC-[ITVS] ; o//[(P ou S)CONST] -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 1 ; Luxeuil - 1,64 g ; 6 h Inv. 014-2604
Imitation milieu IVe s. *Type Gloria exercitus (1 enseigne)*	*30 .	*Aes* 4, *ca* 335-366 [...] -A‘‘- [...] ; ?//? -Deux soldats, une enseigne-	0,94 g ; Ø 13 mm ; 9 h Inv. 04-2604
Imitation milieu IVe s. *Type Urbs Roma*	*31 .	*Aes* 4, *ca* 330-366 VRBS - [-C*$_1$- Anépigraphe ; -//? -Louve 2-	1,11 g ; Ø 14 mm ; 8 h Inv. 023-2604

Dates Estimatives de Perte (DEP) et Datations numismatiques (DNUM)

La Date Estimative de Perte (DEP) représente la période pendant laquelle on estime, à partir d'arguments numismatiques et/ou physiques (l'usure par exemple), qu'une monnaie est définitivement extraite du circuit après une phase de circulation éventuellement discontinue. Le terme de « perte » a été choisi de manière à être indépendant du motif d'enfouissement et celui d'« estimatif » pour traduire les incertitudes inhérentes à la méthode, comme la méconnaissance des phases de dépôt ou de circulation secondaire de la pièce. En pratique, la DEP s'exprime sous la forme d'un intervalle de temps caractérisé par :

- une borne inférieure : il s'agit de la date de frappe, éventuellement pondérée du niveau d'usure pour les bronzes du Haut-Empire ;
- une borne supérieure : il s'agit de sa date de démonétisation de la dénomination, ou bien d'une estimation de la date de circulation maximale déduite d'études de trésors, ou encore, pour les bronzes du Haut-Empire, du maximum de la période de frappe pondérée par le niveau d'usure. Une autre date est parfois accolée entre parenthèses à cette borne supérieure ; selon le cas, il s'agit soit de la date de démonétisation, soit d'une date de circulation secondaire maximale.

La Datation Numismatique (DNum) correspond pour sa part à la période pendant laquelle on considère, à partir des seules données numismatiques, qu'une unité stratigraphique s'est constituée. Si une seule monnaie est issue de l'US, la DNum est postérieure à la borne inférieure de l'unique DEP, sans autre précision, car il est impossible de proposer une borne supérieure fiable du fait de réutilisations ponctuelles tardives éventuelles. Sinon la DNum est calculée en faisant la synthèse des DEP et équivaut, dans le cas général, à l'intervalle chronologique suivant : [minimum des bornes inférieures des DEP ; maximum des bornes supérieures des DEP]. Lorsque le nombre de monnaies est significatif, ce domaine peut éventuellement être réduit en s'appuyant sur des arguments numismatiques précis. Dans le cas de trésors de circulation enfin, il, équivaudra à l'intervalle restreint suivant : [maximum des bornes inférieures des DEP ; maximum des bornes supérieures des DEP].

NB : pour les critères d'attribution des DEP et DNum, cf. [Pilon, 2011].

US	N° catalogue	DEP	DNum	Remarques – Données céramiques
2106	23	275<	275-320(366)	
	8	275-320(366)		
	10	275-320(366)		
	11	275-320(366)		
	24	Antique		
	25	Antique		
2111	7	275-320(366)	275-450	
	9	275-320(366)		
	13	324-348(366)		
	20	337-400(420)		
	17	337-450		
2500	14	323-348(366)	323-450	
	19	348-400(420)		
	21	350-400(420)		
	12	400-450		
2501	22	275-366(420)	275-366(420)	
	3	281-320		
2607	15	335-400(420)	335<	
2700	1	259-320	259-320	
	4	272-320		
2702	2	222-300	222-320	
	5	271-320		
2802	16	330-450	330-450	
	18	341-450		
Décapage	6	275-320(366)	275<	
Dépôt de l'US 2604				
2604	5	321-348(366)	*Ca* 348-349	
	8	324-348(366)		
	7	325-348(366)		

US	N° catalogue	DEP	DNum	Remarques – Données céramiques
	1	330-400(420)		
	4	330-400(420)		
	9	330-400(420)		
	31	330-400(420)		
	10	331-400(420)		
	11	333-400(420)		
	12	333-400(420)		
	13	333-400(420)		
	3	335-348(366)		
	2	335-400(420)		
	30	335-400(420)		
	14	336-400(420)		
	6	337-400(420)		
	29	337-400(420)		
	15	340-400(420)		
	20	340-400(420)		
	21	340-400(420)		
	18	341-400(420)		
	19	341-400(420)		
	22	341-400(420)		
	27	341-400(420)		
	28	341-400(420)		
	23	342-400(420)		
	16	343-400(420)		
	26	347-400(420)		
	24	347-400(420)		
	25	347-400(420)		
	17	348-400(420)		

Commentaires

Le lot étudié comprend 56 monnaies, toutes d'époque romaine, dont 25 ont été découvertes isolément et 31 groupées dans l'US 2604. Seulement 2 sont frustes.

L'ensemble est caractéristique, pour une part, de la seconde moitié du IIIe siècle, et, pour une autre part, du deuxième quart du IVe siècle. À la seconde moitié du IIIe siècle se rattachent au plus 11 monnaies (cat. n° 1-11) et certainement aussi le bâtonnet monétaire (cat. n° 22) compte tenu de la datation de cette activité dans l'établissement. Notons toutefois qu'une circulation secondaire ne peut être exclue pour certaines de ces monnaies, en particulier les imitations radiées au milieu du IVe siècle. Au deuxième quart du IVe siècle se rattachent au moins 10 monnaies (cat. n° 12-21) ainsi que les 31 spécimens du dépôt de l'US 2604, enfoui en 348-349 (*terminus post quem* en 348).

Le *terminus post quem* du lot de monnaies de 2016 est une *maiorina* de Constant frappée à Trèves en 348-350 (cat. n° 19). On constate toutefois la présence d'une imitation au type *Urbs Roma* dont le module évoque une fabrication plus tardive, entre *ca* 350 et 366. On remarque par ailleurs la présence de 4 monnaies possiblement rognées sur la tranche (cat. N° 12, 16, 17, 18) qui, si cela était avéré, impliquerait une occupation plus tardive (*ca* fin IVe siècle-début Ve siècle). Ce point sera à vérifier avec les autres mobiliers mis au jour dans les US concernées.

Les points suivants sont à noter :

- On remarque la présence d'aucune monnaie inédite ou variante d'un type connu.
- Les empreintes des imitations radiées devront être comparées à celles des autres spécimens déjà mis au jour afin d'identifier parmi elles d'éventuelles productions locales.
- Le denier d'imitation à l'effigie de Julia Mamaea a fait l'objet d'une analyse par fluorescence X qui montre qu'elle est constituée d'un plomb assez pur, avec le cuivre et l'étain comme impuretés.
- Les ateliers les plus représentés pour le deuxième quart du IVe siècle sont Trèves (majoritairement), Arles et Lyon, avec la présence d'une monnaie frappée à Nicomédie.

Le dépôt de l'US 2604 devra faire l'objet d'une publication. Sa composition est très de la circulation monétaire à l'extrême fin de la décennie 340. Les *nummi* au 1/192 de livre, issus de la réduction pondérale de 336, se sont substitués pour une bonne partie aux exemplaires au 1/132 de livre et ceux au 1/96 de livre ont presque disparu (tableau 1).

Taille	1/96	1/132	1/192	Total
Nombre	3	9	17	29
%	10,3	31,0	58,7	100

Tableau 1 : Répartition des *nummi* officiels du dépôt de l'US 2604 en fonction de leur taille.

On note dans le dépôt la présence de deux imitations (soit 6,5 % du dépôt seulement), de masse supérieure à 0,8 g et de diamètre supérieur à 12 mm, ce qui renforce la datation généralement proposée après 350 pour les exemplaires de modules plus restreints.

On remarque aussi la prépondérance des *nummi* au type *Urbs Roma* (5 officiels et 1 imitation) par rapport à ceux au type *Constantinopolis* (aucun exemplaire), ainsi que celle des espèces au nom de Constant par rapport à Constance II (9 exemplaires contre 2, 3 restant indéterminés entre les deux augustes).

Les espèces frappées après la réforme de 336 proviennent essentiellement de Trèves (environ 2/3 des spécimens), ainsi que d'Arles et de Lyon dans une moindre mesure (tableau 2).

Atelier	Nombre	% du total	% des déterminés
Trèves	8	44,4	61,5
Arles	2	11,1	15,4
Lyon	3	16,7	23,1
Indéterminé	5	27,8	*

Tableau 2 : Répartition par atelier des *nummi* frappés après la réduction pondérale de 336.

Fabien PILON

Le 15/12/2016

Année 2017

Références bibliographiques

Bastien : *Le monnayage de l'atelier de Lyon*

XIII. P. Bastien, *De la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin (318-337)*. Wetteren, 1982, 200 p., 24 pl.

XV. P. Bastien, *De la mort de Constantin à la mort de Julien (337-363)*. Wetteren, 1985, 263 p., 33 pl.

XVI. P. Bastien, *Du règne de Jovien à la mort de Jovin (363-413)*. Wetteren, 1987, 271 p., 32 pl.

DT : L.-P. Delestrée et M. Tache, *Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises. I de la Seine au Rhin*. Saint-Germain-en-Laye, éd. Commios, 2002 (136 p., 29 pl.) ; *II. de la Seine à la Loire moyenne*. Saint-Germain-en-Laye, éd. Commios, 2004 (149 p., 26 pl.) ; *III. La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*. Saint-Germain-en-Laye, éd. Commios, 2007 (176 p., 32 pl.) ; *IV. Supplément aux tomes I – II - III*. Saint-Germain-en-Laye, éd. Commios, 2008 (91 p., 15 pl.).

Elmer : G. Elmer, « Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand ». *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941, p. 1-106, pl. 1-12.

Gricourt 1998 : D. Gricourt, « Les émissions *Victoriae Dd Auggq Nn* de Trèves : séquence et chronologie ». *RSN*, 77, 1998, p. 127-139.

LT : H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises*. Paris, 1892, 12 p., 55 pl. (réimpression 1991).

Pilon 2011 : « La « Date Estimative de Perte » d'une monnaie : une aide à la datation des contextes archéologiques et de leurs mobiliers », *in* Van Ossel P. (dir.), Bertin P. (collab.), Séguier J.-M. (collab.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II. Synthèses*. Nanterre, p. 1-12 (Dioecesis Galliarum, Document de travail, 9).

RIC : *The Roman Imperial Coinage*

IV. H. Mattingly, E. A. Sydenham et C. H. V. Sutherland, *Pertinax to Uranius Antoninus*. Londres, 1936, 399 p., 16 pl. (1) ; 1938, 215 p., 13 pl. (2) ; 1949, 246 p., 16 pl. (3)

V. P. H. Webb, *Valerian to Amandus*. Londres, 1927, 424 p., 12 pl. (1) ; *Probus to Amandus*. Londres, 1933, 701 p., 20 pl. (2)

VII. P. M. Bruun, *Constantine to Licinius*. Londres, 1966, 778 p., 24 pl.

VIII. J. P. C. Kent, *The family of Constantine I*. Londres, 1981, 605 p., 28 pl.

Scheers 1983 : S. Scheers, *La Gaule Belgique. Traité de numismatique celtique*. Louvain, éd. Peeters, 1983, 986 p., 28 pl.

Trésors cités

Cunetio : E. Besly et R. Bland, *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third Century AD*. Londres, 1983, 199 p., 40 pl.

Luxeuil : D. Gricourt, « La trouvaille de monnaies constantiniennes de La Chapelle-lès-Luxeuil (ensemble 1) ». *Trésors monétaires*, XVIII, 1999, 140 p., 13 pl.

Normanby : R. Bland et A. Burnett, « Normanby, Lincolnshire : 47909 radiates to 289 ». *CHRB*, VIII, 1988, p. 114-215.

Code des effigies monétaires romaines

Effigies des empereurs :

O* : buste nu, lauré à droite.
O : buste nu, radié à droite.
A* : buste lauré à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant.
A : buste radié à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant.
A_2 : buste radié à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en arrière.
A'' : buste diadémé à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant.
Ab'' : buste à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant, diadème perlé.
Ac'' : buste à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant, diadème à rosettes.
B* : buste lauré à droite, avec cuirasse, vu de trois quarts en avant.
C^*_1 : buste à gauche, avec cuirasse et casque non lauré, sans aigrette.

Effigies des impératrices :

L : buste drapé diadémé à droite, sur un croissant.

L_4 : buste drapé et diadémé à droite.
La : buste drapé à droite, tête nue, bandeau dans les cheveux.

Code des types monétaires romains

Autel 1a : Autel allumé dont la face antérieure est décorée de quatre compartiments pointés ou non.

Autel 2 : Autel doté d'une inscription en trois lignes sur la face antérieure. Sur l'autel, un globe divisé en quatre parties. Au-dessus, trois étoiles.

Couronne 1 : Couronne de laurier dans laquelle est inscrite une légende votive.

Deux soldats, deux enseignes : Deux soldats debout, se faisant face, tenant chacun une haste renversée et un bouclier posé verticalement sur le sol. Entre eux, deux enseignes.

Deux soldats, une enseigne : Deux soldats debout, se faisant face, tenant chacun une haste renversée et un bouclier posé verticalement sur le sol. Entre eux, une enseigne.

***Fides* 3** : *Fides* debout de face, regardant à gauche, tenant une enseigne militaire verticale dans chaque main.

Louve 2 : La Louve debout à droite, allaitant Rémus et Romulus ; au-dessus, deux étoiles.

***Pax* 1b** : *Pax* debout à gauche ou debout de face, regardant à gauche, tenant un rameau de la main droite baissée et un sceptre transversal de la main gauche.

***Pax* 2** : *Pax* debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

***Securitas* 3** : *Securitas* debout à gauche, tenant un rameau de la main droite baissée et maintenant un pan de sa robe levé de la main gauche.

***Spes* 4** : *Spes* debout de face, regardant à gauche, tenant deux enfants dans ses bras.

Vénus 9b : Vénus debout à gauche, tenant un casque dans la main droite et un sceptre transversal de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un bouclier.

***Victoria* 2** : *Victoria* marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme reposant sur le bras ou l'épaule gauche de la main gauche.

***Victoria*/captif 1** : *Victoria* allant à gauche, tenant un trophée sur l'épaule droite et tirant un prisonnier de la main gauche ; dans le champ, à gauche, un chrisme.

***Victoriae* 2** : Deux Victoires se faisant face, tenant chacune une couronne et une palme.

Catalogue

NB : les monnaies dont le numéro est précédé d'un astérisque ont été photographiées (clichés D. Biasi). Celles figurant en bleu (catalogue du dépôt monétaie et tableau des DEP) ont été étudiées en 2016.

Epoque gauloise *Leuci*	1 .	Potin, *ca* 100-60 av. J.-C. Profil diadémé à gauche dont la chevelure est indiquée par trois mèches courbes et le cou par des tirets obliques. Sanglier à gauche ; dessous, signe en forme de croix.	DT I, 227 (Série 38, classe I) ; LT XXXVII, 9078 ; Scheers1983, 186 (classe Ig) 4,98 g ; Ø 17,5-19,5 mm ; 5 h Inv. M-05-2017-2803
	2 .	Potin, *ca* 100-60 av. J.-C. Profil diadémé à gauche dont la chevelure est indiquée par trois mèches courbes et le cou par des tirets obliques. Sanglier à gauche ; dessous, signe en forme de croix.	DT I, 227 (Série 38, classe I) ; LT XXXVII, 9078 ; Scheers1983, 186 (classe Ig/h/j) 3,45 g ; Ø 16,5-17,5 mm ; 4 h Inv. M-06-2017-STR-7
Imitation coulée Haut-Empire *Julia Mamaea*	*3 .	Denier coulé en plomb, après 222 IVLIA MAMAEA AVG -L_4- IVNO CONSER-VATRIX -Junon 2-	cf. RIC IV-2, 343 4,43 g ; 7 h ; analyse XRF-SQ (Pb 95,1 %, Sn 1,2 %) ; mêmes coins que 03-2702 Inv. M-02-2017-2701
Gallien (règne seul)	*4 .	Antoninien, atelier oriental, 268 GALLIENVS AVG -A_2- [VEN]ER VI-CTRIX ; -/-//[SP]QR -Vénus 9b-	RIC V-1, 660 ; Cunetio - ; Normanby - 2,86 g ; 7 h Inv. M-01-2017-F05-02
Quintille	5 .	Antoninien, Milan, fin août-novembre 270 (Emission 1) IMP QVINTILLVS AVG -A_2- FIDE-S - M[ILIT] -*Fides* 3-	RIC V-1, 52, V-1ª, [1116] ; cf. Cunetio 2360 ; Normanby 1224 1,82 g ; 12 h Inv. M-01-2017-2803
Imitation 2e moitié IIIe s. *Divo Claudio*	6 .	Antoninien, *ca* 270-310 D[-O- CONSERCAT[-Autel 1a-	cf. RIC V-1, 261 1,54 g ; Ø 13-14,5 mm ; 1 h Inv. M-04-2017-2803
Imitation 2e moitié IIIe s. *Tétricus I*	7 .	Antoninien, *ca* 275-310]IC[-A-]AX - [-*Pax* 2-	cf. Elmer 771/775 (type *Pax aug*) 1,23 g ; Ø 14-15,5 mm ; 1 h Inv. M-02-2017-2603
Imitation 2e moitié IIIe s. *Empereur indéterminé*	8 .	Antoninien, *ca* 275-310] AV[-Effigie radiée à droite- TX[-Personnification indéterminée debout à gauche (*Pax* 2 ?)-	0,70 g ; Ø 12,5-13,5 mm ; 2 h Inv. M-01-2017-2701
	9 .	Antoninien, *ca* 275-310 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	0,09* g ; Ø 8,5 mm ; ? h Inv. M-03-2017-2803
Constance II	10 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340-341 CONSTAN[TI]-VS P F AVG -A''- GLORI-[A EXER-CIT]VS ; M//TRP(croissant) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 108 ; Luxeuil 625 1,32 g ; 1 h Inv. M-02-2017-2607
Constant	11 .	*Nummus* (1/192 de livre), Thessalonique 337-340 CONSTANS - P F AVG -A''- GLORI-A EXER-CI[TVS] ; -//SMTSA -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 57 ; Luxeuil - 1,48 g ; 6 h Inv. M-01-2017-2607
Valentinien II	12 .	*Aes* 4 (1/252 de livre), Lyon, 389-392 D N VALENTINI-ANVS P F AVG -Ab''- [VICTOR-I]A AVGGG ; -/-//LVGP -*Victoria* 2-	RIC IX, 44b 1 ; Bastien, XVI, 223 1,11 g ; 6 h Inv. M-04-2017-2105
	13 .	*Aes* 4 (1/252 de livre), Arles, 388-392 D N VALENTINI-[ANVS P F AVG] -Ab''- VICTO[R-IA AVGGG] ; -/-//PC[ON] -*Victoria* 2-	RIC IX, 30a 1 0,65 g ; 5 h Inv. M-07-2017-STR-7

Arcadius, Honorius, Théodose I, Valentinien II	14 .	*Aes* 4 (1/192 de livre), atelier indéterminé, 388-402 [...] -Ab''- [SALVS REI]-PVBLICAE ; [chrisme]/?//? -*Victoria*/captif 1-	RIC IX, ? : imitation ? 0,36 g ; 2 h Inv. M-05-2017-2104
Imitation milieu IVe s. *Type Gloria exercitus (1 enseigne)*	15 .	*Aes* 4, *ca* 336-366]AN-[-A''-]X[; I//? -Deux soldats, une enseigne-	0,92 g ; Ø 12,5-13,5 mm ; 3 h Inv. M-01-2017-STR-8
Imitation milieu IVe s. *Type Victoriae Dd Auggq Nn*	16 .	*Aes* 4, *ca* 341-366 [...] -A''- [...] ; (palme)//TR[-*Victoriae* 2-	0,67 g ; Ø 12-14,5 mm ; 1 h Inv. M-03-2017-STR-7
Monnaie fruste Bas-Empire	17 .	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400 [...] -Fruste- [...] -Fruste-	1,10 g ; Ø 12,5-13,5 mm ; ? h Inv. M-04-2017-STR-7
	18 .	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400 [...] -Fruste- [...] -Fruste-	0,76* g ; Ø 12 mm ; ? h Inv. M-02-2017-STR-7
	19 .	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400 [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	0,60* g ; Ø 13 mm ; ? h ; frappe décentrée au droit (et incuse au revers ?) Inv. M-05-2017-STR-7
	20 .	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400 [...] -Fruste- [...] -Fruste-	0,40 g ; Ø 10,5-12 mm ; ? h Inv. M-01-2017-STR-7
	21 .	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400 [...] -Fruste- [...] -Personnification indéterminée debout à gauche-	0,21* g ; Ø 9,5 mm ; ? h Inv. M-01-2017-2604

Dépôt monétaire - US 2104, 2105 et 2604

Constantin I	*1 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 330-331 CONSTANTI-NVS MAX AVG - A''- GLOR-IA EXERC-ITVS ; -/-//TR•P -Deux soldats, deux enseignes-	RIC VII, 537 ; Luxeuil 474 2,05 g ; 12 h Inv. 016-2604
	*2	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 330-331 CONSTANTI-NVS MAX AVG -A"- GLOR-IA EXERC-ITVS ; -/-//TR•S -Deux soldats, deux enseignes-	RIC VII, 537 ; Luxeuil 475 2,47 g ; 1 h Inv. M-03-2017-2104
	*3 .	*Nummus* (1/132 de livre), Arles, 335 CONSTANTI-NVS MAX AVG -A''- GLOR-IA EXERC-[ITVS] ; (arbre)//PCONST -Deux soldats, deux enseignes-	RIC VII, 387 ; Luxeuil 832 1,92 g ; 11 h Inv. 018-2604
Constantin I *pour Constance II, César*	*4 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 336-337 [FL] IVL CONSTANTIVS NOB C -B*- [GLOR-I]A EXERC-ITVS ; ?//? -Deux soldats, une enseigne-	RIC VII, ? ; Luxeuil ? 1,30 g ; 5 h Inv. 03-2604
Constantin I *pour Constantin II, César*	*5	*Nummus* (1/96 de livre), Lyon, 321 CONSTANTINVS IVN N C -B*- BEATA TRANQVILLITAS ; VO/TIS/XX ; C/R//PLG -Autel 2-	RIC VII, - ; Bastien XIII, 152 ; Luxeuil - 1,99 g ; 7 h Inv. M-02-2017-2105
	*6 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 330-331 CONSTANTINVS IVN NOB C -B*- GLOR-IA EXERC-ITVS ; -/-//TR•S -Deux soldats, deux enseignes-	RIC VII, 539 ; Luxeuil 480 2,97 g ; 6 h Inv. 013-2604
Constantin I *pour Crispus, César*	*7 .	*Nummus* (1/96 de livre), Lyon, 321-322 CRISPVS - NOB CAES -O*- BEATA TRAN-QVILLITAS ; VO/TIS/XX ; C/R//PLG -Autel 2-	RIC VII, 166 ; Bastien XIII, 145 ; Luxeuil 109 3,06 g ; 6 h Inv. 06-2604
	*8	*Nummus* (1/96 de livre), Lyon, 321-322 IVL CRIS-PVS NOB C -O*- CAESARVM NOSTRORVM ; VOT/X ; -/-//PLGC -Couronne 1-	RIC VII, 215 ; Bastien XIII, 178 ; Luxeuil 125 2,70 g ; 1 h Inv. M-01-2017-2105
Constantin I *pour Delmatius, César*	*9 .	*Nummus* (1/192 de livre), Lyon, 337 FL DELMA[TI-VS NOB CA]ES -A*- [GLOR-IA EXERC-ITVS] ; o//(palme)SL[G] -Deux soldats, une enseigne-	RIC VII, 288 ; Bastien XIII, 290 ; Luxeuil 241 1,67 g ; 6 h ; décentrée et tréflée Inv. 021-2604
Constantin I *pour Fausta*	*10 .	*Nummus* (1/96 de livre), Trèves, 326 FLAV MAX - FAVSTA AVG -L- SPES REIP-VBLICAE ; -/-//PTR(croissant pointé) -*Spes* 4-	RIC VII, 484 ; Luxeuil 439 2,59 g ; 6 h Inv. 09-2604
Constantin I *pour Hélène*	*11 .	*Nummus* (1/96 de livre), Nicomédie, 324-325 FL HELENA - AVGVSTA -La- SECVRITAS REI-PVBLICE ; -/-//SMNA -*Securitas* 3-	RIC VII, 798 ; Luxeuil - 3,59 g ; 5 h Inv. 026-2604
Constantin I *pour Urbs Roma*	*12 .	*Nummus* (1/132 de livre), Lyon, 330 VRBS - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; -/-//PLG -Louve 2-	RIC VII, 242 ; Bastien XIII, 201 ; Luxeuil 158 2,33 g ; 1 h Inv. 022-2604
	*13 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 331-332 VRBS - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; -/-//TRS• -Louve 2-	RIC VII, 529 ; Luxeuil 509 2,28 g ; 6 h Inv. 029-2604
	*14 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves, 333-334 VRBS - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; (couronne)//TRP -Louve 2-	RIC VII, 553 ; Luxeuil 564 2,18 g ; 6 h Inv. 030-2604
	*15 .	*Nummus* (1/132 de livre), Trèves ou Arles, 333-334 VRBS - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; (couronne)//[...] -Louve 2-	RIC VII, 553/373 ; Luxeuil 566/804 2,28 g ; 6 h Inv. 025-2604
	*16 .	*Nummus* (1/132 de livre), Arles, 333 [VRBS] - ROMA -C*$_1$- Anépigraphe ; (couronne)//PCO[NST] -Louve 2-	RIC VII, 373 ; Luxeuil 802 1,01 g ; 1 h ; imitation ? Inv. 05-2604

Constantin I, Constance II, Constant ou Delmatius	*17 .	*Nummus* (1/192 de livre), Arles, 336-340 [...] -Effigie à droite- [GLOR-IA EXERC-I]TVS ; X//SCONST -Deux soldats, une enseigne-	RIC VII/VIII, ? ; Luxeuil ? 1,22 g ; 6 h ; décentrée ; imitation ? Inv. 024-2604
Constance II	*18 .	*Nummus* (1/192 de livre), Lyon, 340-341 CONSTANTI-VS P F AVG -A*- GLORI-A EXE[R-CITVS] ; Y//SL[G] -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 22 ; Bastien XV, 35 1,54 g ; 12 h Inv. 019-2604
	*19 .	*Nummus* (1/192 de livre), Lyon, 343-347 CONSTANTI-VS P [F AVG] -A*- VICTORIAE DD AVGGQ [NN] ; (S sur T)//[P ou S]LG -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 45 ; Bastien XV, 57/59 1,55 g ; 11 h Inv. 011-2604
	*20 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340 FL IVL CONSTANTIVS AVG -B*- [GLORI-A E]XER-CITVS ; -//TRS(palme) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 82 ; Luxeuil 620 1,38 g ; 7 h Inv. M-02-2017-2104
Constance II ou Constant	*21 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 348 [...] -Effigie à droite- [VICTORIAE DD AVGGQ N]N ; (palme)//TRP• -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? ; Gricourt, 1998 0,61* g ; 1 h Inv. 07-2604
	*22 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 341-348 [...] -Effigie à droite [VICTORI]AE DD AV[GG Q NN] ; (palme)//? -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? 1,58 g ; 6 h Inv. 012-2604
	*23 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 341-348 [...] -Effigie à droite [VICT]ORIAE DD AVGG Q NN ; (palme)//? -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? 1,19* g ; 11 h Inv. 02-2604
Constant	*24 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340-341 CONSTANS - P F AVG -Ac''- GLORI-A EXER-CITVS ; M//TRS(croissant) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 111 ; Luxeuil - 1,54 g ; 6 h Inv. 020-2604
	*25	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340-341 CONSTANS - P F AVG -Ac''- GLORI-A EXER-CITVS ; M//TRS(croissant) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 111 ; Luxeuil - 1,79 g ; 12 h Inv. M-04-2017-2104
	*26	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340-341 CONSTANS - P F AVG -Ac''- GLORI-A EXER-CITVS ; M//TRS(croissant) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 111 ; Luxeuil - 1,76 g ; 12 h Inv. M-03-2017-2105
	*27 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340-341 CONSTANS - P F AVG -Ac''- GLORI-A EXER-CITVS ; M//TRS(croissant) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 111 ; Luxeuil - 1,35 g ; 12 h Inv. 01-2604
	*28 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 341-342 [CO]NSTAN-S P F A[VG] -Ac''- [VICTO]RIAE DD AVGGQ NN ; D//TRS -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 195 ; cf. Gricourt, 1998, p. 127-139 1,24 g ; 12 h Inv. 015-2604
	*29 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 342-343 CONSTAN-S P F AVG -Ac''- VICTORIAE DD AVGG Q NN ; (feuille)//TRP -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 185 ; Luxeuil - ; Gricourt 1998 1,67 g ; 7 h Inv. 027-2604
	*30	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 341-342 CONSTAN-S P F AVG -Ac''- VICTORIAE DD AVGGQ NN ; D//TRS -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 195 ; cf. Gricourt, 1998, p. 127-139 1,43 g ; 7 h Inv. M-01-2017-2104
	*31 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 347 CONSTA[N]-S P F AVG -Ab''- [VICTORIA]E DD AVGGQ NN ; ε//TRP -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 199 ; Gricourt, 1998 1,53 g ; 12 h Inv. 028-2604
	*32	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 347 CONSTAN-[S P F AVG] -Ab''- VICTORIAE DD AVGGQ NN ; ε//TRP -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 199 ; Gricourt, 1998 1,23 g ; 5 h Inv. M-06-2017-2104
	*33 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 347 CONSTAN-S P F AVG -Ab''- VICTORIAE DD [AVGGQ NN] ; ε//TRP -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 199 ; Gricourt, 1998 1,15 g ; 1 h Inv. 010-2604
	*34 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 347 CONSTAN-[S P F AVG] -Ac''- VICTORIAE DD AVG[GQ NN] ; ε//[TR(P ou S)] -*Victoriae* 2-	RIC VIII, 198 ; Gricourt, 1998 1,15 g ; 1 h Inv. 08-2604
	*35	*Nummus* (1/192 de livre), Rome, 337-340 D N FL CONSTAN[TIVS]AV]G -A''- SECVRITAS REI P ; -/-//R*S -*Securitas* 1a-	RIC VIII, 25 ; Luxeuil - 2,07 g ; 5 h Inv. M-05-2017-2105
	*36 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 341-348 [C]ONSTAN-S P F [AVG] -Ab''- [VICTORIAE DD A]VGG Q NN ; (palme)//? -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? 1,73 g ; 7 h Inv. 031-2604
	*37 .	*Nummus* (1/192 de livre), atelier indéterminé, 341-348 CONSTAN-S P F AVG -Ab''- [VICT]ORIAE DD AVGG Q NN ; (palme)//? -*Victoriae* 2-	RIC VIII, ? 1,55 g ; 6 h Inv. 017-2604
Constantin II	*38 .	*Nummus* (1/192 de livre), Arles, 337-340 IMP CONS[TANTINVS AVG] -Ac''- GLOR-IA EXERC-[ITVS] ; o//[(P ou S)CONST] -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 1 ; Luxeuil - 1,64 g ; 6 h Inv. 014-2604
Constantin II, Constance II, Constant *pour Hélène*	*39 .	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340 [FL IVL HELE]NAE AVG -La- [PA-X PV]BLICA ; -/-//TRP(palme) -*Pax* 1b-	RIC VII, 90 ; Luxeuil - 1,39 g ; 6 h Inv. M-07-2017-2104
Constantin I ou l'un de ses fils	40 .	*Nummus* (1/132 ou 192 de livre), atelier indéterminé, 335-341 [...] -Fruste- [GLORIA EXERCITVS] ; ?/?//? -Deux soldats, une enseigne-	RIC VII/VIII, ? 0,52* g ; ? h Inv. M-06-2017-2105
Imitation milieu IVe s. *Type Gloria exercitus (1 enseigne)*	*41 .	*Aes* 4, *ca* 336-366 [...] -A''- [...] ; ?//? -Deux soldats, une enseigne-	0,94 g ; Ø 13 mm ; 9 h Inv. 04-2604
Imitation milieu IVe s. *Type Urbs Roma*	*42 .	*Aes* 4, *ca* 330-366 VRBS - [-C*$_{1}$- Anépigraphe ; -//? -Louve 2-	1,11 g ; Ø 14 mm ; 8 h Inv. 023-2604

La Date Estimative de Perte (DEP) représente la période pendant laquelle on estime, à partir d'arguments numismatiques et/ou physiques (l'usure par exemple), qu'une monnaie est définitivement extraite du circuit après une phase de circulation éventuellement discontinue. Le terme de « perte » a été choisi de manière à être indépendant du motif d'enfouissement et celui d'« estimatif » pour traduire les incertitudes inhérentes à la méthode, comme la méconnaissance des phases de dépôt ou de circulation secondaire de la pièce. En pratique, la DEP s'exprime sous la forme d'un intervalle de temps caractérisé par :

- une borne inférieure : il s'agit de la date de frappe, éventuellement pondérée du niveau d'usure pour les bronzes du Haut-Empire ;
- une borne supérieure : il s'agit de sa date de démonétisation de la dénomination, ou bien d'une estimation de la date de circulation maximale déduite d'études de trésors, ou encore, pour les bronzes du Haut-Empire, du maximum de la période de frappe pondérée par le niveau d'usure. Une autre date est parfois accolée entre parenthèses à cette borne supérieure ; selon le cas, il s'agit soit de la date de démonétisation, soit d'une date de circulation secondaire maximale.

La Datation Numismatique (DNum) correspond pour sa part à la période pendant laquelle on considère, à partir des seules données numismatiques, qu'une unité stratigraphique s'est constituée. Si une seule monnaie est issue de l'US, la DNum est postérieure à la borne inférieure de l'unique DEP, sans autre précision, car il est impossible de proposer une borne supérieure fiable du fait de réutilisations ponctuelles tardives éventuelles. Sinon la DNum est calculée en faisant la synthèse des DEP et équivaut, dans le cas général, à l'intervalle chronologique suivant : [minimum des bornes inférieures des DEP ; maximum des bornes supérieures des DEP]. Lorsque le nombre de monnaies est significatif, ce domaine peut éventuellement être réduit en s'appuyant sur des arguments numismatiques précis. Dans le cas de trésors de circulation enfin, il, équivaudra à l'intervalle restreint suivant : [maximum des bornes inférieures des DEP ; maximum des bornes supérieures des DEP].

NB : pour les critères d'attribution des DEP et DNum, cf. [Pilon, 2011].

US	N° catalogue	DEP	DNum	Remarques – Données céramiques
2104	14	388-450	388<	
2105	12	389-420	389<	
2604	21	275-450	275<	
2607	15	336-400(420)	336-400(420)	Fragment du dépôt monétaire ?
	11	337-400(420)		
	10	340-400(420)		
2701	3	222-300	222-320(366)	
	8	275-320(366)		
2803	1	-10/50(100)	-10/320(366) DNum affinée 270-300	
	5	270-320		
	6	270-320(366)		
	7	275-320(366)		
	9	275-320(366)		
F05	4	261-320	261<	
STR7	2	-10/50(100)	-10/450 DNum affinée 275-400	
	17	275-450		
	18	275-450		
	19	275-450		
	20	275-450		
	16	341-400(420)		
	13	388-450		
STR8	15	336-400(420)		
Dépôt des US 2104, 2105 et 2604				
2104		330-400(420)	*Ca* 348-349	
		340-400(420)		
		340-400(420)		
		340-400(420)		
		341-400(420)		
		347-400(420)		
2105		321-348(366)		
		321-348(366)		
		336-400(420)		
		337-400(420)		
		340-400(420)		
2604		321-348(366)		
		324-348(366)		
		325-348(366)		
		330-400(420)		
		330-400(420)		
		330-400(420)		
		330-400(420)		
		331-400(420)		
		333-400(420)		
		333-400(420)		
		333-400(420)		
		335-400(420)		
		336-348(366)		
		336-400(420)		

US	N° catalogue	DEP	DNum	Remarques – Données céramiques
		337-400(420)		
		337-400(420)		
		337-400(420)		
		340-400(420)		
		340-400(420)		
		340-400(420)		
		341-400(420)		
		341-400(420)		
		341-400(420)		
		341-400(420)		
		341-400(420)		
		342-400(420)		
		343-400(420)		
		347-400(420)		
		347-400(420)		
		347-400(420)		
		348-400(420)		

Commentaires

Le lot étudié comprend 32 monnaies : 2 d'époque gauloise et 30 d'époque romaine. Parmi elles, 21 peuvent être considérées comme des trouvailles isolées et 11 autres, issues des US 2104 et 2105, comme appartenant à un dépôt monétaire dispersé dont 31 spécimens avaient déjà été mis au jour en 2016 dans l'US 2604.

Les deux monnaies gauloises sont des potins leuques appartenant à la même série dite « au sanglier » avec, sous le suidé, un signe en forme de croix (cat. n° 1-2).

L'ensemble de monnaies romaines est caractéristique quant à lui, pour une part, de la seconde moitié du IIIe siècle, et, pour une autre part, de la seconde moitié du IVe siècle :

- À la seconde moitié du IIIe siècle se rattachent sept pièces (cat. n° 3-9) : 1 denier d'imitation à l'effigie de Julia Mamaea, 1 antoninien de Gallien, 1 antoninien de Quintille et 4 imitations radiées émises dans le dernier quart du IIIe siècle. Une circulation secondaire au milieu du IVe siècle ne peut pas être exclue pour ces dernières.
- À la seconde moitié du IVe siècle se rattachent 18 pièces (cat. n° 10-27), dont 11 pour le dépôt monétaire précité.

Le *terminus post quem* est constitué par trois *Aes* 4 dont deux sont à l'effigie de Valentinien II et au revers *Victoria auggg* et le troisième, au revers *Salus reipublicae*, n'a pu être attribué. L'ensemble a été frappé entre 388 et 402.

Le lot 2017 est donc plus tardif que celui de 2016 dont le *terminus post quem* était constitué par une *maiorina* de Constant frappée à Trèves en 348-350. On notera l'absence apparente de monnaies rognées, ce qui pourrait indiquer que l'ensemble monétaie ne dépasse pas la fin du IVe siècle. Ce constat est toutefois à relativiser, car quatre monnaies possiblement rognées sur la tranche avaient été mises au jour en 2016.

Les points suivants sont à noter :

- Le denier d'imitation coulé à l'effigie de Julia Mamaea (cat. n° 3) a fait l'objet d'une analyse semi-quantitative par fluorescence X. Celle-ci révèle une teneur en plomb d'environ 95,1 % et une teneur en étain de 1,2 %. Une autre imitation coulée en plomb presque pur, portant les mêmes empreintes, avait déjà été mise au jour en 2016 (Inv. 03-2702). Cette double découverte suggère une fabrication locale d'autant qu'une production de monnaies d'imitation est clairement attestée dans la *villa* durant le dernier quart du IIIe siècle.
- On remarque la présence d'un antoninien peu commun de Gallien frappé dans un atelier oriental (cat. n° 4), absent des trésors de Cunetio et Normanby (RIC V-1, 660).
- Les ateliers les plus représentés pour le deuxième quart du IVe siècle sont Trèves (majoritairement), Arles et Lyon, avec la présence de trois monnaies respectivement frappées à Rome, Thessalonique et Nicomédie.

Le dépôt dispersé au sein des US 2104, 2105 et 2604 devra faire l'objet d'une publication. Il comprend actuellement 42 exemplaires, avec une composition caractéristique de la circulation monétaire à l'extrême fin de la décennie 340. Il conviendra de vérifier si des monnaies issues d'autres US doivent être rattachées ou non au dépôt. Les *nummi* au 1/192 de livre se sont substitués pour une bonne partie aux exemplaires au 1/132 de livre et ceux au 1/96 de livre ne représentent plus que 11,9 % (tableau 1). On note également la présence de deux imitations (soit 4,8 % du dépôt seulement), de masse supérieure à 0,8 g et de diamètre supérieur à 12 mm, ce qui renforce la datation généralement proposée après 350 pour les exemplaires de modules plus restreints.

Taille	1/96	1/132	1/192	1/132 ou 1/192	Imitation (*Aes* 4)	Total
Nombre	5	9	25	1	2	42
%	11,9%	21,4%	59,5%	2,4%	4,8%	100

Tableau 1 : Répartition des *nummi* officiels du dépôt des US 2104, 2105 et 2604 en fonction de leur taille.

On remarque aussi la prépondérance des *nummi* au type *Urbs Roma* (5 officiels et 1 imitation) par rapport à ceux au type *Constantinopolis* (aucun exemplaire), ainsi que celle des espèces au nom de Constant par rapport à Constance II (14 exemplaires assurés contre seulement 3, 3 autres restant indéterminés entre les deux augustes).

Les 25 espèces frappées au 1/192 de livre proviennent essentiellement de Trèves (plus de 2/3 des spécimens), ainsi que de Lyon, Arles et Rome dans une moindre mesure (tableau 2).

Atelier	Nombre	% du total	% des déterminés
Trèves	14	56,0%	70,0%
Lyon	3	12,0%	15,0%
Arles	2	8,0%	10,0%
Rome	1	4,0%	5,0%
Indéterminé	5	20,0%	*

Tableau 2 : Répartition par atelier des *nummi* frappés après la réduction pondérale de début 336.

Fabien PILON

Le 04/11/2017

Années 2018-2019

Références bibliographiques

Elmer : G. Elmer, « Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand ». *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941, p. 1-106, pl. 1-12.

Pilon 2011 : « La « Date Estimative de Perte » d'une monnaie : une aide à la datation des contextes archéologiques et de leurs mobiliers », *in* Van Ossel P. (dir.), Bertin P. (collab.), Séguier J.-M. (collab.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II. Synthèses*. Nanterre, p. 1-12 (Dioecesis Galliarum, Document de travail, 9).

Pilon 2016 : F. Pilon, *L'atelier monétaire de Châteaubleau. Officines et monnayages d'imitation du IIIe siècle dans le nord-ouest de l'Empire*. Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 63), 294 p.

RIC : *The Roman Imperial Coinage*

IV. H. Mattingly, E. A. Sydenham et C. H. V. Sutherland, *Pertinax to Uranius Antoninus*. Londres, 1936, 399 p., 16 pl. (1) ; 1938, 215 p., 13 pl. (2) ; 1949, 246 p., 16 pl. (3)

V. P. H. Webb, *Valerian to Amandus*. Londres, 1927, 424 p., 12 pl. (1) ; *Probus to Amandus*. Londres, 1933, 701 p., 20 pl. (2)

VI. C.H.V. Sutherland, *From Diocletian's reform (A.D. 294) to the death of Maximinus (A.D. 313)*. Londres, 1967, 727 p., 16 pl.

VII. P. M. Bruun, *Constantine and Licinius. A.D. 313-337*. Londres, 1966, 778 p., 24 pl.

VIII. J. P. C. Kent, *The Family of Constantine I. A.D. 337-364*. Londres, 1981, 605 p., 28 pl.

IX. J. W. E. Pearce, *Valentinian I – Theodosius I*. Londres, 1933, 334 p., 16 pl.

X. J. P. C. Kent, *The divided empire and the fall of the western parts*. Londres, 1994, 510 p., 80 pl.

Roberts : J. N. Roberts, *The Silver Coins of Medieval France (476-1610 AD)*. New York (éd. Attic Books Ltd.), 1996, 587 p.

Saulcy : F. de Saulcy, *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*. Metz, 1841, 247 p., 36 pl.

Trésors cités

Cunetio : E. Besly et R. Bland, *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third Century AD*. Londres, 1983, 199 p., 40 pl.

Éauze : Schaad dir. 1992 : D. Schaad (éd.), *Le trésor d'Éauze. Bijoux et monnaies du IIIe siècle après J.-C.*. Toulouse (éd. Association pour la promotion du Patrimoine Archéologique et Historique en Midi-Pyrénées), 1992, 435 p., 93 pls.

Luxeuil : D. Gricourt, « La trouvaille de monnaies constantiniennes de La Chapelle-lès-Luxeuil (ensemble 1) ». *Trésors monétaires*, XVIII, 1999, 140 p., 13 pl.

Code des effigies monétaires romaines

Effigies des empereurs :

O* : buste nu, lauré à droite.
O : buste nu, radié à droite.
A : buste radié à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant.
A_2 : buste radié à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en arrière.
Ab'' : buste à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant, diadème perlé.
Ac'' : buste à droite, avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant, diadème à rosettes.
B* : buste lauré à droite, avec cuirasse, vu de trois quarts en avant.
$E*_7$: buste à gauche avec cuirasse, casque lauré et sceptre sur l'épaule gauche.

Code des types monétaires romains

Autel 1a : Autel allumé dont la face antérieure est décorée de quatre compartiments pointés ou non.

Deux soldats, une enseigne : Deux soldats debout, se faisant face, tenant chacun une haste renversée et un bouclier posé verticalement sur le sol. Entre eux, une enseigne.

Empereur 3 : L'empereur en habit militaire, debout à gauche, tenant un globe nicéphore dans la main droite et le *labarum* de la main gauche.

Génie 1b : Génie, coiffé du *modius*, debout à gauche, nu, la chlamyde passée sur le bras gauche, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Jupiter 11 : Jupiter nu, la chlamyde passée sur l'épaule gauche, debout à gauche, tenant un sceptre vertical surmonté d'une aigle de la main gauche et un globe nicéphore dans la main droite. A ses pieds, à gauche, un aigle tenant une couronne en son bec ; à droite, un prisonnier assis.

***Laetitia* 1** : *Laetitia* debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une ancre de la main gauche.

Lion 2 : Lion marchant à droite.

***Pax* 2** : *Pax* debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre vertical de la main gauche.

Porte de camp 1 : Porte de camp surmontée de deux tourelles. Au-dessus, l'astre solaire. Pas de vantaux visibles.

***Victoria* 1** : *Victoria* debout à gauche sur une proue de vaisseau, tenant un sceptre de la main droite et s'appuyant de la main gauche sur un bouclier.

***Victoria* 2** : *Victoria* marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme reposant sur le bras ou l'épaule gauche de la main gauche.

***Victoria*/captif 1** : *Victoria* allant à gauche, tenant un trophée sur l'épaule droite et tirant un prisonnier de la main gauche ; dans le champ, à gauche, un chrisme.

***Victoria*/captif 3** : *Victoria* allant à droite, tenant un trophée sur l'épaule droite et une palme de la main gauche, bousculant du pied un prisonnier assis, les mains liées dans le dos.

Catalogue

NB : les monnaies dont le numéro est précédé d'un astérisque ont été photographiées (clichés Margot Pilon).

Philippe Ier	1.	Antoninien, Rome, 248 (Emission 5) IMP PHILIPPVS AVG -A_2- SAECVLARES AVGG ; -/-//I -Lion 2--	RIC IV-3, 12 ; Éauze 805 2,41 g ; 6 h Inv. 017300-MMO-3200-17
Valérien Ier	2.	Antoninien, Rome, automne 253-fin 254 (Emissions 1-2) IMP C P LIC VALERI[ANV]S AVG -A- VICTOR[IA AVG]G ; -/-//- -*Victoria* 2-	RIC V-1, 125 ; Cunetio 447 ; Éauze 1141 2,45* g ; 7 h Inv. 017300-MMO-3200-13
Imitation 2e moitié IIIe s. *Divo Claudio*	3.	Antoninien, *ca* 270-310 [...] -O CONSE[-Autel 1a-	cf. RIC V-1, 261 1,34 g ; Ø 15 mm ; 5 h Inv. 017300-MMO-3200-14
Imitation 2e moitié IIIe s. *Tétricus Ier*	4.	Antoninien, *ca* 275-310 [...] -Effigie radiée à droite-]AETIT[-*Laetitia* 1-	cf. Elmer 786/787 (type *Laetitia aug n/augg*) 1,36 g ; Ø 14,5-16 mm ; 1 h Inv. 017300-MMO-2221-2
	*5.	Antoninien, *ca* 275-310]OЯVƧS[-Effigie radiée à droite- [...] -*Laetitia* 1-	cf. Elmer 786/787 (type *Laetitia aug n/augg*) 1,13 g ; Ø 11-12 mm ; 7 h Inv. 017300-MMO-3200-1
	*6.	Antoninien, *ca* 275-310 IM[ ] TETR[ ]VG -Effigie radiée à droite-]-X - A[-*Pax* 2-	cf. Elmer 771/775 (type *Pax aug*) 1,00 g ; Ø 13-16,5 mm ; 6 h Inv. 017300-MMO-3200-8
	*7.	Antoninien, *ca* 275-310 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -*Pax* 2-	cf. Elmer 771/775 (type *Pax aug*) 0,62* g ; Ø > 13 mm ; 6 h ; rognée ? Inv. 017300-MMO-3200-5
	*8.	Antoninien, *ca* 275-310 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -*Pax* 2-	cf. Elmer 771/775 (type *Pax aug*) 0,27 g ; Ø 8-9 mm ; 11 h Inv. 017300-MMO-3200-20
	9.	Antoninien, *ca* 275-310 [...] -Fruste- [...] -*Pax* 2-	cf. Elmer 771/775 (type *Pax aug*) 0,11* g ; Ø > 7 mm ; ? h ; rognée ? Inv. 017300-MMO-3200-21
Imitation 2e moitié IIIe s. *Empereur indéterminé*	10.	Antoninien, *ca* 275-310 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Personnification indéterminée debout à gauche-	1,09 g ; Ø 14-17 mm ; 1 h Inv. 017300-MMO-3400-2
	11.	Antoninien, *ca* 275-310 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	1,03 g ; Ø 13-14 mm ; ? h Inv. 017300-MMO-3200-19
Maximin II	12.	*Nummus* (1/72 de livre), Trèves, 310-313 IMP MAXIMINVS P F AVG -B*- GENIO - POP ROM ; T/F//PTR -Génie 1b-	RIC VI, 845a 4,13 g ; 6 h Inv. 017300-MMO-3200-11
Licinius Ier	13.	*Nummus* (1/96 de livre), Héraclée, 321-324 IMP C VAL LICIN LICINIVS P F AVG -A- IOVI CONS-ERVATORI ; -/X/III//SMHA -Jupiter 11-	RIC VII, 52 ; Luxeuil 1338 2,23 g ; 12 h Inv. 017300-MMO-2273-1
Constantin Ier	14.	*Nummus* (1/96 de livre), Trèves, 324 CONSTAN-TINVS AVG -O*- SARMATIA - DEVICTA ; -/-//STR(croissant) -*Victoria*/captif 3-	RIC VII, 435 ; Luxeuil 380 2,97 g ; 6 h Inv. 017300-MMO-3200-6
	15.	*Nummus* (1/96 de livre), Trèves, 329-330 CONSTAN-TINVS AVG -O*- PROVIDEN-TIAE AVGG ; -/-//•STRE -Porte de camp 1-	RIC VII, 509 ; Luxeuil 464 2,73 g ; 7 h Inv. 017300-MMO-3200-15
Constant	16.	*Nummus* (1/192 de livre), Trèves, 340-341 CONSTANS - P F AVG -Ac''- GLORI-A EXER-CITVS ; M//TRP(croissant) -Deux soldats, une enseigne-	RIC VIII, 111 ; Luxeuil 627 1,67 g ; 7 h Inv. 017300-MMO-3200-7
Imitation milieu IVe s. *Type Constantinopolis*	17.	*Aes* 4, *ca* 330-366 [...] -E^*_7- Anépigraphe ; -/-//? -*Victoria* 1-	1,07 g ; Ø 11 mm ; 6 h Inv. 017300-MMO-3200-9
Valentinien Ier, Valens ou Gratien	18.	*Aes* 3 (1/132 de livre), atelier indéterminé, 364-378 [...] -Ab''- [SECVRITAS - REIPVBLICAE] ; ?/?//? -*Victoria* 2-	RIC IX, ? 2,10* g ; 7 h ; rognée sur la tranche Inv. 017300-MMO-3200-4
Magnus Maxime	19.	*Aes* 2 (1/60 de livre), atelier indéterminé, 386 [D N MAG MAXIMVS P F AVG] -Ab''- [VICTOR]-IA AV[GG] ; -/-//? -Empereur 3-	RIC IX, ? 2,26 g ; 6 h Inv. 017300-MMO-3200-18

Valentinien II	20 .	*Aes* 4 (1/252 de livre), Aquilée, 383-387 [D N VALENTINI]-ANVS P F [AVG] -Ab‘‘- [VICTOR-IA AVGGG] ; -/-//[A]QS -*Victoria* 2-	RIC IX, 46a 1-3 1,09 g ; 12 h Inv. 017300-MMO-3200-10
Arcadius, Honorius, Théodose Ier, Valentinien II	21 .	*Aes* 4 (1/192 de livre), atelier indéterminé, 388-402 [...]S P F AVG -Ab‘‘- [SALVS] R[EI]-P[VBLICAE] ; (chrisme)/-//[...] -*Victoria*/captif 1-	RIC IX, ?, X, ? 0,53 g ; 6 h Inv. 017300-MMO-2309/2310-1
Monnaie fruste Bas-Empire	22 .	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400 [...] -Fruste- [...] -Fruste-	0,93 g ; Ø 13 mm ; ? h Inv. 017300-MMO-3400-3
	23 .	Petit bronze, atelier indéterminé, *ca* 275-400 [...] -Fruste- [...] -Fruste-	0,38 g ; Ø 12-13 mm ; ? h Inv. 017300-MMO-3400-1
Imitation Bas-Empire Boudin *monétaire*	*24 .	Boudin en alliage cuivreux, *ca* 275-décennie 400	1,18* g ; Ø 12 mm ; e 2,4 mm Inv. 017300-MMO-3200-2
Imitation Bas-Empire *Flan monétaire*	*25 .	Flan en alliage cuivreux, *ca* 275-décennie 400	0,71 g ; Ø 11,7-12,3 mm ; e 1,1-1,2 mm Inv. 017300-MMO-3200-12
	*26 .	Flan en alliage cuivreux, *ca* 275-décennie 400	0,69 g ; Ø 10,8-11,9 mm ; e 1,1-1,4 mm Inv. 017300-MMO-3200-16
Henri II, duc de Lorraine et duc de Bar	27 .	Demi-gros, Nancy, 1608-1624 HENRI.D.G.DVX.LOTH. -Ecu parti de Lorraine et de Bar, timbré d'une couronne- + MONETA.NOVA.NANCEII -Alérion-	Roberts 9528var. ; Saulcy, n° 12, pl. XXV 0,44 g ; 12 h Inv. 017300-MMO-3200-3

Dates Estimatives de Perte (DEP) et Datations numismatiques (DNUM)

La Date Estimative de Perte (DEP) représente la période pendant laquelle on estime, à partir d'arguments numismatiques et/ou physiques (l'usure par exemple), qu'une monnaie est définitivement extraite du circuit après une phase de circulation éventuellement discontinue. Le terme de « perte » a été choisi de manière à être indépendant du motif d'enfouissement et celui d'« estimatif » pour traduire les incertitudes inhérentes à la méthode, comme la méconnaissance des phases de dépôt ou de circulation secondaire de la pièce. En pratique, la DEP s'exprime sous la forme d'un intervalle de temps caractérisé par :

- une borne inférieure : il s'agit de la date de frappe, éventuellement pondérée du niveau d'usure pour les bronzes du Haut-Empire ;
- une borne supérieure : il s'agit de sa date de démonétisation de la dénomination, ou bien d'une estimation de la date de circulation maximale déduite d'études de trésors, ou encore, pour les bronzes du Haut-Empire, du maximum de la période de frappe pondérée par le niveau d'usure. Une autre date est parfois accolée entre parenthèses à cette borne supérieure ; selon le cas, il s'agit soit de la date de démonétisation, soit d'une date de circulation secondaire maximale.

La Datation Numismatique (DNum) correspond pour sa part à la période pendant laquelle on considère, à partir des seules données numismatiques, qu'une unité stratigraphique s'est constituée. Si une seule monnaie est issue de l'US, la DNum est postérieure à la borne inférieure de l'unique DEP, sans autre précision, car il est impossible de proposer une borne supérieure fiable du fait de réutilisations ponctuelles tardives éventuelles. Sinon la DNum est calculée en faisant la synthèse des DEP et équivaut, dans le cas général, à l'intervalle chronologique suivant : [minimum des bornes inférieures des DEP ; maximum des bornes supérieures des DEP]. Lorsque le nombre de monnaies est significatif, ce domaine peut éventuellement être réduit en s'appuyant sur des arguments numismatiques précis. Dans le cas de trésors de circulation enfin, il, équivaudra à l'intervalle restreint suivant : [maximum des bornes inférieures des DEP ; maximum des bornes supérieures des DEP].

NB : pour les critères d'attribution des DEP et DNum, cf. [Pilon, 2011].

US	N° catalogue	DEP	DNum	Remarques – Données céramiques
2221	4	275-320(366)	275<	
2273	13	324-348(366)	324<	
2273	15	329-348(366)	329<	
2309/2310	21	388-450	388<	
3200	1	245-320	245-450 + 1608<	
	2	253-320		
	3	270-320(366)		
	5	275-320(366)		
	6	275-320(366)		
	8	275-320(366)		
	11	275-320(366)		
	7	275-450		
	9	275-450		
	24	275-450		
	25	275-450		
	26	275-450		
	12	310-348(366)		
	14	324-348(366)		
	17	330-400(420)		
	16	341-400(420)		
	20	383-450		
	19	386-400		
	18	400-450		
	27	1608<		
3400	10	275-320(366)	275<	
	22	275-450		
	23	275-450		

Commentaires

Le lot confié pour étude comprend 24 monnaies – 23 romaines et 1 d'époque moderne – ainsi que trois objets monétaires, tous en relativement bon état de conservation. On ne remarque pas d'exemplaires inédits ou de variantes peu communes au sein de celui-ci.

Si l'on excepte deux spécimens en billon – un antoninien de Philippe Ier célébrant le millénaire de Rome en 248 et un autre de Valérien Ier émis en 253-254 –, toutes les monnaies sont en alliage cuivreux et de faible valeur. On remarque parmi celles-ci neuf imitations radiées, dont au moins six sont frappées avec des types de Tétricus Ier. Certaines pourraient avoir été produites localement puisque la *villa* du Gurtelbach a abrité un atelier monétaire dans le dernier quart du IIIe siècle (Pilon 2016, p. 110-111). On remarque d'ailleurs la présence d'un boudin et de deux flans monétaires, tous issus de l'US 3200, qui sont à mettre en relation avec celui-ci (cat. N° *24, *25 et *26).

Les émissions du IVe siècle sont représentées quant à elles par dix monnaies : *nummi* aux 1/72, 1/96 et 1/192 de livre, *Aes* 2, *Aes* 3 et *Aes* 4. Le *terminus post quem* antique est constitué par un *Aes* 4 frappé au revers *Salus reipublicae* entre 388 et 402.

L'ensemble caractérise donc une occupation possiblement continue entre le milieu du IIIe siècle et le début du Ve siècle au moins, comme en témoigne la présence d'un *Aes* 3 valentinien assurément rogné (cat. N° 18) et de deux imitations radiées qui pourraient l'être également (cat. N° 7 et 9).

Le lot se clôture par un demi-gros d'Henri II, duc de Lorraine et duc de Bar, frappé à Nancy entre 1608 et 1624.

Fabien PILON

Le 20/12/2020

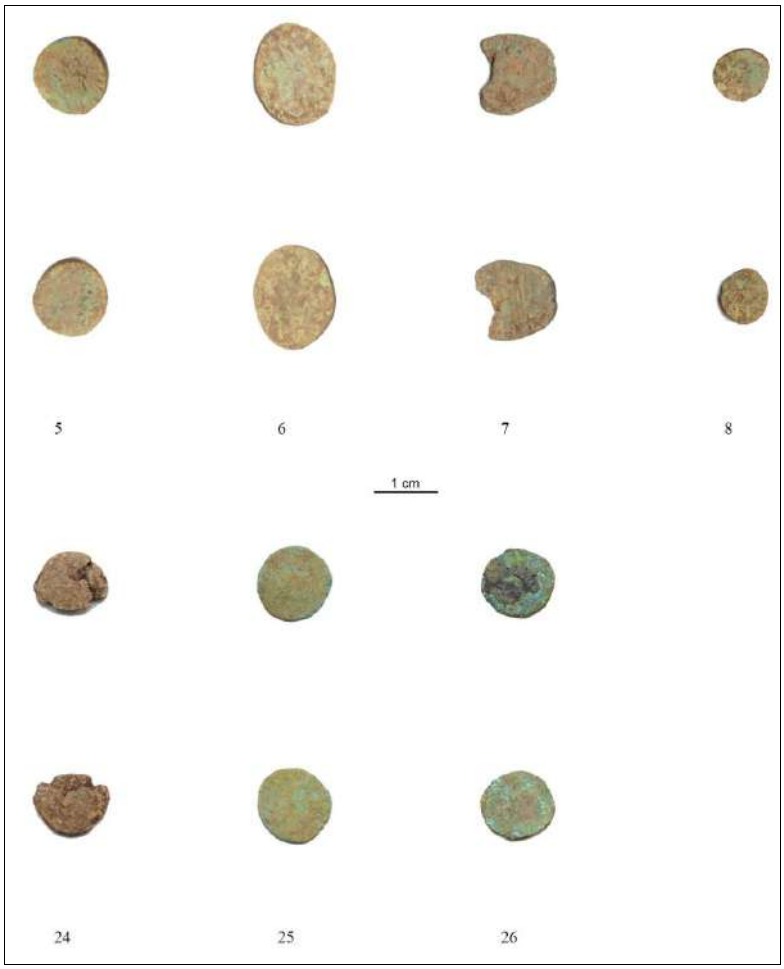

Planche photographique

5. Étude du mobilier céramique

Paul Nüsslein, Megane Zemlic et Antony Reiff

catégories présentes	abréviations de l'inventaire	Ouvrage typologique utilisée
Sigillée d'Argonne	SIG ARG	Oswald Pryce 1920, Chenet 1941
Sigillée de Gaule de l'Est	SIG EG	Ostwald Pryce 1920, Brulet *et alii.* 2010
Engobée siliceuse	EN SL	Oelmann 1914 (Niederbieber)
Engobée de Rhénanie	EN RH	
Métallescente siliceuse	MT SL	
Métallescente d'Argonne	MT ARG	
Terra nigra	TN	Deru 1996
Terra nigra tardive ou fumigée	TNT, FUM	Unverzagt 1916 (Alzei)
Céramique marbrée flammée	MARB	-
Commune lisse claire	CLA	Gose 1950
Commune lisse sombre	CLB	
Rugueuse sombre	RUB	Deru, Feller 1996
Rugueuse claire	RUA	Gose 1950, Oelmann 1914 (Niederbieber)
Rugueuse de l'Eifel	RU EI	Oelmann 1914 (Niederbieber) Unverzagt 1916 (Alzei)
Rugueuse de l'Eifel d'Urmitz	RU EI UR	Oelmann 1914 (Niederbieber)
Rugueuse de l'Eifel de Mayen	RU EI MY	Unverzagt 1916 (Alzei), Brulet *et alii.* 2010
Rugueuse de l'Eifel de Speicher	RU EI SP	Brulet *et alii.* 2010
Céramique à dégraissant coquillier	COQ	Deru, Paichelier 2001
Cruche amphore	AMP	Gose 1950
Grise cannelée médiévale	MED	-
Céramique à polychrome à glaçure	POLY	-
Céramique grossière, non tournée	GROSS, non tournée	-
Indéterminé	IND	-

L'étude globale des céramiques issues des fouilles de ces 20 dernières années permet d'intégrer cette étude dans un programme de recherches visant, à terme, à publier le corpus céramologique du bâtiment B. Les études réalisées lors des sondages et des fouilles programmées des trois dernières années seront couplées avec les découvertes anciennes, permettant d'avoir une vision d'ensemble de l'utilisation des différentes formes de céramiques utilisées sur un site de consommation durant six siècles.

Les points chronologiques faibles, issus des études antérieures, étaient dus au manque de tessons représentatifs de certaines périodes, qui étaient absents des unités stratigraphiques du bâtiment B. Cette étude globale a permis d'apporter de nouvelles données et ainsi combler les lacunes chronologiques des études antérieures (NB : les planches de dessins sont situées en annexes).

5.1. Méthode

L'étude des céramiques est réalisée d'après la méthode de quantification des différentes productions céramiques présentes, en comptabilisant le nombre total de fragments (NR), puis le nombre minimum d'individus (NMI) recensés après le recollage des bords.

Les grandes catégories de productions ont été distinguées à l'œil nu, tandis que des

groupes plus précis (par exemple pour les productions rugueuses de l'Eifel de Mayen, de Cologne et des ateliers locaux et de l'Est de la Gaule) ont été reconnus à l'aide d'une loupe binoculaire.

Les fouilles du bâtiment B comptabilisent un total de 7436 fragments de céramiques pour un NMI de 1797 et un poids total de 87 kg.

5.2. Catalogue des pâtes et répertoire morphologique

Le catalogue des pâtes présente ainsi 18 productions romaines différentes en relation avec les vestiges exhumés, mais aussi des grossières non tournées, et tournées sans doute plus anciennes et des indéterminées. S'y ajoutent de nombreux fragments de céramiques grises cannelées et céramiques à glaçures, appartenant aux époques médiévales et modernes, présentes en nombre dans les couches superficielles de la fouille. N'étant pas en relation avec les vestiges exhumés, elles ne sont pas présentes dans le catalogue suivant. Considérées comme intrusives, elles n'ont pas fait l'objet d'une étude spécifique.

5.2.1. Les sigillées

Les sigillées regroupent deux groupes techniques.

Le premier rassemble des pâtes rouge brunâtre cuites en mode C contenant des quartz fins, des micas dorés et des oxydes de fer (Picon 1973, 62-66). Ces productions sont agrémentées de décors moulés. Elles sont qualifiées comme provenant des ateliers de Gaule de l'Est. Ces derniers regroupent les centres de production de la Moselle (Mittelbronn, Chémery, Boucheporn) (Brulet et al. 2010, 134) et ceux de Gaule du Nord-Est (Trèves, Blickweiller Eschweiler-Hof) (Brulet et al. 2010, 168) ou l'atelier local de Sarre-Union (Gervreau et al. 2009, 14). Le répertoire se compose de coupes Drag 32, Drag 33, Drag 36, Drag 37, Drag 40 et les mortiers Drag 45. Le répertoire des formes lisses et à décors entrant dans la classification des Ludowici (Rheinzabern) est très présent dans certaines US (Brulet et al. 2010, 173).

Le second se caractérise par une pâte de couleur orange clair, savonneuse et de nature siliceuse. L'engobe est fin et de ce fait assez souvent mal conservé, voire absent. Ce groupe est identifié aux productions argonnaises (Brulet et al. 2010, 154). Le répertoire se compose des assiettes Chenet 303/304, des coupes Chenet 319/320/322 dont certaines sont apposées de plusieurs types de décors à la molette UC 23, UC 26, UC 38, UC 41, UC 53, UC 158, UC 192. Enfin, signalons la présence de fragments de mortier Chenet 328.

5.2.2. Les engobées

Les engobées regroupent 3 productions principales, cuites en mode A (Picon 1973, 62-65), mais dont les critères de reconnaissance sont bien distincts.

Le premier groupe est caractérisé par une pâte blanche à crème et un engobe noir dont l'origine géographique est couramment attribuée à la Rhénanie, à proximité de Cologne et de Xanten (Vilvorder 1999, 77).

Le second groupe est distingué par une pâte orange siliceuse souvent savonneuse caractéristique des ateliers régionaux ou locaux (Gervreau et al. 2009, 17) et des ateliers argonnais, sur laquelle est apposé un engobe noir et plus rarement brun à rouge (Vilvorder 1999, 77).

Le répertoire identifié pour ces deux productions se compose exclusivement de la forme Nied 32, Nied 33 de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C.

Dans ces répertoires, on peut y ajouter une troisième production cuite en mode A, is-

sue des officines de Mayen, apparue au IVe s. ap. J.-C., appelée engobée blanche, ayant une pâte plus grossière de couleur grise, beige, rose ou orange et contenant peu de dégraissant. Elles sont parfois apparentées aux formes TN tardives Alzei 24. Cette céramique engobée du Bas-Empire est représentée par les jattes de types Unverzagt 24 et les pots Unverzagt 27 qui sont datés de la première moitié du IVe s. ap. J.-C. (Unverzagt 1916).

5.2.3. Les métallescentes

Les céramiques métallescentes sont également distinguées en deux groupes.

Le premier groupe correspond aux produits originaires d'Argonne dont la pâte siliceuse grise témoigne d'une cuisson réductrice (mode B) (Picon 1973, 62-65). Un engobe très fin, très lisse et gris sombre est appliqué sur sa surface (Vilvorder 1999, 77).

Le second groupe se distingue par une pâte orange clair. Assez proche des produits engobés, les fragments ont une pâte bien cuite, peu savonneuse, à engobe noire fin et parfois transparent. Un décor de guillochis réalisé par une lame vibrante ou une fine molette peut y être apposé.

Le répertoire identifié pour ces deux productions se compose exclusivement des formes Nied 32, Nied 33, Symonds 1, Symonds 2 de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C.

La céramique métallescente du Bas-Empire est présente par les formes Chenet 337, Chenet 339, Chenet 340, qui sont datées de la première moitié du IVe s. ap. J.-C.

5.2.4. Les terra nigra

Les fragments de terra nigra appartiennent au groupe lorrain défini et caractérisé par X. Deru (Deru 1996, 26-27). La pâte siliceuse est cuite en mode B et se traduit par une pâte de couleur gris clair en surface et tirant parfois vers le brun au cœur. La constitution fine de la pâte, son aspect de surface très lisse et parfois noirci par le lissage, distingue cette production des communes lisses sombres. En 2007, une fouille de sauvetage rue des romains à Sarre-Union a permis d'identifier des fours ayant produit une importante quantité de terra nigra (Nüsslein et al. 2007).

5.2.5. Les terra nigra tardives

La pâte est claire, de couleur beige et très sableuse avec des inclusions d'oxydes de fer. La surface fumigée possède un engobe grisâtre, mat et fin, la texture sableuse de la céramique semble être un marqueur important sur la nature fine et dense des inclusions de quartz. Le répertoire se compose d'une forme unique de jatte Alzei 24 que l'on date entre la fin du IVe s. ap. J.-C. et le premier quart du Ve s. ap. J.-C.

5.2.6. La céramique marbrée

La céramique marbrée se caractérise par une pâte claire de couleur crème à beige contenant quelques quartz et des oxydes de fer orange. Un engobe brun rouge est appliqué sur la surface externe et le seul fragment identifié témoigne d'un décor à motifs ondés ou circulaires. Ce fragment peut être apparenté à la production originaire des ateliers de Speicher (Brulet et al. 2010, 382-384). Aucun bord ne permet de préciser un répertoire constitué de pichets et de cruches produites entre le IIIe s. ap. J.-C. et le IVe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010, 385-386).

5.2.7. Les céramiques communes lisses

Les céramiques communes lisses sont destinées à la conservation et plus rarement à la préparation de la nourriture.

Les communes lisses claires se composent d'une pâte orangée à orange-brun, contenant des inclusions de quartz et des oxydes de fer en quantité variable. Elles se distinguent des productions fines par la granulométrie générale des inclusions et la texture légèrement plus granuleuse de la pâte. Celle-ci est parfois sableuse et se rapproche beaucoup de la catégorie des rugueuses régionales. Cette céramique a fait l'objet d'études récentes à la suite de la découverte dans les années 1990 et en 2009 d'un important centre de production à Sarre-Union (Gervreau et al. 2009) (Girond et al. 2011). De rares fragments sont recouverts d'un engobe blanc. Le répertoire se compose de pots dont un seul est formellement identifié : le pot Gose 537, ainsi que d'assiettes et de gobelets.

Une production lisse sombre aux caractéristiques macroscopiques et aux critères distinctifs similaires est également identifiée. Elle a notamment été étudiée à Metz (Deru, Feller 1996) et à Sarre-Union (Gervreaux et al. 2009). Quelques fragments permettent de distinguer des pots à cuire et des bords de coupe.

5.2.8. Les céramiques rugueuses régionales

Les rugueuses régionales claires sont caractérisées par une pâte à dominante orange à orange brunâtre. D'une nature proche des céramiques communes lisses, les inclusions de quartz y sont bien plus présentes et de granulométrie variée.

Les rugueuses régionales sombres se composent des caractéristiques proches des productions claires. Le dégraissant y est un peu plus fin et plus calibré. La céramique est cuite en mode B et prend une teinte grise. Le répertoire est ancien et se compose de fragments de pots du milieu du Ier s. ap. J.-C. (horizon V) d'après X. Deru et avec l'identification des formes de cette production à Metz (Deru 1996, 198 ; Deru, Feller 1996) et de Sarre-Union (Gervreau et al. 2009).

5.2.9. Les céramiques à dégraissant coquillier

Les céramiques à dégraissant coquillier et leur répertoire sont principalement étudiés par X. Deru et J.-Cl. Paichelier (Deru, Paichelier 2001). Cette production aux teintes gris-brun caractérisée par des tessons à cassures irrégulières encourage l'hypothèse d'une céramique non tournée. Le répertoire se compose d'une forme unique de pot à lèvre rentrante en bourrelet du type 28/29 (Deru, Paichelier 2001, 32).

5.2.10. Les rugueuses de l'Eifel

Les rugueuses de l'Eifel se composent habituellement de trois productions qui se succèdent et se concurrencent dans le temps, sur une plage chronologique comprise entre le IIIe s. ap. J.-C. et le Ve s. ap. J.-C.

Les céramiques rugueuses de l'Eifel originaires d'Urmitz, dans la basse vallée du Rhin, sont constituées d'une pâte blanche cuite en mode B, qui leur confère un aspect gris ou bleuté. Le dégraissant de quartz y est très présent et complété de petits oxydes de fer rouge. Sa texture de surface est rugueuse, suffisamment fine pour que l'on puisse parfois la qualifier de sableuse. Le répertoire se compose de plats Niederbieber 112 et113, des pots Niederbieber 89, et 103, des jattes Niederbieber 104 du IIIe s. ap. J.-C., étudié par F. Oelmann au début du XXe s. (Oelmann 1914).

Le second groupe se constitue des productions de Speicher, très reconnaissables par une texture sableuse, de couleur beige à ocre jaune et contenant des inclusions grossières de quartz et d'oxydes de fer rouge. Le répertoire est constitué d'une seule forme de jatte Niederbieber 104, de pot Niederbieber 87 du IIIe s. ap. J.-C.

Les productions rugueuses de Mayen, le troisième groupe, sont très facilement reconnaissables par une surface pulvérulente et une pâte bien souvent surcuite et fortement exposée aux flammes. Les inclusions sont similaires aux deux groupes précédents, mais sont encore bien plus grossières. L'ajout d'un dégraissant volcanique singulier rend cette céramique facilement identifiable.

Le répertoire est constitué des pots Alzei 27, des jattes Alzei 28, des plats Alzei 34, et des pichets Alzei 30. Toutes les variantes identifiées dans cette étude, constituant une aide à la datation chronologique, ont été identifiées et datées grâce au dictionnaire des céramiques (Brulet et al. 2010, 415-418). Un constat frappant montre qu'il s'agit toujours des mêmes variantes (Alzei 27 var.H/I, Alzei 28 var.N).

5.2.11. Les rugueuses de l'Eifel indéterminées

Certains fragments semblables à des productions originaires de l'Eifel restent quelque peu inclassables, car ils n'adhèrent pas entièrement aux caractéristiques des trois groupes précédents. Ils sont ainsi classés dans un groupe séparé dont le répertoire se constitue d'une seule forme : le pichet Alzei 30.

Les céramiques rugueuses régionales sont caractérisées par une pâte orange et sont cuites en mode A. Le quartz en est le dégraissant principal et donne une texture plutôt granuleuse, légèrement rugueuse. Son origine est sans doute régionale et son répertoire se compose des pots Nied 89, des jattes Nied 104.

5.2.12. Les cruches-amphores

Un seul fragment de cruche-amphore est identifié dans les lots des céramiques de la villa. La pâte semble d'origine régionale, de couleur beige-orangée et de texture sableuse. Il s'agit d'un bord à lèvre arrondie et ourlée qui le rapproche de la forme Gose 517 datée de la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C.

5.3. Étude des lots par US et datations

Les datations par lots sont comparées à la datation des monnaies.

• US 1979

L'US 1979 correspond au niveau de terre végétale. Elle contient une forte proportion de céramiques médiévales et modernes, 56 fragments résultant d'un épandage sur le site bien après son abandon.

• US 1981

L'US 1981 contient une faible proportion de céramiques romaines. Au total, 27 fragments pour 12 individus qui appartiennent aux types des céramiques rugueuses issues des ateliers de Mayen. On a la présence de 1 fragment de bord de jatte de type Alzei 28 (RUA) et de 3 fragments de bords de marmites de type Alzei 27 (RUB), ainsi que 2 bords de cruches de type Pirling 155 (RUA) (Brulet et al. 2010).

Les sigillées d'Argonne sont représentées par 1 bord de coupe Chenet 327, et de 1 fragment de panse décorée a la molette (UC 26) présente dans les ateliers des Allieux (Bru-

let et al. 2010).

En association avec cette US, on relève la présence d'un lot de 10 monnaies (017300 MMO 1981-1 à 017300 MMO 1981-10) en alliage cuivreux comprenant des antoniniens, des empereurs Gaulois frappés dans ateliers locaux, et ceux de Cologne entre 268 et 300 ap. J.-C. 2 Follis des Constantin frappés entre 306 et 337 à Trèves complètent ce petit lot de monnaies (Pilon 2018).

L'ensemble des artefacts témoignent d'une occupation des lieux dans la première moitié du IVe s. ap. J.-C.

• *US 1983*

Cette US contient un important lot de céramique romaine. On a relevé au total 548 tessons de vaisselles diverses pour 57 individus. La céramique de type (CLA 52 %) est issue des ateliers locaux. Elle est fortement représentée par des bords, des panses, ainsi que des fonds, de marmites, de cruches, de bouteilles, d'assiettes, et de gobelets, issus des ateliers locaux (Girond et al. 2011). Les bords d'assiettes, de jattes et les bords de pots (RUA) entrent dans la typologie des céramiques provenant de la pars urbana de la villa et étudiées par E. Streiff, 70 % proviennent des ateliers de Sarre-Union (Gervreau et a, 2009, Girond et al. 2011).

Certains bords de jattes et de bords de marmites issues des ateliers de l'Eifel appartiennent à la typologie des Nied 89, Nied 104, et Nied 112 et sont datés des horizons (190 à 260 ap. J.-C) (Brulet et al. 2010).

Dans le lot, plusieurs fragments, dont 1 bord de marmite (RUB) de type Nied 89, proviennent des officines de Speicher. Il s'y ajoute 1 bord de jatte de type Alzei 28 E.

Les sigillées sont représentées par des bords de vaisselles produites dans les officines de la Gaule de l'Est : 3 fragments de bol Drag 37, 1 bord de coupelle de type Lud Sq et 1 bord d'assiette de type Lud Th I', proviennent des ateliers de Rheinzabern (Brulet et al. 2010), 1 fragment de bord de type Gose 28, et 1 bord de coupe de type Gose 14 sont issus des ateliers de Trèves (Gose 1984).

Les engobées (EN) issues des officines de Cologne sont représentées par 4 fragments de bords de gobelets de type Hees 3 et Nied 32 datés du début du IIIe s. ap. J.-C. (Streiff 1998).

La céramique métallescente (MT) est présente avec 4 bords de gobelets de type Nied 29, et Nied 35 en provenance des ateliers de Trèves (Symonds 1992).

Les céramiques issues de cette couche témoignent d'une occupation des lieux entre la fin du IIe s. ap. J.-C. et la fin du deuxième quart du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 1986*

L'US 1986 se compose essentiellement de mobilier romain dont un total de 192 tessons pour 21 individus.

30 % du lot de la céramique de type (CLA, CLB) est issu des ateliers locaux de Sarre-Union. Elle est représentée par des bords de jattes et des rebords de pots, imitations des types Nied 89 et Nied 104 (Streiff 1998).

Les bords d'assiettes, et les bords de jattes (RUA) de type Gose, 467, 478, 479, 486 proviennent des ateliers d'Urmitz (Gose 1984).

Certains bords de jattes et de marmites des ateliers de Sarre-Union appartiennent à la typologie des Nied 89 et Nied 104, et sont datés d'après les horizons de ses officines (190 à 250 ap. J.-C) (Girond et al. 2011).

La clôture de cette couche est datée de l'Antiquité tardive. Elle est représentée par plusieurs fragments de céramiques rugueuses sombres (RUB) dont 1 bord de plat de type Alzei 34, IVb, et 1 fragment de bord de cruche de type Alzei 30G, qui proviennent des of-

ficines de Mayen qui sont datés de la première moitié du IVe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010).

Les engobées (EN) issues des officines de Cologne, sont représentées par deux fragments de bords de jattes de type Höpken-E 14, datés du milieu du IVe s. ap. J.-C. (Streiff 1998).

Associé à cette US, on relève la présence dans cette couche d'un lot de 4 monnaies en alliage cuivreux (017300 MMO 1986 -1 à 017300 MMO 1986-5) et 1 denier argenté frappé à Rome en 42 av. J.-C., et 3 monnaies frustes, ainsi que 1 Aes III de Valens 364-378 (Pilon 2018).

Le mobilier récolté à ce niveau témoigne d'une occupation des lieux allant de la fin du IIe s. ap. J.-C. à la seconde moitié du IVe s. ap. J.-C.

• *US 1987*

L'US 1987 contient une forte proportion de céramiques médiévales et modernes, 24 fragments résultant d'un épandage sur le site bien après son abandon.

• *US 1989*

L'US 1989 contient une forte proportion de céramiques romaines. Au total 253 tessons pour 37 individus, quatre tessons de céramiques polychromes modernes sont présents sous forme résiduelle.

Les fragments les plus représentatifs de la formation et/ou de sa clôture sont attribués à l'Antiquité tardive. Les formes rugueuses (RUA et RUB) représentent (49 %) du lot. Elles sont présentes dans ce niveau sous forme de fragments de panses, de fonds, et de bords de vaisselle issue des ateliers d'Urmitz et de Mayen. Avec la présence de 1 bord de mortier de type Gose 454, (Gose 1984), 1 fragment de bord de jatte de type Alzei 28, et 3 fragments de bord de jatte de type Nied 104 (Brulet et al. 2010).

La sigillée d'Argonne est présente avec 2 bords de coupe Chenet 320. Pour compléter ce répertoire des ateliers argonnais, il nous faut y ajouter 4 fragments de panses de céramique métallescente (MT) qui proviennent de gobelets de type Chenet 339 (Brulet et al. 2010).

La céramique commune lisse (CLA, CLB) est faiblement représentée avec 33 tessons. On note la présence de bords d'assiettes de type Streiff 0280, et de bords de gobelets imitant les formes Nied 32 (Streiff 1998).

Sous forme résiduelle, on peut relever la présence de 1 bord d'assiette (TN) de type Deru A 43, (Deru 1996) et de 1 bord de plat (VRP) de type Goudineau 16 (Brulet et al. 2010).

À ceci, il faut ajouter 24 fragments de céramiques grossières non tournées, très fragmentées et non identifiées.

En association avec cette US, on relève la présence de 4 monnaies en alliage cuivreux (017300 MMO 1989-1 à 017300 MMO 1989-4) comprenant 1 Antoninien d'imitation frappé dans des ateliers locaux entre 268 et 310 et 1 Follis de Constance ou Constant II frappé entre 337 et 361, suivi d'un Aes III de Gratien frappé à Lyon entre 367 et 383. (Pilon 2018)

L'ensemble des artefacts témoignent d'une occupation des lieux dans la première moitié et la seconde moitié du IVe s. ap. J.-C.

• *US 1991*

L'US 1991 a livré 69 tessons de céramiques pour 16 individus. Elle contient 20 fragments de bords et des panses de type terra nigra (TN), provenant des ateliers de Sarre-Union avec des pâtes gris foncé et un lustrage noir (Gervreau et al. 2009). Ils entrent dans la typologie des formes Deru A42, A43 et A49, ainsi que des formes B2, B3 et B12. Ils appartiennent aux horizons VI et VII de Deru (Deru 1996).

La céramique commune lisse sombre (CLB) est présente avec 32 fragments, dont des

imitations de terra nigra avec 1 bord de bol de type Deru B2 et 1 bord de bol de type Deru B12, (Deru 1996).

Est à noter la présence de 1 bord d'assiette (RUB) de type Gervreau R113 provenant des ateliers de Sarre-Union et daté du milieu IIe s. ap. J.-C. (Gervreau et al. 2009).

La découverte dans ce niveau d'une fibule zoomorphe de type Feugère 29 a 1, et d'une fibule à queue de paon de type Feugère 20B, datées du Ier s. ap. J.-C. (Feugère 1985), confirme une occupation de ce secteur à la fin du Ier s. et du début du IIe s. ap. J.-C.

• *US 2040*

L'US 2040 comprend 21 fragments de céramiques. Il s'agit de fragments de types lisses claires (CLA), dont 3 fragments de bords provenant d'un pot de type Streiff 0243 datés du milieu du Ier s. ap. J.-C. La céramique lisse sombre (CLB) est présente avec 7 fragments de panses et un fond de pot (Streiff 1998).

S'y ajoutent 3 fragments de bords de terra nigra (TN), dont 1 bord appartenant à une assiette à marli de type Deru A56 et 1 bord d'une assiette de type Deru A 41.2 daté de la fin du Ier s. ap. J.-C. (Deru 1996).

La sigillée est présente avec 1 bord de coupe sigillée lisse du type 6 d'Oswald-Pryce datée du IIe s. ap. J.-C. (Oswald-Pryce 1920).

La présence de 1 bord de pot de céramique grossière non tourné (GRO), daté du début du Ier s. ap. J.-C. peut être considérée comme un élément intrusif. Il complète ce lot et permet de dater cette couche du dernier quart du Ier s. ap. J.-C.

• *US 2102*

L'US 2019 a livré 47 fragments de céramiques diverses allant de la période romaine et médiévale aux époques contemporaines. 2 monnaies en alliage cuivreux, appartenant au IVe s., sont issues de ce niveau (017300 MMO 2102-1 et 017300 MMO 2102-2) ; avec une imitation d'un Aes IV de type URBS ROMA et 1 Aes IV de Constance II ou Constant frappé en 341 à Trèves (Pilon 2018).

• *US 2103*

L'US 2103 a livré 192 fragments de céramiques pour 43 individus, tous issus de la période romaine. Les céramiques à pâtes rugueuses (RUA) et (RUB) sont majoritaires. Elles représentent 80 % du lot.

Les fragments les plus représentatifs de la formation et/ou de sa clôture sont attribués à l'Antiquité tardive. Elles sont présentes dans ce niveau sous forme de fragments de panses, de fonds, de bords de vaisselle diverse issue des ateliers d'Urmitz et de Mayen. Avec la présence de plusieurs bords de marmites de type Alzei 27, de bords de plats Alzei 34, 1 bord d'un pichet de Type Alzei 30, et 2 fragments de bords de pot de type Nied 87 et Gose 539 (Gose 1984). Font suite des bords de pots de type Alzei 27 G, 1 bord de jatte Alzei 28 H, et de plat Alzei 29 E, 1 bord de pichet Alzei 30 F, et 1 bord de gobelet de type Pirling 103, ainsi que des bords de jatte de type Pirling 122 du type Trier III (Gilles 1994). L'ensemble est daté du milieu IVe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010).

1 fragment de bord de marmite de type Nied 89 issue des officines d'Urmitz (Oelmann 1914), et 1 bord de plat de type Nied 112b daté du milieu du IIIe s. ap. J.-C. provenant des ateliers de Sarre-Union, peuvent être considérés comme des éléments résiduels (Girond et al. 2011).

La sigillée d'Argonne (SIG) est présente avec 19 fragments dont plusieurs bords de tasse de type Chenet 319 et de coupes de Chenet 320 issues des officines d'Avocourt et des Allieux. 2 bords de plats de type Chenet 313 et 313a (Brulet et al. 2010) et 1 fragment de bord de coupe cylindrique de type Lud BSb complètent ce lot.

La céramique commune lisse (CLA, CLB) est très faiblement représentée avec seulement deux tessons.

À ce lot, il faut ajouter les engobées (EN) avec 1 bord de jatte de type Höpken E 14 provenant des ateliers de Cologne (Höpken, 2003), 5 fragments de (MET) dont 2 panses à décors à la barbotine, et 3 fonds de gobelets de type Chenet 334 (Brulet et al. 2010). Cet ensemble de céramique permet de dater ce niveau du IIe et du troisième quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2104*

L'US 2104 est une des plus riches en mobilier céramologique. Elle a livré 414 tessons de céramiques pour 148 individus, tous issus de la période romaine. Les céramiques à pâtes rugueuses claires et sombres (RUA) et (RUB) représentent 40 % du lot.

Les fragments les plus représentatifs de la formation et/ou de sa clôture sont attribués à l'Antiquité tardive. Ils sont présents dans ce niveau sous forme de fragments de panses, de fonds, et de bords de céramiques à pâtes rugueuses claire et sombre issus des ateliers de l'Eifel (Urmitz, Speicher et Mayen).

Les types appartenant aux horizons Niederbieber sont représentés par des bords de pots Nied 87, 89, des bords de pichet Nied 95, des bords de jattes Nied 104, et d'assiettes de type 112a et 113 en provenance des ateliers d'Urmitz Weissenthurm dont l'abandon a été daté vers 260 ap. J.-C. (Gilles 1994).

Les productions de Mayen du IVe s. ap. J.-C. sont omniprésentes avec des fragments de bords de marmites de type Alzei, 27C, 27D, 27E 27H, et Alzei 32, des bords de plats de types Alzei 29, et Alzei 34, et de Pirling 128 a, Pirling 127, 128 f et 128 d, de jattes Alzei 28I, 28H, et 1 bord de pot Alzei 32.

S'y ajoutent des bords de pichets de Type Alzei 30D et 30G, Pirling 104, Pirling 107D, Pirling 108G. Cet ensemble est daté de la première moitié et du troisième quart du IVe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010).

Dans cette US, un petit lot composé de 6 fragments de céramique à dégraissant coquillé ayant une pâte grossière de couleurs grises à noire en provenance des ateliers lorrains ont été identifiés. Datés de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C., ils sont essentiellement composés de pots à lèvres en bourrelets de type Deru 22-1, 23 et 24 et de 1 bord d'assiette de type Deru 1-2 (Deru, Paichelier, 2001).

Les sigillées d'Argonne (SIG) sont présentes dans cette couche avec 43 fragments comprenant des bords de tasse de type Chenet 317, Chenet 318b, 319, 5 fragments de bords de coupes de type Chenet 301, 320, associés à des fragments de panses avec des décors à la molette apposés de type UC 26, UC 36, UC 49, UC 53, UC 56, UC 92, UC 93, US 94, US 95, UC 97, UC 99 présents dans les ateliers des Allieux au IVe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010).

Suivis de 13 fragments de sigillées (SIG) issus des officines du nord-Est de la Gaule, telles que Blickweiler, Rheinzabern et Trèves qui ont produits ces formes jusque dans le troisième quart du IIIe s. ap. J.-C., avec des bords, et des décors de coupe de types Drag 37, des bords d'assiettes de type Lud Tb', et de tasse type Lud Sq, 1 bord de coupe à collerette de type Lud SMb, 1 bord tasse de type Nied 10, et 1 bord de Drag 40 (Brulet et al. 2010).

La céramique commune lisse claire (CLA) a été identifiée, avec 82 tessons, pour 10 individus, dont 1 bord d'assiette de type Streiff 022, et 3 bords de coupe carénée de type Streiff. 057 datés du IIIe s. (Streiff 1998).

La céramique lisse sombre (CLB) est faiblement représentée, 18 tessons pour 4 individus ont été quantifiés dans ce niveau.

Un ensemble de 45 monnaies a été recueilli dans cette US (017300 MM0 2104-1 à

017300 MMO 2104-45) et forme un ensemble assez hétérogène comprenant des espèces, majoritairement en alliage cuivreux, frappées entre la deuxième moitié du IIIe s. ap. J.-C. et le début du Ve s. ap. J.-C. Le terminus est marqué par un Aes IV d'Honorius frappé à Aquilée entre 395 et 402 ap. J.-C.

On distingue dans cet ensemble 3 Antoniniens de type radié, frappés entre 270 et 310 ap. J.-C., et 16 nummus, 4 follis et 1 Aes 1 de la dynastie Constantinienne émise entre 306 et 361. Les monnaies de la deuxième moitié du IVe s. ap. J.-C. sont des nummus et des Aes I, II, et IV. Elles sont au nombre de 13 et ont été émises entre 366 et 420 ap. J.-C. (Pilon 2018)

Dans ce lot, 7 monnaies n'ony pas pu être identifiées, il s'agit de petits bronzes et autres provenant vraisemblablement d'ateliers locaux (Pilon 2017).

Il nous faut encore noter la présence d'un as de Commode frappé en 181 ap. J.-C. à Rome.

Le mobilier issu de cette couche permet d'émettre une datation avec une fourchette chronologique large allant du troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. au début du Ve s. ap. J.-C.

• *US 2105*

L'US 2105 est riche en mobilier céramologique. Elle a livré 424 fragments de céramiques pour 101 individus, tous issus de la période romaine. Les céramiques lisses claire (CLA), engobées et métallescentes représentent 60 % du lot.

Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US sont attribués pour les (EN) aux horizons Niederbieber avec 9 fragments de bords de gobelets de type Nied 32 et Hees 3 en provenance des ateliers de Cologne et de l'Est de la Gaule (Brulet et al. 2010).

La céramique métallescente (MT) est présente avec des fragments de bords de gobelets de type Symonds 1 produit dans les ateliers de Trèves jusque dans le troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. (Symonds 1999).

Concernant les ateliers d'Argonne seuls 2 bords de gobelet de type Chenet 340 ont été identifiés dans ce niveau.

Les lisses claires (CLA) originaires des ateliers locaux sont présentes avec des bords de coupe Streiff 057, des bords de bouteille Streiff 04, de cruches Streiff 259, 241 et des bords de gobelet de type Streiff 070. L'ensemble étant daté de la première moitié et du troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. (Streiff 1998).

La céramique rugueuse claire et rugueuse sombre (RUA et RUB) est présente avec des fragments de bords et de panses, et de fonds, de vaisselles issues des ateliers d'Urmitz, Speicher et Mayen.

Les types appartenant aux horizons Niederbieber (190-260 ap. J.-C) sont représentés par des bords de marmite de type Nied 89, des bords d'assiettes de type Nied112b provenant des ateliers d'Urmitz Weissenthurm dont l'abandon a été daté vers 260 ap. J.-C. (Gilles 1994).

Les productions de Mayen du IVe s. ap. J.-C. sont présentes avec des bords de pots de type Alzei, 27D, 27I, 27E 27K, et des bords de plat de type Pirling 128 a, b et e. Cet ensemble est daté du dernier quart du IIIe siècle et de la première moitié du IVe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010).

Les sigillées d'Argonne (SIG) du IVe s. ap. J.-C. sont faiblement représentées avec 2 fragments comprenant des bords de coupe type Chenet 301 et de tasse de type Chenet 319, issues des ateliers des Allieux (Brulet et al. 2010).

La sigillée du Nord-Est de la Gaule est présente avec 8 fragments de bords d'assiettes de type Lud Tb', et de tasse de type Lud Sch Sb, Lud Na, et Nied 13, et d'une coupe à collerette de type Nied 38 (Brulet et al. 2010) en provenance des ateliers de Rheinzabern ayant produit ces formes jusque dans le troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010).

Un lot de 36 fragments comprend des bords, des panses et des fonds de céramiques de terra nigra (TN) tardive mal conservées, et produites dans les ateliers du Nord-Est de la Gaule. S'y ajoutent quelques fragments de céramiques à pâte à dégraissant coquillée (COQ) et des fragments de céramiques de type grossière non tournées (GRO). Cet ensemble complète l'inventaire des céramiques issues de cette US.

Un ensemble de 15 monnaies en alliage cuivreux et en argent a été recueilli au niveau de ce sol (017300 MM0 2105-1 à 017300 MMO 2105-15). Elles forment un ensemble assez hétérogène comprenant des espèces frappées entre la deuxième moitié du IIIe s. ap. J.-C. et le début du Ve s. ap. J.-C. ; le terminus étant marqué par 1 Aes IV de Valentinien II frappé Lyon entre 389 et 392 ap. J.-C.

On distingue dans cet ensemble 3 Antoniniens dont 2 types radiés, frappés entre 270 et 310 ap. J.-C., et 1 antoninien de Gordien III frappés à Rome en 243 ap. J.-C., 7 nummus, de la dynastie Constantinienne émise entre 306 et 361. 2 monnaies de la deuxième moitié du IVe s. ap. J.-C. sont présentes avec 1 nummus de Magnus Maxime ou Flavius Victor et un Aes IV de Valentinien II (Pilon 2018).

Dans ce lot, 2 monnaies et 1 flan de frappe n'ont pas pu être identifiés, il s'agit de petits bronzes provenant vraisemblablement d'ateliers locaux (Pilon 2017).

Le mobilier issu de cette US permet d'émettre une hypothèse de datation avec une fourchette chronologique large allant du troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. au dernier quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2106*

Cette US contient des tessons de céramiques médiévales et modernes, au total 30 fragments résultant d'un épandage sur le site bien après son abandon.

La céramique romaine identifiée dans cette unité stratigraphique est représentée par 148 fragments de bords, panses, et fonds, pour 42 individus. Les différents lots se composent de fragments de céramiques rugueuses claires et rugueuses sombres (RUA, RUB) issus des ateliers de l'Eifel. Les communes lisses claires et lisses sombres (CLA, CLB), ainsi que les engobées et les métallescentes (EN, MT) y sont faiblement représentées.

Quelques bords de marmites, et de jattes, et de coupes représentent les faciès Niederbieber avec les formes Nied 89, 104 et 109 (Oelmann 1914).

Les productions de Mayen du IVe s. ap. J.-C. sont présentes avec des bords de marmite de type Alzei 27D, et Alzei 33, des bords de cruches de type Alzei 30, et des bords de plat de type Pirling 128b (RUB). Cet ensemble est daté de la première moitié du IVe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010).

Les sigillées d'Argonne (SIG) sont représentées par des fragments bords de coupe Chenet 320, de fragments de panses avec des décors à la molette de type UC 2, UC 3, UC 26, UC 40, UC 72, UC 299, présents dans l'officine des Allieux au IVe siècle (Brulet et al. 2010).

Un ensemble de 16 monnaies a été recueilli dans ce remblai (017300 MM0 2106/2107-1 à 017300 MMO 2106/2107-16). Ces dernières forment un lot assez hétérogène comprenant majoritairement des petits bronzes et des Antoniniens d'imitation, frappés localement entre la deuxième moitié du IIIe s. ap. J.-C. et le milieu du IVe s. ap. J.-C. 2 monnaies sortent du lot, un Antoninien de Gallien frappé à Scisia entre 260-268 ap. J.-C., et 1 follis de Constantin Ier frappé à Arles entre 330 et 335 ap. J.-C. Le terminus est marqué par des monnaies émises entre 330 et 360 ap. J.-C. (Pilon 2017).

• *US 2107*

Associée à l'US 2106.

• *US 2108*

L'US 2108 comprend seulement 20 fragments pour 9 individus, en majorité des sigillées d'Argonne (SIG) de type Chenet 320 et des fragments de panses avec des décors à la molette de types UC 25, UC 26, UC 40, et UC 135 présentes dans les officines de Allieux au IVe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010). Les rugueuses claires (RUA) sont présentes avec 9 fragments.

À noter la présence dans ce niveau de 3 bords, d'une cruche de type Gose 281 datée du troisième quart du IVe siècle (Gose 1984).

À cette céramique, on peut associer 6 monnaies en alliage cuivreux émises entre 273 et 353 ap. J.-C. (017300 MMO 2108-1 à 017300 MMO 2108-6). Le terminus est marqué par 1 monnaie de type Maiorina de Magnence frappée à Trèves entre 350 et 353 qui permet d'allonger la dation de cette couche jusqu'au troisième quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2109*

L'US 2109 comprend seulement 22 tessons réduits à 12 individus, en majorité des rugueuses claires (RUA). Avec des bords d'assiettes de type Gose 469, et Nied 111a et un bord rugueux sombre (RUB) de type Nied 113 (Gose 1984). S'y ajoute 1 fragment de panse de sigillée d'Argonne (SIG), de type Chenet 320 avec un décor à la mollette types UC 7 (Chenet, 1941).

À cette céramique, on peut associer 6 monnaies en alliage cuivreux émises entre 273 et 310 ap. J.-C. (017300 MMO 2109-1 à 017300 MMO 2109-6). Le terminus est marqué par un antoninien frappé entre 273 et 310 de type indéterminé faisant partie d'une émission monétaire locale (Pilon 2017). Ce petit de lot de monnaies comporte 2 flans de frappe de type petit bronze qui permettent d'allonger la datation de cette couche jusqu'au deuxième quart du IVe s. ap. J.-C. Ce niveau peut donc être daté de la fin du IIIe s. jusqu'au deuxième quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2111*

L'US 2111 a livré 124 fragments de céramiques pour 44 individus, tous issus de la période romaine. Les céramiques à pâte rugueuse (RUA, RUB) représentent 50 % du lot.

Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US sont attribués pour les RUA et RUB aux horizons Niederbieber avec des fragments de bords de marmite de type Nied 89, des bords de jattes de types Nied 104, et d'assiettes de type Gose 479 des ateliers de l'Eifel. Un seul fragment de rebord de pot de type Streiff 0212 issu des ateliers de Sarre-Union a été identifié dans ce lot pour cette période (Gose 1984, Oelmann 1914, Streiff 1998).

Les sigillées lisses (SIG) sont représentées par les types Drag 32, 37 et 40, et Lud Tm et Ti` issues des ateliers de l'Est de la Gaule : Blickweiler, Rheinzabern et Trèves (Brulet et al. 2010).

La céramique de type terra nigra (TN) a été identifiée dans ce lot avec 2 bords d'assiettes de type Deru A 20.1 et A43.1 (Deru 1996). Il nous faut encore mentionner un fragment de bord d'un plat (VRP) de type Gose 249 (Gose 1950).

Pour le IVe siècle la typologie des Alzei est omniprésente avec des bords de marmites de type Alzei 27 H, des bords de jattes Alzei 28 G et L, des bords de plats Alzei 29, 1 bord de pot de type Alzei 32 et 1 bord de gobelet de type Pirling 99 (Brulet et al. 2010).

La sigillée d'Argonne est présente avec des fragments de panse de type Chenet 320 comportant un décor à la molette de type UC 26 présent dans les ateliers des Allieux (Brulet et al. 2010).

La céramique engobée (EN) est présente avec 1 bord d'assiette de type Höpken E1, issue des ateliers de Cologne (Höpken 1999).

Un ensemble de 5 monnaies a été recueilli dans cette US (017300 MM0 2111 1 à 017300 MMO 2111 5). Majoritairement en alliage cuivreux, ces dernières ont été frappées entre la fin du IIIe s. ap. J.-C. et le milieu du IVe s. ap. J.-C. Le terminus étant marqué par un nummus de Constance II ou Constant émis entre 337 et 340 ap. J.-C. à Trèves (Pilon 2018).

• *US 2112*

L'US 2112 a livré 270 tessons divers pour 62 individus, tous issus de la période romaine. Les céramiques à pâte lisse claire (CLA) représentent 40 % de l'ensemble. Les pâtes rugueuses claires (RUA) 20 %, les sigillées (SIG) et les engobées (EN) 30 %, et quelques fragments de terra nigra (TN) et de grossières non tournées (GRO) complètent ce lot.

Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US sont attribués aux céramiques rugueuses claires datées des horizons Niederbieber, avec des bords de marmites de type Nied 89, et de bord d'assiettes de type Gose 467, issus des ateliers de l'Eifel (Gose 1984). S'y ajoutent 1 fragment de bord de jatte de type Streiff B39 (Streiff 1998) et 3 fragments de bords de jattes de type Girond A7B et A2 (Girond et al. 2011) issues des ateliers de Sarre-Union.

Les sigillées lisses (SIG) sont représentées par des bords d'assiettes de types Lud Th et Tq issues des ateliers de Rheinzabern (Brulet et al. 2010).

Pour le IVe siècle, les fragments (RUA) appartiennent à la typologie des Alzei, avec des bords de marmites de type Alzei 27 E, et Alzei 28 B, 1 fragment de bord de pichet de type Alzei 30 et 1 bord d'un plat de type Pirling 125 (Brulet et al. 2010). À noter la présence de 1 bord et une panse de faisselle de type Chenet 362 (Chenet 1941).

La sigillée d'Argonne (SIG) est présente avec 1 bord de plat de type Chenet 303, 1 bord de tasse de type Chenet 318 b et 3 bords de jattes de type Chenet 320 dont 1 fragment de panse avec un décor à la molette du type UC 53 produite au Allieux (Brulet et al. 2010).

La présence de céramique engobée (EN) est attestée avec des bords de gobelets de type Hees 2 (Brulet et al. 2010) et 1 bord de jatte de type Streiff B39 (Streiff 1998).

Un ensemble de 28 monnaies a été recueilli dans cette US (017300 MM0 2112 1 à 017300 MMO 2112 28). Majoritairement en alliage cuivreux, ces dernières ont été frappées entre la fin du IIIe s. et le milieu du IVe s. ap. J.-C. Le terminus est marqué par un nummus de Constance II ou Constant émis vers 361 ap. J.-C. à Trèves. Ce lot comprend 8 monnaies non identifiées ainsi que des imitations radiées de Tetricus Ier provenant d'ateliers locaux (Pilon 2018).

À noter la présence d'un as de Philippe Ier frappé à Rome entre 224 et 247 et 1 potin Leuque.

Le mobilier issu de cette US permet d'émettre une hypothèse de datation avec une fourchette chronologique large allant du deuxième quart du IIIe s. ap. J.-C. à la première moitié du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2113*

L'US 2113 a livré 380 tessons de céramiques pour 83 individus, tous issus de la période romaine. La céramique sigillée lisse (SIG) représente 20 % de l'ensemble. Les céramiques à pâtes rugueuses (RUA) et RUB 5 %, les engobées (EN) 30 %, les terra nigra (TN) 10 %. Les céramiques lisses claires (CLA) 20 %. Quelques tessons de céramiques de type (CLB), (MET) et (GROS) complètent ce lot à hauteur de 15 %.

Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US sont des engobées et sont datés du IIe s. et de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. avec des bords de gobelet de type Hees 2 et 3, de jatte Höpken E14 des ateliers de Cologne et de Trèves (Brulet et al. 2010).

À ce lot d'engobée, il faut associer un fragment de bord de marmite de type Streiff B25

(Streiff 1998).

Les sigillées lisses (SIG) sont représentées par 1 bord de tasse de types Drag 33, et 1 bord Drag 34, 1 bord de coupe de type Drag 44 des ateliers du Nord-Est de la Gaule et 1 bord de coupe de type Lud SMb issu des ateliers de Rheinzabern (Brulet et al. 2010).

Les sigillées lisses du IVe siècle proviennent des ateliers de l'Argonne avec 2 fragments de bords de coupes de type Chenet 320.

Les tessons de céramique lisse claire (CLA) en grande partie issus des ateliers de Sarre-Union sont datés des horizons Niederbieber. Avec 3 bords de marmite de type Girond 17, et 1 bord de mortier de type Gose 463, s'y ajoutent 3 bords de jattes, variante de Nied 104 (Oelmann 1914, Girond et al. 2011).

Dans cette US, la céramique à pâtes rugueuse claire (RUA) en provenance des ateliers de l'Eifel a été identifiée avec un bord de jatte Nied 104 et un fragment de bord d'assiette Pirling 128 D (Brulet et al. 2010)

Ce lot comprend aussi plusieurs fragments de céramique de type terra nigra (TN) avec 1 bord de bouteille de type Deru BT1.1 et 2 bords d'assiette de type Deru A 43.2, et A 44.1 (Deru 1996).

Le mobilier céramique issu de cette US permet d'émettre une hypothèse de datation avec une fourchette chronologique large allant du dernier quart du Ier s. ap. J.-C. au premier quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2116*

L'US 2116 a livré 205 tessons de céramiques pour 37 individus, tous issus de la période romaine. La céramique sigillée lisse (SIG) représente 20 % de l'ensemble ; les céramiques à pâtes rugueuses (RUA) et (RUB) 40 %, les engobées (EN) 5 %, les terra nigra (TN) 5 %, les céramiques lisses claires (CLA) 10 %. Quelques tessons de céramiques de type (CLB), (MT), (GRO), (VRP), et (COQ) complètent ce lot à hauteur de 20 %.

Les fragments de céramiques les plus représentatifs de la formation de cette US sont attribués au type RUA et RUB. Ils proviennent des ateliers d'Urmitz et de Mayen et sont datés de la fin du IIe, du IIIe et du IVe s. ap. J.-C., avec 1 bord de marmite de type Nied 89, 1 fragment de bord d'une assiette de type Nied 113, deux fragments de bords de marmite de type Alzei 27 F et 1 bord de pichet de type Alzei 30 F (Brulet et al. 2010).

Les sigillées lisses (SIG) du IVe siècle proviennent des ateliers de l'Argonne avec 1 fragment de bord de plat de type Chenet 304, 2 fragments de bords de coupes de type Chenet 320, dont 1 fragment de panse comportant un décor à la molette de type UC 158 appartenant au groupe 2 de Hübner, issu des ateliers des Allieux (Brulet et al. 2010).

Plusieurs fragments de céramique de type terra nigra (TN) ont été identifiés dans ce lot avec notamment les formes Schnitzler 54 C, et Petit 5 (Petit 1988, Schnitzler 1978).

La céramique lisse claire (CLA) et faiblement représentée, seuls 1 bord de bouteille de type Stuart 91 (Stuart 1962) et 1 bord de pot de type Streiff 0149 ont pu être identifiés (Streiff 1998).

1 bord de pot à pâte à dégraissant coquillé (COQ) de type Deru 1.1 (Deru, Paichelier 2001) et 1 fragment de bord de plat de type (VRP) Goudineau 16 (Goudineau 1970), ainsi qu'un fragment de bord d'engobée (EN) provenant d'un gobelet de type Hees 4, et plusieurs fragments de céramique grossière tournée (GRO) non identifiés complètent l'inventaire des céramiques de cette US.

Un ensemble de 7 monnaies a été recueilli dans cette US, dont 1 potin Leuque (017300 MM0 2116-1 à 017300 MMO 2116-7). Ce sont majoritairement des monnaies de substitution en alliage cuivreux non identifiées qui ont été frappées entre la fin du IIIe s. ap. J.-C. et la fin du IVe s. ap. J.-C. Le terminus est marqué par un Aes IV de Valentinien II, émis entre 388 et 392 ap. J.-C. à Arles (Pilon 2018).

Le mobilier issu de cette US permet d'émettre une hypothèse de datation avec une fourchette chronologique large allant du dernier quart du IIe s. ap. J.-C. à la fin IVe s. ap. J.-C.

• *US 2120*

L'US 2120 est pauvre en mobilier céramique. Elle contient 4 fragments, pour 2 individus de type rugueuse claire (RUA), dont 1 bord et 2 panses d'une jatte de type Nied 104 et 1 bord de marmite de type Girond A3. Le tout est issu des ateliers de Sarre-Union (Girond et al. 2011).

• *US 2200*

L'US 2200 a livré 131 fragments de céramiques pour 19 individus, tous issus de la période romaine. Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US sont attribués pour les rugueuses claires (RUA) aux horizons Niederbieber avec 2 bords de jattes de type Nied 104. Les céramiques lisses claires (CLA) sont présentes avec des fragments de bords de marmites de type Streiff 024 et 025, en provenance des ateliers de Sarre-Union, et 1 fragment de couvercle de type Gose 561. À cela, s'ajoutent 2 bords de gobelets à pâte lisse sombre (CLB) correspondant à des imitations des gobelets de type Nied 32, et 2 fragments de bords de plats correspondant à des imitations des formes Nied 111a et 112 b. Les engobées (EN) sont présentes avec 1 fragment de bord de jatte de type Streiff B39, datée des horizons Niederbieber (Gose 1984, Streiff 1998).

La céramique du IVe siècle et présente avec la sigillée d'Argonne avec notamment 2 fragments de bords de tasse de type Chenet 317, et Chenet 319 (Brulet et al. 2010), ainsi que 1 fragment de bord de marmite à pâte rugueuse sombre (RUB) de type Alzei 33.

3 monnaies ont été recueillies dans cette US (017300 MM0 2200-1 à 017300 MMO 2200-3), dont un dupondius d'Hadrien frappé à Rome dans la première moitié IIe s. ap. J.-C. et 1 antoninien de Gallien frappé à Rome entre 258 et 263 ap. J.-C. Le terminus est marqué par 1 nummus de Constantin II émis entre 337 et 361 ap. J.-C. (Pilon 2018).

Le mobilier issu de cette US permet d'émettre une hypothèse de datation de ce niveau avec une fourchette chronologique allant du dernier quart du IIe s. au troisième quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2202*

L'US 2202 est très pauvre en céramique, seul 1 bord de tasse de type Chenet 317 daté du IVe s. ap. J.-C. a été identifié. Mais elle a livré un important lot de déchets et de mobilier en alliage cuivreux.

• *US 2203*

L'US 2203 a livré 94 tessons de céramiques, pour 19 individus tous issus de la période romaine. Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US sont attribués pour les RUA et RUB à des éléments de panses et de fonds de marmites appartenant aux horizons Niederbieber. Les céramiques lisses claires (CLA) sont faiblement représentées avec des fragments de panses et des fonds en provenance des ateliers de Sarre-Union. À cela s'ajoutent quelques fragments de céramiques lisses sombres (CLB) correspondant à une imitation d'une assiette en terra nigra (TN) du type Deru A39 (Deru 1996).

Les engobées (EN) sont présentes avec 1 bord de gobelet de type Nied 32c issu des ateliers de Cologne (Brulet et al. 2010). Fait suite, 1 bord de gobelet engobée (MT) de type Nied 33.

Pour la sigillée, 7 fragments ont été récoltés dans cette US, dont 1 fragment de bord de coupe Drag 37, s'y ajoutent 2 fragments de céramique de type rouge pompéien (VRP),

provenant d'un plat de type Gose 247 (Gose 1984). Le mobilier issu de cette US permet d'émettre une hypothèse de datation avec une fourchette chronologique allant du deuxième quart du IIe s. ap. J.-C. au deuxième quart du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2204*

L'US 2204 a livré peu de céramique romaine, 19 tessons, pour 6 individus. Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US sont attribués à 6 fragments de panses RUA, RUB provenant de marmites appartenant à la typologie des Niederbieber.

Les céramiques lisses claires (CLA) sont présentes avec 10 fragments de panses de cruche et de bouteilles en provenance des ateliers de Sarre-Union (Girond et al. 2011). S'y ajoutent 1 fragment de panse de céramique grossière (GRO) et 1 fragment de terra nigra (TN), auxquels il faut associer 1 fragment de panse d'engobée (EN) provenant d'un gobelet. L'ensemble de ce lot de céramique permet de dater cette US du deuxième quart du IIe s. ap. J.-C. et du premier quart du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2206*

L'US 2206 a livré 96 fragments de céramiques, pour 31 individus, tous issus de la période romaine. Les céramiques à pâte rugueuse claire et sombre (RUA, RUB) représentent 50 % du lot.

Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US sont attribués pour les RUA et RUB au type Niederbieber avec 1 bord de marmite de type Nied 104, 1 fragment de bord de plat de type Nied 107 (Oelmann 1914), et 2 fragments de bords d'assiettes de type Nied 111 et 112a des ateliers de l'Eifel (Oelmann 1914).

Les céramiques communes lisses claires (CLA) sont peu présentes avec seulement 9 fragments de panses et 1 col de cruche de type Streiff 093 (Streiff 1998)

La céramique de type terra nigra (TN) a été identifiée dans ce lot avec 1 bord d'assiette de type Deru A 41-3 (Deru 1996).

Pour le IVe siècle, la typologie des Alzei est omniprésente avec des fragments de bords de marmites de type Alzei 27, I, G, et Alzei 33, 1 bord de jatte de type Alzei 28 M, et 1 bord de gobelet de type Alzei 111, ainsi que 2 fragments de bords de plat de type Pirling 128 (Brulet et al. 2010).

La sigillée d'Argonne est présente, avec 1 bord de plat de type Chenet 303, 1 bord de tasse de type Drag 33, et de Chenet 319, et 1 bord de mortier de type de Chenet 330. À ceci s'ajoutent 1 bord de coupe de Chenet 320, et 3 fragments de panse de Chenet 320, comportant des décors à la molette de type, UC 23, UC 26, UC 53 présents dans les ateliers des Allieux au IVe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010).

10 monnaies ont été recueillies dans cette US (017300 MM0 2206-1 à 017300 MMO 2206-10), dont 1 antoninien de Claude II frappé à Rome en 268-269 1 antoninien de Tetricus Ier pour Tetricus II frappé à Trèves ou Cologne en 273, 274, 4 antoniniens de Tetricus Ier sont des imitations et ont été émises entre la fin du IIIe et le début du IVe siècle. Font suite 1 nummus de Constant Ier frappé en 342-343 à Trèves, 1 Aes IV non identifié et 1 Aes IV de Gratien émis à Lyon dans la deuxième moitié du IVe s. ap. J.-C. Le terminus étant marqué par 1 Aes II de Théodose Ier frappé dans les ateliers de Thessalonique entre 361 et 378-384 ap. J.-C. (Pilon 2018).

Le mobilier issu de cette US permet d'émettre une hypothèse de datation avec une fourchette chronologique allant du deuxième quart du IIIe s. ap. J.-C. à la fin du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2207*

L'US 2207 a livré peu de céramique, 41 tessons pour 10 individus, tous de la période

romaine.

Les céramiques à pâte rugueuse de l'Eifel et des ateliers de Sarre-Union (RUA et RUB) sont majoritaires avec 14 fragments de panses dont 1 bord de marmite de type Nied 104. Font suite les lisses claires (CLA) avec 9 fragments de panses et les lisses sombres (CLB) avec 5 fragments dont 1 bord d'assiette de type Streiff G97 (Streiff 1998).

La céramique engobée (EN) est présente avec 4 fragments de panses de gobelet décorés à la barbotine de type Nied 32.

3 fragments de sigillée lisse, (SIG) dont 2 panses et 1 bord de Drag 40 issus des officines du Nord-Est de la Gaule ont été relevés dans cette US. 2 fragments de terra nigra (TN) et 2 fragments de céramiques grossières (GRO) non identifiés viennent compléter ce lot. L'étude du mobilier issu de cette couche permet d'émettre une hypothèse de datation allant de la fin IIe s. au milieu du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2208*

L'US 2208 a livré 72 tessons de céramiques pour 9 individus tous de la période romaine.

Les céramiques lisses claires (CLA) sont majoritaires avec 41 fragments de panses de cruches, et de bouteilles, dont trois avec décors et trois fonds, ainsi que 1 lèvre de cruche de type Gose 365 (Gose 1984). Les céramiques lisses sombres (CLB) sont présentes avec 10 fragments de panses, dont 3 comportant un décor et 1 bord de pot de type Streiff G19 (Streiff 1998). La céramique engobée (EN) est présente avec dix fragments de panses de gobelet de type Nied 32, dont 5 sont décorées à la barbotine (Oelmann 1914).

S'agissant d'un niveau bouleversé par des travaux antérieurs et la faible représentation du mobilier, il est délicat de proposer une datation pour cette couche.

• *US 2210*

Comme l'US 2208, elle a livrée très peu de céramiques. Les 13 fragments pour 5 individus issus de ce niveau sont tous associés à la période romaine.

Les céramiques lisses claires (CLA) sont majoritaires avec 3 fragments de panses de cruches, dont 1 panse avec décors et 2 fonds. Les pâtes rugueuses claires et sombres (RUA, RUB) sont présentes avec 7 fragments, dont 6 de panses et 1 bord de marmite de type Nied 87 (Streiff 1998). S'y ajoute 1 fragment de panse de céramique grossière tournée (GRO).

S'agissant d'un niveau bouleversé par des travaux antérieurs et la faible représentation du mobilier il est délicat, de proposer une datation pour cette couche.

• *US 2211*

L'US 2211 n'a pas livré de céramique, mais un lot de six monnaies (017300 MM0 2211-1 à 017300 MMO 2211-6). Toutes ces monnaies sont issues d'ateliers locaux et ont été émises entre 275 et 310 ap. J.-C. Trois monnaies sont des Antoniniens de Tetricus Ier, un Antonien de type Divo Claudio, 1 flan de minimus et 1 demi-flan de minimus viennent compléter ce lot (Pilon 2018).

• *US 2212*

L'US 2212 a livré peu de céramique, 18 fragments pour 8 individus tous de la période romaine.

La céramique à pâte lisse sombre, (CLB) est présente avec 4 fragments de panses et 2 fonds de bouteilles. La céramique à pâte rugueuse claire (RUA) est présente avec 1 fragment de bord de jatte de type Nied 103, elle est suivie par 4 fragments de panses de marmite à pâte rugueuse sombre (RUB) en provenance des ateliers de Sarre-Union, (Gi-

rond et al. 2011).

Sont présents dans ce niveaux 3 fragments de terra nigra (TN), dont 1 bord de pot de type Deru 32.2, et 1 bord d'assiette de type Deru A42. (Deru 1996)

A cela, s'ajoute 1 fragment de bord appartenant à une assiette en sigillée, (SIG) de type Curle 15 des ateliers de Rheinzabern, (Brulet et al. 2010).

L'étude du mobilier issu de cette couche permet de proposer une hypothèse de datation allant de la fin IIe s. ap. J.-C. au milieu du IIIe s. ap. J.-C.

À noter la présence de deux monnaies (017300 MMO 2212-1, et 017300 MMO 2212-2) qui peuvent être considérées comme des éléments intrusifs. Il s'agit d'un Aes IV de Valentinien II, ou Théodose Ier ou Arcadius, Eugène, Honorius, frappé à Arles entre 388 et 395, et d'une monnaie non identifiée.

• *US 2213*

L'US 2213 a livré 143 fragments de céramique pour 16 individus, tous de la période romaine.

Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US sont attribués pour les céramiques rugueuses claires (RUA) aux types Niederbieber, ils représentent 30 % du lot avec 10 fragments de bords de jatte de type Nied 104 et variante, 1 bord d'assiette de type Gose 469 (Gose 1984) et 1 fragment de bord de jatte de type Streiff B52 (Streiff 1998) issus des ateliers de Sarre-Union (Girond et al. 2011).

Fait suite la céramique à pâte lisse claire (CLA) avec 48 fragments de panses et de fonds de vaisselles diverses, dont 3 fragments de bords d'une cruche de type Gose 409 (Gose 1984).

La céramique lisse sombre (CLB) est présente avec 15 fragments de panses et de fonds, de plats et de bouteilles. À cela s'ajoutent 6 fragments de panses et 1 bord d'une tasse en sigillée (SIG) de type Nied 10, issus des ateliers de Trèves (Oelmann 1914).

Les céramiques engobées (EN) sont présentes avec 10 fragments de panses décorées à la barbotine, 1 fond, et 3 bords de gobelet de type Nied 32 en provenance des ateliers de Cologne (Brulet et al. 2010).

L'étude du mobilier issu de cette couche permet de proposer une hypothèse de datation allant du milieu du IIe s. au milieu du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2214*

L'US 2214 a livré très peu de céramique, 2 fragments pour 2 individus tous de la période romaine, avec 1 fragment de bord de terra nigra (TN) d'une assiette de type Deru A42.1 (Deru 1996), et 11 fragments de panse de céramique grossière non identifiée (GRO).

• *US 2215*

L'US 2215 a livré, sur un total de 36 tessons et 4 individus, 16 fragments de céramiques modernes intrusives résultant des activités sur le site bien après son abandon.

Les céramiques de la période romaine sont présentes avec 9 fragments de céramiques rugueuses claires (RUA) dont 6 panses, 1 bord de pot à anses de type Trier II 91d issus des ateliers de Mayen (Brulet et al. 2010), et 1 fragment de bord en céramique engobée (EN) provenant d'un gobelet de type Nied 32.

• *US 2216*

Au sein de l'US 2216, la céramique à pâte lisse claire (CLA) est majoritaire avec 23 fragments de panses et de fonds de vaisselles diverses, dont 1 fragment de bord d'une jatte apparenté à la forme Nied 104 de type Streiff ID. Elle est suivie par la céramique à pâte lisse sombre (CLB), avec 7 panses, et 2 fonds de pots divers, et 2 fragments de bords de

jattes de type Streiff G18, (Streiff 1998), 1 fragment de panse de céramique engobée (EN) décorée de guillochis provenant d'un gobelet de type Hees 2 des ateliers de Trèves (Brulet et al. 2010). S'y ajoute 1 fragment de panse de sigillée (SIG) d'un Drag 37 avec un décor d'oves.

• *US 2220*

Les fragments les plus représentatifs de la formation de cette US 2220 sont attribués aux céramiques communes claires (CLA) issues des ateliers de Sarre-Union (Girond et al. 2011). Diverses formes ont été identifiées notamment 2 bords de marmite, imitation du type Nied 89, 1 fragment de bord d'un gobelet de type Streiff 077, 1 fond d'assiette de type Streiff 0220, 1 fragment de bord de coupe de type Streiff 0179, 1 fragment de bord d'une jatte de type Streiff 051 (Streiff 1998), s'y ajoutent 1 fragment de bord d'un mortier de type Goses 458 (Gose 1984), et une anse de jatte de type Nied 27b (Oelmann 1914).

Les sigillées lisses (SIG) des ateliers de l'Est de la Gaule ayant fonctionné entre le début du IIe s. et le troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. sont bien représentés avec 1 fragment de bord de tasse de types Gose 21 et de Drag 40 (Gose 1984), 1 fragment de bord de coupe de type Drag 44, 2 bords d'assiettes de type Drag 32, dont 1 exemplaire en provenance des ateliers de Trèves, 4 fragments de bords de coupes Drag 37, dont 1 fragment de panse décorée d'oves perlées, 1 fragment de bord de coupe de type Lud SMc et 1 fragment de bord de coupe de type Lud Si issu des ateliers de Rheinzabern (Brulet et al. 2010).

Fait suite, les céramiques engobées (EN) avec 1 fond de gobelet de type Stuart 1B et 1 fond de gobelet de type Stuart 2 (Stuart 1962), et 2 bords de gobelets de type Nied 32c, issus des ateliers de Cologne (Brulet et al. 2010).

Les fragments concernent les pâtes rugueuses claires (RUA) sont en majorité issus des ateliers de l'Eifel : soit 32 fragments de panses et 1 fond associé à 4 bords de jattes et de marmites diverses. Ont été identifiés dans ce lot 1 fragment de bord de marmite de type Nied 89, 1 bord de marmite proche du type Gose 502 (Gose 1984) et un bord de jatte de type Streiff 0212 en provenance des officines de Sarre-Union (Streiff 1998).

5 éléments de panse très fragmentés de céramique (MT) et 11 fragments de céramiques grossières non tournées (GRO) non identifiées complètent l'ensemble ce lot.

L'étude du mobilier issu de cette couche permet de proposer une hypothèse de datation allant du milieu du IIe s. au troisième quart du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2221*

L'US 2221 a livré peu de céramique, 19 tessons au total, pour 5 individus tous de la période romaine.

2 fragments appartiennent à la catégorie des sigillées lisses (SIG) dont un bord de tasse de type Drag 33. Sont aussi présents dans ce petit lot 10 panses, et 1 fond de céramique à pâte rugueuse claire (RUA) dont 1 bord d'une assiette de type Nied 112b originaire des ateliers d'Urmitz (Brulet et al. 2010). 5 fragments de panses de type (CLA) viennent compléter l'ensemble du lot.

À noter la présence d'un Antoninien de Tetricus Ier frappé à Cologne où Trèves entre 274 et 275 ap. J.-C. (017300 MMO 2221-1)

Outre cette monnaie, les fossiles directeurs pour la datation de cette fosse semblent être le bord en sigillée lisse de type Drag 33, et le bord de l'assiette de type Nied 112b, ces formes étant diffusées entre le début du IIIe s. et le troisième quart du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2222*

L'US 2222 a livré peu de céramique, 29 fragments au total, pour 8 individus tous de la période romaine.

Un lot de 13 fragments de céramique de type (MT) a été identifié avec 4 bords, et 8 panses, dont 6 comportent un décor à la barbotine et 1 fond appartenant à plusieurs gobelets de type Nied 33 en provenance des officines de Trèves (Brulet et al. 2010).

La céramique à pâte rugueuse claire et sombre (RUA, RUB) est présente avec 14 panses de vaisselle diverses, elle est suivie par 1 fond de marmite de céramique lisse claire (CLA) identifiée comme provenant des ateliers de Sarre-Union (Girond et al. 2011).

L'étude de ce petit lot de céramique issu de cette structure permet de proposer une hypothèse de datation allant de la fin du IIe s. ap. au deuxième quart du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2224*

L'US 2224 a livré 1 tesson de panse de type lisse sombre (CLB) et 1 fond de sigillée (SIG) provenant d'une coupelle de type Drag 40 avec une estampille apposée et non identifiée.

• *US 2227 (=2117)*

L'US 2227 correspond à un trou de poteau, pauvre en mobilier céramique. Elle contenait 5 fragments pour 1 individu, dont 1 fragment de panse de lisse claire (CLA) 2 fragments de panse de céramique lisse sombre (CLB) 1 fragment d'engobée (EN) et 1 fragment de panse de céramique (GRO) non tournée.

• *US 2228*

L'US 2228 a livré peu de céramique, 10 tessons au total, pour 7 individus tous de la période romaine.

3 fragments de panses et 1 fond appartiennent à la catégorie des céramiques lisses claires (CLA). La céramique lisse sombre (CLB) est présente avec 2 fragments de bords de gobelet de type Streiff G69 et G88 et 1 bord d'assiette de type Streiff G65 (Streiff 1998). S'y ajoutent 1 fragment d'un bord de tasse de sigillée lisse (SIG) de type Drag 33 issu des ateliers de Mittelbronn (Coubet, Meyer 2006), 2 fragments de panses de métallescentes (MT) provenant d'une coupe de type Nied 38 (Oelmann 1914) et 1 bord d'assiette à pâte rugueuse claire (RUA) de type Nied 111a originaire des ateliers d'Urmitz (Oelmann 1914).

L'étude de cette céramique issue de cette structure permet de proposer une hypothèse de datation allant du milieu du IIe s. ap. au deuxième quart du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2231*

L'US 2231 a livré peu de céramique, 19 fragments au total, pour 7 individus tous de la période romaine.

Les céramiques les plus représentatives du comblement de cette fosse sont 1 fragment d'engobée de bord d'un gobelet (EN) de type Nied 33a (Oelmann 1914), et des fragments de céramique commune claire (CLA) avec 1 bord, 5 panses et 1 fond de cruche de type Streiff D3 (Streiff 1998), suivis de 2 fragments de panse de céramique lisse sombre (CLB). Sont également présents 3 fragments de panse et 1 fond de céramique à pâte rugueuse claire (RUA) issus des ateliers de Sarre-Union (Girond et al. 2011). La sigillée lisse (SIG) est présente avec 2 fragments de panses et 1 fond de Drag 32. La présence d'un fragment de céramique de type terra nigra (TN) avec 1 bord d'une assiette de type Deru A42.1, peut être considérée comme intrusive.

À noter la présence d'une monnaie, il s'agit d'un antoninien de Gallien régnant seul (017300 MMO 2231-1) et émis dans un atelier oriental en 268 ap. J.-C.

L'étude de ce mobilier permet de proposer une datation pour le comblement de cette fosse au troisième quart du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2254*

L'US 2254 a livré un fragment de panse de rugueuse sombre (RUA) identifié comme étant issu de la période romaine.

• *US 2256*

L'US 2256 est pauvre en céramique, 5 fragments, pour 2 individus tous de la période romaine, ont été identifiés. Elle contenait 1 fragment de bord de cruche et de panse de céramique lisse claire (CLA) de type Streiff 0134 (Streiff 1998), un fragment de terra nigra (TN) correspondent à 1 bord de pot de type Deru P41.3 (Deru 1996), suivi d'un fragment de panse de rugueuse sombre (RUB).

Le fragment de bord de cruche daté du début du IIe siècle, et le fragment de pot de type terra nigra, daté des horizons V à VII de Deru, sont les éléments les plus représentatifs pour la datation de cette US.

• *US 2271*

L'US 2271 contenait 53 fragments de céramiques pour 16 individus tous de la période romaine. Les céramiques communes claires (CLA) sont majoritaires avec 19 fragments de panses et 2 fonds de vaisselle diverse. On note la présence de 3 fragments de bords de marmite de type Streiff 046 (Streiff 1998) et 1 fragment de bord de tasse type Gervreau I-01 (Gervreau et al. 2010), issus des ateliers de Sarre-Union ayant fonctionné au Ier s. ap. J.-C. (Nüsslein et al. 2007). La présence dans ce lot d'un fragment de bord d'une amphore de type Gose 439 datée de la période augustéenne peut être considérée comme un élément intrusif (Gose 1984). La céramique lisse sombre (CLB) est présente avec 2 bords de gobelets de type Streiff G69 (Streiff 1998), suivie de 2 fragments de bords de gobelets à pâte rugueuse claire (RUA) de type Stuart 204 A (Stuart 1962). L'étude de ce mobilier permet de proposer une datation pour cette tranchée de fondation et sa mise en œuvre au troisième quart du Ier s. ap. J.-C.

• *US 2300*

L'US 2300 a livré 63 tessons de céramiques, pour 9 individus tous de la période romaine.

La céramique commune lisse claire (CLA) est majoritaire avec 22 tessons de panses de vaisselles diverses et 1 fond non identifié. La céramique commune lisse sombre (CLB) est présente avec 1 fragment de couvercle imitant la forme à pâte rugueuse Nied 6 (Oelmann 1914), et 1 bord de gobelet de type Petit 29 (Petit 1988), ainsi que 6 panses non identifiées.

La céramique à pâte rugueuse claire (RUA) est peu représentée dans cette US.

Ont été identifiés 1 fragment de bord, 8 panses d'une marmite de type Nied 89 issues des ateliers de l'Eifel et 3 fragments de rugueuses sombres (RUB) également en provenance des ateliers de l'Eifel, dont 1 bord de marmite de type Gose 53 (Gose 1984). S'y ajoutent 5 fragments de céramique métallescente (MT), dont 1 bord de gobelet de type Nied 29 et 4 panses comportant des décors de guillochis (Brulet et al. 2010).

Les terra nigra (TN) sont présentes avec 3 fragments de céramique du groupe lorrain, dont 1 fond avec estampille et 1 bord d'assiette de type Deru A12.1 (Deru 1996). À ceci s'ajoutent 5 fragments de céramique à pâte à dégraissant coquillée (COQ), dont 3 bords de marmites de type Deru B 22.1 et KL 24 (Deru et Paichelier,l 2001). Font suite 4 fragments de sigillées lisses (SIG), dont 2 fonds non identifiés. Cet inventaire permet de proposer comme datation pour cette couche d'argile le début du IIe et le milieu du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2301*

L'US 2301 a livré 98 fragments de céramiques, pour 25 individus tous de la période romaine.

La céramique commune lisse claire (CLA) représente 30 % du lot. Elle provient en majorité des ateliers de Sarre-Union qui ont produit ces formes entre le milieu du IIe s. ap. J.-C. et le milieu du IIIe s. ap. J.-C. (Girond et al. 2011), dont 21 fragments de panses, 1 fond, de vaisselles diverses non identifiées, suivies d'un bord de jatte de type Streiff 0179, de 2 bords d'assiettes de type Streiff 0265 et Streiff 0280 (Streiff 1998).

La céramique commune lisse sombre (CLB) est présente avec 9 fragments de panses et un fond de pots et de gobelets divers, et 2 fragments de couvercle de type Gervreau 036 et 037 (Gervreau et al. 2010) et 1 bord de marmite de type Streiff G54 (Streiff 1998). S'y ajoutent 2 fragments de rugueuse claire (RUA) avec 2 bords de gobelet de type Stuart 204A (Stuart 1962).

Les sigillées lisses (SIG) sont présentes avec 1 bord de coupe de type Lud Sc en provenance des ateliers de Rheinzabern (Brulet et al. 2010), et 1 fragment de bord de tasse de type Drag 40, et 1 bord de tasse de type 18 d'Oswald-Pryce (Oswald-Pryce 1920). À cela s'ajoutent 3 fragments de panses de gobelets de céramiques engobées (EN), dont une décorée de guillochis, ainsi que 3 bords de marmites de céramique grossière (GRO) tournée non identifiés.

L'étude du mobilier issu de cette couche permet de proposer une hypothèse de datation allant du début du IIe s. au milieu du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2302*

L'US 2302 a livré 76 tessons de céramiques, pour 20 individus, tous de la période romaine. Les fragments de céramiques les plus représentatifs de la formation et/ou de la clôture de ces US sont attribués au Haut-Empire.

On retrouve dans ce lot les mêmes céramiques que celles mises au jour dans les US 2300 et 2301, à l'exception d'un petit de lot de terra nigra (TN) composé de fragments de bords de bol de type Deru B41 et d'assiette de type Deru A 41.2 appartenant aux horizons III, VI et VII de Deru (Deru 1996). À cela, il faut ajouter 1 bord de marmite à engobe blanche s'apparentant aux formes Alzei 27, type Streiff 0129. Ce type de marmite a été daté du IIe et du milieu du IIIe s. ap. J.-C. par E. Streiff (Streiff 1998).

• *US 2303*

L'US 2303 a livré 63 tessons de céramiques, pour 18 individus tous de la période romaine. Les fragments de céramiques les plus représentatifs de la formation et/ou de la clôture de ces US sont attribués au Haut-Empire.

On retrouve dans ce lot les mêmes céramiques que celles décrites plus haut dans les US 2300, 2301 et 2302. Mais comme pour l'US 2302, elle a livré un petit de lot de terra nigra (TN) composé de 1 fragment de bord de pot à engobe de type Deru 2, et 1 bord de pot de type Deru P1.1 ainsi que le bord d'une assiette de type Deru A 44.1 appartenant respectivement aux horizons V, VI de Deru (Deru 1996). La présence d'un fragment de bord d'un pichet de type Pirling 155 daté du début du IVe s. ap. J.-C. peut être considérée comme étant un élément intrusif (Brulet et al. 2010). La datation de ce lot permet de remonter la chronologie de cette US à la fin du Ier s. ap. J.-C.

• *US 2304*

L'US 2304 a livré 63 tessons de céramiques, pour 15 individus tous de la période romaine. Les fragments de céramiques les plus représentatifs de la formation et/ou de la clôture de ces US sont attribués au Haut-Empire.

On retrouve dans ce lot les mêmes céramiques que celles mises au jour dans les US précitées, à l'exception de la sigillée (SIG) qui est présente dans cette US avec 1 fragment de bord d'une coupelle de type Lud Tx', en provenance des ateliers de Rheinzabern (Brulet et al. 2010) et 1 bord de plat de type Drag 32.

• *US 2305*

L'US 2305 est pauvre en mobilier céramique et ne contenait que 10 tessons pour 4 individus de la période romaine, dont 5 panses de céramique rugueuse claire et rugueuse sombre de type (RUA, RUB), 1 fragment de panse et 1 fond de céramique de type grossière (GRO). S'y ajoutent 2 fragments de panses et 1 fragment de fond d'une assiette de terra nigra (TN) de type Deru A50.2 (Deru 1996). L'étude comparative des pâtes des RUA et RUB originaires des ateliers de Sarre-Union permet de proposer avec prudence une hypothèse de datation pour ce comblement pour le début du IIe s. ap. J.-C. (Gervreau et al. 2009, p, 23).

• *US 2306*

L'US 2306 contenait 42 tessons de céramiques pour 16 individus, tous de la période romaine.

13 fragments de céramique commune lisse claire (CLA) ont été identifiés provenant de cette US, dont 10 panses et 1 fond de vaisselle diverse. À cela s'ajoutent le bord d'un gobelet de type Streiff 0233, et 1 fragment de bord de plat de type Streiff 0184, issu des ateliers de Sarre-Union (Streiff 1998). La céramique lisse sombre (CLB) est présente avec un total de 16 fragments, dont 11 panses, et 1 fragment de bord de marmite de type Petit 13, et 1 bord d'une assiette de type Petit 16 (Petit 1988), s'y ajoute 1 bord de coupelle, d'une imitation de terra nigra de type Deru C11 (Deru 1996).

Fait suite, 1 fragment de bord d'une assiette en céramique rugueuse claire (RUA) de type Nied 111a (Oelmann 1914).

On comptabilise aussi 6 fragments de panses et 1 bord de gobelet d'engobée (EN) à pâte blanche de type Nied 32, ainsi qu'un petit fragment de panse de céramique métallescente (MT) (Brulet et al. 2010).

Les terra nigra (TN) sont faiblement représentées avec 2 fragments de bords d'une assiette de type Deru A41.3 (Deru 1996).

À cela on peut associer les sigillées lisses (SIG) avec 1 bord et une panse d'une coupe de type Lud BSa de Rheinzabern (Brulet et al. 2010).

3 fragments de panses de marmite à pâte grossière de type (GRO) non tournée viennent compléter ce lot de céramiques issues de cette couche, ce qui nous permet de proposer une datation allant du tout début du IIe s. ap. J.-C. à la fin de celui-ci.

• *US 2309/2310*

L'US 2309/2310 contenait peu de céramique, 17 tessons, pour 10 individus, tous de la période romaine.

La céramique à pâte rugueuse claire (RUA) est majoritaire avec 8 fragments de vaisselles divers. Ont été identifiés 2 fragments de panses et 1 bord de marmite de type Alzei 27E des ateliers de Mayen, 1 fragment de bord de marmite de type Nied 89 et 1 bord de marmite de type Gervreau R43 issus des ateliers de Sarre-Union, à ceci s'ajoutent 2 fragments d'assiettes de type Gose 478, et 480 des ateliers de l'Eifel (Brulet et al. 2010, Gose 1984) ainsi que 9 fragments de céramique commune lisse claire (CLA) dont 6 panses et 2 fonds de bouteilles, ainsi qu'un col de cruche de type Streiff 0262 (Streiff 1998).

Les fossiles directeurs pour la datation de la création et le comblement de la fosse sont les fragments de bords de marmite de type Nied 89 issus des ateliers de Sarre-Union,

et 1 bord de marmite de type Alzei 27E en provenance des ateliers de Mayen. Ces formes étaient diffusées au IIIe et au début du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2311*

L'US 2311 contenait 74 tessons de céramiques pour 16 individus, tous de la période romaine.

14 fragments de céramiques communes lisses claires (CLA) ont été identifiés, dont 9 panses, dont 3 avec décors, et 3 fonds de vaisselle diverse. À cela s'ajoute 1 bord d'une marmite de type Streiff 0211, issu des ateliers de Sarre-Union (Streiff 1998).

La céramique lisse sombre (CLB) est présente avec un total de 8 fragments, dont 4 panses et 2 fonds, 1 fragment de couvercle de type Petit 6, et 1 bord d'une coupe de type Petit 15 (Petit 1988), ainsi que 1 bord de gobelet, imitation des types Stuart 322/332 (Stuart 1962).

S'y ajoute un petit lot de céramique à pâte rugueuse claire et rugueuse sombre (RUA, RUB), comprenant 11 panses, et 3 fonds, et 2 fragments de bords de jattes de type Nied 104 (Oelmann 1914).

La céramique engobée (EN) est présente avec 4 fragments d'un gobelet à pâte blanche des ateliers de Cologne, ainsi que 3 fragments de céramique métallescente (MT), dont 1 bord d'un gobelet de type Nied 33 (Brulet et al. 2010). S'y ajoutent 3 fragments de terra nigra (TN) provenant d'un pot de type Streiff G72 (Streiff 1998). Ils peuvent être considérés comme étant des éléments intrusifs.

Cette US a aussi livré 11 panses de sigillée (SIG) dont deux panses avec décors provenant de coupes de type Drag 37, 1 fragment de bord de plat de type Drag 32 en provenance des ateliers de l'Est de la Gaule (Brulet et al. 2010). Font suite des fragments de sigillées d'Argonne issus des ateliers des Allieux, avec 1 fragment de panse avec décor à la molette de type UC 38, 2 bords d'assiettes de type Chenet 303, et 1 fragment de bord de tasse de type Chenet 318 (Brulet et al. 2010).

1 fragment de panse de marmite en pâtes grossières (GRO) non tournée vient compléter l'inventaire des céramiques issues de cette couche, ce qui nous permet de proposer pour cette US une datation allant de la fin IIe au deuxième quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2314*

L'US 2314 est pauvre en céramique. Elle ne contenait que 20 fragments mal conservés pour 8 individus tous de la période romaine. Ils se répartissent comme suit, 2 fragments de céramique lisse claire (CLA), dont 1 anse de cruches et 1 jeton de jeu. 9 fragments de panses de type (CLB), dont 1 fragment de bord de marmite de type Streiff G55 (Streiff 1998) daté du IIe-IIIe s., 1 fragment de panse de sigillée lisse (SIG), 1 fragment de panses de céramique de type engobé, (EN), et 3 fragments de panses de céramiques de type terra nigra (TN).

3 fragments de panse de céramique grossière non tournée (GRO) viennent compléter ce petit inventaire qui permet de proposer une datation aléatoire pour le comblement de cette fosse au IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2315*

L'US 2315 contenait 9 tessons de céramique très fragmentés pour 5 individus. Ils se répartissent comme suit : 4 fragments type (CLB), dont 3 panses et 1 fragment de bord de gobelet, imitation du type Stuart 204 A (Stuart 1962), 1 fragment de panse de céramique de type terra nigra, (TN), 3 fragments de panse de céramique grossière tournée (GRO) et 1 fragment de panse non tournée, ce qui ne permet guère de proposer une datation allant au-delà du IIe s. ap. J.-C.

• *US 2319*

L'US 2319 est pauvre en céramique romaine et ne contenait que 3 tessons très fragmentés pour 2 individus, dont une panse de céramique rugueuse sombre (RUB), et deux panses de céramique grossière (GRO) non tournée.

• *US 2324*

L'US 2324 contenait 1 fond de céramique commune sombre (CLB).

• *US 2328*

L'US 2328 contenait, 8 tessons pour 3 individus de céramique grossière tournée (GRO), dont 6 panses, 1 fond, et 1 bord de marmite daté de la fin de la période de la Tène, s'y ajoutent 5 fragments de céramiques pour 4 individus datés de la période romaine dont 2 fragments de céramiques communes lisses claires (CLA) avec 1 bord, 1 panse et 1 fond de cruche de type Gose 359 (Gose 1984), 1 fragment de bord et 1 panse d'une assiette de type terra nigra (TN) de type Gervreau 5E issue des ateliers de Sarre-Union (Gervreau et al. 2009), qui ont produit ce type de vaisselle dans la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C.

• *US 2332*

L'US 2332 contient deux fragments de panse de céramique commune lisse claire (CLA).

• *US 2500*

L'US 2500 totalise 135 tessons pour 42 individus. Elle contient une forte proportion de céramiques médiévales (33 %) et modernes intrusives résultant des activités sur le site bien après son abandon. S'y ajoutent quatorze fragments de céramique rugueuse claire (RUA) et rugueuse sombre (RUB), dont 1 bord de marmite de type Alzei 27 et 2 bords de pichet de type Alzei 30 (Brulet et al. 2010), 1 bord de marmite de type Nied 87 et Nied 89 (Oelmann 1914), et 1 fragment de couvercle de type Gose 563 (Gose 1984) et 16 fragments de panses provenant de différente vaisselle issue des ateliers de Mayen et de l'Eifel.

• *US 2501*

L'US 2501 se compose d'un total de 20 fragments de céramiques diverses dont 2 de grises cannelées médiévales considérées comme intrusifs. Le reste du lot se compose d'un bord de céramique commune lisse claire (CLA) indéterminé, accompagné de fragments de panse et des tessons erratiques de terra nigra (TN). Les rugueuses claires et sombres (RUA, RUB) régionales sont accompagnées de fragments de céramique à dégraissant coquillier (COQ). Le fossile directeur pour la datation de la couche semble être le bord de coupe Chenet 320 en sigillée d'Argonne (SIG) au bandeau décoré de guillochis et accompagné de quelques fragments de panse et de fonds. Cette forme est diffusée au IIIe et IVe s. ap. J.-C. À noter dans ce lot d'artefacts, la présence d'un aurélianus à l'effigie de Probus frappé à Lyon en 281 ap. J.-C. (017300 MMO 2501-1).

• *US 2502*

L'US 2502 se compose d'un total de 6 fragments de céramique pour 2 individus. Dans ce lot sont présents 1 fragment de bord de sigillée (SIG) de type Drag 40 des ateliers de l'Est de la Gaule, et des fragments de céramiques rugueuses claires (RUA), dont 1 bord de Nied 87, accompagné de fragments de panses de faisselle. Les céramiques découvertes dans cette US ont été datées comme appartenant au dernier tiers du IIe siècle.

• *US 2503*

L'US 2503 est pauvre en mobilier céramique, seuls 3 fragments de panses de terra nigra (TN) et 1 fragment de panse de céramique commune claire (CLA), et 1 fragment de panse de rugueuse sombre (RUB) ont été identifiés.

• *US 2505*

L'US 2505 ne contient que 4 tessons de céramiques dont un fragment de panse de sigillée (SIG) à la pâte orange clair, bien cuite, que l'on peut rattacher aux productions argonnaises du Haut-Empire. Ils sont accompagnés d'un fragment de terre cuite grossière assez difficilement interprétable ainsi que de deux fragments de panse de céramique commune lisse claire (CLA) provenant probablement de cruches.

• *US 2506*

L'US 2506 regroupe 8 tessons pour seulement 2 individus. Ainsi, ont été identifiés 5 fragments de panse de sigillée d'Argonne (SIG) appartenant à un seul et même individu, sans doute une coupe Drag 32. Les 3 autres fragments complétant le lot appartiennent aux productions à dégraissant coquillier (COQ), dont 2 fonds bien différents supposent la présence de plusieurs individus.

• *US 2508*

L'US 2508 recèle 4 tessons de terra nigra (TN) du groupe lorrain dont 1 fond annelé et départ de panse galbé illustre la présence d'une bouteille. 1 fragment de bord d'engobée (EN) mal déterminé et à pâte siliceuse très mal conservé semble s'apparenter à un gobelet de type Hees1 ou Hees2, il pourrait s'agir d'une production siliceuse engobée dont la surface semble avoir disparu.

• *US 2604*

Cette unité stratigraphique est une des plus riches en mobilier céramique avec 151 fragments pour 51 individus de la période romaine. 15 fragments de céramiques communes lisses claires (CLA) ont été identifiés et appartiennent à la phase d'occupation de la fin du IIe et à celle du IIIe s. ap. J.-C. avec notamment 1 bord de pot de type Streiff 077, et 1 bord d'assiette de type Streiff 0220. S'y ajoutent 14 panses, dont 3 avec décors, et un fond provenant de vaisselle diverse. L'ensemble est issu des ateliers de Sarre-Union (Girond et al. 2011, Streiff 1998). La céramique lisse sombre (CLB) est présente avec un total de 6 fragments, dont 3 bords d'une assiette de type Streiff G65 (Streiff 1998).

Concernant cette phase d'occupation on y relève un lot de céramiques à pâte rugueuse claire et rugueuse sombre (RUA, RUB), comprenant 1 bord de jatte de type Nied 104, 1 bord de cruche de type Nied 98 et 1 bord d'un plat de type Nied 113, issus des ateliers de l'Eifel (Oelmann 1914). Les céramiques engobées (EN) sont présentes avec 4 fragments d'un gobelet a pâte blanche, de type Nied 32, et 1 bord et 1 fragment de panse de coupelle de type Höpken E 10, (Brulet et al. 2010).

22 fragments de sigillée lisse (SIG) appartenant au répertoire des ateliers de l'Est de la Gaule, ont été identifiés. Avec 1 bord de Drag 40, 1 bord de coupelle de type Gose 16, 1 bord de tasse de type Gose 29 (Gose 1984), et 1 bord de mortier de type Drag 45 correspondent à cette période. À cela il nous faut ajouter 1 bord de marmite de céramique à pâte dégraissante coquillée (COQ) de type Deru 28 (Deru, Paichelier 2001) et 1 bord de couvercle (VRP) de type Goudineau 15 (Brulet et al. 2010).

Concernant les formes tardives à pâtes rugueuses (RUA, RUB) présentes dans cette US, on relève 26 fragments de céramiques, dont des bords de coupe de type fumigée Alzei 25 (Unverzagt 1919), des bords de pots de type Alzey 27, de jatte de type Alzei 28, et 3

bords de jatte de type Alzei 29 (Brulet et al. 2010).

Cette US a livré 11 fragments de sigillées d'Argonne (SIG) des ateliers des Allieux, avec 6 fragments de bords de coupes de type Chenet 320 et 1 bord de mortier de type Chenet 328 (Brulet et al. 2010).

Trente-deux monnaies ont été recueillies dans cette US (017300 MM0 2604 1 à 017300 MMO 2604 32) et forment un ensemble assez homogène comprenant des espèces majoritairement en alliage cuivreux frappées dans le premier quart et le deuxième quart du IVe s. ap. J.-C.

On distingue dans cet ensemble 29 nummus, et 1 Aes IV, à l'effigie des empereurs de la dynastie Constantinienne émise entre 321 et 348 ap. J.-C., avec une particularité concernant un nummus (017300 MMO 2604 27), de Constantin Ier pour Hélène frappé à Nicomédie entre 324 et 325 ap. J.-C. (Pilon 2018).

Le terminus est marqué par des Nummus de Constant Ier frappé à Trèves, et Arles entre 340 et 348.

L'inventaire des artefacts issus de cette couche nous permet de proposer pour cette US une datation large allant de la fin du IIe s. au troisième quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2606*

L'US 2606 se compose de 7 fragments de céramiques pour 1 seul bord en céramique commune lisse claire (CLA) indéterminée. S'y ajoute un fragment de panse de sigillée d'Argonne (SIG), 1 panse d'engobée siliceuse (EN), 1 autre de commune lisse sombre (CLB) et un fond de cruche commune lisse claire (CLA).

• *US 2607*

L'US 2607 ne contient qu'un seul fragment de fond de cruche lisse claire (CLA) dont il n'a pas été possible de déterminer le type, et 1 fragment de sigillée (SIG) provenant d'un Drag 45. La particularité de cette US pauvre en céramique et qu'elle a livré trois monnaies du IVe s. en alliage cuivreux (017300 MMO 2607-1 à 017300 MMO 2607-3) avec 1 nummus de Constant Ier frappé à Thessalonique en 340 ap. J.-C.

• *US 2610*

L'US 2610 se compose de 30 fragments de céramique pour 9 individus appartenant à la fin du Ier - IIe s. ap. J.-C. Les sigillées (SIG) sont représentées par 1 bord de bol de Drag 35 originaire des ateliers de la Gaule de l'Est. Les métallescentes (MT) et les terra nigra (TN) sont rares et ne comptabilisent que 1 bord de gobelet de type Nied 33 (Oelmann 1914) et 1 bord d'une assiette de type Deru A41/42 (Deru 1996). La céramique commune lisse claire (CLA) est représentée par 2 bords dont il n'a pas été possible de proposer une identification, ainsi que par 13 panses et 1 fond. Parmi la céramique commune lisse sombre (CLB), on distingue 2 bords : 1 bord d'une assiette imitant la forme de Deru A41-3 (TN) et 1 bord d'un pot de type Streiff G39 (Streiff 1998). La céramique rugueuse claire (RUA) se distingue par 1 bord de pot de type Nied 87, et 1 bord de cruche accompagné de 4 panses de type Nied 96 (Oelmann 1914).

• *US 2612 (=2607)*

L'US 2612 se compose de 12 fragments de céramiques pour 4 individus dont 4 panses de céramique rugueuse claire (RUA) de Nied 32, et 2 panses d'un mortier en sigillée (SIG) de type Chenet 330 originaire d'Argonne. À noter la présence de 4 fragments panses de céramique lisse claire (CLA) et de deux fragments de céramique lisse sombre (CLB).

• *US 2614*

L'US 2614, pauvre en mobilier, comporte 12 fragments de panses de céramique lisse claire (CLA), ainsi que des fragments de céramique engobée (ENG) appartenant à la dernière moitié du IIe s. ap. J.-C.

• *US 2617*

L'US 2617 se compose de 46 fragments de céramiques pour 2 individus appartenant a la fin du Ier s. et du IIe s. ap. J.-C. Les céramiques grossières non tournées (GRO) sont bien représentées par 3 fragments de lèvres et 12 fragments de panses. Il n'a pas été possible de les identifier à un type déjà connu. Les céramiques lisses claires (CLA) comptabilisent 10 panses sans formes distinctes ainsi qu'une panse décorée à la molette issue des ateliers de Sarre-Union. Parmi les céramiques lisses sombres (CLB), on distingue surtout des productions régionales avec 2 individus différents : 1 gobelet de type Streiff G69 qui est une imitation de la forme engobée Stuart 2 et un pot de type Petit 9 (Petit 1988, Streiff 1998). S'y ajoutent quelques fragments résiduels d'un bord de pot de céramique rugueuse à dégraissant coquillier (COQ) de type Deru 23 (Deru, Paichelier 2001).

• *US 2618*

L'US 2618 se compose de 129 fragments de céramique pour 33 individus. Les terra nigra (TN) sont présentes avec 1 bord d'assiette de type Deru A41.1 (Deru 1996) et Gose 288 (Gose 1984) et 1 fragment de panse comportant un décor à la molette non identifié. 32 fragments de céramique lisse sombre (CLB) ont été identifiés dont 2 bords de gobelets de type Streiff G69 et G71 (Streiff 1998).

Les sigillées (SIG) sont représentées par 3 fragments dont 1 bord de coupelle de type Drag 46 et 1 bord de coupe de type Oswald-Pryce (Oswald-Pryce 1920) originaire des ateliers de la Gaule de l'Est.

Les engobées (EN) comptabilisent 15 fragments, dont 5 bords de gobelets de type Stuart 2, 1 panse de gobelet à décor de type Nied 32, et 1 panse de gobelet de type Hees 3 (Brulet et al. 2010). Les céramiques à pâte rugueuse claire (RUA) en majorité en provenance des ateliers de l'Eifel sont présentes avec 14 fragments de panses et de fonds de vaisselles diverses non identifiés. En provenance de cette US, un important lot de fragments de céramique grossière tournée et non tournée (GRO), comportant des bords et des fonds de pots, de marmites et d'assiettes n'a pas pu être identifié. À cela s'ajoute un fragment de bord de marmite à pâte à dégraissant coquillée de type Deru 1-1 (Deru, Paichelier, 2001).

L'étude de l'ensemble des fragments de céramiques en provenance de cette US permet de proposer une fourchette chronologique allant de la fin du Ier s. à la fin du IIe s. ap. J.-C.

• *US 2620*

L'US 2620 est pauvre en mobilier céramique. Elle ne contient qu'un fragment de panse de céramique métallescente (MT), ainsi que 1 fragment de panse de céramique coquillée (COQ).

• *US 2700*

L'US 2700 se compose de 41 fragments de céramiques pour 15 individus appartenant au IIe, IIIe et au IVe s. ap. J.-C.

Les sigillées (SIG) sont représentées par 1 bord de mortier de type Drag 45, 1 bord de coupelle de type Lud Se des ateliers de Rheinzabern et 1 bord de coupe de type Lud Si des ateliers de Trèves 3 (Brulet et al. 2010). Les engobées (EN) et les lisses sombres (CLB) sont rares et ne comptabilisent que 8 fragments de panses sans forme distincte. Les céramiques

lisses claires (CLA) comptabilisent 1 bord de pot à col court et lèvre légèrement en amande, il n'a pas été possible de le rattacher à un type déjà connu. Parmi les céramiques rugueuses (RUA, RUB), on distingue surtout les productions régionales avec 5 individus différents : 2 bords de jattes Nied 104 et 3 bords de pots Nied 89. S'y ajoutent des fragments de céramiques de l'Eifel et rugueuses régionales sombres (Oelmann 1914).

Les productions tardives sont représentées par 2 bords de coupes en sigillées (SIG) de type Chenet 320, des fragments de panses décorées d'une molette UC 192 issue des ateliers d'Avocourt 3 (Brulet et al. 2010), ainsi que des panses de céramiques régionales à dégraissant coquillier (COQ).

Deux monnaies du IIIe siècle (17300 MMO 2700 1 et 17300 MMO 2700 2) proviennent de cette couche. Il s'agit d'un antoninien de Valérien Ier et de Gallien pour Salonin César frappé à Trèves en 259-260, et de 1 antoninien de Tetricus Ier frappé à Trèves entre 272 et 273 ap. J.-C. (Pilon 2018).

• *US 2701*

L'US 2701 comportait 31 fragments de céramiques romaines pour 10 individus.

Les céramiques fines sont représentées par un fragment de sigillée, (SIG) de type Drag 40, issu des ateliers de Trêves et par 2 fragments de panses datées de l'horizon de Niederbieber (190 à 260 ap. J.-C).

Les céramiques communes lisses claires (CLA) rassemblent 1 bord de coupe de type Streiff 019 (Streiff 1998), ainsi que 7 panses et 2 anses de vaisselles diverses. Les céramiques communes lisses sombres (CLB) s'illustrent par 2 bords d'assiette de type Streiff G97, imitation de la forme terra nigra (TN) A41/42, et de 1, bord d'un plat de type Streiff G103 (Streiff 1998).

Les productions rugueuses tardives (RUA, RUB) se composent de 2 bords de plats de type Pirling 128 D et 128 C et 1 bord de pot de type Alzei 27 I (Brulet et al. 2010), ainsi que par 1 bord de coupe fumigée de type Alzei 25 (Unverzagt 1916). À ceci il faut ajouter 1 bord de tasse en sigillée d'Argonne (SIG) de type Chenet 318b, ce qui permet de proposer une fourchette chronologique qui va du milieu du IIIe s. au premier quart du IVe s. ap. J.-C.

Deux monnaies du IIIe s. (17300 MMO 2701 1 et 17300 MMO 2701 2) proviennent de ce niveau d'abandon. Il s'agit d'un antoninien d'imitation indéterminé et d'un denier en plomb de Julia Mamaea émis entre 220 et 222 ap. J.-C. (Pilon 218).

• *US 2702*

L'US 2702 a livré un important lot de fragments de céramiques, 194 fragments pour 41 individus, tous de l'époque romaine. Parmi les fragments les plus anciens figurent 28 tessons, dont 5 bords différents de céramiques grossières non tournées présents dans des contextes romains précoces du Ier s. ap. J.-C.

Ils sont accompagnés de 1 fragment de pot lisse sombre à lèvre en marteau muni d'un rebord de type (Streiff G54), à l'image des pots rugueux découverts à Metz (Deru, Feller 1996). S'y associent des fragments de commune lisse sombre (CLB), notamment plusieurs fragments de bords d'assiette de type Streiff G97 (Streiff 1998), et 1 bord de bouteille imitant la forme Gose 347 (Gose 1984).

5 fragments de terra nigra (TN) ont été identifiés, il s'agit de 2 fragments de bords et de 3 fragments de panses d'une assiette de type Deru A43.1 (Deru 1996).

Les céramiques communes lisses claires (CLA) se composent de 4 fragments, dont 1 bord de pot de type Streiff 076 (Streiff 1998), et 1 bord de plat imitation de la forme VRP de type Gose 246. À cela s'ajoute 1 bord d'amphore identifié et assimilé à une forme proche de la cruche Gose 517, qui est datée de seconde moitié du IIIe siècle (Gose 1984).

Les formes rugueuses claires, et sombres de type (RUA, RUB) sont présentes avec 30

fragments, issus des ateliers de l'Eifel et de Sarre-Union. La typologie des Niederbieber est majoritaire avec des bords d'assiette de type Gose 469, 4 bords de jatte de type Nied 104 et 1 bord de marmite de type Nied 89, 1 bord de gobelet de type Streiff 0202. S'y ajoutent 1 bord de cruche de type Nied 95, et le bord d'un seau de type Nied 109 (Gose 1984, Oelmann 1914, Streiff 1998).

Concernant les sigillées lisses (SIG), seuls 4 fragments de panses de mortier de Drag 45 ont été identifiés.

Les céramiques engobées (EN) des ateliers de Cologne, et métallescentes (MT) des ateliers de Trèves sont représentées par 12 fragments de panses de gobelet de type Nied 32 b et Nied 31 (Brulet et al. 2010).

Les productions tardives peuvent être considérées comme intrusives. Elles se caractérisent par 4 panses de sigillées d'Argonne en provenance de l'atelier d'Avocourt et décorées à la molette de type UC 192 (Brulet et al. 2010), et 1 bord de pot de céramique rugueuse sombre (RUB) des ateliers de Mayen de type Pirling 100 (Brulet et al. 2010).

L'étude de l'ensemble des fragments de céramiques en provenance de cette US permet de proposer une fourchette chronologique allant du Ier s. à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2703*

Cette unité stratigraphique est une des plus riches en mobilier céramique de l'époque romaine avec 207 tessons pour 41 individus. Les céramiques communes lisses claires (CLA) sont représentées par 58 fragments majoritairement en provenance des ateliers de Sarre-Union, dont 2 bords de bouteilles de type Streiff 0181 et Streiff 05 (Streiff 1998), ainsi que 2 fonds ne révélant aucune forme identifiable.

Les productions de céramiques communes lisses sombres (CLB) au nombre de 57 fragments, se distinguent surtout par des productions régionales avec 2 bords d'assiettes de type Streiff G65, 4 bords d'assiettes de type Streiff G97 qui sont des imitations des formes en terra nigra A41/42 et 1 bord d'une tasse imitation de la forme de terra nigra (TN) Deru B47.1. S'y ajoute 1 bord de gobelet de type Streiff G69 (Deru 1996, Streiff 1998),

Les terra nigra (TN), avec 22 fragments, s'illustrent par 1 bord d'assiette de type Deru A 4.1 et 5 bords d'assiettes de type Deru A41.3 (Deru 1996).

La céramique rugueuse de l'Eifel (RUA) datée du IIe et IIIe s. ap. J.-C., est présente à travers 2 bords de jatte de type Nied 104, 1 bord de jatte de type Gose 489 et 1 bord de coupe de type Stuart 202 (Oelmann 1914, Gose 1984, Stuart 1962).

Parmi les productions plus récentes du IIe siècle, les engobées (EN) sont représentées par 1 bord et 3 panses d'un gobelet de type Stuart 2 (Stuart 1962).

On note la quasi-absence de sigillées (SIG) parmi les fragments les plus anciens, elle n'est représentée que par 6 fragments dont 1 bord d'une assiette de type Drag15/17 issue des ateliers mosellans (Brulet et al. 2010).

De nombreux fragments de céramique grossière, jattes et plats non tournés (GRO) proviennent de cette unité stratigraphique mais restent non identifiés.

L'étude céramologique des artefacts issus de cette couche nous permet de proposer une datation large allant de la fin du Ier s. au deuxième quart du IIIe s. ap. J.-C.

• *US 2705*

L'US 2705 se compose d'un petit lot de 12 fragments de céramiques dont 9 tessons qui appartiennent au répertoire des rugueuses claires (RUA) comprenant 2 fragments et 1 bord de pot Nied 89 et 1 bord de pot de type Siguoirt J 5 des ateliers de Sarre-Union (Siguoirt et al. 2011) ; s'y ajoutent 1 bord et 1 anse ainsi que 2 fragments de panses d'une céramique lisse claire indéterminée (CLA).

• *US 2706*

L'US 2706 se compose de 6 fragments de céramiques romaines comprenant 2 fragments de panses de céramique commune lisse claire (CLA) dont 1 bord d'une assiette de type Streiff 0220 (Streiff 1998), 2 fragments de panses de céramiques communes lisses sombres (CLB), et 1 fragment de terra nigra (TN) de type Deru P.28 (Deru 1996). Ils permettent de proposer pour la datation de cette couche le IIe s. ap. J.-C.

• *US 2708*

L'US 2708 contenait 5 tessons de l'époque romaines dont 1 bord de coupelle en sigillée de type Gose 50 (Gose 1984), 2 fragments de panse en rugueuse régionale (RUA), et 1 bord de pot en pâte lisse sombre (CLB) du type Streiff G55 (Streiff 1998).

• *US 2800*

L'US 2800 correspond à une interface de sol et se compose d'un total de 8 fragments de céramiques romaines et 1 fragment de céramique moderne polychrome. Les productions antiques sont représentées par les rugueuses claires (RUA), avec 3 bords de pot et 2 panses de type Nied 89 des ateliers de l'Eifel. S'y ajoutent 3 panses de communes lisses claires (CLA).

• *US 2801*

L'US 2801 se compose de 5 tessons dont 2 fragments d'origine médiévale et moderne. Le reste du lot se compose d'une seule catégorie de céramique romaine : les rugueuses régionales claires (RUA). Cette couche recèle ainsi 3 fragments de panses et 1 seul bord de couvercle, trop fragmentaire et non identifiable.

• *US 2802*

L'US 2802 contient 29 fragments de céramiques romaines. La céramique sigillée (SIG) est représentée par 1 fragment de panse et 1 fond de type Drag 37 décoré issu des ateliers de la Gaule de l'Est.

La terra nigra (TN) est présente avec 1 fragment de bord d'une assiette de type Deru A20/21 (Deru 1996). Les céramiques communes lisses claires (CLA) rassemblent 1 bord et 8 panses d'une cruche de type Gose 367 de la fin du Ier s. ap. J.-C. (Gose 1984).

Les productions rugueuses claires (RUA) des ateliers de l'Eifel se composent de 3 bords de jattes de type Gose 484, 1 bord d'assiette de type Gose 474 très fragmentaire, et 1 bord d'assiette de type Gose 467 (Gose 1984).

Les productions tardives sont représentées par 2 bords de jattes de type Alzei 28 var. Originaires des ateliers de Mayen dans l'Eifel (Brulet et al. 2010), et 1 bord de pot Deru type 28 à dégraissant coquillier (COQ). Deux monnaies du IVe siècle (17300 MMO 2802 1 et 17300 MMO 2802 2) proviennent de cette couche. Il s'agit de 1 nummus de Constance II ou constant frappé à Arles entre 341 et 348 ap. J.-C. et 1 nummus de Constantin Ier pour URBS ROMA frappé à Lyon entre 330 et 334 (Pilon 2018). L'étude des artefacts issus de cette couche nous permet de proposer sous réserve une datation large allant de la fin du Ier s. au deuxième quart du IVe s. ap. J.-C.

• *US 2803*

L'US 2803 est l'une des plus riches en mobilier céramique avec 137 fragments pour 27 fragments de bords, permettant de discerner un minimum de 22 individus, tous de la période romaine. Les communes lisses claires (CLA) se distinguent du lot avec 41 fragments dont 31 panses et 5 fragments de bords d'une cruche non identifiés. Les lisses sombres (CLB) sont présentes avec 20 fragments dont 15 panses et 2 bords ainsi qu'un fond d'une bouteille

de type Streiff G63, et un bord de gobelet de type Streiff G71 (Streiff 1998).

Les terra nigra (TN) accompagnent cet ensemble par 12 panses, dont deux sont décorées et d'un fond. À cela il faut ajouter 2 bords d'assiette de type Deru A46.1, un bord d'un pot de type Deru 52.2 (Deru 1996) et un bord de pot de type Gose 348 (Gose 1984). Les productions rugueuses locales (RUA, RUB) se composent de 4 bords de jatte de type Nied 104 très fragmentaires, issus des ateliers de Sarre-Union ainsi qu'un bord de coupe de type Streiff G26 daté du IVe s. ap. J.-C. (Streiff 1998). À ceci s'ajoute un bord de gobelet imitation du type Stuart 2 (Stuart 1962).

À noter la présence d'un bord de plat de céramique à vernis rouge Pompéien (VRP) de type Goudineau 16 (Brulet et al. 2010, p, 379 à 380). Les engobées se composent uniquement de 16 fragments de panses de vaisselles diverses.

Les sigillées (SIG) du IIe et IIIe s. issues des ateliers de l'Est de la Gaule sont présentes avec un fragment de bord de Drag 33 et de Drag 37, bord de Drag 38, un bord de plat de type Lud Tb issu des ateliers de Rheinzabern ainsi qu'une tasse entière de type Drag 33 (Brulet et al. 2010). Les sigillées d'Argonne s'illustrent par un bord d'une coupe Chenet320 apposé d'un décor à la molette UC 43, (Brulet et al. 2010, p, 238) et un fragment de bord d'un plat de type Gose 35 (Gose 1984).

Les céramiques grossières non tournées (GRO) sont très bien représentées, pour 3 bords et 13 panses, mais restent trop fragmentaires pour permettre une identification.

Un petit lot de 5 monnaies en alliage cuivreux daté du troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. a été identifié en provenance de cette US. Il s'agit de 4 Antoninien à l'effigie de Quintillus et de Claude II (017300 MMO 2803 1, 017300 2803 MMO 2, 017300 MMO 2083 3, 017300 MMO 2803 4) frappés entre 270 et 310 ap. J.-C. et 1 potin Leuque (017300 MMO 2803 5).

L'important lot de céramiques issues de cette unité stratigraphique permet de proposer pour la datation de cette couche une chronologie large allant de la fin du IIe s. au deuxième quart du IVe s.

• *US 2805*

L'US 2503 est pauvre en mobilier céramique. Elle ne contient que 4 fragments de panse de céramique commune lisse claire (CLA).

• *US 2808*

L'US 2802 est très pauvre en mobilier et se compose de 2 fragments de panse et 1 fragment de céramique commune rugueuse claire (RUA) et 1 fragment de céramique grossière (GRO).

• *US 2809*

L'US 2809 se compose de 30 fragments de céramiques romaines, pour 8 individus, comprenant 13 fragments de panses, 1 bord de céramiques communes lisses claires (CLA) et 8 fragments de panses de céramiques communes lisses sombres (CLB). On peut également noter la présence de 9 fragments de panses et un fond de céramique grossière (GRO), non tournée dont il n'a pas été possible de déterminer le type. 1 fragment de sigillée (SIG) de type Drag15/17 et un fond de céramique engobée de type Hofheim 22 ainsi qu'un bord de céramique à pâte dégraissant coquillé (COQ) de type Deru 1.1 (Deru, Paichelier 2001) permettent de proposer pour la datation de cette couche, la fin du Ier s. ap. J.-C.

• *US 2812*

L'US 2812 est composée d'assez peu de matériel céramique et ne comprend qu'un seul fragment de panse en terra nigra (TN).

• *US 2814*

L'US 2814 ne contient que 3 fragments de panses de céramique commune lisse claire (CLA), dont il n'a pas été possible de déterminer le type.

• *US 2817*

L'US 2817 est très pauvre en mobilier et se compose de 3 fragments de panse de céramique commune lisse sombre (CLB), et 10 fragments de céramique engobée (EN), dont 3 fragments comportant des décors guillochés.

• *US 2821*

L'US 2821 ne contient que 2 fragments de panses de céramique rugueuse claire (RUA) dont il n'a pas été possible de déterminer le type.

• *US 2823*

Cette unité stratigraphique a livré 38 fragments de céramiques romaines pour 8 individus. L'étude de cette US n'a pas permis de proposer une datation fiable due à la faible représentation de mobilier souvent trop fragmentaire. Il faut toutefois noter la présence de 6 fragments de lèvres et de 10 panses de céramique grossière non tournée (GRO) qui pourraient appartenir à la fin de la période laténienne ou au tout début de la période romaine. 2083-4 pourrait en effet correspondre à un tonnelet LTC2-D1a (VI.10) (informations Muriel Roth-Zehner). Nous préconisons donc que l'étude de cette céramique soit confiée à un spécialiste de cette période pour plus de précisions quant à la datation de cette US. À cela s'ajoute le bord de 1 assiette à pâte rugueuse sombre (RUB) de type Gervreau F.II.35 (Gervreau et al. 2009) en provenance des ateliers de Sarre-Union, et 1 fragment de bord de plat de céramique à vernis rouge pompéien (VRP) de type Goudineau 19 (Brulet et al. 2010).

• *US 2826*

L'US 2826 n'a livré que 8 fragments de céramiques romaines. Les céramiques fines sont représentées par un fragment de sigillée (SIG) de type Drag 40, issue des ateliers de Trêves. Les céramiques communes lisses claires (CLA) rassemblent 2 bords d'une assiette de type Streiff 052 (Streiff 1998). De nombreux fragments de céramique grossière non tournée sont présents au sein de cette unité stratigraphique, mais restent non identifiés.

• *US 3000*

Cette unité stratigraphique a livré 90 fragments de céramiques pour un minimum de 19 individus.

Les céramiques communes lisses claires (CLA) sont présentes avec 2 bords, 8 panses et 1 fond d'une assiette de type Streiff 0220 (Streiff 1998). Les communes lisses sombres (CLB) sont représentées par 3 bords, 8 panses et 2 fonds d'un pot de type Streiff G80 (Streiff 1998).

La céramique rugueuse claire (RUA) provient des ateliers régionaux et se composent de 3 bords et 11 panses d'une jatte de type Streiff 0108, et de 2 bords de marmite de type Nied 89 ainsi que de 1 bord de pichet de type Gervreau R 176 issu des ateliers de Sarre-Union (Gervreau et al. 2009, Streiff 1998). S'y ajoute 1 bord de pot de type Gose 53 (Gose 1984).

Les céramiques fines sont représentées par 1 fragment de bord de sigillée d'une coupe Drag 37. Les engobées (EN) se composent de 2 fragments de bords et de 2 fragments de panses d'un gobelet de type Stuart 2. Les terra nigra (TN) accompagnent cet ensemble par la présence de 1 panse et de 2 fonds. Le lot de céramiques issues de cette

unité stratigraphique permet de proposer pour la datation de cette couche une chronologie large allant de la fin du IIe s. au IIIe s. ap. J.-C.

• *US 3001*

L'US 3001 se compose de 34 fragments de céramiques pour 8 individus appartenant au premier tiers du Ier s. – IIe s. ap. J.-C. 11 fragments de céramique commune lisse claire (CLA) proviennent de ce niveau, dont 2 bords, 8 panses et 1 fond d'une assiette de type Streiff 0220 (Streiff 1998).

Concernant les céramiques communes lisses sombres (CLB) elles sont présentes avec 6 fragments de panses.

Les terra nigra (TN) sont représentées par 1 bord et 8 panses d'une assiette de type Deru A 43.1 (Deru 1996) et par une panse comportant un décor non identifié.

Les sigillées (SIG) sont représentées par 1 bord et 1 fond de coupe de Drag 22/23 de type Oswald-Pryce 10 (Oswald-Pryce 1920) originaire de la Gaule de l'Est et un bord de Drag 33. Les engobées et métallescentes (EN, MT) comptabilisent 3 fragments de panse, dont une avec décor.

• *US 3002*

L'US 3002 se compose de 80 fragments de céramiques pour 13 individus toutes de la période romaine et appartenant aux périodes du IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Les céramiques communes lisses claires (CLA) sont majoritaires avec un total de 53 fragments, dont 2 bords de 1 gobelet de type Streiff 0155 et 2 bords et 1 fragment de panse de jatte de type Streiff 1D (Streiff 1998). S'y ajoutent 1 bord et 10 panses d'une cruche de type Sigouoirt C10 des ateliers de Sarre-Union (Girond et al. 2011).

La céramique commune lisse sombre (CLB) est représentée par 1 bord de pot de type Gervreau SO-24 (Gervreau et al. 2009), 1 bord et 1 fond d'un pot de type Petit 3-13 (Petit 1988). À cela s'ajoutent 1 bord et 6 panses d'un gobelet imitation de la forme Nied 32 (Oelmann 1916).

Les terra nigra (TN) sont faiblement représentées avec 1 bord d'une bouteille de type Deru BT3.1 (Deru 1996).

Les productions régionales des communes rugueuses claires et rugueuses sombres (RUA, RUB) se composent de 5 fragments dont 1 bord d'assiette de type Gose 472 (Gose 1984), 1 bord de pot de type Streiff 0212 (Streiff 1998), et de 1 bord et 1 fond de plat de type Nied 111 (Oelmann 1916, Streiff 1998).

6 fragments d'engobées (EN) ont été identifiés, ils proviennent d'un gobelet de type Nied 32 daté du IIIe siècle. Les sigillées (SIG) sont représentées par 18 fragments de coupe à collerette de type Gose 68 originaire de Gaule de l'Est (Gose 1984). L'inventaire de ce lot de céramique se complète avec 3 panses de céramiques grossières tournées (GRO).

• *US 3005*

L'US 3005 se compose de 47 fragments de céramique pour 15 individus de la période romaine et appartiennent aux périodes du IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Les céramiques communes lisses claires (CLA) qui proviennent de ce niveau se composent de 3 fragments de bords et 3 fragments de panses ainsi que 2 fragments de fond d'une assiette de type Streiff 0220, s'y ajoute 1 bord d'une assiette de type Streiff 034. La céramique commune lisse sombre (CLB) est représentée par 1 bord de pot de type Streiff G55, et 2 bords et 10 fragments de panses dont 1 fragment avec décors d'un pot de type Streiff G54 (Streiff 1998).

Les terra nigra (TN) sont présentes avec 1 bord de pot de type Deru P48.2 et 1 bord d'une assiette de type Deru A41.3 (Deru 1996).

Les productions de céramiques communes à pâtes rugueuses claires (RUA) se composent de 1 bord d'une assiette de type Gervreau R-146 (Gervreau et al. 2009) et de 1 bord d'assiette de type Siguoirt A7b (Girond et al. 2011).

2 tessons de céramique grossière non tournée (GRO) accompagnent cet ensemble, il s'agit d'un fragment de bord, et fragment de panse d'une marmite non identifiée.

1 fragment de bord provenant d'une assiette en sigillée (SIG) de type Oswald-Pryce 15/17 (Oswald-Pryce 1920) produite dans les ateliers de l'Est de la gaule complète ce lot de céramique issu de cette US.

• *US 3009*

L'US 3009 se compose de 43 fragments de céramiques pour 10 individus toutes de la période romaine et appartenant aux périodes de la fin du Ier et du IIe s. ap. J.-C.

Les céramiques communes lisses claires (CLA) sont présentes avec 2 fragments de bords et 4 fragments de panses ainsi que de 1 fond d'une coupe de type Streiff B 22, et 1 bord d'une coupe de type Streiff 034 (Streiff 1998).

La céramique commune lisse sombre (CLB) est représentée par 6 fragments de panses et un fond de pot non identifié.

Les terra nigra (TN) sont représentées par 1 bord de bol de type Schnitzler 44, 1 bord de pot de type Schnitzler 45 (Schnitzler 1978), et 1 fragment de bord d'une assiette de type Deru A41.3 (Deru 1996).

Les productions des ateliers locaux de céramiques communes à pâte rugueuse claire et sombre (RUA, RUB) se composent de 1 bord de gobelet de type Stuart 204 (Stuart 1962) et de 1 bord de jatte de type Gervreau R-152 (Gervreau et al. 2009).

4 fragments de céramique grossière non tournée (GRO) accompagnent cet ensemble. Il s'agit de 3 fragments de panse et un fond d'un pot non identifié.

La vaisselle fine engobée (EN) est présente avec 3 fragments de panses et 1 fond qui proviennent d'un gobelet de type Hofheim 26 daté du Ier siècle (Gose 1984).

La sigillée est présente avec 1 fond provenant d'un bol de type Drag 40. I, elle a été identifiée en provenance des ateliers de l'Est de la Gaule.

• *US 3014*

L'US 3014 correspond à un radier de mur et ne contenait que 1 seul fragment de panse de céramique grossière non tournée (GRO).

• *US 3026*

L'US 3026 est pauvre en mobilier céramique et ne contient que 3 fragments de panses de céramique commune lisse claire (CLA) avec 1 fragment de panse de céramique rugueuse claire, 1 fragment de panse de terra nigra (TN), et 1 fragment de panse de sigillée (SIG) et appartenant à la période romaine de la fin du Ier et IIe s. ap. J.-C.

• *US 3100*

Cette unité stratigraphique a livré 27 fragments de céramiques pour un minimum de 13 individus, dont 2 fragments de céramique polychrome datés du XIXe siècle.

La céramique commune lisse claire (CLA) qui provient de cette unité se compose de 2 fragments de bords, et 2 fragments de panses comportant un décor d'un pot de type Streiff 054 (Streiff 1998).

La céramique commune lisse sombre (CLB) est représentée par 3 fragments de bords d'une assiette de type Streiff G97 (Streiff 1998).

Les terra nigra (TN) se composent uniquement de 2 fragments de fond d'une assiette de type Deru A27.2 (Deru 1996).

S'y rajoutent les productions de l'Eifel à pâtes rugueuses claires (RUA) avec 1 bord de gobelet de type Stuart 204 (Stuart 1962) et 3 bords de jatte de type Nied 104, suivis de 1 bord d'une assiette de type Pirling 128d. En céramique rugueuse sombre (RUB), seuls 2 bords d'assiette de type Alzei 34, ont pu être identifiés (Brulet et al. 2010).

À noter la présence de 5 fragments de panses de céramique grossière non tournée (GRO) provenant d'un pot non identifié.

Cette US contenant du mobilier de toutes les périodes qui vont du Ier au IVe s. ap. J.-C., il est difficile d'en proposer une datation.

• *US 3101*

L'US 3101 a livré 91 fragments de céramiques pour 11 individus toutes de la période romaine et appartenant aux périodes de la fin du Ier et du IIe s. ap. J.-C.

Les céramiques communes lisses claires (CLA) se composent de 2 fragments de bords et 37 fragments de panses d'une Dolia de type Streiff 6/1 (Streiff 1998).

La céramique commune lisse sombre (CLB) est représentée par 1 fragment de bord de pot de type Streiff G19, 1, fragment de bord d'une coupe, imitation de la forme terra nigra type Deru B2.2, et 1 fragment de bord d'un gobelet imitation de la forme Stuart type 2.

Les terra nigra (TN) sont représentées par 1 fragment de panse et 3 fonds provenant de céramiques diverses.

Les productions de l'Eifel à pâtes rugueuses claires (RUA) se composent de 1 bord de pot de type Nied 89 et de 1 bord de jatte de type Nied 104 (Oelmann 1914) suivi de 1 fragment de bord d'une assiette de type Gose 469 (Gose 1984).

4 tessons de céramique grossière non tournée (GRO) accompagnent cet ensemble. Il s'agit de 3 fragments de panse et un fond d'un pot non identifié.

La vaisselle fine engobée (EN) est présente avec 1 fragment de bord, 2 fragments de panses et 1 fond qui proviennent d'une jatte de type Höpken E13 issue des ateliers de Cologne et datée du IIe s. ap. J.-C. (Brulet et al. 2010).

La sigillée (SIG) est faiblement représentée par 1 fragment de bord provenant d'une coupe de type Drag 37.

À noter la présence de 3 fragments de panses de céramique grossière (GRO) non tournée provenant d'un pot non identifié.

• *US 3104*

L'US 3014 a livré 2 fragments de panse de céramique grossière non tournée (GRO) et 2 fragments de panses de céramique lisse claire (CLA).

• *US 3107*

L'US 3107 a livré 1 fragment de bord de pot de céramique grossière non tournée (GRO), 1 fragment de panses de céramique lisse claire (CLA). La céramique lisse sombre (CLB) est présente avec 1 fragment de bord, de panse, et de fond d'une assiette de type Streiff G67 datés du IIe s. ap. J.-C. (Streiff 1998).

• *US 3109*

L'US 3014 correspond au radier d'un mur. Elle n'a livré que 1 fragment de bord de pot de céramique rugueuse sombre de type Streiff G13 daté de la fin du IIe s. ap. J.-C. (Streiff 1998).

• *US 3300*

Cette unité stratigraphique livre une importante quantité de fragments de céramiques de la période antique, 226 fragments ont été répertoriés pour un minimum de 61 individus,

s'y ajoutent 32 tessons de céramique polychrome datés du XIXe siècle.

La céramique commune lisse claire (CLA), représente 30 % du lot, avec notamment plusieurs fragments de bords, de panses, de fonds et d'anses de cruches et de bouteilles, des bords de jattes, et d'assiettes entrant dans le répertoire des productions des ateliers de Sarre-Union (Girond al, 2011).

La céramique commune lisse sombre (CLB) est représentée par 1 fragment de bord d'une jatte, variante de la forme Petit 12 (Petit 1988), 1 fragment de couvercle de type Gervreau SO-O36, à cela s'ajoute un fragment de bord de pot de type Gervreau 034 (Gervreau et al. 2009). Font suite 1 fragment de bord d'une assiette de type Streiff G97, et 1 fragment de bord de gobelet de type Streiff G71 (Streiff 1998), et 2 panses décorées à la molette.

Les terra nigra (TN) sont présentes avec 1 fragment de bord d'une coupe de type Schnitzler 15 (Schnitzler 1978), et 1 fragment de bord d'une assiette de type Deru A45 (Deru 1996).

La vaisselle fine engobée (EN) et métallescente (MT) s'illustrent avec 9 fragments de panses et 1 fond qui proviennent d'un gobelet type Nied 33 datée du IIIe s. ap. J.-C. (Oelmann, 1914).

La sigillée (SIG) est présente avec 15 fragments dont 1 bord d'un plat de type Oswald-Pryce 10 (Oswald-Pryce 1920), 1 fragment de bord d'un Drag 37, et 2 bords et 1 fond d'une assiette de type Drag 15/17 originaire de la Gaule de l'Est (Brulet et al. 2010).

Les productions à pâtes rugueuses claires (RUA) en provenance des ateliers de l'Eifel et des ateliers locaux, se composent de 63 fragments de céramique diverse dont 1 bord de jatte de type Gose 491 (Gose 1984), 1 fragment de bord de pot de type Streiff 075 (Streiff 1998), 1 fragment de bord de Nied 87, et 2 bords de jatte de type Nied 104, suivis de 1 bord d'une assiette de type Nied 113 (Oelmann 1914). S'y ajoute 1 bord de mortier de type Alzey 31 (Brulet et al. 2020). La céramique rugueuse sombre (RUB) se distingue avec un total de 16 fragments dont 1 bord d'assiette de type Alzei 34, 2 bords et 10 fragments de panses et 3 fragments de fond d'un pot de type Alzei 27, ainsi que 1 bord d'une jatte de type Alzei 28 (Brulet et al. 2010).

À noter la présence de 16 fragments de panses et 2 bords de céramique grossière non tournée (GRO) provenant de 2 pots non identifiés.

Cette US contenant du mobilier de toutes les périodes qui vont du Ier au IVe s. ap. J.-C., et de la période contemporaine, il est difficile d'en proposer une datation.

• *US 3400*

Cette unité stratigraphique a livré une importante quantité de fragments de céramique de la période antique. 93 fragments ont été répertoriés pour un minimum de 39 individus, et 4 fragments de la période médiévale ; s'y ajoutent 23 fragments de céramique polychrome datés du XIXe siècle.

La céramique commune lisse claire (CLA) représente 50 % du lot, avec notamment plusieurs fragments de bords, de panses, de fonds et d'anses de cruches et de bouteilles, de jattes, et d'assiettes et de pots entrant dans le répertoire des productions des ateliers de Sarre-Union (Girond al, 2011, Gervreau et al. 2009).

La céramique commune lisse sombre (CLB) est représentée par 1 fragment de bord d'un petit pot, imitation de la forme en terra nigra type Deru P33, et 1 fragment de bord de bol, imitation de la forme en terra nigra du type Deru KL23 (Deru 1996). À cela s'ajoute 1 fragment de bord d'une assiette de type Streiff G65 (Streiff 1998).

La vaisselle fine engobée (EN) est faiblement représentée avec 1 fragment de bord de gobelet de type Nied 32. Il en va de même pour la céramique métallescente (MT) qui est présente avec 1 bord de coupe type Nied 38 datée du IIIe s. ap. J.-C. (Oelmann, 1914).

La sigillée (SIG) est présente avec 18 fragments dont 1 bord d'un plat de type Oswald-Pryce 10 (Oswald-Pryce 1920), 1 fragment de bord de Drag 37, et 2 bords et 1 fond d'une assiette de type Drag 15/17 originaire de la Gaule de l'Est.

Les sigillées d'Argonne ont été identifiées avec 2 fragments de panses provenant de deux coupe différentes de type Chenet 320, décorées avec des molettes apposées de type UC 304 des ateliers des Allieux, et UC 65 en provenance des ateliers d'Avocourt (Brulet et al. 2010).

Les productions à pâtes rugueuses claires (RUA) en provenance des ateliers de l'Eifel et des ateliers locaux se composent de 18 fragments de céramique diverse, dont 2 bords de marmite de type Nied 89 (Oelmann 1914). La céramique rugueuse sombre (RUB) se distingue avec un total de 3 fragments, dont 2 fragments de bord et 1 fragment de panse d'une jatte de type Nied 104.

À noter la présence de 11 fragments de panses et 1 bord de céramique grossière non tournée (GRO) provenant d'un plat non identifié.

Cette US contenant du mobilier de toutes les périodes qui vont du Ier au IVe s. ap. J.-C., et de la période contemporaine, il est difficile d'en proposer une datation.

6. Éléments architecturaux

De nombreux blocs de grès taillés ont été découverts dans les différents niveaux de démolition. Pour le moment, ils ont été stockés dans les locaux de la SRAAB et n'ont pas encore fait l'objet d'une étude pour voir si des assemblages peuvent être révélées et à quels types de structures appartiennent exactement tous les éléments (encadrement de fenêtre, de porte, linteaux, etc).

Les autres éléments architecturaux, comme les éléments d'enduits notamment, font toujours l'objet d'une étude particulière par M. Frenzel (Conseil départemental de la Moselle - 57).

7. Divers

Le bâtiment B a livré un certain nombre d'éléments divers, comme des silex taillés par exemple (le site est sans doute installé sur ou à proximité d'un site préhistorique) ou des objets difficilement interprétables (voir en annexe la liste et les identifications complètes).

À noter, la découverte, en 2018, dans le niveau de terre végétale, d'une armature de flèche datée du Néolithique, sans doute de la période du Campaniforme (RLT-2803-2). Elle est en effet similaire à celles découvertes dans la nécropole Campaniforme de Sierentz (Vergnaud 2012)[1].

1 Merci à Nyna Henry pour cette information.

8. Datations radiocarbones

Analyses réalisées par le Poznań Radiocarbon Laboratory :

Results of calibration of 14C dates – order 15487/19.

Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68% and ca. 95%. The calibration was made with the OxCal software.

OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5
IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

017300-PXX-2328 R_Date(2045,30)
68.2% probability
95BC (68.2%) 2AD
95.4% probability
165BC (95.4%) 24AD

017300-PXX-2821 R_Date(2015,30)
68.2% probability
47BC (68.2%) 22AD
95.4% probability
95BC (95.4%) 61AD

017300-PXX-2621 R_Date(2115,35)
68.2% probability
196BC (68.2%) 92BC
95.4% probability
347BC (4.9%) 319BC
207BC (90.5%) 45BC

017300-PXX-2607 R_Date(1750,30)
68.2% probability
245AD (16.4%) 265AD
271AD (51.8%) 332AD
95.4% probability
222AD (95.4%) 385AD

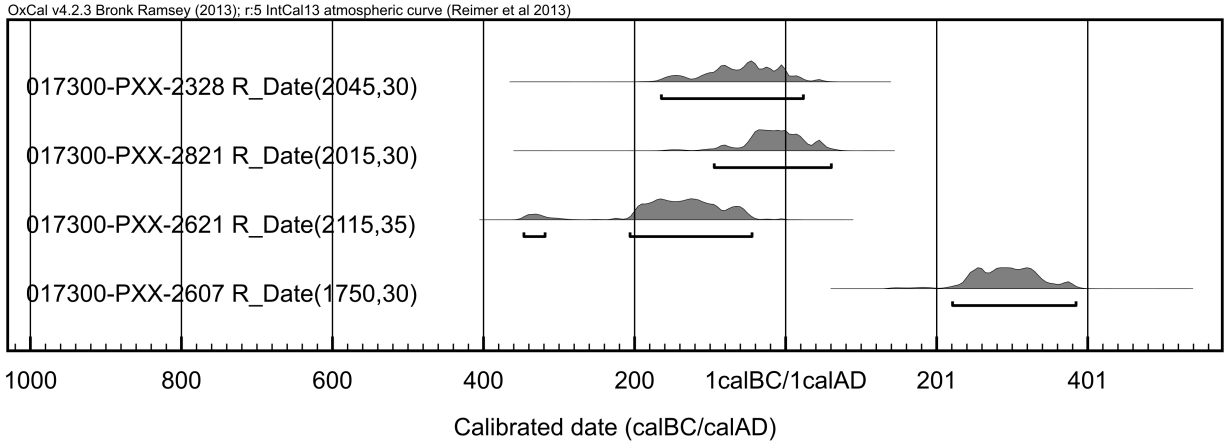

Partie 5

Synthèse et conclusion

Les différentes campagnes de sondages et de fouilles réalisées depuis les années 1990 ont permis d'explorer l'intégralité du secteur du bâtiment B de l'établissement antique du Gurtelbach. Il est donc désormais possible d'apporter de nouveaux éléments de compréhension quant à la chronologie et à la fonction de ce secteur de la *pars rustica* et plus largement sur l'évolution de l'établissement tout au long de l'Antiquité.

Rappelons que la réalisation de ce rapport a été complexe et que l'analyse des données n'est pas encore tout à fait achevée. Les éléments présentés ci-dessous seront donc à approfondir suite aux prochaines études.

La première phase d'occupation du secteur est matérialisée par plusieurs structures dont la datation n'est pas aisée. Le manque de mobilier piégé dans leur comblement est criant. En outre, leur contemporéanité n'est pas assurée et certaines structures pourraient aussi appartenir à la deuxième phase d'occupation. On peut néanmoins noter qu'il existe une première occupation certaine entre la fin de la période gauloise (IIe s. av. J.-C. au Ier s. ap. J.-C.) et le début de la période romaine. L'existence d'une phase exclusivement laténienne n'est toutefois pas à écarter. Entre cette période et la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. (début probable de la phase 2), d'autres séquences d'occupations peuvent être envisagées avec les structures dont l'attribution à la phase 1 n'est pas certaine. L'extension future de la fouille permettra peut-être d'en savoir d'avantage sur les occupations regroupées par défaut au sein de cette phase 1.

Sous la bâtiment A du site, la présence d'une occupation laténienne est attestée par la découverte de trous de poteaux, de fosses, et de mobilier. Il ne serait donc pas étonnant qu'une partie des vestiges découverts dans le secteur exploré appartiennent à cette phase d'occupation de l'établissement. D'autant plus que sur le Plateau lorrain, plusieurs sites montrent l'existence d'une occupation laténienne ou du tout début de la période romaine sous les futurs bâtiments d'exploitation du Haut-Empire. C'est par exemple le cas sur le site du « Lotissement du Moulin » à Diebling (traces d'un bâtiment), à quelques kilomètres de Dehlingen (Flotté et Fuchs 2004). Mais à quelle type d'occupation appartenaient les vestiges découverts sur le site du Gurtelbach ? Il est pour le moment impossible d'interpréter précisément les structures. Aucune organisation spatiale nette ne se dégage, notamment pour les trous de poteaux mais il est fort probable que l'ensemble des structures appartiennent à un ou plusieurs états d'un bâtiment construit en matériaux périssables et qui dispose de fossés (de drainage ?) et de fosses. Plusieurs exemplaires de ce type d'installations sont connus sur le Plateau lorrain entre la fin de la période laténienne et le Ier s. ap. J.-C. (Nüsslein et al. 2017b). La structure de combustion pourrait correspondre à un simple foyer, voire, d'après ses caractéristiques, à un four. Son état de conservation est néanmoins trop médiocre pour pouvoir en dire plus. Quoi qu'il en soit, sa présence et la découverte de fragments de bivalvia (moules ou huitres) dans son comblement indiquent la présence d'activités culinaires dans ce secteur.

Malgré de nombreuses lacunes, les différentes structures rattachées à la phase 1 montrent que le secteur est déjà occupé et aménagé avant la construction du premier bâtiment sur fondations de pierres. Cet élément montre que l'établissement du Gurtelbach est probablement déjà composé d'au moins deux pôles d'occupations dès la période laténienne. S'agissait-il déjà d'une ferme composée de plusieurs bâtiments à cette période, comme il en existe d'autres sur le Plateau lorrain (Nüsslein et al. 2017b) ?

Enfin, il est aussi intéressant de constater que certaines structures présentent des orientations qui sont similaires à celles des bâtiments en pierre qui seront édifiés au cours des phases suivantes. On peut donc estimer que la structuration de l'espace dans ce secteur du site est sans doute le même tout au long de sa longue période d'occupation.

Suite à ces premières occupations, l'édifice B1, un bâtiment sur fondations maçon-

nées est édifié dans le secteur, probablement dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Cette proposition chronologique est toutefois à prendre avec précaution en raison de la faiblesse des arguments.

De taille relativement modeste et affichant une pièce unique (la présence de séparations internes, non conservées, peut toutefois être envisagée), il a révélé peu d'éléments qui permettent de caractériser son apparence. La découverte de fragments de *tegulae* dans des niveaux associés à sa démolition indique toutefois que la couverture de l'édifice devait probablement être en tuile. En raison de la largeur des fondations retrouvées, les élévations étaient peut-être réalisés en matériaux périssables, du moins en partie.

Aucun niveau d'occupation au sein du bâtiment n'a été découvert. Quelques trous de poteaux, des fossés et un drain, qui pourraient aussi appartenir à la première phase d'occupation, fonctionnent peut-être avec cet édifice. Il est donc difficile d'évaluer la fonction du bâtiment sur la seule base des faits archéologiques découverts. Le drain, type de structure qu'on retrouve fréquemment dans des bâtiments d'autres établissements ruraux, comme à Rimling, non loin de Dehlingen, par exemple (Mervelet 1998), permettait l'évacuation des eaux usées ou du purin. Ce bâtiment correspondait-il donc à une étable ? Il est délicat de répondre puisqu'il n'est pas certain que ce drain et le bâtiment soient contemporains.

Notons que la période de mise en place du bâtiment B1 correspond à la phase durant laquelle l'édifice principal de l'établissement évolue (bâtiment A). On assiste donc dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. à une évolution notable de l'habitat, notamment marquée par l'apparition de la pierre et par la transformation progressive de l'établissement en *villa*. Le bâtiment B1 pourrait donc déjà constituer un bâtiment agro-pastoral à cette période.

La troisième phase d'occupation est d'abord marquée par la démolition du bâtiment B1. Le secteur est ensuite remblayé avec les moellons calcaires et les tuiles de l'édifice. Des poches d'argile sont disposées, sans doute afin d'égaliser le niveau et de préparer la mise en place d'une nouvelle construction : le bâtiment B2 (phase de construction B2a). Plus vaste que B1, il est vraisemblablement mis en place à la fin du Ier s. ap. J.-C et reprend la même orientation que le bâtiment précédent.

L'édifice B2, dont la construction est adaptée à la topographie naturelle du secteur, dispose de murs maçonnés épais et se compose de trois pièces disposant d'un niveau de circulation en terre battue. La présence d'un étage peut être envisagée. Avec le calcaire, des matériaux périssables ont sans doute aussi été utilisés dans l'élévation. Du grès a aussi été employé pour les ouvertures et pour l'angle sud-est de l'édifice. La mise en place d'éléments en grès dans cet angle, mais aussi plus tard, dans l'angle sud-est de la pièce 5 (phase 4), était sans doute destinée à améliorer l'esthétique de cette partie de l'édifice qui est la première visible lorsqu'un visiteur pénètre dans la cour de l'établissement. Le souci de l'esthétisme est aussi palpable à l'intérieur des pièces puisque les murs étaient ornés d'enduits blanc et rouge et les jointures de certains murs disposaient sans doute de décors tirés au fer. Les murs extérieurs du bâtiment devaient aussi être ornés d'enduits comme l'atteste la découverte de fragments dans les niveaux extérieurs.

Le plan du bâtiment reprend les canons architecturaux des bâtiments de la *pars rustica* des *villae* du nord de la Gaule. Il s'agit d'un édifice tripartie de type C21 (Ferdière et al. 2010, fig. 4). Ce type de plan est largement répandu dans la proche Lorraine (Nüsslein et al. 2017b). On le retrouve par exemple à Sarreinsming (Schaub 1983)(bâtiment 7) ou à Ars-Laquenexy, près de Metz (Brkojewitsch et al. 2015). Au nord de la bâtisse, un mur prend son départ en direction du centre de la cour rustique. Cette structure, suivie en sondage et détectée en prospection géophysique semble correspondre à un mur de séparation entre les deux parties de la *villa*. Ce type d'aménagement est fréquent dans les établissements ruraux du Plateau lorrain (on le retrouve à Peltre ou à Liéhon par exemple. Nüsslein et al.

2017b).

Si la fonction agro-pastorale de cet édifice ne fait pas de doute, aucun indice ne permet, pour l'instant, de déceler des types d'activités particuliers au sein de ce bâtiment qui apparaît presque comme « vide ». Cette absence d'indice pourrait être lié au fait que les niveaux de circulations repérés ont été fortement altérés par des rabotages au cours de l'Antiquité tardive et par les « fouilles » du Pasteur Ringel réalisées au XIXe s.

La découverte d'enduits à l'intérieur du bâtiment pose toutefois question sur la fonction du bâtiment : pourquoi décorer les murs d'un bâtiment agro-pastoral ? Le bâtiment a t-il servi d'habitation pendant un temps ?

À l'extérieur du bâtiment ont été découverts un drain et deux niveaux de circulation. Ces deux derniers éléments viennent compléter notre connaissance, encore maigre, du réseau de circulation de l'établissement. Le drain permettait sans doute l'évacuation des eaux de pluie qui provenaient du chemin, d'une zone située plus en amont, ou des eaux usées sortant du bâtiment. Cette structure témoigne du soin apporté à l'aménagement de ce secteur de la *villa* et la volonté de lutter contre l'humidité et l'érosion des niveaux environnants. Il n'est toutefois pas rare de découvrir de type d'aménagement dans les établissements ruraux de lorraine. Dans les environs de Senon, la *villa* de Boinville-en-Woëvre/ Saint-Maurice-les-Gussainville (Meuse) a révélé diverses structures liées à la gestion de l'eau : un réseau de drainage, des conduites d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie, et quatre puits (Nüsslein et al. 2017b).

Soulignons enfin le fait que le bâtiment B2 reprend la même orientation que la bâtisse précédente, mais aussi celle des éléments de la première phase d'occupation. Cela montre la pérennité de la forme et de l'organisation de l'habitat entre le tout début de la période romaine, voir La Tène finale, et le Haut-Empire. Il ne s'agit toutefois pas d'une exception puisque ce phénomène a été observé sur plusieurs sites du Plateau lorrain. A Metz, sur le site de « Belle Tranche », dans le secteur de la *pars rustica*, se superposent, une première occupation augustéenne, un bâtiment en pierre de forme carrée, à une pièce, construite au cours du Ier s., puis, au IIe s., un grand bâtiment à trois pièces (en noir sur le plan) (Buzzi et Gébus 1997). A Courcelles-sur-Nied, « Nord du village », l'établissement laténnien donne son orientation à la *villa* romaine (Bourada 2007).

La quatrième phase de l'évolution de ce secteur du site voit l'agrandissement du bâtiment B2 par l'ajout de deux pièces de taille semblable contre le mur ouest de l'édifice (phase de construction B2b), et par la continuité de l'occupation au sein des pièces 1, 3 et 6.

Le plan se rapproche désormais des granges de « plan carré à deux pièces de façade encadrant un porche couvert » (Gaston 2008, 253)(l'édifice de Dehlingen est toutefois rectangulaire). Cet agrandissement, qui a donc peut-être permis aux propriétaires d'installer un porche d'entrée entre les deux pièces, modifie l'aspect de la bâtisse et on peut se demander si cette évolution architecturale n'indique pas un changement de fonction du bâtiment.

Cette croissance pourrait se placer assez rapidement à la suite de la construction de l'édifice mais il est délicat de savoir si les deux pièces ont été construites en même temps ou successivement. Quoi qu'il en soit, les pièces installées lors de la phase 4 fonctionnent simultanément avec les autres espaces du bâtiment B2 entre le IIe et la fin du IIIe s. ap. J.-C. À l'instar des autres espaces, la fonction des pièces 4 et 5 est mal cernée.

Précisons que la période de construction, d'agrandissement et d'occupation du bâtiment B2 entre la fin du Ier s. et la fin du IIIe s. ap. J.-C. correspond grosso modo à la période où le bâtiment principal de la *villa* (bâtiment A) s'agrandit et s'enrichit. Les modalités de constructions de ces deux édifices sont d'ailleurs semblables (taille des murs et technique de maçonnerie). On peut ainsi constater que cette période est marquée par un fort développement de l'établissement qui atteint alors son apogée.

Avant de passer à la cinquième phase, rappelons que les structures découvertes dans ce secteur du site sont implantées sur un important niveau, le Fait 13, qui correspond vraisemblablement à un sol fortement utilisé, qui semble résulter d'une accumulation, naturelle (colluvionnement) ou anthropique (recharge), de sédiments argileux réalisée sur une longue période.

La cinquième phase, marquée par de profonds bouleversements, s'étale entre le 3e quart du IIIe s. et le début du Ve s. ap. J.-C. Sur ce temps long de plus d'un siècle, on constate quatre faits marquants. Mais avant d'entrer dans leurs détails, rappelons qu'a été découverte une fosse (1.2) particulière dans la pièce 1. Installée dans le 3e quart du IIIe s. ap. J.-C. lorsque le bâtiment B2 change de configuration au tout début de l'Antiquité tardive, elle a en effet révélé un assemblage de mobilier singulier. S'agit-il d'un dépôt marquant le changement de fonction du bâtiment ? Cette fosse devra faire l'objet d'une analyse plus avancée et surtout de comparaisons pour mieux comprendre sa nature et son probable rôle symbolique.

La premier fait marquant correspond à l'abandon des pièces 4 et 5, sans doute avant le IVe s. Cela a comme conséquence une réduction de la superficie occupée au sein du bâtiment. Il est toutefois difficile de voir quel est le destin de ces espaces tout au long de la phase 4 : démolition et récupération ? espaces laissés vides ? Notons qu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C., le bâtiment principal de la *villa* connaît lui aussi une importante phase de destruction.

Le deuxième voit le rabotage et le rechargement des niveaux de sols dans les trois pièces encore occupées. Ces opérations ont pu avoir lieu tout au long de la phase 5.

Le troisième correspond à l'installation du fait 1.1 dans la pièce 1 dans le 3e quart du IIIe s. La construction de cette structure massive construite en grès, qui correspond sans doute à un support de travail, voir à un foyer, est accompagnée par l'apparition, ou le développement accru, d'une nouvelle forme d'activité au sein de la pièce 1 : la métallurgie. Ainsi, des objets en plomb et en bronze semblent être recyclés dans cette partie du bâtiment. De plus, une activité de monnayage d'imitation s'y déroule à la fin du IIIe s. Ces activités métallurgiques ne semblent pas avoir concerné les autres pièces du bâtiment. Précisons enfin qu'une structure similaire a été découverte, à quelques kilomètres de Dehlingen, dans la petite ville romaine de Bliesbruck (avec des dalles de grès en remploi et des fragments de colonnes sciées). Elle était aussi associée à une zone de travail du bronze et a été interprétée comme un foyer (Antonelli et Petit 2013).

Sans doute plus tard, au cours du IVe s. (peut-être vers le milieu de ce siècle pour 6.6), une structure de combustions est implantée dans la pièce 3 et une autre dans la pièce 6. Elles sont toutes les deux implantées au centre de la pièce contre le mur interne. Il est toutefois difficile d'affirmer si ces structures et 1.1 ont fonctionné simultanément. Le foyer de la pièce 3 est en outre mal conservé. Celui de la pièce 6 présente un meilleur état de conservation. Il est entouré de moellons de calcaire et de grès réemployés et affiche une configuration originale. En effet, il apparaît comme un foyer double qui dessine deux demi-cercles emboîtés et accolés contre un mur. Malgré son apparence, l'absence de recoupement permet de constater qu'il s'agit d'une seule et même structure ayant fonctionné d'un seul tenant. Comment expliquer cette configuration ? L'occupation tardive des établissements coïncide généralement avec l'implantation de fours ou de foyers et cela dans des endroits qui ne sont pas forcément conçus ou destinés pour cela (Van Ossel 1992 : 151-152). Malgré nos recherches, il n'a pas été possible de trouver des comparaisons pertinentes. Entre Metz et Toul, dans la *villa* de Lesménils, plusieurs foyers et fours sont installés pendant l'Antiquité tardive, souvent avec des éléments en réemploi (Schembri 2016 : 417). Une de ces structures ressemble au foyer découvert à Dehlingen, sauf qu'elle n'est pas double.

Plus au sud, à Saillans dans la Drôme, un foyer analogue à celui du « Gurtelbach » et placé contre un mur a été découvert dans une villa (Le Roy et al. 2011). Là encore, ce foyer n'est pas double. On ne peut donc qu'emettre l'hypothèse, pour l'instant, que la configuration de l'aménagement découvert à Dehlingen permettait d'offrir de manière simultanée un demi-cercle pour le maintien d'un feu vif, et un autre demi-cercle pour la cuisson ou la réalisation d'activités artisanales. Quoi qu'il en soit, et malgré son aspect frustre, la configuration du foyer et le fait qu'il a sans doute été curé à plusieurs reprises, atteste du soin apporté à la mise en place et à l'entretien de cette structure qui semble bien être un aménagement destiné à un usage pérenne.

Notons encore que la fonction de ces structures de combustions au sein des établissements de l'Antiquité tardive peuvent avoir différentes allures et sont parfois très élaborées. Leur fonction reste néanmoins très difficile à évaluer et un type particulier de foyer peut avoir plusieurs fonctions (Van Ossel 1992 : 151-152).

Concernant les différentes fosses creusées dans les pièces 1, 3 et 6, il est difficile de les attribuer à l'une de ces trois étapes. Leur datation est hétérogène et sans doute faussée, pour certaines, par la présence de mobilier vraisemblablement situé en position secondaire. Si des fosses révèlent bien du mobilier du IVe s., il ne faut pas exclure le fait que certaines structures ont tout de même pu être creusées lors de la phase 3 ou 4. En outre, la fonction exacte de toutes ces fosses est délicate à interpréter. Le creusement de fosses au sein de bâtiments est toutefois attesté sur plusieurs sites à la fin de l'Antiquité.

Quelles étaient les fonctions du bâtiment au cours de l'Antiquité tardive ? Il est encore trop tôt pour le dire précisément car le mobilier doit encore faire l'objet d'étude approfondie. On peut néanmoins déjà affirmé que des activités métallurgiques ainsi qu'une petite activité de tabletterie (découverte de merrains de cerfs et de morceaux de faune taillés) ont eu lieu. La présence de nombreux objets de la vie courante (céramique et verre) et des foyers dans les pièces 3 et 6, laisse à croire que l'édifice, a pu servir d'habitation.

À propos de l'histoire générale de la *villa*, il est intéressant de constater qu'au cours du IVe s., le bâtiment principal de la *villa* est quasiment abandonné alors que le bâtiment B est encore largement occupé. On peut ainsi avancer le fait que l'établissement est dans son ensemble, complètement transformé à cette période. La partie habitation semble en effet avoir été transférée dans un édifice qui à la base correspondait à un bâtiment d'exploitation agricole. De toute évidence, sur le Plateau lorrain, à partir de la seconde moitié du IIIe s., voire plus tôt dans certains cas, sont constatés de nombreuses restructurations au sein des habitats, la superficie occupée diminue, le nombre de constructions en matériaux légers augmente et les établissements sont progressivement déclassés. La quasi-totalité des petites *villae* correspondent de nouveau à de simples fermes et les grandes *villae* rétrécissent jusqu'à devenir des fermes à la toute fin de la période romaine (Nüsslein et al. 2017b). Il faut tout de même souligner la longévité d'occupation du site de Dehlingen qui constitue un phénomène relativement rare sur le Plateau lorrain puisque l'un de ses bâtiments semble être occupé jusqu'au début du Ve s. En outre, les habitats de la toute fin de l'Antiquité restent, comme dans beaucoup d'autres régions, peu fréquents et relativement méconnus.

Enfin, le quatrième fait marquant de l'évolution du bâtiment au cours de l'Antiquité tardive (qui correspond aussi à la phase 6) voit l'abandon définitif du bâtiment entre le 3e quart du IVe s. et le début Ve ap. J.-C. Il semblerait que ce soit l'espace principal, la pièce 1, qui a été abandonné en dernier, au début du Ve s. ap. J.-C. La période de la destruction totale du bâtiment ne peut être établie pour le moment.

Suite à l'abandon du bâtiment, le secteur connaît plusieurs perturbations. L'édifice fait tout d'abord l'objet de récupérations de matériaux avant qu'il soit totalement effondré. Des récupérations ont probablement également lieu aux époques médiévale, moderne et con-

temporaine. La découverte de mobilier attribué à ces périodes pourrait être liée à la mise en culture du site à ces époques. Par endroit, ces perturbations ont fortement perturbées les niveaux archéologiques comme nous l'avons écrit. Enfin, les fouilles du Pasteur Ringel ont notamment bien entamé les niveaux archéologiques dans les pièces 1, 3 et 4.

L'ensemble des données récoltées depuis les années 1990 apportent ainsi de nouveaux éléments quant à la compréhension de ce secteur du site et de l'établissement dans son ensemble. Toutefois, comme nous l'avons déjà noté plus haut, ce rapport n'est pas tout à fait complet. Les futures études permettront d'en savoir davantage sur la chronologie et la fonction de cette partie du site lors de ses différentes phases d'occupations qui s'étalent du crépuscule de la période laténienne à l'aube du Moyen-Âge.

• *Abréviations :*

A.H.A.O. : Association d'histoire et d'archéologie d'Oermingen.
A.P.R.A.A. : Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace
B.S.H.A.B. : Bulletin de la Société d'histoire d'Alsace Bossue.
B.S.H.A.S.E. : Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs.
B.S.H.D. : Bulletin de la Société d'histoire de Dehlingen.
B.S.C.M.H.A. : Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
C.A.A.A.H. : Cahier Alsacien d'archéologie, d'art et d'histoire.
I.N.R.A.P. : Institut nationale de recherches archéologiques préventives.
P.A.I.R. : Pôle d'archéologie interdépartementale rhénan.
S.R.A.A. : Service régional de l'archéologie Alsace.
S.R.A.L. : Service régional de l'archéologie Lorraine.
S.R.A.A.B. : Société de recherches archéologiques en Alsace Bossue.

• *Bibliographie concernant l'environnement du site :*

Bolly A. 2009 : Sarre-Union (67), Rue des Petits Jardins, in Collectif, Bilan scientifique 2009 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 56 57.

Bolly A., Esteban A., Queyras M., Thomann A. 2009 : Sarre-Union (67), lotissement, rue des petits jardins, Rapport de diagnostic, SRA Alsace, 45 p.

Bortoluzzi C., Gerold J.-C., Nüsslein P. 1993 : Sarre-Union (67), rue de la Hohl site gallo-romain, Rapport de fouille de sauvetage, SRA Alsace, 8 p.

Bortoluzzi C., Nüsslein P. 1994 : Sarre-Union (67), rue de la Hohl, notice 333, Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain.

Chosson M. 2010a : Diemeringen, Lorentzen, Mackwiller, Rimsdorf, Thal-Drulingen (67). Liaison routière (RD18 entre l'autoroute A4 RD1061) et Lorentzen (RD 919), in Collectif, Bilan scientifique 2010 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 27 29.

Chosson M. 2010b : Sarre-Union (67), Lotissement des Sorbiers, rue de Bitche, bassin d'orage, in Collectif, Bilan scientifique 2010 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 67.

Collectif 1862 : Séance du Comité du 4 août 1862, Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2, 1, p. 112 116.

De Morlet C. 1864 : Notice sur quelques découvertes archéologiques effectuées dans le canton de Sarre-Union et Drulingen, Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, II, p. 1 6.

Dellinger L., Pansera F., Pansera V., Zolty N. 2016 : Considération sur l'occupation protohistorique de l'Alsace Bossue, Pays d'Alsace, 254, p. 7 14.

Féliu C. 2012 : Sarrewerden (67) zone artisanale en bordure de la RD, in Collectif, Bilan scientifique 2012 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 62 63.

Flotté P., Fuchs M. 2000 : Carte archéologique de la Gaule - Le Bas-Rhin, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, 735 p.

Flotté P., Hulin G., Thouvenin E. 2008 : Mackwiller (67) lieu-dit Rotaec, in Collectif, Bilan scientifique 2008 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 48 49.

Flotté P., Latron F., Roth-Zehner M. 2013 : Projet collectif de recherche. Le monde rural gallo-romain en Alsace, Rapport d'activité, SRA Alsace.

Flotté P., Meyer N., Nüsslein P. 2011 : Mackwiller thermes gallo-romains du Hembst, mai juin 1860. Seconde campagne de fouille du pasteur Ringel, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, p. 5 62.

Gerold J.-C., Bortoluzzi C., Nüsslein P. 1993 : Découverte de conduites en terre cuite à Dehlingen 67, Bulletin de la Société d'histoire d'Alsace Bossue, 30, p. 20 24.

Gerold J.-C., Nüsslein P. 1998a : Wolfskirchen (67), Rapport de prospection, SRA Alsace, 15 p.

Gerold J.-C., Nüsslein P. 1998b : Kirrberg, 16, grand-rue, in Collectif, Bilan scientifique 1998 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 22.

Gerold J.-C., Nüsslein P. 1998c : Wolfskirchen (67), lieu-dit Herrenweg, in Collectif, Bilan scientifique 1998 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 58.

Gerold J.-C., Nüsslein P. 1998d : Kirrberg, 16, grand-rue, Rapport de fouille de sauvetage, SRA Alsace.

Gerold J.-C., Nüsslein P. 2020 : Découverte protohistoriques à Oermingen, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 272, III, p. 5 12.

Gerold J.-C., Triantafilidis G., Nüsslein P. 2018 : Journée archéologique d'Oermingen : bilan et perspectives, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 262, 1, p. 3 10.

Gervreau J.-B. 2008a : Sarre-Union, (67), rue de Rimsdorf, Rapport de diagnostic, SRA Alsace, 31 p.

Gervreau J.-B. 2008b : Sarre-Union, rue de Bitche (67), in Collectif, Bilan scientifique 2008 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 56.

Gervreau J.-B. 2009 : Sarre-Union, (67), rue de Rimsdorf, in Collectif, Bilan scientifique 2009 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 56.

Gervreau J.-B., Koupaliantz L., Mischler F. 2008 : Sarre-Union (67). Rue de Bitche, Rapport de diagnostic, SRA Alsace, 72 p.

Girond S. 2009 : Sarre-Union, (67), rue de Bitche, in Collectif, Bilan scientifique 2009 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 55 56.

Jodry F. 2012 : Sarre-Union (67) route des Romains, in Collectif, Bilan scientifique 2012 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 62.

Koupaliantz L. 2006 : Goerlingen (67), prospection, in Collectif, Bilan scientifique 2006 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 24.

Kuhnle-Zouheir G. 2016 : Sarre-Union (67), rue Bellevue, in Collectif, Bilan scientifique 2016 de la région Grand Est, Strasbourg, SRA Grand Est, p. 252.

Lefranc P. 1996 : Bas-Rhin, vallée de l'Eichel, in Collectif, Bilan scientifique 1996 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 16 17.

Lefranc P. 1997 : Bas-Rhin, vallée de l'Eichel, in Collectif, Bilan scientifique 1997 de la

région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 16 17.

Lefranc P., Berton R. 1996 : Le peuplement gallo-romain de la vallée de l'Eichel (Bas-Rhin), Rapport de prospection, SRA Alsace.

Lefranc P., Berton R. 1997 : Le peuplement gallo-romain de la vallée de l'Eichel (Bas-Rhin), Rapport de prospection, SRA Alsace.

Levy-Mertz G. 1957 : Étude de la mise en valeur et l'occupation du sol en Alsace-Tordue, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, p. 1 5.

Levy-Mertz G. 1967 : Nouvelles découvertes archéologiques à Sarre-Union, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 57, p. 7.

Levy-Mertz G. 1984 : Bouquenon et ses environs à l'époque romaine, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, I II, p. 36 40.

Meyer N., Nüsslein P. 2009 : Documents archéologiques inédits concernant deux nécropoles fouillées au XIXe siècle en Alsace Bossue, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 226, I, p. 3 6.

Michler M. 2010 : Sarrewerden (67), en bordure RD8, in Collectif, Bilan scientifique 2010 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 68.

Nüsslein A. 2012a : Les formes du paysage entre Sarre, Eichel et Isch à l'époque romaine, Mémoire de Master sous la direction de A.-M. Adam, Université de Strasbourg.

Nüsslein A. 2013a : L'Alsace Bossue à l'époque romaine, recherches anciennes et nouvelles connaissances, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 244, III, p. 23 46.

Nüsslein A. 2013b : Voellerdingen (67), lieu-dit Otterskopf, in Collectif, Bilan scientifique 2013 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 54 55.

Nüsslein A. 2013c : Otterskopf – Voellerdingen (67), Rapport de prospection, SRA Alsace.

Nüsslein A. 2014a : Voellerdingen (67), lieu-dit Otterskopf, in Collectif, Bilan scientifique 2014 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 73.

Nüsslein A. 2014b : Otterskopf – Voellerdingen (67), Rapport de sondage, SRA Alsace.

Nüsslein A. 2015a : Bois de Lorraine, Rapport de prospection, SRA Alsace.

Nüsslein A. 2015b : Otterskopf – Voellerdingen (67), Rapport de sondage, SRA Alsace.

Nüsslein A. 2016a : Nuancer et améliorer l'analyse des systèmes de peuplement basée sur les données de prospection pédestres : l'étude de la dynamique d'occupation antique du Plateau Lorrain, Archeologia e Calculatori, 27, p. 47 64.

Nüsslein A. 2016b : Des ateliers monétaires dans les campagnes médiomatriques pendant l'Antiquité tardive : qui sont les fabricants de monnaies d'imitation dans la vallée de la Sarre ?, in Martin S. (dir.), Monnaies et monétarisation dans les campagnes de la Gaule du Nord et de l'Est, de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive, Bordeaux, Ausonius Éditions (coll. Scripta Antiqua), p. 141 158.

Nüsslein A. 2016c : Bois de Lorraine, Rapport de prospection, SRA Alsace.

Nüsslein A. 2016d : Bois de Lorraine, Rapport de prospection, SRA Alsace.

Nüsslein A. 2016e : Les campagnes entre Moselle et Rhin dans l'Antiquité. Analyse comparative des dynamiques spatiales et temporelles du peuplement de quatre micro-régions

du Ier s. av. J.-C. au Ve s. ap. J.-C., Thèse de doctorat sous la direction d'A.-M. Adam et de F. Favory, Université de Strasbourg.

Nüsslein A. 2017 : Un autre regard sur l'espace rural médiomatrique dans l'Antiquité. Analyse de deux micro- régions entre les Vosges et la Moselle, Annales de l'Est, p. 33 34.

Nüsslein A. 2018 : Les campagnes entre Moselle et Rhin dans l'Antiquité. Dynamiques du peuplement du Ier s. av. J.-C. au Ve s. apr. J.-C., Strasbourg, AVAGE (coll. Monographie d'Archéologie du Grand Est, 2), 385 p.

Nüsslein A., Zemlic M. 2017 : Archéologie et histoire d'un massif forestier à travers les âges. Bilan de deux années de prospection pédestre dans la forêt domaniale de Sarre-Union et les forêts alentours, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 259, II, p. 3 20.

Nüsslein P. 1984 : La Société de Recherche Archéologique d'Alsace Bossue, Revue d'Alsace, 135.

Nüsslein P. 1987 : Prospection au sol, Association d'histoire et d'archéologie d'Oermingen, 2, p. 55 59.

Nüsslein P. 1991 : Ensemble de 49 pièces lithiques, découvertes en prospection de surface de 1988 à 1991, Rapport de prospection, SRA Alsace.

Nüsslein P. 1992 : Prospection archéologique et environnement, Association d'histoire et d'archéologie d'Oermingen, 5, p. 24 28.

Nüsslein P. 1993a : Découverte d'un potin Leuque au sanglier à Voellerdingen (67), Bulletin de la Société d'histoire de Dehlingen, 29, p. 11 12.

Nüsslein P. 1993b : Voellerdingen (67), Sondage archéologique au lieu-dit Lutterbach-Bötzelwald, Rapport de sondage, SRA Alsace, 13 p.

Nüsslein P. 1993c : Courrier à E. Kern concernant le site de Voellerdingen-Lutterbach, Courrier à E. Kern concernant le site de Voellerdingen-Lutterbach.

Nüsslein P. 1993d : Lettre adressée à F. Pétry concernant le labourage, suite au remembrement, du site archéologique au lieu-dit Kalkberg, ban des communes de Lorentzen et Dehlingen, Lettre adressée à F. Pétry concernant le labourage, suite au remembrement, du site archéologique au lieu-dit Kalkberg, ban des communes de Lorentzen et Dehlingen.

Nüsslein P. 1993e : Lettre adressée au SRA de Lorraine. Site gallo-romain du Sperrenbaum, ban de la commune de Schmittwiller (57), Lettre adressée au SRA de Lorraine. Site gallo-romain du Sperrenbaum, ban de la commune de Schmittwiller (57).

Nüsslein P. 1997 : Un étui ajouré de Dehlingen (Bas-Rhin), Instrumentum, 5, p. 11.

Nüsslein P. 1998a : Prospection au sol, Rapport de prospection, SRA Alsace, 2 p.

Nüsslein P. 1998b : Site gallo-romain de la Büsmauer : Oermingen, Rapport de sondage, SRA Alsace, 28 p.

Nüsslein P. 1998c : Site gallo-romain de la Kleinberg : Oermingen, Rapport de sondage, SRA Alsace, 29 p.

Nüsslein P. 2000 : L'Alsace Bossue, un exemple de région, in Flotté P., Fuchs M. (dir.), Carte archéologique de la Gaule - Le Bas-Rhin, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, p. 143 146.

Nüsslein P. 2001 : Thal-Drulingen (67), ZAC de l'Alsace-Bossue, lieu-dit Nachtweid, in Collectif, Bilan scientifique 2001 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 54.

Nüsslein P. 2002a : Diemeringen (67), observation réalisée par la SRAAB lors de travaux Rue des Remparts, Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 6 p.

Nüsslein P. 2002b : Thal-Drulingen (67), ZAC de l'Alsace-Bossue, lieu-dit Nachtweid, Rapport de diagnostic, SRA Alsace, 11 p.

Nüsslein P. 2003a : Rimsdorf, lieu-dit Trumpborn - Isenbühl, Rapport de découverte fortuite, SRA Alsace, 7 p.

Nüsslein P. 2003b : Rahling (57), lieu-dit Weiheikirch, Rapport de sondage, SRA Alsace, 35 p.

Nüsslein P. 2005 : Rapport de sondage et de surveillance de travaux au lieu-dit Wadmatt (Lorentzen), Rapport de sondage, SRA Alsace, 25 p.

Nüsslein P. 2006 : Rimsdorf, lieu-dit Altforst-Nachtweid, in Collectif, Bilan scientifique 2006 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 37.

Nüsslein P. 2007 : Sarre-Union Rue des Romains, in Collectif, Bilan scientifique 2007 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 37.

Nüsslein P. 2008 : Sarre-Union (67), Rue des Romains (notice 279), Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain, Centre national d'archéologie urbaine, p. 125.

Nüsslein P. 2009a : Kleinberg III, Voellerdingen (67), Rapport de prospection, SRA Alsace, 16 p.

Nüsslein P. 2009b : Kleinberg III, Voellerdingen (67), in Collectif, Bilan scientifique 2009 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 65.

Nüsslein P. 2010 : Asswiller, église d'Asswiller, in Collectif, Bilan scientifique 2010 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 17 18.

Nüsslein P. 2012b : Dehlingen (67), prospection, in Collectif, Bilan scientifique 2012 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 32 34.

Nüsslein P. 2013d : Bellevue, Mackwiller (67), Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 14 p.

Nüsslein P. 2014c : Oermingen (67), lieu-dit Neuwald-Krumerech, Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 12 p.

Nüsslein P. 2015c : La SRAAB, une association au service de l'archéologie en Alsace Bossue, in Collectif, Compte rendu des rencontres des prospecteurs des Vosges du Nord et des secteurs limitrophes du Bas-Rhin et de la Moselle, Wingen-sur-Moder, SRA Alsace et Lorraine, p. 22 24.

Nüsslein P., Bortoluzzi C. 2000a : Notice Dehlingen, in Flotté P., Fuchs M. (dir.), Carte archéologique de la Gaule - Le Bas-Rhin, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, p. 240 245.

Nüsslein P., Bortoluzzi C. 2000b : Notice Lorentzen, in Flotté P., Fuchs M. (dir.), Carte archéologique de la Gaule - Le Bas-Rhin, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, p. 403 405.

Nüsslein P., Bortoluzzi C. 2000c : Notice Oermingen, in Flotté P., Fuchs M. (dir.), Carte archéologique de la Gaule - Le Bas-Rhin, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles

Lettres, p. 493 496.

Nüsslein P., Bortoluzzi C. 2000d : Notice Voellerdingen, in Flotté P., Fuchs M. (dir.), Carte archéologique de la Gaule - Le Bas-Rhin, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, p. 626 630.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1988 : L'Alsace-Bossue à l'époque Romaine, Association d'histoire et d'archéologie d'Oermingen, 3, p. 24 72.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1993a : Compte-rendu de prospection sur le site du Langenwald (Dehlingen), Rapport de prospection, SRA Alsace, 20 p.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1993b : Oermingen (67), Lutterbach-Bötzelwald, in Collectif, Bilan scientifique 1993 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 26.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1994a : Compte-rendu de prospection sur le site de Dehlingen-Dolschbach, Rapport de prospection, SRA Alsace, 8 p.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1994b : Nouveaux apports archéologiques concernant le site du Lutterbacherhof, ban de la commune de Voellerdingen (67), Rapport de prospection, SRA Alsace, 21 p.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1995a : Domfessel (67), Analyse de dix années de prospection archéologique de surface, Rapport de prospection, SRA Alsace, 28 p.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1995b : Nouveaux apports archéologique concernant le site gallo-romain «Busmauer» (Oermingen), Rapport de prospection, SRA Alsace.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1996a : Découverte fortuite d'un niveau gallo-romain aux abords de l'église St Georges Grand-Rue, Sarre-Union (67), Rapport de découverte fortuite, SRA Alsace, 8 p.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1996b : Découverte de deux anneaux en bronze au lieu-dit Lutterbacherhof, ban de la commune de Voellerdingen (67), Bulletin de la Société d'histoire d'Alsace Bossue, 36, p. 17 19.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1997 : Nouvelles découvertes archéologiques à Sarre-Union, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 178, p. 3 6.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1998 : Site gallo-romain de la Busmauer, ban de la commune d'Oermingen (67), Rapport de fouille de sauvetage, SRA Alsace, 12 p.

Nüsslein P., Gerold J.-C. 2006 : Traces Huguenotes à Kirrberg (67), Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 2015 (?), p. 23 27.

Nüsslein P., Koupaliantz L., Orditz C. 2008a : Keskastel (67), lieu-dit Hoellenkopf, découverte d'un tertre et d'un chemin creux d'époque indéterminée, Rapport de prospection, SRA Alsace, 9 p.

Nüsslein P., Koupaliantz L., Orditz C. 2008b : Voellerdingen (67), lieu-dit Rothenstauden, Rapport de prospection, SRA Alsace, 16 p.

Nüsslein P., Koupaliantz L., Orditz C. 2010 : Keskastel (67) et Oermingen (67), lieu-dit Hoellenkopf, in Collectif, Bilan scientifique 2010 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 51.

Nüsslein P., Nüsslein A. 2015 : Rapport de prospection archéologique. Ban communal de Rexingen - 67, Rapport de prospection, SRA Alsace, 35 p.

Nüsslein P., Nüsslein A. 2017 : L'établissement antique du Gurtelbach à Dehlingen : une villa gallo-romaine aux confins de la cité des Médiomatriques, Saisons d'Alsace, 73, p. 84 89.

Nüsslein P., Nüsslein A., Orditz C. 2006 : Oermingen (67), lieu-dit Rue du Moulin, Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 24 p.

Nüsslein P., Nüsslein A., Orditz C. 2012 : Oermingen (67), le site archéologique du bois de la Meyerwiese, Rapport de prospection, SRA Alsace, 26 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2003a : Rimsdorf (67), lieu-dit Trumpborn - Isenbühl, Rapport de prospection, SRA Alsace, 7 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2003b : Hirschland (67), Rapport de découverte fortuite, SRA Alsace, 10 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2003c : Rimsdorf (67), Rapport de découverte fortuite, SRA Alsace, 13 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2003d : Oermingen (67), lieu-dit Grossenbelzbronn et Baerenbac, Rapport de découverte fortuite, SRA Alsace, 21 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2003e : Sarre-Union (67), centre-ville, in Collectif, Bilan scientifique 2003 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 35.

Nüsslein P., Orditz C. 2005 : Lorentzen (67), lieu-dit Wadmatt, Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 23 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2006a : Voellerdingen (67), lieu-dit Otterskopf, Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 10 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2006b : Rimsdorf, (67), lieu-dit Altforst-Nachtweid, Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 14 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2006c : Sarre-Union (67), lieu-dit Grossbronnewald, Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 14 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2006d : Voellerdingen (67), lieu-dit Heimeldinger Loch, Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 20 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2006e : Mackwiller (67), chemin du Langheck, Rapport de fouille de sauvetage, SRA Alsace, 24 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2007 : Rimsdorf (67), lieu-dit Buscherhof, découverte fortuite de niveaux gallo-romains, Rapport de surveillance de travaux, SRA Alsace, 10 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2010a : Asswiller église, Rapport de prospection 2010, SRA Alsace, 20 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2010b : Asswiller, église d'Asswiller, in Collectif, Bilan scientifique 2010 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 20.

Nüsslein P., Orditz C. 2011 : Oermingen (67), Site du Baerenbach-Lueckerwald, Rapport de prospection, SRA Alsace, 35 p.

Nüsslein P., Orditz C. 2012 : Le site archéologique du bois de la Meyerwiese. Oermingen (67), Rapport de prospection, SRA Alsace, 26 p.

Nüsslein P., Orditz C., Ehresmann O., Gosciniak C. 2014 : Le site archéologique de la Meyerwiese à Oermingen (67), Rapport de prospection 2010, SRA Alsace, 7 p.

Nüsslein P., Orditz C., Koupaliantz L., Gervreau J.-B., Abert F. 2007 : Découverte fortuite de niveaux gallo-romains, rue des romains, Sarre-Union (67), Rapport de fouille de sauvetage, SRA Alsace, 73 p.

Nüsslein P., Petit J.-P. 2010 : La vallée de la Sarre et de la Blies dans l'Antiquité : De Sarre-Union à Schwarzenacker et Sarrebruck, en passant par Bliesbrück-Reinheim, Les cahiers Lorrains, 2, p. 6 21.

Nüsslein P., Thomann E. 1999a : Sondage archéologique chemin du Langheck, ban de la commune de Mackwiller (67), Rapport de sondage, SRA Alsace, 16 p.

Nüsslein P., Thomann E. 1999b : Mackwiller, chemin du Langheck, in Collectif, Bilan scientifique 1999 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 29.

Quérel P., Le Brazidec M.-L. 1999 : Considérations générales sur le problème de reconnaissance et de définition de la métallurgie du bronze sur les sites ruraux, Les unités artisanales de Gouvieux (Oise) et Roye (Somme), in Collectif, Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, Montagnac, Éditions Monique Mergoil (coll. Monographie Instrumentum), p. 151 163.

Rohmer P. 2004 : Rapport d'opération préventive de diagnostic, Hirschland Rue principale, Rapport de diagnostic, SRA Alsace, 18 p.

Schmitt J.-C., Nüsslein P. 2006 : Découvertes archéologiques du Moyen-Âge et de la période gallo-romaine-romaine, Bulletin du groupe d'histoire locale de Herbitzeim, 14, p. 3 23.

Simon F.-X. 2010 : Sarre-Union (67), Lotissement des Sorbiers, rue de Bitche, in Collectif, Bilan scientifique 2010 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 68.

SRAAB 2003 : Terres d'abondances, L'Alsace Bossue gallo-romaine. Catalogue d'exposition, Drulingen, SRAAB, 93 p.

Steiner N. 2017 : Thal-Drulingen (67), in Collectif, Bilan scientifique 2017 de la région Grand Est, Strasbourg, SRA Grand Est, p. 525.

Thomann E. 1999a : Ratzwiller, lieu-dit Heidenkirch, in Collectif, Bilan scientifique 1999 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 18.

Thomann E. 1999b : Oermingen, lieu-dit Römerwiese, in Collectif, Bilan scientifique 1999 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 36.

Thomann E. 2000a : Place de la grange aux Dîmes (le Mozart, Rapport de fouille de sauvetage, SRA Alsace, 21 p.

Thomann E. 2000b : Ingwiller (67), la grange aux Dîmes, in Collectif, Bilan scientifique 2000 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 23 24.

Thomann E. 2000c : Mackwiller, lotissement voie romaine, lieu-dit Roeder, in Collectif, Bilan scientifique 2000 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 26.

Thomann E. 2001 : Domfessel (67), Lotissement Beau-Site, lieu-dit Lamperstacker, Rapport de sondage, SRA Alsace, 10 p.

Thomann E. 2006a : Eschwiller, Hirschland, Wolfskirchen, prospection, in Collectif, Bilan scientifique 2006 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 24.

Thomann E. 2006b : L'occupation rurale antique et son fonctionnement économique : l'exemple de la vallée de la Sarre, in Collectif, Bilan scientifique 2006 de la région Alsace

Hors-Série 2, Strasbourg, SRA Alsace, p. 49 53.

Thomann E. 2007 : L'occupation antique de la frange orientale du territoire médiomatrique. Wolfskirchen, Eschwiller, Hirschland, Rapport, SRA Alsace, 21 p.

Thomann E., Nüsslein P. 2000a : Domfessel, Lampertsacker, in Collectif, Bilan scientifique 1999 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 17.

Thomann E., Nüsslein P. 2000b : Occupation de la frange orientale du territoire médiomatrique de la conquête au IVe siècle, rapport de prospection thématique 2001 : les cantons de Sarre-Union et Drulingen, Rapport, SRA Alsace.

Thomann E., Nüsslein P. 2001 : Occupation de la frange orientale du territoire médiomatrique de la conquête au IVe siècle, Rapport de prospection thématique 2001 : le canton de Rohrbach-lès-Bitche, Rapport, SRA Alsace et Lorraine.

Thouvenin E., Flotté P., Hulin G. 2010 : Prospection géophysique autour des thermes gallo-romains de Mackwiller, Cahier Alsacien d'archéologie, d'art et d'histoire, 53, p. 63 72.

Wolff J. 1993 : Les fouilles archéologiques à Sarre-Union (67), Annuaire du musée régional de l'Alsace-Bossue, 7, p. 19 29.

Wolff J. 1994 : Le Vicus gallo-romain de Sarre-Union (67), Annuaire du musée régional de l'Alsace-Bossue, 8, p. 12 15.

Wolff J. 1995 : Découvertes archéologiques faites à Voellerdingen (67) au Lutterbacherhof, Annuaire du musée régional de l'Alsace-Bossue, 9, p. 20 25.

Wolff J. 2007 : Un trésor gallo-romain à Sarre-Union (67), Annuaire du musée régional de l'Alsace-Bossue, p. 12 33.

• *Rapports et bilans scientifiques sur le site du Gurtelbach :*

Florsch N. 1996 : Dehlingen-Gorgelbach, in Collectif, Bilan scientifique 1996 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 19.

Florsch N., Laroche C. 1996 : Dehlingen-Gorgelbach (67), Rapport de prospection géophysique, SRA Alsace, 4 p.

Nüsslein A. 2014 : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, in Collectif, Bilan scientifique 2014 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 33.

Nüsslein A. 2017 : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, in Collectif, Bilan scientifique 2017 de la région Grand Est, Strasbourg, SRA Grand Est, p. 442 444.

Nüsslein P. 2009 : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, in Collectif, Bilan scientifique 2009 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 27.

Nüsslein P. 2016 : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, in Collectif, Bilan scientifique 2016 de la région Grand Est, Strasbourg, SRA Grand Est, p. 327 328.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1993a : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, in Collectif, Bilan scientifique 1993 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 16.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1993b : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, Rapport de sondage, SRA Alsace.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1994a : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, in Collectif, Bilan scientifique 1994 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 17.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1994b : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, Rapport de sondage, SRA Alsace, 44 p.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1995 : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, Rapport de sondage, SRA Alsace, 42 p.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1996 : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, Rapport de sondage, SRA Alsace, 70 p.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1997a : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, Rapport de sondage, SRA Alsace, 40 p.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C., Lefranc P. 1997b : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, in Collectif, Bilan scientifique 1997 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 16.

Nüsslein P., Gerold J.-C. 1996 : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, in Collectif, Bilan scientifique 1996 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 18.

Nüsslein P., Nüsslein A. 2009 : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, Rapport de sondage, SRA Alsace, 46 p.

Nüsslein P., Nüsslein A. 2013a : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, Rapport de sondage, SRA Alsace, 52 p.

Nüsslein P., Nüsslein A. 2013b : Gurtelbach – Dehlingen, notice de site, in Flotté P., Latron F., Roth-Zehner M. (dir.), Projet collectif de recherche. Le monde rural gallo-romain en Alsace, Rapport d'activité, Strasbourg, SRA Alsace, p. 106.

Nüsslein P., Nüsslein A., Reiff A., Zemlic M. 2016 : Dehlingen (67), établissement antique du Gurtelbach, Bâtiment B, Rapport de fouille programmée, SRA Alsace.

Nüsslein P., Nüsslein A., Reiff A., Zemlic M. 2017 : Dehlingen (67), établissement antique du Gurtelbach, Bâtiment B, Rapport de fouille programmée, SRA Alsace.

Nüsslein P., Nüsslein A., Zemlic M. 2018 : Dehlingen (67), établissement antique du Gurtelbach, Bâtiment B, Rapport de fouille programmée, SRA Alsace.

• *Publications sur le site du Gurtelbach :*

Brisbois C., Blanchet M., Buchheit C., Nüsslein P. 2017 : Les graines et plantes du jardin gallo-romain du Gurtelbach, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 260, p. 3 10.

Deparmentier M., Blanchet M., Schmidt L., Lorette L., Coureau C., Nüsslein P. 2016 : Quand la céramique nous parle, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 257, p. 3 6.

Dövener F. 1995 : Fragment einer emaillierten bronzepyxis aus Dehlingen-Gurtelbach (Bas-Rhin), THETIS, Mannheimer beiträge fur klassicher archäologie: Griechelands und Zyperns, p. 103 104.

Flotté P. 2009 : L'Alsace à l'époque romaine, in Châtelet M. (dir.), Fouilles et découverte en Alsace, Rennes, INRAP, Ouest-France (coll. Collection histoire), p. 85.

Frenzel M. 2008 : Dehlingen (67), lieu-dit Gurtelbach, in Mondy M., Heckenbrenner D. (dir.), Les enduits peints gallo-romains sur le territoire des Leuques et des Médiomatriques, rapport intermédiaire, PCR, programme 19-20, Metz, SRA Lorraine.

Nüsslein A., Dentz M., Leclercq C., Kappes D., Helf A. 2008 : Le déversoir au Kreisaugen, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 225, IV, p. 3 4.

Nüsslein P. 1997 : Dehlingen (67), Gurtelbach : le dépôt de fouille, Bulletin de la Société d'histoire d'Alsace Bossue, 30, p. 31 33.

Nüsslein P., Becker C., Coureau C., Guillaume P., Pansera V., Schmidt L. 2012 : Un niveau d'abandon du IVème siècle dans le bâtiment B de la villa gallo-romaine du Gurtelbach, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 241, IV, p. 8.

Nüsslein P., Bortoluzzi C. 2000 : Notice Dehlingen, in Flotté P., Fuchs M. (dir.), Carte archéologique de la Gaule - Le Bas-Rhin, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, p. 240 245.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1993 : Le site gallo-romain du Gurtelbach, ban de la commune de Dehlingen (67), Bulletin de la Société d'histoire d'Alsace Bossue, 30, p. 27 28.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1996a : Le site gallo-romain du Gurtelbach, ban de la commune de Dehlingen (67), Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 174, p. 9 14.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 1996b : Les fouilles du Gurtelbach (1993-1994), Bulletin de la Société d'histoire d'Alsace Bossue, 35, p. 20 29.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C. 2006 : La villa du Gurtelbach à Dehlingen (Bas-Rhin). Un habitat rural aux confins de la cité des Médiomatriques, Cahier Alsacien d'archéologie, d'art et d'histoire, 174, p. 31 50.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C., Lefranc P. 1998a : Activité métallurgique dans l'établissement rural gallo-romain du Gurtelbach à Dehlingen (Bas-Rhin), Instrumentum, 7, p. 17.

Nüsslein P., Bortoluzzi C., Gerold J.-C., Lefranc P. 1998b : Découverte de traces d'une activité métallurgique dans un établissement rural gallo-romain, Gürtelbach-Dehlingen (67), Bulletin de la Société d'histoire d'Alsace Bossue, 39, p. 43 44.

Nüsslein P., Gerold J.-C. 1998a : Étude typologique à propos de quelques fragments de vaisselle en verre de l'époque gallo-romaine découverts sur le site archéologique du Gurtelbach, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 183, p. 37.

Nüsslein P., Gerold J.-C. 1998b : Étude typologique à propos de quelques fragments de vaisselle en verre de l'époque gallo-romaine découverts sur le site archéologique du Gurtelbach, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 185, p. 37.

Nüsslein P., Gerold J.-C. 1999 : Étude typologique à propos de quelques fragments de vaisselle en verre de l'époque gallo-romaine découverts sur le site archéologique du Gurtelbach, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 187, p. 11 12.

Nüsslein P., Kimmel G., Meyer C., Lafond C., Guillaume P., Schmidt L., Zolty N. 2014 : Trace d'une occupation de l'Âge du Fer dans la villa du Gurtelbach à Dehlingen, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 246, p. 5 8.

Nüsslein P., Nüsslein A. 2013 : Gurtelbach – Dehlingen, notice de site, in Flotté P., Latron

F., Roth-Zehner M. (dir.), Projet collectif de recherche. Le monde rural gallo-romain en Alsace, Rapport d'activité, Strasbourg, SRA Alsace, p. 106.

Nüsslein P., Nüsslein A. 2017 : L'établissement antique du Gurtelbach à Dehlingen : une villa gallo-romaine aux confins de la cité des Médiomatriques, Saisons d'Alsace, 73, p. 84 89.

Streiff E. 1998 : La céramique gallo-romaine du foyer de la cour de la villa de Dehlingen (67), Mémoire de Maîtrise sous la direction de A.-M. Adam, Université de Strasbourg, 226 p.

Streiff E. 2001 : Apport de l'étude de la céramologie à la connaissance de la villa du Gurtelbach – Dehlingen, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 194, p. 3 7.

Thomann E., Brisbois C., Hary A., Litty T. 2005 : Fibule or not fibule ?, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 212, p. 13 14.

Thomann E., Dentz C., Senger W., Leclerc C., Litty T. 2007 : Les amis de la table, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 220, III, p. 3 4.

Thomann E., Helf A., Guillaume P., Kappes D., Joanno L. 2009 : La bague de l'énigme, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 228, p. 3 4.

Thomann E., Litty T., Hodonou L., Schaefer A. 2006 : Le dernier de la tyrannie, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 216, III, p. 11 12.

• *Bibliographie de l'étude céramique*

Brulet R., Vilvorder F., Delage R. 2010 : La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion, Turnhout, Brepols, 464 p.

Chenet G. 1941 : La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la molette, Macon.

Deru X. 1996 : La céramique gallo-belge dans le Nord-est de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques, Louvain-la-Neuve.

Deru X., Feller M. 1996 : Horizons chronologiques de la céramique du Haut Empire dans le quartier du Pontiffroy à Metz (Moselle), SFECAG, Actes du congrès de Dijon, p. 433 459.

Deru X., Paichelier J.-C. 2001 : La céramique à dégraissant coquillier dans le nord-est de la Gaule, in Demarolle J.-M. (dir.), Histoire de la céramologie en Gaule mosellane (Sarlorlux), Montagnac, Éditions Monique Mergoil (coll. Archéologie et histoire romaine), p. 23 25.

Dövener F. 1995 : Fragment einer emaillierten bronzepyxis aus Dehlingen-Gurtelbach (Bas-Rhin), Thetis, Mannheimer beiträge fur klassicher archäologie: Griechelands und Zyperns, p. 103 104.

Gervreau J.-B., Meyer N., Nüsslein P., Orditz C., Vauthier S. 2009 : Les ateliers céramiques gallo-romains de Sarre-Union (Bas-Rhin). Des centres de production méconnus, SFECAG, Actes du congrès de Colmar, p. 13 32.

Girond S. 2009 : Sarre-Union, (67), rue de Bitche, in Collectif, Bilan scientifique 2009 de la région Alsace, Strasbourg, SRA Alsace, p. 55 56.

Girond S., Kammethaler E., Nüsslein P., Pastor L., Siguoire J. 2011 : Fouilles archéologiques à Sarre-Union (Bas-Rhin 67), Rue de Bitche, lotissement des Sorbiers, Rapport

de fouille préventive, SRA Alsace.

Gose E. 1950 : Gefäßtypen der römischen Keramik im Rheinland, Verlag Butzon und Becker-Kevelaer RHLD (coll. Beiheft „Bonner Jahrbücher“).

Oelmann F. 1914 : Die Keramik des Kastells Niederbieber, in Collectif, Materialen zur römisch-germanischen Keramik herausgeben von Der Römisch-Germanischen Komission des Kaiserlichen Archäologischen Instituts Frankfurt a. M., Frankfurt, J. Baer.

Oelmann F. 1968 : Die Keramik des Kastells Niederbieber, Bonn, Allemagne, R. Habelt, vi+80; ix p.

Oswald F., Pryce T.-D. 1920 : An Introduction of the Studies of Terra Sigillata, treated of a chronological standpoint, Londres.

Petit J.-P. 1988 : Puits et fosses rituels en Gaule d’après l’exemple de Bliesbruck (Moselle), Metz, Groupe d’Étude pour le Développement et l’Aménagement du Site Archéologique de Bliesbruck.

Schnitzler B. 1977 : La Terra-Nigra du musée archéologique de Strasbourg, Mémoire de Maîtrise sous la direction de J.-J. Hatt, Université de Strasbourg.

Streiff E. 1998 : La céramique gallo-romaine du foyer de la cour de la villa de Dehlingen (67), Mémoire de Maîtrise sous la direction de A.-M. Adam, Université de Strasbourg, 226 p.

Stuart P. 1977 : Gewoon aardewerk: uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen, Leyde, Ministerie van Cultuur, Recreatie en Maatschappelik Werk, xx+125; 25 p.

Unverzagt W. 1916 : Die Keramik des Kastells Alzei, Frankfurt a. Main, Allemagne, J. Baer (coll. Materialen zur römisch-germanisch Keramik, 2), 36 p.

Vilvorder F. 1999 : Les productions céramiques engobées et métallescentes dans l’est de la France, la Rhénanie et la rive droite du Rhin, in Brulet R., Symonds R.-P., Vilvorder F. (dir.), Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Oxford, RCRF (coll. Acta Supplementum), p. 69 126.

• *Bibliographie autre :*

Antonelli S., Petit J.-P. 2013 : Les mutations de l’Antiquité tardive : le lent déclin de Bliesbruck et son environnement, Dossier de l’archéologie, HS-24, p. 84 89.

Arveiller V., Bagart H. 2012 : Le verre en Lorraine et dans les régions voisines Actes du Colloque International, 26e Rencontres de l’AFAV, Metz, 18 et 19 novembre 2011, Montagnac, Éditions Monique Mergoil (coll. Instrumentum, 42).

Bertrand I. 2003 : Objets de parure et de soins du corps d’époque romaine dans l’est picton (Deux-Sèvres, Vienne), Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 223 p.

Bertrand I. 2008 : Le travail de l’os, du bois de cerf et de la corne à l’époque romaine: un artisanat en marge ?, Montagnac, Éditions Monique Mergoil (coll. Instrumentum, 34), 342 p.

Bertrand I., Clément-Gillet S. 2000 : Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique : Actes du colloque de Chauvigny (Vienne, France), 23 & 24 octobre 1998, Chauvigny, Association des publications Chauvinoises, 282 p.

Billaudeau E. 2012 : Aménagement d’une Pars Rustica, Hérange “Weihermattfeld”, Rapport final d’opération, SRA Lorraine.

Bonaventure B. 2011 : Céramiques et société chez les Leuques et les Médiomatriques: IIe-Ier siècles avant J.-C., Montagnac, Éditions Monique Mergoil, 331 p.

Bour A. 2001 : Le mobilier de tabletterie de l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck (Moselle). Une source pour la connaissance d'une agglomération secondaire de la cité des Médiomatriques, Les cahiers Lorrains, 4, p. 321 343.

Bourada L. 2007 : Courcelles-sur-Nied, "Le Clos de Servigny", Rapport final d'opération, SRA Lorraine.

Brkojewitsch G., Asselin G., Dupond R., Marie É. 2021 : La villa romaine de Grigy à Metz (Moselle), CNRS éditions (coll. Supplément à Gallia, 65), 239 p.

Brkojewitsch G., Jeandemange S., Asselin G., Bellavia V., Caillat P., Corsiez A., Forelle L., Galland S., Herveux L., Leroy M., Marquié S., Merluzzo P., Morel A., Pillard-Jude C., Trommenschlager L., Wiethol J. 2015 : La villa gallo-romaine d'Entre Deux Cours à Laquenexy (Moselle) : bilan de trois opérations de fouille préventive et d'une campagne de prospection géophysique, Gallia, 72, 2, p. 225 280.

Brkojewitsch G., Marquié S., Daoulas G., Remor de Oliveira G., Jouanin G., Garnier N., Brunet M., Sedlbauer S., Tegel W., Cantin N., Thirion-Merle V. 2014 : La villa gallo-romaine de Grigy à Metz (Ier s. apr. J.-C. – Ve s. apr. J.-C.). Caractérisation fonctionnelle des structures et identification des activités artisanales, Gallia, 71, 2, p. 261 305.

Buzzi P., Gébus L. 1997 : METZ-BORNY 1993 "Centre Balnéaire", Rapport final d'opération, SRA Lorraine.

Collectif 1999 : Le patrimoine des communes du Bas-Rhin, in Collectif, Le patrimoine des communes de France, Charenton-le-Pont, Flohic, p. 1062 1101.

Denaire A., Jeunesse C., Voegtlin M. 2008 : Dehlingen-Gurtelbach, Villa gallo-romaine (Bas-Rhin), Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, L'Alsace archéologique, p. 88 89.

Deschler-erd S. 1999 : Ad arma ! Römisches Militär des I. Jahrhundert n. Chr. In Augusta Raurica, Augst, Römermuseum (coll. Forschung in Augst, 28).

Dieudonné-Glad N., Feugère M., Önal M., Bernadet R., Yon J.-B., Abadie-Reynal C.P. 2013 : Zeugma V, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux (coll. Série recherches archéologiques, 64).

Duhamel P. 1974 : Les fours de potiers, Les dossiers de l'Archéologie, 6, p. 54 66.

Ferdière A., Gandini C., Nouvel P., Collart J.-L. 2010 : Les grandes villae "à pavillons multiples alignés" dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions, Revue Archéologique de l'Est, 59, 2, p. 357 446.

Feugère M. 1985 : Les fibules en Gaule méridionale, de la Conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C., Revue archéologique de Narbonnaise, Supp-12.

Flotté P. 2014 : Dehlingen (Bas-Rhin), in Châtelet M. (dir.), Sites gallo-romains en France, Rennes, INRAP, Ouest-France (coll. Collection histoire), p. 93 94.

Flotté P., Fuchs M. 2004 : La Moselle, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (coll. Carte archéologique de la Gaule), 893 p.

Gaston C. 2008 : Bâtiments standardisés dans la pars rustica des villae : deux exemples récemment découverts en Franche-Comté, Revue Archéologique de l'Est, 57, p. 253 266.

Guiraud H. 1989 : Bagues et anneaux à l'époque Romaine en Gaule, in Guiraud H. (dir.), Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule, Paris, Éditions du CNRS (coll. Supplément à Gallia, 48), p. 173 211.

Heitz H. 1981 : La maison rurale de l'Alsace-Bossue, Saisons d'Alsace, 74, p. 97 111.

Higelin M. 2019 : Activités économiques et vie domestique d'un quartier du vicus de Horbourg-Wihr (68): étude spatiale et fonctionnelle du mobilier (1er - 3e siècle), Drémil Lafage, Éditions Mergoil (coll. Instrumentum, 61), 330 p.

Isings C. 1957 : Roman Glass from dated finds, Groningen (coll. Archaeologica Traiectina).

Kasprzyk M., Achard-Corompt N. 2016 : L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est : Actualité de la recherche, Dijon, Société Archéologique de l'Est, Société Archéologique Champenoise (coll. Supplément à Revue Archéologique de l'Est, 41), 510 p.

Kunzl E. 2008 : Die Alemannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz, Mainz.

Le Cloirec G. 2001 : Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor), Montagnac, Éditions Monique Mergoil (coll. Instrumentum, 24), 261 p.

Le Roy L., Berdeaux Le Brazidec L., Malgnas A., Rovira N. 2011 : De la villa antique à l'établissement alto-médiéval de la Maladrerie à Saillans (Drôme). Permanences et mutations jusqu'au VIIIe siècle, Archéologie du Midi médiéval, 29, p. 3 42.

Mervelet P. 1998 : Liaison RN 62-Bitche, Kohlhecke, Rimling, Rapport final d'opération, SRA Lorraine.

Minni D. 2000 : La tabletterie gallo-romaine en Alsace, Mémoire de Maîtrise sous la direction de A.-M. Adam, Université de Strasbourg, 175 p.

Minni D. 2002 : La tabletterie romaine en Alsace, Cahier Alsacien d'archéologie, d'art et d'histoire, XLV, p. 49 54.

Mölders D. 2010 : L'outillage en fer de Bibracte. Une contribution à l'étude de l'artisanat celtique d'après les travaux de Jacques-Gabriel Bulliot et Joseph Déchelette, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 203 p.

Nüsslein A., Bernigaud N., Boulanger K., Brkojewitsch G., Le Quellec V., Georges-Leroy M., Meyer N., Ritz S. 2017 : La Lorraine, in Reddé M. (dir.), Gallia rustica 1. Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive, Bordeaux, Ausonius Éditions (coll. Mémoire, 49), p. 555 656.

Petit J.-P. 2000 : Le complexe des thermes de Bliesbruck (Moselle). Un quartier public au cœur d'une agglomération secondaire de la Gaule Belgique, Paris, Exé productions ; Serpenoise (coll. Blesa, 3), 464 p.

Petit J.-P. 2018 : Recherches archéologiques. Archäologische Forschungen. Bliesbruck-Reinheim (Département Moselle - Saarland), Bliesbruck-Reinheim, Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim (coll. Blesa, 8), 403 p.

Petit J.-P., Brunella P. 2005 : La place du monnayage d'imitation, in Petit J.-P., Brunella P. (dir.), Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre, Paris, Errance (coll. Hauts lieux de l'histoire), p. 204.

Pilon F. 2010 : L'atelier monétaire de Châteaubleau (Seine et Marne) et les monnayages d'imitation de la seconde moitié du IIIème siècle dans les provinces occidentales de l'em-

pire romain, Mémoire de thèse de doctorat sous la direction de P. Van Ossel, Université Paris Ouest.

Pilon F. 2016 : L'atelier monétaire de Châteaubleau. Officines et monnayages d'imitation du IIIe siècle dans le nord-ouest de l'Empire, Paris, CNRS éditions, 292 p.

Quirin A. 1993 : Étude typo-chronologique du verre gallo-romain découvert dans l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle), in Massing J.M., Petit J.-P. (dir.), Blesa 1, Metz, Éditions Serpenoise, p. 161 208.

Raux S., Bertrand I., Feugère M. 2015 : Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Actes de la Table ronde européenne « Instrumentum », Lyon, 18-20 octobre 2012, Montagnac, Éditions Monique Mergoil (coll. Instrumentum, 51).

Riha E. 1986 : Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst, Augst, Römermuseum (coll. Forschung in Augst, 6), 188 p.

Riha E. 1990 : Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst, Augst, Römermuseum (coll. Forschung in Augst, 10), 245 p.

Riha E. 1994 : Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst: die Neufunde seit 1975, Augst, Römermuseum (coll. Forschung in Augst, 18), 206 p.

Roth-Zehner M. 2010 : La céramique de la Tène finale et du début de l'époque romaine en Alsace, Strasbourg, Université de Strasbourg (coll. Monographie d'Archéologie du Grand Est, 4), 645 p.

Roussel L. 1988 : Mâlain Mediolanum Une bourgade gallo-romaine du Ier siècle avant J.C. au IIIe siècle après J.C, Pont-de-Pany, Groupe archéologique du Mesmontois, 12 p.

Schaub J. 1983 : Site gallo-romain du Heidenkopf, Rapport de fouille de sauvetage, SRA Lorraine.

Schembri F. 2016 : Un établissement gallo-romain en bordure de la voie impériale de Lyon à Trèves à Lesménils 'Notre-Dame / Chêne Brûlé (Meurthe-et-Moselle), in Kasprzyk M., Achard-Corompt N. (dir.), L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est : Actualité de la recherche, Dijon, Société Archéologique de l'Est, Société Archéologique Champenoise (coll. Supplément à Revue Archéologique de l'Est, 41), p. 411 427.

Tricard J.-L. 1981 : L'Alsace-Bossue : la Lorraine dans le Bas-Rhin, Saisons d'Alsace, 74, p. 9 13.

Van Ossel P. 1992 : Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, Paris, Éditions du CNRS (coll. Supplément à Gallia, 51), 470 p.

Vergnaud L. 2012 : Sierentz « Les villas d'Aurèle ». Alsace, Haut-Rhin, 68, Rapport final d'opération, SRA Alsace.

Zehner M. 2000 : Étude de la céramique de La Tène finale et du début de l'époque romaine, Mémoire de thèse de doctorat sous la direction de X. Lafon, Université de Strasbourg.

Partie 6

Annexes

1. INVENTAIRE DU MOBILIER

1.1. Mobilier non céramique

N° INVENTAIRE	US	Code mob.	NR	Poids (g.)	Des. / photo	Identification	Bibliographie/commentaire
017300-MFE-1979-1	1979	MFE	1	10	-	indéterminé	-
017300-MFE-1979-2	1979	MFE	7	35	-	indéterminé	-
017300-MMO-1979-1	1979	MMO	1	6	P	Type: Maiorane de Constant Auguste . Aquilé 337-350. Diam. : 21 mm.	RIC: 99. COH:9. LRBC: 891.
017300-MCU-1979-1	1979	MCU	1	3	D	Anneau	Type: anneau. Le Cloirec, 20, fig, 38.
017300-MCU-1979-2	1979	MCU	1	12	D	Petit crochet.	-
017300-MCU-1979-3	1979	MCU	1	5	-	indéterminé	-
017300-MCU-1979-4	1979	MCU	1	5	-	Chutes	Type: Higelin, pl, 13.
017300-MCU-1979-5	1979	MCU	1	27	D	Fibule à queue de paon	Type: Feugère, 19.a.1, p, 182.
017300-MPB-1979-1	1979	MPB	3	72	-	Indéterminé	-
017300-MFE-1981-1	1981	MFE	1	39	D	Fer fondu	-
017300-MFE-1981-2	1981	MFE	1	293	-	Coupe fer	-
017300-MMO-1981-1	1981	MMO	1	1,8	P	Type: Antoninien de Tetricus I ou Victorinus. Cologne 268-274. Diam. : 18 mm	RIC: 106 , 59. COH: 18, 20.
017300-MMO-1981-2	1981	MMO	1	1,8	P	Type: Follis , Divus, Constantin I, 306-337 . Diam. : 13 mm	COH : 260/261.
017300-MMO-1981-3	1981	MMO	1	0,3	P	Type: Antoninien. Imitation Tetricus, 270-274. Diam: 12 mm.	RIC : proche de 90-87. COH: proche de 70.
017300-MMO-1981-4	1981	MMO	1	1,3	P	Type: Antoninien. Imitation de Tetricus, 270-274. Diam, 12,5 mm.	RIC : proche de 113.
017300-MMO-1981-5	1981	MMO	1	1,5	P	Type: Antoninien. Tetricus I. Gaule locale, 274-300 . Diam: 16 mm.	Petit bronze.
017300-MMO-1981-6	1981	MMO	1	2	P	Type: Follis. Constant II Cesar. Trèves 335-337. Diam: 15 mm.	RIC: 586 COH : 113 LRBC : 88
017300-MMO-1981-7	1981	MMO	1	2	P	Type: Antoninien. Tetricus I. Gaule locale 274-300. Diam : 11,3 mm.	Petit bronze
017300-MMO-1981-8	1981	MMO	1	2	P	Antoninien - imitation Claude II - Gaule 270 - 280 - diam. : 11,5 mm	Petit Bronze
017300-MMO-1981-9	1981	MMO	1	4	P	Type: Antoninien. Postumus 261-268. Cologne. Diam. 24,5 mm.	COH:101.
017300-MMO-1981-10	1981	MMO	1	2	P	Type: Antoninien. Claude II 268-270. Indéterminé. Diam : 19,5 mm.	-
017300-MPB-1981-1	1981	MPB	5	264	-	Fragment de tuyeau	Type: Sebag 92/32, fig, 3, p, 142.
017300-MPB-1981-2	1981	MPB	7	344	-	Déchets-chutes	Type: Sebag, p, 146.
017300-CIN-1981-1	1981	CIN	5	282	P	Culot de forge	-
017300-CIN-1981-2	1981	CIN	15	458	P	Elément de bas fourneau	-
017300-CIN-1981-3	1981	CIN	50	638	P	Scories	-
017300-CIN-1981-4	1981	CIN	16	1517	P	Scories	-
017300-PAN-1981-1	1981	PAN	1	33	P	Charbon de bois	-
017300-PXX-1981-1	1981	PXX	1	132	P	Sédiments	-
017300-PXX-1981-2	1981	PXX	1 sachet	135	-	Sédiments	-
017300-MFE-1983-1	1983	MFE	2	10	-	clou	-
017300-MFE-1983-2	1983	MFE	1	2	-	Demi-anneau	-
017300-MCU-1983-1	1983	MCU	1	21	D	Pendant de harnais	Type: militaria. Feugère: 1, fig, 4 , 78.
017300-MCU-1983-2	1983	MCU	1	2	D	Applique en tôle de bronze	-
017300-MCU-1983-3	1983	MCU	1	3	D	Fragment d'applique renfort coffret	-
017300-MCU-1983-4	1983	MCU	1	21	D	indéterminé	-
017300-MCU-1983-5	1983	MCU	1	18	D	Levre d'un plat	Type Higelin 319- Pl-25 Voir Kunzl
017300-MCU-1983-6	1983	MCU	1	18	D	Lèvre - plat ou marmite	Voir Kunzl
017300-MCU-1983-7	1983	MCU	1	4	D	Fragment Tige incisée	Type: Soubeyroux, p, 30. Instrumentum N36-2012 S.
017300-MCU-1983-8	1983	MCU	1	23	D	Chute	Type: Higelin, pl, 13.
017300-MCU-1983-9	1983	MCU	12	7	D	Petit fragment de tôle.	-
017300-MCU-1983-10	1983	MCU	5	7	-	Chutes	-
017300-MCU-1983-11	1983	MCU	4	18	-	Fragment de chute.	-
017300-MCU-1983-12	1983	MCU	3	8	-	fragment découpe tôle.	-
017300-MCU-1983-13	1983	MCU	10	25	-	Fragment découpe tôle.	-
017300-MCU-1983-14	1983	MCU	5	13	-	Lèvre de plat.	-
017300-MCU-1983-15	1983	MCU	1	5	-	Fragment de tôle.	-
017300-MCU-1983-16	1983	MCU	2	4	-	Fragment de fond percée	-
017300-MCU-1983-17	1983	MCU	1	3	-	Clou décoratif meuble	Type: Feugère, 800, pl, 30, p, 74.
017300-MCU-1983-18	1983	MCU	1	3	-	Clou décoratif meuble	Type: Petit 23, pl, 25, 297.
017300-MCU-1983-19	1983	MCU	1	5	-	Fragment bardage de seau	Type: Feugère, 1109, p, 400, pl, 56.
017300-MCU-1983-20	1983	MCU	1	2	-	Fragment bardage de seau	Type: Feugère, 1109a, p, 400, pl 57.
017300-MCU-1983-21	1983	MCU	1	2	-	Demi rondelle percée d'un trou	-
017300-MCU-1983-22	1983	MCU	1	9	-	Boucle de ceinture	-
017300-MCU-1983-23	1983	MCU	1	3	-	Fragment-plaque de fixation	Type: Le Cloirec, 316, p, 129, fig, 39.
017300-MCU-1983-24	1983	MCU	1	7	-	Fragment miroir	Type: Bertrand, 6, , p, 121.
017300-MCU-1983-25	1983	MCU	1	3	D	Clou décoration meuble	Type: Petit: 10, 11, pl, 25, p, 297.
017300-MCU-1983-26	1983	MCU	1	2	-	Fragment Applique	Type: Feugère, 27, p, 87, fig, 6,9.
017300-MCU-1983-27	1983	MCU	2	4	-	Chute	-

017300-MCU-1983-28	1983	MCU	1	2	-	Chute	-
017300-MCU-1983-29	1983	MCU	1	6	-	Chute	-
017300-MCU-1983-30	1983	MCU	1	2	-	Element de serrure	-
017300-MCU-1983-31	1983	MCU	1	2	-	Fragment tige de bronze	Type: Higelin, 95, p, 268, pl, 14.
017300-MCU-1983-32	1983	MCU	1	2	-	Petit élément ajouré en tôle de bronze	-
017300-MCU-1983-33	1983	MCU	1	2	-	Fragment de bracelet	Type; Kunzl, J 107, p, taf, 701.
017300-MCU-1983-34	1983	MCU	1	4	-	Fragment applique	Type: Petit, 22, p, 305, pl, 33.
017300-MCU-1983-35	1983	MCU	1	6	-	Fragment anneau	Type: Le Cloirec, 283, p, 126, fig, 38.
017300-MCU-1983-36	1983	MCU	1	2	-	petite chute	-
017300-MCU-1983-37	1983	MCU	1	2	-	Tige de rivet	Type: Higelin, 858, p, 325, pl, 71.
017300-MCU-1983-38	1983	MCU	1	2	-	Fragment d'applique	-
017300-MCU-1983-39	1983	MCU	4	16	-	scorie	-
017300-MCU-1983-40	1983	MCU	1	14	-	Fragment gobelet	Type: Higelin, 325, p, 283, pl, 29.
017300-MCU-1983-41	1983	MCU	1	9	-	Fragment plaque décorative	-
017300-MCU-1983-42	1983	MCU	1	5	D	Bâtonnet monétaire	Pilon 2016
017300-MCU-1983-43	1983	MCU	21	23	-	Coulure en alliage cuivreux	Type: Higelin, 132, pl, 132.
017300-MCU-1983-44	1983	MCU	12	40	-	Fragments de tôle en alliage cuivreux	Type: Higelin 146, p, 14.
017300-MPB-1983-1	1983	MPB	1	33	-	Coulure de plomb	Type: Higelin 182, pl, 15, p, 269
017300-MPB-1983-2	1983	MPB	4	8	-	Déchets	-
017300-MPB-1983-3	1983	MPB	1	5	-	Déchets	-
017300-MPB-1983-4	1983	MPB	1	15	-	Déchets	-
017300-MPB-1983-5	1983	MPB	1	4	-	Déchets	-
017300-TCU-1983-1	1983	TCA	1	149	P	Fragment de plateau de jeu	-
017300-CEP-1983-1	1983	CEP	3	31	P	Enduit peint	-
017300-CIN-1983-1	1983	CIN	1	1377	P	Culot de forge	-
017300-CIN-1983-2	1983	CIN	2	652	P	Scories	-
017300-TCU-1983-1	1983	TCU	1	2	-	Jeton de jeu	Type: Higelin 753, pl, 64, p, 318.
017300-RFS-1983-1	1983	RFS	1	4	-	Indéterminé	-
017300-MMO-1985-1	1985	MMO	1	0,2	P	Flanc de frappe Gaule. locale 274-400. Diam: 10 mm.	-
017300-MMO-1985-2	1985	MMO	1	1	P	Type: Imitation Antoninien. Gaule locale 275-400. Diam: 15 mm.	-
017300-MFE-1986-1	1986	MFE	1	34	-	Anneau chânfrenet	-
017300-MFE-1986-2	1986	MFE	11	26	-	clous	-
017300-MFE-1986-3	1986	MFE	1	10	-	crochet	-
017300-MMO-1986-1	1986	MMO	1	2,77	P	Type: Denier argenté. P.Clodius. Rome 42 av JC.	Crawford 494/23.
017300-MMO-1986-2	1986	MMO	1	1,67	P	Type: Aes III Valens 364-378.	RIC.VII-590.
017300-MMO-1986-3	1986	MMO	1	0,54	P	Type: Monnaie fruste, détruite.	-
017300-MMO-1986-4	1986	MMO	1	0,75	P	Type: flanc de frappe, Gaule, locale. Diam 10 mm.	Petit bronze.
017300-MMO-1986-5	1986	MMO	2	1,2	P	Type: monnaies fondues. 2, monnaies soudées ensemble. Diam: 17 mm.	-
017300-OMA-1986-1	1986	OMA	2	3	-	Coquille d'huître	-
017300-MMO-1987-1	1987	MMO	1	3	-	Type: XXe siècle, pièce de 20 cts.	-
017300-MCU-1987-1	1987	MCU	1	10	-	balle de fusil	Contemporain.
017300-TCU-1987-1	1987	TCU	6	30	-	Fragment de pipe	-
017300-MFE-1989-1	1989	MFE	15	40	-	clous	-
017300-OFA-1989-1	1989	OFA	167	1082	-	Os divers	-
017300-MMO-1989-1	1989	MMO	1	0,89	P	Type: Antoninien. Indéterminé 275-310. Diam: 12 mm.	Elmer : 769-791.
017300-MMO-1989-2	1989	MMO	1	3,66	P	Type: Magnus Maxime . Aes II 383-388 . Arles. Diam. 22 mm	RIC : 26a2.
017300-MMO-1989-3	1989	MMO	1	1	P	Type: Constance II ou Constant. Nummus 337-361. Trèves. Diam: 17 mm.	RIC : 180-182.
017300-MMO-1989-4	1989	MMO	1	5	P	Type: Gratien. Aes II 367-383. Lyon. Diam: 22 mm.	RIC : 28a1 -a2.
017300-MCU-1989-1	1989	MCU	1	5	-	Fragment de cure-oreille	Type: petit 17, pl, 36, p, 308.
017300-MCU-1989-2	1989	MCU	1	2	-	Bâtonnet monétaire	Pilon 2016
017300-MCU-1989-3	1989	MCU	1	5	-	Elément de harnachement	-
017300-VXX-1989-1	1989	VXX	2	1	-	Rebord	-
017300-VXX-1989-2	1989	VXX	1	1	-	Rebord	-
017300-VXX-1989-3	1989	VXX	1	2	-	Rebord	-
017300-VXX-1989-4	1989	VXX	1	1	-	Rebord	-
017300-VXX-1989-5	1989	VXX	4	10	-	Verre à vitre	-
017300-VXX-1989-6	1989	VXX	109	71	-	Fragments de de vaisselles	-
017300-MPB-1989-1	1989	MPB	2	85	-	Fragments	-
017300-RLT-1989-1	1989	RLT	1	2	-	Armature	-
017300-CMP-1989-1	1989	CMP	2	15	-	Mortier de chaux	-
017300-CIN-1989-1	1989	CIN	3	32	-	Pierres vitrifiées	-
017300-OMA-1989-1	1989	OMA	6	23	-	Coquilles non identifié	-
017300-TCU-1989-1	1989	TCU	1	22	-	Fragments de moule	-
017300-TAC-1989-1	1989	TAC	1	7	-	Torchis	-
017300-MCU-1991-1	1991	MCU	2	7	-	Fibule à queue de paon	Type: Feugère 20 b, p, 183.
017300-MFE-2040-1	2040	MFE	7	21	-	clous	-
017300-OFA-2040-1	2040	OFA	19	58	-	Os divers	-

017300-VXX-2040-1	2040	VXX	2	2	-	Fragments de vaisselles	-
017300-RLT-2040-1	2040	RLT	1	3	D	éclat de silex	-
017300-RLT-2040-2	2040	RLT	1	3	D	éclat de silex	-
017300-OTR-2040-1	2040	OTR	1	6	D	Indéterminé	Type: Mini 853, pl, LXX.
017300-CMP-2040-1	2040	CMP	2	57	-	Mortier de chaux	-
017300-CMP-2040-2	2040	CMP	1	110	-	Elément de placage	-
017300-MMO-2101-1	2101	MMO	1	3,75	P	Type: Magnus Maximus. Aes III. 383-388. Diam: 25 mm.	RIC: IX.
017300-MMO-2101-2	2101	MMO	1	1,19	P	Type: Antoninien. Tetricus II César 260-264. Gaule locale. Diam : 17,5 mm.	Elmer: 773.
017300-MFE-2102-1	2102	MFE	7	92	-	Clou	-
017300-OFA-2102-1	2102	OFA	25	327	-	Os divers	-
017300-MMO-2102-1	2102	MMO	1	0,55	P	Type: Urbs Roma Aes IV. Imitation du IVe siècle. 330-366. Diam: 12 mm.	-
017300-MMO-2102-2	2102	MMO	1	1,25	P	Type: Constance II ou Constant. Aes IV. 341-400 . Trèves. Diam: 15 mm.	RIC: VIII 193-196. Gricourt 1998.
017300-RLT-2102-1	2102	RLT	1	1178	-	Bloc de grès	-
017300-RLT-2102-2	2102	RLT	1	7	-	Lame à encoches	-
017300-RLT-2102-3	2102	RLT	2	88	-	Galets aménagés	-
017300-TCA-2102-1	2102	TCA	1	1081	-	Tuile décorée	-
017300-MFE-2103-1	2103	MFE	1	4	D	Petit anneau	Type: Higelin 866 , pl, 71, p, 325.
017300-MFE-2103-2	2103	MFE	1	21	D	Fragment burin	Type: Mölders 37 38, pl, 54, p, 123.
017300-MFE-2103-3	2103	MFE	1	56	D	Poinçon	Type: Dubant 023 2200 0 36, pl, 8, p, 41.
017300-MFE-2103-4	2103	MFE	1	61	D	Poinçon	Type : Dubant 023 2213 0, pl, 8, p, 41.
017300-MFE-2103-5	2103	MFE	1	30	D	Poinçon	Type : Mölders 59, pl, 56, p, 123.
017300-MCU-2103-1	2103	MCU	3	3	D	Chute	Type : Higelin, 90, pl, 14, p, 268.
017300-MCU-2103-2	2103	MCU	2	2	D	Chute	-
017300-MCU-2103-3	2103	MCU	1	16	D	Chute	-
017300-MCU-2103-4	2103	MCU	1	14	D + P	Applique	Type : Proche de petit-10 Pl-32 P.304
017300-MPB-2103-1	2103	MPB	2	284	-	Chutes, coulures.	-
017300-RLT-2103-1	2103	RLT	2	100	D	Aiguisoir	-
017300-OTR-2103-1	2103	OTR	1	3	D	Tête d'épingle	Type: Minni 83, pl, VIIp.
017300-OTR-2103-2	2103	OTR	3	3	D	Fragment de tige d'épingle	Type: Minni 350, pl, XXV.
017300-OTR-2103-3	2103	OTR	2	2	D	Fragment de tige d'épingle	Type: Minni 423, pl, XXVII.
017300-OTR-2103-4	2103	OTR	1	3	D	Fragment de tige d'épingle	Type: Minni 421, pl, XXVII.
017300-OTR-2103-5	2103	OTR	1	3	D	Fragment de tige d'épingle	Type: Minni 324 , pl, XXIV.
017300-OTR-2103-6	2103	OTR	1	4	-	Rebut - merain de cerf	-
017300-OTR-2103-7	2103	OTR	1	2	D	Manche de couteau avec décors d'ocelles	Type: Minni, 903, pl, LXXXI.
017300-OTR-2103-8	2103	OTR	1	4	D	Fragment manche de couteau	-
017300-MFE-2104-1	2104	MFE	8	48	-	Clous	-
017300-MFE-2104-2	2104	MFE	1	5	D	Clou	-
017300-MFE-2104-3	2104	MFE	1	10	D	Clou	-
017300-MFE-2104-4	2104	MFE	1	15	D	Clou	-
017300-MFE-2104-5	2104	MFE	1	3	D	Crochet	Type: Bocking, Bolidum 115, pl, 45, p, 338.
017300-MFE-2104-6	2104	MFE	1	13	D	Anneau Fer	Type: Higelin 914, pl, 71, p, 325.
017300-MFE-2104-7	2104	MFE	1	57	-	Fiche anneau	Type: Böcking-Bolidum 87, pl, 44, p, 337.
017300-MFE-2104-8	2104	MFE	1	25	-	Petit burin	-
017300-MFE-2104-9	2104	MFE	1	18	-	Petit burin	-
017300-MFE-2104-10	2104	MFE	1	22,9	-	Petit burin	Type: Böcking-Bolidum, 25, pl, 43, p, 336.
017300-MFE-2104-11	2104	MFE	1	11	-	Couteau	Type:Bolidum-Böcking 199, pl, 48, p, 341.
017300-MFE-2104-12	2104	MFE	1	12,6	-	Poinçon	Type: Mölders 56, p, 125.
017300-MFE-2104-13	2104	MFE	1	12,9	-	Palette à cire	Type: Böcking-Bolidum, 235, pl, 51;, p, 344.
017300-MFE-2104-14	2104	MFE	1	11	-	Poinçon	Type: Mölders 52, p, 125.
017300-MFE-2104-15	2104	MFE	1	3	-	Clou	-
017300-MFE-2104-16	2104	MFE	1	2	-	Fragment d'aiguille	Type: Higelin 914, pl, 71, p, 325.
017300-MFE-2104-17	2104	MFE	1	5	-	Clou	-
017300-MFE-2104-18	2104	MFE	1	10	-	Lame de couteau	Type: Higelin, 31, pl, 8, p, 262.
017300-MFE-2104-19	2104	MFE	1	1,8	-	Fragment d'aiguille	-
017300-MFE-2104-20	2104	MFE	1	10	-	indéterminé	-
017300-MFE-2104-21	2104	MFE	1	21	-	Poinçon	Type: Mölders, 37, p, 123.
017300-MFE-2104-22	2104	MFE	1	10	-	Pointe de flèche	Type: Renoud, T A-4-b.
017300-MFE-2104-23	2104	MFE	1	8	-	Aiguille	Type: Mölders 112, p, 135.
017300-MFE-2104-24	2104	MFE	1	3	-	Crochet	Type: Böcking-Bolidum 114, pl ,46, p, 339.
017300-MFE-2104-25	2104	MFE	1	11	-	Foret	Type: Mölders 76, p, 127.
017300-MFE-2104-26	2104	MFE	1	16	-	Anneau	Type: Higelin, 915, pl, 71, p, 325.
017300-MFE-2104-27	2104	MFE	1	10	-	Crochet	-
017300-MFE-2104-28	2104	MFE	1	9	-	Poinçon	Type: Mölders 37, p, 123.
017300-MFE-2104-29	2104	MFE	1	7	-	Clou	-
017300-OFA-2104-1	2104	OFA	295	2710	-	Os divers	-
017300-MMO-2104-1	2104	MMO	1	1,28	P	Type: Divus Constantinus. Nummus. 306-337. Lyon. Diam: 19 mm.	RIC: VII 12/17.
017300-MMO-2104-2	2104	MMO	1	0,89	P	Type: Magnus Maxime ou Flavius Victor. Nummus. 383-388. Arles. Diam: 12 mm.	RIC: IX 29a/b.

017300-MMO-2104-3	2104	MMO	1	1,33	P	Type: Arcadius, Honorius, Theodose Ier ou Valentinien II. Aes IV. 383-388 . Arles. Diam: 12 mm.	RIC: IX ou X.
017300-MMO-2104-4	2104	MMO	1	0,35	P	Type: Magnus Maxime ou Flavius Victor. Nummus. 383-388. Arles. Diam : 11 mm.	RIC: IX - 29 a/b.
017300-MMO-2104-5	2104	MMO	1	8,65	P	Type: Aes de Commode. 181-192. Rome. Diam : 25 mm.	RIC: III 319.
017300-MMO-2104-6	2104	MMO	1	1,5	P	Type: Nummus de Constantin I ou II. 306-361. Lyon. diam: 19 mm.	RIC: VIII 5-7.
017300-MMO-2104-7	2104	MMO	1	0,95	P	Type: Aes IV imitation Urbs Roma. 330-366. Gaule locale. Diam : 10 mm.	-
017300-MMO-2104-8	2104	MMO	1	1,45	P	Type: Nummus de Constantin Ier. 306-361. Gaule locale. Diam. : 19 mm.	RIC: III ?
017300-MMO-2104-9	2104	MMO	1	1,25	P	Type: Nummus de Constant . 337-350. Trèves. Diam : 16 mm.	RIC: VIII 195.
017300-MMO-2104-10	2104	MMO	1	1,04	P	Type: Nummus de Constant. 337-350. Trèves. Diam: 16 mm.	RIC: VIII. 195.
017300-MMO-2104-11	2104	MMO	1	1,24	P	Type: Nummus de Constant. 337-350. Trèves. Diam: 17 mm.	RIC: VIII 195
017300-MMO-2104-12	2104	MMO	1	0,49	P	Type: empereur indéterminé. 275-400. Gaule locale. Diam : 11 mm.	-
017300-MMO-2104-13	2104	MMO	1	0,64	P	Type: Antoninien. Empereur indéterminé. 275-310. Gaule locale. Diam: 12 mm.	LRBC ?
017300-MMO-2104-14	2104	MMO	1	6	P	Type: Indéterminée. 275 - 400. Gaule locale. Diam: 20 mm.	-
017300-MMO-2104-15	2104	MMO	1	1	P	Type: nummus de Constant ou Constant II. 337-361. Trèves: Diam: 15 mm.	RIC: 180-182.
017300-MMO-2104-16	2104	MMO	1	0,79	P	Type: Aes IV. Imitation du milieu du IVe s . Empereur indéterminé . 335-366. Diam: 11,2 mm.	-
017300-MMO-2104-17	2104	MMO	1	2,47	P	Type: Antoninien de Quintille . 270. Rome. diam: 23 mm.	RIC: V.
017300-MMO-2104-18	2104	MMO	1	2,1	P	Type: Antoninien. Tetricus Ier. 268-273. Trèves. Diam: 24 mm.	Elmer: 775.
017300-MMO-2104-19	2104	MMO	1	3,41	P	Type: Aes II. Magnus Maxime. 383 - 388. Diam : 25 mm.	-
017300-MMO-2104-20	2104	MMO	1	0,83	P	Type: Aes IV. Honorius. 395-423. Aquillée. Diam : 13 mm.	RIC: IX 58d.
017300-MMO-2104-21	2104	MMO	1	1,1	P	Type: Aes IV. Théodose Ier. 379-395 . Cysique. Diam : 19 mm.	RIC/ IX 21c.
017300-MMO-2104-22	2104	MMO	1	1,31	P	Aes IV. Honorius. 393-423. Rome. Diam: 12 mm.	RIC: IX 64e-X.
017300-MMO-2104-23	2104	MMO	1	2,3	P	Type: Nummus de Constantin Ier pour Constantin II César. 337-340. Diam: 21 mm.	RIC: VII.
017300-MMO-2104-24	2104	MMO	1	0,6	P	Type: Follis d'imitation. Constantinopolis. 330-336. Diam: 13 mm.	Cohen: 22.
017300-MMO-2104-25	2104	MMO	1	1,2	P	Type: Follis. Helena. 319-329 . Trèves. Diam : 10 mm.	RIC: 90.
017300-MMO-2104-26	2104	MMO	1	1,2	P	Type: Tétricus. Petit bronze. 270-275. Gaule locale. Diam: 9 mm.	Cohen: 22.
017300-MMO-2104-27	2104	MMO	1	0,6	P	Type: Aes IV ou Follis de Tétricus Ier. 270-275. Gaule locale. Diam : 12 mm.	-
017300-MMO-2104-28	2104	MMO	1	0,8	P	Type: Follis de Constant. 337-350. Diam : 1,55 mm.	-
017300-MMO-2104-29	2104	MMO	1	2,8	P	Type: Aes II. Gratien, Théodos Ier, Valentinien II ou Magnus Maximus . 383-410. Diam: 15 mm.	Cohen: 30.
017300-MMO-2104-30	2104	MMO	1	1,6	P	Type: Aes II. Gratien, Théodos Ier, Valentinien II ou Magnus Maximus. 383-410. Diam : 16 mm.	Cohen: 30.
017300-MMO-2104-31	2104	MMO	1	/	P	Type: Minime d'imitation. Indéterminé. 270-275 - Indéterminé.	-
017300-MMO-2104-32	2104	MMO	1	1,4	P	Type: Aes IV. Monnaie Théodosienne. 388-402. Diam : 14 mm.	Cohen: 176, 179.
017300-MMO-2104-33	2104	MMO	1	0,2	P	Type: Petit Bronze. 275-400 . Diam: 7 mm.	-
017300-MMO-2104-34	2104	MMO	1	0,33	P	Type: Petit Bronze. 275 -400. Diam : 11 mm.	-
017300-MMO-2104-35	2104	MMO	1	0,3	P	Type: Petit Bronze. 275 -400. Diam: 11 mm.	-
017300-MMO-2104-36	2104	MMO	1	1,3	P	Type: Aes IV. Urbs Roma imitation. 330-366. Diam. 14 mm.	-
017300-MMO-2104-37	2104	MMO	1	1,18	P	Type: Aes I. Valentinien II, Théodos Ier, Arcadius, Eugène ou Honorius. 388-402. Arles. Diam: 18 mm.	RIC IX
017300-MMO-2104-38	2104	MMO	1	1,2	P	Type: Aes IV. Arcadius, Honorius, Théodose Ier, Valentinien III. 375-408. Diam: 15 mm.	RIC: IX , X.
017300-MMO-2104-39	2104	MMO	1	0,36	P	Type: Aes IV. Arcadius, Honorius, Valentinien II. 388-402. Diam : 12 mm.	RIC: X.
017300-MMO-2104-40	2104	MMO	1	1,79	P	Type: Nummus de Constant. 340-341. Trèves - diam : 17 mm.	RIC: VIII, 111.
017300-MMO-2104-41	2104	MMO	1	1,23	P	Type: Nummus de Constant. 347 - Trèves. Diam: 17 mm.	RIC: VIII, 199.
017300-MMO-2104-42	2104	MMO	1	1,39	P	Type: Nummus de Constantin II, Constance II, Constant pour Hélène. 340. Trèves - diam. : 17,9 mm	RIC: VII, 90.
017300-MMO-2104-43	2104	MMO	1	2,47	P	Type: Nummus de Constantin Ier. 330-331. Trèves. Diam: 14 mm.	RIC: VII, 537.
017300-MMO-2104-44	2104	MMO	1	1,38	P	Type: Nummus de Constance II. 340. Trèves. Diam. 24 mm.	RIC: VIII, 82.
017300-MMO-2104-45	2104	MMO	1	1,43	P	Type: Nummus de Constant. 341-342. Trèves. Diam: 17 mm.	RIC: VIII, 195.
017300-MCU-2104-2	2104	MCU	8	8	-	Déchets de bronze	-
017300-MCU-2104-3	2104	MCU	1	9	D + P	Fibule	Type Feugère 26b1
017300-MCU-2104-4	2104	MCU	2	32	P	Déchets et coulure de bronze	-

017300-MCU-2104-5	2104	MCU	1	7	D + P	Fragment de fibule	Type: Riha 7.16. 1976.
017300-MCU-2104-6	2104	MCU	1	3	D	Fragment d'épingle en bronze	-
017300-MCU-2104-7	2104	MCU	1	24	D	Déchets et coulure de bronze	-
017300-MCU-2104-8	2104	MCU	1	9	D	Objet monétaire	-
017300-MCU-2104-9	2104	MCU	2	2	D	Rivet d'applique	Type: Petit 35, pl, 33, p, 305.
017300-MCU-2104-10	2104	MCU	1	2	-	Ardillon de fibule	-
017300-MCU-2104-11	2104	MCU	-	-	-	indéterminé	-
017300-VXX-2104-1	2104	VXX	26	128	-	Fragments de bouteilles	-
017300-VXX-2104-2	2104	VXX	60	46	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2104-3	2104	VXX	22	22	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2104-4	2104	VXX	67	68	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2104-5	2104	VXX	5	35	-	Fragments de bouteilles	-
017300-VXX-2104-6	2104	VXX	70	95	-	Fragments de panses	-
017300-VXX-2104-7	2104	VXX	13	47	D	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2104-8	2104	VXX	4	20	-	Panse fondu	-
017300-VXX-2104-9	2104	VXX	4	3	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2104-10	2104	VXX	4	22	-	Verre à vitre	-
017300-VXX-2104-11	2104	VXX	4	5	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2104-12	2104	VXX	1	2	D	Fragment de bol	Type: Ising 96 a, p, 113.
017300-VXX-2104-13	2104	VXX	1	2	D	Fragment de coupe	Type: Ising 116 a, p, 144.
017300-VXX-2104-14	2104	VXX	2	2	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b, p, 127.
017300-VXX-2104-15	2104	VXX	1	7	D	Fragment de coupe	Type: Ising 87, p, 104.
017300-VXX-2104-16	2104	VXX	1	4	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b , p, 127.
017300-VXX-2104-17	2104	VXX	1	3	D	Fragment de bol	Type: Ising 96 a, p, 113.
017300-VXX-2104-18	2104	VXX	3	3	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b, p, 127.
017300-VXX-2104-19	2104	VXX	1	5	D	Fragment de coupe	Type: Pirling 190.
017300-VXX-2104-20	2104	VXX	3	15	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b, p, 127.
017300-VXX-2104-21	2104	VXX	1	3	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b, p, 127.
017300-VXX-2104-22	2104	VXX	1	2	D	Perle	Type: 17, Riha 1990.
017300-VXX-2104-23	2104	VXX	1	3	D	Fragment de bol	Type: Ising 96 a, p, 113.
017300-VXX-2104-24	2104	VXX	1	2	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 109, p, 136.
017300-VXX-2104-25	2104	VXX	1	3	D	Fragment de bol	Type: Ising 96 a, p, 113.
017300-VXX-2104-26	2104	VXX	1	4	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b, p, 127.
017300-VXX-2104-27	2104	VXX	1	2	D	Fragment de bol	Type: Ising 96 a, p, 113.
017300-VXX-2104-28	2104	VXX	5	10	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b, p, 127.
017300-VXX-2104-29	2104	VXX	1	3	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b, p, 127.
017300-VXX-2104-30	2104	VXX	2	5	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b, p, 127.
017300-VXX-2104-31	2104	VXX	1	5	D	Fragment de gobelet	Type: Ising 106 b, p, 127.
017300-VXX-2104-32	2104	VXX	1	5	D	Perle côtelée en pâte de verre	Type: Bertrand 1, p, 72.
017300-MPB-2104-1	2104	MPB	7	217	-	Déchet de plomb	-
017300-MPB-2104-2	2104	MPB	1	14	D	Rondelle percée	Type: Sebag, fig, 24, p, 156.
017300-RLT-2104-1	2104	RLT	1	6	D	Jeton de jeu	Type: Feugère 1168, pl, 62,p, 406.
017300-RLT-2104-2	2104	RLT	1	12	D	Fragment de plaquettes à fard	Type: Petit 1, pl, 63, p, 366.
017300-RLT-2104-3	2104	RLT	4	762	-	Fragment de meule de L'Eifel	-
017300-RLT-2104-4	2104	RLT	1	41	-	Polissoir en pierre	-
017300-RLT-2104-5	2104	RLT	1	179	-	Polissoir en pierre	-
017300-RLT-2104-6	2104	RLT	1	107	-	Polissoir en pierre	-
017300-RLT-2104-7	2104	RLT	1	99	-	Polissoir en pierre	-
017300-RLT-2104-8	2104	RLT	1	210	-	Polissoir en pierre	-
017300-RLT-2104-9	2104	RLT	1	122	-	Polissoir en pierre	-
017300-RLT-2104-10	2104	RLT	1	91	-	Polissoir en pierre	-
017300-RLT-2104-11	2104	RLT	1	187	-	Indéterminé	-
017300-RLT-2104-12	2104	RLT	1	105	-	Elément d'architecture	-
017300-RLT-2104-13	2104	RLT	1	6	-	Jeton de jeu	-
017300-CEP-2104-1	2104	CEP	1	9	-	Fragment d'enduit mural peint	-
017300-OTR-2104-1	2104	OTR	1	0,5	D	Dent de peigne	-
017300-OTR-2104-2	2104	OTR	1	19	D	Andouillère de cerf	Type: Bertrand, fig, 11, p, 201.
017300-OTR-2104-3	2104	OTR	1	25	D	Fusaïole	Type: Cribellier, Bertrand, 9, p, 171,
017300-OTR-2104-4	2104	OTR	1	4	D	Matrice brûlée	-
017300-OTR-2104-5	2104	OTR	1	27	D	Médaillon en bois de cerf	Type: Minni 886, pl, LXXVII.
017300-OTR-2104-6	2104	OTR	1	2	D	Type: tête d'épingle	Type: Minni 143,pl, XI.
017300-OTR-2104-7	2104	OTR	1	2	D	Tête d'épingle	Type: Minni 97, pl, VII.
017300-OTR-2104-8	2104	OTR	1	2	D	Fragment d'épingle à cheveux	Type: Minni 301, pl, XXIII.
017300-OTR-2104-9	2104	OTR	1	0,5	D	Fragment de tête d'épingle	Type: Minni 193, pl, XIV.
017300-OTR-2104-10	2104	OTR	1	0,5	D	Fragment de tête d'épingle	Type: Minni 193, pl, XIV.
017300-OTR-2104-11	2104	OTR	1	3	D	Fragment d'épingle à cheveux	Type: Minni 277, pl, XVII.
017300-OTR-2104-12	2104	OTR	1	0,5	D	Pointe d'épingle	Type: Minni 306, pl, XXIII.
017300-OTR-2104-13	2104	OTR	8	43	-	Matrices	-
017300-CMP-2104-1	2104	CMP	4	64	-	Mortier tiré au fer	-
017300-CMP-2104-2	2104	CMP	1	11	P	Bille de chaux	-
017300-CIN-2104-1	2104	CIN	19	162	-	Indéterminé	-
017300-CIN-2104-2	2104	CIN	1	30	P	Indéterminé	-

017300-OMA-2104-1	2104	OMA	7	37	-	Coquille d'escargot	-
017300-OIC-2104-1	2104	OIC	1	0,5	D	Vertèbre de poisson	-
017300-MFE-2105-1	2105	MFE	11	61	-	Clous	-
017300-MFE-2105-2	2105	MFE	1	33	D	Elément d'assemblage	-
017300-MFE-2105-3	2105	MFE	1	-	D	Sonde	-
017300-MFE-2105-4	2105	MFE	1	-	D	Couteau en fer au cip	Type: Proche de Higelin 796, pl, 68, p, 322.
017300-MFE-2105-5	2105	MFE	1	12	D	Elément de serrurerie/huisserie, mentonnet	Type: Higelin, 443, pl, 39, p, 293.
017300-MFE-2105-6	2105	MFE	1	38	D	Poinçon	-
017300-MFE-2105-7	2105	MFE	1	15	D	Ciselet	Type: Mölders 60, p, 125.
017300-MFE-2105-8	2105	MFE	1	16	D	Poinçon	-
017300-MFE-2105-9	2105	MFE	1	9	D	pointeau	Type: Mölders 48, p, 124.
017300-MFE-2105-10	2105	MFE	1	10	D	fragment de couteau	Type: Böcking-Bolidum, 197, pl, 48, p, 341.
017300-MFE-2105-11	2105	MFE	1	3	D	fiche anneau	Type: Böcking - Bollidum 56, pl, 43, p, 336.
017300-MFE-2105-12	2105	MFE	1	17	D	Ciselet	Type: Mölders 59, p, 125.
017300-MFE-2105-13	2105	MFE	1	13	D	Poinçon	-
017300-MFE-2105-14	2105	MFE	1	6	D	Crochet - élément de fixation	-
017300-MFE-2105-15	2105	MFE	1	17	D	Poinçon	Type: Mölders 54, p, 125.
017300-MFE-2105-16	2105	MFE	1	17	D	Poinçon de menuisier	Type: Mölders 77, p, 127.
017300-MFE-2105-17	2105	MFE	1	11	D	Poinçon	-
017300-MFE-2105-18	2105	MFE	1	21	D	Burrin	Type: Mölder 42, p, 123.
017300-OFA-2105.1	2105	OFA	34	213	-	Os divers	-
017300-MMO-2105.1	2105	MMO	1	4,52	P	Type: Gordien III. 243-244. Rome. Diam : 20 mm.	RIC: IV 3, 140.
017300-MMO-2105.2	2105	MMO	1	0,6	P	Type: Flan de frappe. 260-403. Local. iam. : 8 mm	Elmer: 78.
017300-MMO-2105.3	2105	MMO	1	0,74	P	Type: Monnaie fruste. 275-400. Local. Diam : 11 mm.	-
017300-MMO-2105.4	2105	MMO	1	0,57	P	Type: Monnaie fruste. 275-400. Local. Diam: 12 mm.	-
017300-MMO-2105.5	2105	MMO	1	0,93	P	Type: Nummus 1. Magnus Maxime ou Flavius Victor. 383-388. Diam : 13 mm.	RIC: IX.
017300-MMO-2105.6	2105	MMO	1	0,68	P	Type: Antoninien Tetricus I. 275-310. Local. Diam : 13 mm.	Elmer: 779, 788.
017300-MMO-2105.7	2105	MMO	1	0,25	P	Type: Antoninien. 275-310. Local. Diam: 9 mm.	-
017300-MMO-2105.8	2105	MMO	1	1,52	P	Typ: Nummus Constantin Ier pour Constantin César. 308-337. Arles. Diam: 18 mm.	RIC: VII, 375.
017300-MMO-2105.9	2105	MMO	1	1,29	P	Type: Nummus de Constant. 337-350. Trèves. Diam: 15 mm.	RIC: VIII, 196.
017300-MMO-2105.10	2105	MMO	1	1,99	P	Type: Nummus de Constantin Ier pour Constantin II César. 321. Lyon. Diam: 20 mm.	RIC: VII.
017300-MMO-2105.11	2105	MMO	1	3,6	P	Type: Nummus de Constantin Ier pour Crispus César. 321-322. Lyon. Diam: 13 mm.	RIC: VII, 215.
017300-MMO-2105.12	2105	MMO	1	1,76	P	Nummus de Constant - 340-341 Trèves - diam. : 15 mm	RIC: VIII, 111.
017300-MMO-2105.13	2105	MMO	1	2,7	P	Type: Nummus de Constant. 337-340. Rome. Diam: 13 mm.	RIC: VIII, 25.
017300-MMO-2105.14	2105	MMO	1	0,52	P	Type: Nummus de Constantin ou un des ses fils . 335-341.	RIC: VII, VIII.
017300-MMO-2105.15	2105	MMO	1	1,11	P	Type: Aes IV de Valentinien II. 389-392. Lyon. Diam: 10 mm.	RIC: IX, 44b1.
017300-MCU-2105.1	2105	MCU	1	27	D + P	Fibule à queue de paon	Type: Feugère 19a2, p, 182.
017300-MCU-2105.2	2105	MCU	3	6	D + P	Rivet d'applique	Type: Petit 34, pl, 33, p, 305.
017300-MCU-2105.3	2105	MCU	1	3	D	Fragment de couvercle de Boite à sceau	Type: Deschler-Erb, 34. 1996.
017300-MCU-2105.4	2105	MCU	1	2	-	Fragment de fibule	Type: Riha 1, 6. 1979.
017300-MCU-2105.5	2105	MCU	1	9	D + P	Pendeloque de harnachement	Type: Bishop 96, 1988. Dechler-Erb 57. 1996.
017300-MCU-2105.6	2105	MCU	1	23	D + P	Applique de harnachement	Type: Petit 10, pl, 32, p, 304.
017300-MCU-2105.7	2105	MCU	1	4	D + P	Fragment d'épingle à cheveux	Type: Riha 663. 1990.
017300-MCU-2105.8	2105	MCU	4	3	-	Chute	-
017300-MCU-2105.9	2105	MCU	1	6	D + P	Fragment d'épingle à cheveux ou cure-oreille	Type: Riha 2540. 1990.
017300-VXX-2105.1	2105	VXX	12	34	-	Fragments de vaisselles en verres	-
017300-VXX-2105.2	2105	VXX	1	18	-	Fragment de panse fondu	-
017300-VXX-2105.3	2105	VXX	1	1	D	Perle côtelée en pâte de verre	Type: Bertrand 3, p,72.
017300-MPB-2105.1	2105	MPB	12	495	-	Fragments	-
017300-MPB-2105.2	2105	MPB	1	36	D + P	Reste "scoriacé"	Type: Higelin 179, pl, 15, p, 296.
017300-MPB-2105.3	2105	MPB	1	18	-	Objet monétiforme	Type: Sebag 93/459, fig, 12, p, 149.
017300-MPB-2105.4	2105	MPB	1	19	-	Plaque sphérique plate	-
017300-MPB-2105.5	2105	MPB	1	23	-	Tôle de plomb repliée	Type: Higelin 1268, pl, 76, , p, 330.
017300-RLT-2105.1	2105	RLT	1	420	-	Fragment de meule de L'Eifel	-
017300-RLT-2105.2	2105	RLT	1	40	-	Polissoir calcaire	-
017300-RLT-2105.3	2105	RLT	1	53	-	Fragment de galet poli	-
017300-TCA-2105.1	2105	TCA	1	53	P	Fragment de tuile avec décor	-
017300-CEP-2105.1	2105	CEP	11	263	P	Fragment d'enduit mural peint	-
017300-OTR-2105.1	2105	OTR	1	104	D	Matrice en bois de cerf	Type: Minni 905, LXXXI.
017300-OTR-2105.2	2105	OTR	1	2	D	Fragment d'épingle à cheveux	type: Minni 324, pl, XXIV.
017300-OTR-2105.3	2105	OTR	1	7	D	Manche de rasoir	-
017300-OTR-2105.4	2105	OTR	1	4	D	Fragment de bracelet en os	Type: 624. Riha 1990.

017300-OTR-2105.5	2105	OTR	1	2	-	Fragment d'épingle à cheveux	-
017300-OTR-2105.6	2105	OTR	1	2	-	Fragment d'épingle à cheveux	Type: Higelin 640, pl, 54, p, 308.
017300-OTR-2105.7	2105	OTR	1	1	-	Fragment d'épingle à cheveux	Type: Higelin 632, pl, 54, p, 308.
017300-OTR-2105.8	2105	OTR	1	-	-	Fusaiole	-
017300-CMP-2105.1	2105	CMP	8	136	-	Mortier de chaux	-
017300-CMP-2105.2	2105	CMP	1	19	P	Mortier de chaux tiré au fer	-
017300-OMA-2105.1	2105	OMA	1	2	-	Coquille d'escargot	-
017300-TCU-2105.1	2105	TCU	1	10	-	Fragment de moule	-
017300-TAC-2105.1	2105	TAC	1	46	P	Torchis	-
017300-PCA-2105-1	2105	PCA	1	3	P	Graine séchée	-
017300-OHU-2105.1	2105	OHU	1	2	P	Dent humaine ?	-
017300-MMO-2106-1	2106	MMO	1	1,62	P	Type: Petit bronze. Empereur indéterminé . 275-400. Gaule, local. Diam: 16,5 mm.	-
017300-MMO-2106-2	2106	MMO	1	0,95	P	Type: Petit bronze. Empereur indéterminé. Imitation de la 2e moitié du IIIe siècle: 12 mm.	-
017300-MMO-2106-3	2106	MMO	1	1,32	P	Type: Petit bronze. Empereur indéterminé. monnaie fruste époque indéterminée. Diam : 13 mm.	-
017300-MMO-2106-4	2106	MMO	1	0,08	P	Type: Petit bronze. Empereur indéterminé. 275-400. Gaule local. Diam : 7 mm.	-
017300-MMO-2106-5	2106	MMO	1	0,71	P	Type: Antoninien de Tétricus II César. 275-310. Atelier indéterminé. Diam : 13,5 mm.	Elmer: 791, (Type SPESAVGG).
017300-MMO-2106-6	2106	MMO	1	0,76	P	Type: Petit bronze. Empereur indéterminé. 275-400. Atelier indéterminé. Diam: 10,5 mm.	-
017300-MFE-2107-1	2107	MFE	1	3	-	clou	-
017300-MFE-2107-2	2107	MFE	1	2	-	indéterminé	-
017300-TCA-2107-1	2107	TCA	3	154	P	Briques striées	Elément hypocauste
017300-OTR-2107-1	2107	OTR	14	200	-	Os divers	-
017300-CIN-2107-1	2107	CIN	1	16	-	Scories	-
017300-RLA-2107-1	2107	RLA	1	347	P	Elément en rond de bosse	-
017300-OFA-2108-1	2108	OFA	1	9	-	Dent	-
017300-MMO-2108-1	2108	MMO	2	3,17	P	Type: Petit bronze aggloméré. 275-450. Diam: 15 mm.	-
017300-MMO-2108-2	2108	MMO	1	1,93	P	Type: Nummus de Constant. 337-340. Trèves. Diam: 14 mm.	RIC: 85. Imitation du IVe siècle.
017300-MMO-2108-3	2108	MMO	1	0,64	P	Type: Antoninien. Tetricus I. 268-273. Gaule locale. Diam: 14,5 mm.	Type: Elmer 771, 775.
017300-MMO-2108-4	2108	MMO	1	4,95	P	Type: Maiorina. Magnence. 350-353. Trèves. Diam: 21 mm.	RIC: VIII, 266.
017300-MMO-2108-5	2108	MMO	1	0,65	P	Type: Aurélianus. Maximien.	Monnaie fragmentée.
017300-MMO-2108-6	2108	MMO	1	2,11	P	Type: Antoninien. Tetricus I pour Tetricus II. 268-273 Cologne. Diam: 19 mm.	Elmer: 791.
017300-MCU-2108-1	2108	MCU	25	31	D + P	Morceaux de serrure	Type: Feugère 686a, pl, 223, p, 367.
017300-OTR-2108-1	2108	OTR	1	1	D	Tête d'épingle	Type: 243, pl, XIX.
017300-CIN-2108-1	2108	CIN	4	206	P	Scories	-
017300-MFE-2109-1	2109	MFE	16	84	-	clou divers	-
017300-OFA-2109-1	2109	OFA	242	880	-	Os divers	-
017300-MMO-2109-1	2109	MMO	1	0,99	P	Type: flan monnétaire. 274-280. Diam: 13,3 mm.	-
017300-MMO-2109-2	2109	MMO	1	1,04	P	Type: indéterminé. 274-350. Diam : 10,5 mm.	-
017300-MMO-2109-3	2109	MMO	1	0,26	D + P	Type: indéterminé: 274-350. Diam: 10,5 mm.	-
017300-MMO-2109-4	2109	MMO	1	0,26	D + P	Type: flan monnétaire. 274-280. Diam: 10 mm.	-
017300-MMO-2109-5	2109	MMO	1	0,13	P	Type: Antoninien. Tetricus I. 268-273. Diam : 10 mm.	Elmer : 271, 775.
017300-MMO-2109-6	2109	MMO	1	0,81	P	Type: Antoninien indéterminé. 275-310. Diam: 9,5 mm.	Elmer: 769, 791.
017300-MCU-2109-1	2109	MCU	1	6	D	Anneau	Type : Kunzel G-37, taf, 547. Le Cloirec 299, p, 126, fig, 38.
017300-MCU-2109-2	2109	MCU	1	7,78	-	Bâtonnet monétaire	Pilon 2016
017300-VXX-2109-1	2109	VXX	1	9	D	Pied de cruche	Type: Ising 120 b, p, 150
017300-VXX-2109-2	2109	VXX	1	3	D	Rebord de gobelet	Type: Ising 109 b c , p, 136.
017300-VXX-2109-3	2109	VXX	1	3	D	Rebord de pot	-
017300-VXX-2109-4	2109	VXX	1	3	D	Un rebord d'un bol	Type : Quirin 31, p, 168.
017300-VXX-2109-5	2109	VXX	4	3	-	Fragments panses	-
017300-MPB-2109-1	2109	MPB	8	226	-	Déchet fondu	-
017300-MPB-2109-2	2109	MPB	1	28	-	Poids ?	Type: Sebag 91/231, fig, 19, p, 153.
017300-MPB-2109-3	2109	MPB	1	117	-	Couvercle de conduit	-
017300-RLT-2109-1	2109	RLT	1	9	-	Bille	-
017300-CEP-2109-1	2109	CEP	2	29	-	Enduit peint	-
017300-CIN-2109-1	2109	CIN	2	16	-	Scories	-
017300-MFE-2111.1	2111	MFE	71	356	D	Clous divers	-
017300-MFE-2111.2	2111	MFE	1	9	-	poinçon en fer	Type: Mölders 57, p, 125.
017300-MFE-2111.3	2111	MFE	1	5	D	poinçon en fer	Type: Mölders 56, p, 125.
017300-MFE-2111.4	2111	MFE	1	6	D	poinçon en fer	Type: Mölders 56, p, 125.
017300-MFE-2111.5	2111	MFE	1	3	D	Lame de scie	Type: Mölders 96, p, 132.
017300-MFE-2111.6	2111	MFE	1	33	D	Crampons	Type: Higelin 449, pl, 40, p, 294.

017300-MFE-2111.7	2111	MFE	1	48	D	Elements de fixation	Type: Higelin 337, pl, 33, p, 287.
017300-MFE-2111.8	2111	MFE	1	9	-	poinçon en fer	Type: Mölders 56, p, 125.
017300-MFE-2111.9	2111	MFE	1	8	-	Fragment chaîne	Type: Higelin 938, pl, 72, 326.
017300-OFA-2111.1	2111	OFA	138	2275	-	Os boucherie	-
017300-MMO-2111-1	2111	MMO	1	0,99	P	Type: nummus. Constantin II ou Constance II ou Constant pour Théodora.340 Trèves. Diam: 15 mm.	RIC: VIII, Luxeuil 622.
017300-MMO-2111-2	2111	MMO	1	1,33	P	Type: Empereur indéterminé. 275-400. Diam : 16 mm.	Elmer 771, 775.
017300-MMO-2111-3	2111	MMO	1	2,7	P	Type: Antoninien. Tetricus I. 275-310. Gaule locale. Diam: 16,5 mm.	Elmer 771, 775.
017300-MMO-2111-4	2111	MMO	1	2,04	P	Type: nummus de Constant I pour Constance II César. 324-328. Trèves. Diam: 19 mm.	RIC VII 456, 464. 480, 506.
017300-MMO-2111-5	2111	MMO	1	1,47	P	Type: nummus de Constance II ou Constant. 337-340. Trèves. Diam: 15 mm.	RIC VII 58, 60.
017300-MCU-2111.1	2111	MCU	2	3	-	Chute	-
017300-MCU-2111.2	2111	MCU	1	5	D	Fragment de panneton	Type: Le Cloirec 183, fig 27, p, 100.
017300-MCU-2111.3	2111	MCU	1	3	D	Applique	-
017300-VXX-2111.1	2111	VXX	20	23	-	Un fond + un décor	-
017300-VXX-2111.2	2111	VXX	1	2	D	Fragment de rebord	Type: Ising 96 a, p, 113.
017300-VXX-2111.3	2111	VXX	1	10	D	Un fragment de pied cruche	Type: Ising 124 b, p, 154.
017300-VXX-2111.4	2111	VXX	1	12	D	Un pied de gobelet	Type: Ising 109 b, p, 136.
017300-VXX-2111.5	2111	VXX	1	2	-	Un fragment de perle en pâte de verre	Type: Bertrand 16, p, 72.
017300-RLT-2111.1	2111	RLT	1	3	D	Petite lame retouchée	-
017300-TCA-2111.1	2111	TCA	1	21	P	Fragment tubulure	Elément hypocauste
017300-CIN-2111.1	2111	CIN	4	552	P	Scories	-
017300-RLA-2111.1	2111	RLA	1	222	D	Placage grès	-
017300-MFE-2112-1	2112	MFE	1	78	D	Anneau	Type: Kunzl, F-264, taf, 510, p, 104.
017300-MFE-2112-2	2112	MFE	1	37	D	Poinçon	Type: Mölders 53, pl, 56.
017300-MFE-2112-3	2112	MFE	1	9	D	Fragment poinçon	Type: Mölders 53, pl, 56.
017300-MFE-2112-4	2112	MFE	1	15	D	Fragment poinçon	Type: Mölders 53, pl, 57.
017300-MFE-2112-5	2112	MFE	1	10	D	clou	Type: Bertrand, 023-2200.0.58, pl, 3 p, 36.
017300-MFE-2112-6	2112	MFE	1	18	D	Fragment de petit burin	Type: Mölders 41, pl, 54.
017300-MFE-2112-7	2112	MFE	1	15	D	Fragment de piton de scellement	Type: Böcking-Bolidum, 90, pl, 44, p, 337.
017300-MFE-2112-8	2112	MFE	1	6	D	Tige de clef	-
017300-MFE-2112-9	2112	MFE	1	23	D	chute fabrication	Type: Mölders 131, pl, 68.
017300-MFE-2112-10	2112	MFE	1	10	D	chute fabrication	Type: Mölders 148, pl, 169.
017300-MFE-2112-11	2112	MFE	1	6	D	pointe de burin	Type: Mölders 38, pl, 54.
017300-MFE-2112-12	2112	MFE	1	12	D	Pointe de ciselé	Type: Mölders 60, pl, 56.
017300-MFE-2112-13	2112	MFE	1	153	D	Burin	-
017300-MFE-2112-14	2112	MFE	1	71	D	Couteau	-
017300-MFE-2112-15	2112	MFE	1	10	D	Crochet à fixer	Type: Böcking-Bolidum., 127, pl, 45, p, 338.
017300-MFE-2112-16	2112	MFE	1	58	D	Clou	-
017300-MFE-2112-17	2112	MFE	1	6	D	Clou-crochet	-
017300-MFE-2112-18	2112	MFE	1	9	D	Fragment de stylet	Type: Trapp, 51, pl, 5, p, 217.
017300-MFE-2112-19	2112	MFE	1	10	D	Poinçon	Type: Mölders 59, p, 125.
017300-MFE-2112-20	2112	MFE	1	21	D	lame couteau	-
017300-MFE-2112-21	2112	MFE	1	23	-	Petite scie	-
017300-MFE-2112-22	2112	MFE	1	10	D	Fragment de poinçon	Type: Mölders 53, p, 125.
017300-MFE-2112-23	2112	MFE	1	226	-	Petite hâche	Type: Higelin, 270, pl, 18, p, 272.
017300-MFE-2112-24	2112	MFE	1	339	-	Houe	Type: Böcking- Bolidum, 263, pl, 53, p, 346.
017300-OFA-2112-1	2112	OFA	211	1010	-	Os divers	-
017300-MMO-2112-1	2112	MMO	1	1,34	P	Type: petit Bronze. 270-400. Diam: 15 mm.	RIC: 26 a2. Imitation du IVe siècle.
017300-MMO-2112-2	2112	MMO	1	0,6	P	Type: antoninien. Tetricus I. 268-273. Gaule. Diam: 14,5 mm.	Elmer: 791.
017300-MMO-2112-3	2112	MMO	1	0,64	P	Type: antoninien. Tetricus I. 268-273. Gaule. Diam: 12 mm.	Elmer: 771, 775.
017300-MMO-2112-4	2112	MMO	1	0,67	P	Type: Aes IV. 308-361. Indéterminé. Diam: 11,4 mm.	Type: VICTORIAE DdAuggqNn.
017300-MMO-2112-5	2112	MMO	1	2,54	P	Type: antoninien Tetricus I. 268-273. Gaule. Diam: 19 mm.	Elmer: 779, 788.
017300-MMO-2112-6	2112	MMO	1	0,4	P	Type: Aes IV. 308-361. Indéterminé. Diam: 12 mm.	Type: VICTORIAE DdAuggqNn.
017300-MMO-2112-7	2112	MMO	1	6,97	P	Type: nummus. Maximinien. 286-304. Trèves. Diam: 31 mm.	RIC: VI 714.
017300-MMO-2112-8	2112	MMO	1	0,94	P	Type: antoninien. Tetricus I. 268-273. Gaule. Diam: 18 mm.	Elmer: 771, 775.
017300-MMO-2112-9	2112	MMO	1	1,2	P	Type: antoninien. Tetricus I. 268-273. Gaule. Diam : 16 mm.	Elmer: 771, 775.
017300-MMO-2112-10	2112	MMO	1	1,25	P	Type: nummus. Constant. 337-350. Lyon. Diam: 15 mm.	RIC VIII 9.10. Bastien: XV, 14.
017300-MMO-2112-11	2112	MMO	1	0,51	P	Type: Tetricus I. 273-400 . Gaule locale. Diam: 12,5 mm.	Petit bronze.
017300-MMO-2112-12	2112	MMO	1	0,54	P	Type: monnaie fruste. 275-400. Gaule locale. Diam: 11,5 mm.	Petit bronze.
017300-MMO-2112-13	2112	MMO	1	1,83	P	Type: nummus. Constance II ou Constant. 337-361. Trèves. Diam: 19 mm.	RIC: VIII 203, 206.
017300-MMO-2112-14	2112	MMO	1	0,82	P	Type: Aes IV indéterminé. 308-361. Diam : 12 mm.	-
017300-MMO-2112-15	2112	MMO	1	2,06	P	Type: antoninien. Tetricus I. 268-273. Gaule locale. Diam: 15 mm.	Elmer: 789.

017300-MMO-2112-16	2112	MMO	1	1,18	P	Type: Aes IV indéterminé. 308-361. Diam : 12 mm.	-
017300-MMO-2112-17	2112	MMO	1	1,09	P	Type: nummus. Constance II. 337-361. Diam: 15 mm.	RIC: VIII.
017300-MMO-2112-18	2112	MMO	1	8,79	P	Type: As. Philippe I. 244-247. Rome: Diam: 24 mm.	RIC: IV, 2.
017300-MMO-2112-19	2112	MMO	1	4,06	P	Type: Potin gaulois. 55 av. J.-C - 25 av. J.-C. Diam: 11 mm.	Peuple indéterminé
017300-MMO-2112-20	2112	MMO	1	1,82	P	Type: Aes IV indéterminé. 341-366. Gaule local. Diam: 12 mm.	Imitation du type DdAuggqNn.
017300-MMO-2112-21	2112	MMO	1	1,67	P	Type: nummus. Constance II ou Constant. 341-348. Arles. Diam : 16 mm.	RIC: VIII 83, 87.
017300-MMO-2112-22	2112	MMO	1	1,48	P	Type: nummus. Constance II ou Constant. 337-340. Diam: 18 mm.	RIC: VIII.
017300-MMO-2112-23	2112	MMO	1	1,55	P	Type: nummus de Constant. 340-341. Trèves. Diam : 15 mm.	RIC: VIII.
017300-MMO-2112-24	2112	MMO	1	0,67	P	Type: petit Bronze monnaie non frappée. 275-400. Gaule locale. Diam: 12 mm.	Imitation.
017300-MMO-2112-25	2112	MMO	1	1,67	P	Type: nummus. Constance II ou Constant. 341-348 . Arles. Diam: 16 mm.	RIC: VIII 83, 87.
017300-MMO-2112-26	2112	MMO	1	1,48	P	Type: nummus. Constance II. 337-340. Diam : 18 mm.	RIC: VIII.
017300-MMO-2112-27	2112	MMO	1	1,55	P	Type: petit bronze Fruste. 275-400. Gaule locale. Diam: 15 mm.	Imitation du IIIe, IVe siècle.
017300-MMO-2112-28	2112	MMO	1	0,67	P	Type: petit bronze Fruste. 275-400. Gaule locale. Diam: 12 mm.	Imitation du IIIe, IVe siècle.
017300-MCU-2112-1	2112	MCU	1	9	D	fragment de vaisselle	-
017300-MCU-2112-2	2112	MCU	1	3	D	Fragment d'élément de placage	Type: Higelin: 1063, p, 330, pl, 76.
017300-MCU-2112-3	2112	MCU	1	2	D	Petite cannule	-
017300-MCU-2112-4	2112	MCU	1	2	D	Fragment de vaisselle	-
017300-MCU-2112-5	2112	MCU	2	6	D	Fragment élément de placage	-
017300-MCU-2112-6	2112	MCU	1	3	D	Demi bague ou anneau	Type: Le Cloirec 283, fig 38, p, 126.
017300-MCU-2112-7	2112	MCU	1	25	D + P	Applique de mors	Type : Kunzl -G-32-G-33- Tafel-546
017300-MCU-2112-8	2112	MCU	1	3	D	Fragment aiguille	Type : Bertrand-type-023.2200-0.6 Pl-6-P-39
017300-MCU-2112-9	2112	MCU	1	2	D	Rivet applique	Type Petit-35-Pl-33 P.305
017300-MCU-2112-10	2112	MCU	1	3	D	Fragment de bracelet	Type Le Cloirec 144-145, p, ,85, fig, 22.
017300-MCU-2112-11	2112	MCU	2	6	D	Applique de harnais	Type : Fort 46 47, p, 38, fig 6. Le Cloirec 273, p, 121, fig 26.
017300-VXX-2112-1	2112	VXX	52	33	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2112-2	2112	VXX	1	2	D	Rebord de bol	Type: Ising 96, p, 113.
017300-MPB-2112-1	2112	MPB	1	237	D + P	Coulure	-
017300-OTR-2112-1	2112	OTR	3	39	-	Rebut de merain de cerf	Type: Vallet, p, 200, 201.
017300-CMP-2112-1	2112	CMP	1	66	-	Mortier tuileau	-
017300-TCU-2112-1	2112	TCU	2	67	D + P	Vénus Anadyomène	Demarolle?
017300-TCU-2112-2	2112	TCU	1	4	D + P	Fragment figurine en terre cuite	Demarolle?
017300-TCU-2112-3	2112	TCU	1	6	D + P	Fragment de figurine en terre cuite	Demarolle?
017300-RLG-2112-1	2112	RLG	1	30	D	Fragment de bracelet	Type: Bertrand 1, p, 55.
017300-MFE-2113-1	2113	MFE	37	42	-	clous de chaussures	-
017300-MFE-2113-2	2113	MFE	1	4	D	pointe alène	Type Mölders 116 , p, 135.
017300-MFE-2113-3	2113	MFE	1	10	D	petit burin	Type : Mölders 36, p, 123.
017300-MFE-2113-4	2113	MFE	1	7	D	petit poinçon	Type: Mölders 53, p, 125.
017300-MFE-2113-5	2113	MFE	1	3	D	agrafe	-
017300-OFA-2113-1	2113	OFA	9	117	-	Os divers	-
017300-MCU-2113-1	2113	MCU	2	15	D + P	Clef	Type: Petit 60, pl, 28 p, 300.
017300-VXX-2113-1	2113	VXX	4	11	-	Fragments de vaisselles	-
017300-RLT-2113-1	2113	RLT	1	7	-	Pointe aménagée	-
017300-CEP-2113-1	2113	CEP	5	18	P	Enduit mural	-
017300-OTR-2113-1	2113	OTR	1	2	D	Epingle à cheveux	Type: Minni 48, pl, IV.
017300-OTR-2113-2	2113	OTR	2	2	D	Fragment épingle à cheveux	Type: Minni 279, pl, XXII.
017300-OTR-2113-3	2113	OTR	1	5	D	Griffe	-
017300-OTR-2113-4	2113	OTR	14	74	D	Fragment bois de cervidés	Type: Minni, pl, LXXXVIII, pl, LXXXII.
017300-OTR-2113-5	2113	OTR	1	4	-	Indéterminé	-
017300-OTR-2113-6	2113	OTR	2	17	D	Rebut d'os	Type: Vallet BOR5, p, 200, fig, 8.
017300-OTR-2113-7	2113	OTR	1	6	D	Pointe en bois de cerf	Type: Minni 890, pl, LXXVII.
017300-OTR-2113-8	2113	OTR	1	2	-	Os taillé	-
017300-CMP-2113-1	2113	CMP	16	189	P	Mortier tiré au fer	-
017300-PAM-2113-1	2113	PAN	6	9	P	Charbon de bois	-
017300-RLA-2113-1	2113	RLA	3	1023	P	Fragment de grès	-
017300-TAC-2113-1	2113	TAC	3	7	P	Torchis	-
017300-RXX-2113-1	2113	RXX	1	2	P	Indéterminé	-
017300-CMQ-2113-1	2113	CMQ	1	2	P	Tesselle pâte verte	-
017300-MFE-2116-1	2116	MFE	1	14	-	Clou	-
017300-MFE-2116-2	2116	MFE	2	6	-	Crochet	-
017300-MFE-2116-3	2116	MFE	3	21	-	indéterminé	-
017300-MFE-2116-4	2116	MFE	4	13	-	Poinçon	-
017300-OFA-2116-1	2116	OFA	22	146	-	Os de boucherie	-
017300-MMO-2116-1	2116	MMO	1	3,45	P	Type: Potin Leuque. 100-60 av. J.-C. Diam: 16,5 mm.	Scheers: 1883, 186.
017300-MMO-2116-2	2116	MMO	1	0,67	P	Type: Aes IV. Valentinien II. 388-392. Arles. Diam: 14,5 mm.	RIC: IX, 30a 1.

017300-MMO-2116-3	2116	MMO	1	0,67	P	Type: petit bronze. 341-366. Diam : 12 mm.	Imitation du IVe siècle.
017300-MMO-2116-4	2116	MMO	1	1,1	P	Type: petit bronze 275-400. Diam : 12,5 mm.	Imitation du IVe siècle.
017300-MMO-2116-5	2116	MMO	1	0,4	P	Type: petit bronze. 275-400. Diam: 10,5 mm.	Imitation du IVe siècle.
017300-MMO-2116-6	2116	MMO	1	0,76	P	Type: petit bronze. 275-400. Diam: 12 mm.	Imitation du IVe siècle.
017300-MMO-2116-7	2116	MMO	1	0,6	P	Type: petit bronze. 275-400 . Diam : 13 mm.	Imitation du IVe siècle.
017300-MCU-2116-1	2116	MCU	1	11	D	Fragment mouluré	-
017300-MCU-2116-2	2116	MCU	2	1	-	indéterminé	-
017300-MCU-2116-3	2116	MCU	3	1	-	Fragment épingle	-
017300-MCU-2116-4	2116	MCU	4	4	D	Fragment de plaquage	Type: Lambert 22, pl, 33.
017300-VXX-2116-1	2116	VXX	33	22	-	Fragment vaisselle en verre	-
017300-VXX-2116-2	2116	VXX	1	2	D	Fragment de Gobelet	Type: Ising 109 A, p, 136.
017300-VXX-2116-3	2116	VXX	1	3	D	Fragment de gobelet	Type: Insings 85 b, p, 102.
017300-VXX-2116-4	2116	VXX	1	2	D	Fragment de gobelet	Type: Insings 109 a, p, 136.
017300-VXX-2116-5	2116	VXX	1	2	D	Fragment bracelet	Type: Bertrand 1, p, 55.
017300-TCA-2116-1	2116	TCA	1	212	-	Fragment de tubulure	Elément hypocauste
017300-OTR-2116-1	2116	OTR	1	7	D	Rebut Façonné	Type: BOR5 10, fig, 2 - Monographie.Instrumentum.34
017300-OTR-2116-2	2116	OTR	2	5	D	Rebut Façonné	Type: BOR2, fig, 7, p, 200.
017300-TAC-2116-1	2116	TAC	1	59	-	Torchis	-
017300-MMO-2118-1	2118	MMO	1	3	P	Type: flan monétaire. Diam : 0,9 mm.	-
017300-MMO-2119-1	2119	MMO	1	0,92	P	Type: Aes IV. 336-366. Diam: 13,5 mm.	Imitiation du milieu du IVe siècle.
017300-MCU-2120-1	2120	MCU	1	5	D + P	Fibule	Type: 5-12-2. Riha 1994.
017300-MCU-2120-2	2120	MCU	1	5	D + P	Fibule	Type: Feugère 14b2, p, 182.
017300-RLT-2120-1	2120	RLT	1	5	D	Grattoir	-
017300-RLT-2120-2	2120	RLT	1	30	-	Aiguisoir	-
017300-MFE-2200-1	2200	MFE	10	54	-	Clous	-
017300-MFE-2200-2	2200	MFE	1	9	D	Petite chainette	-
017300-MFE-2200-3	2200	MFE	1	53	D	Anneau en fer	Type: Higelin, 915, pl, 71, p, 325.
017300-MFE-2200-4	2200	MFE	1	20	D	élément de charnière	Type: Higelin, 377, pl, 33, p, 287.
017300-MFE-2200-5	2200	MFE	1	45	D	clou de charpente	-
017300-OFA-2200-1	2200	OFA	20	127	-	Os + dents	-
017300-MMO-2200-1	2200	MMO	1	0,1	P	Type: Dupondius. Hadrien. 117-138. Rome. Diam: 27 mm.	-
017300-MMO-2200-2	2200	MMO	1	0,116	P	Type: nummus. Constantin II. 337-361. Diam: 13 mm.	RIC: VIII.
017300-MMO-2200-3	2200	MMO	1	0,383	P	Type: antoninien. Gallien. 253-268. Rome. Diam: 19 mm.	RIC: V, 1, 217.
017300-MCU-2200.1	2200	MCU	1	2	D	Bague	Type: I, Giraud 1989.
017300-MCU-2200.2	2200	MCU	1	6	D	Element de harnachement	-
017300-MCU-2200-3	2200	MCU	1	3	D	Pointe d'aiguille en bronze	-
017300-MCU-2200-4	2200	MCU	1	5	D	Fragment de bronze	-
017300-MCU-2200.5	2200	MCU	1	1	D	Fragment de tôle de bronze	-
017300-MCU-2200-6	2200	MCU	1	7	D + P	Fibule	Type: Feugère 26.b.3, p, 184.
017300-VXX-2200-1	2200	VXX	19	9	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2200-2	2200	VXX	1	3	D	Pot à panse pomiforme	Type: Ising 94, p, 111.
017300-VXX-2200-3	2200	VXX	1	2	-	Un rebord de gobelet	Type: Ising 96 a, p, 113.
017300-VXX-2200-4	2200	VXX	1	2	D	Un rebord gobelet	Type: Ising 87, p, 104.
017300-RLT-2200-1	2200	RLT	2	7	D	Deux éclats	-
017300-RLT-2200-2	2200	RLT	1	5	D	Jeton de jeu	-
017300-TCA-2200.1	2200	TCA	1	234	P	Fragment de tubulure.	Elément hypocauste
017300-OTR-2200-1	2200	OTR	1	2	D	Ebauche de matrice	-
017300-OTR-2200-2	2200	OTR	1	12	-	Fusaïole	Type: Bour 4, fig, 9, p, 331.
017300-CIN-2200-1	2200	CIN	6	5	-	Indéterminé	-
017300-RXX-2200.1	2200	RXX	1	5	-	Pierre de sel	Type: Pierre facetté.
017300-MFE-2202-1	2202	MFE	15	18	-	clous de chaussure	-
017300-MCU-2202-1	2202	MCU	1	3	-	Coulure en alliage cuivreux	Type: Higelin 136 , pl, 14, p, 268.
017300-MCU-2202-2	2202	MCU	1	4	D	Boucle avec Ardillon	Type: Feugère 114, pl, 6, p, 350.
017300-MCU-2202-3	2202	MCU	1	5	D	Lèvre de cruche ou passoire	Type: Kunzl 18, p, 137.
017300-MCU-2202-4	2202	MCU	1	2	D	Coulure alliage cuivreux	-
017300-MCU-2202-5	2202	MCU	1	3	D	Plaque fixation	Type: Le Cloirec 311, fig 39, p, 129.
017300-MCU-2202-6	2202	MCU	1	4	D	Bague	Type: 8 d. Guiraud 1989.
017300-MCU-2202-7	2202	MCU	1	2	D	Bracelet	Type: Riha 546 549, taf, 19.
017300-MCU-2202-8	2202	MCU	1	4	D	indéterminé	-
017300-MCU-2202-9	2202	MCU	1	2	D	fragment tôle bronze marmite	Type: Kunzl NE-1, p, 232.
017300-MCU-2202-10	2202	MCU	1	3	D	indéterminé	-
017300-MCU-2202-11	2202	MCU	7	25	-	fragment tôle bronze marmite	-
017300-VXX-2202-1	2202	VXX	24	14	D	Fragments de vaisselles divers	-
017300-VXX-2202-2	2202	VXX	1	3	-	Un fragment de rebord de bol	Type: Ising 96, p, 113.
017300-VXX-2202-3	2202	VXX	1	2	-	Un fragment de gobelet	Type: Ising 109, p, 136.
017300-VXX-2202-4	2202	VXX	1	2	-	Un fragment de bol	Type: Ising 110, p, 138.
017300-MPB-2202	2202	MPB	1	12	-	Coulure	-

017300-OTR-2202-1	2202	OTR	2	16	D	Matrice taillée	Type: Minni 916, pl, LXXXIV.
017300-CIN-2202-1	2202	CIN	3	7	P	Indéterminé	-
017300-TCU-2202-1	2202	TCU	1	9	D + P	Tête de nutrix	Type : Demarolle, 7, p, 197.
017300-OFA-2203-1	2203	OFA	12	50	-	Os divers	-
017300-VXX-2203-1	2203	VXX	1	2	-	Perle côtelée	Type: Bertrand 3, p, 72.
017300-RLT-2203-1	2203	RLT	3	5	-	Armature	-
017300-CMP-2203-1	2203	CMP	1	8	-	Enduit mural	-
017300-MFE-2204-1	2204	MFE	4	14	-	Clous	-
017300-OFA-2204-1	2204	OFA	32	120	-	Os divers	-
017300-OTR-2204-1	2204	OTR	1	4	-	Os poli et percé	-
017300-CIN-2204-1	2204	CIN	1	52	-	Pierre vitrifiée	-
017300-MFE-2206-1	2206	MFE	4	26	-	clous divers	-
017300-MFE-2206-2	2206	MFE	1	11	D	Poinçon	Type: Mölders 54, p, 125.
017300-MFE-2206-3	2206	MFE	1	26	D	Clavette	-
017300-MFE-2206-4	2206	MFE	1	28	D	Crochet	Type: Böcking-Bolidum 115, pl, 45, p, 338.
017300-MFE-2206-5	2206	MFE	1	98	D	Élément de fixation	-
017300-MFE-2206-6	2206	MFE	1	6	D	Poinçon	Type: Mölders 53, p, 125.
017300-MFE-2206-7	2206	MFE	1	9	D	Burin/ciseau	Type: Mölders 38, p, 123.
017300-MFE-2206-8	2206	MFE	1	22	D	Pointeau	Type: Mölders 55, p, 125.
017300-MFE-2206-9	2206	MFE	1	17	D	Fiche anneau	Type: Böcking-Bolidum, 85, pl, 44, p, 337.
017300-MFE-2206-10	2206	MFE	1	32	D	crochet	Type: Böcking-Bolidum 143, pl, 46, p, 339.
017300-MFE-2206-11	2206	MFE	1	15	D	Poinçon	Type: Mölders 56, p, 125 .
017300-MFE-2206-12	2206	MFE	1	80	D	Piton de scellement	-
017300-MFE-2206-13	2206	MFE	1	31	D	Plaquette fer	-
017300-MFE-2206-14	2206	MFE	1	14	D	Charnière à encastrer	Type: Higelin, 367, pl, 33, 287.
017300-MFE-2206-15	2206	MFE	1	83	D	Crochet	Type: Böcking-Bolidum, 112, pl, 45, p, 338.
017300-MFE-2206-16	2206	MFE	1	81	D	Outil?	-
017300-MFE-2206-17	2206	MFE	1	111	D	Clavette	-
017300-MFE-2206-18	2206	MFE	1	52	D	Boucle de Mors	Type: Higelin 701, pl, 60, p, 314.
017300-MFE-2206-19	2206	MFE	1	42	-	Demi-mors	Type : Feugère.1383-1387, pl, 75, p, 419 .
017300-MFE-2206-20	2206	MFE	1	16	-	Plaque fer	-
017300-OFA-2206-1	2206	OFA	82	788	-	Os divers	-
017300-MMO-2206-1	2206	MMO	1	1,82	P	Type: antoninien. Claude II. 268-269 . Rome. Diam: 12 mm.	RIC: VI, 34.
017300-MMO-2206-2	2206	MMO	1	1,64	P	Type: antoninien. Tetricus I pour Tetricus II. 273-274. Trèves ou Cologne. Diam: 17 mm.	Elmer ?
017300-MMO-2206-3	2206	MMO	1	1,07	P	Type: antoninien. Tetricus I. 275-310. Diam: 13,5 mm.	Imitation. Elmer: 771, 775.
017300-MMO-2206-4	2206	MMO	1	1,41	P	Type: antoninien Tetricus. 275-310. Diam: 17 mm.	Imitation. Elmer: 729, 788.
017300-MMO-2206-5	2206	MMO	1	1,27	P	Type: antoninien. Tetricus. 275-310. Diam: 17 mm.	Imitation. Elmer: 729, 788.
017300-MMO-2206-6	2206	MMO	1	0,74	P	Type: antoninien. Tetricus- I. 275-310. Diam: 16 mm.	Imitation. Elmer. 729, 788.
017300-MMO-2206-7	2206	MMO	1	1,49	P	Type: nummus. Constant. 342-343. Trèves. Diam: 9 mm.	RIC: VII, 185.
017300-MMO-2206-8	2206	MMO	1	0,8	P	Type: Aes IV. 340-366. Diam: 13 mm.	-
017300-MMO-2206-9	2206	MMO	1	3,8	P	Type: Aes II : Théodose I. Théssalo-nique. 378-384. Diam: 22 mm.	RIC: IX.37, variante.
017300-MMO-2206-10	2206	MMO	1	1,1	P	Type: Aes IV. Gratien. 381-382. Lyon. Diam: 15 mm.	RIC: IX 30a2.
017300-VXX-2206-1	2206	VXX	1	46	D	Un Fond bouteille	Type: 78 Ising 84, p, 100.
017300-VXX-2206-2	2206	VXX	57	47	-	Fragments vaisselles en verre divers	-
017300-VXX-2206-3	2206	VXX	4	2	D	Un fragment de bol	Type: Ising 96, p, 113.
017300-VXX-2206-4	2206	VXX	2	3	D	Fragment gobelet	Type: Ising 97 a, b, p, 117.
017300-VXX-2206-5	2206	VXX	1	1	D	Perle	-
017300-MPB-2206-1	2206	MPB	2	65	-	Déchets	-
017300-RLT-2206-1	2206	RLT	1	86	-	Tablette à broyer	Type: Higelin 687, pl, 60, p, 214.
017300-RLT-2206-2	2206	RLT	1	404	-	Broyon ou meule	-
017300-TCA-2206-1	2206	TCA	1	130	P	Torchis	-
017300-CEP-2206-1	2206	CEP	1	11	-	Enduit peint	-
017300-OTR-2206-1	2206	OTR	1	7	-	chute bois cerf	-
017300-CIN-2206-1	2206	CIN	6	17	-	Scories	-
017300-TCU-2206-1	2206	TCU	1	6	-	Fusaïole	Type : Higelin 292,pl, 21, p, 275.
017300-OFA-2207-1	2207	OFA	27	53	D	Os divers	-
017300-RLT-2207-1	2207	RLT	2	440	D	Fragments de meules	-
017300-RLT-2207-2	2207	RLT	1	3	D	Armature	-
017300-RLT-2207- 3	2207	RLT	1	3	D	Lame retouchée	-
017300-RLT-2207-4	2207	RLT	3	7	-	Eclats	-
017300-RLT-2207-5	2207	RLT	1	147	-	Frag de hache polie	-
017300-MFE-2208-1	2208	MFE	6	12	-	Clous	-
017300-OFA-2208-1	2208	OFA	90	436	-	Os divers	-
017300-MFE-2210-1	2210	MFE	2	9	-	Clous	-
017300-MFE-2210-2	2210	MFE	1	1	-	Clou de chaussures	-
017300-MFE-2210-3	2210	MFE	1	4	-	Anneau	-
017300-OFA-2210-1	2210	OFA	3	25	-	Os divers	-

017300-CIN-2210-1	2210	CIN	3	27	-	Scories	-
017300-TCU-2210-1	2210	TCU	1	1	-	Bille	-
017300-MMO-2211-1	2211	MMO	1	0,73	P	Type: flanc de minimus. 275-366. Diam: 14 mm.	Objet monnétaire.
017300-MMO-2211-2	2211	MMO	1	0,3	P	Type: antoninien. Tetricus I, 275-310. Gaule locale. Diam : 8,5 mm.	Elmer: 771, 775.
017300-MMO-2211-3	2211	MMO	1	0,2	P	Type: demi flanc de minimus. 275-310. Diam: 9,8 mm.	Objet monétaire.
017300-MMO-2211-4	2211	MMO	1	0,3	P	Type: antoninien. Tetricus I. 275-310 . Gaule locale. Diam: 10,5 mm.	Elmer: 778, 779.
017300-MMO-2211-5	2211	MMO	1	0,16	P	Type: antoninien Fruste. 275-310. Gaule locale. Diam: 8,5 mm.	Elmer: 778, 779.
017300-MMO-2211-6	2211	MMO	1	0,98	P	Type: antoninien. DIVO CLAUDIO. 275-310. Gaule locale. Diam: 16 mm.	RIC: V 1, 261,
017300-MFE-2212-1	2212	MFE	2	3	-	clou de chaussure	-
017300-OFA-2212-1	2212	OFA	9	42	-	Os divers	-
017300-MMO-2212-1	2212	MMO	1	1,3	P	Type: Aes IV. Valentinien II, ou Théodose I, Arcadius, Eugène, Honorius. 388-395. Arles. Diam : 12 mm.	RIC: IX.
017300-MMO-2212-2	2212	MMO	1	1,74	P	Type: Indéterminé. 270-400 . Gaule locale. Diam: 17 mm.	-
017076-VXX-2212.1	2212	VXX	1	2	-	Perle en pâte de verre	-
017300-RLT-2212-1	2212	RLT	1	4	D	Armature flèche	-
017300-RLT-22120	2212	RLT	1	9	D	Grattoir	-
017300-MFE-2213-1	2213	MFE	23	86	-	clous divers	-
017300-OFA-2213-1	2213	OFA	80	375	-	Os divers	-
017300-MCU-2213-1	2213	MCU	1	2	-	fragment aiguille	-
017300-MCU-2213-2	2213	MCU	1	5	-	Fragment de bouton décoratif	-
017300-VXX-2213-1	2213	VXX	3	3	-	Fragments vaisselles en verres	-
017300-TCA-2213-1	2213	TCA	1	119	P	Fragment tubulure	Elément hypocauste
017300-CIN-2213-1	2213	CIN	6	21	-	Scories	-
017300-RFS-2213-1	2213	RFS	1	2	-	Indéterminé	-
017300-OFA-2215-1	2215	OFA	7	59	P	Os divers	-
017300-TCA-2215-1	2215	TCA	1	793	P	Brique	Elément hypocauste
017300-CMP-2215-1	2215	CMP	4	48	P	Mortier de chaux	-
017300-CIN-2215-1	2215	CIN	14	267	P	Scories	-
017300-MFE-2216-1	2216	MFE	9	99	-	Clous	-
017300-MFE-2220-1	2220	MFE	3	21	-	Clous	-
017300-OFA-2220-1	2220	OFA	84	222	-	Os divers	-
017300-VXX-2220-1	2220	VXX	19	32	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2220-2	2220	VXX	1	3	-	Un rebord de bol	Type: Ising 96, p, 113.
017300-VXX-2220-3	2220	VXX	1	0,5	-	Perle	Type: Bertrand 8, p, 72.
017300-TCA-2220-1	2220	TCA	1	278	P	Fragment de tuile	-
017300-TCA-2220-2	2220	TCA	1	770	P	Fragment de tuile avec clou	-
017300-OTR-2220-1	2220	OTR	1	4	-	Matrice	Type: Mini 924, pl, LXXXIV.
017300-OTR-2220-2	2220	OTR	2	12	-	Matrice	Type: Minni 930, pl, LXXXV.
017300-MFE-2221-1	2221	MFE	4	15	D	indéterminé	-
017300-OFA-2221-1	2221	OFA	9	23	-	Os divers	-
017300-MMO-2221-1	2221	MMO	1	2,54	P	Type: antoninien. Tetricus I. 273-274. Trèves ou Cologne. Diam : 2 mm.	Elmer: 779, 788.
017300-MMO-2221-2	2221	MMO	1	1, 36	P	Type: antoninien. 275-310. Local. Diam: 16 mm.	Imitation.
017300-OFA-2222-1	2222	OFA	1	7	-	Os divers	-
017300-OFA-2223-1	2223	OFA	5	3	-	Os divers	-
017300-MCU-2223-1	2223	MCU	2	1	-	Déchets de bronze	-
017300-VXX-2223-1	2223	VXX	1	2	-	Verre à vitre	-
017300-VXX-2223-2	2223	VXX	3	1	-	Fragments de vaisselles	-
017300-MFE-2228-1	2228	MFE	2	6	-	Clous	-
017300-OFA-2228-1	2228	OFA	3	8	-	Os divers	-
017300-RLT-2228-1	2228	RLT	1	1	-	Petite lamelle	-
017300-CMP-2228-1	2228	CMP	1	4	-	Mortier de chaux	-
017300-MFE-2231-1	2231	MFE	4	34	-	Clous	-
017300-MFE-2231-2	2231	MFE	4	82	D	Quincaillerie	-
017300-MFE-2231-3	2231	MFE	1	220	D	Faucille	Type: Higelin 13, pl, 5, p, 259.
017300-OFA-2231-1	2231	OFA	4	8	-	Os divers	-
017300-MMO-2231-1	2231	MMO	1	2,86	P	Type: antoninien. Gallien règne seul 268 . Atelier oriental 268 . Diam: 12 mm.	RIC: V 1 660.
017300-MCU-2231-1	2231	MCU	3	2	-	indéterminé	-
017300-MCU-2231-2	2231	MCU	1	17	D + P	Applique	For 23
017300-MCU-2231-3	2231	MCU	1	5	D + P	Fibule	Type Feugère 4 a 2
017300-MCU-2231-4	2231	MCU	1	1	-	indéterminé	-
017300-VXX-2231-1	2231	VXX	9	12	-	Fragments de vaisselles	-
017300-OTR-2231-1	2231	OTR	1	32	D	Fusaïole	-
017300-CIN-2231-1	2231	CIN	1	134	-	Indéterminé	-
017300-RLT-2254-1	2254	RLT	1	504	P	Fragment de meule de L'Eifel	-
017300-OFA-2256-1	2256	OFA	4	29	-	Os divers	-
017300-MCU-2256-1	2256	MCU	1	50	D	Fibule zoomorphe en forme de poisson	Feugère 29 IA
017300-VXX-2256-1	2256	VXX	1	2	-	Fragments de vaisselles	-

017300-OTR-2256-1	2256	OTR	1	9	-	Indéterminé	-
017300-OFA-2271-1	2271	OFA	22	152	-	Os divers	-
017300-OTR-2271-1	2271	OTR	1	34	-	Rebut	Type: BOR1 Vallet, fig, 5, p, 200.
017300-OTR-2271-2	2271	OTR	1	60	D	Rebut	Type: BOR1 Vallet, fig, 5, p, 200.
017300-OTR-2271-3	2271	OTR	1	1	-	Indéterminé	-
017300-MFE-2300-1	2300	MFE	3	21	D	3 clous	-
017300-MFE-2300-2	2300	MFE	6	50	-	Clou	-
017300-MFE-2300-3	2300	MFE	1	23	-	Fragment de chandelier	Type: Higelin 350, pl, 31, p, 285.
017300-OFA-2300-1	2300	OFA	20	122	-	Os + dents	-
017300-VXX-2300-1	2300	VXX	6	8	-	Fragments de vaisselles	-
017300-RLT-2300-1	2300	RLT	1	6	D	Eclats	-
017300-RLT-2300-2	2300	RLT	1	4	D	Eclats	-
017300-RLT-2300-3	2300	RLT	1	5	D	Eclats	-
017300-RLT-2300-4	2300	RLT	1	7	D	Eclats	-
017300-MFE-2301-1	2301	MFE	1	165	D	Penture	-
017300-MFE-2301-2	2301	MFE	1	8	D	Clou	-
017300-MFE-2301-3	2301	MFE	1	31	D	Clou charpente	-
017300-MFE-2301-4	2301	MFE	1	9	-	indéterminé	-
017300-MFE-2301-5	2301	MFE	9	69	-	Clous divers	-
017300-OFA-2301-1	2301	OFA	14	98	-	Os + dents	-
017300-MCU-2301-1	2301	MCU	1	4	-	Fragment de tôle	-
017300-VXX-2301-1	2301	VXX	1	4	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2301-2	2301	VXX	1	1	-	Perle pâte de verre	Type: 11.14, Riha 1990.
017300-MPB-2301-1	2301	MPB	1	33	-	Fusaïole	Type: Sebag 91/39, fig, 15, p, 152.
017300-OTR-2301-1	2301	OTR	1	15	-	Indéterminé	-
017300-CIN-2301-1	2301	CIN	2	30	-	Scories	-
017300-MFE-2302-1	2302	MFE	15	86	-	Clous	-
017300-MFE-2302-2	2302	MFE	1	90	-	indéterminé	-
017300-OFA-2302-1	2302	OFA	16	166	-	Os divers	-
017300-MCU-2302-1	2302	MCU	13	4	-	Fibule	Type: Feugère 14 b 2, p, 182.
017300-VXX-2302-1	2302	VXX	2	4	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2302-2	2302	VXX	1	2	D	Un fragment de rebord de bol	Type: Ising 85 a, p, 101.
017300-MPB-2302-1	2302	MPB	1	32	-	Indéterminé	-
017300-RLT-2302-1	2302	RLT	3	11	-	Indéterminé	-
017300-RLT-2302-2	2302	RLT	1	5	D	Grattoir	-
017300-RLT-2302-3	2302	RLT	1	5	D	Grattoir	-
017300-RLT-2302-4	2302	RLT	1	2	D	Lame retouchée	-
017300-RLT-2302-5	2302	RLT	1	4	D	Lame à encoches	-
017300-OTR-2302-1	2302	OTR	1	8	-	Indéterminé	-
017300-OTR-2302-2	2302	OTR	1	14	-	Indéterminé	-
017300-OTR-2302-3	2302	OTR	1	1	-	Jeton en os	-
017300-MFE-2303-1	2303	MFE	8	43	-	clous divers	-
017300-MFE-2303-2	2303	MFE	1	39	-	indéterminé	-
017300-OFA-2303-1	2303	OFA	6	40	-	Os + dents	-
017076-MMO-2303.1	2303	MMO	1	2	P	Indéterminé	-
017300-MCU-2303-1	2303	MCU	1	4	-	Petit fragment	-
017300-VXX-2303-1	2303	VXX	5	3	-	Fragments de vaisselles	-
017300-RLT-2303-1	2303	RLT	1	6	-	Petite lame	-
017300-RLT-2303-2	2303	RLT	1	2	-	Petite armature	-
017300-RLT-2303-3	2303	RLT	7	8	-	Eclats	-
017300-OTR-2303.9	2303	OTR	1	4	-	Fragment d'aiguille	-
017300-MFE-2304-1	2304	MFE	3	16	-	Clous	-
017300-OFA-2304-1	2304	OFA	7	36	-	Os + dents	-
017300-VXX-2304-4	2304	VXX	2	2	-	Fragments de panses de panses	-
017300-RLT-2304-5	2304	RLT	1	4	-	Indéterminé	-
017300-TCA-2304-6	2304	TCA	1	139	P	Fragment de brique	Elément hypocauste
017300-OTR-2304-1	2304	OTR	1	3	-	Indéterminé	-
017300-OMA-2304-1	2304	OMA	1	2	P	Fragment de moule d'eau douce	-
017300-MFE-2305-1	2305	MFE	3	13	-	Clous	-
017300-OFA-2305-1	2305	OFA	5	68	-	Os divers	-
017076-MCU-2305.1	2305	MCU	1	5	-	indéterminé	-
017076-VXX-2305.1	2305	VXX	1	3	-	Fragments de panses de panses	-
017300-RLT-2305-1	2305	RLT	1	4	-	Eclats	-
017300-MFE-2306-1	2306	MFE	6	48	-	clous de charpente	-
017300-OFA-2306-11	2306	OFA	8	42	-	Os + dents	-
017076-VXX-2306.1	2306	VXX	1	5	-	Fragments de panses de panses	-
017300-TCA-2306.1	2306	TCA	1	2109	P	Brique	Elément hypocauste
017300-CEP-2306-1	2306	CEP	1	2	D	Peinture murale	-
017300-RLA-2306-1	2306	RLA	1	2386	P	Brique	-
017300-RXX-2306.1	2306	RXX	1	2365	P	Petite enclume en grès	-
017300-MFE-2311-1	2311	MFE	3	52	-	clou	-
017300-OFA-2311-1	2311	OFA	10	67	-	Os divers	-

017300-VXX-2311-1	2311	VXX	1	5	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-2311-2	2311	VXX	1	2	D	Fragments de vaisselle	-
017300-VXX-2311-3	2311	VXX	1	4	-	Fragments de vaisselles	-
017300-TCA-2311-1	2311	TCA	1	552	P	Fragment de Tegula	-
017300-CEP-2311-1	2311	CEP	18	67	-	Enduit peint	-
017300-PAN-2311-1	2311	PAN	11	8	-	Charbon de bois	-
017300-OTR-2314-1	2314	OTR	1	6	-	Indéterminé	-
017300-OFA-2315-1	2315	OFA	4	196	-	Os divers	-
017300-MFE-2317-1	2317	MFE	1	10	-	indéterminé	-
017300-MFE-2317-1	2317	MFE	1	10	-	indéterminé	-
017300-PXX-2319-1	2319	PXX	1	-	-	Trois sachets à analyser	-
017300-OFA-2324-1	2324	OFA	2	73	-	Os divers	-
017300-OFA-2328-1	2328	OFA	2	8	-	Os divers	-
017300-CIN-2328-1	2328	CIN	1	21	-	Scories	-
017300-MFE-2500.1	2500	MFE	1	7	D	Poinçon	Type: Mölders 54, p, 125.
017300-MFE-2500.2	2500	MFE	1	5	D	Poinçon	Type: Mölders 57, p,157 .
017300-MFE-2500.3	2500	MFE	1	10	D	Alêne / Poinçon	Type: Böcking - Bolidum 250, pl, 52, p, 345.
017300-MFE-2500.4	2500	MFE	1	27	D	Poinçon	Type: Böcking - Bolidum 277, pl, 53, p, 346.
017300-MFE-2500.5	2500	MFE	57	214	D	Clou divers	-
017300-MFE-2500.6	2500	MFE	1	6	D	Clou	Type: Böcking-Boldium, 149
017300-MFE-2500.7	2500	MFE	1	8	D	Clou	-
017300-MFE-2500.8	2500	MFE	1	27	D	Clou	-
017300-MFE-2500.9	2500	MFE	1	9	D	Clou	-
017300-MFE-2500.10	2500	MFE	1	16	D	Clou	Type: Böcking- Boldium, 149
017300-MFE-2500.11	2500	MFE	1	31	-	Frag Charnière	-
017300-MFE-2500.12	2500	MFE	1	9	D	Anneau Fer	-
017300-MFE-2500.13	2500	MFE	1	6	D	Element de fixation	-
017300-MFE-2500.14	2500	MFE	3	5	-	Clous de chaussure	-
017300-MFE-2500.15	2500	MFE	5	49	-	indéterminé	-
017300-OFA-2500.1	2500	OFA	24	466	-	Os divers	-
017300-MMO-2500.1	2500	MMO	1	0,74	P	Type: antoninien. Tetricus I. 275 - 310. Frappe locale. Diam: 11 mm.	Elmer: 789.
017300-MMO-2500.2	2500	MMO	1	1,89	P	Type: nummus Constantin I. 330 - 333. Lyon. Diam: 16 mm.	RIC: VII.
017300-MMO-2500.3	2500	MMO	1	2,71	P	Type: Nummus. Constantin I. 323 - 324. Trèves. Diam: 18 mm.	RIC VII,378
017300-MMO-2500.4	2500	MMO	1	0,75	P	Type: Aes IV. Imitation Urbs Roma 350 - 366. Diam: 11,5 mm.	-
017300-MMO-2500.5	2500	MMO	1	6,86	P	Type: maiorina. Constans. 348 - 350. Trèves. Diam: 22 mm.	RIC: VIII, 219.
017300-MCU-2500.1	2500	MCU	1	31	-	Bâtonnet monétaire	Pilon 2016
017300-VXX-2500.1	2500	VXX	1	1	-	Perle de verre	Type: Bertrand 15, p, 72.
017300-VXX-2500.2	2500	VXX	2	14	-	Un fond de cruche	Type: Ising 124 b, p, 154.
017300-VXX-2500.3	2500	VXX	11	7	-	Fragments de vaisselle	-
017300-VXX-2500.4	2500	VXX	1	3	-	Un fragment de Fond bouteille	Type: Ising 104 a, p, 123.
017300-OTR-2500.1	2500	OTR	3	6	-	Rebut	-
017300-OTR-2500.2	2500	OTR	3	120	-	Os Long scié	-
017300-OTR-2500.3	2500	OTR	1	101	-	Merrain de Cerf.	-
017300-CMP-2500.1	2500	CMP	1	31	P	Torchis	-
017300-CIN-2500.1	2500	CIN	1	23	P	Mortier vitrifié	-
017300-CIN-2500.2	2500	CIN	3	96	P	Scories	-
017300-TCU-2500.1	2500	TCU	2	13	-	Bille	-
017300-MFE-2501.1	2501	MFE	9	28	D	Clou	-
017300-OFA-2501.1	2501	OFA	7	35	-	Os + dents	-
017300-MMO-2501-1	2501	MMO	1	3,79	P	Type: aurélianus. Probus. 281. Lyon. Diam: 21 mm.	RIC: V 2. Bastien IX 348.
017300-MCU-2501.1	2501	MCU	1	2	-	Epingle a cheveux	-
017300-VXX-2501.1	2501	VXX	1	3	-	Un fragment de gobelet (1 panse avec décor)	-
017300-VXX-2501.2	2501	VXX	1	5	-	Un fragment de bracelet	Type: Bertrantd 7, p, 55.
017300-RLT-2501.1	2501	RLT	1	7	-	Grattoir	-
017300-OTR-2501.1	2501	OTR	2	20	-	Merrain de Cerf.	-
017300-CMP-2501.1	2501	CMP	3	73	-	Mortier tiré au fer	-
017300-RLA-2501.1	2501	RLA	1	2740	-	Meule Eifel	-
017300-MFE-2502.1	2502	MFE	4	30	-	clou	-
017300-MFE-2502.2	2502	MFE	1	3	-	Clou de chaussure	-
017300-MFE-2503.1	2503	MFE	1	2	-	clou de chaussure	-
017300-OFA-2505.1	2505	OFA	1	16	-	Os divers	-
017300-CMP-2505.1	2505	CMP	1	662	-	Fragment de mortier de chaux	-
017300-MFE-2506.1	2506	MFE	1	12	-	indéterminé	-
017300-VXX-2506.1	2506	VXX	1	1	-	Un fragment de panse	-
017300-MFE-2508.1	2508	MFE	2	24	-	clou	-
017300-OFA-2603.1	2603	OFA	2	4	-	Os divers	-
017300-MFE-2604.1	2604	MFE	1	41	D	Ferrure plate	-
017300-MFE-2604.2	2604	MFE	1	13	D	Crampon	-

017300-MFE-2604.3	2604	MFE	1	17	D	clou	-
017300-MFE-2604.4	2604	MFE	1	16	D	clou	-
017300-MFE-2604.5	2604	MFE	1	21	D	Clou	-
017300-MFE-2604.6	2604	MFE	1	19	D	clou	-
017300-MFE-2604.7	2604	MFE	1	15	D	clou	-
017300-MFE-2604.8	2604	MFE	1	9	D	clou	-
017300-MFE-2604.9	2604	MFE	1	20	D	clou	-
017300-MFE-2604.10	2604	MFE	1	10	D	clou	-
017300-MFE-2604.11	2604	MFE	1	9	D	clou	-
017300-MFE-2604.12	2604	MFE	1	14	D	clou	-
017300-MFE-2604.13	2604	MFE	1	18	D	clou	-
017300-MFE-2604.14	2604	MFE	1	9	D	clou	-
017300-MFE-2604.15	2604	MFE	1	7	D	Agrafe	-
017300-MFE-2604.16	2604	MFE	1	30	D	Palastre de serrure	-
017300-MFE-2604.17	2604	MFE	1	70	-	clous divers	-
017300-MFE-2604.18	2604	MFE	1	31	-	Penture	Type: Higelin 452, pl, 40, p, 294.
017300-OFA-2604.1	2604	OFA	150	1819	-	Os divers	-
017300-OFA-2604.2	2604	OFA	3	61	P	Défenses de sanglier	-
017300-OFA-2604.3	2604	OFA	12	55	P	Machoirs d'équidés	-
017300-MMO-2604.1	2604	MMO	1	0,21	P	Type: fruste non identifié. 275 - 400. Diam: 9,5 mm.	-
017300-MMO-2604.2	2604	MMO	1	1,35	P	Type: nummus. Constant I. 340 - 341. Trèves. Diam: 12 mm.	RIC: VIII 111.
017300-MMO-2604.3	2604	MMO	1	1,19	P	Type: nummus. Contance II ou Constant. 341 - 348. Diam : 11 mm.	-
017300-MMO-2604.4	2604	MMO	1	1,3	P	Type: nummus. Constantin I pour Constance II César. 336 - 337. Diam: 14 mm.	RIC: IV.
017300-MMO-2604.5	2604	MMO	1	0,94	P	Type: Aes 4 . 336 - 366. Diam: 13 mm.	Imitation du IVe siècle.
017300-MMO-2604.6	2604	MMO	1	1,01	P	Type: nummus. Constantin I pour Urbs Roma. 333 Arles. Diam: 15 mm.	RIC: VII 373.
017300-MMO-2604.7	2604	MMO	1	3,06	P	Type: Nummus. Constantin I pour Cripsus César. 321 - 322. Lyon. Diam: 19 mm.	RIC -VII, 166
017300-MMO-2604.8	2604	MMO	1	0,61	P	Type: Nummus. Constance II ou Constans. 348 Trèves. Diam : 11 mm.	Gricourt 1998.
017300-MMO-2604.9	2604	MMO	1	1,15	P	Type: nummus. Constans. 347. Trèves. Diam : 14 mm.	RIC: VIII 198.
017300-MMO-2604.10	2604	MMO	1	2,59	P	Type: nummus. Constantin I pour Fausta. 326 Trèves. Diam : 18 mm.	RIC: VI 484.
017300-MMO-2604.11	2604	MMO	1	1,15	P	Type: nummus. Constans. 347 Trèves : 15 mm.	RIC: VIII 199.
017300-MMO-2604.12	2604	MMO	1	1,55	P	Type: Nummus: Constance II. 343 - 347. Lyon. Diam : 15 mm.	RIC: VIII 45.
017300-MMO-2604.13	2604	MMO	1	1,58	P	Type: nummus. Constance II ou Constans. 341 - 348. Diam : 14 mm.	RIC: VII.
017300-MMO-2604.14	2604	MMO	1	2,97	P	Type: nummus. Constantin I. 330 - 331 Trèves. Diam : 18 mm.	RIC: VII 539.
017300-MMO-2604.15	2604	MMO	1	1,64	P	Type: nummus. Constantin II. 337 - 340 Arles. Diam : 14 mm.	RIC: VIII 1.
017300-MMO-2604.16	2604	MMO	1	1,24	P	Type: nummus. Constans. 341 - 342 Trèves. Diam : 15 mm.	RIC: VIII 195.
017300-MMO-2604.17	2604	MMO	1	2,5	P	Type: nummus; Constantin. 330 - 331. Trèves. Diam: 16 mm.	RIC: VII 537.
017300-MMO-2604.18	2604	MMO	1	1,55	P	Type: Nummus. Constans. 341 - 348. Diam : 14 mm.	RIC: VIII.
017300-MMO-2604.19	2604	MMO	1	1,92	P	Type: nummus: Constantin I. 335. Arles. Diam : 17 mm.	RIC: VII 387.
017300-MMO-2604.20	2604	MMO	1	1,54	P	Type: nummus. Constance II. 340 - 341. Lyon. Diam: 14 mm.	RIC: VIII 22.
017300-MMO-2604.21	2604	MMO	1	1,67	P	Type: Nummus. Constans. 342-343. Trèves. Diam : 14 mm.	RIC: VIII 185.
017300-MMO-2604.22	2604	MMO	1	1,67	P	Type: nummus. Constantin I pour Delmatius Cesar. 337. Lyon. Diam: 14 mm.	RIC: VII 288.
017300-MMO-2604.23	2604	MMO	1	2,33	P	Type: nummus. Constantin I pour Urbs Roma. 330. Lyon. Diam : 15 mm.	RIC: VII 242.
017300-MMO-2604.24	2604	MMO	1	1,11	P	Type: aes IV. Urbs Roma. 330 - 336. Diam: 14 mm.	Imitation du IVe siècle.
017300-MMO-2604.25	2604	MMO	1	1,22	P	Type: Nummus. Constantin I, Constance II, Constant, Delmatius. 336 - 340. Arles. Diam : 14 mm.	Imitation du IVe siècle.
017300-MMO-2604.26	2604	MMO	1	2,28	P	Type: nummus. Constant I pour Urbs Roma. 333 - 334. Trèves. Arles. Diam: 17 mm.	RIC: VII 553, 573.
017300-MMO-2604.27	2604	MMO	1	3,59	P	Type: nummus. Constantin I pour Hélène. 324 - 325. Nicomédie. Diam: 20 mm.	RIC: VII 798.
017300-MMO-2604.28	2604	MMO	1	1,54	P	Type: nummus. Constans. 340 - 341. Trèves. Diam: 14 mm.	RIC: VIII 111.
017300-MMO-2604.29	2604	MMO	1	1,53	P	Type: nummus. Constans . 347. Trèves. Diam: 13 mm.	RIC: VIII 199.
017300-MMO-2604.30	2604	MMO	1	2,28	P	Type: nummus. Constantin I pour Urbs Roma. 331 - 332. Trèves. Diam: 16 mm.	RIC: VII 529.
017300-MMO-2604.31	2604	MMO	1	2,18	P	Type: nummus. Constantin I pour Urbs Roma. 333 - 334. Trèves. Diam : 15 mm.	RIC: VII 553.
017300-MMO-2604.32	2604	MMO	1	1,73	P	Type: nummus. Constans. 341 - 348. Diam : 12 mm.	-
017300-OTR-2604-1	2604	OTR	2	-	-	Osselets	-
017300-MCU-2604.1	2604	MCU	2	3	-	Fragments tôle	-

017300-VXX-2604.1	2604	VXX	10	4	-	Fragments de panses	-
017300-RLT-2604-1	2604	RLT	1	5000	-	Grès gravé de lignes	-
017300-TCA-2604.1	2604	TCA	3	1371	P	Tuiles avec empreinte.	-
017300-CMP-2604.1	2604	CMP	4	232	P	Fragment terrazo	-
017300-CIN-2604.1	2604	CIN	1	901	-	Parroie de four	-
017300-RLA-2604.1	2604	RLA	1	901	-	Fragment de calcaire	-
017300-TAC-2604-1	2604	TAC	1	11	P	Torchis	-
017300-PXX-2604-1	2604	PXX	4 sachets	1561	-	Sédiments	-
017300-PXX-2604-2	2604	PXX	4 sachets	1640	-	Sédiments	-
017300-MFE-2606.1	2606	MFE	1	3	-	Épingle	-
017300-OFA-2606.1	2606	OFA	2	23	-	Dent + griffe	-
017300-MCU-2606.1	2606	MCU	1	3	-	Frag Aiguille	-
017300-MFE-2607.1	2607	MFE	1	21	D	Clou	-
017300-MFE-2607.2	2607	MFE	1	29	D	Crochet de harnais	Type: Higelin 692, pl, 60, p, 314.
017300-MFE-2607.3	2607	MFE	1	42	D	Ferrure	-
017300-MFE-2607.4	2607	MFE	4	31	D	Clou	-
017300-MFE-2607.5	2607	MFE	1	22	D	Clou	-
017300-OFA-2607.1	2607	OFA	1	86	-	Fragment Machoire	-
017300-MMO-2607.1	2607	MMO	1	1,48	P	Type: nummus. Constant. 337 - 340. Thessalonique. Diam: 14 mm.	RIC: VII 57.
017300-MMO-2607.2	2607	MMO	1	1,32	P	Type: nummus. Constance II. 340-341. Trèves. Diam: 15 mm.	RIC: VII 108.
017300-MMO-2607.3	2607	MMO	1	1,65	P	Type: nummus. Constantin I. 335-337. Diam: 15 mm.	RIC: VII.
017300-CEP-2607.1	2607	CEP	9	101	P	Enduit peint	-
017300-CMP-2607.1	2607	CMP	10	601	-	Mortier Terrazo	-
017300-CMP-2607.2	2607	CMP	2	77	-	Mortier Terrazo	-
017300-PAN-2607-1	2607	PAN	1 sachet	43	-	Charbon de bois	-
017300-TCU-2607.1	2607	TCU	1	28	-	Fond céramique retravaillé	-
017300-PXX-2607-1	2607	PXX	4 sachets	622	-	Sédiments	A-1 N1
017300-PXX-2607-2	2607	PXX	5 sachets	501	-	Sédiments	A-1 N3
017300-PXX-2607-3	2607	PXX	6 sachets	629	-	Sédiments	A-2 N2
017300-PXX-2607-4	2607	PXX	7 sachets	1123	-	Sédiments	A-2 N2
017300-PXX-2607-5	2607	PXX	8 sachets	740	-	Sédiments	A-3 N3
017300-PXX-2607-6	2607	PXX	9 sachets	930	-	Sédiments	A-4 N2
017300-PXX-2607-7	2607	PXX	10 sachets	960	-	Sédiments	A-4 N2
017300-PXX-2607-8	2607	PXX	11 sachets	797	-	Sédiments	B-1 N1
017300-PXX-2607-9	2607	PXX	12 sachets	718	-	Sédiments	B-1 N2
017300-PXX-2607-10	2607	PXX	13 sachets	898	-	Sédiments	B-2 N1
017300-PXX-2607-11	2607	PXX	14 sachets	922	-	Sédiments	B-2 N3
017300-PXX-2607-12	2607	PXX	15 sachets	1166	-	Sédiments	B-3 N2
017300-PXX-2607-13	2607	PXX	16 sachets	1033	-	Sédiments	B-3 N2
017300-PXX-2607-14	2607	PXX	17 sachets	675	-	Sédiments	B-3 N4
017300-PXX-2607-15	2607	PXX	18 sachets	780	-	Sédiments	B-4 N1
017300-MFE-2610.1	2610	MFE	6	30	-	Clou	-
017300-OFA-2610.1	2610	OFA	9	49	-	Os + dents	-
017300-MCU-2610.1	2610	MCU	1	3	-	Element de fixation	-
017300-PXX-2610-1	2610	PXX	4 sachets	1337	-	Sédiments	A-1
017300-PXX-2610-2	2610	PXX	4 sachets	2200	-	Sédiments	A-2
017300-PXX-2610-3	2610	PXX	4 sachets	2412	-	Sédiments	A-3
017300-PXX-2610-4	2610	PXX	4 sachets	805	-	Sédiments	A-3-N-1
017300-PXX-2610-5	2610	PXX	4 sachets	2276	-	Sédiments	B-1
017300-PXX-2610-6	2610	PXX	4 sachets	1637	-	Sédiments	B-2
017300-PXX-2610-7	2610	PXX	4 sachets	1603	-	Sédiments	B-3
017300-PXX-2610-8	2610	PXX	4 sachets	1555	-	Sédiments	C-1
017300-PXX-2610-9	2610	PXX	4 sachets	1710	-	Sédiments	C-2
017300-PXX-2610-10	2610	PXX	4 sachets	1462	-	Sédiments	C-3
017300-PXX-2610-11	2610	PXX	4 sachets	1962	-	Sédiments	D-1
017300-PXX-2610-12	2610	PXX	4 sachets	1340	-	Sédiments	D-2

017300-PXX-2610-13	2610	PXX	4 sachets	1609	-	Sédiments	D-3
017300-CIN-2614.1	2614	CIN	1	36	-	Scories	-
017300-PXX-2614-1	2614	PXX	4 sachets	962	-	Prélèvements	-
017300-PXX-2614-2	2614	PXX	4 sachets	1102	-	Prélèvements	-
017300-PXX-2614-3	2614	PXX	4 sachets	1420	-	Prélèvements	-
017300-PXX-2614-4	2614	PXX	4 sachets	263	-	Prélèvements	-
017300-OFA-2617.1	2617	OFA	4	33	-	Os + dents	-
017300-MCU-2617.1	2617	MCU	1	2	-	Aiguille	-
017300-MCU-2618.1	2617	MCU	1	2	-	Epingle	-
017076-MFE-2618.10	2618	MFE	9	53	-	clous	-
017300-OFA-2618.1	2618	OFA	10	100	-	Os + dents	-
017300-MCU-2618.2	2618	MCU	1	18	-	Fibule	Type: Feugère 14 b 2, p, 182.
017300-OTR-2618.1	2618	OTR	1	4	-	Matrice	-
017300-OMA-2620.1	2620	OMA	4	3	P	Valve de moule	-
017300-PXX-2621-1	2621	PXX	1 sachet	28	-	Prélèvement	-
017300-MFE-2700-1	2700	MFE	8	33	-	indéterminé	-
017300-OFA-2700-1	2700	OFA	10	141	-	Os divers	-
017300-MMO-2700-1	2700	MMO	1	1,4	P	Type: antoninien. Pour Valérien I, et Gallien pour Salonin César. 259-260. Trèves. Diam: 20 mm.	RIC: V 1. Cunetio 745.
017300-MMO-2700-2	2700	MMO	1	2,24	P	Type: antoninien. Tetricus I. 272-273 . Trèves. Diam: 18 mm.	Cunetio: 2621. Normanby: 1440.
017300-VXX-2700.1	2700	VXX	1	7	-	Fragments de verre à vitre	-
017300-VXX-2700.2	2700	VXX	2	1	-	Fragments de vaisselles	-
017300-RLT-2700.1	2700	RLT	1	2	-	Eclats	-
017300-TCA-2700-1	2700	TCA	3	423	-	Indéterminé	-
017300-CMP-2700.1	2700	CMP	4	435	-	Mortier vitrifié	-
017300-MFE-2701-1	2701	MFE	6	37	D	Clou	-
017300-OFA-2701-1	2701	OFA	28	369	-	Os divers	-
017300-MMO-2701-1	2701	MMO	1	0,7	P	Type: antoninien. empereur indéterminé. Diam: 12,5 mm.	IIe moitié du IIIe siècle ap. J.-C. Imitation.
017300-MMO-2701-2	2701	MMO	1	4,43	P	Type: denier coulé en plomb. Julia Mamaea. 222. Diam: 13 mm.	RIC: IV 2 343.
017300-MCU-2701-1	2701	MCU	1	0,5	-	Bague	Type: 8. Guiraud 1989.
017300-MCU-2701-2	2701	MCU	1	3	-	Fibule	Type: 7-2 289. Riha 1979.
017300-MCU-2701-3	2701	MCU	1	0,5	-	Eléments de fixation.	Type: Le Cloirec 260, fig, 36, p, 121.
017300-VXX-2701-1	2701	VXX	1	1	-	Verre à vitre	-
017300-OTR-2701-1	2701	OTR	1	0,5	-	Fragment épingle à cheveux	Type: Minni 383, pl, XXVI.
017300-CIN-2701-1	2701	CIN	2	32	-	Indéterminé	-
017300-MFE-2702-1	2702	MFE	1	59	D	Petite hache à douille	Type: Böcking - Bolidum 233, pl,51, 344.
017300-MFE-2702-2	2702	MFE	1	72	D	Anneau	Type: Künzl J. 48, taf, 682, 153.
017300-MFE-2702-3	2702	MFE	55	329	-	Aiguillion de bouvier.	-
017300-OFA-2702-2	2702	OFA	55	763	-	Os divers	-
017300-OFA-2702.1	2702	OFA	11	112	-	Dents	-
017300-OFA-2702.2	2702	OFA	40	606	-	Os long	-
017076-OFA-2702.3	2702	OFA	5	43	-	Chutes boucherie	-
017300-MMO-2702-1	2702	MMO	1	1,64	P	Type: antoninien. Victorin. 270-271. Cologne. Diam : 16 mm.	RIC: V 1. 743: Cunetio 2577.
017300-MMO-2702-2	2702	MMO	1	4,43	P	Type: denier coulé en plomb Julia Mamaea. 222. Diam : 18 mm.	Type: RIC IV 2 343.
017300-MPB-2702-1	2702	MPB	4	55	-	Déchets	-
017300-RLT-2702.1	2702	RLT	1	3	-	Lame	-
017300-TCA-2702-1	2702	TCA	2	72	-	Indéterminé	-
017300-TCA-2702-2	2702	TCA	1	12	-	Enduit tiré au fer	-
017300-OTR-2702-1	2702	OTR	1	6	-	Os matrice taillé	Type: Minni 931, pl, LXXXV.
017300-OTR-2702-2	2702	OTR	1	0,5	-	Epingle (fragment)	Type: Minni 379, pl, XXVI.
017300-CMP-2702.1	2702	CMP	2	73	-	Mortier vitrifié	-
017300-CMP-2702.2	2702	CMP	1	13	-	Mortier tiré au fer	-
017300-CIN-2702-1	2702	CIN	2	13	-	Scories	-
017300-MFE-2703-1	2703	MFE	7	45	D	4 dessins mais un lot	-
017300-OFA-2703-1	2703	OFA	30	328	-	Chutes boucherie	-
017300-VXX-2703-1	2703	VXX	1	0,5	-	Perle Bertrand type-16	Type: Bertrand 16, p,
017300-RLT-2703-1	2703	RLT	1	3	-	Grattoir	-
017300-MFE-2705-1	2705	MFE	3	14	-	Clou	-
017300-RLA-2705.1	2705	RLA	2	396	-	Lapidaire, fragment de bras ?	-
017300-RLA-2705.2	2705	RLA	1	758	-	Lapidaire, fragment de jambe ?	-
017300-OFA-2706.1	2706	OFA	1	92	-	Dent	-
017300-MFE-2800.1	2800	MFE	3	27	-	clou	-
017300-OFA-2800.1	2800	OFA	2	32	-	Os Long	-
017300-MFE-2801.1	2801	MFE	2	5	-	clou	-
017300-MFE-2801.2	2801	MFE	3	4	-	Clou de chaussure	-
017300-VXX-2801.1	2801	VXX	1	1	-	Un fragment de panse	-

017300-MFE-2802.1	2802	MFE	6	29	-	clou	-
017300-MFE-2802.2	2802	MFE	2	2	-	clou	-
017300-OFA-2802.1	2802	OFA	12	51	-	Os divers	-
017300-MMO-2802-1	2802	MMO	1	0,79	P	Type: nummus. Constance II ou Constant. 341-348. Arles. Diam : 13 mm.	RIC: VIII 78 82.
017300-MMO-2802-2	2802	MMO	1	1,35	P	Type: nummus. Constantin I pour Urbs Roma. 330-334. Lyon. Diam: 14 mm.	RIC: VII 257. Luxeuil: 219.
017300-MFE-2803.1	2803	MFE	1	21	D	clou	-
017300-MFE-2803.2	2803	MFE	1	11	D	clou	-
017300-MFE-2803.3	2803	MFE	1	3	D	clou	-
017300-MFE-2803.4	2803	MFE	1	17	D	clou	-
017300-MFE-2803.5	2803	MFE	1	9	D	clou	-
017300-MFE-2803.6	2803	MFE	15	163	-	clou	-
017300-MFE-2803.7	2803	MFE	1	44	-	Outil cordonnier	rapport-2017
017300-MFE-2803.8	2803	MFE	1	23	D	Fragment de panture	rapport-2017
017300-MFE-2803.9	2803	MFE	1	9	D	Petite hâche	rapport-2017
017300-MFE-2803.10	2803	MFE	1	6	-	Scorie	-
017300-MFE-2803.11	2803	MFE	1	52	-	indéterminé	-
017300-OFA-2803.1	2803	OFA	63	536	-	Chutes boucherie	-
017300-MMO-2803-1	2803	MMO	1	1,82	P	Type: antoninien. Quintille. 270. Milan. Diam: 20 mm.	RIC V-I,52 V-1a
017300-MMO-2803-2	2803	MMO	1	0,09	P	Type: antoninien. Monnaie fruste. 275-310. Diam : 8,5 mm.	-
017300-MMO-2803-3	2803	MMO	1	0,02	P	Type: antoninien. Monnaie fruste. 275-310. Diam : 0,6 mm.	-
017300-MMO-2803-4	2803	MMO	1	1,54	P	Type: antoninien. Claude II. 270-310. Diam. Diam: 14,5 mm.	RIC: V 1 261.
017300-MMO-2803-5	2803	MMO	1	4,89	P	Type: Potin Leuque. 100-60 av. J.-C. Diam. : 19,5 mm.	Scheers 1983: DT 227 série 38 classe 1.
017300-VXX-2803-1	2803	VXX	1	2	-	Un fragment de panse	-
017300-RLT-2803-1	2803	RLT	1	3	-	Lame denticulée et à encoche	-
017300-TCA-2803-1	2803	TCA	1	900	P	Tegula empreintes	-
017300-OFA-2808-1	2808	OFA	1	6	-	Os divers	-
017300-MFE-2809-1	2809	MFE	1	5	D	Poinçon	Type: Mölders 57, p, 125.
017300-MFE-2809-2	2809	MFE	1	3	D	clou de chaussure	-
017300-OFA-2809-1	2809	OFA	9	105	-	Os divers	-
017300-VXX-2809-1	2809	VXX	1	3	-	Un fragment de rebord de bol	Type: Ising 81, p, 97.
017300-VXX-2809-2	2809	VXX	1	2	-	Fragment de vaisselle	-
017300-MFE-2812-1	2812	MFE	1	3	-	indéterminé	-
017300-PAN-2817-1	2817	PAN	4 sachets	25	-	Charbon de bois	-
017300-PXX-2817-1	2817	PXX	3 sachets	1700	-	Sédiments	-
017300-PXX-2819-1	2819	PXX	1 sachet	60	-	Prélèvement	-
017300-OFA-2821-1	2821	OFA	3	12	-	Chutes boucherie	-
017300-PXX-2821-1	2821	PXX	1 sachet	35	-	Prélèvement	-
017300-PXX-2822-1	2822	PXX	1 sachet	32	-	Prélèvement	-
017300-MFE-2823-1	2823	MFE	1	20	D	Crochet	-
017300-OFA-2823-1	2823	OFA	7	106	-	Chutes boucherie	-
017300-PXX-2823-1	2823	PXX	4 sachets	1044	-	Sédiments	-
017300-MFE-2826-1	2826	MFE	3	20	-	clous	-
017300-OFA-2826-1	2826	OFA	2	8	-	Chutes boucherie	-
017300-RLT-2803-1	2826	RLT	1	2	-	Pointe de flèche.	-
0170300-MFE-3000-1	3000	MFE	8	43	-	clou	-
0170300-MFE-3000-2	3000	MFE	1	14	D	Clou tête ronde	-
0170300-MFE-3000-3	3000	MFE	1	8	D	Poinçon	-
0170300-MFE-3000-4	3000	MFE	1	16	D	Tige de clef ?	-
0170300-MFE-3000-5	3000	MFE	1	101	D	indéterminé	-
017300-OFA-3000-1	3000	OFA	4	58	-	Chutes boucherie	-
017300-MCU-3000-1	3000	MCU	1	3	-	Chute	-
017300-VXX-3000-1	3000	VXX	4	4	-	Fragment de vaisselle	-
017300-RLT-3000-1	3000	RLT	1	4	-	Pointe de flèche foliacé.	-
017300-MFE-3001-1	3001	MFE	7	45	-	clous	-
017300-OFA-3001-1	3001	OFA	9	8	-	Chutes boucherie	-
017300-TCA-3001-1	3001	TCA	1	555	P	Fragment de tuile avec décor	-
017300-OTR-3001-1	3001	OTR	1	2	-	Pointe d'aiguille	-
017300-MFE-3002-1	3002	MFE	4	10	-	Clous+ éléments en fer	-
017300-MFE-3002-2	3002	MFE	2	44	-	indéterminé	-
017300-OFA-3002-1	3002	OFA	12	122	-	Os divers	-
017300-CMP-3002-1	3002	CMP	1	14	P	Elément mortier vitrifié.	-
017076-CMP-3002.9	3002	CMP	1	12	-	Mortier de chaux	-
017300-MFE-3004-1	3004	MFE	1	5	-	indéterminé	-
017300-OTR-3004-1	3004	OTR	1	4	-	Indéterminé	-
017300-OFA-3005-1	3005	OFA	3	22	-	Os divers	-
017300-OFA-3009-1	3009	OFA	16	78	-	Os divers	-

017300-RLT-3009-1	3009	RLT	3	20	-	Indéterminé	-
017300-PXX-3013-1	3013	PXX	1	74	-	Sachets de sédiments	-
017300-PXX-3013-2	3013	PXX	1	2	-	sachets de charbon de bois	-
017300-PXX-3013-3	3013	PXX	1	6	-	Sédiments tamisés	-
017300-PXX-3013-4	3013	PXX	1	40	-	Sédiments tamisés	-
017300-MFE-3026-1	3026	MFE	4	15	-	indéterminé	-
017300-OFA-3026-1	3026	OFA	1	9	-	Os divers	-
017300-MFE-3100-1	3100	MFE	17	109	-	clous	-
017300-OFA-3100-1	3100	OFA	8	28	-	Os divers	-
017300-MCU-3100-1	3100	MCU	1	1	-	Perle de bronze	-
017300-VXX-3100-1	3100	VXX	4	2	-	Fragments de vaisselle	-
017300-VXX-3100-2	3100	VXX	1	4	-	Fragments de vaisselles	-
017300-RLT-3100-1	3100	RLT	1	2	-	Eclats	-
017300-TCA-3100-1	3100	TCA	1	360	P	Tuile avec une empreinte de patte de chien	-
017300-OTR-3100-1	3100	OTR	1	2	-	Tête d'épingle	Type: Minni 126, pl, X.
017300-CMP-3100-1	3100	CMP	1	3	P	Mortier tiré au fer	-
017300-CIN-3100-1	3100	CIN	1	10	P	Scories	-
017300-MFE-3101-1	3101	MFE	12	90	-	clous	-
017300-MFE-3101-2	3101	MFE	1	21	-	Fiche de fixation	-
017300-OFA-3101-1	3101	OFA	45	551	-	Os divers	-
017300-MPB-3101-1	3101	MPB	1	29	-	Fusaïole	Type: Sebag 91/230, p, 152, fig, 15.
017300-RLT-3101-1	3101	RLT	1	4	-	Armature	-
017300-MFE-3104-1	3104	MFE	2	34	-	indéterminé	-
017300-OFA-3104-1	3104	OFA	1	5	-	Os divers	-
017300-OTR-3104-1	3104	OTR	1	6	-	Os taillé	-
017300-RLT-3107-1	3107	RLT	1	3	-	Armature.	-
017300-MFE-3300-1	3300	MFE	140	502	-	Clous	-
017300-MFE-3300-2	3300	MFE	1	7	D	Elément de charnière	Type: Higelin, 378, pl, 33, p, 287.
017300-MFE-3300-3	3300	MFE	1	22	D	Fragment de cercle (cerclage)	-
017300-MFE-3300-4	3300	MFE	1	8	D	Fragment de lame de couteau	-
017300-MFE-3300-5	3300	MFE	1	37	D	Fragment de fret de canalisation	-
017300-MFE-3300-6	3300	MFE	1	10	D	Fragment de burin	Type: Mölders 39, p, 123.
017300-MFE-3300-7	3300	MFE	1	8	D	Fragment de fiche-anneau	Type: Böcking-Bolidum 71, pl, 44, p, 337.
017300-MFE-3300-8	3300	MFE	1	7	D	indéterminé	-
017300-MFE-3300-9	3300	MFE	1	14	D	Fragment de poinçon	Type: Mölder 53, p, 125.
017300-OFA-3300-1	3300	OFA	54	351	-	Os divers	-
017300-MCU-3300-1	3300	MCU	1	5	D	indéterminé	-
017300-MCU-3300-2	3300	MCU	1	9	D + P	Fibule	Type: 5, 8. Riha 1979.
017300-MCU-3300-3	3300	MCU	1	11	D	Coulure	-
017300-MCU-3300-4	3300	MCU	1	12	D + P	Fragment de bâtonnet monétaire	Type: Pilon 2016.
017300-MCU-3300-5	3300	MCU	1	5	D	Coulure	-
017300-MCU-3300-6	3300	MCU	1	3	D	indéterminé	-
017300-VXX-3300-1	3300	VXX	19	15	-	Fragments de vaisselle	-
017300-VXX-3300-2	3300	VXX	1	3	-	Fragments de vaisselles	-
017300-VXX-3300-3	3300	VXX	1	2	-	Un fragment de rebord de bouteille	Type: Ising 52, p, 69.
017300-VXX-3300-4	3300	VXX	2	24	-	Fonds de bouteille	Type: Ising 50 a, p, 63.
017300-VXX-3300-5	3300	VXX	1	2	-	Fragment de vaisselle	-
017300-RLT-3300-1	3300	RLT	1	2	-	Petite lame	-
017300-RLT-3300-2	3300	RLT	1	5	-	Pierre à fusil	-
017300-TCA-3300-1	3300	TCA	1	925	P	Tuile avec une empreinte de patte de chien	-
017300-CIN-3300-1	3300	CIN	4	27	P	Scories	-
017300-CIN-3300-2	3300	CIN	1	8	P	Fragment de creuset	-
017300-MFE-3400-1	3400	MFE	40	85	-	Clous	-
017300-MFE-3400-2	3400	MFE	1	8	D	indéterminé	-
017300-MFE-3400-3	3400	MFE	7	7	-	Clous de chaussures	-
017300-MFE-3400-4	3400	MFE	1	8	-	Poinçon	Type: Mölders 55, p, 125.
017300-MFE-3400-5	3400	MFE	1	11	D	Chute de fabrication	Type: Mölders 127, p, 137.
017300-MFE-3400-6	3400	MFE	1	13	-	chute de fer	Type: Mölders 127, p, 137.
017300-MFE-3400-7	3400	MFE	1	7	-	Fragment de lame de couteau	Type: Higelin 669, pl, 58, p, 312.
017300-MFE-3400-8	3400	MFE	1	11	-	Piton de scellement	Type: Böcking-Bolidum 97, pl, 45, p, 338.
017300-MFE-3400-9	3400	MFE	1	5	-	Fiche anneau	Type: Böcking-Bolidum 83, pl 44, p, 337.
017300-MFE-3400-10	3400	MFE	1	26	D	Fragment de louche	Type: Higelin, 57, pl, 11, p, 265.
017300-OFA-3400-1	3400	OFA	23	222	-	Os et dents	-
017300-MMO-3400-1	3400	MMO	1	0, 38	P	Type: petit bronze. Fruste. Diam: 12, 13.mm	-
017300-MMO-3400-2	3400	MMO	1	1, 09	P	Type: antoninien. 275-310 Diam: 17 mm.	-
017300-MMO-3400-3	3400	MMO	1	0,93	P	Type: petit bronze. Fruste. 275-400. Diam: 12 mm.	-
017300-MCU-3400-1	3400	MCU	1	7	-	Tête d'applique	-
017300-MCU-3400-2	3400	MCU	1	7	-	Scorie	-
017300-MCU-3400-3	3400	MCU	1	7	-	Fragment de barcelet	Type: Le Cloirec 302, fig, 34, p, 126.

017300-VXX-3400-1	3400	VXX	13	8	-	Fragments de panses	-
017300-VXX-3400-2	3400	VXX	1	7	D	Un fond de pot	Type: Ising 94, p, 111.
017300-VXX-3400-3	3400	VXX	2	5	-	Bille de verre	-
017300-RLT-3400-1	3400	RLT	1	15	D	Nodule à encoche	-
017300-RLT-3400-2	3400	RLT	1	2	D	Armature.	-
017300-RLT-3400-3	3400	RLT	1	3	-	Eclats	-
017300-CIN-3400-1	3400	CIN	2	12	-	Fragments de scories	-
017300-MMO-2106/2107-10	2016/2107	MMO	1	1,42	P	Type: Antoninien. Tetricus II, César. 275-366. Gaule Local. Diam: 15 mm.	Elmer: 769.
017300-MFE-2106/2107-1	2106/2107	MFE	20	120	-	Clou	-
017300-MFE-2106/2107-2	2106/2107	MFE	1	8	-	Lame de couteau	-
017300-MFE-2106/2107-3	2106/2107	MFE	1	10	-	boucle de ceinture	-
017300-OFA-2106/2107-1	2106/2107	OFA	88	969	-	Os divers	-
017300-MMO-2106/2107-1	2106/2107	MMO	1	0,5	P	Type: Follis. Constantentinopolis. 330-355. Gaule local. Diam: 9 mm.	Imitation.
017300-MMO-2106/2107-2	2106/2107	MMO	1	0,4	P	Type: Antoninien. Tetricus I. 274-300. Gaule local. Diam: 9 mm.	Mimine Antoninien. Imitation.
017300-MMO-2106/2107-3	2106/2107	MMO	1	2	P	Type: Follis. Constantin I. 330-335. Arles. Diam: 17 mm.	-
017300-MMO-2106/2107-4	2106/2107	MMO	1	2	P	Type: Follis. Constans ou Constance II. 346-348. Diam: 21 mm.	Coh : 179, 293.
017300-MMO-2106/2107-5	2106/2107	MMO	1	1,2	P	Type: Antoninien. Victorinus ou Tetricus I. 268-275 Gaule local. Diam: 9 mm.	RIC: 106, 59. Coh: 18, 20.
017300-MMO-2106/2107-6	2106/2107	MMO	1	3,35	P	Type: Antoninien. Gallien. 260-268. Siscia. Diam: 14 mm.	RIC: V, I.
017300-MMO-2106/2107-7	2106/2107	MMO	1	2,37	P	Type: Antoninien. Tetricus I. 270-300. Gaule local. Diam : 16 mm.	Elmer: 780. Imitation.
017300-MMO-2106/2107-9	2106/2107	MMO	1	1,6	P	Type. Antoninien indéterminé. 275-336. Gaule local. Diam: 14,5 mm.	Monnaie très usée.
017300-VXX-2106/2107-1	2106/2107	VXX	9	29	-	Fragments (dont 3 cols)	-
017300-VXX-2106/2107-2	2106/2107	VXX	1	<1	-	Perle	Type: Bertrand 33,p, 73
017300-RLT-2106/2107-1	2106/2107	RLT	3	5	-	Indéterminé	-
017300-RLT-2106/2107-2	2106/2107	RLT	1	49	-	Indéterminé	-
017300-OTR-2106/2107-1	2106/2107	OTR	1	23	-	Rebut	Type: Vallet BORD 7, fig, 7, p, 200.
017300-OTR-2106/2107-2	2106/2107	OTR	1	1	-	Pointe épingle	Type: Minni 325, pl, XIII.
017300-OTR-2106/2107-3	2106/2107	OTR	1	1	-	Pointe épingle	Type: Minni 385, pl, XXVI.
017300-RFS-2106/2107-1	2106/2107	RFS	1	5	-	Trace dans sédiment	-
017300-MMO-2106/2107-8	2106/2109	MMO	1	6,6	P	Type: Aes IV. Constantinopolise. 330-366. Gaule local. Diam : 15 mm.	Imitation du IVe siècle.
017300-OFA-2309/2310-1	2309/2310	OFA	17	751	-	Os divers	-
017300-MMO-2309/2310-1	2309/2310	MMO	1	0, 53.	P	Type: aes IV. Arcadius, Honorius, Théodose I, Valentinien II. 388-402. Diam: 4 mm.	RIC: IX X.
017300-VXX-2309/2310-1	2309/2310	VXX	16	15	-	Fragments de vaisseles	-
017300-VXX-2309/2310-2	2309/2310	VXX	1	1	D	Un fragment de rebord de gobelet	Type: Isings 109, p, 136.
017300-VXX-2309/2310-3	2309/2310	VXX	1	3	D	Un fragment de rebord de gobelet	Type: Isings 109, p, 136.
017300-VXX-2309/2310-4	2309/2310	VXX	1	5	-	Un Fond bouteille	Type: Isings 101, p, 119.
017300-MPB-2309/2310-1	2309/2310	MPB	1	5	-	Chute de découpe	-
017300-RLT-2309/2310-1	2309/2310	RLT	1	5	D	Indéterminé	-
017300-RLT-2309/2310-2	2309/2310	RLT	1	3	D	Lame	-

1.2. Céramique

N° INVENTAIRE	US	NR	NMI	Type et pâte	Lèvr.	Panse	Fonds	Décors	Préhen-sion	Poids (g.)	Des./ Photo	Bibliographie/commentaire
017300-TCR-1979-1	1979	56	7	MOD	8	40	7	13	1	414	-	-
017300-TCR-1981-1	1981	4	1	RUA	0	4	0	0	0	39	-	-
017300-TCR-1981-2	1981	1	1	RUA	1	0	0	0	0	53	D	Type: Alzei 28. Atelier de Mayen, Brulet al, p, 408.
017300-TCR-1981-3	1981	1	1	RUA	1	0	0	0	0	33	D	Type: Pirling 155. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 411.
017300-TCR-1981-4	1981	1	1	RUA	1	0	0	0	0	22	-	Type: Pirling 155. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 411.
017300-TCR-1981-5	1981	15	3	RUB	2	11	2	0	0	212	-	-
017300-TCR-1981-6	1981	2	2	RUB	2	0	0	0	0	122	D	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-1981-7	1981	1	1	RUB	1	0	0	0	0	88	D	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-1981-8	1981	1	1	SIG	1	0	0	0	0	7	-	Type: Chenet 327. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 221.
017300-TCR-1981-9	1981	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	-	Molette Argonne N-I
017300-TCR-1983-1	1983	281	4	CLA	11	244	21	0	5	2886	-	-
017300-TCR-1983-10	1983	1	1	MET	1	0	0	0	0	3	-	Type: Nied 29. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-1983-11	1983	1	1	MET	1	0	0	0	0	8	D	Type: Nied-29. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-1983-12	1983	1	1	MET	1	0	0	0	0	7	-	Type: Nied 33. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-1983-13	1983	27	3	SIG	3	18	6	0	0	181	D	-
017300-TCR-1983-14	1983	1	1	SIG	0	0	1	1	0	72	-	Fond avec estampille.
017300-TCR-1983-15	1983	1	1	SIG	0	0	1	1	0	11	-	Fond avec estampille.
017300-TCR-1983-16	1983	1	1	SIG	1	0	0	0	0	13	-	Type: Drag 37. Atelier de Blickweiller. Brulet al, p, 172.
017300-TCR-1983-17	1983	1	1	SIG	1	0	0	0	0	19	-	Type: Drag 37. Atelier Blickweiller. Brulet et al, p, 172.

017300-TCR-1983-18	1983	1	1	SIG	1	0	0	0	0	17	-	Type: Lud Sq. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 182.
017300-TCR-1983-19	1983	1	1	SIG	1	0	0	0	0	6	-	Type: Nied 16 . Oelmann, taf, I.
017300-TCR-1983-2	1983	1	1	CLA	0	1	0	0	0	6	-	
017300-TCR-1983-20	1983	1	1	SIG	1	0	0	0	0	24	-	Type: Lud-Th I' . Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 181.
017300-TCR-1983-21	1983	1	1	SIG	1	0	0	0	0	12	-	Type: Drag 37. Atelier de Blickweiller. Brulet et al, p, 172.
017300-TCR-1983-22	1983	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	-	Type: Drag 40. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-1983-23	1983	90	3	RUA	11	70	6	3	2	1181	-	-
017300-TCR-1983-24	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	29	D	Type: Streiff B53, p, 112.
017300-TCR-1983-25	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	27	D	Type: Alzei 28. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-1983-26	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	44	D	Type: Streiff BL 7,p, 116. Atelier de S-U.
017300-TCR-1983-27	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	34	D	Type : Streiff 023 ,p, 110. Atelier de S-U.
017300-TCR-1983-28	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	22	D	Type : Girond et al - J 1a , pl, 6. Atelier de S-U.
017300-TCR-1983-29	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	14	D	Type : Girond et al, J-1-c P-452-453 PL-6 atelier de S-U
017300-TCR-1983-3	1983	59	2	ENG	2	57	0	23	0	211	-	-
017300-TCR-1983-30	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	36	D	Type : Streiff-0173, p, 115.
017300-TCR-1983-31	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	10	-	
017300-TCR-1983-32	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	38	D	Type: Girond et al, 31, pL 34. Atelier de S-U.
017300-TCR-1983-33	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	17	D	Type: Atelier de Mayen. Brulet, et al, type H23,p, 414.
017300-TCR-1983-34	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	15	D	Type: Gose 480, taf, 46. Atelier de Speicher.
017300-TCR-1983-35	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	45	D	Type: Gose 478, taf, 46. Atelier de Speicher.
017300-TCR-1983-36	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	16	-	-
017300-TCR-1983-37	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	10	D	Type: Gose 477, taf, 46. Atelier de Urmitz.
017300-TCR-1983-38	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	13	D	Type: Gose 478, taf,46. Atelier de Speicher.
017300-TCR-1983-39	1983	1	1	RUA	1	0	0	0	0	70	D	Type: Nied 89. Atelier de Speicher.
017300-TCR-1983-4	1983	1	1	ENG	1	0	0	0	0	3	D	Hess 4: Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 326
017300-TCR-1983-40	1983	1	1	RUA	0	0	0	0	1	7	-	-
017300-TCR-1983-41	1983	27	2	RUB	4	22	1	3	0	247	-	-
017300-TCR-1983-42	1983	1	1	RUB	1	0	0	0	0	10	D	Type: Gose 466, taf, 45.
017300-TCR-1983-43	1983	1	1	RUB	1	0	0	0	0	56	D	Type: Nied 89. Atelier de Speicher.
017300-TCR-1983-44	1983	4	1	CLB	0	4	0	4	0	30	-	-
017300-TCR-1983-5	1983	1	1	ENG	1	0	0	0	0	3	D	Typ: Nied 32. Oelmann 1914, taf, II.
017300-TCR-1983-6	1983	1	1	ENG	1	0	0	0	0	2	-	Type: Nied 32. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-1983-7	1983	1	1	ENG	1	0	0	0	0	2	-	Type: Hess 4. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 326.
017300-TCR-1983-8	1983	30	3	ENG	6	24	0	10	0	68	-	-
017300-TCR-1983-9	1983	1	1	MET	1	0	0	0	0	4	-	Type: Nied 29. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-1986-1	1986	58	1	CLA	20	27	8	0	5	880	-	-
017300-TCR-1986-10	1986	1	1	RUA	1	0	0	0	0	22	-	Type: Gose 486,taf, 46. Atelier d'Urmitz.
017300-TCR-1986-11	1986	24	1	RUB	3	17	3	0	1	162	-	-
017300-TCR-1986-12	1986	2	1	RUB	2	0	0	0	0	58	-	Type: Nied 89. Atelier de Speicher. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-1986-13	1986	1	1	RUB	1	0	0	0	0	14	-	Type: Alzei 30. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408
017300-TCR-1986-14	1986	1	1	RUB	1	0	0	0	0	15	-	Type: Gose- 474, taf, 45. Atelier de Mayen.
017300-TCR-1986-15	1986	1	1	RUB	1	0	0	0	0	40	-	Type: Streiff G51, p, 136. Atelier de S-U.
017300-TCR-1986-16	1986	5	1	ENG	0	4	1	0	0	86	-	-
017300-TCR-1986-17	1986	1	1	ENG	1	0	0	0	0	65	-	Höpken: E14. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 332.
017300-TCR-1986-18	1986	1	1	ENG	1	0	0	0	0	25	-	Type: Höpken E14. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 332.
017300-TCR-1986-19	1986	1	1	GRO	0	1	0	0	0	14	-	-
017300-TCR-1986-2	1986	53	1	RUA	21	42	7	0	3	744	-	2 anses
017300-TCR-1986-20	1986	14	2	CLB	3	9	2	3	0	52	-	-
017300-TCR-1986-3	1986	2	1	RUA	0	0	0	0	2	24	-	couvercles
017300-TCR-1986-4	1986	1	1	RUA	1	0	0	0	0	44	-	Type: Gose 467, taf, 45. Atelier d'Urmitz.
017300-TCR-1986-5	1986	2	1	RUA	1	0	0	0	0	46	-	Type: Gose 468, taf, 45. Atelier d'Urmitz.
017300-TCR-1986-6	1986	1	1	RUA	1	0	0	0	0	29	-	Type: Gose 479, taf, 46. Atelier d'Urmitz.
017300-TCR-1986-7	1986	1	1	RUA	1	0	0	0	0	22	-	Type: Gose 539, taf, 54. Atelier d'Urmitz.
017300-TCR-1986-8	1986	1	1	RUA	1	0	0	0	0	15	-	Type: Gose 479, taf, 46. Atelier d'Urmitz.
017300-TCR-1986-9	1986	1	1	RUA	1	0	0	0	0	20	-	Type: Nied 104. Atelier de Speicher.Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-1987-1	1987	121	24	MOD	24	83	18	121	6	747	-	-
017300-TCR-1989-1	1989	4	1	MOD	1	3	0	0	0	17	-	-
017300-TCR-1989-10	1989	13	3	CLB	3	9	1	1	0	84	-	-
017300-TCR-1989-11	1989	20	4	SIG	1	14	4	2	1	105	-	-
017300-TCR-1989-12	1989	1	1	SIG	1	0	0	0	0	12	-	-
017300-TCR-1989-13	1989	1	1	SIG	1	0	0	0	0	13	-	-
017300-TCR-1989-14	1989	3	1	SIG	0	3	0	1	0	32	D	Type: Molette UC49. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-1989-15	1989	9	1	MET	0	4	0	3	0	5	-	Atelier d'Argonne.
017300-TCR-1989-16	1989	1	1	SIG	1	0	0	0	0	9	-	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-1989-17	1989	12	3	ENG	1	10	0	2	1	55	-	-

017300-TCR-1989-18	1989	1	1	ENG	0	0	0	0	1	5	-	-
017300-TCR-1989-19	1989	1	1	RUB	1	0	0	0	0	83	-	-
017300-TCR-1989-2	1989	1	1	TN	1	0	0	0	0	5	D	Type: Deru A43.1, fig,16.
017300-TCR-1989-20	1989	1	1	RUB	1	0	0	0	0	58	-	-
017300-TCR-1989-21	1989	1	1	RUB	1	0	0	0	0	21	-	-
017300-TCR-1989-22	1989	1	1	RUB	1	0	0	0	0	25	-	-
017300-TCR-1989-23	1989	2	1	RUA	2	0	0	0	0	7	-	-
017300-TCR-1989-24	1989	54	2	RUA	10	39	4	2	0	547	-	-
017300-TCR-1989-25	1989	1	1	RUB	0	0	1	0	0	45	-	-
017300-TCR-1989-26	1989	44	3	RUB	3	38	3	0	0	402	-	-
017300-TCR-1989-27	1989	1	1	VRP	1	0	0	0	0	7	D	Type: Goudineau 16. Brulet et al, p, 380.
017300-TCR-1989-3	1989	1	1	TN	1	0	0	0	0	6	D	Type: Deru A41.1, fig,16.
017300-TCR-1989-4	1989	29	2	CLA	3	21	2	1	4	347	-	-
017300-TCR-1989-5	1989	1	1	CLA	1	0	0	0	0	19	D	Type: Streiff 028, p, 62.
017300-TCR-1989-6	1989	1	0	RUA	1	0	0	0	0	53	D	Type Nied 104. Atelier de l'Eifel.
017300-TCR-1989-7	1989	1	1	RUA	1	0	0	0	0	69	-	Type : Gose 454, taf, 43. Atelier de Mayen.
017300-TCR-1989-8	1989	24	1	GRO	0	25	2	0	0	235	-	-
017300-TCR-1989-9	1989	24	1	TN	0	23	1	1	0	177	D	Type : Deru P37.2, fig, 50.
017300-TCR-1991-1	1991	1	1	TN	1	0	0	0	0	22	D	Type: Deru A49.1, fig, 18.
017300-TCR-1991-10	1991	1	1	TN	1	0	0	0	0	12	D	Type: Deru A 43.1, fig, 16.
017300-TCR-1991-11	1991	6	1	RUB	1	5	0	0	0	35	-	-
017300-TCR-1991-12	1991	1	1	ENG	0	1	0	0	0	10	-	-
017300-TCR-1991-2	1991	1	1	TN	1	0	0	0	0	18	D	Type: variante du type Deru P 37.2, fig, 50.
017300-TCR-1991-3	1991	15	2	TN	4	11	0	0	0	117	-	-
017300-TCR-1991-4	1991	1	1	CLB	1	0	0	0	0	25	D	Type: apparenté à la forme Deru B 1.1, fig, 25.
017300-TCR-1991-5	1991	1	1	CLB	1	0	0	0	0	9	D	Type: variante du type Deru B 12, fig, 26.
017300-TCR-1991-6	1991	30	4	CLB	4	17	9	0	0	436	-	-
017300-TCR-1991-7	1991	10	3	GRO	3	7	0	0	0	73	-	-
017300-TCR-1991-8	1991	1	1	TN	1	0	0	0	0	26	D	Type: Deru B 17.1, fig, 27.
017300-TCR-1991-9	1991	1	1	TN	1	0	0	0	0	17	D	Type: Deru A42.1, fig, 16.
017300-TCR-2040-1	2040	4	1	CLA	0	4	0	0	0	36	-	-
017300-TCR-2040-10	2040	1	1	TN	1	0	0	0	0	11	D	Type: Deru A41.1, A42.1, fig, 16.
017300-TCR-2040-2	2040	1	1	CLA	1	0	0	0	0	16	D	Type: Streiff 0233, p, 62. Atelier de S-U.
017300-TCR-2040-3	2040	7	1	CLB	0	7	0	0	0	48	-	-
017300-TCR-2040-4	2040	1	1	CLB	0	0	1	0	0	46	D	Fond
017300-TCR-2040-5	2040	1	1	GRO	0	1	0	0	0	11	-	-
017300-TCR-2040-6	2040	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	-	Type: Oswald-Pryce 6, pl, LXII. Atelier de Trèves.
017300-TCR-2040-7	2040	4	1	TN	0	4	0	0	0	72	-	-
017300-TCR-2040-8	2040	1	1	TN	1	0	0	0	0	33	D	Type: Deru A 56, fig, 20.
017300-TCR-2102-1	2102	7	1	CLA	3	2	1	0	1	72	-	-
017300-TCR-2102-2	2102	7	2	RUA	1	4	1	0	1	70	-	-
017300-TCR-2102-3	2102	2	1	SIG	1	2	1	0	0	32	-	-
017300-TCR-2102-4	2102	14	0	POLY	3	5	3	0	3	196	-	-
017300-TCR-2102-5	2102	11	1	RUB	1	10	0	0	0	107	-	-
017300-TCR-2102-6	2102	1	1	ENG	1	1	0	0	0	7	-	-
017300-TCR-2102-7	2102	1	0	MET	0	1	0	1	0	2	-	-
017300-TCR-2102-8	2102	4	1	TN	0	3	1	0	0	28	-	-
017300-TCR-2102-9	2102	2	0	MED	0	2	0	2	0	23	-	-
017300-TCR-2103-1	2103	71	5	RUA	7	57	5	0	2	788	-	-
017300-TCR-2103-10	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	19	D	Type: Alzei 30. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2103-11	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	16	D	Type: Pirling 103. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 410.
017300-TCR-2103-12	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	29	D	Type. Alzei 28. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 408.
017300-TCR-2103-13	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	41	D	Type : Trier III-40. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2103-14	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	27	D	Type: Alzei 30. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2103-15	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	58	D	Type : Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2103-16	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	52	D	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2103-17	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	78	D	Type : Nied 112 b. Atelier de S-U.
017300-TCR-2103-18	2103	75	4	RUB	2	69	3	1	0	380	-	-
017300-TCR-2103-19	2103	1	1	RUB	1	0	0	0	0	59	D	Type : Alzei 28. Atelier Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2103-2	2103	2	2	RUA	2	0	0	0	0	17	-	Type: Nied 87. Atelier Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2103-20	2103	1	1	CLB	1	0	0	0	0	23	D	Type : Girond et ali, 9-5, p, 452, pl, 6. Atelier de S-U.
017300-TCR-2103-21	2103	1	1	CB-B-E	0	1	0	0	0	4	-	Type: Chossenot 718. Brulet et al, p, 397.
017300-TCR-2103-22	2103	1	1	EN	1	0	0	0	0	32	D	Type: Höpken-E14. Atelier Cologne. Brulet et al, p, 322
017300-TCR-2103-23	2103	1	1	CLA	1	0	0	0	0	28	-	Type: Gose 406, taf, 36.
017300-TCR-2103-24	2103	5	1	MET	0	2	3	1	0	28	-	Type: Chenet 334a. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2103-25	2103	12	4	SIG	3	4	5	0	0	289	-	-
017300-TCR-2103-26	2103	1	1	SIG	2	0	0	0	0	22	D	Type : Chenet 313. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.

017300-TCR-2103-27	2103	1	1	SIG	1	0	0	0	0	13	D	Type : Chenet 313a. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2103-28	2103	1	1	SIG	1	0	0	0	0	15	D	Type : Chenet 320. Atelier d'Argonne.Chenet 1941.
017300-TCR-2103-29	2103	1	1	SIG	1	0	0	0	0	12	D	Type : Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2103-3	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	5	-	Type: Alzei 30. Atelier Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2103-30	2103	1	1	SIG	1	0	0	0	0	13	-	Type : Chenet 318a. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2103-31	2103	1	1	SIG	1	0	0	0	0	9	D	Type : Chenet 319. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2103-32	2103	1	1	SIG	1	0	0	0	0	10	D	Type: Lud-BSb. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al,p, 189.
017300-TCR-2103-4	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	24	-	Type: Gose 539, taf, 54. Atelier d'Urmitz.
017300-TCR-2103-5	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	39	-	Type: Alzei 27. Atelier Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2103-6	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	7	-	Type: Alzei 34. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2103-7	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	20	-	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2103-8	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	32	D	Type: Alzei 28. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2103-9	2103	1	1	RUA	1	0	0	0	0	43	D	Type: Alzei 29. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408
017300-TCR-2104-1	2104	80	8	CLA	8	63	7	7	2	1660	-	-
017300-TCR-2104-10	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	38	D	Type: Nied 104. Atelier d' Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2104-100	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	14	P	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2104-101	2104	1	1	SIG	1	0	0	1	0	31	D	Type: Chenet 320. Molette UC 49. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 244.
017300-TCR-2104-102	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	7	P	Type: Chenet 320 UC 43. Atelier d'Argonne. Brulet al, p, 238.
017300-TCR-2104-103	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	29	D	Type: Chenet 320. Molette UC 26. Atelier Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2104-104	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	5	P	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2104-105	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	5	P	Type: Chenet 320. Molette UC 41. Atelier d'Argonne. Brulet al, p, 238.
017300-TCR-2104-106	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	8	D + P	Type: Chenet 320. Molette UC 38. Atelier d'Argonne. Brulet et al , p, 238.
017300-TCR-2104-107	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	11	P	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2104-108	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	5	P	Type: Chenet 320. Molette UC 23. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2104-109	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	-	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2104-11	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	27	-	Type: Alzei 27-H. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 415.
017300-TCR-2104-110	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	6	P	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2104-111	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	2	-	Type: Chenet 320. Molette UC 26. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2104-112	2104	2	1	SIG	0	1	0	1	0	3	-	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2104-113	2104	1	1	SIG	1	0	0	1	0	9	P	Type: Drag 33. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 179.
017300-TCR-2104-114	2104	2	1	VRP	1	1	0	0	0	25	D	Type: Goudineau 16. Brulet et al, p, 380.
017300-TCR-2104-115	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	37	P	Type: Nied 104. Atelier Urmitz. Oelmann taf, IV.
017300-TCR-2104-116	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	117	P	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-117	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	15	P	Type: Alzei 30. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 408
017300-TCR-2104-12	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	24	-	Type: Alzei 32. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 408.
017300-TCR-2104-13	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	27	-	Type: Nied 104. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV
017300-TCR-2104-14	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	16	-	Type: Gose 471, taf, 45.
017300-TCR-2104-15	2104	4	1	RUA	1	0	0	0	0	180	D	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-16	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	41	-	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 408.
017300-TCR-2104-17	2104	1	1	RUA	0	0	0	0	1	14	-	Couvercle
017300-TCR-2104-18	2104	1	1	ENG	1	0	0	0	0	68	D	Type: Streiff- B39, p, 149.
017300-TCR-2104-19	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	51	D	Type: Alzei 28. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-2	2104	1	1	CLA	1	0	0	0	0	15	D	Type: Streiff 022, p, 36.
017300-TCR-2104-20	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	35	D	Type: Alzei 32. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-21	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	45	-	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-22	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	32	-	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-23	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	24	-	Type: Nied 95. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV
017300-TCR-2104-24	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	22	-	Type: Nied 104. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2104-25	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	11	D	Type: Brulet H 10. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 415.
017300-TCR-2104-26	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	15	D	Type: Pirling 128. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 414
017300-TCR-2104-27	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	30	D	Type: Alzei 29. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-28	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	15	D	Type: Chenet- 362. Faisselle. Atelier d'Argonne.
017300-TCR-2104-29	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	13	D	Type: Variante de la forme Nied- 88. Atelier d'Urmitz.
017300-TCR-2104-3	2104	1	1	CLA	0	0	1	0	0	126	-	-

017300-TCR-2104-30	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	35	D	Type: Alzei- 27. Atelier de Mayen.Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-31	2104	3	1	RUA	1	0	0	0	0	156	D	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-32	2104	93	3	RUB	3	85	4	0	1	785	-	-
017300-TCR-2104-33	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	68	-	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2104-34	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	68	-	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2104-35	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	38	-	Type: Alzei 24. Atelier de Mayen. Unverzagt, taf, II.
017300-TCR-2104-36	2104	2	1	RUB	1	0	0	0	0	28	-	Type; Alzei 32. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-37	2104	2	1	RUB	1	0	0	0	0	28	-	Type: Alzei 30. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-38	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	8	-	Type: Nied 111-A. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2104-39	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	11	-	Type: Alzei 34. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-4	2104	18	4	CLB	4	13	1	3	0	90	-	-
017300-TCR-2104-40	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	5	-	Type: Pirling 127. Atelier de Mayen. Brulet et al, ,p, 414.
017300-TCR-2104-41	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	8	-	Type: Nied 113. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2104-42	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	45	D	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-43	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	73	D	Type: Alzei 27-I. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-44	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	19	D	Type: Pirling 128-B. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2104-45	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	12	D	Type: Alzei 30-G. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 417.
017300-TCR-2104-46	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	13	D	Type: Gose 385, taf, 32. Atelier de Speicher.
017300-TCR-2104-47	2104	1	1	RUB	1	0	0	0	0	10	D	N-I
017300-TCR-2104-48	2104	5	1	ENG	0	5	0	2	0	46	-	-
017300-TCR-2104-49	2104	1	1	ENG	1	0	0	0	0	4	D	Type: Hess 4. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 329.
017300-TCR-2104-5	2104	116	15	RUA	15	89	10	0	2	1916	-	-
017300-TCR-2104-50	2104	17	1	COQ	0	17	0	1	0	148	-	-
017300-TCR-2104-51	2104	1	1	COQ	1	0	0	0	0	18	D	Type: Deru 1-2.
017300-TCR-2104-52	2104	1	1	COQ	1	0	0	0	0	11	D	N-I
017300-TCR-2104-53	2104	2	1	COQ	1	0	0	0	0	23	D	Type: Deru 22-1.
017300-TCR-2104-54	2104	1	1	COQ	1	0	0	0	0	15	D	Type: Deru 24.
017300-TCR-2104-55	2104	1	1	COQ	1	0	0	0	0	17	D	Type: Deru 23.
017300-TCR-2104-56	2104	11	1	SIG	0	4	7	0	0	245	-	-
017300-TCR-2104-57	2104	5	1	SIG	1	4	0	0	0	72	-	-
017300-TCR-2104-58	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	39	-	Type: Chenet 313. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2104-59	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	10	-	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 229.
017300-TCR-2104-6	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	63	D	Type: Streiff 212, p, 123. Atelier de S-U.
017300-TCR-2104-60	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	16	-	Type. Chenet 320. Atelier d'Argonne. Brulet al, p, 229.
017300-TCR-2104-61	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	-	Type: Chenet 319. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 229.
017300-TCR-2104-62	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	-	Type: Chenet 319. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 229.
017300-TCR-2104-63	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	13	-	Type: Drag 37 atelier de Blickweiller. Brulet et al, p, 172.
017300-TCR-2104-64	2104	1	1	SIG	1	0	0	1	0	11	D + P	Type: Lud SMb. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al183, p,
017300-TCR-2104-65	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	21	D + P	Type: Drag 37. Atelier de Rheinzabern décor avec ove perlé.
017300-TCR-2104-66	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	6	D + P	Type: Drag 37. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 172.
017300-TCR-2104-67	2104	1	1	SIG	0	0	1	0	0	25	-	-
017300-TCR-2104-68	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	8	-	Type: Drag 37. Atelier 1 de Trèves. Brulet et al, p, 194.
017300-TCR-2104-69	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	-	Type: Drag 37. Atelier 1 de Trèves. Brulet et al, p, 194.
017300-TCR-2104-7	2104	2	1	RUA	1	0	0	0	0	109	-	Type: Alzei 28. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2104-70	2104	7	1	SIG	0	7	0	1	0	186	D	Type: Drag 37. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 172.
017300-TCR-2104-71	2104	1	1	SIG	1	0	0	1	0	46	D + P	Type: Chenet 320, Molette UC 53. Atelier d'Argonne . Brulet et al, p, 230
017300-TCR-2104-72	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	79	D + P	Typ: Chenet 320, Molette UC 53. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 230.
017300-TCR-2104-73	2104	1	1	SIG	1	0	0	1	0	101	P	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2104-74	2104	1	1	SIG	1	0	0	1	0	53	P	Type: Drag 37. Atelier de Trèves. Brulet al, p, 194.
017300-TCR-2104-75	2104	1	1	SIG	1	0	0	1	0	21	D	Type: Gose 17, taf, 2 . Atelier de Trèves.
017300-TCR-2104-76	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	15	D	Type: Nied 10. Oelmann taf, I.
017300-TCR-2104-77	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	D	Type: Chenet 318b. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2104-78	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	12	D	Type: Drag 40. Atelier d'Argonne. Brulet et al , p, 235.
017300-TCR-2104-79	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	7	D	Type: Lud Tb'. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 179.
017300-TCR-2104-8	2104	1	1	RUA	1	0	0	0	0	59	-	Type: Nied 104. Atelier de Urmitz. Oelmann taf, IV.
017300-TCR-2104-80	2104	2	2	SIG	2	0	0	0	0	15	D	Type: Drag 40. Atelier d'Argonne. Brulet et al , p, 235.

017300-TCR-2104-81	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	D	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2104-82	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	D	Type: Chenet 303. Atelier de l'Argonne. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2104-83	2104	2	2	SIG	2	0	0	0	0	39	D	Type: Lud Bse. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 189.
017300-TCR-2104-84	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	10	D	Type: Chenet 320. Atelier de l'Argonne. Brulet et al, p, 225.
017300-TCR-2104-85	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	5	D	Type: Lud Sq. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 182.
017300-TCR-2104-86	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	D	Type: Chenet 319 atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 229.
017300-TCR-2104-87	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	5	D	Type: Chenet 301. Atelier de l'Argonne. Brulet et al,p, 235.
017300-TCR-2104-88	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	D	Type: Chenet 301. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2104-89	2104	2	1	SIG	2	0	0	0	0	5	D	Type: Chenet 322. Atelier d'Argonne. Brulet al, p, 235.
017300-TCR-2104-9	2104	1	1	RUA	1	0	0	1	0	39	-	N.I
017300-TCR-2104-90	2104	1	1	SIG	1	0	0	0	0	165	D	Type: Chenet 304. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2104-91	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	8	D + P	Type: Chenet 320. Molette UC 53. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 230.
017300-TCR-2104-92	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	7	D	Type: Chenet 320. Molette UC 26. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2104-93	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	9	D	Type: Chenet 320. MoletteUC 49. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 244.
017300-TCR-2104-94	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	4	D + P	Type: Chene 320. Molette UC 49. Atelier d' Argonne. Brulet et al, p, 244.
017300-TCR-2104-95	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	D + P	Type; Chenet 320. Molette UC 158. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 241.
017300-TCR-2104-96	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	D + P	Type: Chenet 320. Molette UC 29. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2104-97	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	4	D	Type: Chenet 320. Molette UC 26. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2104-98	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	P	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2104-99	2104	1	1	SIG	0	1	0	1	0	8	D	Type: Chenet 320. Molette UC 49. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 244.
017300-TCR-2105-1	2105	116	11	CLA	11	84	15	20	6	2021	D	-
017300-TCR-2105-10	2105	1	1	CLA	0	0	1	0	0	177	-	-
017300-TCR-2105-11	2105	1	1	CLA	0	0	1	0	0	22	-	-
017300-TCR-2105-12	2105	25	5	CLB	5	12	8	2	0	160	-	-
017300-TCR-2105-13	2105	1	1	CLB	1	0	0	0	0	20	-	
017300-TCR-2105-14	2105	1	1	CLB	1	0	0	0	0	12	-	
017300-TCR-2105-15	2105	1	1	CLB	1	0	0	0	0	3	-	Type: Streiff G69, p, 88. Atelier de S-U.
017300-TCR-2105-16	2105	1	1	CLB	1	0	0	0	0	6	-	Atelier de S-U.
017300-TCR-2105-17	2105	60	5	RUA	5	42	12	2	1	1205	D	Type : Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 408.
017300-TCR-2105-18	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	41	D	Type: Nied 112 b atelier de L'Eiffel. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2105-19	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	102	D	Type: Alzei 28a. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 416
017300-TCR-2105-2	2105	2	1	CLA	0	0	1	0	0	134	D	Atelier de S-U.
017300-TCR-2105-20	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	39	D	Type: Pirling 100. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 410.
017300-TCR-2105-21	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	11	D	Type: Pirling 128 b. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 414.
017300-TCR-2105-22	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	12	D	Type: Alzei 28 c. Atelier d'Urmitz. Brulet et al, p, 416.
017300-TCR-2105-23	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	48	D	Type. Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann taf, III;
017300-TCR-2105-24	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	14	D	Type: Alzei 28 c. Atelier d'Urmitz. Brulet et al, p, 418.
017300-TCR-2105-25	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	52	D	Type: Pirling 127. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 414.
017300-TCR-2105-26	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	38	D	Type: Nied 104. Atelier de S-U. Girond et al, p, 449.
017300-TCR-2105-27	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	25	D	Type. Alzei 27 d. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 415.
017300-TCR-2105-28	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	12	D	Type: Pirling 128 e. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2105-29	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	45	D	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2105-3	2105	2	1	CLA	1	0	0	0	0	90	D	Atelier de S-U.
017300-TCR-2105-30	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	8	D	Type: Pirling 128 a. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 414.
017300-TCR-2105-31	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	13	D	Type: Pirling 128 b. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 414.
017300-TCR-2105-32	2105	1	1	RUA	1	0	0	0	0	12	D	Type: Pirling 128 a. Atelier d'Urmitz. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2105-33	2105	1	1	RUA	0	0	0	0	1	58	-	-
017300-TCR-2105-34	2105	1	1	RUB	0	0	1	0	0	9	-	-
017300-TCR-2105-35	2105	10	1	GRO	0	10	0	1	0	173	-	-
017300-TCR-2105-36	2105	1	1	GRO	1	0	0	0	0	31	D	
017300-TCR-2105-37	2105	1	1	COQ	0	0	1	0	0	84	D	Fond N-I.
017300-TCR-2105-38	2105	23	5	TN	5	13	5	8	0	171	-	-
017300-TCR-2105-39	2105	1	1	TN	0	1	0	0	0	3	-	Estampille - N-I.
017300-TCR-2105-4	2105	1	1	CLA	1	0	0	0	0	34	-	Type: Streiff 057,p, 46 . Atelier de S-U.
017300-TCR-2105-40	2105	34	3	MET	3	23	8	0	0	161	-	-
017300-TCR-2105-41	2105	17	1	MET	0	17	0	17	0	56	-	-

017300-TCR-2105-42	2105	16	1	MET	0	16	0	16	0	56	-	Atelier de l'Argonne.
017300-TCR-2105-43	2105	3	1	MET	0	3	0	3	0	16	-	-
017300-TCR-2105-44	2105	1	1	MET	1	0	0	0	0	2	D	Type: Nied 33. Atelier de Trèves.
017300-TCR-2105-45	2105	1	1	MET	1	0	0	0	0	1	D	Type: Nied 33. Atelier de Trèves.
017300-TCR-2105-46	2105	1	1	MET	1	0	0	0	0	4	D	Type: Nied 33 atelier de Trèves. Brulet et al, p, 353.
017300-TCR-2105-47	2105	48	3	ENG	3	36	9	23	0	261	-	-
017300-TCR-2105-48	2105	1	1	ENG	0	1	0	1	0	12	-	Type: Nied 32b. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2105-49	2105	1	1	ENG	0	1	0	1	0	9	-	Type: Nied 32b. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2105-5	2105	1	1	CLA	1	0	0	0	0	10	-	Type: Streiff 04, p, 38. Atelier de S-U.
017300-TCR-2105-50	2105	1	1	ENG	1	0	0	1	0	10	D	Type: Hees 3. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2105-51	2105	1	1	ENG	1	0	0	1	0	11	D	Type: Nied 32c. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2105-52	2105	1	1	ENG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2105-53	2105	1	1	ENG	1	0	0	1	0	9	D	Type: Nied 32b. Atelier de Rhénanie. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2105-54	2105	1	1	ENG	1	0	0	0	0	6	D	Type. Nied 32c. Atelier de Rhénanie. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-2105-55	2105	1	1	ENG	1	0	0	1	0	12	D	Type: Nied 32b. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2105-56	2105	1	1	ENG	1	0	0	1	0	5	D	Type: Nied 32b. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2105-57	2105	1	1	ENG	1	0	0	1	0	4	D	Type: Nied 32b. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2105-58	2105	1	1	ENG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Nied 32b. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2105-59	2105	1	1	ENG	1	0	0	0	0	4	D	Type: Chenet 340. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 362.
017300-TCR-2105-6	2105	1	1	CLA	1	0	0	0	0	11	-	Type: Streiff 052 ,p, 15. Atelier de S-U.
017300-TCR-2105-60	2105	28	4	SIG	4	19	5	4	0	168	-	-
017300-TCR-2105-61	2105	1	1	SIG	1	0	0	0	0	28	D	Type: Lud Tp. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 181.
017300-TCR-2105-62	2105	1	1	SIG	1	0	0	0	0	16	D	Type: Chenet 319. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2105-63	2105	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	-	Type: Drag 37. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-2105-64	2105	1	1	SIG	1	0	0	0	0	2	D	Type: Chenet 301. Atelier d'Argonne. Brulet et al,p, 229.
017300-TCR-2105-65	2105	1	1	SIG	1	0	0	1	0	3	D	Type: Lud Ch-SB. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 183.
017300-TCR-2105-66	2105	1	1	SIG	1	0	0	0	0	23	D	Type: Nied 13. Atelier de l'est de la Gaule. Oelmann, taf, I.
017300-TCR-2105-67	2105	1	1	SIG	1	0	0	0	0	51	D	Type: Lud SM. Atelier de l'est de la Gaule. Brulet et al, p, 183.
017300-TCR-2105-68	2105	3	3	SIG	3	0	0	0	0	43	D	Type: Lud Na. Atelier de Rheinzabern. Brulet et a, p, 183.
017300-TCR-2105-69	2105	1	1	SIG	1	0	0	1	0	5	-	Type: Drag 41. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al , p, 183.
017300-TCR-2105-7	2105	1	1	CLA	1	0	0	0	0	7	-	Type: StreifF 070, p, 63. Atelier de S-U.
017300-TCR-2105-70	2105	1	1	SIG	1	0	0	0	0	13	-	Type: Drag 31. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2105-71	2105	1	1	SIG	0	1	0	1	0	45	-	Type: Lud Sd. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 183.
017300-TCR-2105-8	2105	1	1	CLA	1	0	0	1	0	10	-	Type: Streiff 0241, p, 54. Atelier de S-U.
017300-TCR-2105-9	2105	1	1	CLA	1	0	0	1	0	4	-	Type: Streiff 0241, p, 54. Atelier de S-U.
017300-TCR-2106/2107-1	2106/2107	1	1	RUA	1	0	1	0	0	17	D	Fond.
017300-TCR-2106/2107-10	2106/2107	1	1	RUB	1	0	0	0	0	14	-	Type: Pirling 128. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2106/2107-11	2106/2107	2	2	RUB	1	0	2	0	0	80	-	Type: Streiff B52, p, 105.
017300-TCR-2106/2107-12	2106/2107	3	3	CLA	0	0	0	0	3	19	D	Type: Streiff 0226, p, 69.
017300-TCR-2106/2107-13	2106/2107	16	6	CLA	0	7	6	0	3	321	D	Type: Streiff 0179, p, 42.
017300-TCR-2106/2107-14	2106/2107	1	1	CLB	1	0	0	0	0	7	-	Type: Streiff G97, p, 84.
017300-TCR-2106/2107-15	2106/2107	2	1	CLB	0	2	0	0	0	21	-	-
017300-TCR-2106/2107-16	2106/2107	1	1	SIG	0	1	0	1	0	20	P	Type: Molette UC 299. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 244.
017300-TCR-2106/2107-17	2106/2107	1	1	SIG	0	1	0	1	0	17	P	Type: Molette UC 74. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 239.
017300-TCR-2106/2107-18	2106/2107	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	P	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2106/2107-19	2106/2107	2	1	SIG	0	2	0	1	0	12	P	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2106/2107-2	2106/2107	1	1	RUA	1	0	1	0	0	10	D	Fond.
017300-TCR-2106/2107-20	2106/2107	1	1	SIG	0	1	0	1	0	6	P	Type: Molette UC 26. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2106/2107-21	2106/2107	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	P	Type: Molette UC 40. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2106/2107-22	2106/2107	8	3	SIG	1	4	3	3	0	50	-	-
017300-TCR-2106/2107-23	2106/2107	3	2	EN	0	2	1	0	0	25	-	-
017300-TCR-2106/2107-24	2106/2107	3	1	MET	1	1	1	0	0	15	-	-

017300-TCR-2106/2107-25	2106/2107	6	1	MED	3	2	0	1	1	53	-	-
017300-TCR-2106/2107-26	2106/2107	2	1	SIG	2	0	0	0	0	17	-	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2106/2107-3	2106/2107	9	2	RUA	0	5	1	0	1	142	D	-
017300-TCR-2106/2107-4	2106/2107	1	1	RUA	0	0	0	1	1	61	D + P	Type: Alzei 30 D. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 417.
017300-TCR-2106/2107-5	2106/2107	1	1	RUB	1	0	0	0	0	9	D + P	Type: Alzei-33. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2106/2107-6	2106/2107	1	1	RUB	1	0	0	0	0	12	D + P	Type: Alzei 30 G. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 417.
017300-TCR-2106/2107-7	2106/2107	1	1	RUB	1	0	0	0	0	6	-	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2106/2107-8	2106/2107	1	1	RUB	1	0	0	0	0	4	-	Type: Alzei 30. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2106/2107-9	2106/2107	1	1	RUB	1	0	0	0	0	10	-	Type: Nied 109. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2107-1	2107	24	4	MOD	6	13	3	4	2	323	-	Céramique contemporaine.
017300-TCR-2107-2	2107	9	2	GRO	0	8	1	0	0	8	-	-
017300-TCR-2107-3	2107	6	2	MED	2	4	0	3	0	26	-	Céramique médiévale.
017300-TCR-2107-4	2107	11	2	CLA	0	11	0	0	0	249	-	-
017300-TCR-2107-5	2107	11	3	RUA	3	7	0	0	0	83	-	-
017300-TCR-2107-6	2107	9	1	RUB	1	8	0	0	0	82	-	-
017300-TCR-2107-7	2107	4	1	SIG	1	3	0	0	0	21	-	-
017300-TCR-2107-8	2107	1	1	SIG	0	1	0	1	0	4	P	Type : Molette UC 23. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 298.
017300-TCR-2107-9	2107	3	1	MET	0	3	0	1	0	3	-	-
017300-TCR-2108-1	2108	6	2	RUA	3	2	1	1	1	128	-	-
017300-TCR-2108-2	2108	3	1	RUA	1	2	0	1	0	31	-	Type: Gose 281, taf,21. Atelier de Mayen.
017300-TCR-2108-3	2108	6	1	CLA	0	5	1	0	0	271	-	Fragment de faiselle.
017300-TCR-2108-4	2108	1	1	SIG	0	5	0	1	0	4	P	Type: Chenet 320, Molette UC 25. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2108-5	2108	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	P	Type: Chenet 320, Molette UC 40. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2108-6	2108	1	1	SIG	0	1	0	1	0	5	P	Type: Chenet 320, Molette UC 26. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2108-7	2108	1	1	SIG	0	1	0	1	0	8	P	Type: Chenet 320, Molette UC 135. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 240.
017300-TCR-2108-8	2108	1	1	SIG	1	0	0	1	0	1	-	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2109-1	2109	6	2	CLA	0	4	1	1	0	81	-	-
017300-TCR-2109-2	2109	8	3	RUA	0	4	4	0	0	111	-	-
017300-TCR-2109-3	2109	1	1	RUA	1	0	0	0	0	14	D	Type: Gose-469, taf, 45. Atelier Urmitz.
017300-TCR-2109-4	2109	1	1	RUA	1	0	0	0	0	15	D	Type: variante de la forme Nied 111a. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2109-5	2109	1	1	RUA	1	0	0	0	0	12	-	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2109-6	2109	1	1	RUB	1	0	0	0	0	21	D	Type: Nied 113. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2109-7	2109	1	1	ENG	0	8	0	0	0	14	-	-
017300-TCR-2109-8	2109	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	-	-
017300-TCR-2109-9	2109	1	1	SIG	0	1	0	1	0	8	D	Type: Chenet 320, Molette UC 37. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2111.1	2111	2	2	RUA	2	0	0	0	0	75	D	Type: Nied 89. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2111.10	2111	1	1	RUA	1	0	0	0	0	8	D	Type: Gose 479,taf, 46. Atelier de Speicher.
017300-TCR-2111.11	2111	1	1	RUA	1	0	0	0	0	12	D	N-I
017300-TCR-2111.12	2111	1	1	RUA	1	0	0	1	0	92	D	Type: Nied 104. Atelier Speicher.
017300-TCR-2111.13	2111	1	1	RUA	1	0	0	0	0	10	-	Type: Streiff 0212, p, 123. Atelier Sarre Union.
017300-TCR-2111.14	2111	1	1	RUB	1	0	0	0	0	9	-	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 408.
017300-TCR-2111.15	2111	1	1	RUA	1	0	0	0	0	38	D	Type: Petit 9 , pl, 191.
017300-TCR-2111.16	2111	14	1	RUB	0	10	3	1	0	207	-	-
017300-TCR-2111.17	2111	1	1	RUB	0	0	1	0	0	60	D	Type: Nied 89: Atelier de Mayen. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2111.18	2111	1	1	RUB	1	0	0	0	0	22	-	Type: Alzei 29. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408
017300-TCR-2111.19	2111	1	1	RUB	1	0	0	0	0	29	D	Type: Stuart 204 B., pl, 20.
017300-TCR-2111.2	2111	1	1	RUA	1	0	0	1	0	56	D	Type: Alzei 28 G. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 416.
017300-TCR-2111.20	2111	1	1	RUB	1	0	0	0	0	5	-	Type: Pirling 99. Atelier Mayen. Brulet et al, p, 410.
017300-TCR-2111.21	2111	6	1	RUB	0	6	0	0	0	64	-	Type: Nied 89. Atelier de Speicher. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2111.22	2111	1	1	CB CHAM	1	0	0	0	0	46	D	Type: Chossenot 707. Atelier Reims. Brulet et al, p, 397.
017300-TCR-2111.23	2111	39	1	CLA	3	31	3	1	2	523	-	-
017300-TCR-2111.24	2111	1	1	COQ	0	0	1	0	0	53	D	Type: Deru 24.
017300-TCR-2111.25	2111	21	2	SIG	0	17	1	3	0	124	-	-
017300-TCR-2111.26	2111	1	1	SIG	0	1	0	1	0	25	D + P	Type. Molette UC 26. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2111.27	2111	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	-	Type: Drag 37. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2111.28	2111	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	-	Type: Drag 32. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2111.29	2111	1	1	SIG	1	0	0	0	0	6	-	Type: Drag 32. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2111.3	2111	1	1	RUA	1	0	0	1	0	51	D	Type: Nied 104. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV
017300-TCR-2111.30	2111	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	D	Type: Drag 40. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 181.
017300-TCR-2111.31	2111	1	1	SIG	1	0	0	0	0	9	D	Type : Lud-Tn' . Atelier de Rheinzabern. Brulet al, p, 179.

017300-TCR-2111.32	2111	1	1	SIG	1	0	0	0	0	9	D	Type : Lud- Ti'. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 179.
017300-TCR-2111.33	2111	1	1	VRP	1	0	0	0	0	5	-	Type: Goudineau 17. Brulet et al, p, 380.
017300-TCR-2111.34	2111	11	2	EN	1	4	3	7	3	122	D + P	Type: Höpkene - E1. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 332.
017300-TCR-2111.35	2111	12	2	CLB	4	5	1	2	0	74	D	Type: Streiff G65, p, 82. Atelier de S-U.
017300-TCR-2111.36	2111	1	1	TN	1	0	0	0	0	12	D	Type: Deru A20-1, fig, 11.
017300-TCR-2111.37	2111	1	1	TN	0	3	0	3	0	15	-	-
017300-TCR-2111.38	2111	6	1	GRO	0	6	0	0	0	49	-	-
017300-TCR-2111.39	2111	2	1	MET	0	2	0	0	0	4	-	-
017300-TCR-2111.4	2111	1	1	RUA	1	0	0	0	0	8	-	Type: Variante de Nied 87. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2111.5	2111	1	1	RUA	1	0	0	1	0	45	D	Type: Nied 104. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV
017300-TCR-2111.6	2111	1	1	RUA	1	0	0	1	0	36	D	Type: Nied 104. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV
017300-TCR-2111.7	2111	2	1	RUA	2	0	0	1	0	23	D	Type: Nied 104. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2111.8	2111	2	1	RUA	2	0	0	0	0	41	D	Type: Alzei 27 C. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 415.
017300-TCR-2111.9	2111	1	1	RUA	1	0	0	1	0	6	D	Type: Alzei 28. Atelier d'Urmitz. 408.
017300-TCR-2112-1	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	112	D	Type: Alzei 28a. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 416
017300-TCR-2112-10	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	15	D	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2112-11	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	142	D	Type: Alzei 28. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2112-12	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	115	D	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 408.
017300-TCR-2112-13	2112	7	2	SIG	0	7	0	0	0	69	-	-
017300-TCR-2112-14	2112	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	D	Type: Chenet 303. Atelier d'Argonne. Chenet 1941
017300-TCR-2112-15	2112	3	3	SIG	3	0	0	0	0	32	D	Type: Lud Th. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 181.
017300-TCR-2112-16	2112	1	1	SIG	1	0	0	0	0	38	D	Typ: Lud Sq. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 182.
017300-TCR-2112-17	2112	1	1	SIG	1	0	0	0	0	10	D	Type: Chenet 318. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2112-18	2112	1	1	SIG	0	1	0	1	0	4	-	Type: Drag 37-R. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 160.
017300-TCR-2112-19	2112	1	1	SIG	1	0	0	1	0	49	D	Type: Chenet 320. Molette UC 53. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2112-2	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	9	D	Type: Gose 475, taf, 45. Atelier de Speicher.
017300-TCR-2112-20	2112	1	1	SIG	1	0	0	0	0	20	D	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2112-21	2112	1	1	SIG	1	0	0	0	0	12	D	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2112-22	2112	20	3	CLB	3	17	0	0	0	111	-	-
017300-TCR-2112-23	2112	7	2	TN	3	4	0	1	0	26	-	-
017300-TCR-2112-24	2112	6	1	GRO	1	5	0	0	0	48	-	-
017300-TCR-2112-25	2112	25	4	ENG	1	24	0	3	0	39	-	-
017300-TCR-2112-26	2112	1	1	ENG	1	0	0	0	0	15	D	Type: Streiff B 39, p, 149.
017300-TCR-2112-27	2112	1	1	ENG	1	0	0	0	0	5	D	Type : Hees 2. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2112-28	2112	17	4	ENG	1	15	1	3	0	44	-	-
017300-TCR-2112-29	2112	14	2	RUB	0	14	0	0	0	237	-	-
017300-TCR-2112-3	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	9	D	Type : Alzei 30. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2112-30	2112	143	19	CLA	9	124	5	0	5	1358	-	-
017300-TCR-2112-31	2112	5	1	RUA	2	3	0	0	0	67	-	Type: Nied 89. Atelier de L'Eiffel. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2112-4	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	35	D	Type: Nied 89. Atelier Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2112-5	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	24	D	Type: Girond et ali A-7b, pl, 8. Atelier de S-U.
017300-TCR-2112-6	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	8	D	Type: Gose 486, taf, 46. Atelier de l'Eifel.
017300-TCR-2112-7	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	40	D	Type: Chenet 362. Atelier d'Argonne.
017300-TCR-2112-8	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	56	D	Type: Girond et Ali 2 - PL 29 atelier de S-U.
017300-TCR-2112-9	2112	1	1	RUA	1	0	0	0	0	23	D	Type: Alzei 27 E. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 415.
017300-TCR-2113-1	2113	40	6	SIG	3	6	0	0	0	408	-	-
017300-TCR-2113-10	2113	147	12	ENG	3	59	17	57	2	594	-	-
017300-TCR-2113-11	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	2	D	Type: Hess 2. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2113-12	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	2	D	Type: Hess 2. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2113-13	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	2	D	Type: Hess 2. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2113-14	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	4	D	Type: Hess 3. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2113-15	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	6	D	Type: Hess 2. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2113-16	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	22	D	Type: Hess 3. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2113-17	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Hess 2. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2113-18	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Hess 4. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 329.
017300-TCR-2113-19	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Hess 2. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2113-2	2113	1	1	SIG	1	0	0	0	0	6	D	Type: Drag 33.
017300-TCR-2113-20	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	32	-	Type: Höpken E-14. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 332.
017300-TCR-2113-21	2113	2	1	CLA	0	2	0	0	0	9	-	Faisselle
017300-TCR-2113-22	2113	1	1	CLA	1	0	0	0	0	27	-	Type: Girond et al, 17, pl, 24. Atelier de S-U.

017300-TCR-2113-23	2113	62	7	CLA	13	20	3	13	0	4109	-	Type: Gose 463, taf, 43.
017300-TCR-2113-24	2113	3	3	CLA	3	0	0	0	0	238	-	Type: variante de la formes Nied-104. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2113-25	2113	1	1	CLA	1	0	0	0	0	28	-	N-I
017300-TCR-2113-26	2113	1	1	CLA	1	0	0	0	0	16	-	N-I
017300-TCR-2113-27	2113	46	6	CLA	2	42	2	0	0	661	-	-
017300-TCR-2113-28	2113	2	2	TN	0	1	1	2	0	8	-	-
017300-TCR-2113-29	2113	2	2	TN	2	0	0	0	0	42	-	Type: Deru BT1. 3, fig, 59.
017300-TCR-2113-3	2113	1	1	SIG	1	0	0	0	0	6	D	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2113-30	2113	1	1	TN	1	0	0	0	0	9	-	-
017300-TCR-2113-31	2113	1	1	TN	1	0	0	0	0	16	-	Type: Deru A43.2, fig, 16.
017300-TCR-2113-32	2113	2	1	TN	2	0	0	0	0	12	-	Type: Deru A44-1, fig, 17.
017300-TCR-2113-33	2113	3	1	TN	0	2	1	0	0	22	-	-
017300-TCR-2113-34	2113	19	3	RUA	0	18	0	0	1	286	-	-
017300-TCR-2113-35	2113	2	1	RUA	2	0	0	0	0	18	-	Type: Pirling 128. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2113-36	2113	14	3	GRO	0	12	2	0	0	235	-	-
017300-TCR-2113-37	2113	1	1	RUB	1	0	0	0	0	29	-	Type: Nied 104. Atelier de L'Eiffel. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2113-38	2113	3	1	CLB	0	2	1	0	0	24	-	-
017300-TCR-2113-39	2113	17	4	MT	0	15	2	7	0	77	-	-
017300-TCR-2113-4	2113	3	3	SIG	0	3	0	0	0	9	-	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2113-40	2113	1	1	RUA	1	0	0	0	0	100	D	Type: Nied 89. Atelier de L'Eiffel. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2113-41	2113	4	1	CLA	2	2	0	0	0	121	D	Type: Streiff 019,p, 77. Atelier de S-U.
017300-TCR-2113-42	2113	1	1	CLA	1	0	0	0	0	44	D	Type: Streiff 051b, p, 66. Atelier de S-U.
017300-TCR-2113-43	2113	1	1	ENG	1	0	0	0	0	31	-	Type: Streiff B25, p, 150.
017300-TCR-2113-5	2113	1	1	SIG	1	0	0	0	0	7	D	Type: Drag 40.
017300-TCR-2113-6	2113	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	-	Type: Drag 32. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2113-7	2113	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Drag 32. Atelier de Blickweiller. Brulet et al, p, 172.
017300-TCR-2113-8	2113	1	1	SIG	1	0	0	0	0	56	-	Type: Drag 44. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-2113-9	2113	1	1	SIG	0	1	0	0	0	8	-	Type: Lud-SMb. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 183.
017300-TCR-2116-1	2116	18	1	CLA	0	16	2	3	0	270	-	-
017300-TCR-2116-10	2116	1	1	RUA	1	0	0	0	0	17	D	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2116-11	2116	1	1	RUA	1	0	0	0	0	69	D	Type: Nied 104. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2116-12	2116	1	1	RUA	1	0	0	0	0	6	D	Type: Nied 113. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2116-13	2116	1	1	RUA	1	0	0	0	0	3	-	N-I
017300-TCR-2116-14	2116	23	1	RUB	0	23	0	0	0	255	-	-
017300-TCR-2116-15	2116	1	1	RUB	1	0	0	0	0	9	-	Type: Nied 113. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2116-16	2116	14	2	GRO	2	11	1	1	0	179	-	-
017300-TCR-2116-17	2116	2	1	COQ	1	1	1	0	0	59	-	-
017300-TCR-2116-18	2116	1	1	COQ	1	0	0	0	0	13	-	Type: Deru 1.1.
017300-TCR-2116-19	2116	16	1	MET	0	16	0	7	0	32	P	-
017300-TCR-2116-2	2116	1	1	CLA	0	0	1	0	0	113	D	Type: Stuart 91. Stuart 1962.
017300-TCR-2116-20	2116	2	1	VRP	1	0	0	0	0	109	D	Type: Goudineau 16. Brulet et al, p, 380.
017300-TCR-2116-21	2116	13	3	ENG	3	9	0	4	1	60	P	-
017300-TCR-2116-22	2116	1	1	ENG	1	0	0	0	0	16	-	Type: Hees 4. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2116-23	2116	6	1	SIG	1	0	5	0	0	41	-	-
017300-TCR-2116-24	2116	1	1	SIG	0	0	1	1	0	9	D + P	Estampille N-I.
017300-TCR-2116-25	2116	5	1	SIG	0	5	0	5	0	38	P	Atelier d'Argonne.
017300-TCR-2116-26	2116	1	1	SIG	0	1	0	1	0	10	D + P	Type: Chenet 320. Molette UC 158. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 241.
017300-TCR-2116-27	2116	1	1	SIG	1	0	0	0	0	41	D	Type: Chenet 303. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2116-28	2116	1	1	SIG	1	0	0	0	0	39	D	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2116-29	2116	1	1	SIG	1	0	0	0	0	10	D	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2116-3	2116	1	1	CLA	1	0	0	0	0	60	D	Type: Streiff 0149,p, 44. Atelier de S-U.
017300-TCR-2116-30	2116	6	1	TN	1	0	5	0	0	16	-	-
017300-TCR-2116-31	2116	1	1	TN	1	0	0	0	0	4	-	Type: Schnitzler 54 C.
017300-TCR-2116-32	2116	1	1	TN	1	0	0	0	0	6	D	Type: Schnitzler 54 C.
017300-TCR-2116-33	2116	1	1	TN	1	0	0	0	0	3	D	Type : Petit 5, pl,198.
017300-TCR-2116-34	2116	1	1	TN	1	0	0	0	0	2	D	Type: variante de la forme Nied 33, Oelmamm, taf, II.
017300-TCR-2116-4	2116	10	1	CLB	1	8	1	0	0	103	-	-
017300-TCR-2116-5	2116	78	2	RUA	2	74	0	0	5	1152	D	-
017300-TCR-2116-6	2116	1	1	RUA	-	0	0	0	0	105	D	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2116-7	2116	1	1	RUA	1	0	0	0	0	39	D	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2116-8	2116	1	1	RUA	1	0	0	0	0	31	D	Type: Alzei 30 F. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 417.
017300-TCR-2116-9	2116	1	1	RUA	1	0	0	0	0	92	D	Type: Alzei 27 F. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 415.
017300-TCR-2117.1	2117	1	0	GRO	0	1	0	0	0	6	-	-
017300-TCR-2117.2	2117	2	0	CLB	0	2	0	0	0	2	-	-
017300-TCR-2117.3	2117	1	1	EN	0	1	0	0	0	2	-	-

017300-TCR-2117.4	2117	1	0	CLA	0	1	0	0	0	3	-	-
017300-TCR-2120-1	2120	3	1	RUA	1	3	0	1	0	87	-	Type: Nied 104. Oelmann, taf, IV
017300-TCR-2120-2	2120	1	1	RUA	1	0	0	0	0	46	D	Type: Girond et ali A-3, pL, 8. Atelier de S-U.
017300-TCR-2200-1	2200	32	1	CLA	0	29	2	6	1	483	D	Type: variante de la forme RUA, Girond et Ali, 42, pl, 25. Atelier de S-U.
017300-TCR-2200-10	2200	22	1	RUA	1	20	1	0	0	284	-	-
017300-TCR-2200-11	2200	1	1	RUA	1	0	0	0	0	16	D	Type: Alzei 33. Atelier de Mayen. Brulet et al , p, 408.
017300-TCR-2200-12	2200	21	1	GRO	0	21	0	0	0	186	-	-
017300-TCR-2200-13	2200	11	1	CLB	0	10	1	0	0	34	-	-
017300-TCR-2200-14	2200	1	1	CLB	1	0	0	0	0	6	D	Type: Imitation de la forme Nied 32. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-2200-15	2200	1	1	CLB	1	0	0	0	0	6	D	Type: Imitation de la forme Nied 111a. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2200-16	2200	1	1	CLB	1	0	0	0	0	10	D	Type: Imitation de la forme Nied 112B. Oelmamm, taf, IV.
017300-TCR-2200-17	2200	1	1	CLB	1	0	0	0	0	4	D	Type: Streiff GB6, p, 89.
017300-TCR-2200-18	2200	17	1	ENG	2	15	0	11	0	44	P	-
017300-TCR-2200-19	2200	1	1	ENG	1	0	0	1	0	33	D	Type: Streiff B39, p, 149.
017300-TCR-2200-2	2200	1	1	CLA	1	0	0	0	0	5	D	Type: Streiff 024,p, 68. Atelier de S-U.
017300-TCR-2200-20	2200	5	1	MET	0	5	0	0	0	8	-	-
017300-TCR-2200-21	2200	5	1	SIG	0	5	0	0	0	43	P	-
017300-TCR-2200-22	2200	1	1	SIG	1	0	0	0	0	13	D	Type: Chenet 319. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2200-23	2200	2	1	SIG	2	0	0	0	0	10	D	Type: Chenet 317. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2200-3	2200	1	1	CLA	0	0	0	0	1	8	D	Fragment de couvercle type Gose 561, taf, 57.
017300-TCR-2200-4	2200	1	1	CLA	1	0	0	0	0	37	D	Type: Streiff 025, p ,66. Atelier de S-U.
017300-TCR-2200-5	2200	1	1	CLA	0	0	1	0	0	33	D	Fond.
017300-TCR-2200-6	2200	1	1	CLA	1	0	0	0	0	5	-	-
017300-TCR-2200-7	2200	1	1	CLA	1	0	0	0	0	24	-	-
017300-TCR-2200-8	2200	1	1	RUA	1	0	0	0	0	38	D	Type: Nied 104. Atelier de L'Eiffel. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2200-9	2200	1	1	RUA	1	0	0	0	0	41	D	Type: Nied 104. Atelier de l'Eiffel. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2202-1	2202	2	1	SIG	1	0	0	0	0	12	D	Type: Chenet 317. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2203-1	2203	7	1	CLA	0	5	0	1	2	43	-	-
017300-TCR-2203-10	2203	2	1	SIG	0	2	0	2	0	11	-	Type: Drag 37. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-2203-11	2203	2	2	VRP	2	0	0	0	0	9	D	Type: Gose 247, taf, 17. Atelier de Trèves.
017300-TCR-2203-2	2203	18	1	CLB	1	16	1	2	0	78	-	-
017300-TCR-2203-3	2203	19	1	RUA	0	19	0	0	0	220	-	
017300-TCR-2203-4	2203	3	1	RUB	0	3	0	0	0	23	-	-
017300-TCR-2203-5	2203	10	1	MET	2	8	0	2	0	17	D	Type: Nied 33. Atelier de l'est de la Gaule. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-2203-6	2203	9	1	TN	0	8	0	1	0	77	-	-
017300-TCR-2203-7	2203	13	1	ENG	1	11	1	5	0	33	-	Type: Nied 32c. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2203-8	2203	6	1	GRO	0	6	0	0	0	43	-	-
017300-TCR-2203-9	2203	5	1	SIG	1	2	2	0	0	20	-	-
017300-TCR-2204-1	2204	5	1	RUA	0	5	0	0	0	28	-	-
017300-TCR-2204-2	2204	1	1	RUB	0	1	0	0	0	2	-	-
017300-TCR-2204-3	2204	1	1	TN	0	1	0	0	0	1	-	-
017300-TCR-2204-4	2204	1	1	ENG	0	1	0	0	0	1	-	-
017300-TCR-2204-5	2204	1	1	GRO	0	1	0	0	0	9	-	-
017300-TCR-2204-6	2204	10	1	CLA	1	8	0	1	1	33	-	-
017300-TCR-2206-1	2206	8	1	RUB	1	7	0	0	0	163	D	Type: Alzei 27 I. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 415.
017300-TCR-2206-10	2206	1	1	RUA	1	0	0	0	0	7	D	Type: Nied 104. Atelier de l'Eiffel. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2206-11	2206	1	1	RUA	1	0	0	0	0	28	D	Type: Alzei 28 M. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 416.
017300-TCR-2206-12	2206	1	1	RUA	1	0	0	0	0	35	-	Type: Pirling 128. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2206-13	2206	10	1	CLB	1	7	2	0	0	380	D	Type: Imitation de la forme Stuart 203.
017300-TCR-2206-14	2206	8	1	ENG	0	8	0	2	0	34	-	-
017300-TCR-2206-15	2206	8	1	CLA	0	8	0	0	0	60	-	-
017300-TCR-2206-16	2206	3	1	TN	1	1	0	0	0	22	D	Type: Deru A41-3,fig, 16.
017300-TCR-2206-17	2206	2	1	GRO	0	2	0	0	0	23	-	-
017300-TCR-2206-18	2206	2	1	MET	0	2	0	2	0	9	-	Type: Chenet 334. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 362.
017300-TCR-2206-19	2206	7	1	SIG	0	6	1	0	0	52	-	-
017300-TCR-2206-2	2206	6	2	RUB	2	4	0	0	0	302	D	Type: Alzei27 G. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 415.
017300-TCR-2206-20	2206	1	1	SIG	1	0	0	0	0	5	D	Type: Chenet 304 a. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 335.
017300-TCR-2206-21	2206	1	1	SIG	1	0	0	0	0	16	D	Type: Drag 33. Atelier Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2206-22	2206	1	1	SIG	0	1	0	1	0	24	D	Type: Chenet 320. Molette UC 53. Atelier Argonne. Brulet et al, p, 230.
017300-TCR-2206-23	2206	1	1	SIG	0	1	0	1	0	18	D	Type: Chenet 320. Molette UC 23. Atelier Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2206-24	2206	1	1	SIG	0	1	0	1	0	5	D	Type: Chenet320. Molette UC 26. Atelier Argonne. Brulet et al, p, 238.
017300-TCR-2206-25	2206	2	1	CLA	1	0	0	0	2	85	-	Type: Streiff 093, p, 57.

017300-TCR-2206-26	2206	1	1	RUA	1	0	0	0	0	15	-	Type. Alzei 33. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 33.
017300-TCR-2206-27	2206	1	1	SIG	1	0	0	0	0	20	-	Type: Chenet 319. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2206-28	2206	1	1	SIG	1	0	0	0	0	19	-	Type: Chenet 320 . Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2206-29	2206	1	1	SIG	1	0	0	0	0	62	-	Type: Chenet 330. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2206-3	2206	4	1	RUB	1	0	3	0	0	253	D	Type: Nied 87. Atelier de l'Eiffel. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2206-4	2206	2	2	RUB	2	0	0	0	0	65	D	Type: Nied 104. Atelier de L'Eiffel. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2206-5	2206	1	1	RUB	1	0	0	0	0	28	D	Type: Pirling 128-5. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2206-6	2206	1	1	RUA	1	0	0	0	0	92	D	Type: Alzei 27 K. Atelier de Mayen. Brulet et al , p, 415.
017300-TCR-2206-7	2206	9	1	RUA	2	6	0	0	1	150	-	-
017300-TCR-2206-8	2206	3	1	RUA	1	2	0	0	0	29	D	Type: Nied 112a. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2206-9	2206	5	1	RUA	1	3	1	0	0	52	D	Type: Pirling 111. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 410.
017300-TCR-2207-1	2207	9	1	CLA	0	9	0	0	0	49	-	-
017300-TCR-2207-10	2207	2	1	GRO	0	2	0	0	0	9	-	-
017300-TCR-2207-2	2207	6	1	CLB	1	4	1	0	0	64	-	-
017300-TCR-2207-3	2207	8	1	RUA	1	5	0	0	2	118	-	Deux fragments d'anses
017300-TCR-2207-4	2207	7	1	RUB	0	7	0	0	0	61	-	-
017300-TCR-2207-5	2207	4	1	ENG	0	4	0	3	0	30	-	-
017300-TCR-2207-6	2207	1	1	SIG	0	1	0	1	0	21	-	Atelier du nord-est de la Gaule.
017300-TCR-2207-7	2207	1	1	SIG	0	1	0	1	0	6	-	Atelier du nord-est de la Gaule.
017300-TCR-2207-8	2207	1	1	SIG	1	0	0	0	0	5	D	Typ: Drag 40.
017300-TCR-2207-9	2207	2	1	TN	0	2	0	1	0	8	D	-
017300-TCR-2208-1	2208	41	3	CLA	1	32	3	3	1	217	-	-
017300-TCR-2208-2	2208	1	1	GRO	1	0	0	0	0	2	-	-
017300-TCR-2208-3	2208	1	1	RUA	0	1	0	0	0	2	-	-
017300-TCR-2208-4	2208	11	1	CLB	1	9	1	3	0	73	P	-
017300-TCR-2208-5	2208	11	1	ENG	1	10	0	5	0	17	-	
017300-TCR-2208-6	2208	1	1	RUB	0	1	0	0	0	2	-	-
017300-TCR-2208-7	2208	6	1	SIG	0	0	0	0	6	4	-	-
017300-TCR-2210-1	2210	5	1	CLA	0	3	2	1	0	25	-	-
017300-TCR-2210-2	2210	5	1	RUA	1	4	0	0	0	71	-	-
017300-TCR-2210-3	2210	2	1	RUB	0	2	0	0	0	5	-	-
017300-TCR-2210-4	2210	1	1	GRO	0	1	0	0	0	11	-	-
017300-TCR-2212-1	2212	2	1	CLA	0	2	0	0	0	24	-	-
017300-TCR-2212-2	2212	1	1	RUA	1	0	0	0	0	18	D	Type: variante de la forme engobée Nied 36. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-2212-3	2212	6	1	CLB	0	6	0	2	0	57	-	-
017300-TCR-2212-4	2212	4	1	RUB	0	4	0	0	0	40	-	Type: Nied 103. Atelier de S-U. Oelmann, taf , IV.
017300-TCR-2212-5	2212	1	1	TN	1	0	0	0	0	16	-	Type: Deru P 32.2, fig, 48.
017300-TCR-2212-6	2212	1	1	TN	1	0	0	0	0	9	D	Type: Deru A42.1, fig, 16.
017300-TCR-2212-7	2212	2	1	TN	0	2	0	0	0	13	-	-
017300-TCR-2212-8	2212	1	1	SIG	1	0	0	0	0	11	D	Type: Curle 15. Atelier Rheinzabern. Brulet et al, p, 177.
017300-TCR-2213-1	2213	52	2	CLA	3	47	2	0	0	283	-	Type: Gose-409, taf, 37.
017300-TCR-2213-10	2213	1	1	RUA	1	0	0	0	0	17	D	Type: Gose-469, taf, 45. Atelier Urmitz.
017300-TCR-2213-11	2213	1	1	RUA	1	0	0	0	0	25	D	Type: Girond et al, 247 , pl, 31. Atelier de S-U.
017300-TCR-2213-12	2213	1	1	RUA	1	0	0	0	0	25	D	Type: Streiff B 52, p, 105.
017300-TCR-2213-13	2213	4	1	RUB	2	1	0	0	1	19	-	-
017300-TCR-2213-2	2213	1	1	CLA	0	1	0	0	0	9	-	-
017300-TCR-2213-3	2213	17	1	CLB	0	15	2	0	0	76	-	-
017300-TCR-2213-4	2213	15	1	ENG	3	11	1	11	0	33	-	Type: Nied 32. Atelier de Cologne. Brulet et al, 334.
017300-TCR-2213-5	2213	3	1	COQ	0	3	0	0	0	27	-	-
017300-TCR-2213-6	2213	6	1	SIG	0	6	0	0	0	28	-	-
017300-TCR-2213-7	2213	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Nied 10. Oelmann taf, I.
017300-TCR-2213-8	2213	40	3	RUA	10	28	2	0	0	296	D	Atelier S-U.
017300-TCR-2213-9	2213	1	1	RUA	1	0	0	0	0	20	D	Type: variante de la forme Nied 104. Atelier de S-U. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2214-1	2214	1	1	GRO	0	11	0	0	0	110	P	-
017300-TCR-2214-2	2214	1	1	TN	1	0	0	0	0	8	P	Type: Deru A42.1, fig, 16.
017300-TCR-2215-1	2215	16	1	MOD	4	7	3	4	1	245	P	-
017300-TCR-2215-2	2215	8	1	RUA	1	6	1	0	0	49	-	-
017300-TCR-2215-3	2215	1	1	RUA	1	0	0	0	0	9	-	Type: Trier II 91d. Atelier de l'Eifel. Brulet et al, p, 411.
017300-TCR-2215-4	2215	1	1	ENG	1	0	0	1	0	8	-	Type: Nied 32.Oelmann, taf, II.
017300-TCR-2216-1	2216	23	1	CLA	1	19	3	0	0	218	P	Type: Streiff R1, p, 57. Atelier de S-U.
017300-TCR-2216-2	2216	2	1	RUB	0	2	0	0	0	7	-	-
017300-TCR-2216-3	2216	1	1	ENG	0	1	0	1	0	0,5	D + P	Type: Hess 2. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2216-4	2216	11	1	CLB	2	7	2	0	0	45	P	-
017300-TCR-2216-5	2216	2	1	SIG	0	2	0	2	0	11	D + P	Type: Drag 37 décors d'Oves.
017300-TCR-2220-1	2220	58	1	CLA	2	54	2	4	0	339	-	-

017300-TCR-2220-10	2220	1	1	CLA	0	0	0	0	1	39	D	Type: Anse Nied 27b, Oelmann , p, 49.
017300-TCR-2220-11	2220	1	1	CLA	0	0	0	0	1	20	D	Anse
017300-TCR-2220-12	2220	32	3	CLB	3	28	0	2	1	76	-	-
017300-TCR-2220-13	2220	1	1	SIG	0	1	0	1	0	24	P	Type: Drag 37 décors d'oves.
017300-TCR-2220-14	2220	1	1	SIG	1	0	0	0	0	2	D	Type: Gose 21, taf, 2.
017300-TCR-2220-15	2220	1	1	SIG	1	0	0	0	0	7	D	Type: Drag 37. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2220-16	2220	1	1	SIG	1	0	0	0	0	24	D	Type: Drag 40. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2220-17	2220	1	1	SIG	1	0	0	0	0	5	D	Type: Drag 32.
017300-TCR-2220-18	2220	1	1	SIG	1	0	0	0	0	10	D	Type: Drag 37. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-2220-19	2220	1	1	SIG	1	0	0	0	0	5	D	Type: Drag 32.
017300-TCR-2220-2	2220	1	1	CLA	1	0	0	0	0	22	D	Type: Streiff 077,p, 77. Atelier de S-U.
017300-TCR-2220-20	2220	1	1	SIG	0	1	0	0	0	6	D	Type: Lud SMc. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 183.
017300-TCR-2220-21	2220	1	1	SIG	0	1	0	0	0	19	D	Type: Lud Si. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 183.
017300-TCR-2220-22	2220	1	1	SIG	1	0	0	0	0	12	D	Type: Drag 37.
017300-TCR-2220-23	2220	1	1	SIG	1	0	0	0	0	51	D	Type: Drag 32. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 197.
017300-TCR-2220-24	2220	10	1	SIG	3	5	2	1	0	101	D + P	-
017300-TCR-2220-25	2220	1	1	ENG	0	0	1	0	0	38	D	Type: Stuart 1B.
017300-TCR-2220-26	2220	1	1	ENG	0	0	1	0	0	34	D	Type: Stuart 204 A.
017300-TCR-2220-27	2220	1	1	ENG	1	0	0	0	0	4	D	Type: Nied 32: Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2220-28	2220	8	1	ENG	0	8	0	8	0	40	-	Type: Nied 32. Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2220-29	2220	9	1	ENG	0	9	0	0	0	23	-	-
017300-TCR-2220-3	2220	1	1	CLA	1	0	0	0	0	7	D	Type: Streiff 070 ,p, 63. Atelier de S-U.
017300-TCR-2220-30	2220	1	1	RUA	1	0	0	0	0	112	D	Type: variante de la forme Gose 502, taf, 49.
017300-TCR-2220-31	2220	1	1	RUA	1	0	0	0	0	17	D	Type: Nied 89. Atelier de L'Eiffel. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2220-32	2220	1	1	RUA	1	0	0	0	0	35	D	Type: Streiff 0212, p, 123. Atelier de S-U.
017300-TCR-2220-33	2220	37	4	RUA	4	32	1	0	0	404	-	-
017300-TCR-2220-34	2220	5	1	MET	0	5	0	1	0	5	-	-
017300-TCR-2220-35	2220	1	1	GRO	1	0	0	0	0	11	D	-
017300-TCR-2220-36	2220	10	1	GRO	0	10	0	0	0	98	-	-
017300-TCR-2220-4	2220	1	1	CLA	0	0	1	0	0	42	D	Type: Streiff 0220, p, 33. Atelier de S-U.
017300-TCR-2220-5	2220	1	1	CLA	0	0	1	0	0	81	D	-
017300-TCR-2220-6	2220	1	1	CLA	1	0	0	0	0	8	D	Type: Streiff 0179,p, 42. Atelier de S-U.
017300-TCR-2220-7	2220	1	1	CLA	1	0	0	0	0	10	D	Type: Streiff 039,p, 31. Atelier S-U.
017300-TCR-2220-8	2220	1	1	CLA	1	0	0	0	0	261	D	Type: Gose 458, taf, 43.
017300-TCR-2220-9	2220	1	1	CLA	0	0	0	0	1	74	D	Type: Streiff 0259, p, 49. Atelier de S-U.
017300-TCR-2221-1	2221	1	1	SIG	1	0	0	0	0	14	-	Type: Drag 40 .
017300-TCR-2221-2	2221	1	1	SIG	0	0	1	0	0	10	-	-
017300-TCR-2221-3	2221	11	1	RUA	0	10	1	0	0	126	-	-
017300-TCR-2221-4	2221	1	1	RUA	1	0	0	0	0	19	D	Type: Nied 112b. Atelier de l'Eiffel. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2221-5	2221	5	1	CLA	0	5	0	0	0	23	-	-
017300-TCR-2222-1	2222	1	1	MET	0	1	0	1	0	9	D + P	Type: Nied 33. Atelier de Rhénanie. Brulet et al, p, 353.
017300-TCR-2222-2	2222	2	1	MET	2	0	0	0	0	6	D	Type: Nied 33 . Atelier de Trèves. Brulet al, p, 353.
017300-TCR-2222-3	2222	1	1	MET	0	1	0	1	0	5	-	Type: Nied 33. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 353.
017300-TCR-2222-4	2222	2	1	MET	2	0	0	0	0	4	-	Type: Nied 33. Atelier de trèves. Brulet et al, p, 353.
017300-TCR-2222-5	2222	7	1	MET	0	7	0	4	0	15	-	-
017300-TCR-2222-6	2222	1	1	CLA	0	0	0	0	1	30	-	-
017300-TCR-2222-7	2222	14	1	RUA	0	14	0	0	0	81	-	-
017300-TCR-2222-8	2222	1	1	RUA	0	0	1	0	0	155	-	-
017300-TCR-2223-1	2223	4	1	CLB	0	3	0	0	1	36	P	-
017300-TCR-2223-2	2223	3	2	TN	2	1	0	0	0	30	-	-
017300-TCR-2223-3	2223	1	1	ENG	0	1	0	1	0	1	-	-
017300-TCR-2223-4	2223	1	1	CLA	1	0	0	0	0	1	-	-
017300-TCR-2224-1	2224	1	1	CLB	0	1	0	0	0	9	-	-
017300-TCR-2224-2	2224	1	1	SIG	0	0	1	1	0	6	P	Estampille N-I.
017300-TCR-2228-1	2228	4	1	CLA	0	3	0	1	0	8	-	-
017300-TCR-2228-2	2228	1	1	SIG	1	0	0	0	0	1	-	Type: Drag 33. Atelier de Mittelbronn. Brulet et al, p, 147.
017300-TCR-2228-3	2228	1	1	CLB	1	0	0	0	0	3	D	Type: Streiff G88,p, 88.
017300-TCR-2228-4	2228	1	1	CLB	1	0	0	0	0	4	D	Type: Streiff G69,p, 88
017300-TCR-2228-5	2228	1	1	CLB	1	0	0	0	0	4	-	Type: Streiff G65, p, 82. Atelier de S-U.
017300-TCR-2228-6	2228	2	1	MET	0	2	0	0	0	1	-	Type: Nied 38. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-2228-7	2228	1	1	RUA	0	1	0	0	0	6	-	Type: Nied 111a. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2231-1	2231	8	1	CLA	1	5	2	0	0	110	-	Type: Streiff D3, p, 59.
017300-TCR-2231-2	2231	3	1	SIG	0	2	1	0	0	11	-	-
017300-TCR-2231-3	2231	3	1	RUA	0	3	0	0	0	44	-	-
017300-TCR-2231-4	2231	1	1	RUA	0	0	1	0	0	39	D	Fond d'assiette.
017300-TCR-2231-5	2231	1	1	MET	1	0	0	0	0	3	D	Type: Nied 39b. Brulet et al, p, 353.
017300-TCR-2231-6	2231	2	1	CLB	0	2	0	0	0	6	-	-

017300-TCR-2231-7	2231	1	1	TN	1	0	0	0	0	14	D	Type: Deru A 42-1, fig, 16.
017300-TCR-2254-1	2254	1	1	RUB	0	1	0	0	0	8	-	-
017300-TCR-2256-1	2256	1	0	CLA	0	1	0	0	0	34	-	-
017300-TCR-2256-2	2256	1	1	CLA	1	0	0	1	0	15	D	Type: Streiff 0134, p, 52.
017300-TCR-2256-3	2256	1	0	CLB	0	1	0	0	0	23	-	-
017300-TCR-2256-4	2256	2	1	TN	1	1	0	0	0	12	D	Type: Deru P41.3, fig, 52.
017300-TCR-2271-1	2271	24	2	CLA	2	19	1	0	2	178	-	-
017300-TCR-2271-10	2271	1	1	RUA	1	0	0	1	0	5	D	Type: Stuart 204 A.
017300-TCR-2271-11	2271	1	1	RUA	1	0	0	0	0	4	D	Type: Stuart 204 A.
017300-TCR-2271-12	2271	2	1	TN	0	1	1	1	0	24	P	-
017300-TCR-2271-13	2271	3	1	SIG	0	0	3	1	0	61	P	-
017300-TCR-2271-14	2271	5	1	GRO	0	3	2	0	0	81	-	-
017300-TCR-2271-15	2271	3	1	GRO	0	3	0	0	0	24	-	-
017300-TCR-2271-2	2271	3	1	CLA	3	0	0	0	0	39	D	Type: Streiff 046, p,79.
017300-TCR-2271-3	2271	1	1	CLA	1	0	0	0	0	11	D	Type: Gervreau et al, I-01, fig, 9. Atelier de S-U.
017300-TCR-2271-4	2271	12	1	CLB	1	11	0	1	0	64	-	-
017300-TCR-2271-5	2271	1	1	CLB	1	0	0	0	0	7	D	Type: Streiff G69,p , 88.
017300-TCR-2271-6	2271	1	1	CLB	1	0	0	0	0	10	D	Type: Streiff G69, p, 88. Atelier de S-U.
017300-TCR-2271-7	2271	1	1	CLB	0	0	1	0	0	39	-	-
017300-TCR-2271-8	2271	2	1	CLA	1	0	0	0	1	131	D	Type: Imitation de la forme Gose 439, taf, 54.
017300-TCR-2271-9	2271	3	1	RUA	0	3	0	0	0	17	-	-
017300-TCR-2300-1	2300	23	1	CLA	0	20	1	0	2	166	D	Fond
017300-TCR-2300-10	2300	4	1	MET	0	4	0	2	0	23	-	-
017300-TCR-2300-11	2300	1	1	MET	1	0	0	1	0	10	D	Type: Nied 29. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 353.
017300-TCR-2300-12	2300	4	1	SIG	0	2	2	0	0	17	P	-
017300-TCR-2300-13	2300	2	1	COQ	0	2	0	0	0	9	-	-
017300-TCR-2300-14	2300	2	1	COQ	2	0	0	0	0	20	D	Type:Deru B 22-1, fig, 28.
017300-TCR-2300-15	2300	1	1	COQ	1	0	0	0	0	7	D	Deru: type KL 24, fig, 39.
017300-TCR-2300-2	2300	10	1	CLB	0	6	0	0	1	64	D	Type: imitation de la forme rugueuse type Nied 6.
017300-TCR-2300-3	2300	1	1	CLB	1	0	0	1	0	15	D	Type: Petit 12, pl 196.
017300-TCR-2300-4	2300	2	1	RUB	0	2	0	0	0	21	-	-
017300-TCR-2300-5	2300	1	1	RUB	1	0	0	0	0	11	D	Type: Gose-539, taf, 54. Atelier d'Urmitz.
017300-TCR-2300-6	2300	9	1	RUA	1	8	0	0	0	123	-	-
017300-TCR-2300-7	2300	1	1	TN	0	1	0	1	0	8	P	-
017300-TCR-2300-8	2300	1	1	TN	0	0	1	1	0	22	P	Fond avec estampille N-I.
017300-TCR-2300-9	2300	1	1	TN	1	0	0	0	0	53	D	Type: Deru A 12-1, fig, 9.
017300-TCR-2301-1	2301	25	1	CLA	0	22	3	1	0	194	D	Type: Streiff 0179, p, 42. Atelier S-U.
017300-TCR-2301-10	2301	1	1	CLB	1	0	0	0	0	7	D	Type: Streiff G54, p,93. Atelier de S-U.
017300-TCR-2301-11	2301	11	1	CLB	0	11	0	5	0	38	P	-
017300-TCR-2301-12	2301	1	1	CLB	0	0	0	0	1	11	D	Type: Gervreau et al, 036, fig, 16. Atelier de S-U.
017300-TCR-2301-13	2301	1	1	CLB	0	0	0	0	1	8	D	Type: Gervreau et al, 036, fig, 16. Atelier de S-U.
017300-TCR-2301-14	2301	1	1	CLB	1	0	0	0	0	3	-	-
017300-TCR-2301-15	2301	7	1	RUA	0	7	0	0	0	65	-	-
017300-TCR-2301-16	2301	1	1	RUA	1	0	0	0	0	61	D	Type: Stuart 204-A.
017300-TCR-2301-17	2301	1	1	RUA	1	0	0	0	0	31	D	Type: Stuart 204 A .
017300-TCR-2301-18	2301	2	1	SIG	0	1	1	0	0	5	-	-
017300-TCR-2301-19	2301	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Lud Sc. Atelier de Rheinzabern. Brulet al, p, 181.
017300-TCR-2301-2	2301	1	1	CLA	0	0	1	0	0	20	D	Fond
017300-TCR-2301-20	2301	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	D	Type: Drag 40. Atelier de Trèves. Brulet al, p, 197.
017300-TCR-2301-21	2301	1	1	SIG	1	0	0	0	0	1	D	Type: Oswald, Pryce 18, pL, L1. Atelier de trèves.
017300-TCR-2301-22	2301	3	1	ENG	0	3	0	1	0	7	-	-
017300-TCR-2301-23	2301	23	1	GROS	0	20	3	0	0	299	-	-
017300-TCR-2301-24	2301	1	1	GROS	1	0	0	0	0	27	D	-
017300-TCR-2301-25	2301	1	1	GROS	1	0	0	0	0	8	D	-
017300-TCR-2301-26	2301	1	1	GROS	1	0	0	0	0	15	D	-
017300-TCR-2301-3	2301	1	1	CLA	1	0	0	0	0	6	D	Type: Streiff 0265,p, 33.
017300-TCR-2301-4	2301	1	1	CLA	1	0	0	0	0	11	D	Type: Gervreau et al, A36, fig, 7. Atelier de S-U.
017300-TCR-2301-5	2301	1	1	CLA	1	0	0	0	0	5	-	
017300-TCR-2301-6	2301	1	1	CLA	1	0	0	0	0	16	D	Type: Streiff 0280,p, 35.
017300-TCR-2301-7	2301	1	1	CLA	0	1	0	0	0	6	P	Fragment de faisselle
017300-TCR-2301-8	2301	11	1	CLB	1	9	1	0	0	66	-	-
017300-TCR-2301-9	2301	1	1	CLB	1	0	0	0	0	16	-	-
017300-TCR-2302-1	2302	15	1	CLA	0	13	1	1	3	227	-	-
017300-TCR-2302-10	2302	1	1	TN	1	0	0	0	0	26	-	Type: Deru B 41, fig, 32.
017300-TCR-2302-11	2302	1	1	TN	1	0	0	0	0	13	-	Type: Deru A.41-2, fig, 16.
017300-TCR-2302-12	2302	1	1	TN	1	0	0	0	0	9	-	Type: Deru A.41-2, fig, 16.
017300-TCR-2302-13	2302	1	1	ENG	1	0	0	0	0	24	-	Type: Streiff 0219,p, 150.
017300-TCR-2302-14	2302	6	1	ENG	0	4	0	1	2	25	P	-
017300-TCR-2302-15	2302	5	1	MET	0	5	0	3	0	13	P	-
017300-TCR-2302-16	2302	2	1	SIG	0	1	1	1	0	21	P	Type: Drag 37.

017300-TCR-2302-2	2302	1	1	CLA	1	0	0	0	0	59	D	Type: Girond et ali 47, pL, 25. Atelier de S-U.
017300-TCR-2302-3	2302	2	1	RUA	2	0	0	0	0	38	D	Type: Streiff 068, p, 106.
017300-TCR-2302-4	2302	6	2	RUB	2	4	0	0	0	93	-	-
017300-TCR-2302-5	2302	18	2	CLB	2	13	1	2	0	116	-	-
017300-TCR-2302-6	2302	7	1	GRO	0	6	1	0	0	106	-	-
017300-TCR-2302-7	2302	1	1	GRO	1	0	0	0	0	11	-	-
017300-TCR-2302-8	2302	5	2	RUA	2	3	0	0	0	43	D	Type: Nied 89. Atelier de L'Eiffel. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2302-9	2302	5	2	TN	2	2	1	0	0	16	-	-
017300-TCR-2303-1	2303	12	1	CLA	0	10	2	0	0	92	-	-
017300-TCR-2303-10	2303	1	1	CLB	1	0	0	0	0	7	D	Type: Streiff G54, p, 93. Atelier de S-U.
017300-TCR-2303-11	2303	1	1	CLB	1	0	0	0	0	3	D	Type: Gervreau et al, 5e, fig, 16. Atelier de S-U.
017300-TCR-2303-12	2303	1	1	CLB	1	0	0	0	0	6	D	Type: Streiff G54. Atelier de S-U.
017300-TCR-2303-13	2303	18	1	GRO	16	0	2	0	0	204	P	-
017300-TCR-2303-14	2303	7	1	TN	0	6	0	0	1	70	-	-
017300-TCR-2303-15	2303	1	1	TN	1	0	0	0	0	4	D	Type: Deru 2, fig, 48.
017300-TCR-2303-16	2303	1	1	TN	0	1	0	1	0	7	-	Type: Deru P1.1, fig, 40.
017300-TCR-2303-17	2303	1	1	TN	1	0	0	0	0	18	D	Type: Deru A 44-1, fig, 16.
017300-TCR-2303-18	2303	1	1	TN	1	0	0	0	0	8	D	Type: Deru G2, fig, 34.
017300-TCR-2303-2	2303	1	1	CLA	1	0	0	0	0	9	D	Type: Gose 368, tafel, 30.
017300-TCR-2303-3	2303	1	1	CLA	1	0	0	0	0	15	D	Type: Gervreau et ali A109, fig 8. Atelier de S-U.
017300-TCR-2303-4	2303	5	1	RUA	1	4	0	0	0	42	-	-
017300-TCR-2303-5	2303	1	1	RUA	1	0	0	0	0	87	D	Type: Pirling 155. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 411.
017300-TCR-2303-6	2303	1	1	CLA	0	0	1	0	0	87	D	Type: Gose 464, taf, 44. Fond de mortier.
017300-TCR-2303-7	2303	4	1	ENG	0	4	0	2	0	15	-	-
017300-TCR-2303-8	2303	6	1	CLB	0	6	0	0	0	21	-	-
017300-TCR-2303-9	2303	1	1	CLB	0	0	1	0	0	8	D	Fond.
017300-TCR-2304.4	2304	5	1	RUB	0	5	0	0	0	37	-	-
017300-TCR-2304.5	2304	3	1	GRO	0	3	0	0	0	80	-	-
017300-TCR-2304.6	2304	9	1	GRO	1	8	0	1	0	95	D	N-I.
017300-TCR-2304.7	2304	9	1	EN	1	3	0	1	0	31	-	-
017300-TCR-2304-1	2304	1	1	CLA	1	0	0	0	0	11	D	Type: Streiff 0211, p, 78. Atelier de S-U.
017300-TCR-2304-10	2304	1	1	SIG	1	0	0	0	0	9	D	Type: Oswald -Pryce 10, pl, 13.
017300-TCR-2304-11	2304	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	D	Type: Drag 40. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2304-12	2304	2	1	SIG	0	2	0	0	0	4	-	-
017300-TCR-2304-13	2304	1	1	TN	1	0	0	0	0	6	D	Type: Deru A41-42, fig,16.
017300-TCR-2304-14	2304	6	1	TN	0	6	0	4	0	22	P	-
017300-TCR-2304-15	2304	7	1	CLB	0	7	0	0	0	34	-	-
017300-TCR-2304-2	2304	1	1	CLA	1	0	0	0	0	14	D	Type: Streiff 0265, p, 33. Atelier de S-U.
017300-TCR-2304-3	2304	10	1	CLA	0	8	1	1	1	67	-	-
017300-TCR-2304-8	2304	3	1	RUA	1	2	0	0	0	34	-	-
017300-TCR-2304-9	2304	1	1	SIG	1	0	0	0	0	24	D	Type: Lud Tx'. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 180.
017300-TCR-2305-1	2305	3	1	RUA	0	3	0	0	0	23	-	-
017300-TCR-2305-2	2305	2	1	RUB	0	2	0	0	0	15	-	-
017300-TCR-2305-3	2305	2	1	GRO	0	1	0	0	1	18	-	-
017300-TCR-2305-4	2305	3	1	TN	0	3	0	1	0	11	P	Type: Deru A50.2, fig, 18.
017300-TCR-2306-1	2306	10	1	CLA	0	10	0	1	0	119	-	-
017300-TCR-2306-10	2306	6	1	ENG	1	3	0	3	1	72	P	-
017300-TCR-2306-11	2306	1	1	MET	0	1	0	0	0	2	-	-
017300-TCR-2306-12	2306	2	2	TN	2	0	0	0	0	3	-	-
017300-TCR-2306-13	2306	1	1	SIG	1	0	0	0	0	30	D	Type: Lud Bse. Atelier de Rheinzabern. Brulet et al, p, 189.
017300-TCR-2306-14	2306	1	1	SIG	0	1	0	0	0	18	-	-
017300-TCR-2306-15	2306	3	1	GRO	0	3	0	0	0	36	-	-
017300-TCR-2306-2	2306	1	1	CLA	1	0	0	0	0	3	D	Type: Streiff 0233, p, 62. Atelier de S-U.
017300-TCR-2306-3	2306	1	1	CLA	0	0	0	1	1	37	-	-
017300-TCR-2306-4	2306	1	1	CLA	1	0	0	1	0	32	-	Type: Streiff 024 p, 68. Atelier de S-U.
017300-TCR-2306-5	2306	12	1	CLB	0	11	1	1	0	79	-	-
017300-TCR-2306-6	2306	1	1	CLB	1	0	0	1	0	6	D	Type: Petit 13, pL, 195.
017300-TCR-2306-7	2306	1	1	CLB	1	0	0	0	0	21	D	Type: Deru C11, fig, 22.
017300-TCR-2306-8	2306	1	1	CLB	1	0	0	0	0	35	D	Type: Petit 16, pl, 184.
017300-TCR-2306-9	2306	1	1	RUA	1	0	0	0	0	40	D	Type: Nied 111 a . Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2309/2310-1	2309/2310	9	2	CLA	1	6	2	0	0	88	P	Type: Streiff 0262, p, 55.
017300-TCR-2309/2310-2	2309/2310	2	1	RUA	0	2	0	0	0	37	-	-
017300-TCR-2309/2310-3	2309/2310	1	1	RUA	1	0	0	0	0	17	D	Type: Alzei27. Atelier de Mayen.
017300-TCR-2309/2310-4	2309/2310	1	1	RUA	1	0	0	0	0	8	D	Type: Nied 89. Atelier de S- U.
017300-TCR-2309/2310-5	2309/2310	1	1	RUA	1	0	0	0	0	38	D	Type: Gose-480, taf, 46. Atelier de l'Eiffel.
017300-TCR-2309/2310-6	2309/2310	1	1	RUA	1	0	0	0	0	3	D	Type: Gose 478, taf, 46.

017300-TCR-2309/2310-7	2309/2310	1	1	RUA	1	0	0	0	0	11	D	Type: Streiff 0209, p, 115.
017300-TCR-2309/2310-8	2309/2310	1	1	RUA	1	0	0	0	0	18	D	Type: Gervreau et ali, R43, fig 12. Atelier de S-U.
017300-TCR-2311-1	2311	14	1	CLA	1	9	3	3	1	258	-	-
017300-TCR-2311-10	2311	1	1	TN	1	0	0	0	0	6	D	Type: Streiff G72, p, 188. Atelier de S-U.
017300-TCR-2311-11	2311	4	1	MET	1	3	0	3	0	17	-	Type: Nied 33. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2311-12	2311	4	1	ENG	0	4	0	2	0	10	-	-
017300-TCR-2311-13	2311	1	1	GRO	1	0	0	0	0	6	D	N-I
017300-TCR-2311-14	2311	14	3	SIG	0	11	3	3	0	83	P	-
017300-TCR-2311-15	2311	1	1	SIG	0	1	0	1	0	19	D	Type: Drag 37. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2311-16	2311	1	1	SIG	0	1	0	1	0	10	D	Type: Drag 37. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2311-17	2311	1	1	SIG	1	0	0	0	0	32	D	Type: Drag 32. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2311-18	2311	1	1	SIG	0	1	0	1	0	2	D	Type: Chenet 320 décor à la molette. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2311-19	2311	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	D	Type: Chenet 319. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2311-2	2311	1	1	CLA	1	0	0	0	0	9	D	Type: Streiff 0211. Atelier de S-U.
017300-TCR-2311-20	2311	1	1	SIG	1	0	0	0	0	2	D	Type: Chenet 303. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2311-21	2311	1	1	SIG	1	0	0	0	0	18	D	Type: Chenet 303. Atelier des Allieux. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2311-3	2311	1	1	CLB	0	0	0	0	1	31	D	Type: Petit 6, pl, 211, couvercle.
017300-TCR-2311-4	2311	7	1	CLB	1	4	2	3	0	30	-	Type: Petit 15, pl, 187.
017300-TCR-2311-5	2311	1	1	CLB	1	0	0	1	0	18	D	Type: imitation des formes Stuart 322/323.
017300-TCR-2311-6	2311	6	2	RUA	2	2	2	0	0	194	-	-
017300-TCR-2311-7	2311	10	1	RUB	0	9	1	0	0	106	-	-
017300-TCR-2311-8	2311	1	1	RUB	1	0	0	0	0	37	D	Type: Nied 104. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV
017300-TCR-2311-9	2311	2	1	TN	0	1	1	0	0	12	-	-
017300-TCR-2314-1	2314	1	1	CLA	0	0	0	0	1	12	D	Jeton.
017300-TCR-2314-2	2314	1	1	CLA	0	0	0	0	1	10	-	-
017300-TCR-2314-3	2314	9	1	CLB	0	9	0	0	0	31	-	-
017300-TCR-2314-4	2314	1	1	CLB	1	0	0	0	0	8	-	-
017300-TCR-2314-5	2314	1	1	SIG	0	1	0	0	0	16	-	-
017300-TCR-2314-6	2314	1	1	ENG	0	1	0	0	0	6	D	
017300-TCR-2314-7	2314	3	1	GRO	0	3	0	0	0	46	-	-
017300-TCR-2314-8	2314	3	1	TN	0	3	0	0	0	19	-	-
017300-TCR-2315-1	2315	3	1	CLB	0	3	0	0	0	31	-	-
017300-TCR-2315-2	2315	1	1	CLB	1	0	0	1	0	12	D	Type: imitation de la forme Stuart 204 A .
017300-TCR-2315-3	2315	1	1	TN	0	1	0	0	0	7	-	-
017300-TCR-2315-4	2315	3	1	GROS	0	3	0	0	0	45	-	-
017300-TCR-2315-5	2315	1	1	GROS	0	1	0	0	0	14	-	-
017300-TCR-2319-1	2319	1	1	RUB	0	1	0	0	0	5	-	-
017300-TCR-2319-2	2319	2	1	GROS	0	2	0	0	0	16	-	-
017300-TCR-2324-1	2324	1	1	CLB	0	0	1	0	0	14	-	-
017300-TCR-2328-1	2328	1	1	CLA	0	1	0	0	0	10	-	Type: Gose 359, taf, 29.
017300-TCR-2328-2	2328	1	1	CLA	0	1	0	1	0	8	-	-
017300-TCR-2328-3	2328	3	2	CLB	2	1	0	0	0	8	-	Type: Gervreau et al, 5e, fig, 15. Atelier de S-U.
017300-TCR-2328-4	2328	6	1	GROS	0	5	1	0	0	95	-	-
017300-TCR-2328-5	2328	1	1	GROS	1	0	0	0	0	13	D	Marmite de la Tène.
017300-TCR-2328-6	2328	1	1	GROS	0	1	0	0	0	33	-	-
017300-TCR-2332-1	2332	2	1	CLA	0	2	0	0	0	17	-	-
017300-TCR-2500.1	2500	9	1	CLA	0	7	0	1	2	63	-	-
017300-TCR-2500.10	2500	25	6	RUA	6	19	0	5	0	536	P	-
017300-TCR-2500.11	2500	1	1	RUA	1	0	0	0	0	17	D	Type: Alzei 30. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 408
017300-TCR-2500.12	2500	1	1	RUA	1	0	0	0	0	58	D	Type: Alzey 24. Atelier de Mayen. Unverzagt 1916, taf, II.
017300-TCR-2500.13	2500	1	1	RUA	1	0	0	0	0	58	D	Type: Nied 89. Atelier de Speicher. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2500.14	2500	1	1	RUA	0	0	1	0	0	28	-	-
017300-TCR-2500.15	2500	1	1	RUA	1	0	0	0	0	24	D	Type: Nied 104. Atelier d' Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2500.16	2500	1	1	RUA	1	0	0	0	0	6	D	Type: Alzei 32. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2500.17	2500	19	4	MED	4	15	0	15	0	90	P	-
017300-TCR-2500.18	2500	28	10	POLY	10	14	4	0	0	217	-	-
017300-TCR-2500.19	2500	3	1	MET	0	3	0	0	0	8	-	-
017300-TCR-2500.2	2500	3	1	TN	0	3	0	1	0	17	-	-
017300-TCR-2500.20	2500	1	1	MET	0	1	0	0	0	3	-	-
017300-TCR-2500.21	2500	9	1	ENG	0	9	0	6	0	28	-	-
017300-TCR-2500.22	2500	1	1	ENG	1	0	0	0	0	2	-	Type: Nied 32. Oelmann 1914, taf, II.
017300-TCR-2500.23	2500	1	1	ENG	1	0	0	0	0	6	-	Type: Streiff B3,p, 147.
017300-TCR-2500.24	2500	1	1	ENG	0	1	0	1	0	4	P	
017300-TCR-2500.25	2500	1	1	SIG	0	5	0	0	0	16	-	-
017300-TCR-2500.26	2500	1	1	SIG	1	0	0	0	0	26	D	Type: Nied 22. Oelmann, taf, I.
017300-TCR-2500.27	2500	1	1	SIG	1	0	0	0	0	9	-	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.

017300-TCR-2500.28	2500	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	P	Type: Chenet 318b. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2500.29	2500	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	P	Type: Drag 37. Ove perlée. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2500.3	2500	1	1	CLB	1	0	0	0	0	8	D	Type: Deru C20-1, fig, 24.
017300-TCR-2500.30	2500	1	1	RUB	0	0	1	0	0	16	-	-
017300-TCR-2500.4	2500	1	1	RUB	0	0	0	0	1	5	D	Type: Gose 563, taf, 57.
017300-TCR-2500.5	2500	1	1	RUB	1	0	0	0	0	6	D	Type: Alzey 30. Atelier Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2500.6	2500	1	1	RUB	1	0	0	0	0	25	D	Type: Nied 87. Atelier de Speicher. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2500.7	2500	1	1	RUB	1	0	0	0	0	33	D	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2500.8	2500	1	1	RUB	0	0	1	0	0	19	D	-
017300-TCR-2500.9	2500	16	1	RUB	0	16	0	0	0	74	-	-
017300-TCR-2501.1	2501	2	2	SIG	0	0	3	0	0	133	D	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2501.10	2501	1	1	MED	0	2	0	2	0	6	P	-
017300-TCR-2501.2	2501	2	2	COQ	0	2	0	0	0	74	P	-
017300-TCR-2501.3	2501	4	1	CLA	0	4	0	0	0	24	P	-
017300-TCR-2501.4	2501	1	1	CLA	0	0	0	0	1	230	D	
017300-TCR-2501.5	2501	1	1	CLA	1	0	0	0	0	4	D	
017300-TCR-2501.6	2501	1	1	ENG	0	2	0	0	0	23	-	-
017300-TCR-2501.7	2501	4	1	RUA	0	4	0	0	0	31	P	-
017300-TCR-2501.8	2501	3	1	SIG	0	3	0	0	0	21	-	-
017300-TCR-2501.9	2501	1	1	SIG	1	0	0	0	0	7	D	Type: Chenet 319. Atelier d' Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2502.1	2502	1	1	RUA	1	0	0	1	0	26	P	Type: Nied 103. Atelier de S-U. Oelmann, taf , IV.
017300-TCR-2502.2	2502	1	1	RUB	1	0	0	0	0	12	P	Type: Nied 87. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2502.3	2502	2	1	CLA	0	1	1	1	0	17	P	Type: faisselle.
017300-TCR-2502.4	2502	1	1	CLA	1	0	0	0	0	9	D	Type: Gose 537, taf, 54.
017300-TCR-2502.5	2502	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	-	Type: Drag 40.
017300-TCR-2502.6	2502	1	1	MED	0	1	0	0	0	5	-	-
017300-TCR-2503.1	2503	1	1	RUB	0	1	0	0	0	3	-	-
017300-TCR-2503.2	2503	1	1	CLB	0	1	0	0	0	2	-	-
017300-TCR-2503.3	2503	1	1	CLA	0	1	0	0	0	3	-	-
017300-TCR-2505.1	2505	3	1	CLA	0	3	0	0	0	44	-	-
017300-TCR-2505.2	2505	1	1	SIG	0	0	1	0	0	7	-	Type: Drag 45. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2506.1	2506	3	1	COQ	0	0	3	0	0	273	-	
017300-TCR-2506.2	2506	5	1	SIG	0	5	0	0	0	23	-	-
017300-TCR-2508.1	2508	3	1	TN	0	3	0	0	0	12	-	
017300-TCR-2508.2	2508	1	1	CLB	0	0	1	0	0	46	-	
017300-TCR-2604.1	2604	16	1	SIG	0	11	5	1	0	91	-	-
017300-TCR-2604.10	2604	1	1	SIG	1	0	0	0	0	19	D	Type: Drag 32. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 197.
017300-TCR-2604.11	2604	1	1	SIG	1	0	0	0	0	9	D	Type: Chenet 321. Atelier de l' Argonne. Brulet et al, p, 221.
017300-TCR-2604.12	2604	6	1	ENG	0	4	2	2	0	39	P	
017300-TCR-2604.13	2604	1	1	ENG	1	1	0	0	0	4	-	Type: Nied 32. Oelmann 1914, taf, II.
017300-TCR-2604.14	2604	1	1	ENG	0	1	0	0	0	5	P	Atelier de Speicher.
017300-TCR-2604.15	2604	1	1	ENG	1	1	0	0	0	6	D	Type: Hopken E10 . Atelier de Cologne. Brulet et al, p, 332.
017300-TCR-2604.16	2604	1	1	VRP	0	0	0	0	1	52	D	Type: Goudineau 15. Brulet al, p, 380
017300-TCR-2604.17	2604	3	1	CLB	0	2	1	0	0	11	-	-
017300-TCR-2604.18	2604	1	1	CLB	1	0	0	0	0	10	D	Type: Streiff G65,p, 82.
017300-TCR-2604.19	2604	1	1	CLB	1	0	0	0	0	9	D	-
017300-TCR-2604.2	2604	1	1	SIG	1	1	0	1	0	27	D	Type: Drag 40.
017300-TCR-2604.20	2604	1	1	CLB	1	0	0	0	0	6	-	-
017300-TCR-2604.21	2604	2	2	CLA	2	0	0	0	0	31	D	Type: Streiff 077,p, 77. Atelier de S-U.
017300-TCR-2604.22	2604	15	1	CLA	0	14	1	3	0	143	-	-
017300-TCR-2604.23	2604	1	1	CLA	1	0	0	0	0	5	-	Type: Streiff 0220, p, 33. Atelier de S-U.
017300-TCR-2604.24	2604	1	1	CLA	0	0	0	0	1	25	D	-
017300-TCR-2604.25	2604	28	2	RUA	2	22	3	2	0	491	-	
017300-TCR-2604.26	2604	1	1	RUA	0	0	1	0	0	13	D	
017300-TCR-2604.27	2604	1	1	RUA	0	0	0	0	1	33	-	
017300-TCR-2604.28	2604	3	1	RUA	3	0	0	0	0	110	D	Type: Alzey 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2604.29	2604	1	1	RUA	3	0	0	0	0	88	D	Type: Alzey 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2604.3	2604	1	1	SIG	1	1	0	1	0	4	D	Type: Gose 16, taf, 2.
017300-TCR-2604.30	2604	1	1	RUA	1	0	0	0	0	57	D	Type: Alzey 28. atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2604.31	2604	1	1	RUA	1	0	0	0	0	77	D	Type: Alzey 28. atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2604.32	2604	1	1	RUA	1	0	0	0	0	13	D	Type: Nied 104. Atelier Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2604.33	2604	1	1	RUA	0	0	1	0	0	15	D	Type: Nied 98. Atelier d' Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2604.34	2604	1	1	RUA	1	0	0	0	0	32	D	Type: Alzey 28. Atelier de Mayen.
017300-TCR-2604.35	2604	1	1	RUA	1	0	0	0	0	23	D	Type: Alzei 25, forme fumigée. Atelier de Mayen. Unverzagt, 1916, taf, II.

017300-TCR-2604.36	2604	5	1	RUA	1	3	0	3	1	66	D	Type: Pierling 156. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 410.
017300-TCR-2604.37	2604	1	1	RUA	1	0	0	0	0	13	D	Type: Nied 113. Atelier d' Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2604.38	2604	16	1	RUB	0	16	16	0	0	156	-	
017300-TCR-2604.4	2604	2	2	SIG	1	2	0	1	0	7	D	Type: Nied 10. Oelmann taf, I.
017300-TCR-2604.40	2604	2	1	RUB	2	0	0	0	0	55	D	Type:Alzey 29. Atelier de Mayen. Brulet al, p, 408.
017300-TCR-2604.41	2604	7	2	RUB	5	1	1	0	0	148	D	Type: Brulet H18. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2604.42	2604	2	1	COQ	2	0	0	0	0	122	D	Type: Deru 28.
017300-TCR-2604.5	2604	4	4	SIG	4	0	0	0	0	20	P	Type: Chenet 320. Atelier d'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2604.6	2604	1	1	SIG	1	0	0	0	0	6	D	Type: Chenet 320. Atelier de l' Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2604.7	2604	1	1	SIG	1	0	0	0	0	7	D	Type: Chenet 320. Atelier de l'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2604.8	2604	1	1	SIG	0	1	0	0	0	17	-	Type: Chenet 320. Atelier de l'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2604.9	2604	1	1	SIG	1	0	0	0	0	20	D	Type: Drag 45. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-2604-39	2604	3	1	RUB	3	0	0	0	0	75	D + P	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-2606.1	2606	1	1	RUB	0	0	0	0	1	13	P	-
017300-TCR-2606.2	2606	1	1	CLB	0	1	0	0	0	17	-	-
017300-TCR-2606.3	2606	1	1	CLA	1	0	0	0	0	7	-	-
017300-TCR-2606.4	2606	1	1	SIG	0	1	0	0	0	4	-	-
017300-TCR-2606.5	2606	1	1	EN	0	1	0	1	0	2	P	-
017300-TCR-2606.6	2606	1	1	CLA	0	0	1	0	0	17	-	-
017300-TCR-2607.1	2607	1	1	RUA	0	1	0	0	0	7	-	-
017300-TCR-2607.2	2607	1	1	SIG	0	1	0	0	0	37	P	Type: Drag 45.
017300-TCR-2610.1	2610	13	1	CLA	1	12	1	0	0	96	-	-
017300-TCR-2610.10	2610	5	1	RUA	1	4	0	0	0	47	D	Type: Nied 96. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2610.2	2610	1	1	CLA	1	0	0	0	0	4	-	Lèvre avec traces de doigts du potier.
017300-TCR-2610.3	2610	1	1	GROS	0	1	0	0	0	3	-	-
017300-TCR-2610.4	2610	2	1	CLB	0	2	0	2	0	8	-	-
017300-TCR-2610.5	2610	1	1	CLB	1	0	0	0	0	4	D	Type: imitation de la forme Deru A 41 - 3, fig, 16.
017300-TCR-2610.6	2610	1	1	CLB	1	0	0	0	0	9	D	Type: Streiff G39, p, 91.
017300-TCR-2610.7	2610	1	1	CLB	1	0	0	0	0	8	D	Type: imitation de la forme du Deru G3, fig, 34.
017300-TCR-2610.8	2610	3	1	TN	1	2	0	0	0	23	D	Type: Deru A 47,fig, 17.
017300-TCR-2610.9	2610	1	1	SIG	1	0	0	0	0	5	-	Type: Drag 35.
017300-TCR-2612.1	2612	4	1	EN	0	4	0	0	0	36	-	Atelier de Cologne.
017300-TCR-2612.2	2612	2	1	SIG	0	2	0	0	0	6	P	Atelier d'Argonne.
017300-TCR-2612.3	2612	2	1	CLB	0	2	0	0	0	5	-	-
017300-TCR-2612.4	2612	4	1	CLA	0	4	0	0	0	67	-	-
017300-TCR-2617.1	2617	7	2	GRO	2	7	0	0	0	110	P	
017300-TCR-2617.10	2617	2	1	EN	0	2	0	0	0	9	-	-
017300-TCR-2617.11	2617	2	1	RUA	0	2	0	0	0	17	-	-
017300-TCR-2617.2	2617	12	2	GRO	2	10	0	0	0	160	P	
017300-TCR-2617.3	2617	3	1	TN	0	3	0	1	0	8	-	-
017300-TCR-2617.4	2617	17	1	CLB	1	15	2	1	1	73	D	Type: Streiff G53, p, 86.
017300-TCR-2617.5	2617	1	1	CLB	1	0	0	0	0	7	D	Type: Streiff G69,p, 88.
017300-TCR-2617.6	2617	1	1	CLB	1	0	0	0	0	9	D	Type: Petit 9, pl, 195.
017300-TCR-2617.7	2617	14	2	CLA	1	13	0	3	0	79	D	Type: Streiff G69, p, 87.
017300-TCR-2617.8	2617	3	1	RUB	1	0	0	0	0	7	-	-
017300-TCR-2617.9	2617	1	1	COQ	1	0	0	0	0	10	-	Type: Deru 23.
017300-TCR-2618.1	2618	1	1	TN	1	0	0	0	0	3	D	Deru: A 41.1,fig, 16.
017300-TCR-2618.10	2618	1	1	CLB	1	0	0	0	0	5	-	Type: Streiff G71, p, 88.
017300-TCR-2618.11	2618	1	1	RUA	0	0	1	0	0	47	D	-
017300-TCR-2618.12	2618	1	1	RUA	0	0	1	0	0	22	D	-
017300-TCR-2618.13	2618	12	1	RUA	0	12	0	0	0	200	-	-
017300-TCR-2618.14	2618	27	1	GRO	0	27	0	0	0	382	-	-
017300-TCR-2618.15	2618	1	1	GRO	1	0	0	0	0	5	D + P	N-I
017300-TCR-2618.16	2618	1	1	GRO	1	0	0	0	0	7	-	-
017300-TCR-2618.17	2618	1	1	GRO	1	0	0	0	0	9	D	N-I
017300-TCR-2618.18	2618	1	1	GRO	1	0	0	0	0	9	-	-
017300-TCR-2618.19	2618	1	1	GRO	1	0	0	0	0	5	D	N-I
017300-TCR-2618.2	2618	1	1	TN	1	0	0	0	0	11	D	Type : Gose. 288, taf, 21.
017300-TCR-2618.20	2618	3	1	GRO	1	0	0	0	0	13	D	-
017300-TCR-2618.21	2618	1	1	COQ	1	0	0	0	0	28	D	Type: Deru 1-1.
017300-TCR-2618.22	2618	1	1	EN	1	0	0	0	0	5	D + P	Type: Hess 2/Stuart 2. Brulet et al, p, 334.
017300-TCR-2618.23	2618	1	1	EN	0	1	0	1	0	11	-	Type: Nied 32. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-2618.24	2618	1	1	EN	0	1	0	1	0	11	-	Type: Hees 3. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 329.
017300-TCR-2618.25	2618	1	1	EN	0	3	0	0	0	3	-	-
017300-TCR-2618.26	2618	15	2	EN	4	10	1	4	0	104	D + P	Type: Stuart 2.
017300-TCR-2618.27	2618	1	1	SIG	1	0	0	0	0	22	D	Type: Oswald-Pryce 7 , pl, 69.
017300-TCR-2618.3	2618	3	3	TN	2	1	0	0	0	31	-	-
017300-TCR-2618.4	2618	2	2	TN	0	2	0	2	0	9	P	Molette N-I.

017300-TCR-2618.5	2618	17	3	CLA	4	10	3	1	0	181	P	-
017300-TCR-2618.6	2618	3	1	SIG	1	0	2	0	0	28	P	-
017300-TCR-2618.7	2618	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	-	Type: Drag 46. Atelier de l'Argonne. Brulet et al, p, 156.
017300-TCR-2618.8	2618	30	2	CLB	0	27	3	0	0	194	-	-
017300-TCR-2618.9	2618	1	1	CLB	1	0	0	0	0	4	-	Type: Streiff G69, p, 88. Atelier de S-U.
017300-TCR-2620.1	2620	1	1	MET	0	1	0	1	0	10	P	Type: Chenet 340. Atelier de l' Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2620.2	2620	1	1	COQ	0	1	0	0	0	17	-	-
017300-TCR-2700-1	2700	3	1	SIG	0	2	1	2	0	14	D + P	Type: Chenet 320. Atelier de l'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2700-10	2700	2	1	COQ	0	2	0	0	0	13	P	-
017300-TCR-2700-11	2700	1	1	SIG	1	0	0	0	0	44	D	Type : Drag 45.
017300-TCR-2700-12	2700	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	D	Type: Chenet - 319, atelier d' Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2700-13	2700	1	1	SIG	1	0	0	0	0	11	D	Type: Lud Si. Atelier de Trèves. Brulet et al, p, 183.
017300-TCR-2700-14	2700	1	1	SIG	1	0	0	0	0	25	-	Type: Trier I 10. Atelier de Trèves. Brulet et a, p, 258.
017300-TCR-2700-2	2700	8	1	RUA	3	4	1	0	0	90	-	-
017300-TCR-2700-3	2700	1	1	RUA	1	0	0	1	0	11	-	Type: Nied 104. Atelier de Speicher. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2700-4	2700	1	1	RUA	1	0	0	1	0	8	-	
017300-TCR-2700-5	2700	10	1	CLA	1	9	0	0	0	106	-	-
017300-TCR-2700-6	2700	6	1	CLB	0	6	0	1	0	51	P	-
017300-TCR-2700-7	2700	2	1	SIG	0	2	0	0	0	8	-	-
017300-TCR-2700-8	2700	2	1	ENG	0	1	1	0	0	9	-	-
017300-TCR-2700-9	2700	2	1	ENG	0	2	0	0	0	7	P	-
017300-TCR-2701-1	2701	11	1	CLA	2	6	1	2	2	112	D	Type: Streiff 0179, p, 42. Atelier S-U.
017300-TCR-2701-10	2701	1	1	CLB	1	0	0	0	0	24	D	Type: Streiff G97,p,84.
017300-TCR-2701-2	2701	2	1	RUA	2	0	0	0	0	44	D	Type: Pirling 128c. Atelier de Mayen. Brulet et al,p, 414.
017300-TCR-2701-3	2701	1	1	RUA	1	0	0	0	0	10	D	Type: Alzey 25. Unverzagt , taf II, 25..
017300-TCR-2701-4	2701	1	1	RUA	1	0	0	0	0	13	D	Type: Alzei 27 I. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 415.
017300-TCR-2701-5	2701	14	1	RUA	0	13	0	0	0	150	D	Type: Pirling 128 d. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 414.
017300-TCR-2701-6	2701	2	1	SIG	0	2	0	0	0	16	D	Type: Chenet 318 b. Atelier d'Argonne. Brulet et al, p, 235.
017300-TCR-2701-7	2701	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	D	Type: Drag 40. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-2701-8	2701	7	1	CLB	0	6	0	0	0	25	D	Type: Streiff G 103, p, 83.
017300-TCR-2701-9	2701	1	1	CLB	1	0	0	0	0	13	D	Type: Streiff G97,p,84.
017300-TCR-2702-1	2702	52	8	CLA	8	36	4	0	4	698	-	-
017300-TCR-2702-10	2702	1	1	CLB	0	1	0	1	0	4	D	Type: imitation de la forme Deru P37-1, fig, 50.
017300-TCR-2702-11	2702	9	7	RUB	7	0	2	0	0	105	D	Type: Gervreau et ali RG 34, fig, 21. Atelier de S-U.
017300-TCR-2702-12	2702	1	1	CLA	1	0	0	0	0	58	-	Type: Gose 517, taf, 51.
017300-TCR-2702-13	2702	1	1	RUA	1	0	0	0	0	21	-	Type: Gose-469, taf, 45. Atelier Urmitz.
017300-TCR-2702-14	2702	1	1	RUA	1	0	0	0	0	17	-	Type: Nied 104. Atelier de S-U. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2702-15	2702	1	1	RUA	1	0	0	0	0	20	-	Type: Nied 104. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2702-16	2702	1	1	RUA	1	0	0	0	0	10	-	Type: Nied 104. Atelier de l'Eifel. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2702-17	2702	1	1	RUA	1	0	0	0	0	8	-	Type: Nied 104. Atelier de S-U. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2702-18	2702	1	1	RUA	1	0	0	0	0	12	-	Type: Nied 89. Atelier de S-U. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2702-19	2702	1	1	RUA	1	0	0	0	0	10	-	Type: Streiff 0202, p, 109.
017300-TCR-2702-2	2702	1	1	CLA	1	0	0	0	0	19	D	Type: Streiff 076, p, 77.
017300-TCR-2702-20	2702	8	1	RUB	0	8	0	0	0	48	-	-
017300-TCR-2702-21	2702	2	1	RUB	1	0	0	0	0	24	D	Type: variante de la forme Nied 95. Atelier de S-U. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2702-22	2702	2	1	RUB	1	0	0	0	0	31	D	Type: Nied 109. Atelier de l'Eifel. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2702-23	2702	2	1	RUB	1	0	0	0	0	21	-	Type: Pirling 100. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 410.
017300-TCR-2702-24	2702	11	2	TN	2	6	3	0	0	74	D	Type: Deru A43.1, fig, 16.
017300-TCR-2702-25	2702	1	1	GROS	1	0	0	0	0	16	-	
017300-TCR-2702-26	2702	1	1	GROS	1	0	0	0	0	8	D	
017300-TCR-2702-27	2702	1	1	GROS	1	0	0	0	0	10	D	
017300-TCR-2702-28	2702	1	1	GROS	1	0	0	0	0	26	D	
017300-TCR-2702-29	2702	1	1	GROS	1	0	0	0	0	14	-	
017300-TCR-2702-3	2702	1	1	VRP	1	0	0	0	0	11	D	Type: Gose 246 , taf, 17.
017300-TCR-2702-30	2702	23	1	GROS	0	23	0	0	0	245	-	-
017300-TCR-2702-31	2702	2	1	MET	0	2	0	2	0	7	-	Type: Nied 31. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-2702-32	2702	14	1	ENG	0	12	2	2	0	88	-	Type: Nied 32 b. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-2702-33	2702	6	1	SIG	0	4	2	0	0	28	-	Type: Molette UC 188. Atelier de l'Argonne. Brulet et al, p, 231.
017300-TCR-2702-34	2702	5	1	SIG	0	0	4	2	0	73	D	
017300-TCR-2702-4	2702	1	1	CLA	1	0	0	0	0	13	D	Type: Streiff G3, p, 45.
017300-TCR-2702-5	2702	1	1	CLA	0	0	0	0	1	17	D	Fragment anse.
017300-TCR-2702-6	2702	33	2	CLB	4	26	5	2	0	246	P	-
017300-TCR-2702-7	2702	1	1	CLB	1	0	0	0	0	13	D	Type: Streiff G97,p, 84.
017300-TCR-2702-8	2702	1	1	CLB	1	0	0	0	0	18	D	Type: Streiff G54, p, 93. Atelier de S-U.
017300-TCR-2702-9	2702	1	1	CLB	1	0	0	0	0	8	D	Type: Imitation de la forme Gose 347, taf, 26.

017300-TCR-2703-1	2703	54	3	CLA	0	51	3	0	0	601	-	-
017300-TCR-2703-10	2703	1	1	CLB	1	0	0	1	0	7	D	Type: apparenté à la forme TN Deru B47.1, fig, 33.
017300-TCR-2703-11	2703	1	1	CLB	1	0	0	0	0	6	D	Type: Streiff G65,p, 82.
017300-TCR-2703-12	2703	1	1	CLB	1	0	0	0	0	26	D	Type: Streiff G19, p, 95.
017300-TCR-2703-13	2703	1	1	CLB	0	0	1	0	0	23	D	-
017300-TCR-2703-14	2703	1	1	CLB	0	0	1	0	0	10	D	-
017300-TCR-2703-15	2703	17	1	TN	1	12	4	0	0	77	D	Type: Deru A41.3, fig, 16.
017300-TCR-2703-16	2703	1	1	TN	1	0	0	0	0	3	D	Type: Deru A41.3, fig, 16.
017300-TCR-2703-17	2703	1	1	TN	1	0	0	0	0	2	D	Type: Deru A41.3, fig, 16.
017300-TCR-2703-18	2703	1	1	TN	1	0	0	0	0	3	D	Type: Deru A41.3, fig, 16.
017300-TCR-2703-19	2703	1	1	TN	1	0	0	0	0	28	D	Type: Deru A4.1, fig, 7.
017300-TCR-2703-2	2703	1	1	CLA	1	0	0	0	0	3	D	Type: Streiff 0181, p, 38. Atelier de S-U.
017300-TCR-2703-20	2703	1	1	TN	1	0	0	0	0	2	D	Type: Deru A41.3, fig, 16.
017300-TCR-2703-21	2703	3	1	ENG	0	3	0	3	0	10	-	-
017300-TCR-2703-22	2703	1	1	ENG	1	0	0	0	0	8	D	Type: Stuart 2.
017300-TCR-2703-23	2703	1	1	ENG	0	0	1	0	0	26	D	Fond.
017300-TCR-2703-24	2703	2	1	MET	0	2	0	2	0	4	-	-
017300-TCR-2703-25	2703	4	1	SIG	0	0	4	0	0	13	-	-
017300-TCR-2703-26	2703	2	1	SIG	1	0	0	0	0	69	D	Type: Drag 15/17. (atelier mosellans). Brulet et al, p, 134 à 148.
017300-TCR-2703-27	2703	7	1	RUA	0	7	0	0	0	94	-	-
017300-TCR-2703-28	2703	1	1	RUA	1	0	0	0	0	6	D	Type: Gose 489, taf, 47. Atelier de l'Eifel.
017300-TCR-2703-29	2703	1	1	RUA	1	0	0	0	0	18	D	Type: Nied 104. Atelier de S-U. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-2703-3	2703	1	1	CLA	1	0	0	0	0	3	D	Type: Streiff 05 ,p, 38. Atelier de S-U.
017300-TCR-2703-30	2703	1	1	RUA	0	0	1	0	0	45	D	Fond.
017300-TCR-2703-31	2703	1	1	RUB	1	0	0	0	0	31	D	Type: Stuart: 202.
017300-TCR-2703-32	2703	31	2	GROS	2	29	0	0	0	427	D	-
017300-TCR-2703-33	2703	1	1	GROS	0	0	0	0	1	28	D	-
017300-TCR-2703-34	2703	1	1	GROS	0	0	0	0	1	29	-	-
017300-TCR-2703-35	2703	1	1	GROS	1	0	0	0	0	21	D	-
017300-TCR-2703-36	2703	1	1	GROS	1	0	0	0	0	36	D	-
017300-TCR-2703-37	2703	1	1	GROS	1	0	0	0	0	15	D	-
017300-TCR-2703-38	2703	1	1	GROS	1	0	0	0	0	6	D	-
017300-TCR-2703-4	2703	1	1	CLA	0	0	1	0	0	12	-	-
017300-TCR-2703-5	2703	1	1	CLA	0	0	1	0	0	11	D	Fond.
017300-TCR-2703-6	2703	47	1	CLB	2	41	4	0	0	206	-	-
017300-TCR-2703-7	2703	3	1	CLB	0	3	0	1	0	19	-	Type: variante de la forme TN Gose-344, taf, 27.
017300-TCR-2703-8	2703	1	1	CLB	1	0	0	0	0	26	D	Type: Streiff G97, p, 84.
017300-TCR-2703-9	2703	1	1	CLB	1	0	0	0	0	10	D	Type: Streiff G69, p, 88.
017300-TCR-2705-1	2705	3	1	CLA	1	2	0	0	0	16	-	-
017300-TCR-2705-2	2705	3	1	RUB	1	2	0	0	0	35	-	Type: Nied 89. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2705-3	2705	6	1	RUA	1	4	0	0	1	120	D	Type: Girond et al, J-5, pl-6. Atelier de S-U.
017300-TCR-2706-1	2706	2	1	CLB	0	2	0	1	0	12	-	-
017300-TCR-2706-2	2706	1	1	CLA	1	0	0	0	0	6	D	Type: Streiff 0220, p, 33. Atelier de S-U.
017300-TCR-2706-3	2706	1	1	TN	1	0	0	0	0	14	P	Type: Deru P28, fig, 47.
017300-TCR-2706-4	2706	2	1	CLA	0	2	0	0	0	5	P	-
017300-TCR-2708-1	2708	1	1	GRO	0	1	0	0	0	9	-	-
017300-TCR-2708-2	2708	1	1	SIG	1	0	0	0	0	2	D + P	Type: Gose 50, taf, 4.
017300-TCR-2708-3	2708	1	1	CLB	1	0	0	0	0	4	-	Type: Streiff G55, p, 92.
017300-TCR-2708-4	2708	2	1	RUB	0	2	0	0	0	31	-	
017300-TCR-2800-1	2800	3	0	CLA	0	3	0	0	0	30	-	-
017300-TCR-2800-2	2800	3	1	RUA	1	2	0	0	0	10	D	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2800-3	2800	2	2	RUA	2	0	0	0	0	94	-	Type: Nied 89. Atelier d'Urmitz. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-2801-1	2801	4	1	RUA	1	3	0	0	0	25	-	-
017300-TCR-2801-2	2801	1	1	RUB	0	1	0	0	0	4	-	-
017300-TCR-2802-1	2802	9	1	CLA	1	8	0	0	0	101	-	Type: Gose 367, taf, 30.
017300-TCR-2802-10	2802	2	1	SIG	0	1	1	1	0	9	-	Type: Drag 37.
017300-TCR-2802-2	2802	6	3	RUA	3	3	0	0	0	61	D	Type: Gose 484, taf, 46.
017300-TCR-2802-3	2802	1	1	RUA	1	0	0	1	0	76	D	Type: Alzei 28. atelier de Mayen.
017300-TCR-2802-4	2802	1	1	RUA	1	0	0	1	0	36	D	Type: Alzei 28. Atelier de Mayen.
017300-TCR-2802-5	2802	1	1	RUA	1	0	0	0	0	14	D	Type: Gose- 474, taf, 45. Atelier de l'Eiffel.
017300-TCR-2802-6	2802	1	1	RUA	1	0	0	0	0	19	D	Type: Gose-467, taf, 45. Atelier de l'Eiffel.
017300-TCR-2802-7	2802	1	1	COQ	1	0	0	0	0	18	D	Type: Deru 28.
017300-TCR-2802-8	2802	5	1	RUB	0	3	2	0	0	76	-	-
017300-TCR-2802-9	2802	2	1	TN	1	0	1	0	0	3	-	Type: Deru A.20.21, fig, 11.
017300-TCR-2803-1	2803	41	5	CLA	5	31	4	0	1	500	-	
017300-TCR-2803-10	2803	1	1	RUA	1	0	0	0	0	18	D	Type: variante de la forme Nied 104. Atelier S-U.
017300-TCR-2803-11	2803	1	1	RUA	1	0	0	1	0	5	D	Type: Nied 104. Atelier de S-U.
017300-TCR-2803-12	2803	1	1	RUA	1	0	0	0	0	6	D	Type: apparenté à la forme Stuart 2.
017300-TCR-2803-13	2803	1	1	RUA	1	0	0	0	0	14	-	Type: Streiff G26, p, 104.
017300-TCR-2803-14	2803	5	1	RUB	0	4	1	0	0	60	-	-
017300-TCR-2803-15	2803	18	2	GRO	1	14	3	0	0	162	-	-

017300-TCR-2803-16	2803	1	1	GRO	1	0	0	1	0	13	D	N-I
017300-TCR-2803-17	2803	1	1	GRO	1	0	0	0	0	14	D	N-I
017300-TCR-2803-18	2803	7	2	SIG	2	3	2	0	0	40	D	Type: Drag 38.
017300-TCR-2803-19	2803	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Drag 32. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-2803-2	2803	18	3	CLB	2	15	1	0	0	60	-	Type: Streiff G62, p, 85.
017300-TCR-2803-20	2803	1	1	SIG	1	0	0	0	0	7	D	Type: Gose 35, taf, 3.
017300-TCR-2803-21	2803	1	1	SIG	1	0	0	0	0	7	D	Type: Lud Tb. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-2803-22	2803	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	D	Type: Drag 37, Oves perlées. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2803-23	2803	1	1	SIG	1	0	0	0	0	5	D + P	Type: Drag 40. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-2803-24	2803	1	1	SIG	0	1	0	1	0	3	P	type: Chenet 320. Atelier de l'Argonne. Chenet 1941.
017300-TCR-2803-25	2803	1	1	VRP	1	0	0	4	0	6	-	Type: Goudineau 16. Brulet et al, p, 380.
017300-TCR-2803-26	2803	16	1	ENG	0	16	0	4	0	37	-	-
017300-TCR-2803-27	2803	1	1	SIG	1	1	1	1	0	333	P	Type Drag 32. Atelier de Chémery. Brulet et al, p,
017300-TCR-2803-3	2803	1	1	CLB	0	0	1	0	0	17	D	-
017300-TCR-2803-4	2803	12	2	TN	2	10	0	0	0	58	-	Type: Deru A41.1, A42.1, fig, 16.
017300-TCR-2803-5	2803	1	1	TN	0	0	1	0	0	4	D	Type: Deru P.52.2, fig 55.
017300-TCR-2803-6	2803	2	2	TN	0	2	0	1	0	34	P	Type: Gose-348, taf, 27.
017300-TCR-2803-7	2803	18	5	RUA	5	9	4	0	0	182	-	-
017300-TCR-2803-8	2803	1	1	RUA	1	0	0	1	0	48	D	Type: Nied 104. Atelier S-U.
017300-TCR-2803-9	2803	1	1	RUA	1	0	0	0	0	25	D	Type: variante de la forme Nied 104. Atelier S-U.
017300-TCR-2808-1	2808	1	1	RUA	0	1	0	0	0	6	-	-
017300-TCR-2808-2	2808	1	1	CLB	1	0	0	0	0	17	-	-
017300-TCR-2809-1	2809	15	2	CLA	1	13	1	1	0	195	-	-
017300-TCR-2809-2	2809	7	0	CLB	0	7	0	0	0	39	-	-
017300-TCR-2809-3	2809	1	1	SIG	1	0	0	0	0	4	-	Type: Drag 15/17, Atelier de la Moselle. Brulet et al, p, 134 à 148.
017300-TCR-2809-4	2809	1	1	EN	0	0	1	0	0	2	-	Type: Hofheim 22. Brulet et al, p, 315.
017300-TCR-2809-5	2809	1	1	COQ	1	0	0	0	0	30	D	Type: Deru 1-1.
017300-TCR-2809-6	2809	1	1	TN	0	1	0	1	0	4	-	-
017300-TCR-2809-7	2809	8	1	COQ	0	8	1	0	0	93	-	-
017300-TCR-2809-8	2809	1	1	CLB	0	0	1	0	0	19	-	-
017300-TCR-2812-1	2812	1	1	TN	0	1	0	0	0	5	-	-
017300-TCR-2814-1	2814	3	1	CLA	0	3	0	0	0	7	-	-
017300-TCR-2817-1	2817	3	1	CLB	0	3	0	3	0	64	-	-
017300-TCR-2817-2	2817	10	1	ENG	0	10	0	3	0	24	-	-
017300-TCR-2821-1	2821	2	1	RUB	0	2	0	0	0	19	-	-
017300-TCR-2823-1	2823	12	1	GRO	1	9	2	0	0	185	D + P	-
017300-TCR-2823-2	2823	3	1	GRO	3	0	0	0	0	30	D	-
017300-TCR-2823-3	2823	1	1	GRO	1	0	0	0	0	37	D	-
017300-TCR-2823-4	2823	17	1	GRO	0	16	1	0	0	316	D + P	-
017300-TCR-2823-5	2823	1	1	GRO	1	0	0	0	0	70	D	-
017300-TCR-2823-6	2823	1	1	RUB	1	0	0	0	0	4	D	Type: Grevreau F.II.35, fig, 19.
017300-TCR-2823-7	2823	3	1	CLB	0	3	0	0	0	20	-	-
017300-TCR-2823-8	2823	2	1	VRP	1	0	1	0	0	7	D	Type: Goudineau 19. Brulet et al, p, 380.
017300-TCR-2826-1	2826	2	1	SIG	1	1	0	0	0	6	D + P	Type: Drag 40. Atelier de trèves. Brulet et al, p, 197.
017300-TCR-2826-2	2826	2	1	CLA	2	2	0	0	0	10	D	Type: Streiff 052, p, 35.
017300-TCR-2826-3	2826	4	1	GRO	0	4	0	0	0	33	P	-
017300-TCR-3000-1	3000	3	1	Contemp	0	2	1	0	0	72	-	-
017300-TCR-3000-10	3000	3	1	TN	0	1	2	1	0	29	-	-
017300-TCR-3000-11	3000	23	2	CLA	6	13	3	0	1	203	D	Type: Streiff 0220, p, 33.
017300-TCR-3000-2	3000	4	1	EN	2	2	0	0	0	11	P	Type: Stuart 2.
017300-TCR-3000-3	3000	1	1	GRO	0	1	0	0	0	8	-	
017300-TCR-3000-4	3000	7	2	CLB	3	2	2	0	0	49	-	Type: Streiff G8, p, 94.
017300-TCR-3000-5	3000	20	1	RUA	3	11	0	0	1	174	D	Type: Streiff 0108, p, 110. Atelier Sarre-Union.
017300-TCR-3000-6	3000	2	1	RUA	2	0	0	0	0	25	D	Type: Nied 89. Atelier de S-U. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-3000-7	3000	1	1	RUA	1	0	0	0	0	3	D	Type: Gervreau et al, R-176, fig 13. Atelier S-U.
017300-TCR-3000-8	3000	1	1	RUA	1	0	0	0	0	8	D	Type: Gose 537,taf,54. Atelier de l'Eiffel.
017300-TCR-3000-9	3000	1	1	SIG	1	0	0	0	0	5	D	Type: Drag 37.
017300-TCR-3001-1	3001	4	1	SIG	3	0	1	1	0	34	D + P	Type: 10 , Oswald -Pryce, pl, L. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-3001-2	3001	1	1	SIG	1	0	0	0	0	14	-	Type: Drag 33.
017300-TCR-3001-3	3001	11	1	CLA	2	8	1	0	0	80	D	Type: Streiff 0220, p, 33.
017300-TCR-3001-4	3001	1	1	MET	0	1	0	1	0	2	-	-
017300-TCR-3001-5	3001	2	1	EN	0	2	0	0	0	9	P	-
017300-TCR-3001-6	3001	5	1	CLB	0	6	0	0	0	39	-	-
017300-TCR-3001-7	3001	9	1	TN	1	8	0	0	0	45	D	Type: Deru A.41.1, fig, 16.
017300-TCR-3001-8	3001	1	1	TN	0	1	0	1	0	5	P	-
017300-TCR-3002-1	3002	43	2	CLA	2	37	4	4	0	527	D	Type: Streiff 0155,p, 64.
017300-TCR-3002-10	3002	6	1	EN	1	4	1	2	0	13	P	Type: Nied 32. Atelier de Cologne. Brulet et al, 334.
017300-TCR-3002-11	3002	1	1	RUA	1	0	1	0	0	15	-	
017300-TCR-3002-12	3002	10	1	CLA	1	10	0	0	0	84	D	Type: Girond et al, C-10, pl,3. Atelier de S-U.

017300-TCR-3002-13	3002	3	1	GRO	0	3	0	0	0	41	P	N-I.
017300-TCR-3002-14	3002	19	1	SIG	8	7	2	13	0	590	D + P	Type: Gose 67, taf, 5. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-3002-2	3002	3	1	CLA	2	1	0	1	0	41	D	Type: Streiff-0232a,p, 63.
017300-TCR-3002-3	3002	1	1	CLB	1	0	0	0	0	3	D	Type: Gervreau et al, SO-24, fig 16. Atelier S-U.
017300-TCR-3002-4	3002	1	1	CLB	0	0	1	0	0	26	D	-
017300-TCR-3002-5	3002	2	1	CLB	1	0	1	0	0	9	D	Type: Petit 8-13, pL, 199.
017300-TCR-3002-6	3002	7	1	CLB	1	6	0	0	0	35	D	Type: variante de la forme Nied 32. Oelmann, taf. II.
017300-TCR-3002-7	3002	1	1	TN	1	0	0	0	0	4	D	Type: Deru BT3.1, fig, 60.
017300-TCR-3002-8	3002	1	1	RUB	1	0	0	0	0	15	D	Type: Gose 472, taf, 45. Atelier de l'Eifel.
017300-TCR-3002-9	3002	1	1	RUA	1	2	0	0	0	22	-	Type: Streiff 0212,p, 123.
017300-TCR-3005-1	3005	8	3	CLA	3	3	2	0	0	103	-	-
017300-TCR-3005-10	3005	1	1	TN	1	0	0	0	0	17	D	Type: Deru A41.3, fig, 16.
017300-TCR-3005-11	3005	3	1	SIG	2	0	1	0	0	28	D	Type: Oswald-Pryce 38-Drag 15/17, pl XI.III.
017300-TCR-3005-12	3005	6	1	GROS	1	5	0	0	0	76	D	-
017300-TCR-3005-13	3005	1	1	GROS	0	1	0	0	0	14	-	-
017300-TCR-3005-14	3005	1	1	GROS	1	0	0	0	0	36	-	-
017300-TCR-3005-2	3005	1	1	CLA	1	0	0	0	0	21	D	Type: Streiff 034, p, 37. Atelier de S-U.
017300-TCR-3005-3	3005	1	1	CLA	1	0	0	0	0	13	D	Type: Streiff 022, p, 36. Atelier de S-U.
017300-TCR-3005-4	3005	1	1	CLA	1	0	0	0	0	7	D	Type: Gervreau et al, R-146, fig 20. Atelier de S-U.
017300-TCR-3005-5	3005	1	1	RUA	1	0	0	0	0	16	D	Type: Girond et al, A.7b, pl, 8. Atelier de S-U.
017300-TCR-3005-6	3005	12	2	CLB	2	10	0	1	0	85	-	Type: Streiff G64, p, 99.
017300-TCR-3005-7	3005	1	1	CLB	1	0	0	0	0	4	D	Type: Streiff G55, p, 92.
017300-TCR-3005-8	3005	6	1	TN	0	5	1	0	0	46	-	-
017300-TCR-3005-9	3005	1	1	TN	1	0	0	0	0	10	D	Type: Schnitzler 44.
017300-TCR-3009-1	3009	6	2	CLA	1	4	1	0	0	56	-	-
017300-TCR-3009-10	3009	1	1	TN	1	0	0	0	0	6	D	Type: Schnitzler 45.
017300-TCR-3009-11	3009	1	1	TN	1	0	0	1	0	14	D	Type: Deru A41.3, fig, 16.
017300-TCR-3009-12	3009	1	1	SIG	0	0	1	0	0	20	P	Type: Drag 40. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-3009-13	3009	2	1	ENG	0	2	0	1	0	2	-	Type: Hofheim 26. Gose, taf, 12.
017300-TCR-3009-14	3009	4	1	GROS	0	3	1	0	0	36	-	-
017300-TCR-3009-2	3009	1	1	CLA	1	0	0	0	0	19	-	Type Streiff 057, p, 46. Atelier de S-U.
017300-TCR-3009-3	3009	7	1	CLB	0	6	1	0	0	39	-	-
017300-TCR-3009-4	3009	3	1	RUA	1	2	0	0	0	40	-	-
017300-TCR-3009-5	3009	1	1	RUA	0	0	0	1	1	64	P	-
017300-TCR-3009-6	3009	2	1	RUB	0	2	0	0	0	16	-	-
017300-TCR-3009-7	3009	1	1	RUB	1	0	0	1	0	5	D	Type: Stuart 1960, 204-A,pl, 20.
017300-TCR-3009-8	3009	12	1	TN	3	6	3	2	0	66	-	-
017300-TCR-3009-9	3009	1	1	TN	1	0	0	0	0	9	D	Type: Schnitzler 1978, 44.
017300-TCR-3014-1	3014	1	1	GROS	1	0	0	0	0	15	-	N.I
017300-TCR-3026-1	3026	2	1	CLA	0	3	0	0	0	9	-	N.I
017300-TCR-3026-2	3026	1	1	RUA	0	1	0	1	0	4	-	-
017300-TCR-3026-3	3026	1	1	TN	0	1	0	0	0	10	-	-
017300-TCR-3026-4	3026	1	1	SIG	0	1	0	0	0	4	-	-
017300-TCR-3100-1	3100	4	2	CLA	2	2	0	1	0	30	-	Type: Streiff 054, p, 78.
017300-TCR-3100-10	3100	2	1	GROS	0	2	0	0	0	23	-	-
017300-TCR-3100-11	3100	3	2	POLY	1	0	2	0	0	23	-	-
017300-TCR-3100-2	3100	3	3	CLB	3	0	0	0	0	9	-	Type Streiff G97, p, 84.
017300-TCR-3100-3	3100	5	3	RUA	3	2	0	1	0	36	-	Type: Nied 104. Oelmann, taf, IV
017300-TCR-3100-4	3100	1	1	RUA	1	0	0	1	0	10	D	Type: Stuart 1962, 204-A.
017300-TCR-3100-5	3100	1	1	RUA	1	0	0	1	0	21	D	Type: Pirling 128d. Atelier de l'Eifel. Derue et al, p, 414.
017300-TCR-3100-6	3100	1	1	RUA	0	0	0	0	1	24	P	-
017300-TCR-3100-7	3100	2	2	RUB	2	0	0	0	0	14	-	Type: Alzei 34. Atelier de l'Eifel. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-3100-8	3100	2	2	TN	0	0	2	0	0	13	-	Type: Deru A27.2, fig 13.
017300-TCR-3100-9	3100	3	1	GROS	0	3	0	0	0	47	-	-
017300-TCR-3101-1	3101	46	1	CLA	2	37	1	1	5	437	-	-
017300-TCR-3101-10	3101	1	1	RUA	1	0	0	0	0	21	D	Type: Gose 467, taf 45. Atelier de Speicher.
017300-TCR-3101-11	3101	1	1	RUA	1	0	0	1	0	9	-	Type: Nied 104. Oelmann, taf, IV
017300-TCR-3101-12	3101	4	1	TN	0	1	3	0	0	65	P	-
017300-TCR-3101-13	3101	3	1	ENG	0	2	1	0	0	7	-	-
017300-TCR-3101-14	3101	2	1	GROS	0	2	0	0	0	65	-	-
017300-TCR-3101-15	3101	1	1	GROS	0	1	0	0	0	11	-	-
017300-TCR-3101-16	3101	4	1	SIG	2	0	2	0	0	27	-	Type : Drag 37. Atelier de l'est de la Gaule.
017300-TCR-3101-2	3101	1	1	ENG	1	0	0	0	0	10	D	Type: Höpken E13. Atelier de Cologne. Deru et al, p, 332.
017300-TCR-3101-3	3101	2	1	DOR	0	2	0	0	0	11	-	-
017300-TCR-3101-4	3101	18	1	CLB	1	14	3	3	0	221	-	-
017300-TCR-3101-5	3101	1	1	CLB	1	0	0	0	0	14	-	Type: imitation de la forme Deru B2.2, fig, 25.
017300-TCR-3101-6	3101	1	1	CLB	1	0	0	0	0	6	-	Type: imitation de la forme Stuart 2.
017300-TCR-3101-7	3101	1	1	CLB	0	1	0	1	0	24	-	-
017300-TCR-3101-8	3101	1	1	CLB	0	1	0	1	0	22	-	-
017300-TCR-3101-9	3101	4	1	RUA	1	3	0	0	0	42	-	Type: Nied 89.Oelmann, taf, III.

017300-TCR-3104-1	3104	4	1	CLA	0	2	0	2	2	25	-	-
017300-TCR-3104-2	3104	1	1	GROS	0	2	0	0	0	29	-	-
017300-TCR-3107-1	3107	1	1	CLA	0	1	0	0	0	8	-	-
017300-TCR-3107-2	3107	2	1	CLB	1	1	0	1	0	39	-	Type: Streiff G67, p, 84.
017300-TCR-3107-3	3107	1	1	GROS	1	0	0	0	0	60	-	-
017300-TCR-3109-1	3109	1	1	RUB	1	0	0	0	0	10	-	Type: Streiff G18, p, 141.
017300-TCR-3300-1	3300	51	7	CLA	7	42	2	1	0	386	-	Type: Girond et al, 2011.
017300-TCR-3300-10	3300	1	1	CLB	1	0	0	0	0	12	D	Type: Streiff G97, p, 84.
017300-TCR-3300-11	3300	1	1	CLB	1	0	0	0	0	4	D	Type: Streiff G71, p, 88.
017300-TCR-3300-12	3300	1	1	CLB	0	1	0	1	0	6	P	Décor à la molette.
017300-TCR-3300-13	3300	1	1	CLB	0	1	0	1	0	2	P	Décor à la molette.
017300-TCR-3300-14	3300	53	17	RUA	17	27	8	0	1	460	-	-
017300-TCR-3300-15	3300	1	1	RUA	0	0	0	0	1	18	D	Type: Couvercle Nied 6. Oelmann, p, 80.
017300-TCR-3300-16	3300	1	1	RUA	1	0	0	0	0	26	D	Type: Nied 104. Atelier de Eifel. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-3300-17	3300	1	1	RUA	1	0	0	0	0	23	D	Type: Streiff 075, p, 127.
017300-TCR-3300-18	3300	1	1	RUA	1	0	0	0	0	9	D	Type: Alzei 31. Atelier de Eifel. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-3300-19	3300	1	1	RUA	1	0	0	0	0	6	D	Type: Nied 113. Atelier de Urnitz. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-3300-2	3300	1	1	RUA	1	0	0	0	0	7	D	Type: Gose 491, taf, 47.
017300-TCR-3300-20	3300	1	1	RUA	1	0	0	0	0	12	D	Type: Nied 104. Atelier de S-U. Oelmann, taf, IV.
017300-TCR-3300-21	3300	1	1	RUA	1	0	0	0	0	15	D	Type: Nied 87. Atelier de S-U. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-3300-22	3300	1	1	RUA	1	0	0	0	0	16	P	
017300-TCR-3300-23	3300	1	1	RUA	1	0	0	0	0	124	P	
017300-TCR-3300-24	3300	16	2	RUB	2	10	3	0	0	98	-	Type: Alzei 27. Atelier de Mayen. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-3300-25	3300	1	1	RUB	1	0	0	0	0	7	-	Type: Alzei 34. Atelier de l'Eifel. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-3300-26	3300	1	1	RUB	1	0	0	0	0	7	-	Type: Alzei 28. Atelier de l'Eifel. Brulet et al, p, 408.
017300-TCR-3300-27	3300	1	1	CLB	1	0	0	0	0	15	-	Type: Streiff G97, p, 84.
017300-TCR-3300-28	3300	8	1	ENG	0	7	1	2	0	23	-	Type: Nied 33. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-3300-29	3300	2	1	MET	0	2	0	0	0	5	-	-
017300-TCR-3300-3	3300	1	1	CLA	1	0	0	0	0	5	D	Type: proche de Siguoirt P-4,pl, 4.
017300-TCR-3300-30	3300	9	1	TN	1	8	0	0	0	36	-	Trype: Deru A45, fig, 17.
017300-TCR-3300-31	3300	1	1	TN	1	0	0	0	0	12	D	Type: Schnitzler 15.
017300-TCR-3300-32	3300	11	1	GROS	0	11	0	0	0	104	-	-
017300-TCR-3300-33	3300	1	1	GROS	1	0	0	0	0	6	D	-
017300-TCR-3300-34	3300	5	1	GROS	0	5	0	0	0	50	-	-
017300-TCR-3300-35	3300	10	3	SIG	0	9	1	0	0	23	-	-
017300-TCR-3300-36	3300	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	D	Type: II Oswald-Pryce, pl, LXIII.
017300-TCR-3300-37	3300	32	3	POLY	3	28	2	0	0	130	-	-
017300-TCR-3300-38	3300	1	1	SIG	1	0	0	1	0	5	-	Type: Drag 15/17, Atelier de la Moselle. Brulet et al, p, 134 à 148.
017300-TCR-3300-39	3300	1	1	SIG	1	0	0	1	0	5	-	Type: Drag 15/17, Atelier de la Moselle. Brulet et al, p, 134 à 148.
017300-TCR-3300-4	3300	1	1	CLA	0	0	0	0	1	19	D	Type: Gervreau et ali S0-036, fig 16. Atelier de S-U.
017300-TCR-3300-40	3300	1	1	SIG	0	0	1	0	0	6	-	N.I
017300-TCR-3300-41	3300	1	1	SIG	1	0	0	0	0	3	-	Type: Drag 37. Atelier de l'Est de la Gaule.
017300-TCR-3300-5	3300	1	1	CLA	0	0	0	0	5	133	P	-
017300-TCR-3300-6	3300	1	1	CLA	0	0	0	0	1	11	P	
017300-TCR-3300-7	3300	42	7	CLB	7	32	3	1	1	200	-	-
017300-TCR-3300-8	3300	1	1	CLB	1	0	0	0	0	11	D	Type variante de la forme Petit 12, pl, 4.
017300-TCR-3300-9	3300	1	1	CLB	1	0	0	0	0	5	D	Type: Gervreau et ali NII-FIII 034, fig, 17. Atelier S-U.
017300-TCR-3400-1	3400	39	2	CLA	13	21	3	0	2	255	-	-
017300-TCR-3400-10	3400	3	1	RUB	2	1	0	0	0	36	P	Type: Nied 32. Oelmann , taf, II.
017300-TCR-3400-11	3400	14	2	SIG	5	6	3	0	0	114	-	-
017300-TCR-3400-12	3400	1	1	SIG	0	1	0	1	0	8	D + P	Type Chenet 320. Molette UC 204. Brulet et al 2010, p,230 .
017300-TCR-3400-13	3400	1	1	SIG	0	1	0	1	0	6	D	Type: Chenet 313. Molette UC 65. Brulet et 2010, p, 244.
017300-TCR-3400-14	3400	1	1	SIG	1	0	0	0	0	8	D	Type: Oswald- Pryce Drag 15-17, pl, XLIII.
017300-TCR-3400-15	3400	1	1	SIG	0	1	0	1	0	6	P	Type: Drag 37. Atelier de lest de la Gaule.
017300-TCR-3400-16	3400	2	1	MET	1	0	1	0	0	8	-	Type: Nied 38. Oelmann, taf, II.
017300-TCR-3400-17	3400	6	1	ENG	1	5	0	1	0	11	-	Type: Nied 32. Oelmann , taf, II.
017300-TCR-3400-18	3400	5	1	GROS tournée	1	4	0	0	0	36	D	
017300-TCR-3400-19	3400	23	2	POLY	3	19	1	0	0	146	P	-
017300-TCR-3400-2	3400	1	1	CLA	1	0	0	0	0	8	D	Type: imitation de la forme Nied 89. Atelier de S-U. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-3400-20	3400	4	2	MED	2	2	0	2	0	31	P	-
017300-TCR-3400-3	3400	5	1	CLB	0	3	2	1	0	38	-	-
017300-TCR-3400-4	3400	1	1	CLB	1	0	0	0	0	10	D	Type: Imitation de la forme Deru P33, fig 49.
017300-TCR-3400-5	3400	1	1	CLB	1	0	0	0	0	7	D	Type: Imitation de la forme Deru KL 23, fig 39.
017300-TCR-3400-6	3400	1	1	CLB	1	0	0	0	0	5	-	Type: Streiff G65, p, 82.
017300-TCR-3400-7	3400	16	1	RUA	9	6	1	0	0	4	-	-
017300-TCR-3400-8	3400	1	1	RUA	1	0	0	0	0	6	-	Type: Nied 89. Oelmann, taf, III.
017300-TCR-3400-9	3400	1	1	RUA	1	0	0	0	0	5	-	Type: Nied 89. Oelmann, taf, III.

2. LISTING DES US

N°	Pièce	Fait	Description
1979	3	/	Niveau de terre végétale d'une épaisseur d'environ 0,20 m. Mélange de terre arrable, de cailloutis, de matériaux de constructions et de mobilier.
1980	1	1980	Couche de démolition perturbée par les fouilles de J. Ringel (présence de remblais). Composée de limon argileux hétérogène et meuble de couleur noir à jaune comportant des matériaux de construction. Secteur ouest, au dessus du Fait 1.
1981	1	1981	Couche d'incendie hétérogène de couleur noire à grise composée de tuiles, de blocs calcaires, de cendre et de charbon. Secteur ouest.
1982	1	1.1	Couche hétérogène meuble à compact composée de cendres et de charbon. Secteur au sud du Fait 1. Présence de rubéfaction. 0,05 m. de puissance maximum.
1983	1	1.1	Sol de terre battue d'environ 0,10 m de puissance aménagé autour du Fait 1. Il est composé d'argile jaune très compact et homogène.
1984	Ext.	1984	Niveau de démolition le long du mur MR1. Mélange de blocs calcaires et de fragments de tuiles.
1985	Ext.	1985	Remblais de blocs calcaires et de fragments de tuiles (fouille Ringel).
1986	Ext.	1984	Niveau de démolition le long du mur MR1. Couche de fragments de tuiles.
1987	3	1987	Egal à 1988. Couche hétérogène et meuble d'une puissance de 0,50 m. maximum composée de limon argileux noir à gris, de tuiles, de fragments de grès et de blocs calcaires. Remblais de la fouille de J. Ringel clairement identifiés le long des murs MR4, MR7, MR2 et MR9
1988	3	1987	Couche hétérogène et meuble d'une puissance de 0,50 m. maximum composée de limon argileux noir à gris, de tuiles, de fragments de grès et de blocs calcaires. Remblais de la fouille de J. Ringel clairement identifiés le long des murs MR4, MR7, MR2 et MR9
1989	3	1989	Egal à 2206. Couche d'incendie et de destruction hétérogène composée de charbons, de cendre, de nombeux fragments de tuiles, de grès et de blocs calcaires. Puissance de 0,25 m au maximum.
1990	3	/	Bloc de grès renversé correspond à un chaperon de mur situé en position secondaire à proximité du mur MR4.
1991	3	3.3	Sol de terre battue homogène et très compact composée d'une argile de couleur jaune clair à brune d'une puissance maximum de 0,20 m. (FAIT3). Contre murs MR4 et MR7, partie sud-est.
2040	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur ouest, entre murs MR7 et MR12 (mur du premier bâtiment sur fondations en dur).
2100	1	1980	Identique à 1980. Couche de démolition perturbée par les fouilles de J. Ringel (présence de remblais). Composée de limon argileux hétérogène et meuble de couleur noir à jaune comportant des matériaux de construction. Secteur nord-est.
2101	1	1980	Identique à 1980. Couche de démolition perturbée par les fouilles de J. Ringel (présence de remblais). Composée de limon argileux hétérogène et meuble de couleur noir à jaune comportant des matériaux de construction. Secteur nord-est.
2102	1	1980	Identique à 1980. Couche de démolition perturbée par les fouilles de J. Ringel (présence de remblais). Composée de limon argileux hétérogène et meuble de couleur noir à jaune comportant des matériaux de construction. Secteur nord-est et sud-est.
2103	1	1.1	Identique à 1982. Couche hétérogène meuble à compact composée de cendres et de charbon. Secteur au nord du Fait 1. Présence de rubéfaction.
2104	1	1.1	Identique à 1982. Couche hétérogène meuble à compact composée de cendres et de charbon. Secteur à l'ouest du Fait 1. Présence de rubéfaction.
2105	1	1.1	Identique à 1982. Couche hétérogène meuble à compact composée de cendres et de charbon. Secteur au nord-ouest du Fait 1. Présence de rubéfaction.
2106	1	1980	Identique à 1980. Couche de démolition perturbée par les fouilles de J. Ringel (présence de remblais). Composée de limon argileux hétérogène et meuble de couleur noir à jaune comportant des matériaux de construction. Secteur est.
2107	1	1980	Identique à 1980. Couche de démolition perturbée par les fouilles de J. Ringel (présence de remblais). Composée de limon argileux hétérogène et meuble de couleur noir à jaune comportant des matériaux de construction. Secteur sud-est?
2108	1	1981	Identique à 1981. Couche d'incendie hétérogène de couleur noire à grise composée de tuiles, de blocs calcaires, de cendre et de charbon. Secteur nord.
2109	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur sud-est. Couche située sous les niveaux de démolitions.
2111	1	1981	Identique à 1981. Couche d'incendie hétérogène de couleur noire à grise composée de tuiles, de blocs calcaires, de cendre et de charbon. Secteur sud-est et ouest. Perturbé par d'anciennes fouilles.
2112	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur sud.

2113	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur ouest, à la base du mur MR7
2116	1	1.7	Comblement composé d'un limon argileux compact et hétérogène, brun foncé à noir, qui comporte du charbon, des cailloutis, des tuiles, du mortier de chaux et de tuileau ainsi que de petites poches d'argiles vertes et roses issues du substrat
2118	1	1.23	Egale à 2324
2120	1	1.10	Comblement de la fosse 10. Limon argileux, compact et hétérogène, brun, gris et noir, accompagné de fragments de tuiles, de cailloutis et de petits charbons de bois.
2121	1	1.23	Egale à 2324
2200	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur nord, contre MR12 (mur du premier bâtiment sur fondations en dur).
2202	3	3.5	Niveau d'argile rubéfié de couleur orange d'épaisseur variable (0,10 m. maximum) comportant de petits fragments de tuiles et des fragments de blocs calcaires.
2203	3	3.3	Egal à 1991. Sol de terre battue homogène et très compact composée d'une argile de couleur jaune clair à brune d'une puissance maximum de 0,20 m. (FAIT3). Contre mur MR6, partie nord-ouest.
2204	3	3.3	Egal à 1991. Sol de terre battue homogène et très compact composée d'une argile de couleur jaune clair à brune d'une puissance maximum de 0,20 m. (FAIT3). Partie nord-ouest.
2205	1	MR5	Ressaut des murs MR5 et MR6
2206	3	1989	Egal à 1989. Couche d'incendie et de destruction hétérogène composée de charbons, de cendre, de nombeux fragments de tuiles, de grès et de blocs calcaires. Puissance de 0,25 m au maximum.
2207	3	3.3	Egal à 1991. Sol de terre battue homogène et très compact composée d'une argile de couleur jaune clair à brune d'une puissance maximum de 0,20 m. (FAIT3).
2208	4	2208	Niveau de démolition le long du mur MR2. Mélange de blocs calcaires et de fragments de tuiles.
2209	Ext.	1985	Sondage réalisé dans les années 1990 le long du mur MR1 dans lequel se situe des remblais d'une ancienne fouille.
2210	5	2210	Niveau de démolition le long du mur MR3. Mélange de blocs calcaires et de fragments de tuiles.
2211	4	2208	Niveau de démolition le long du mur MR2. Mélange de blocs calcaires et de fragments de tuiles.
2212	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur ouest, proche mur MR4.
2213	4	2208	Niveau de démolition le long du mur MR2. Mélange de blocs calcaires et de fragments de tuiles.
2214	3	1989	Egal à 1989. Couche d'incendie et de destruction hétérogène composée de charbons, de cendre, de nombeux fragments de tuiles, de grès et de blocs calcaires. Puissance de 0,25 m au maximum.
2215	5	2210	Niveau de démolition le long du mur MR3. Mélange de blocs calcaires et de fragments de tuiles.
2216	5	2210	Couche de destruction hétérogène composée de charbons, de cendre, de nombreux fragments de tuiles, de grès et de blocs calcaires. Puissance de 0,25 m au maximum. Présent le long des pièces 3 et 5.
2219	1	1.8	Comblement de la fosse 8. Limon argileux, compact et hétérogène, brun, gris et noir, accompagné de fragments de tuiles, de cailloutis, de cendre et de petits charbons de bois.
2220	1	1.4	Comblement de la fosse 4 : limon argileux, compact et hétérogène, brun, gris et noir, accompagné de fragments de tuiles, de cailloutis, de mortier et de petits charbons de bois.
2221	1	1.1	Identique à 1982
2222	3	3.1	Comblement de la fosse composé d'un limon argileux noir compact et hétérogène noir à gris comportant des cendres, des charbon de bois, des fragments de tuiles et de moellons calcaire.
2223	3	3.2	Comblement de la fosse composé d'un limon argileux noir compact et hétérogène noir à gris comportant des cendres, des charbon de bois, des fragments de tuiles et de moellons calcaire.
2224	3	3.3	Egal à 1991. Sol de terre battue homogène et très compact composée d'une argile de couleur jaune clair à brune d'une puissance maximum de 0,20 m. (FAIT3). Partie nord de la pièce.
2225	3	3.5	Niveau composé d'argile brune à grise, de petits fragments de tuiles, de cendre et de charbon de bois.
2226	1	1.22	Egale à 2321
2227	3	3.12	Comblement du trou de poteau constituée d'un limon argileux brun à noir hétérogène et compact, inclusions de cailloutis, de moellons calcaire, de fragments de tuiles et de charbons.
2228	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles.
2230	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur ouest, sous le Fait 1.

2231	1	1.2	Comblement du Fait 2. Limon argileux noir à gris compact et hétérogène dans lequel est mêlé du charbon de bois, de petits fragments de tuiles et de mortier ainsi que de petits blocs calcaires . Le dessus de la partie nord de la fosse comportait des blocs de calcaires et des fragments de tuiles.
2254	3	3.7	Comblement du trou de poteau constitué d'un limon argileux brun foncé comportant des cailloutis, des petits fragments de tuiles et un peu de mortier. Calage en grès (fragment de meule), calcaire et tuiles.
2255	3	3.7	Creusement du trou de poteau. Diamètre de 0,35 m et profondeur de 0,18 m. Parois droite, fond concave.
2256	3	13	Important niveau composé d'une argile jaunâtre compacte. Equivalent au fait 13 dans la pièce 6. Epaisseur entre 0,10 et 0,40 m.
2257	3	3.9	Creusement du trou de poteau d'un diamètre de 0,45 m et d'une profondeur de 0,25 m. Parois tronconique et fond plat.
2258	3	3.9	Comblement du trou de poteau composé d'une argile limoneuse jaunâtre foncé à brune homogène et compact. Inclusions de charbons et de terre cuite.
2259	3	3.10	Creusement du trou de poteaux long de 0,55 m, large de 0,45 m et profond de 0,38 m. Parois tronconiques et fond concave
2260	3	3.10	Comblement du trou de poteau composé d'une argile limoneuse jaunâtre foncé à brune homogène et compact. Inclusions de charbons.
2261	3	3.11	Creusement du trou de poteaux circulaire d'un diamètre de 0,38 et profond de 0,12 m. Paroi en cuvette, fond plat.
2262	3	3.11	Comblement du trou de poteau composé d'une argile limoneuse jaunâtre foncé à brune homogène et compact. Inclusions de charbons.
2263	3	/	ANNULEE
2264	3	/	ANNULEE
2265	3	/	ANNULEE
2266	3	/	ANNULEE
2267	3	3.8	Creusement du trou de poteau. Long de 0,35 m, large de 0,20 m, conservé sur une profondeur de 0,15 m. Profil en cuvette, fond plat.
2268	3	3.8	Comblement du trou de poteau constituée d'un limon argileux brun à noir hétérogène et compact, inclusions de cailloutis, de fragments de tuiles et de charbons.
2269	3	3.9	Négatif du poteau matérialisé par une couche argilo-limoneuse grise foncé comportant des inclusions de charbons.
2270	3	/	ANNULEE
2271	3	MR7	Creusement tranchée de fondation du mur M7 en forme de cuvette. Déborde dans la pièce 3. Largueur de 0,45 m en moyenne et profondeur de 0,17 m.
2272	3	MR7	Comblement de la tranchée de fondation composé d'un limon argileux brun foncé à noir et de charbons dans la partie débordante vers la pièce 3. Composé d'un radier de petits cailloutis mélés à un limon argileux brun à noir sur 0,35 m de haut sous le mur.
2273	3	MR7	Elévation du mur de 0,70 cm de hauteur et sur 0,75 cm de large. 7 assises conservées.
2274	3	MR6	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation.
2275	3	MR6	Radier de fondation du mur. 0,40 m d'épaisseur de cailloutis et de fragments de TCA mélés à de l'argile limoneuse brune foncé
2276	3	MR6	Elévation du mur, conservé sur 0,50 cm de hauteur et sur 5 assises. Large de 0,85 à 0,95 m. Présence d'un ressaut.
2277	3	MR8	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation.
2278	3	MR8	Radier de fondation du mur. 0,50 m d'épaisseur de cailloutis et de fragments de TCA mélés à de l'argile limoneuse brune foncé
2279	3	MR8	Elévation du mur, conservé sur 0,50 cm de hauteur et sur 5 assises. Large de 0,70 m.
2280	3	3.1	Creusement de la fosse ovalaire aux parois tronconiques et au fond plat à irrégulier qui coupe le mur MR6. Long de 1,20 m., large de 0,60 m. et conservé sur 0,30 m.
2281	3	3.2	Creusement de la fosse ovalaire aux parois tronconiques et au fond en cuvette irrégulière. Long de 1 m., large de 0,70 m. et conservé sur 0,30 m.
2282	3	3.5	Creusement en forme de cuvette de la structure de combustion. Les dimensions exactes sont mal perçues.
2283	3	3.12	Creusement du trou de poteau. Diamètre de 0,40 m, conservé sur une profondeur de 0,45 m. Parois tronconique, fond concave.
2300	1	1.26	Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur nord-est et ouest, proche murs MR4, 5 et 6. Apparition au niveau du ressaut du mur MR5.

2301	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur est et sud, proche murs MR5 et 6.
2302	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur est, proche mur MR4.
2303	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Secteur nord-est, proche du Fait 1.
2304	1	1.26	Identique à 2300. Niveau de sol composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits bloc de calcaires et de petits fragments de tuiles. Niveau technique inférieur. Secteur sud.
2305	1	1.15	Comblement de la fosse 15. Limon argileux hétérogène, brun, gris, vert, rose, noir, accompagné de fragments de tuiles, de cailloutis, de petits charbons de bois. Présence de poches d'argiles vert et rose issues du substrat.
2306	1	1.23	Egale à 2324
2309	1	1.6	Creusement de la fosse 6, de 1,55 m de long et 1,50 m de large. Profond de 0,50 m environ. Fond plat.
2310	1	1.6	Limon argileux compact et hétérogène brun foncé à noir comportant des cendres, du charbon, des cailloutis et des tuiles.
2311	1	1.16	Limon argileux compact et hétérogène brun, noir, gris, vert, rose, comportant de la cendre, du charbon, des cailloutis et des tuiles. Présence de petites poches d'argiles vertes et roses issues du substrat.
2312	1	1.16	Creusement de la fosse de 2,70 m de long et 2 m de large. Profonde de 1,20 m. Profil irrégulier. La partie la plus profonde est exigue.
2313	1	1.18	Creusement du fossé 18. Forme rectiligne, profil en cuvette.
2314	1	1.18	Comblement du fossé 18. Argile limoneuse brune foncé à grise, compacte et homogène, inclusions de charbons et de quelques cailloutis
2315	1	13	Important niveau composé d'une argile jaunâtre compacte. Equivalent au fait 13 dans la pièce 6. Epaisseur entre 0,10 et 0,55 m.
2316	1	1.19	Creusement du trou de poteaux, de forme ovoïde, long de 0,37 m, large de 0,35 m et profond de 0,16 m. Parois tronconiques et fond en cuvette.
2317	1	1.19	Comblement du trou de poteau composé d'une argile limoneuse brune à grise. Présence de pierre calcaire en calage.
2318	1	1.17	Creusement de la fosse 17
2319	1	1.17	Comblement de la fosse 17. Argile limoneuse grise claire à grise foncé hétérogène et meuble, comprenant des fragments de calcaires brûlés et éclatés, des charbons et des cendres.
2320	1	1.22	Creusement du trou de poteau de forme ovoïde, long de 0,42 m, large de 0,40 m et profond de 0,17 m. Parois droites, fond en cuvette. Adossé à MR4.
2321	1	1.22	Comblement du trou de poteau composé d'une argile limoneuse noire à grise. Calage de tuiles et de pierres calcaire. Egale à 2226
2322	1	1.22	Fantôme du poteau matérialisé par un limon argileux meuble de couleur noir et par d'importantes inclusions de charbons.
2323	1	1.23	Creusement de la fosse, de 1,60 m de longueur et de 1,30 m de large et profond de 0,60 m au maximum. Parois tronconiques et fond irrégulier
2324	1	1.23	Egale à 2121, 2118 et 2306. Zone orientale. Limon argileux compact et hétérogène brun, noir, gris, vert, rose, comportant des tuiles et du calcaire. Présence de petites poches d'argiles vert et rose issues du substrat.
2325	1	1.21	Creusement du trou de poteaux circulaire d'un diamètre de 0,60 m et profond de 0,48 m. Profil en cuvette.
2326	1	1.21	Comblement du trou de poteau composé d'une argile limoneuse brune à grise. Inclusions de charbons. Présence de pierre calcaire et de fragments de grès en calage.Présence d'un système de calage réalisé avec de petites pierres calcaires et des fragments de grès.
2327	1	MR5	Creusement tranchée de fondation du mur MR5 en forme de cuvette. Observé dans la pièce 1. Largueur de 0,65 m et profondeur de 0,25 m.
2328	1	MR5	Comblement de la tranchée de fondation composé d'un limon argileux brun foncé, de charbons, de tuiles et de mortier.
2329	1	1.20	Argile limoneuse de couleur brune à noir homogène et meuble avec inclusions de charbons de bois.
2330	1	1.20	Creusement du trou de poteau ovoïde long de 0,48 m, large de 0,44 m et profond de 0,25 m. Parois tronconiques, fond en cuvette.
2331	1	1.24	Trou de poteau ovoïde long de 0,65 m, large de 0,40 m et profond de 0,05 m. Parois en cuvette, fond plat.
2332	1	1.24	Argile limoneuse de couleur brune homogène et meuble avec inclusions de charbons de bois.

2333	1	1.25	Trou de poteau ovoïde long de 0,55 m, large de 0,47 m et profond de 0,50 m. Parois tronconiques, fond en cuvette.
2334	1	1.25	Argile limoneuse de couleur brune homogène et compact avec inclusions de charbons de bois et de tuiles. Présence d'un bloc calcaire en blocage.
2335	1	1.25	Négatif du poteaux matérialisé par un limon argileux meuble de couleur noir et par des inclusions de charbons.
2336	1	MR5	Elevation du mur. Conservé sur 9 assises et 0,70 m de haut. Large de 0,85 m. Présente un ressaut
2337	1	MR12	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation. Profil en cuvette.
2338	1	MR12	Radier de fondation du mur. 0,40 m d'épaisseur de cailloutis mélés à un limon argileux brun à noir.
2339	1	MR12	Elévation du mur, conservé sur 0,10 cm de hauteur et sur 1 assise. Large de 0,50 m.
2340	1	MR19	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation. Profil en cuvette.
2341	1	MR19	Radier de fondation du mur. 0,40 m d'épaisseur de cailloutis et blocs mélés à un limon argileux brun à noir.
2342	1	MR19	Elévation du mur, conservé sur 0,10 cm de hauteur et sur 1 assise. Large de 0,50 m.
2343	1	1.14	Comblement de la fosse 14. Limon argileux brun fonçé homogène et compact avec inclusions de charbons.
2344	1	1.1	Couche d'une épaisseur maximale de 0,35 m. composé de limon argileux noir à gris homogène et compact comportant des blocs de calcaire non taillés. Base de l'aménagement en grès.
2346	1	1.21	Identique à 2326 (anciennement 2314).
2347	1	1.15	Creusement de la fosse 15. Forme irrégulière, 2,30 m de longueur et de 1,95 m de large. Profondeur de 0,70 m au maximum. Parois tronconiques, fond irrégulier.
2348	1	1.7	Creusement de la fosse. De forme oblongue (2,45 x 1,50 m), elle présente des parois en cuvette et un fond légèrement pentu (0,70 m).
2349	1	1.14	Creusement de la fosse 14. 0,75 m de longueur et 0,52 m de large creusée dans l'US2315. Profond de 0,16 m, posséde un fond plat.
2350	1	1.4	Creusement de la fosse 4. Elle est de forme irrégulière (1,30 x 0,65 m) et possède des parois et un fond irréguliers . Profonde de 0,55 m, elle devient exigüe vers le fond.
2351	1	1.8	Creusement de la fosse 8. Forme ovalaire (0,75 x 0,30 m), parois en cuvette et fond concave. Profonde de 0,20 m.
2352	1	1.10	Creusement de la fosse 10. Forme ovalaire (0,60 x 0,35 m), parois en cuvette, fond concave (US2352). Profonde de 0,30 m.
2353	1	1.2	Creusement du Fait 2. Forme ovalaire (0,90 x 0,85 m), parois droites et fond plat. Profondeur de 0,35 m.
2500	6	/	Terre végétale d'une profondeur de 0,30 m à l'est et de 0,20 m à l'ouest. Mélange de terre arrable, de cailloutis, de matériaux de constructions et de mobilier.
2501	6	2604	Importante couche de démolition hétérogène, d'une épaisseur de 0,50 m environ, composée de gros blocs calcaires, de blocs de grès et de tuiles, mélangés à une terre brune sombre et meuble.
2502	6	6.8	Niveau de circulation, composé de pierres calcaires et de fragments de tuiles émoussés posés à plat et mélés à une argile compacte.
2503	6	6.4	Couche composée de nombreux fragments de moellons calcaires et d'un sédiment brun sombre. Cette unité appartient à la perturbation qui a affecté le mur MR4 entre l'US 2501 et l'US 2502.
2504	6	6.3	Creusement dans l'angle entre MR4 et MR5. Il est appareillé par des moellons calcaires quadrangulaires et son fond est plat.
2505	6	6.3	Comblement du FAIT 3 composé d'un limon meuble et hétérogène de couleur brun sombre mélangé à du mortier et du mobilier.
2506	6	6.9	Interface avec le niveau de circulation 2507
2507	6	6.9	Sol de terre battue fait d'une agile jaunâtre compacte.
2508	6	/	Couches d'éclats calcaires, de 0,15 m d'épaisseur environ, se développant en bordure (sur une largeur située entre 0,50 et 0,75 m) des murs MR4, 5 et 13.
2509	6	6.7	Structure linéaire faite de gros blocs calcaires posés à plat faisant face au seuil de porte FAIT11
2510	6	6.11	Seuil de porte construit avec des blocs de grès rose assemblés sur le mur MR4. Départ d'un premier montant.
2511	6	6.4	Creusement pour la récupération des matériaux compris dans le mur MR4.
2512	6	/	Couche compacte, argileuse, de couleur brun sombre, située sous le sol de circulation 2502 et repérée en 2016 à l'interface du FAIT 4. En 2017, US, de 0,40 m d'épaisseur, repérée dans une des coupes, sous l'US 2802.
2600	6	/	ANNULEE
2601	6	/	ANNULEE
2602	6	6.2	Creusement effectué le long du mur MR5

2603	6	6.2	Comblement du FAIT 2 composé d'un limon brun contenant des nodules de mortier, des tegulae et du calcaire.
2604	6	2604	Importante couche de démolition, d'une épaisseur de 0,30 m à 0,50 m environ, composée d'un terre brune sombre et meuble à laquelle sont melés d'importants blos de grès, de calcaires, des tuiles, de l'enduit peint de couleur rouge, du mortier de tuileau et du mobilier.
2605	6	2615	Niveau de tuiles écrasées et appuyées le long du mur MR5 sur 0,30 m de large.
2606	6	6.12	Interface du niveau de sol 2610.
2607	6	6.6	Couche chabonneuse-cendreuse noir-grise. Présence de morceaux d'enduits peints et de mobilier. S'appuie contre le mur MR4.
2608	6	6.6	Structure composée de blocs de grès dessinant une partie d'un cercle délimitant le foyer (FAIT 6).
2609	6	2615	Couche compacte composée de gros blocs calcaires et de cailloutis figés dans une terre argileuse grise claire compacte.
2610	6	6.12	Sol de terre battue fait d'une agile jaunâtre compacte.
2611	6	6.6	Niveau d'une épaisseur de 0,05 m à 0,10 m, composé de cailloutis calcaires soutenant le foyer (FAIT6)
2612	6	6.6	ANNULEE (identique à 2607)
2613	6	6.14	Creusement de la fosse FAIT 14. De forme quadrangulaire, à fond plat, la fosse mesure 1,16 m de long et 1,10 m de large et est profonde au maximum de 0,67 cm. Le creusement est bordé de pierres calcaires.
2614	6	6.14	Comblement de la fosse FAIT14. Se compose d'un sédiment noir à gris hétérogène comportant un nombre important de charbons, de cendres, des inclusions d'argiles, de la tuile, de nombreux blocs de calcaire et de grès calcinés et du mobilier.
2615	6	2615	Couche très compacte argileuse et homogène de couleur jaunâtre, ressemblant à du torchis délié. D'une épaisseur de 0,5 m environ, elle se développe sur 3 m² environs le long du mur MR13 au centre de la pièce
2616	6	6.6	Niveau d'une épaisseur de 0,05 m à 0,08 m, composé d'une argile compacte et rubéifié sur laquelle se développe la couche charbonneuse US 2607
2617	6	13	Prolongement du fait 13 dans la future pièce 6 du bâtiment B. Niveau d'argile de couleur jaune à gris sombre, très compact, relativement homogène et contenant du charbon, un peu de torchis, quelques blocs de calcaire et du mobilier.
2618	6	/	Niveau compact et hétérogène de couleur gris à brun sombre, d'une épaisseur de 0,20 m en moyenne. Composé d'un sédiment limoneux et argileux comportant des tuiles, des blocs de calcaires , du mortier, du charbon et du mobilier. Présence d'importantes poches d'argile.
2619	6	/	ANNULEE
2620	6	6.22	Couche informe d'1 m de longueur sur 0,92 m de largeur compsé d'un limon argileux de couleur gris à noir compact et hétérogène. Contient, du charbons, des cendres et quelques blocs de calcaires brûlés. Correspond sans doute au fond ou au comblement du four ou foyer.
2621	6	6.22	Deux éléments rubéifiés de couleur rouge à orange en forme de U (l'un de 0,32 m sur 0,28 m et l'autre de 0,38 m sur 0,34 m). Sans doute les vestiges des parois du four ou foyer. Contiennent du charbon.
2700	6	2803	Couche de démolition, d'une épaisseur de 0,50 m au maximum, comportant de nombreux blocs de calcaire et un peu de grès dans un sédiment argilo-limoneux de couleurs noir-gris.
2701	6	/	Couche, d'une épaisseur de 0,10 à 0,15 m, composée de cailloutis calcaires mélangés avec un nombre important de tuiles concassées et un sédiment argilo-limoneux gris-noir. Découvert aussi en partie en 2017 dans le secteur 2800.
2702	6	13	Interface du niveau de circulation US2703 comportant un nombre important de mobilier.
2703	6	13	Important niveau, de 0,85 à 0,10 m d'épaisseur environ, composé d'une argile jaunâtre compacte.
2704	6	6.5	Creusement du drain dans l'US 2703.
2705	6	6.5	Blocs calcaires et tuiles posées de champs formant un drain. Il est entouré et comblé d'un sédiment argileux de couleur noir-gris. Des fragments de céramique et de mortier de tuileau sont présents dans le drain.
2706	6	MR5	Radier de fondation des murs du dernier bâtilment (pièce 6). Il est constitué de petits blocs calcaires et de tuiles concassées mélangés à une argile grise homogène et compacte.
2707	6	MR5	Creusement de fondation du mur du dernier bâtiment (pièce 6). Il traverse le niveau de sol 2703 et l'US2617
2708	6	6.21	Fouillée sur un profondeur de 0,15 m, il s'agit du comblement de la fosse FAIT21. Compacte et hété-rogène, il est composé d'un limon et d'une argile compate de couleur noir à gris. Il comporte aussi des cailloutis, des blocs de calcaire (parfois importants), de grès, des fragments de tuiles et du mobilier.
2709	6	6.21	Creusement de la fosse FAIT21. De forme circulaire, elle a été observée dans l'angle sud-est de la fouille. Observée sur une longueur de 0,75 m et sur une largueur de 0,64 m.
2800	6	6.10	Interface du niveau de circulation FAIT10
2801	6	2803	Niveau comportant de nombreux moellons calcaires mélés à un limon noir-gris.

2802	6	6.10	Niveau de circulation, composé de pierres calcaires et de fragments de tuiles émoussés posées à plat et mélées à une argile compacte.
2803	6	2803	Niveau d'une épaisseur de 0,20 à 0,30 m, composé de blocs de calcaire et de tuiles mélangés à un sédiment argilo-limoneux noir-gris. Découverte d'enduits peints blancs le long du mur MR13.
2804	6	6.15	Niveau d'une épaisseur de 0,10 à 0,15 m, composé de cailloutis et de blocs calcaires posés à plat et émoussés, mélés à une argile limoneuse de couleur grise clair à sombre. Dessine un axe est-Ouest
2805	6	6.16	Blocs calcaires et tuiles posées de champs formant un drain. Il est entouré et comblé d'un sédiment argileux meuble de couleur noir-gris. Présence de mobilier et de cailloutis.
2806	6	6.16	Creusement du drain dans l'US 2703.
2807	6	6.17	Creusement du TP, de 0,42 m de diamètre et de 0,18 m de fond. Fond irrégulier.
2808	6	6.17	Comblement du TP, composé d'un limon gris clair meuble et hétérogène comprenant des cailloutis de calcaire et de grès, du gravier, de la tuile concassée, du charbon, et du mobilier. Pas de présence de négatif de poteau.
2809	6	6.18	Comblement du fossé ou de la fosse composé d'un limon argileux homogène meuble et homogène de couleur noir, vert, gris, comprenant de nombreuses inclusions de charbons et du mobilier.
2810	6	6.18	Creusement du fossé ou de la fosse selon un axe nord-ouest - sud-est, conservé sur une profondeur maximale de 0,05 m, sur une largeur de 1,35 m au maximum et de 0,41 m au minimum.
2811	6	6.19	Creusement du fossé ou de la fosse selon un axe nord-ouest - sud-est, conservé sur une profondeur maximale de 0,24 m, sur une largeur de 0,87 m au maximum. Posséde un profil en V dans une de ses parties.
2812	6	6.19	Comblement du fossé ou de la fosse composé d'un limon argileux homogène meuble et homogène de couleur noir, vert, gris, comprenant de nombreuses inclusions de charbons et du mobilier.
2813	6	6.20	Creusement du TP, de 0,43 m de diamètre et de 0,17 m de fond. Fond plat. Recoupé par la fondation du mur MR13
2814	6	6.20	Comblement du TP, composé d'un limon gris clair meuble et hétérogène comprenant des cailloutis de calcaire et de grès, du gravier, de la tuile concassée, du charbon, et du mobilier. Pas de présence de négatif de poteau.
2815	6	6.15	Interface de l'US2804.
2816	6	/	ANNULEE
2817	6	6.14	Comblement de la fosse FAIT14 (poursuite de la fouille lors de la campagne de 2018). De 0,30 m d'épaisseur, se compose d'un sédiment noir, gris à brun hétérogène comportant un nombre important de charbons, de cendres, des inclusions d'argiles, de la tuile, quelques blocs calcaires, des cailloutis et du mobilier.
2818	6	6.24	Creusement du TP, de 0,21 m de diamètre et de 0,08 m de profondeur. Fond en forme de U. Creusé dans 2617.
2819	6	6.24	Comblement du TP, composé d'un limon argileux relativement meuble hétérogène noir à gris, comprennant du charbon.
2820	6	6.25	Creusement du TP, de 0,49 m de diamètre et de 0,12 m de profondeur. Fond plat. Creusé dans 2617.
2821	6	6.25	Comblement du TP, composé d'un limon argileux relativement meuble hétérogène noir à gris, comprennant des morceaux de torchis, du charbons et du mobilier. Présence de deux pierres de calage en grès jaune.
2822	6	6.26	Creusement de la fosse FAIT26. Fond plat. Creusé dans 2617. Observé sur 0,61 m de long et sur 0,44 cm de large. Profonde de 25 cm. Fond plat.
2823	6	6.26	Comblement de la fosse, composé d'un limon argileux relativement compact, hétérogène, noir, gris et beige, comprenant du charbons de bois, des fragments de terre cuite, des cailloutis et du mobilier.
2824	6	/	ANNULEE
2825	6	MR15	Elevation du mur MR15
2826	6	MR15	Fondation du mur MR15 composée de pierres calcaires de différentes tailles, non taillés, disposées dans un limon argileux compact et homogène de couleur brun à gris foncé.
2827	6	MR15	Creusement de la fondation de MR15.
2828	6	MR13	Comblement de la tranchée de fondation du mur MR13 composé d'un limon-argileux brun compact et homogène. Présence de cailloutis.
2829	6	/	Couche de mortier et de cailloutis se devellopant contre le mur MR15
2830	6	6.28	Couche non perçue en plan. Hétérogène et compacte, composée d'une argile de couleur brun clair, fonçé, gris, jaune et orangé. Inclusions de charbons.
2831	6	6.28	Creusement du FAIT 28. Perçue sur 1,20 m de long, sur 1,10 m de large et sur environ 0,20 m de profond.
2832	6	MR13	Elevation du mur, conservé sur une hauteur de 0,60 m. (6 assises) et sur une largeur de 0,75 m.
2833	6	/	US technique. Remblais de la fouille passé au détecteur à métaux.

3000	5	/	Niveau de terre végétale d'une profondeur d'environ 0,15 m. Mélange de terre arrable, de cailloutis, de matériaux de constructions et de mobilier.
3001	5	/	Importante couche de démolition hétérogène, d'une épaisseur de 0,10 m environ, composée de blocs calcaires de différentes tailles, de de tuiles et de mobilier mélangés à une terre brune sombre à noire meuble. Située au nord du mur MR17
3002	5	/	Importante couche de démolition hétérogène, d'une épaisseur de 0,20 m environ, composée de très nombreux blocs calcaires de différentes tailles, de de tuiles et de mobilier mélangés à une terre brune sombre à noire meuble. Située au sud de MR 17. Présences de poches d'argiles brunes à blanches mélés à du mortier et des fragment de TCA (torchis du mur ?).
3003	5	5.1	Creusement du trou de poteau de 0,50 m de diamètre et 0,28 de profond. Profil en cuvette et fond concave.
3004	5	5.1	Argile limoneuse hétérogène de couleur brun foncé à noir. Calage fait de pierres calcaires, de tuiles et de grès.
3005	5	5.2	Epaisseur du niveau de sol d'une épaisseur de 0,10 m environ. Sol de terre battue, homogène et très compact, de couleur brune à noir.
3006	5	5.2	Interface du niveau de sol.
3007	5	/	Couches d'éclats calcaires, de 0,10 m d'épaisseur environ, se développant en bordure (sur une largeur située entre 0,40 et 0,35 m) du mur MR4. Sur Fait 6. Niveau de chantier de démolition ?
3008	5	5.6	Interface du niveau de sol.
3009	5	5.6	Epaisseur du niveau de sol d'une épaisseur de 0,20 m environ. Sol de terre battue en argile, homogène et très compact, de couleur brune à noir avec inclusions de cailloutis, de tuiles et de charbons.
3010	5	5.5	Creusement du trou de poteau d'un diamètre de 0,30 m et de 0,25 m de profondeur. Parois droites et fond plat.
3011	5	5.5	Argile limoneuse brune foncé à grise, présence de pierres calcaires, de fragments de tuiles et de fragments de grès en calage.
3012	5	5.1	Négatif du poteau matérialisé par un limon noir composé de nombreux charbons de bois.
3013	5	13	Important niveau composé d'une argile jaunâtre compacte. Equivalent au fait 13 dans la pièce 6. Epaisseur moyenne de 0,30 m.
3014	5	MR10	Radier de fondation du mur. 0,17 m d'épaisseur de cailloutis, de fragments de TCA mélé à de l'argile limoneuse brune foncée.
3015	5	MR10	Elévation du mur, conservé sur 0,24 cm de hauteur et sur 3 assises. Grosses pierres pour la première assise. Large de 0,65 cm.
3016	5	MR12bis	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation.
3017	5	MR12bis	Radier de fondation du mur. 0,28 m d'épaisseur au maximum, de cailloutis et gros blocs dans de l'argile limoneuse brune foncé. Fondations très perturbé (éffondrement).
3018	5	MR12bis	Elévation du mur, conservé sur 0,15 cm de hauteur et sur 1 assise. Large de 0,65 cm.
3019	5	MR17	Creusement fondation. Profil tronconique.
3020	5	MR17	Radier de fondation du mur 0,24 m d'épaisseur au maximum, de cailloutis et blocs dans de l'argile limoneuse brune foncée.
3021	5	MR17	Elévation du mur, conservé sur 0,18 cm de hauteur et sur 2 assises. Large de 0,45 cm. Mur de conception assez frustre.
3022	5	MR3	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation.
3023	5	MR3	Radier de fondation du mur. 0,22 m d'épaisseur au maximum, de cailloutis et de fragments de tuiles dans de l'argile limoneuse brune foncée (plus de terre que de pierres).
3024	5	MR3	Elévation du mur, conservé sur 0,27 cm de hauteur et sur 2 assises. Large de 0,69 cm. Grosses pierres pour la première assise. Mur de conception assez frustre.
3025	5	MR10	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation.
3026	5	MR20	Fondation du premier bâtiment sur fondations de pierre reconnus sous le mur MR4. Est apparue à 0,40 m sous la première assise du mur MR4. Reconnu sur 0,30 m de large et 0,30 m de hauteur.
3100	4	/	Niveau de terre végétale d'un épaisseur de 0,10 m environ composé de terre arable, de cailloutis et de fragments de tuiles
3101	4	4.3	Niveau de remblais de l'ancienne fouille composé de matériaux de construction dispersés de manière hétérogène et de différents types de sédiments. Epaisseur de 0,40 m. environ.
3102	4	4.1	Interface du niveau de sol.
3103	4	4.1	Epaisseur du niveau de sol d'une épaisseur de 0,10 m environ. Sol de terre battue en composé d'une argile limoneuse jaune à brune, très compacte. Perçé par la Fait 1 : conservé seulement dans l'angle nord-ouest de la pièce.
3104	4	4.2	Comblement de la fondation composé d'un limon argileux brun homogène et compact avec inclusions de charbons et de tuiles. Présence de pierres calcaires formant un hérisson au nord-est (au niveau du demi-cercle) et de grosses dalles calcaires posées à plat dans le reste de la structure

3105	4	4.2	Creusement de la fondation d'une profondeur de 0,34 à 0,20 m et de 0,45 à 0,85 de largeur. Profil en cuvette
3106	4	13	Important niveau composé d'une argile jaunâtre compacte. Equivalent au fait 13. Epaisseur de 0,30 m.
3107	4	MR2	Radier de fondation du mur. 0,15 m de limon argileux brun à noir puis 0,10 m d'épaisseur de pierres de toutes tailles et de fragments de TCA mélé à de l'argile limoneuse brune foncé
3108	4	MR2	Elévation du mur, conservé sur 0,10 cm de hauteur et sur 1 assise. Large de 0,65 cm. Perturbé.
3109	4	MR4	Radier de fondation du mur. 0,25 m d'épaisseur de cailloutis et de fragments de tuiles mélés à de l'argile limoneuse brune foncé
3110	4	MR4	Elévation du mur, conservé sur 0,35 cm de hauteur et sur 3 assises. Large de 0,80 cm.
3111	4	MR18	Elévation du mur, conservé sur 0,15 cm de hauteur et sur 1 assise. Large de 0,65 cm. Très perturbé.
3112	4	MR18	Radier de fondation du mur. 0,25 m d'épaisseur de blocs de toutes tailles mélés à de l'argile limoneuse brune foncé
3113	4	MR18	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation.
3114	4	MR2	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation.
3115	4	4.3	Creusement de la fouille ancienne.
3116	4	13	Sol identique à celui de la pièce 6 Fait 13.
3117	4	MR4	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation.
3118	4	MR9	Creusement fondation. Creusement ajusté à la fondation.
3119	4	MR9	Radier de fondation du mur. 0,40 m d'épaisseur de cailloutis et de fragments de TCA mélés à de l'argile limoneuse brune foncé
3120	4	MR9	Elévation du mur, conservé sur 0,10 cm de hauteur et sur 1 assise. Large de 0,62 cm.
3200	Ext.	/	Terre végétale à l'avant du bâtiment B (secteur nord)
3300	Ext.	/	Terre végétale à l'avant du bâtiment B (secteur centre)
3400	Ext.	/	Terre végétale à l'avant du bâtiment B (secteur sud)
1982A	1	1.1	Aménagement en grès.

3. LISTING DES FAITS

N°	Inter-préta-tion	US 1	US 2	US 3	US 4	US 5	Description/localisation
1.1	Table à feu	2344	1982A	1983	1982	2103 à 2105	Aménagement artisanal composé de plusieurs éléments dont une imposante structure en grès.
1.2	Fosse	2231	2353	/	/	/	Fosse creusée dans le Fait 26. Forme ovalaire (0,90 x 0,85 m), parois droites et fond plat. Profondeur de 0,35 m. Présence d'un assemblage de mobilier particulier.
1.3	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulée
1.4	Fosse	2220	2350	/	/	/	Fosse de forme irrégulière (1,30 x 0,65 m) qui possède des parois et un fond irréguliers. Profonde de 0,55 m, elle devient exigüe vers le fond. Traverse le mur MR19 et le Fait 1.26.
1.5	AN-NULE	/	/	/	/	/	Annulée
1.6	Fosse	2310	2309	/	/	/	Fosse de 1,55 m de long et 1,55 m de large. Profonde de 0,50 m environ. Fond plat.
1.7	Fosse	2116	2348	/	/	/	Fosse creusé contre MR7. De forme oblongue (2,45 x 1,50 m), elle présente des parois en cuvette et un fond légèrement pentu (0,70 m).
1.8	Fosse	2119	2351	/	/	/	Fosse de forme ovalaire (0,75 x 0,30 m) et possède des parois en cuvette un fond concave. Profonde de 0,20 m. Traverse le Fait 1.26.
1.9	ANNULE	/	/	/	/	/	Egale à FAIT 23
1.10	Fosse	2120	2352	/	/	/	Fosse de forme ovalaire (0,60 x 0,35 m) qui dispose de parois en cuvette et d'un fond concave (US2352). Profonde de 0,30 m. Creusée dans Fait 1.26.
1.11	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulée
1.12	ANNULE	/	/	/	/	/	Egale à FAIT 23

1.13	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulée
1.14	Fosse	2304	2343	/	/	/	Fosse de 0,75 m de longueur et de 0,52 m de large creusée dans l'US2315. Profonde de 0,16 m au maximum, elle posséde un fond plat.
1.15	Fosse	2305	2347	/	/	/	Fosse de forme irrégulière de 2,30 m de longueur et de 1,95 m de large creusée dans l'US2315. Profonde de 0,70 m au maximum.
1.16	Fosse	2311	2312	/	/	/	Fosse de 2,70 m de long et 2 m de large. Profonde de 1,20 m. Profil irrégulier. La partie la plus profonde est exigue.
1.17	Fosse	2318	2319	/	/	/	Petite fosse comprennant des fragments de calcaires brûlés. Longue de 0,70 m, large de 0,57 m, conservée sur 0,07 m.
1.18	Fossé	2313	2314	/	/	/	Fossé traversant la pièce 1 (orientation NO-SE) Profil en cuvette. Pente du NO au SE. Large de 0,50 m, profond de 0,25 m obsersé sur 4,30 m de longeur. Est recoupé par les faits 2 et 7.
1.19	Trou de poteau	2316	2317	/	/	/	Trou de poteau ovoïde long de 0,37 m, large de 0,35 m et profond de 0,16 m.
1.20	Trou de poteau	2330	2329	/	/	/	Trou de poteau ovoïde long de 0,48 m, large de 0,44 m et profond de 0,25 m.
1.21	Trou de poteau	2325	2326	2346	/	/	Trou de poteaux circulaire d'un diamètre de 0,60 m et profond de 0,48 m. Présence d'un calage.
1.22	Trou de poteau	2320	2321	2322	/	/	Trou de poteau ovoïde long de 0,42 m, large de 0,40 m et profond de 0,20 m. Appuyé contre MR4.
1.23	Fosse	2323	2324	/	/	/	Fosse de de 1,60 m de longueur et de 1,30 m de large et profond de 0,60 m au maximum. Parois tronconiques et fond irrégulier
1.24	Trou de poteau	2331	2332	/	/	/	Trou de poteau ovoïde long de 0,65 m, large de 0,40 m et profond de 0,05 m.
1.25	Trou de poteau	2333	2334	2335	/	/	Trou de poteau ovoïde long de 0,55 m, large de 0,47 m et profond de 0,50 m.
1.26	Niveau de sol	2040	2109, 12, 13	2200, 20, 28, 30	2300, 01, 02, 03, 04	/	Niveau de sol en terre battue composé d'une argile très compacte et hétérogène de couleur jaune clair à brune. Comprend des petits blocs de calcaires et de petits fragments de tuiles. Epaisseur maximale de 0,50 m.
3.1	Fosse	2222	2280	/	/	/	Fosse ovalaire aux parois tronconiques et au fond plat à irrégulier qui coupe le mur MR6. Long de 1,20 m., large de 0,60 m. et conservé sur 0,30 m.
3.2	Fosse	2223	2281	/	/	/	Fosse ovalaire aux parois tronconiques et au fond en cuvette irrégulière. Long de 1 m., large de 0,70 m. et conservé sur 0,30 m.
3.3	Sol de terre battue	1991	2203	2204	2207	2224	Niveau de sol en terre battue homogène et très compact composée d'une argile de couleur jaune clair à brune d'une puissance maximalede 0,20 m.
3.4	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulée
3.5	Structure de combustion	2202	2225	2282	/	/	Structure de combustion mal conservée de forme irrégulière dont les résidus s'étendent sur 1,5 m. de longueur, 0,65 m. de largeur. Conservée sur 0,15 m. de hauteur
3.6	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulée
3.7	Trou de poteau	2254	2255	/	/	/	Trou de poteau circulaire d'un diamètre de 0,35 m et d'une profondeur de 0,18 m. Calage en grès, calcaire et tuiles.
3.8	Trou de poteau	2267	2268	/	/	/	Trou de poteau ovalaire recoupé par MR7. Long de 0,35 m, large de 0,20 m, conservé sur une profondeur de 0,15 m.
3.9	Trou de poteau	2257	2258	2269	/	/	Trou de poteau circulaire d'un diamètre de 0,45 m et d'une profondeur de 0,25 m. Repose sur le substat (pierre calcaire)
3.10	Trou de poteau	2259	2260	/	/	/	Trou de poteau ovalaire long de 0,55 m, large de 0,45 m et profond de 0,38 m.

3.11	Trou de poteau	2261	2262	/	/	/	Trou de poteau circulaire d'un diamètre de 0,38 m. et profond de 0,12 m. Coupé par MR8.
3.12	Trou de poteau	2227	2283	/	/	/	Trou de poteau circulaire d'un diamètre de 0,40 et profond de 0,45 m. S'appuie contre MR7.
4.1	Niveau de sol	3102	3103	/	/	/	Niveau de sol en terre battue composé d'une argile limoneuse jaune à brune, très compacte. Fortement abimé par le Fait 3 (ancienne fouille)
4.2	Fondations	3104	3105	/	/	/	Aménagement servant de fondation à une structure indéterminé. Long de 2,05 m et large de 1,78 m.
4.3	Ancienne fouille	3101	3116	/	/	/	Ancienne fouille réalisée dans la pièce 3 ayant fortement perturbé les niveaux antiques.
5.1	Trou de poteau	3003	3004	3012	/	/	Trou de poteau, creusé dans le niveau de sol 2 et accolé au MR10. 0,50 m de diamètre et 0,28 de profond.
5.2	Niveau de sol	3005	3006	/	/	/	Niveau de sol en terre battue, hétérogène, compact, de couleur brune à noir. Situé à l'intérieur de l'espace délimité par le mur MR17.
5.3	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulée
5.4	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulée
5.5	Trou de poteau	3010	3011	/	/	/	Trou de poteau d'un diamètre de 0,30 m et de 0,25 m de profondeur. S'appuie contre MR10.
5.6	Niveau de sol	3008	3009	/	/	/	Niveau de sol entre MR4 et MR10 et MR12. Non fouillé en 2018, il s'agit d'un sol en terre battue, hétérogène, compact, de couleur brune à noir. Même altitude que le niveau de sol 2.
6.1	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulée
6.2	Fouille ancienne ?	2602	2603	/	/	/	Fosse de 0,25 m de large et de 0,20 m de profond longeant le mur MR4.
6.3	Structure en creux aménagée	2504	2505	/	/	/	Structure à profil quadrangulaire dont les parois sont constituées d'un parement de blocs calcaires réguliers. Le fond contenait une tuile à plat perçue en 2018. Il s'agit sans doute d'une cache.
6.4	Fosse	2511	2503	/	/	/	Fosse de récupération du mur MR4 à l'emplacement du seuil 2510.
6.5	Drain	2704	2705	/	/	/	Creusement réalisé dans l'US2703 dans lequel se place un drain composé de pierres calcaires, de grès et de tuiles posées de champs. Il est orienté nord-sud. Observé sur une longueur de 4,20 m environ. Largeur de 0,35 m à 0,15 m et profondeur de 0,15 à 0,20 m.
6.6	Foyer	2607	2616	2608	2611	/	Foyer appuyé sur le mur MR4 et reposant sur le niveau de circulation (FAIT12).
6.7	Structure d'entrée ?	2509	/	/	/	/	Structure faite de gros blocs calcaires posés à plat et dessinnant une ligne sur 3,15 M de long et sur 0,40 M de large. Elle est situé en face du seuil de porte FAIT 11 et fait sans doute partie du système d'entrée.
6.8	Niveau de sol externe	2502	/	/	/	/	Niveau de circulation, de 0,20 m. d'épaisseur, composé de pierres calcaires et de fragments de tuiles émoussés posées à plat et mélées à une argile compacte. S'appuie contre le mur MR4 et MR12
6.9	Sol de terre battue	2506	2507	/	/	/	Niveau de circulation fait d'une agile jaunâtre compacte (terre battue).
6.10	Niveau de sol externe	2800	2802	/	/	/	Niveau de circulation composé de pierres calcaires et de fragments de tuiles émoussés possées à plat et mélés à une argile compacte. S'appuie contre le mur MR4 et MR13. Chemin légèrement bombé.
6.11	Seuil d'entrée	2510	/	/	/	/	Aménagement de blocs de grès rose assemblés et posés à plat sur le mur MR4. Il repose sur un lit de mortier rose. Le départ d'un premier montant a pu être observé. Cette structure est en quasi-totalité détruite par le FAIT5.

6.12	Sol de terre battue	2606	2610	/	/	/	Niveau de sol en terre battue fait d'une agile jaunâtre compacte (terre battue). Très abimée par l'effondrement du bâtiment.
13	Sol	2702, 2703, 2617	2256	2315	3116	3013	Important niveau, de 0,85 à 0,10 m d'épaisseur environ, composé d'une argile jaunâtre compacte.
6.14	Fosse	2613	2817	2614	/	/	Fosse de forme quadrangulaire creusée dans les US 2613, 2817 et 2614. Bordée de moellons calcaires, la structure constitue sans doute une fosse de rejet liée au foyer FAIT6 à un moment de son existence. Fouillé en deux temps en 2017 et en 2018.
6.15	Niveau de sol externe ? Chemin ?	2804	2815	/	/	/	Niveau de sol ou chemin composé de cailloutis et de blocs calcaire posés à plat et émoussés, mélés à une argile limoneuse de couleur grise clair à sombre. Dessine un axe est-Ouest. Non fouillé, simplement nettoyé en surface. Observé sur une petite partie.
6.16	Drain	2805	2806	/	/	/	Creusement réalisé dans l'US 2703 dans lequel se place un drain composé de pierres calcaires, de grès et de tuiles posées de champs. Il est orienté nord-est-sud-ouest. Observé sur une longueur de 2,10 m environ. Largeur de 0,22 m à 0,31 m et prondeur de 0,18 à 0,22 m.
6.17	Trou de poteau	2807	2808	/	/	/	Trou de poteau de 0,42 m de diamètre et de 0,18 m de fond. Fond irrégulier. Pas de présence de négatif de poteau.
6.18	Fosse? Fossé ?	2810	2809	/	/	/	Fossé ou fosse orienté selon un axe nord-ouest - sud-est, conservé sur une profondeur maximale de 0,05 m, sur une largeur de 1,35 m au maximum et de 0,41 m au minimum.
6.19	Fosse? Fossé ?	2811	2812	/	/	/	Fossé ou fosse orienté selon un axe nord-ouest - sud-est, conservé sur une profondeur maximale de 0,24 m, sur une largeur de 0,87 m au maximum. Posséde un profil en V dans une de ses parties.
6.20	Trou de poteau	2813	2814	/	/	/	Trou de poteau de 0,43 m de diamètre et de 0,17 m de fond. Fond plat. Pas de présence de négatif de poteau. Recoupé par la fondation du mur MR13.
6.21	Fosse	2708	2709	/	/	/	Fosse observée, sous le niveau de démolition 2700, dans l'angle sud-est de la fouille. Observée sur une longueur de 0,75 m et sur une largueur de 0,64 m. Fouillée sur une profondeur de 0,15 m.
6.22	Foyer ? Four ?	2621	2620	/	/	/	Structure de chauffe, d'1 m² environ, apparue dans l'US2617. Très arrasée. Composée d'élements rubéfiée et d'une couche correspondant au fond ou au comblement de la structure. Très arrasée par les constructions postérieures et perturbée par des terriers de courtiliers.
6.23	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulée
6.24	Trou de poteau	2818	1819	/	/	/	Trou de poteau de 0,21 m de diamètre et de 0,08 m de profond. creusé dans 2617. Fond en forme de U. Pas de présence de négatif de poteau.
6.25	Trou de poteau	2820	2821	/	/	/	Trou de poteau de 0,49 m de diamètre et de 0,12 m de profond. Creusé dans 2617. Fond irrégulier. Présence de pierres de calage en grès jaune. Pas de présence de négatif de poteau.
6.26	Fosse	2822	2823	/	/	/	Fosse creusé dans 2617, passe sous le mur MR 15. Observée sur 0,61 m de long et sur 0,44 cm de large. Profonde de 25 cm. Fond plat. Coupée et détruite en partie par MR15
6.27	ANNULE	/	/	/	/	/	Annulé. Terrier
6.28	Fosse	2830	2831	/	/	/	Non vu en plan dans un premier temps mais en coupe. Il s'agit d'une fosse perçue sur 1,20 m de long, sur 1,10 m de large et sur environ 0,20 m de profond. Fosse de préparation de l'argile ?

4. LISTING DES MURS

Mur	Bâtiment	Pièces (bâtiments 2 et 2a)	Longueur observée	Largeur observée	Creuse-ment	Radier		Elévation		
					US	Hauteur (m.)	US	Hauteur (m.)	Assises conservé-es	US
MR12	B1	/	7,86	0,5	2337	0,4	2338	0,25	1	2339
MR15	B1	/	7,94	0,45	2827	0,35	2826	0,25	2	2825
MR19	B1	/	12,84	0,5	2340	0,4	2341	0,1	1	2342
MR20	B1	/	4,74	> 0,30	3026	0,3	/	/	/	/
MR1	B2	Extérieur	9,98	0,6	/	/	/	/	/	/
MR4	B2	1,3,4,5,6	23,04	0,8	3117 = 2271	0,20 à 0,70	3109 = 2272	0,35	4	3110
MR5	B2	1,6	8,8	0,75 et 0,85	2327 = 2707	0,25 à 0,5	2328, 2706	0,7	9	2336
MR6 = MR11	B2	1,3,6	23,2	0,8 et 0,9	2274 = 2707	0,40 à 0,70	2275 = 2706	0,5	5	2276
MR7	B2	1,3	8,82	0,75	2271	0,4	2328, 2272	0,7	7	2273
MR8	B2	3	8,88	0,7	2277	0,5 à 0,70	2278	0,5	5	2279
MR13	B2	6	8,86	0,75	2707	0,20 à 0,60	2328 = 2706	0,6	6	2832
MR2	B2a	4	3	0,65	3114	0,25	3107	0,1	1	3108
MR3	B2a	5	2,94	0,69	3022	0,22	3023	0,27	2	3024
MR9	B2a	4	4,68	0,62	3018	0,4	3119	0,1	1	3120
MR10	B2a	5	4,86	0,65	3025	0,17	3014	0,24	3	3015
MR12bis	B2a	5	3,02	0,65	3016	0,28	3017	0,15	1	3018
MR17	B2a	5	3,4	0,45	3019	0,24	3020	0,18	2	3021
MR18	B2a	4	2,84	0,65	3113	0,25	3112	0,15	1	3111

5. LISTING DES PRÉLÈVEMENTS

Sont présentés dans le tableau ci-dessous les prélèvements réalisés depuis 2016.

US	Fait	Quantité (sachet = environ 5 litres)	Commentaires
2615	/	1 sachet	Prévèlement du sédiment de la couche jaunâtre compacte (torchi ?).
2604	/	1 sachet	Prévèlement du sédiment contenu dans la couche de démolition.
2311	1.16	1 sachet	Prélèvement de charbons de bois pour C14
2319	1.17	1 sachet	Prélèvement de charbons de bois pour C14
2610	6.12	12 sachets	Plusieurs prélèvements réalisés dans le niveau de circulation (cf. plan dans chapitre 2).
2614	6.14	4 sachets	PRL 1 et 3 réalisés dans les 10 premiers centimètres du comblement. PRL 2 à 0,20 cm de profondeur. PRL 4 réalisé au fond de la structure.
2817	6.14	4 sachets	Prélèvement de charbons de bois pour C14 (deux sachets). Prélèvements de sédiments (deux sachets)
2621	6.22	1 sachet	Prélèvement de charbons de bois pour C14
2819	6.24	1 sachet	Prélèvement de charbons de bois pour C14
2821	6.25	1 sachet	Prélèvement de charbons de bois pour C14
2822	6.26	2 sachet	Prélèvement de charbons de bois pour C14
2823	6.26	1 sachet	Prélèvement de sédiments
2607, 2616	6.6	12 sachets	Prélèvement des couches par secteurs (cf. plan dans chapitre 2).
2328	MR5 (p. 1)	1 sachet	Prélèvement de charbons de bois pour C14
3013	13	2 sachet	Prélèvement de charbons de bois pour C14

6. Planches du mobilier

Antonin Nüsslein, Lauriane Schmidt, Guillaume Schmitz, Manon Tailamée, Megane Zemlic

À partir de la page qui suit, le lecteur retrouvera les dessins et photographies des mobiliers remarquables. Pour leur descriptif, voir l'inventaire du mobilier.

6.1. Céramique (TCR)

Planche TCR-1

US 1981

017300-TCR-1981-2

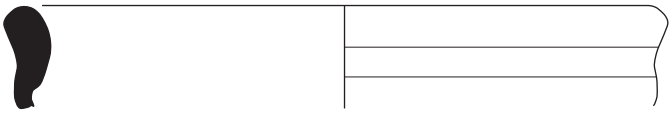

017300-TCR-1981-3

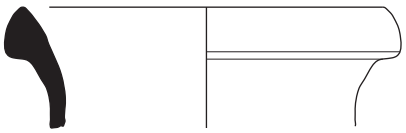

017300-TCR-1981-6

017300-TCR-1981-7

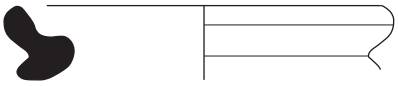

US 1983

017300-TCR-1983-4

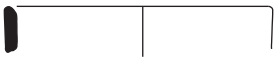

017300-TCR-1983-5

017300-TCR-1983-11

017300-TCR-1983-13

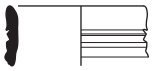

017300-TCR-1983-24

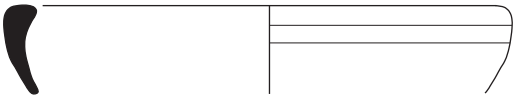

017300-TCR-1983-25

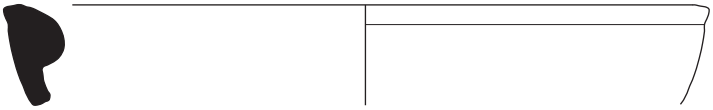

017300-TCR-1983-26

017300-TCR-1983-27

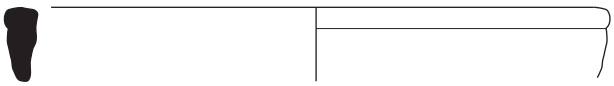

017300-TCR-1983-28

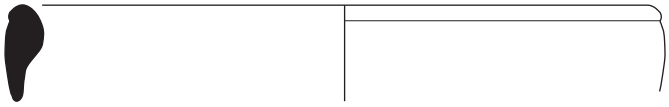

017300-TCR-1983-29

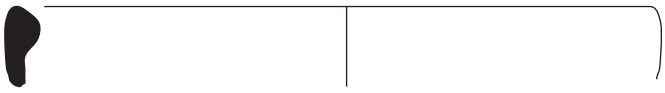

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-2

017300-TCR-1983-30

017300-TCR-1983-32

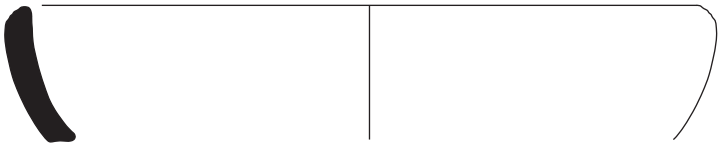

017300-TCR-1983-33

017300-TCR-1983-34

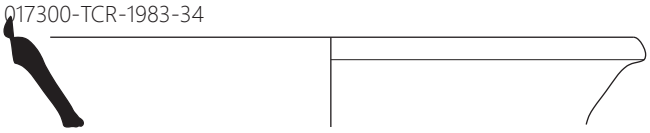

017300-TCR-1983-37

017300-TCR-1983-38

017300-TCR-1983-39

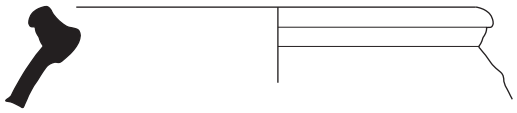

017300-TCR-1983-42

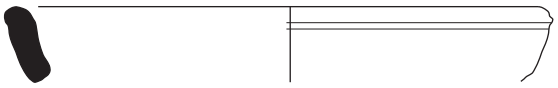

017300-TCR-1983-43

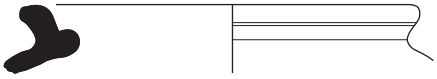

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-3

US 1989

017300-TCR-1989-9

017300-TCR-1989-27

US 1991

017300-TCR-1991-1

017300-TCR-1991-2

017300-TCR-1991-4

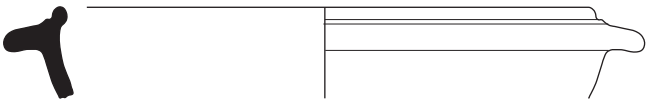

017300-TCR-1991-5

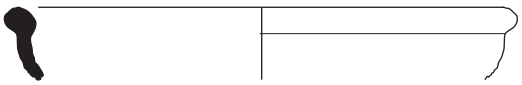

017300-TCR-1991-8

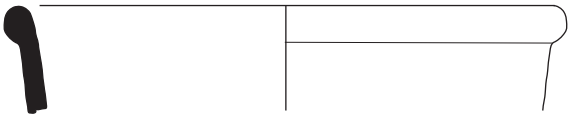

017300-TCR-1991-9

017300-TCR-1991-10

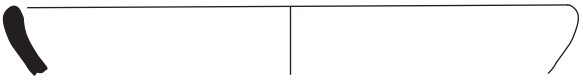

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-4

US 2040

017300-TCR-2040-2

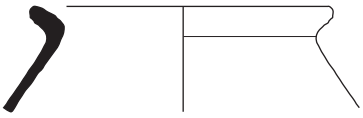

017300-TCR-2040-4

017300-TCR-2040-8

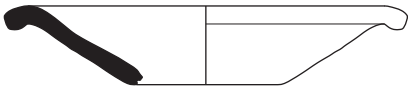

017300-TCR-2040-10

US 2103

017300-TCR-2103-8

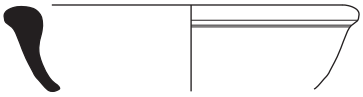

017300-TCR-2103-9

017300-TCR-2103-10

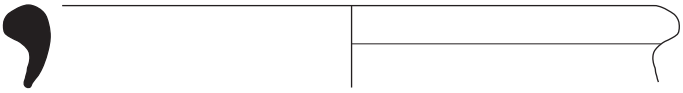

017300-TCR-2103-11

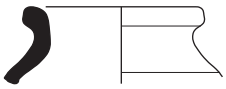

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-5

017300-TCR-2103-12

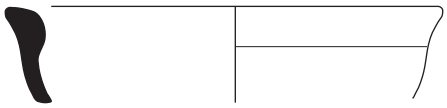

017300-TCR-2103-13

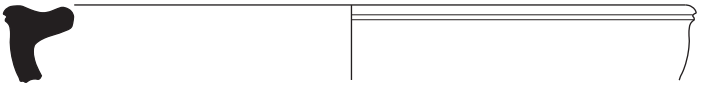

017300-TCR-2103-14

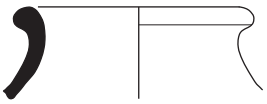

017300-TCR-2103-15

017300-TCR-2103-16

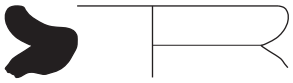

017300-TCR-2103-17

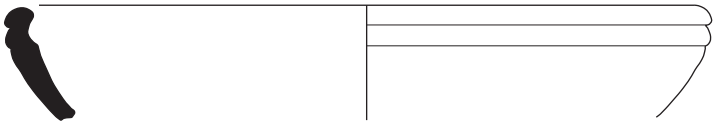

017300-TCR-2103-19

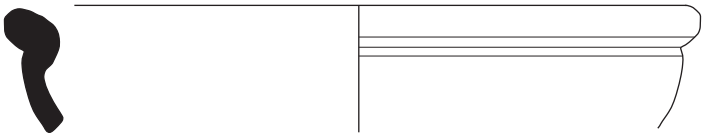

017300-TCR-2103-20

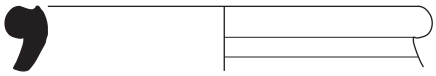

017300-TCR-2103-22

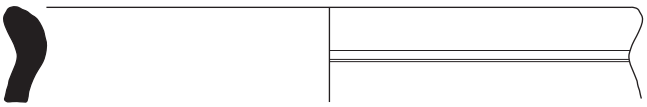

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-6

017300-TCR-2103-26

017300-TCR-2103-27

017300-TCR-2103-28

017300-TCR-2103-29

017300-TCR-2103-31

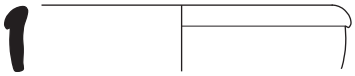

017300-TCR-2103-32

US 2104

017300-TCR-2104-2

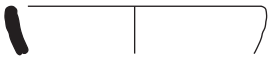

017300-TCR-2104-6

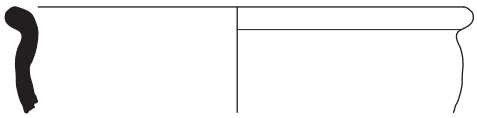

017300-TCR-2104-10

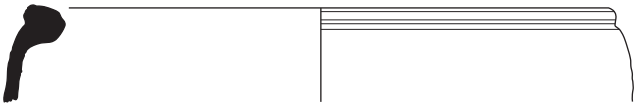

017300-TCR-2104-15

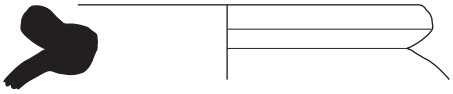

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-7

017300-TCR-2104-18

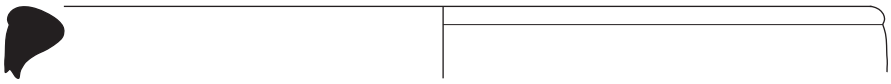

017300-TCR-2104-19

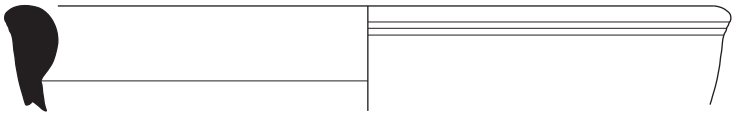

017300-TCR-2104-20

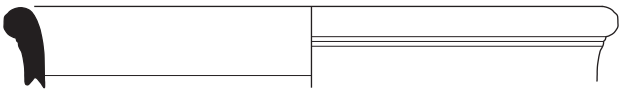

017300-TCR-2104-25

017300-TCR-2104-26

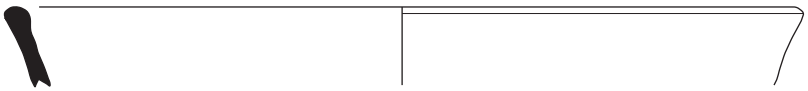

017300-TCR-2104-27

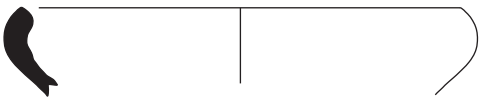

017300-TCR-2104-28

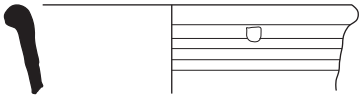

017300-TCR-2104-29

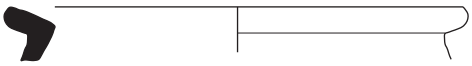

017300-TCR-2104-30

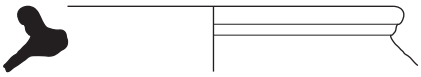

017300-TCR-2104-31

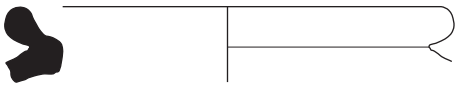

017300-TCR-2104-42

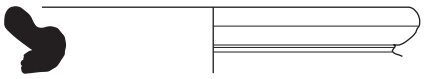

017300-TCR-2104-43

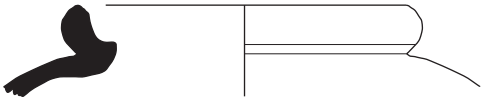

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-8

017300-TCR-2104-44

017300-TCR-2104-45

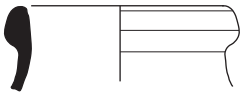

017300-TCR-2104-46

017300-TCR-2104-47

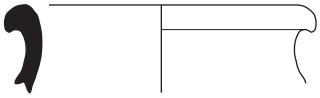

017300-TCR-2104-49

017300-TCR-2104-51

017300-TCR-2104-52

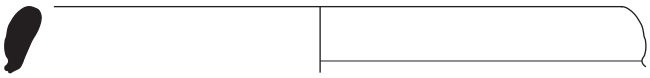

017300-TCR-2104-53

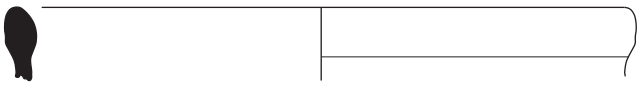

017300-TCR-2104-54

017300-TCR-2104-55

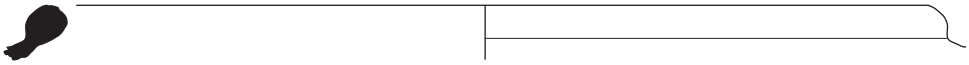

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-9

017300-TCR-2104-64

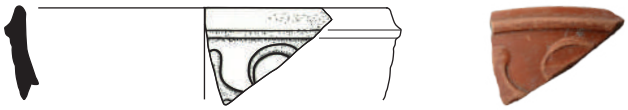

017300-TCR-2104-65

017300-TCR-2104-66

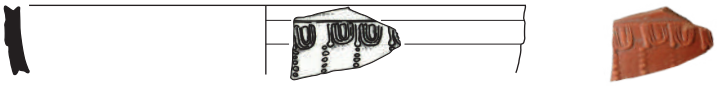

017300-TCR-2104-70

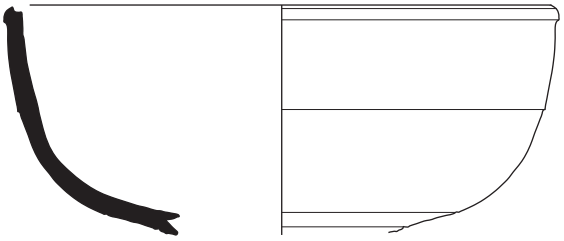

017300-TCR-2104-71

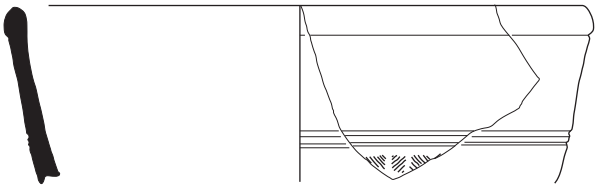

017300-TCR-2104-72

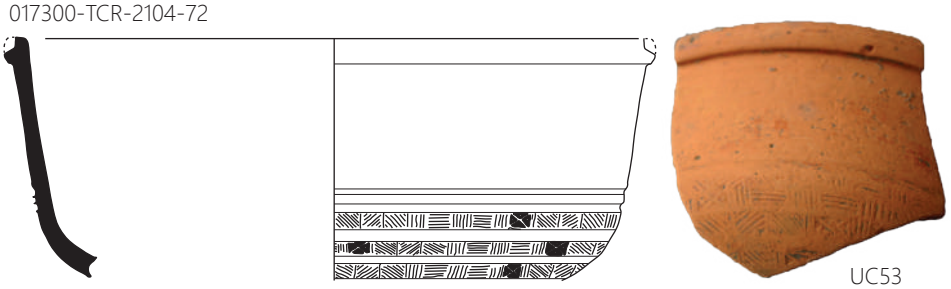

UC53

017300-TCR-2104-75

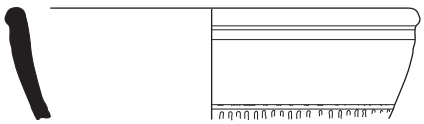

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-10

017300-TCR-2104-76

017300-TCR-2104-77

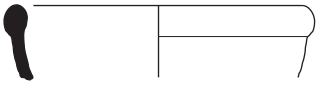

017300-TCR-2104-78

017300-TCR-2104-79

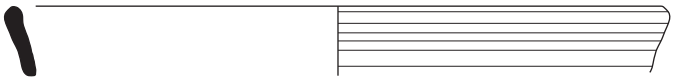

017300-TCR-2104-80

017300-TCR-2104-81

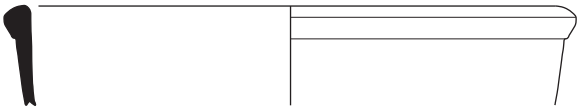

017300-TCR-2104-82

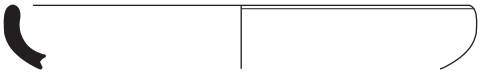

017300-TCR-2104-83

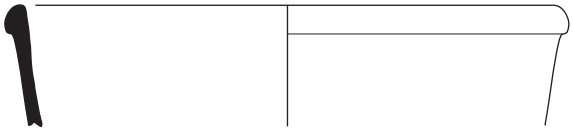

017300-TCR-2104-84

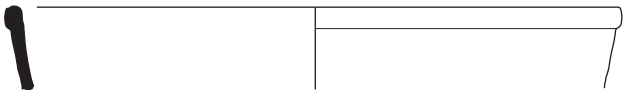

017300-TCR-2104-85

017300-TCR-2104-86

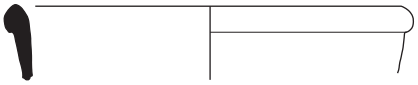

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-11

017300-TCR-2104-87

017300-TCR-2104-88

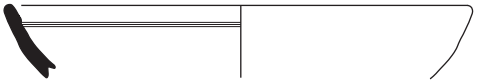

017300-TCR-2104-89

017300-TCR-2104-90

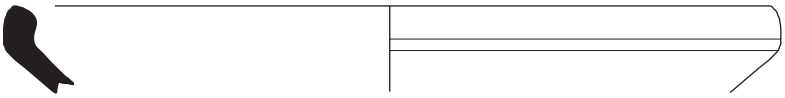

017300-TCR-2104-91
(échelle 1/1)

UC53

017300-TCR-2104-92
(échelle 1/1)
UC26

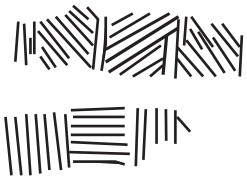

017300-TCR-2104-93
(échelle 1/1)
UC49

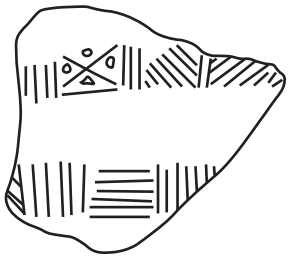

017300-TCR-2104-94
(échelle 1/1)

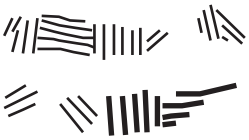

UC49

017300-TCR-2104-95
(échelle 1/1)

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche TCR-12

017300-TCR-2104-96
(échelle 1/1)

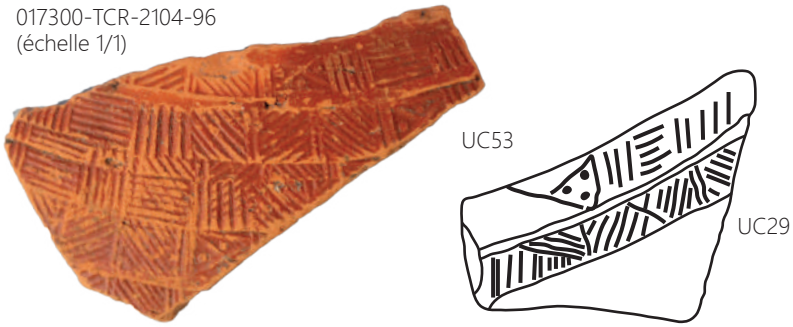

017300-TCR-2104-97
(échelle 1/1)

017300-TCR-2104-99
(échelle 1/1)
UC49

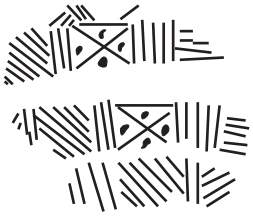

017300-TCR-2104-101
(échelle 1/1)
UC49

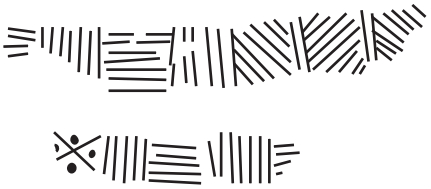

017300-TCR-2104-103
(échelle 1/1)
UC 26

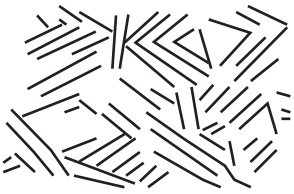

017300-TCR-2104-106
(échelle 1/1)
UC38

017300-TCR-2104-114

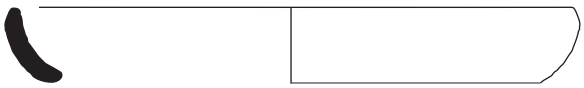

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche TCR-13

US 2105

017300-TCR-2105-17

017300-TCR-2105-17

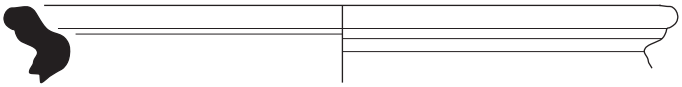

017300-TCR-2105-17

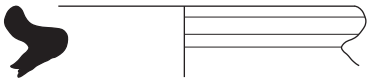

017300-TCR-2105-17

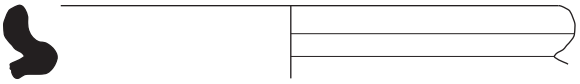

017300-TCR-2105-17

017300-TCR-2105-17

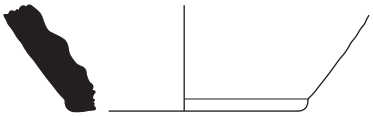

017300-TCR-2105-18

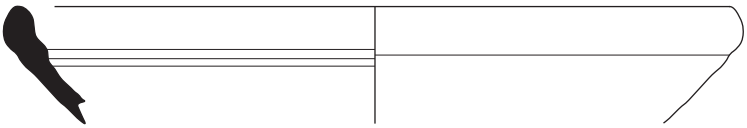

017300-TCR-2105-19

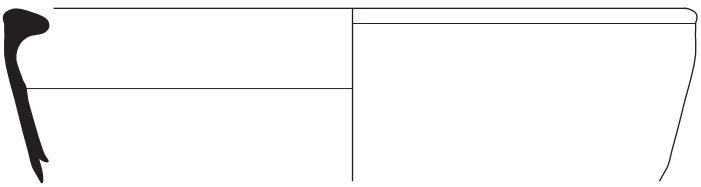

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-14

017300-TCR-2105-20

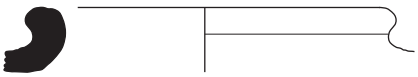

017300-TCR-2105-21

017300-TCR-2105-22

017300-TCR-2105-23

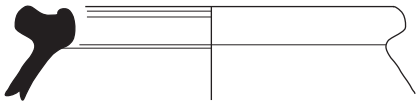

017300-TCR-2105-24

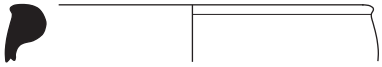

017300-TCR-2105-25

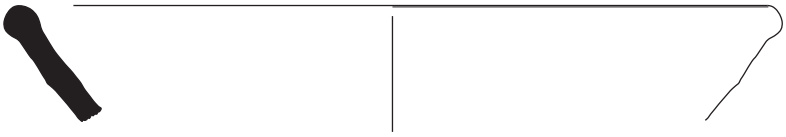

017300-TCR-2105-27

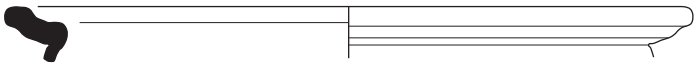

017300-TCR-2105-28

017300-TCR-2105-29

017300-TCR-2105-30

017300-TCR-2105-31

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-15

017300-TCR-2105-32

017300-TCR-2105-36

017300-TCR-2105-37

017300-TCR-2105-44

017300-TCR-2105-45

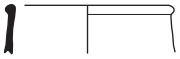

017300-TCR-2105-46

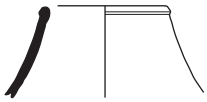

017300-TCR-2105-50

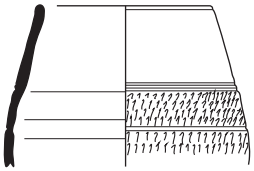

017300-TCR-2105-51

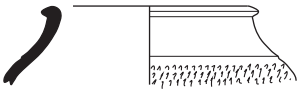

017300-TCR-2105-52

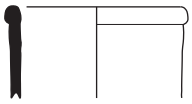

017300-TCR-2105-53

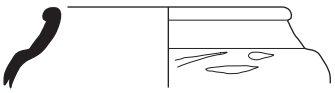

017300-TCR-2105-54

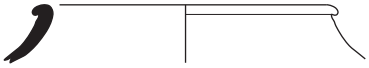

017300-TCR-2105-55

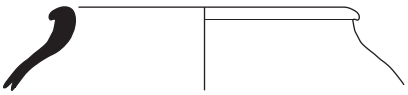

017300-TCR-2105-56

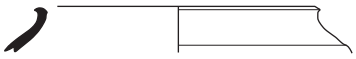

017300-TCR-2105-57

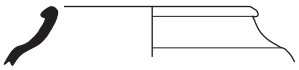

017300-TCR-2105-58

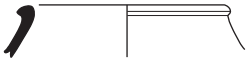

017300-TCR-2105-59

017300-TCR-2105-61

017300-TCR-2105-62

017300-TCR-2105-64

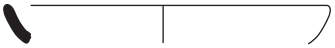

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-16

017300-TCR-2105-65

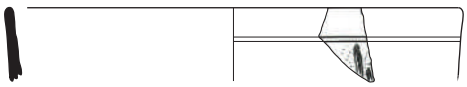

017300-TCR-2105-66

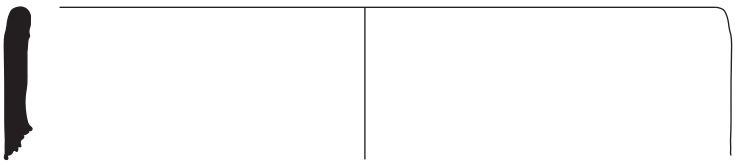

017300-TCR-2105-67

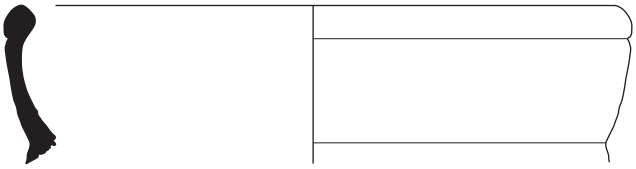

017300-TCR-2105-68

US 2106/2107

017300-2106/2017-04

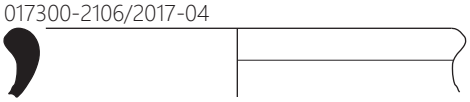

017300-2106/2017-05

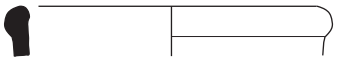

017300-2016/2107-06

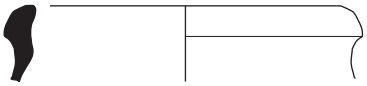

US 2109

017300-TCR-2109-3

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-17

017300-TCR-2109-4

017300-TCR-2109-9
(échelle 1/1)
UC7

017300-TCR-2109-6

US 2111

017300-TCR-21111-1

017300-TCR-2111-2

017300-TCR-2111-3

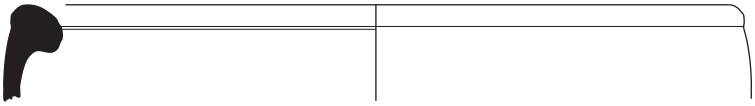

017300-TCR-2111-4

017300-TCR-2111-5

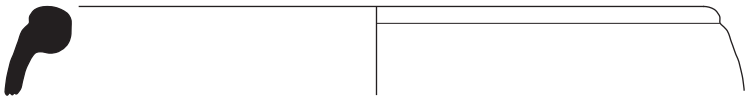

017300-TCR-2111-6

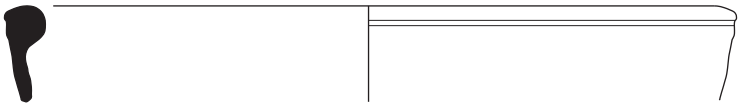

017300-TCR-2111-7

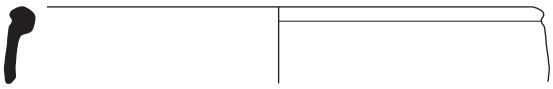

017300-TCR-2111-8

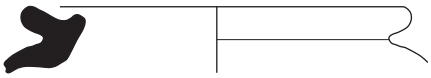

017300-TCR-2111-9

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche TCR-18

017300-TCR-2111-10

017300-TCR-2111-11

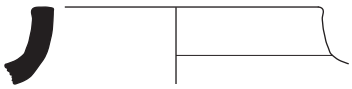

017300-TCR-2111-12

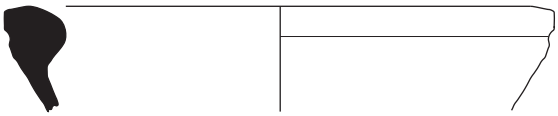

017300-TCR-2111-15

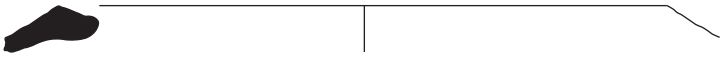

017300-TCR-2111-17

017300-TCR-2111-22

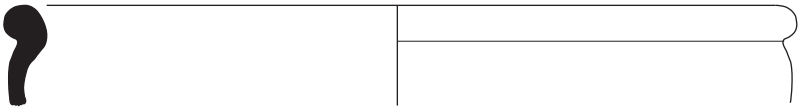

017300-TCR-2111-24

017300-TCR-2111-34

017300-TCR-2111-35

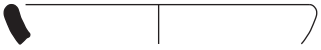

017300-TCR-2111-36

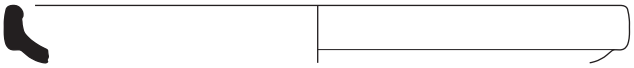

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-19

US 2112

017300-TCR-2112-1

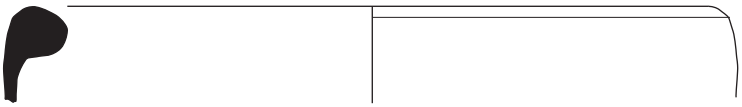

017300-TCR-2112-2

017300-TCR-2112-3

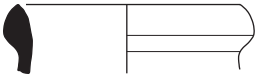

017300-TCR-2112-4

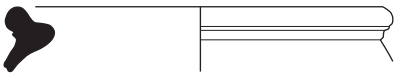

017300-TCR-2112-5

017300-TCR-2112-6

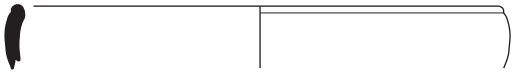

017300-TCR-2112-7

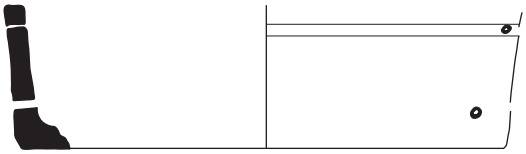

017300-TCR-2112-8

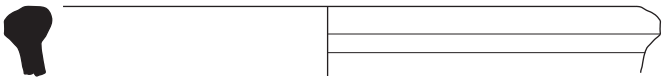

017300-TCR-2112-9

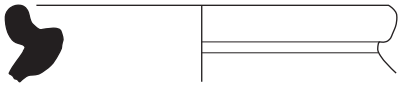

017300-TCR-2112-10

017300-TCR-2112-14

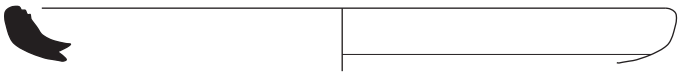

017300-TCR-2112-15

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-20

017300-TCR-2112-16

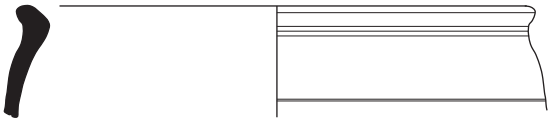

017300-TCR-2112-17

017300-TCR-2112-19

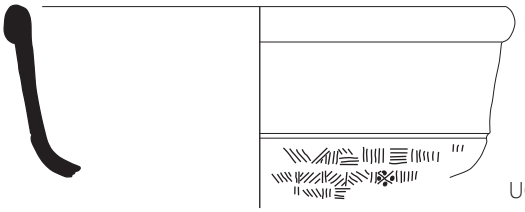

UC53

017300-TCR-2112-20

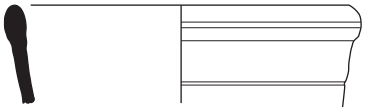

017300-TCR-2112-21

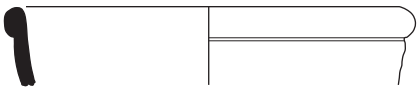

017300-TCR-2112-26

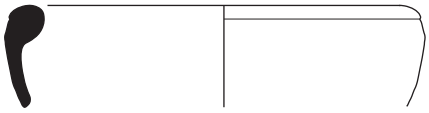

017300-TCR-2112-27

US 2113

017300-TCR-2113-2

017300-TCR-2113-3

017300-TCR-2113-5

017300-TCR-2213-7

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-21

017300-TCR-2113-11

017300-TCR-2113-12

017300-TCR-2113-13

017300-TCR-2113-14

017300-TCR-2113-15

017300-TCR-2113-16

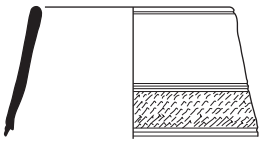

017300-TCR-2213-17

017300-TCR-2213-18

017300-TCR-2113-19

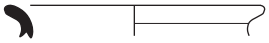

017300-TCR-2113-40

017300-TCR-2113-41

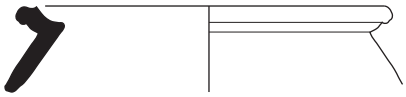

017300-TCR-2113-42

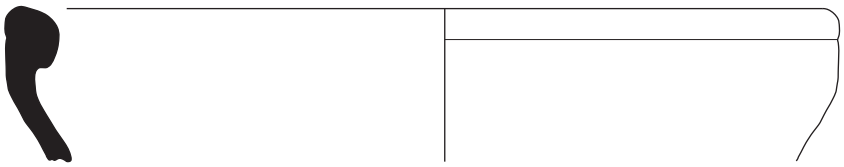

US 2116

017300-TCR-2116-2

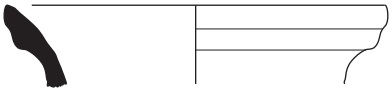

017300-TCR-2116-3

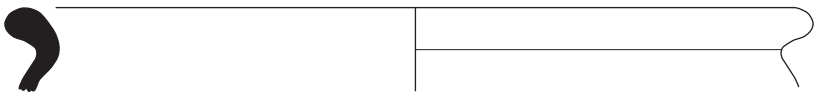

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-22

017300-TCR-2116-6

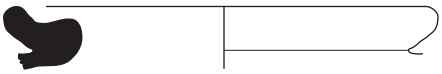

017300-TCR-2116-7

017300-TCR-2116-8

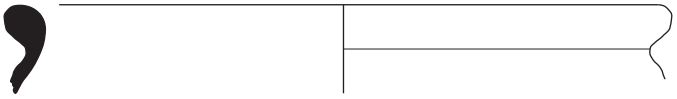

017300-TCR-2116-9

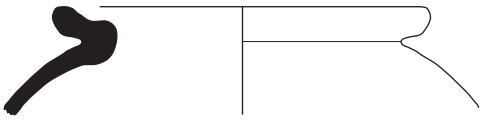

017300-TCR-2116-10

017300-TCR-2116-11

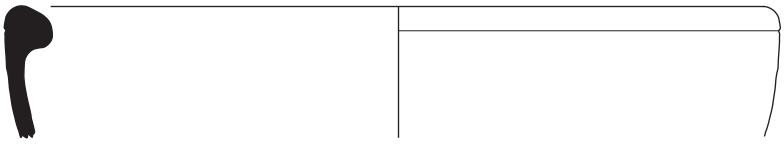

017300-TCR-2116-12

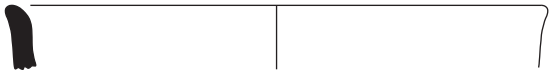

017300-TCR-2116-13

017300-TCR-2116-20

017300-TCR-2116-24

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-23

017300-TCR-2116-26
(échelle 1/1)

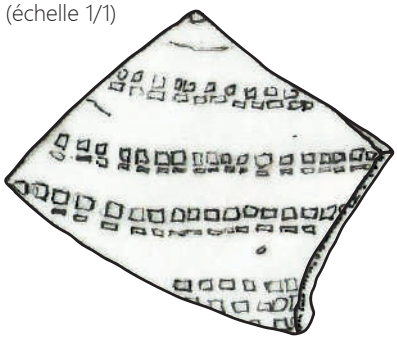

UC158

017300-TCR-2116-27

017300-TCR-2116-28

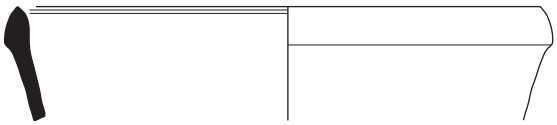

017300-TCR-2116-29

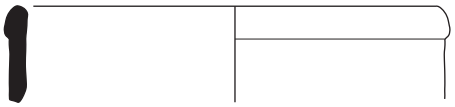

017300-TCR-2116-32

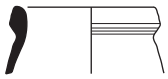

017300-TCR-2116-33

017300-TCR-2116-34

US 2200

017300-TCR-2200-2

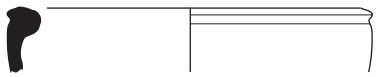

017300-TCR-2200-3

017300-TCR-2200-4

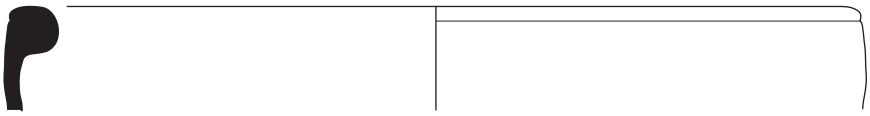

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche TCR-24

017300-TCR-2200-5

017300-TCR-2200-8

017300-TCR-2200-9

017300-TCR-2200-11

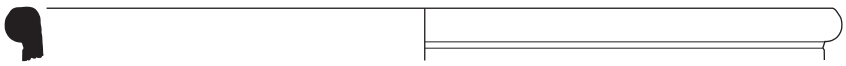

017300-TCR-2200-14

017300-TCR-2200-16

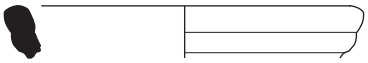

017300-TCR-2200-17

017300-TCR-2200-19

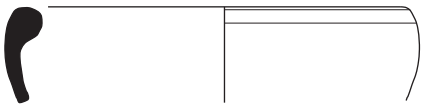

017300-TCR-2200-22

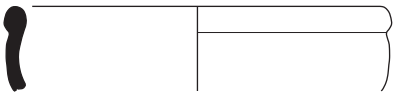

017300-TCR-2200-23

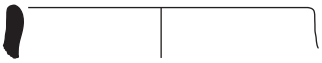

US 2202

017300-TCR-2202-1

US 2203

017300-TCR-2203-5

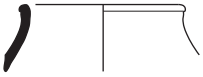

017300-TCR-2203-11

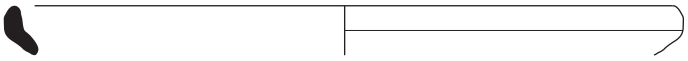

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-25 US 2206

017300-TCR-2206-1

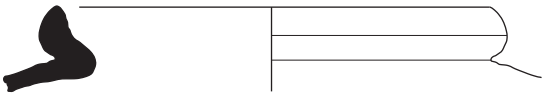

017300-TCR-2206-2

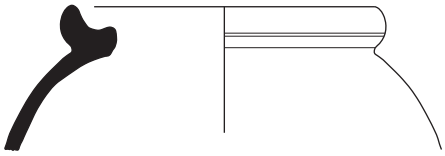

017300-TCR-2206-3

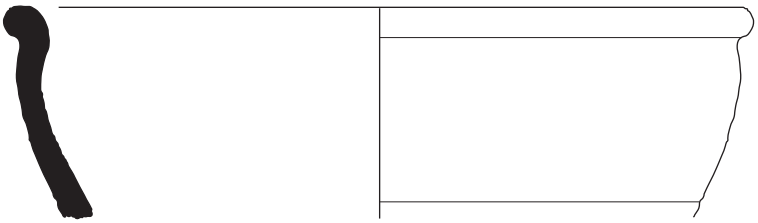

017300-TCR-2206-4

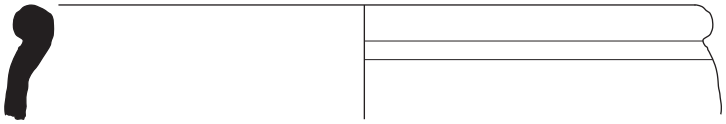

017300-TCR-2206-6

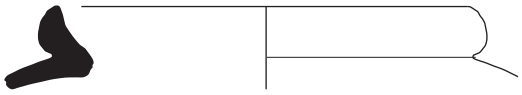

017300-TCR-2206-8

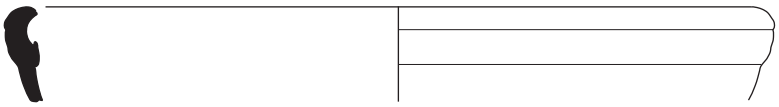

017300-TCR-2206-9

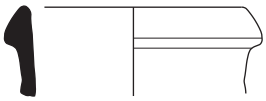

017300-TCR-2206-10

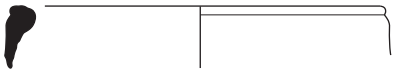

017300-TCR-2206-11

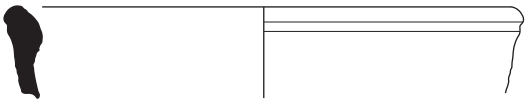

017300-TCR-2206-13

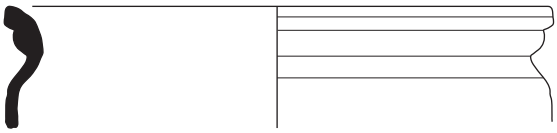

017300-TCR-2206-16

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-26

017300-TCR-2206-20

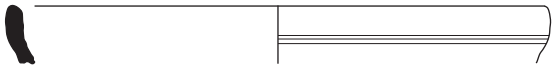

017300-TCR-2206-21

017300-TCR-2206-22
(échelle 1/1)
UC53

017300-TCR-2206-23
(échelle 1/1)
UC23

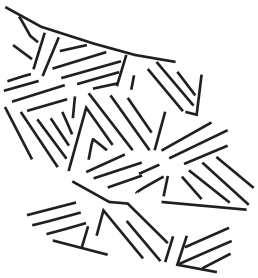

017300-TCR-2206-24
(échelle 1/1)
UC26

US 2212

017300-TCR-2212-2

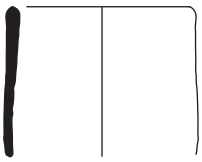

017300-TCR-2212-5

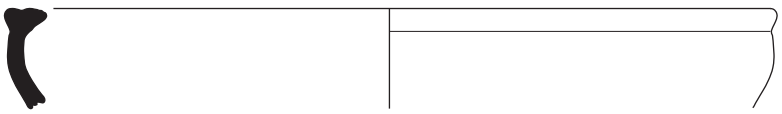

017300-TCR-2212-6

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche TCR-27

US 2213

017300-TCR-2213-9

017300-TCR-2213-10

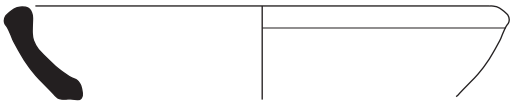

US 2216

017300-TCR-2216-3
(échelle 1/1)

017300-TCR-2216-5
(échelle 1/1)

US 2220

017300-TCR-2220-2

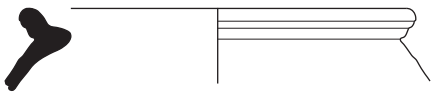

017300-TCR-2220-3

017300-TCR-2220-4

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche TCR-28

017300-TCR-2220-5

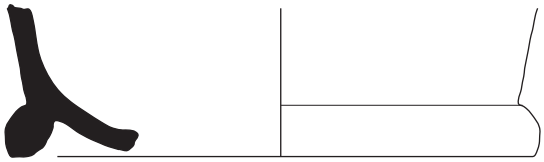

017300-TCR-2220-7

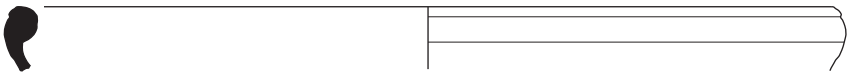

017300-TCR-2220-8

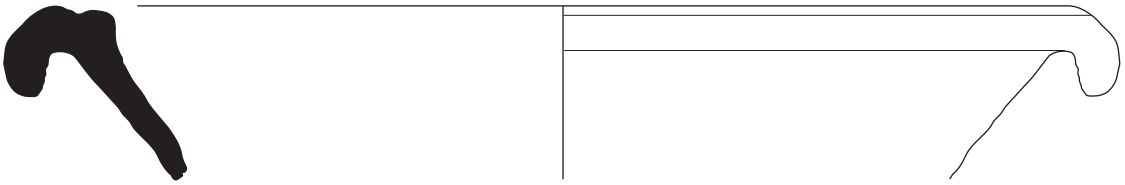

017300-TCR-2220-9

017300-TCR-2220-14

017300-TCR-2220-15

017300-TCR-2220-16

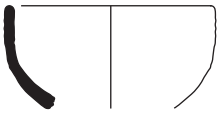

017300-TCR-2220-17

017300-TCR-2220-18

017300-TCR-2220-19

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-29

017300-TCR-2220-20

017300-TCR-2220-21

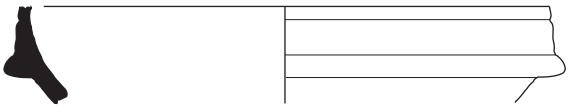

017300-TCR-2220-22

017300-TCR-2220-23

017300-TCR-2220-25

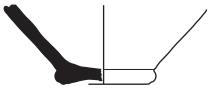

017300-TCR-2220-26

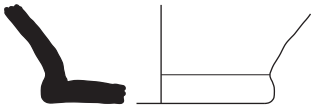

017300-TCR-2220-27

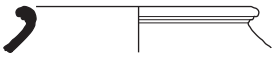

017300-TCR-2220-30

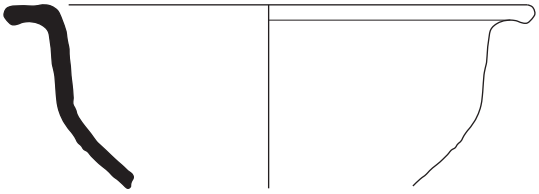

017300-TCR-2220-31

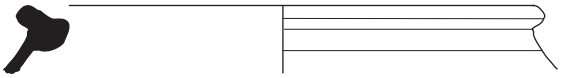

017300-TCR-2220-32

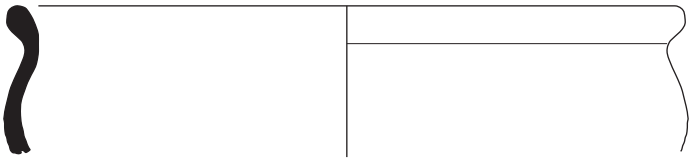

017300-TCR-2220-35

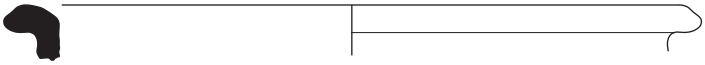

US 2221

017300-TCR-2221-4

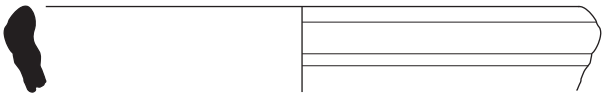

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-30

US 2222

017300-TCR-2222-1
(échelle 1/1)

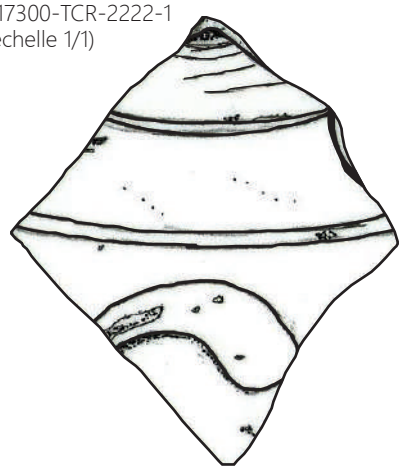

017300-TCR-2222-2

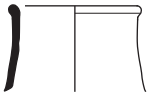

US 2228

017300-TCR-2228-3

017300-TCR-2228-4

US 2231

017300-TCR-2231-4

017300-TCR-2231-5

017300-TCR-2231-7

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche TCR-31

US 2256

017300-TCR-2256-2

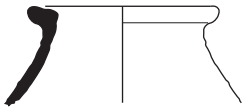

017300-TCR-2256-4

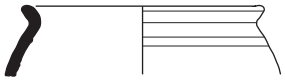

US 2271

017300-TCR-2271-2

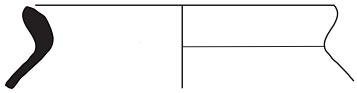

017300-TCR-2271-3

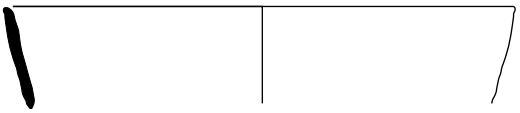

017300-TCR-2271-5

017300-TCR-2271-6

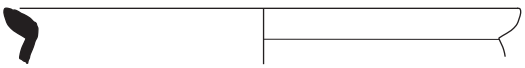

017300-TCR-2271-8

017300-TCR-2271-10

017300-TCR-2271-11

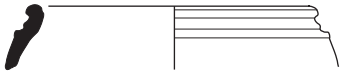

US 2300

017300-TCR-2300-1

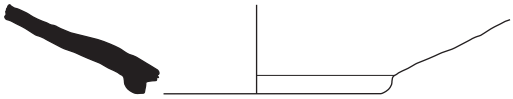

017300-TCR-2300-2

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-32

017300-TCR-2300-3

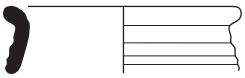

017300-TCR-2300-5

017300-TCR-2300-9

017300-TCR-2300-11

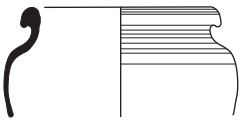

017300-TCR-2300-14

017300-TCR-2300-15

US 2301

017300-TCR-2301-1

017300-TCR-2301-2

017300-TCR-2301-3

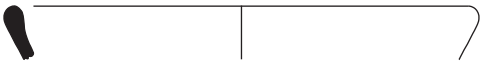

017300-TCR-2301-4

017300-TCR-2301-5

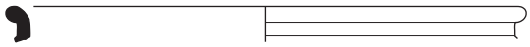

017300-TCR-2301-6

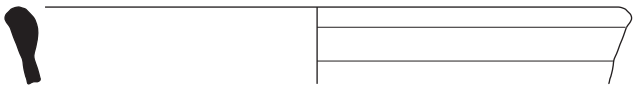

017300-TCR-2301-10

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-33

017300-TCR-2301-12

017300-TCR-2301-13

017300-TCR-2301-16

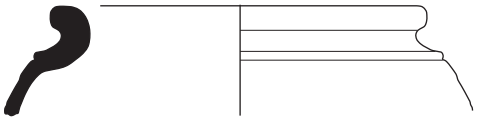

017300-TCR-2301-17

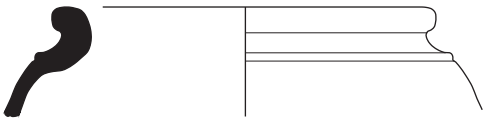

017300-TCR-2301-19

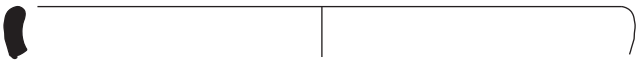

017300-TCR-2301-20

017300-TCR-2301-21

017300-TCR-2301-24

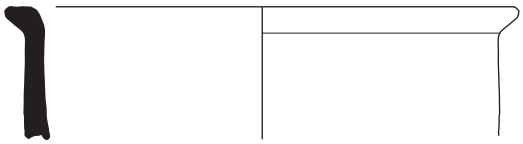

017300-TCR-2301-25

017300-TCR-2301-26

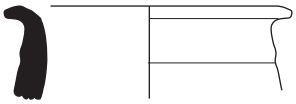

US 2302

017300-TCR-2302-2

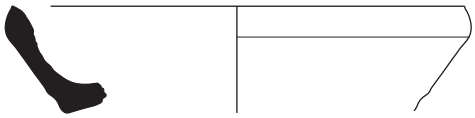

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-34

017300-TCR-2302-3

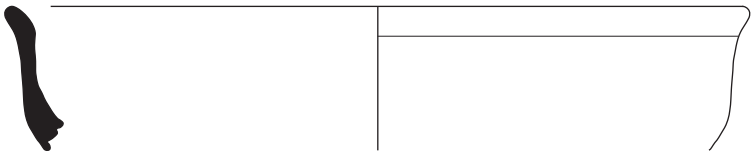

017300-TCR-2302-8

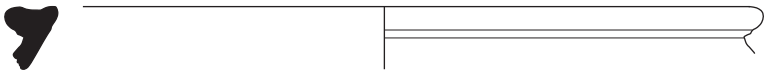

US 2303

017300-TCR-2303-2

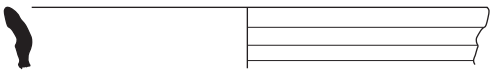

017300-TCR-2303-3

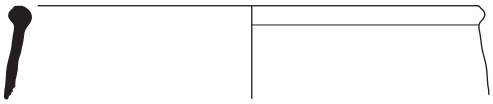

017300-TCR-2303-5

017300-TCR-2303-6

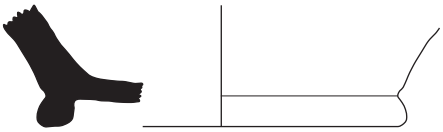

017300-TCR-2303-9

017300-TCR-2303-10

017300-TCR-2303-11

017300-TCR-2303-12

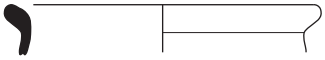

017300-TCR-2303-15

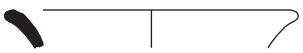

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-35

017300-TCR-2303-17

017300-TCR-2303-18

US 2304

017300-TCR-2304-1

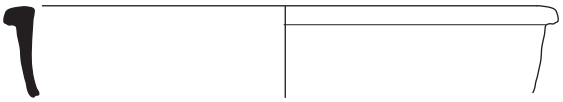

017300-TCR-2304-2

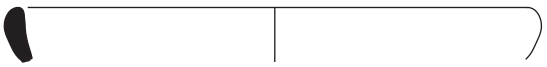

017300-TCR-2304-6

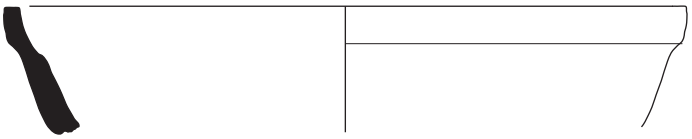

017300-TCR-2304-9

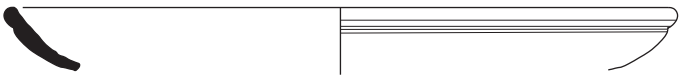

017300-TCR-2304-10

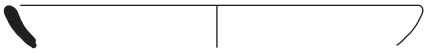

US 2306

017300-2306-2

017300-TCR-2306-3

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-36

017300-TCR-2306-4

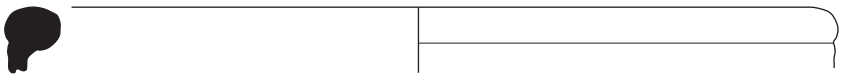

017300-TCR-2306-6

017300-TCR-2306-7

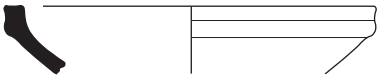

017300-TCR-2306-8

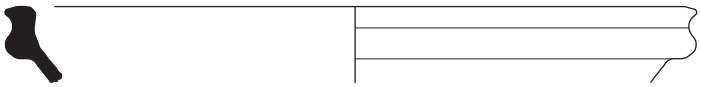

017300-TCR-2306-9

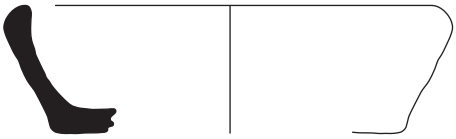

017300-TCR-2306-13

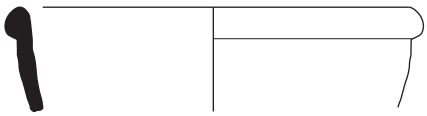

US 2309-2310

017300-TCR-2309-2310-3

017300-TCR-2309-2310-4

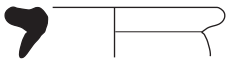

017300-TCR-2309-2310-5

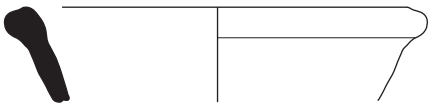

017300-TCR-2309-2310-6

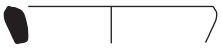

017300-TCR-2309-2310-7

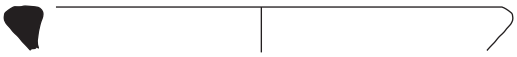

017300-TCR-2309-2310-8

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-37

US 2311

017300-TCR-2311-2

017300-TCR-2311-3

017300-TCR-2311-5

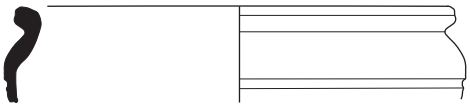

017300-TCR-2311-8

017300-TCR-2311-10

017300-TCR-2311-13

017300-TCR-2311-15 (échelle 1/1)

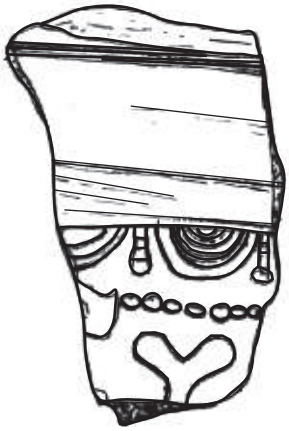

017300-TCR-2311-16 (échelle 1/1)

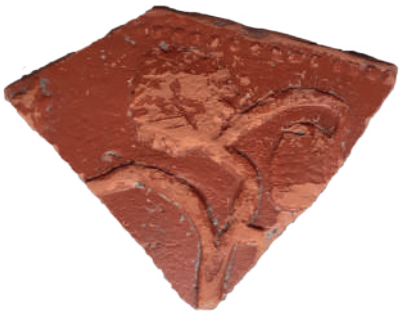

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-38

017300-TCR-2311-17

017300-TCR-2311-18 (échelle 1/1)

017300-TCR-2311-19

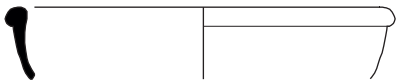

017300-TCR-2311-20

017300-TCR-2311-21

US 2314

017300-TCR-2314-1
(échelle 1/1)

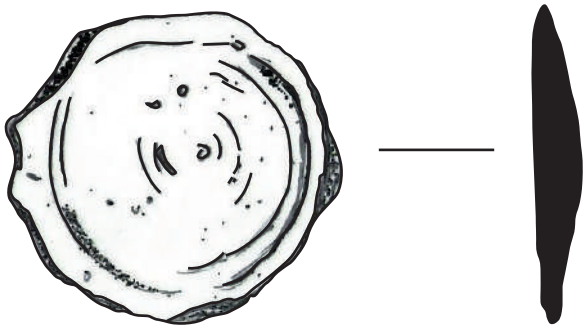

017300-TCR-2314-6

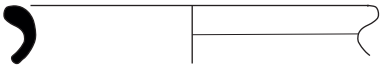

US 2315

017300-TCR-2315-2

US 2328

017300-TCR-2328-5

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche TCR-39

US 2500

017300-TCR-2500-7

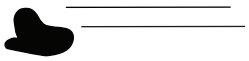

017300-TCR-2500-26

017300-TCR-2500-24

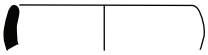

017300-TCR-2500-3

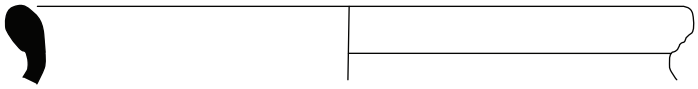

017300-TCR-2500-6

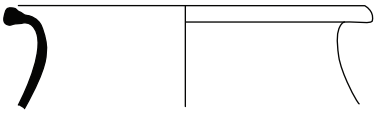

017300-TCR-2500-13

017300-TCR-2500-15

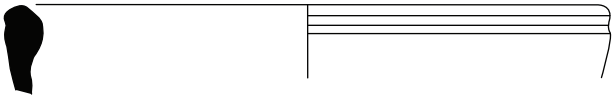

017300-TCR-2500-25

017300-TCR-2500-5 11

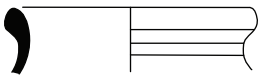

017300-TCR-2500-12

017300-TCR-2500-28

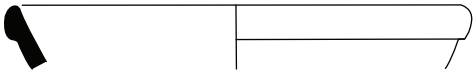

US 2501

017300-TCR-2501-9

017300-TCR-2501-05

US 2502

017300-TCR-2502-4

Planche TCR-40

US2604

017300-TCR-2604-2

017300-TCR-2604-10

017300-TCR-2604-3

017300-TCR-2604-7

017300-TCR-2604-4

017300-TCR-2604-35

017300-TCR-2604-15

017300-TCR-2604-16

017300-TCR-2604-23

017300-TCR-2604-29

017300-TCR-2604-28

017300-TCR-2604-34

017300-TCR-2604-31

017300-TCR-2604-21

017300-TCR-2604-28

017300-TCR-2604-6

017300-TCR-2604-7

017300-TCR-2604-42

017300-TCR-2604-40

017300-TCR-2604-41

017300-TCR-2604-18

017300-TCR-2604-9

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-41

US2610

017300-TCR-2610-10

017300-TCR-2610-6

017300-TCR-2610-5

017300-TCR-2610-7

017300-TCR-2610-8

US2617

017300-TCR-2617-6

017300-TCR-2617-5

017300-TCR-2617-4A

017300-TCR-2617-4B

017300-TCR-2617-9

US2618

017300-TCR-2618-1

017300-TCR-2618-16

017300-TCR-2618-24

017300-TCR-2618-17

017300-TCR-2618-19

017300-TCR-2618-20

017300-TCR-2618-26

017300-TCR-2618-9

017300-TCR-2618-22

017300-TCR-2618-10

017300-TCR-2618-18

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-42

US 2700

017300-TCR-2700-13

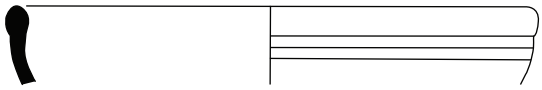

017300-TCR-2700-12

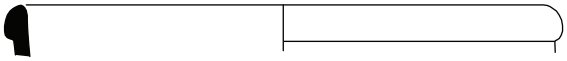

017300-TCR-2700-14

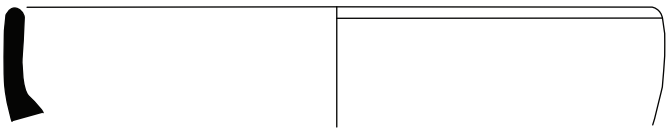

US2701

017300-TCR-2701-1

017300-TCR-2701-10

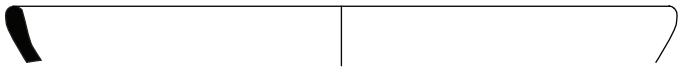

017300-TCR-2701-9

017300-TCR-2701-3

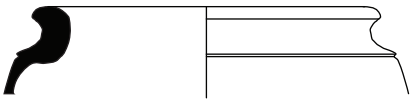

017300-TCR-2701-5

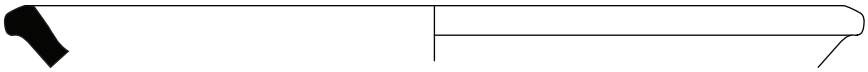

017300-TCR-2701-6

017300-TCR-2701-4

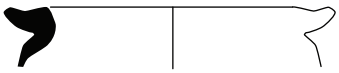

017300-TCR-2701-2

017300-TCR-2701-7

017300-TCR-2701-8

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-43

US2702

017300-TCR-2702-24

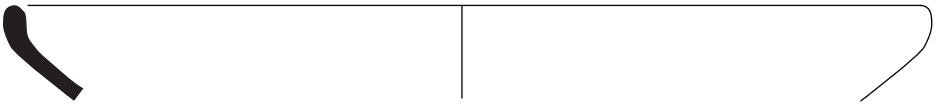

017300-TCR-2702-3

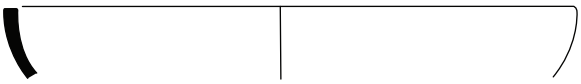

017300-TCR-2702-7

017300-TCR-2702-10

017300-TCR-2702-25

017300-TCR-2702-26

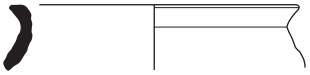

017300-TCR-2702-27

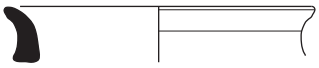

017300-TCR-2702-28

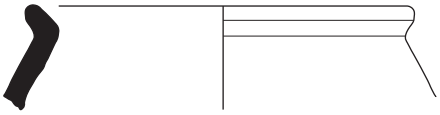

017300-TCR-2702-8

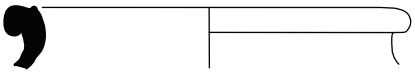

017300-TCR-2702-9

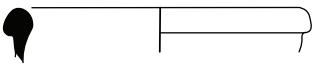

017300-TCR-2702-2

017300-TCR-2702-4

017300-TCR-2702-22

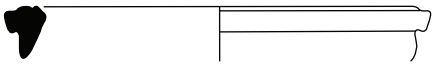

017300-TCR-2702-21

017300-TCR-2702-7

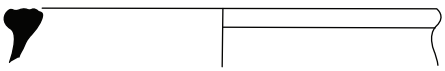

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-44

US2703

017300-TCR-2703-12

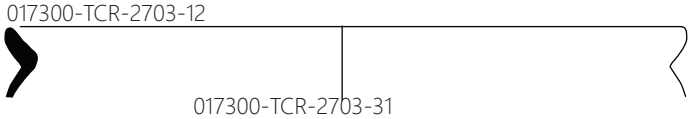

017300-TCR-2703-31

017300-TCR-2703-26

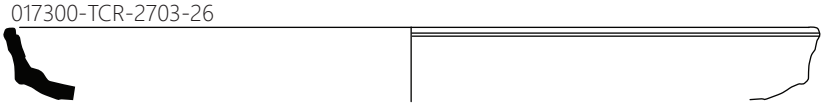

017300-TCR-2703-19

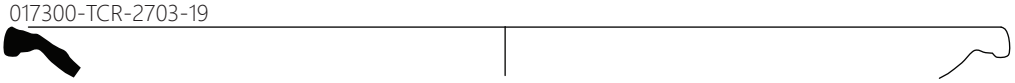

017300-TCR-2703-13

017300-TCR-2703-18

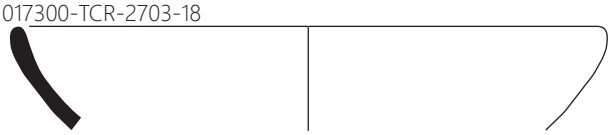

017300-TCR-2703-9

017300-TCR-2703-22

017300-TCR-2703-14

017300-TCR-2703-10

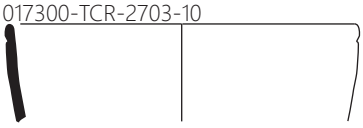

017300-TCR-2703-11

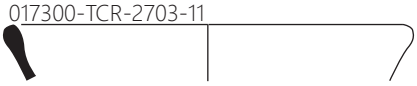

017300-TCR-2703-17

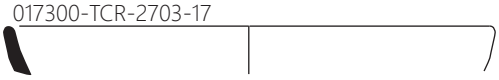

017300-TCR-2703-18

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-45

US2703 (suite)

017300-TCR-2703-5

017300-TCR-2703-2

017300-TCR-2703-3

017300-TCR-2703-33

017300-TCR-2703-23

017300-TCR-2703-36

017300-TCR-2703-32

017300-TCR-2703-1

017300-TCR-2703-29

017300-TCR-2703-37

017300-TCR-2703-35

017300-TCR-2703-28

US 2705

017300-TCR-2705-3

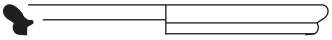

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-46

US2706

017076-TCR-2706-2

017076-TCR-2706-3

US2708

017300-TCR-2708-3

US 2800

017300-TCR-2800-2

017300-TCR-2800-3

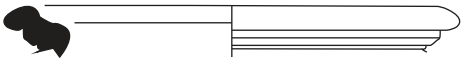

US 2802

017300-TCR-2802-1

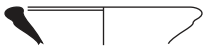

017300-TCR-2802-7

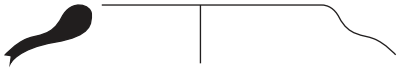

017300-TCR-2802-5

017300-TCR-2802-3

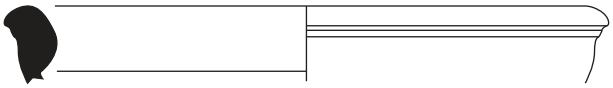

017300-TCR-2802-4

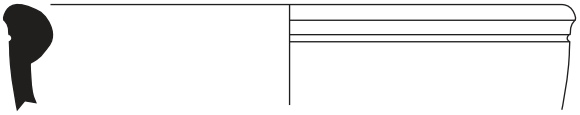

017300-TCR-2802-2

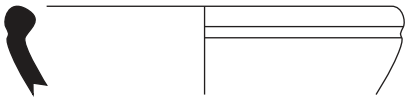

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-47

US2803

017300-TCR-2803-21

017300-TCR-2803-6

017300-TCR-2803-22

017300-TCR-2803-18

017300-TCR-2803-23

017300-TCR-2803-3

017300-TCR-2803-9

017300-TCR-2803-17

017300-TCR-2803-16

017300-TCR-2803-25

017300-TCR-2803-8

017300-TCR-2803-10

017300-TCR-2803-9

017300-TCR-2803-12

017300-TCR-2803-11

017300-TCR-2803-19

017300-TCR-2803-20

017300-TCR-2803-27

US2809

017300-TCR-2809-9

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-48

US2823

017300-TCR-2823-2

017300-TCR-2823-1

017300-TCR-2823-8

017300-TCR-2823-3

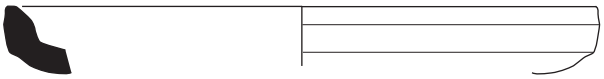

017300-TCR-2823-4

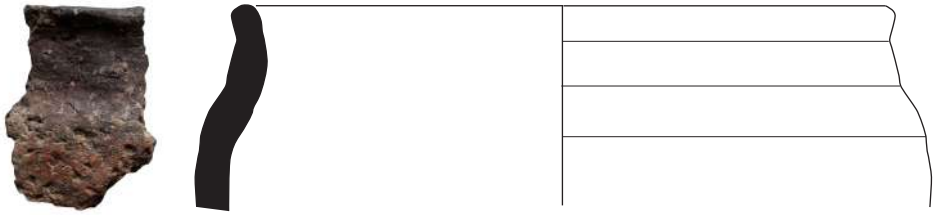

017300-TCR-2823-5

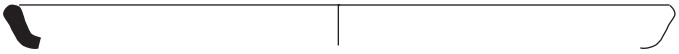

017300-TCR-2823-6

US2826

017300-TCR-2826-2

017300-TCR-2826-1

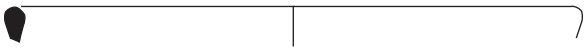

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-49

US3000

017300-TCR-3000-8

017300-TCR-3000-6

017300-TCR-3000-7

017300-TCR-3000-5

017300-TCR-3000-9

US3001

017300-TCR-3001-3

017300-TCR-3001-1

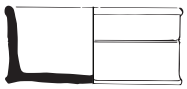

017300-TCR-3001-7

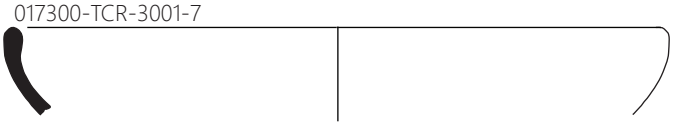

US 3002

017300-TCR-3002-4

017300-TCR-3002-3

017300-TCR-3002-12

017300-TCR-3002-10

017300-TCR-3002-9

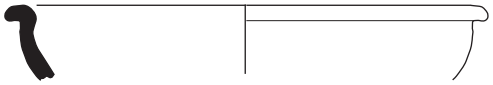

017300-TCR-3002-2

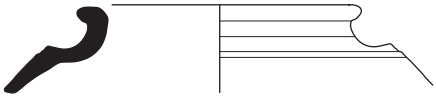

017300-TCR-3002-8

017300-TCR-3002-5

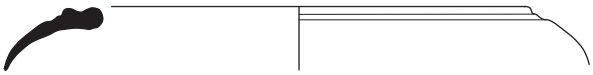

017300-TCR-3002-7

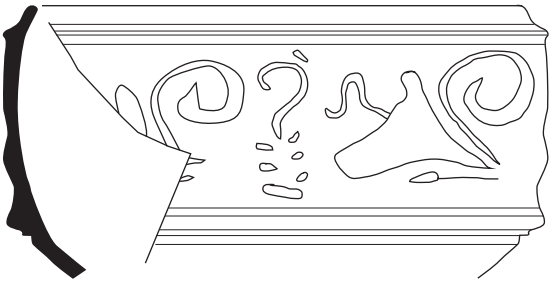

017300-TCR-3002-6

017300-TCR-3002-2

017300-TCR-3002-2

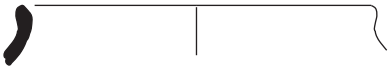

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-50

US 3005

017300-TCR-3005-2

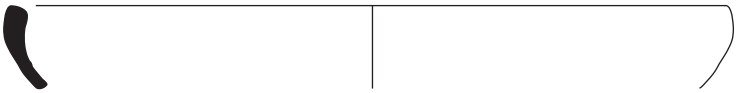

017300-TCR-3005-3

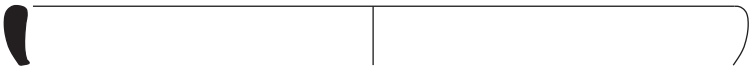

017300-TCR-3005-4

017300-TCR-3005-5

017300-TCR-3005-7

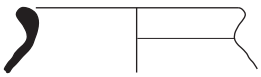

017300-TCR-3005-9

017300-TCR-3005-10

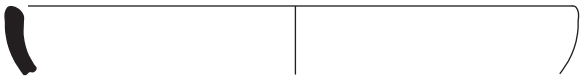

017300-TCR-3005-11

017300-TCR-3005-12

US 3009

017300-TCR-3009-2

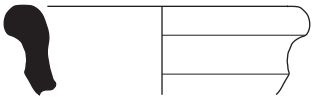

017300-TCR-3009-7

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-51

US 3009 (suite)

017300-TCR-3009-9

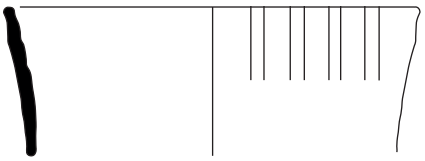

017300-TCR-3009-10

017300-TCR-3009-11

US 3100

017300-TCR-3100-4

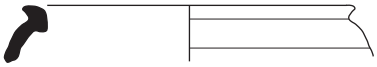

017300-TCR-3100-5

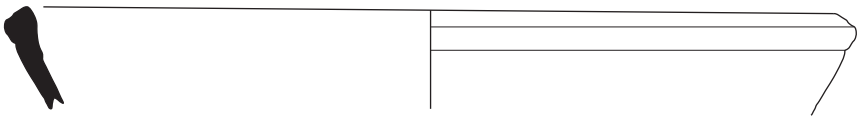

US 3101

017300-TCR-3101-2

017300-TCR-3101-10

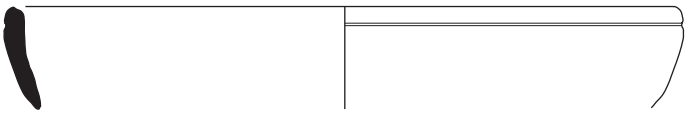

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-52

US 3300

017300-TCR-3300-2

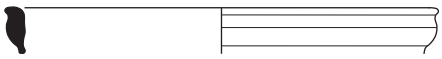

017300-TCR-3300-3

017300-TCR-3300-4

017300-TCR-3300-8

017300-TCR-3300-9

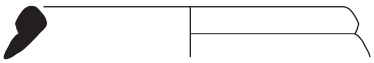

017300-TCR-3300-10

017300-TCR-3300-11

017300-TCR-3300-15

017300-TCR-3300-16

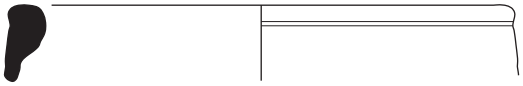

017300-TCR-3300-17

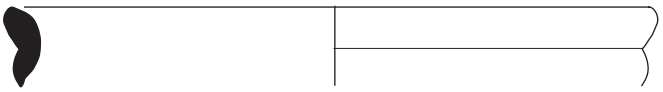

017300-TCR-3300-18

017300-TCR-3300-19

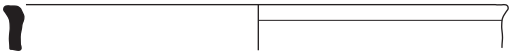

017300-TCR-3300-20

017300-TCR-3300-21

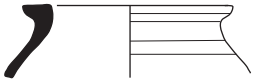

0 10 cm

Ech. 1/3

Planche TCR-53

017300-TCR-3300-31

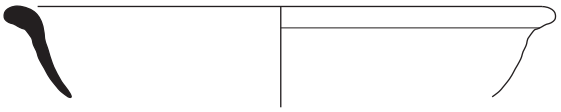

017300-TCR-3300-33

017300-TCR-3300-36

US 3400

017300-TCR-3400-2

017300-TCR-3400-4

017300-TCR-3400-5

017300-TCR-3400-13
(échelle 1/1)

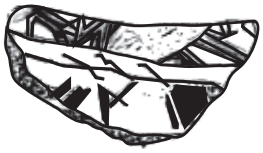

017300-TCR-3400-14

017300-TCR-3400-18

0 10 cm
Ech. 1/3

6.2. Mobilier en fer (MFE)

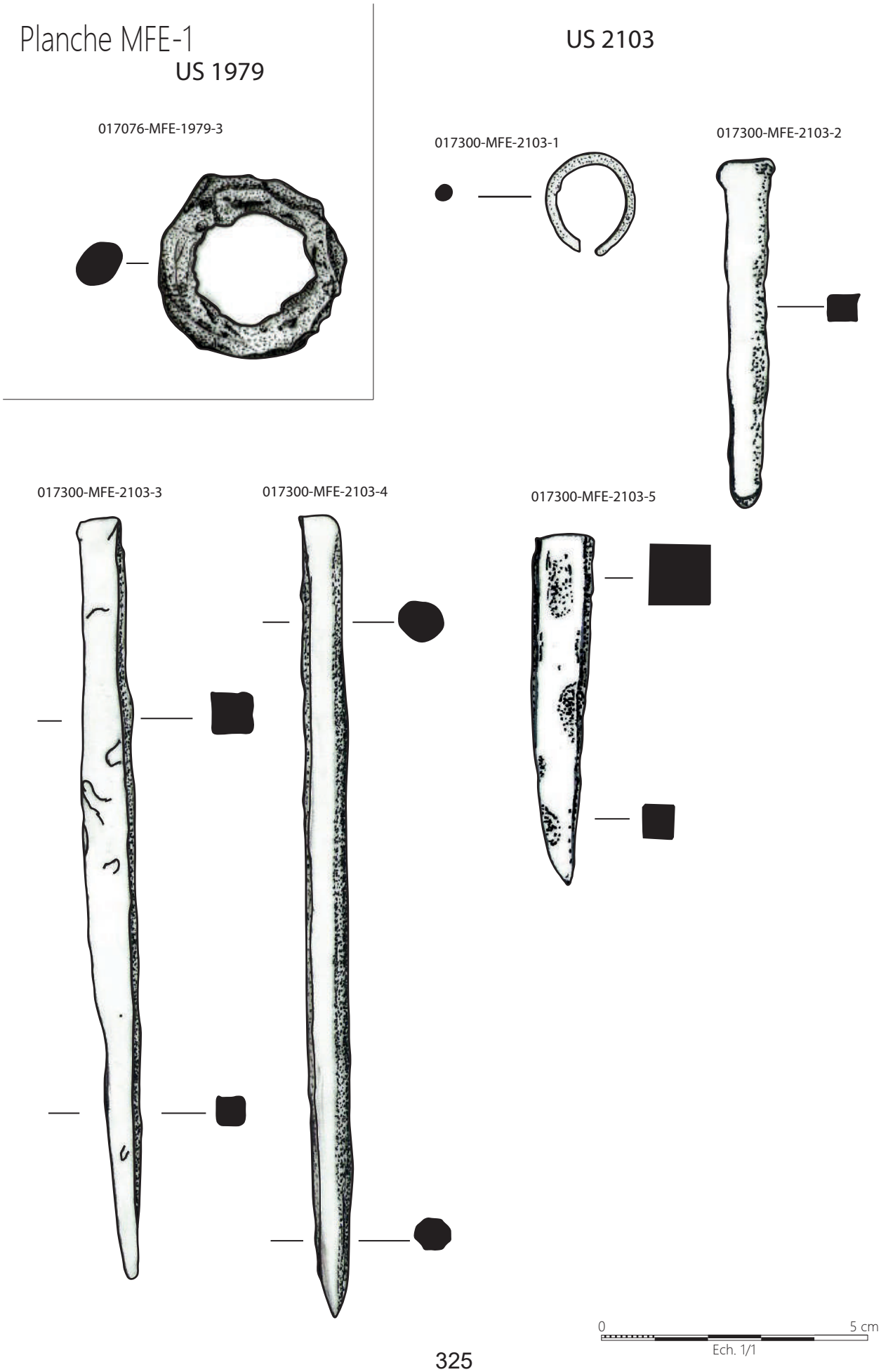

Planche MFE-2

US 2104

017300-MFE-2104-2

017300-MFE-2104-3

017300-MFE-2104-4

017300-MFE-2104-5

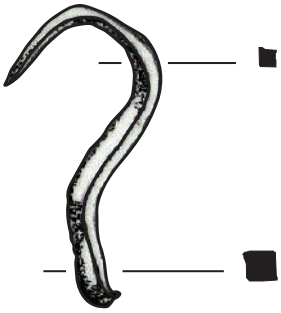

017300-MFE-2104-6

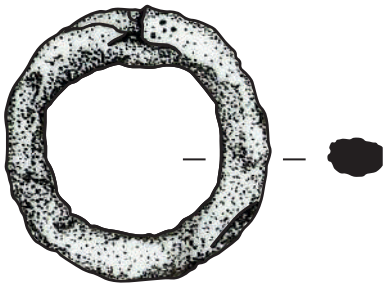

US 2105

017300-MFE-2105-2

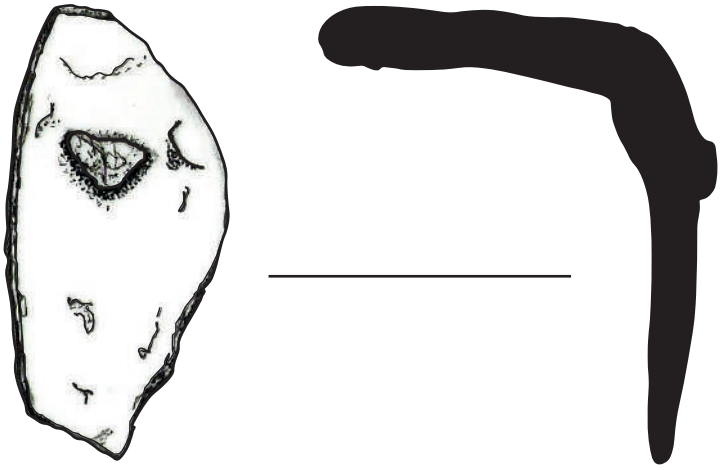

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-3

017300-MFE-2105-3

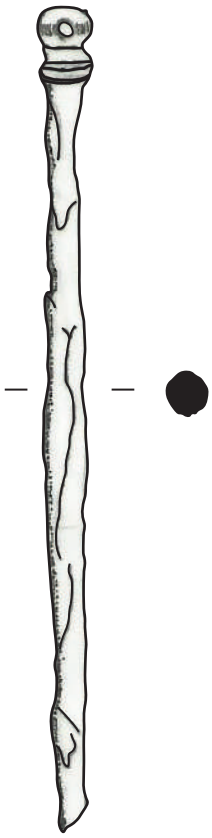

017300-MFE-2105-4

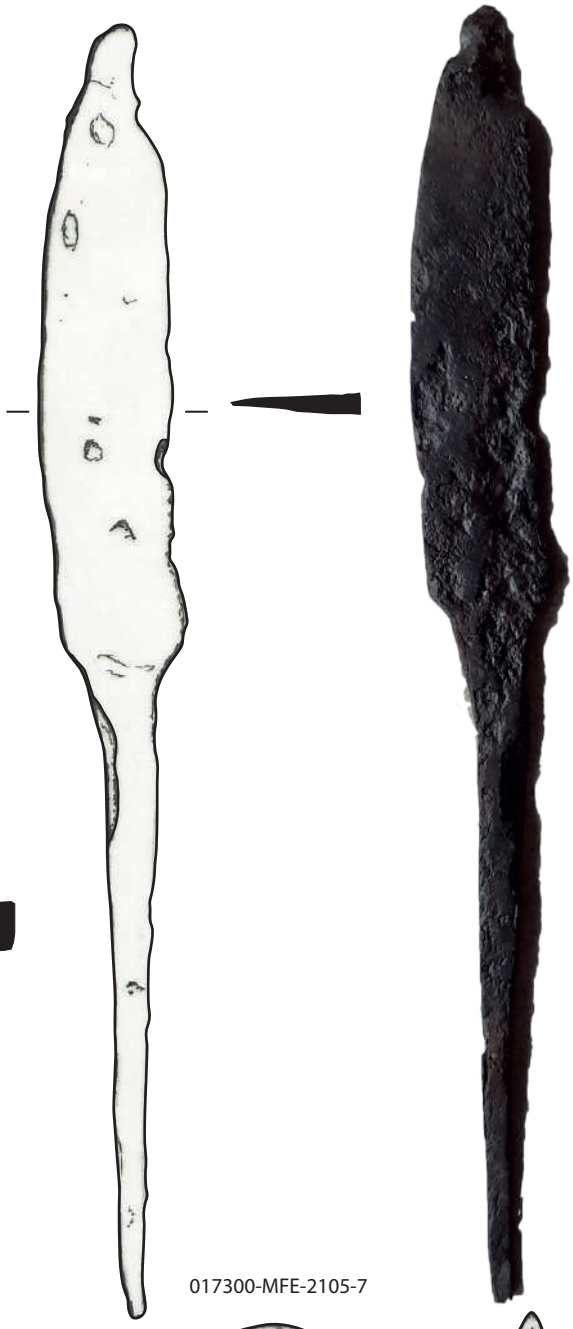

017300-MFE-2105-6

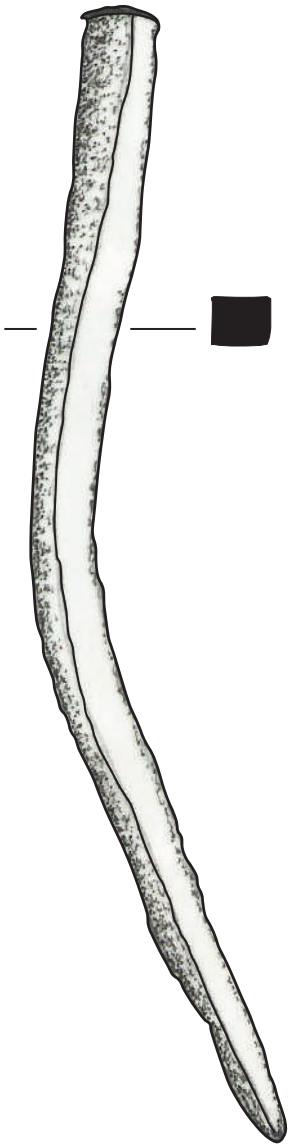

017300-MFE-2105-5

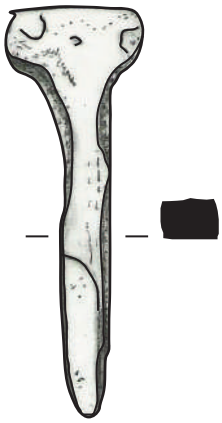

017300-MFE-2105-7

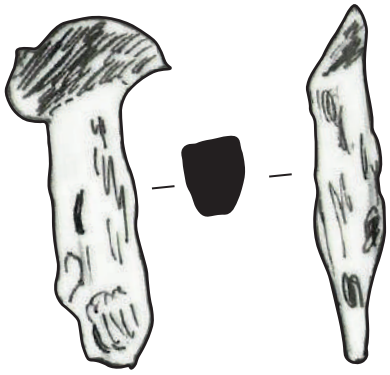

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-4

017300-MFE-2105--8

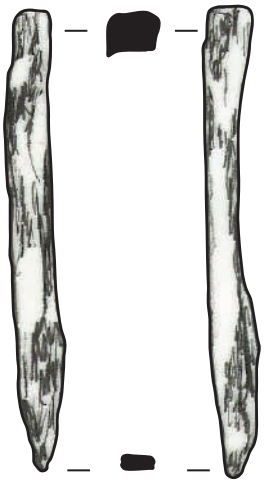

017300-MFE-2105-9

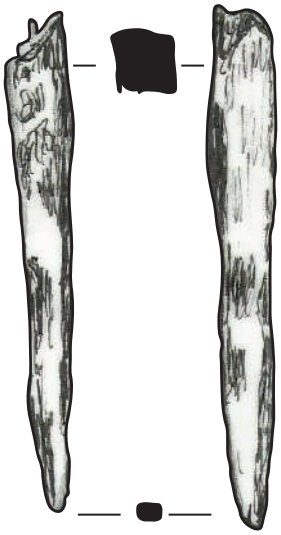

017300-MFE-2105-10

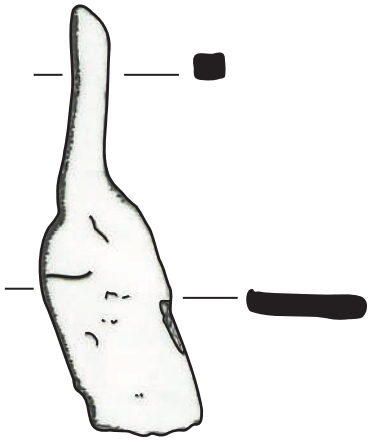

017300-MFE-2105-11

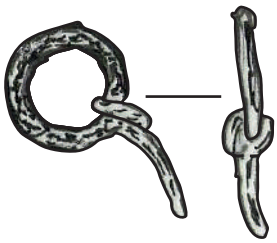

017300-MFE-2105-12

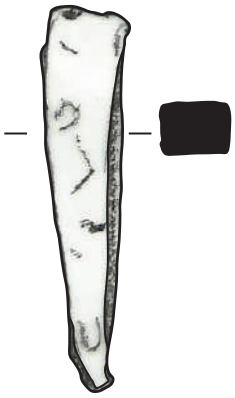

017300-MFE-2105-13

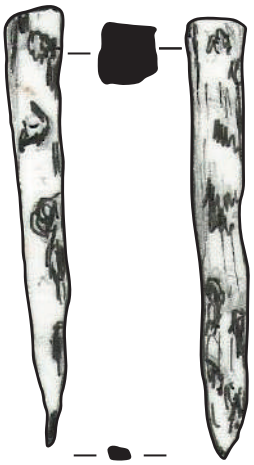

017300-MFE-2105-15

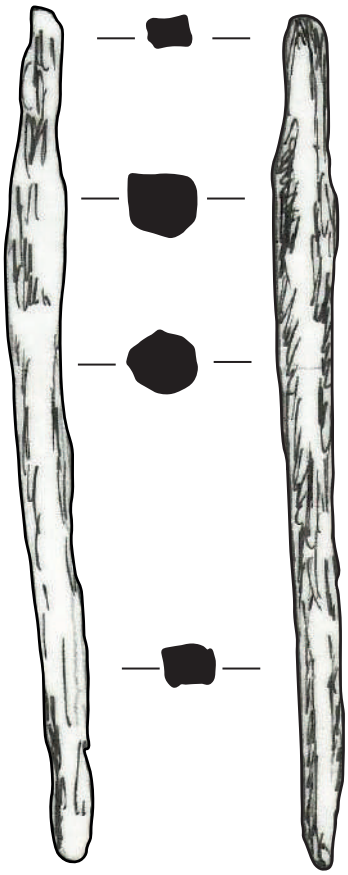

017300-MFE-2105-14

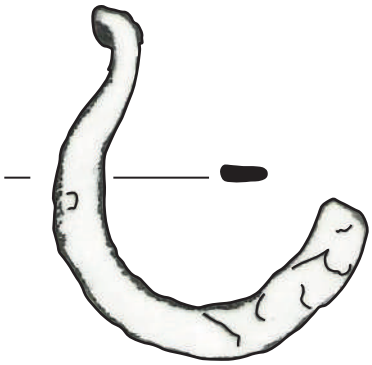

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-5

017300-MFE-2105-16

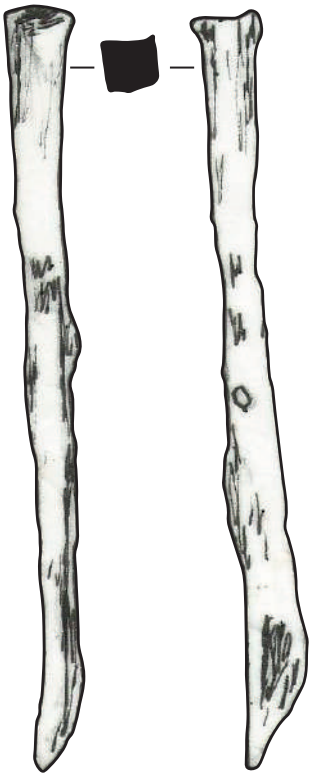

017300-MFE-2105-17

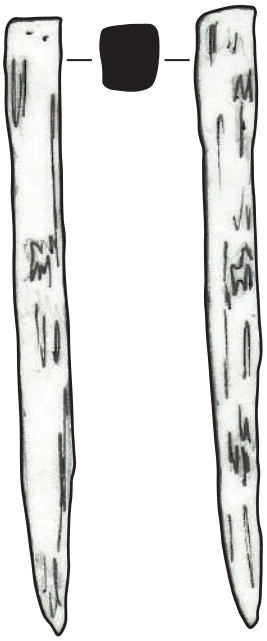

017300-MFE-2105-18

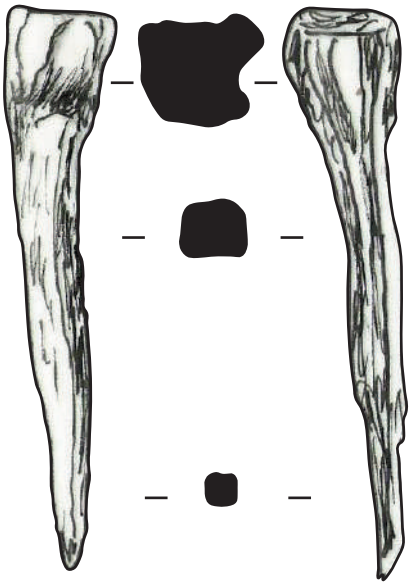

US 2111

017300-MFE-2111-1

017300-MFE-2111-3

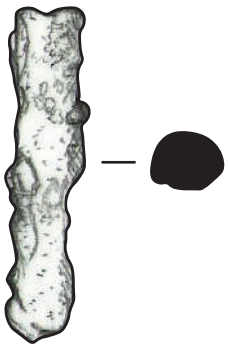

017300-MFE-2111-4

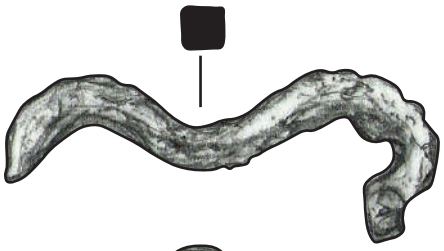

017300-MFE-2111-6

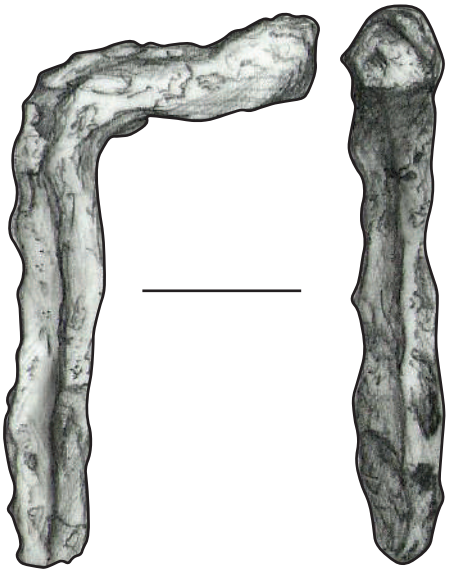

017300-MFE-2111-5

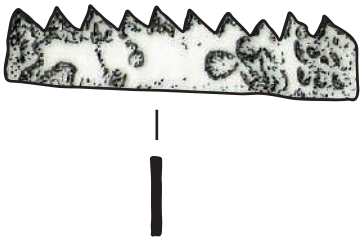

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-6

US 2112

017300-MFE-2111-7

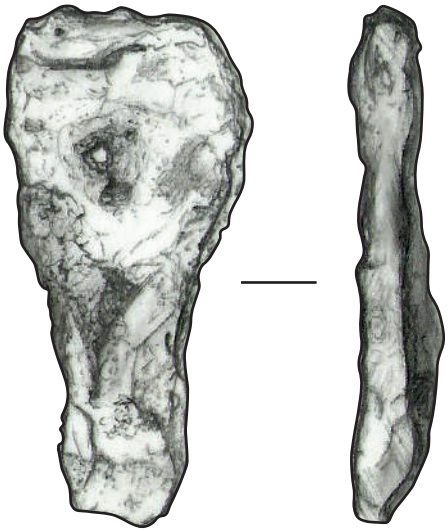

017300-MFE-2112-1

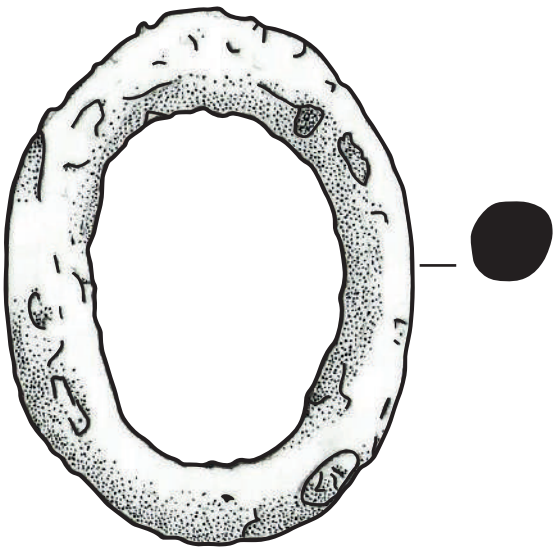

017300-MFE-2112-2

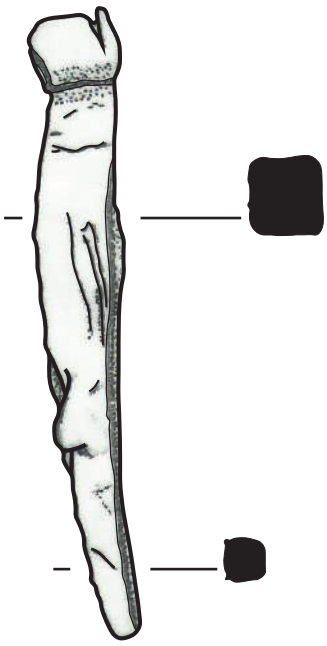

017300-MFE-2112-3

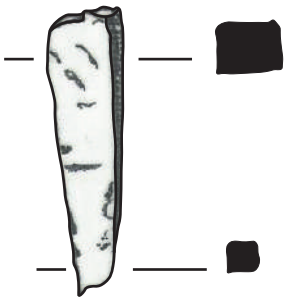

017300-MFE-2112-4

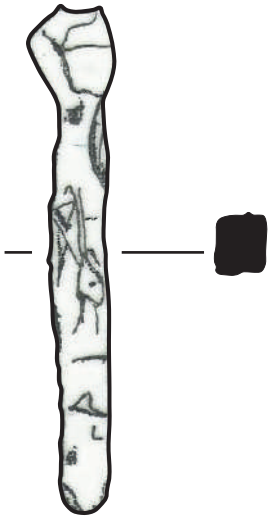

017300-MFE-2112-5

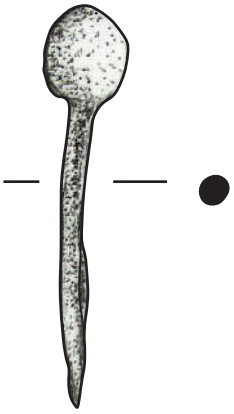

017300-MFE-2112-6

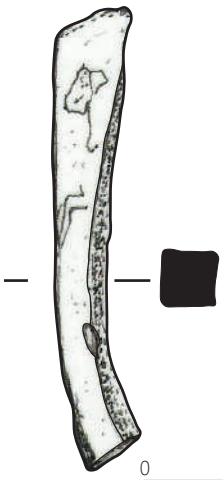

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-7

017300-MFE-2112-7

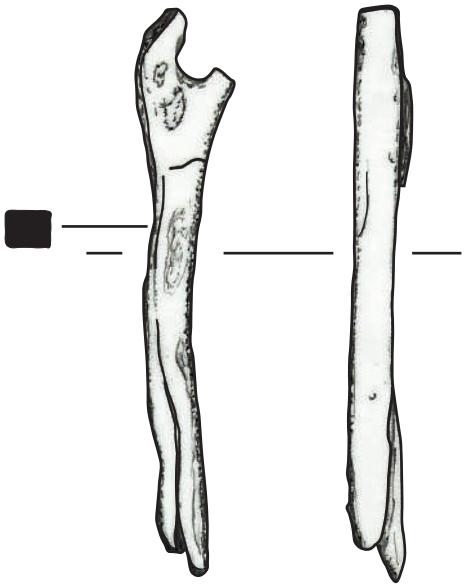

017300-MFE-2112-8

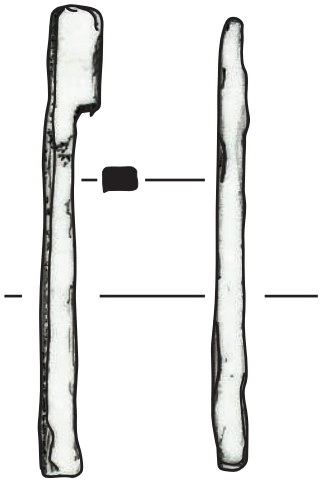

017300-MFE-2112-9

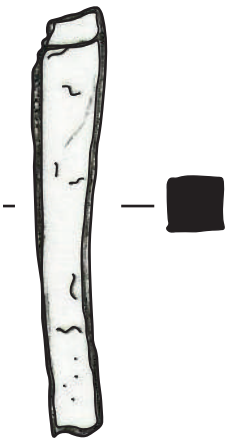

017300-MFE-2112-10

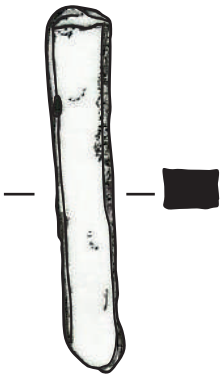

017300-MFE-2112-11

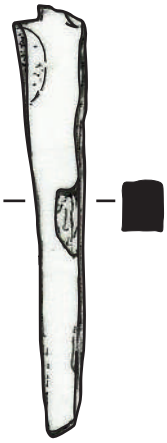

017300-MFE-2112-12

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-8

017300-MFE-2112-13

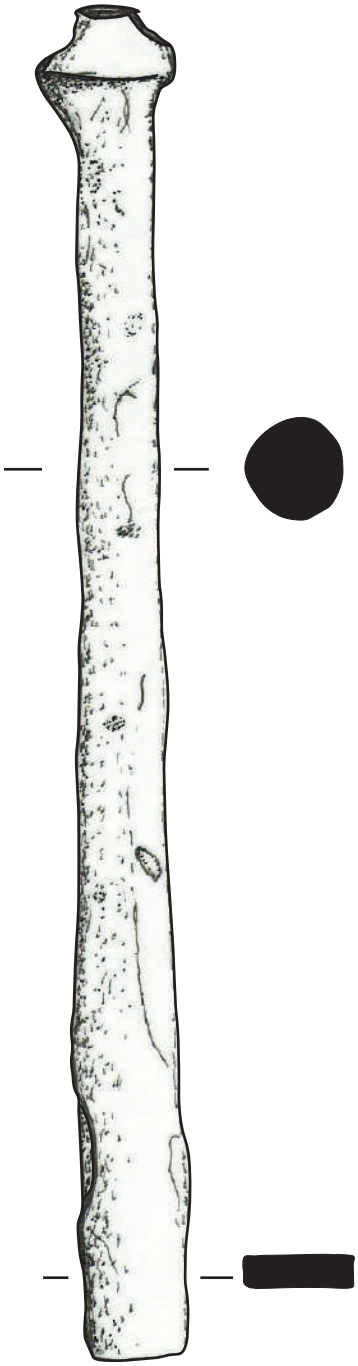

0 5 cm
Ech. 1/1

Planche MFE-9

017300-MFE-2112-14

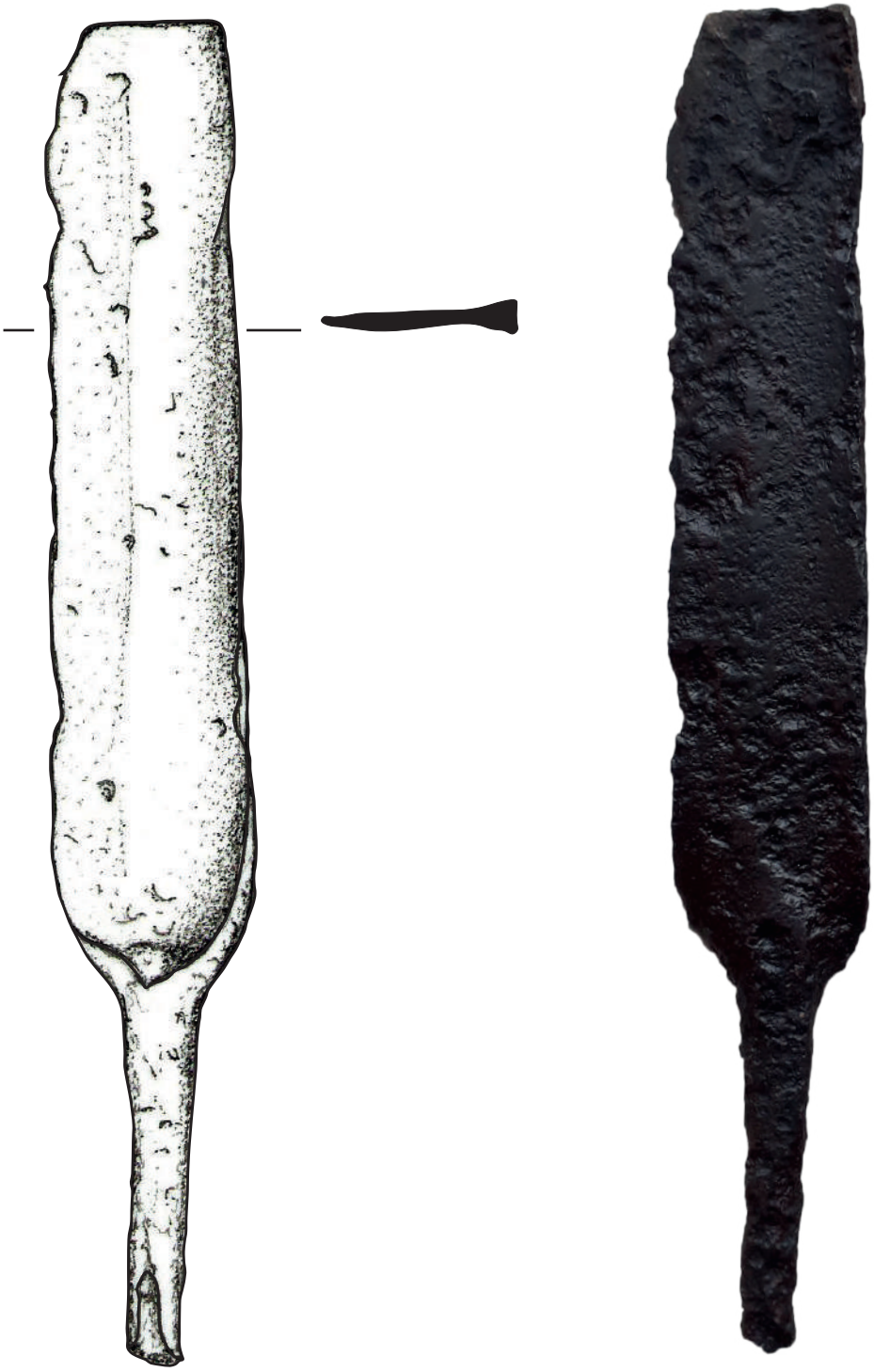

Planche MFE-10

017300-MFE-2112-15

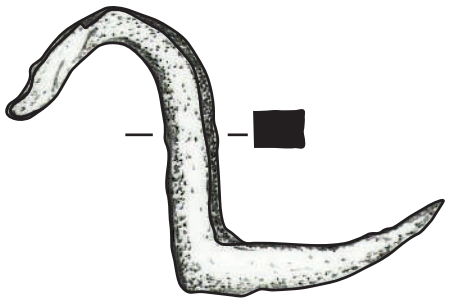

017300-MFE-2112-16

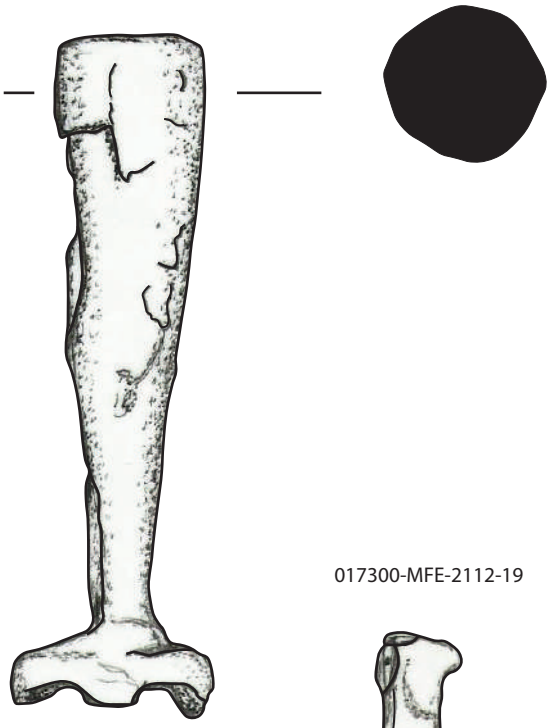

017300-MFE-2112-17

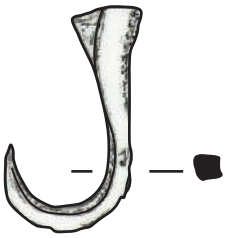

017300-MFE-2112-18

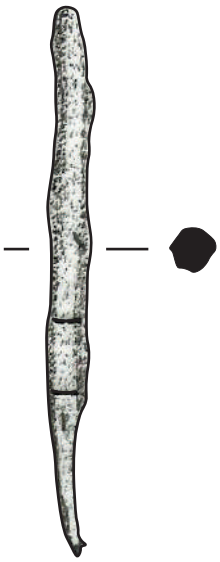

017300-MFE-2112-19

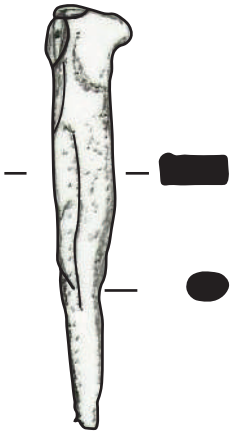

017300-MFE-2112-20

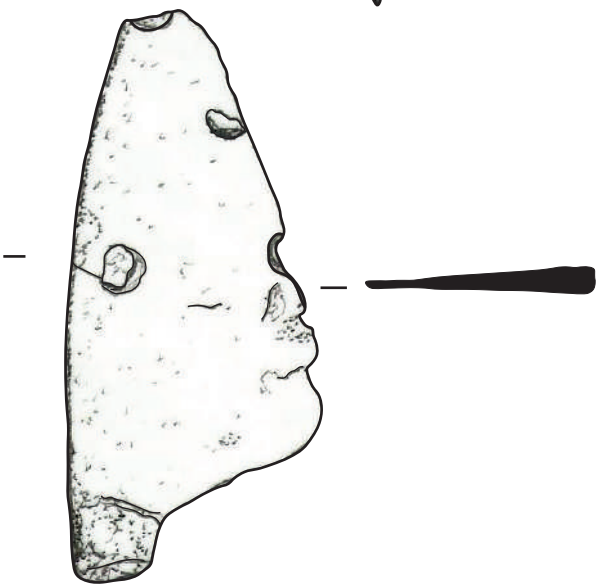

017300-MFE-2112-22

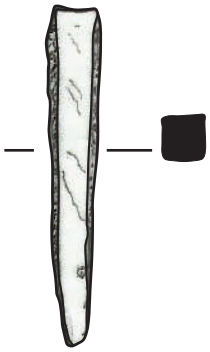

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-11

US 2113

017300-MFE-2113-2

017300-MFE-2113-3

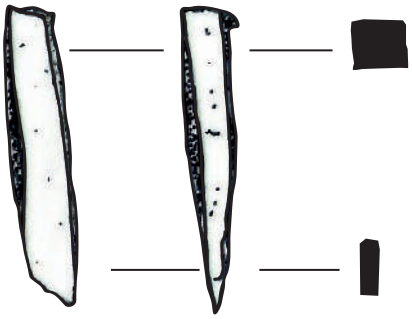

017300-MFE-2113-4

017300-MFE-2113-5

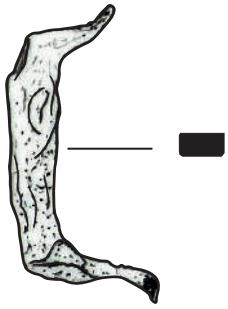

US 2200

017300-MFE-2200-3

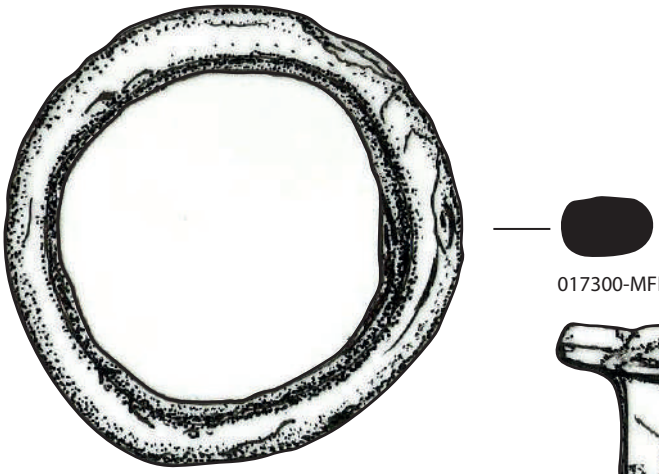

017300-MFE-2200-2

017300-MFE-2200-5

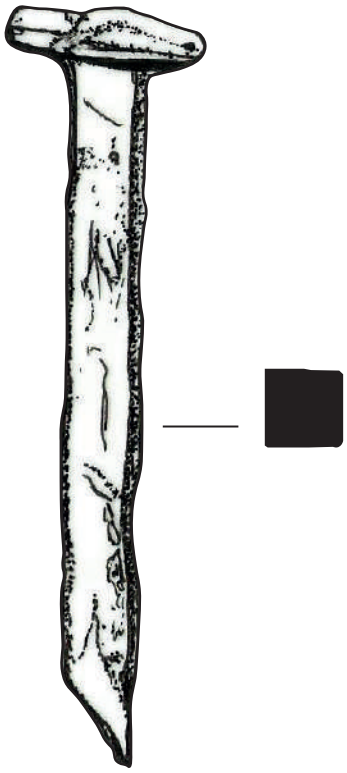

017300-MFE-2200-4

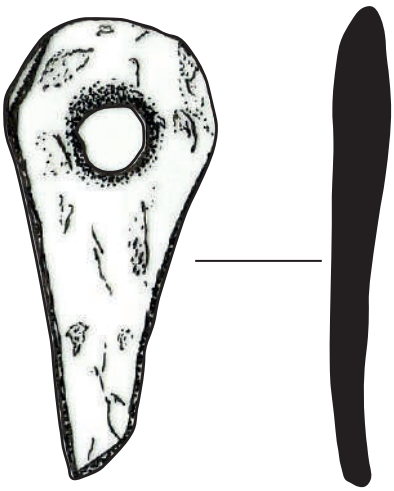

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-12

US 2206

017300-MFE-2206-2

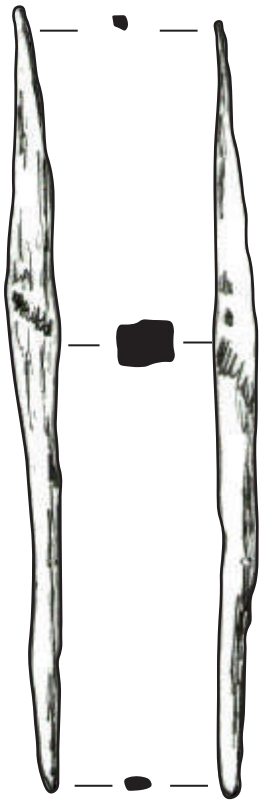

017300-MFE-2206-3

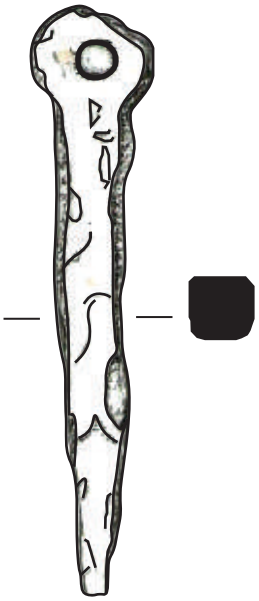

017300-MFE-2206-4

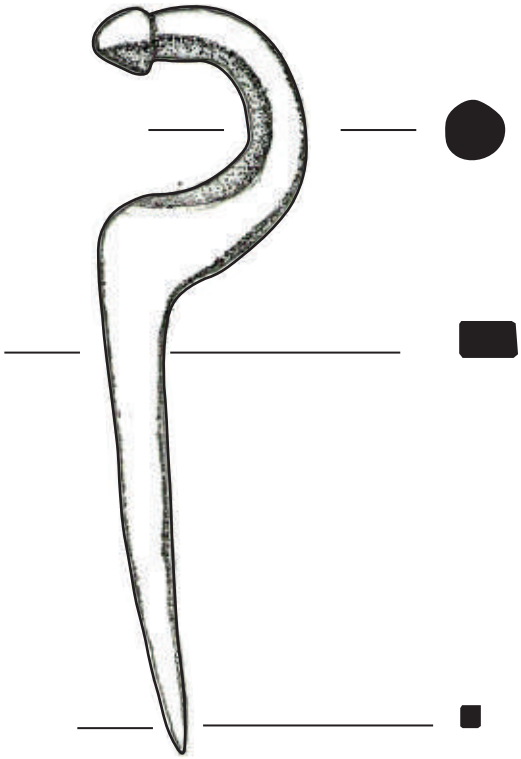

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-13

017300-MFE-2206-5

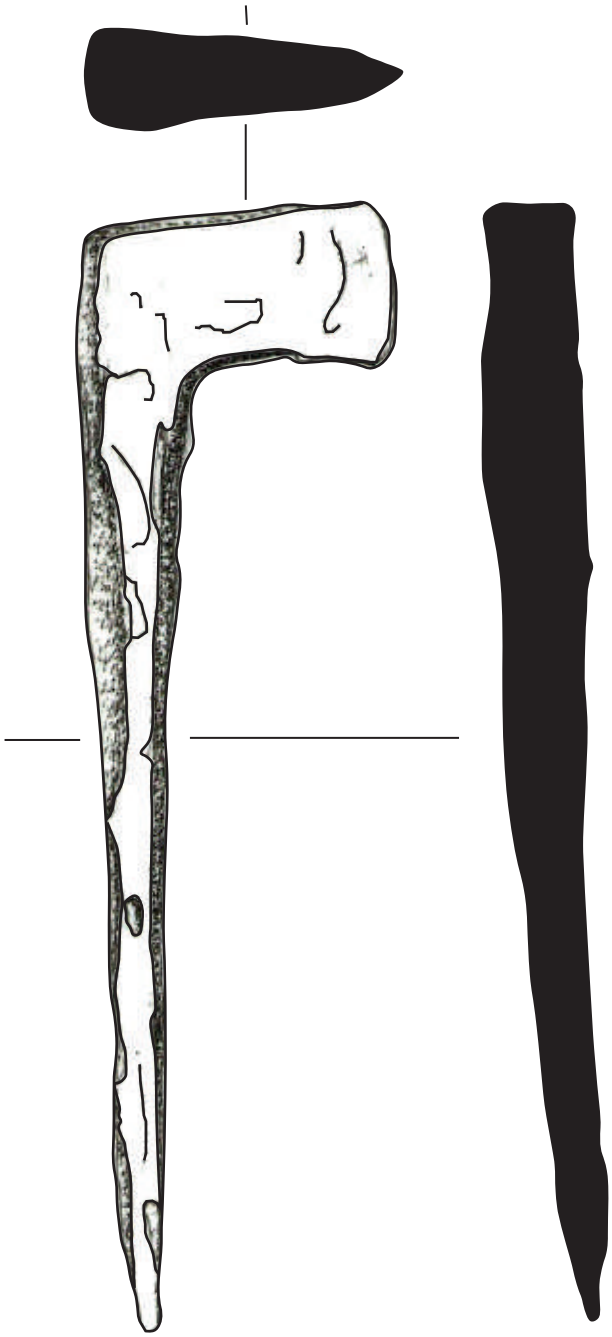

017300-MFE-2206-6

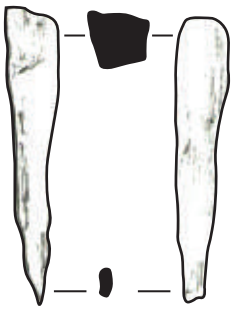

017300-MFE-2206-7

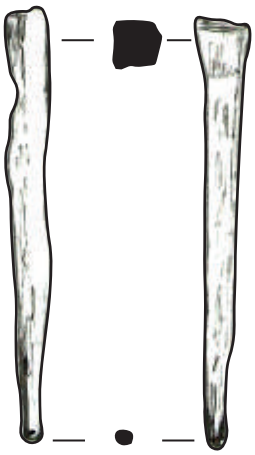

017300-MFE-2206-8

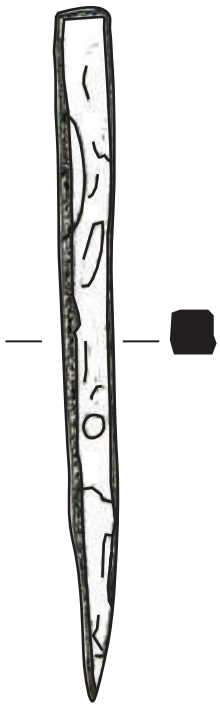

017300-MFE-2206-9

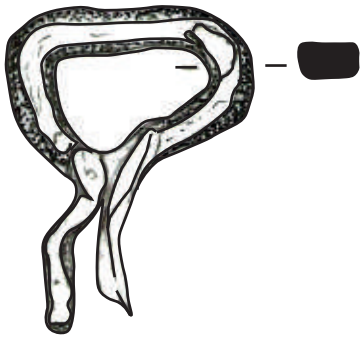

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-14

017300-MFE-2206-10

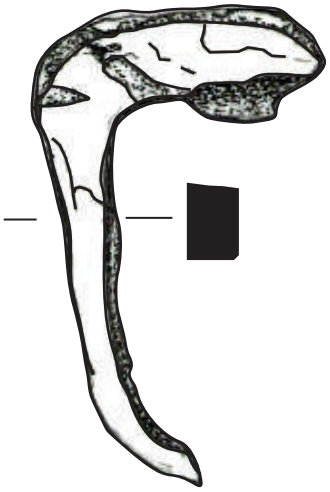

017300-MFE-2206-11

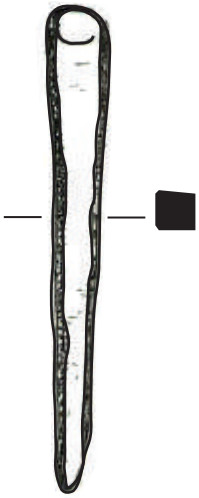

017300-MFE-2206-12

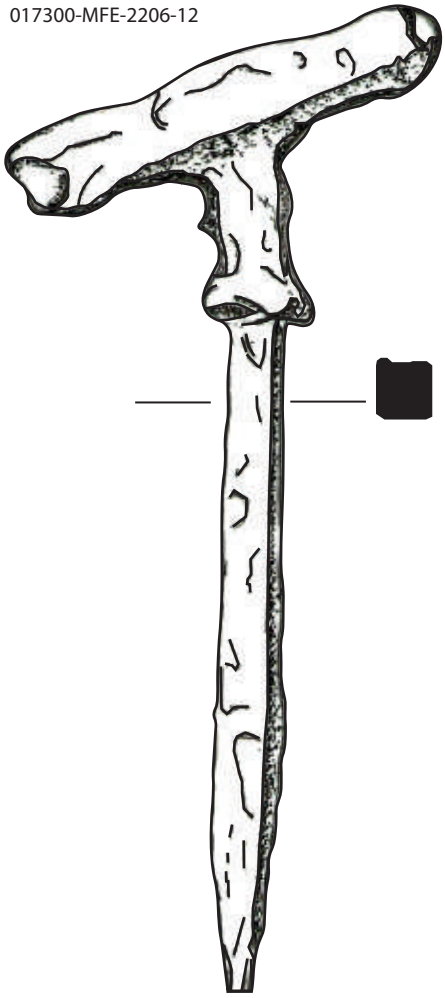

017300-MFE-2206-13

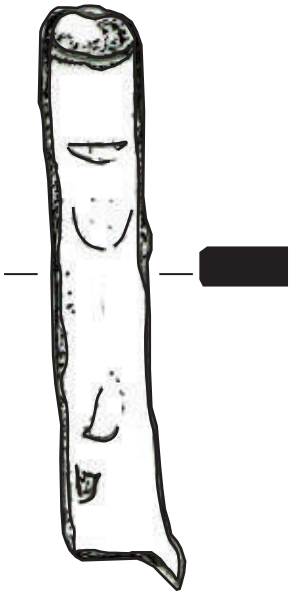

017300-MFE-2206-14

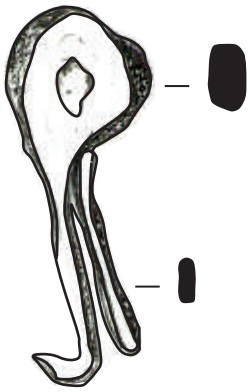

017300-MFE-2206-15

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-15

017300-MFE-2206-16

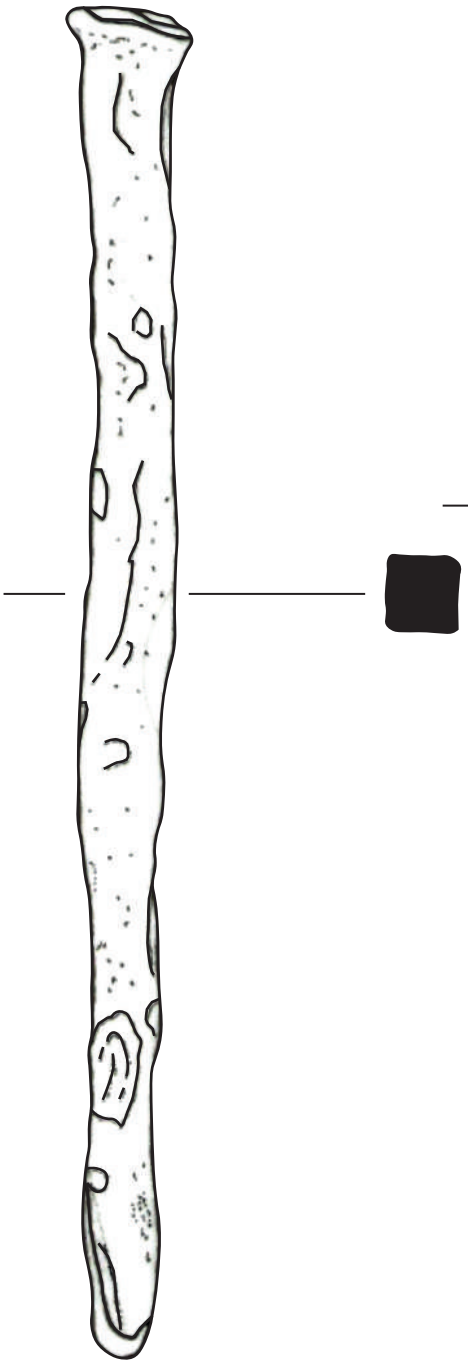

017300-MFE-2206-17

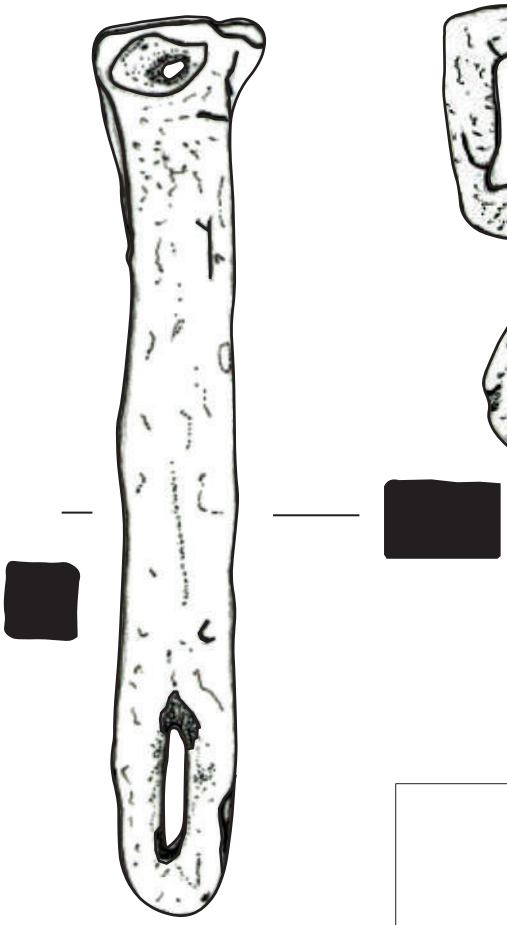

017300-MFE-2206-18

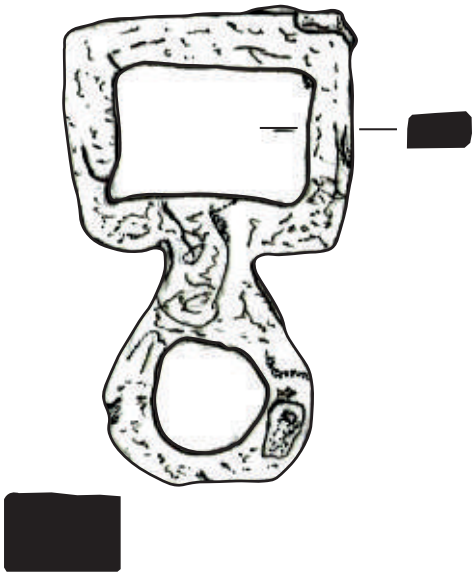

US 2221

017300-MFE-2221-1

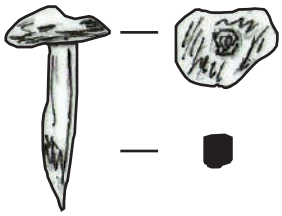

US 2231

017300-MFE-2231-2

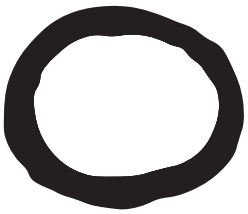

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-16

017300-MFE-2231-3

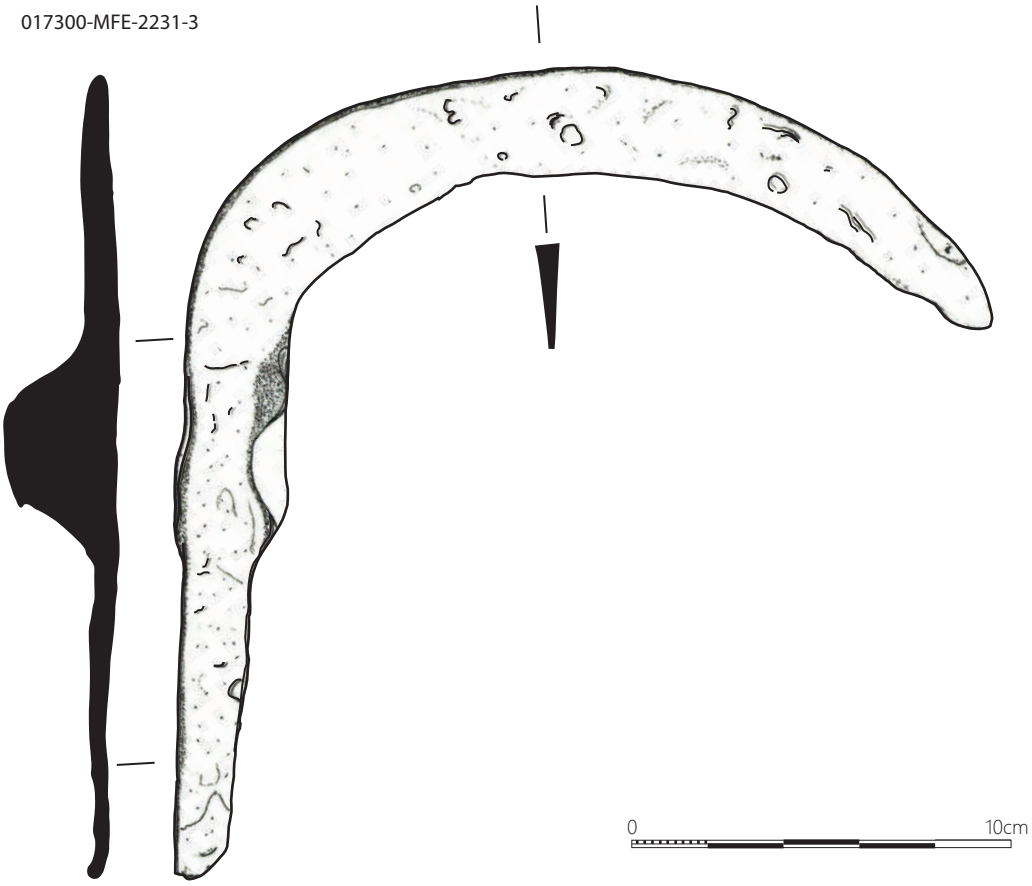

US 2300

017300-MFE-2300-1

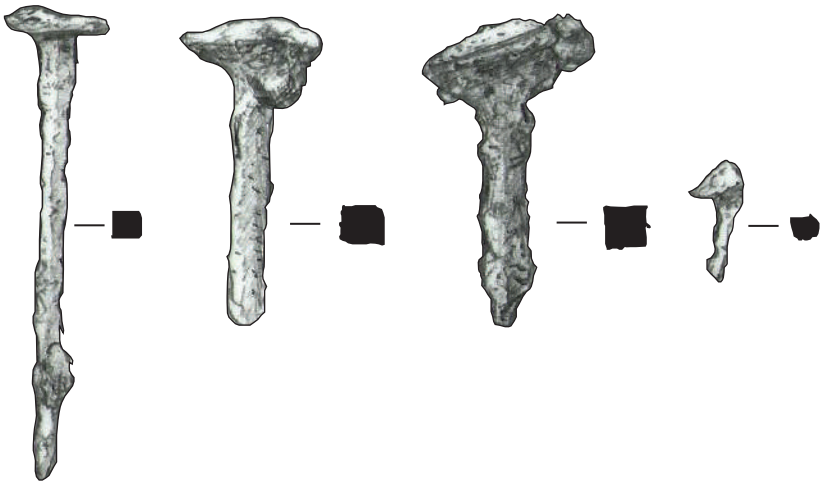

Planche MFE-17

US 2301

017300-MFE-2301-1

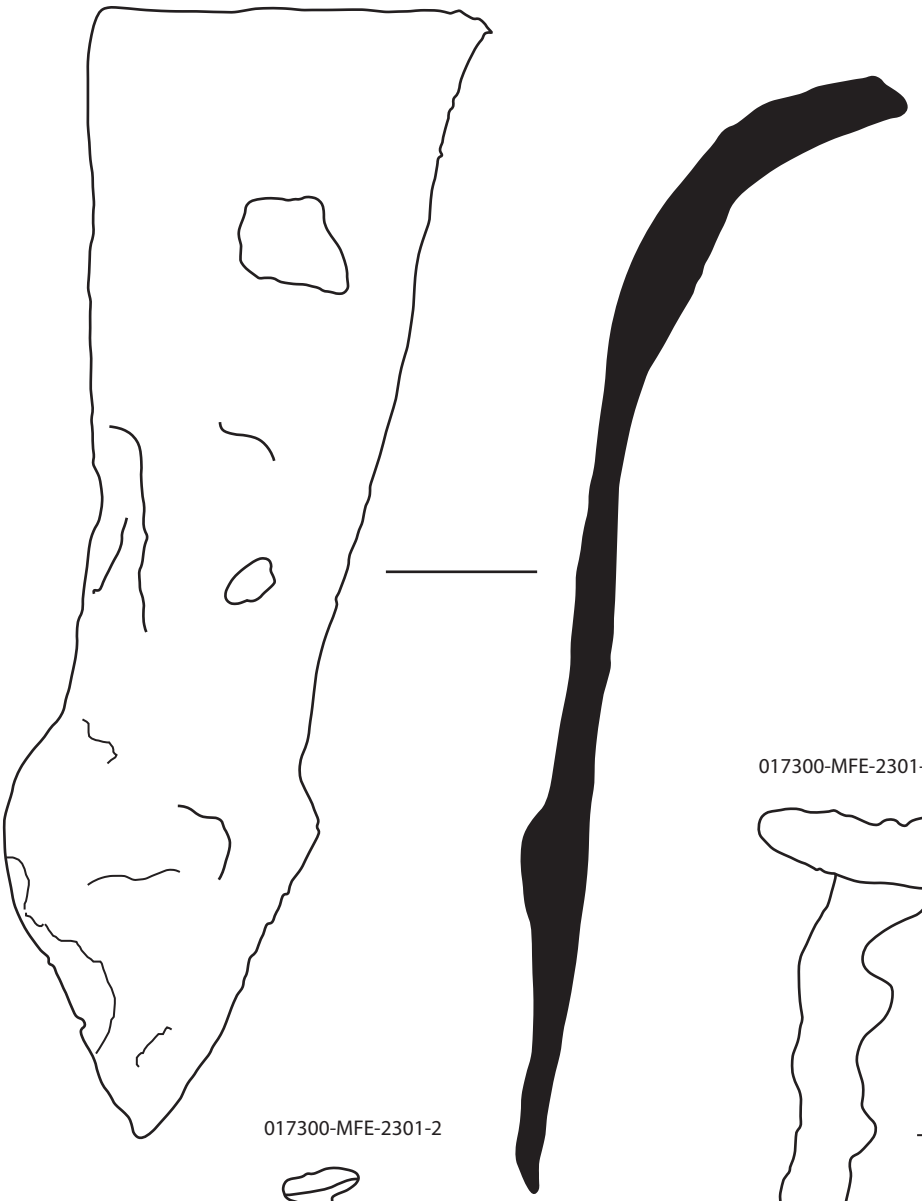

017300-MFE-2301-3

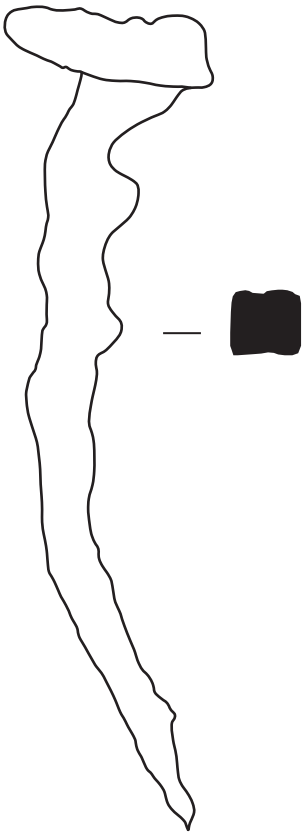

017300-MFE-2301-2

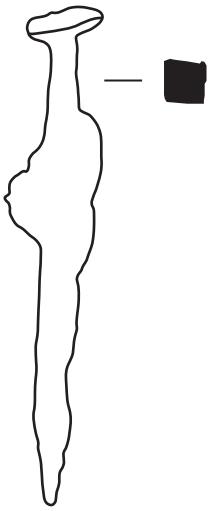

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-18

US 2500

017300-MFE-2500-12

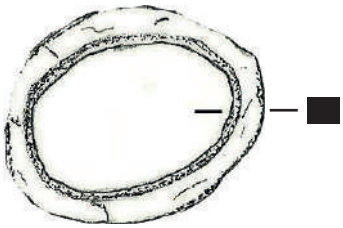

017300-MFE-2500-13

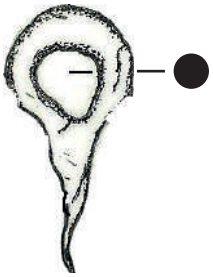

017300-MFE-2500-2

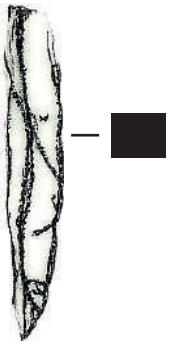

US 2604

017300-MFE-2604-15

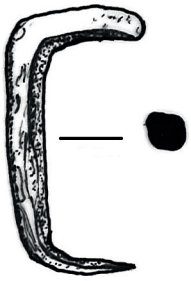

017300-MFE-2604-16

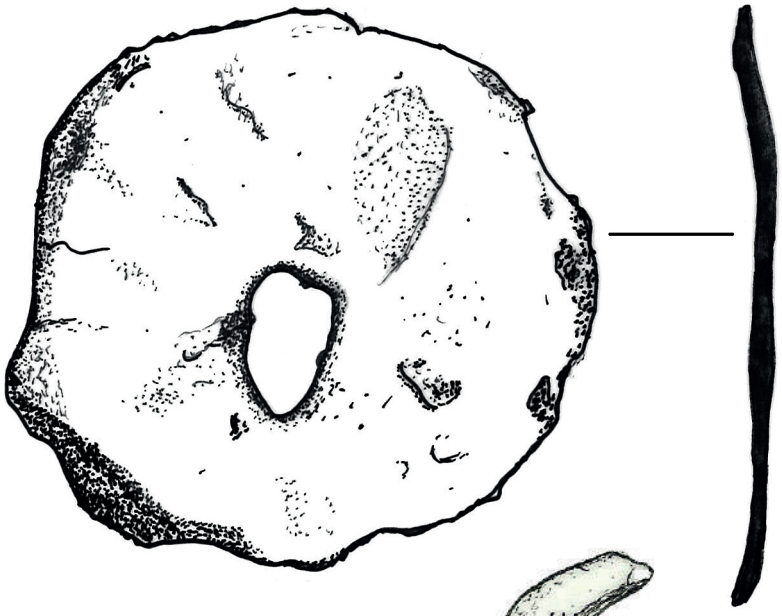

017300-MFE-2604-1

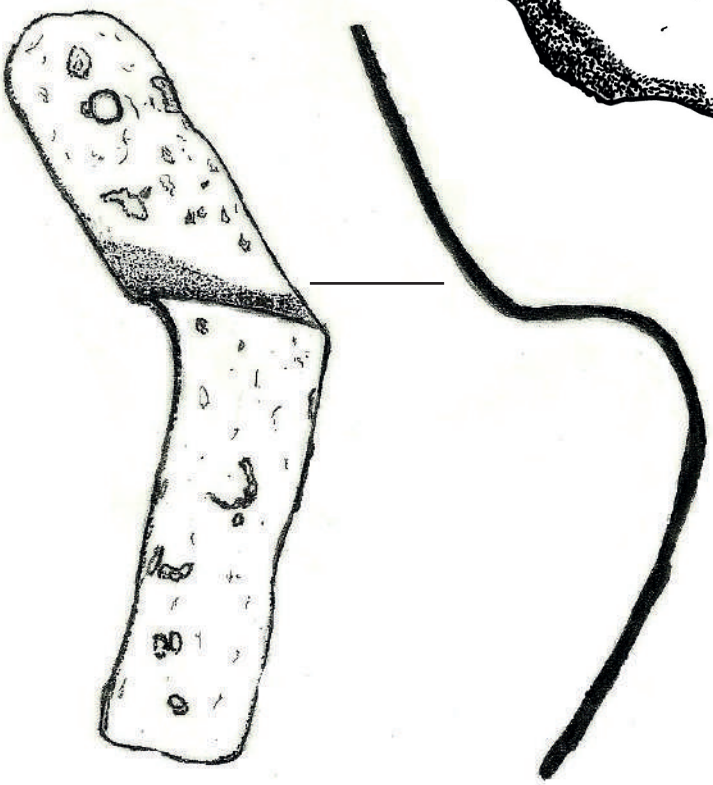

017300-MFE-2604-2

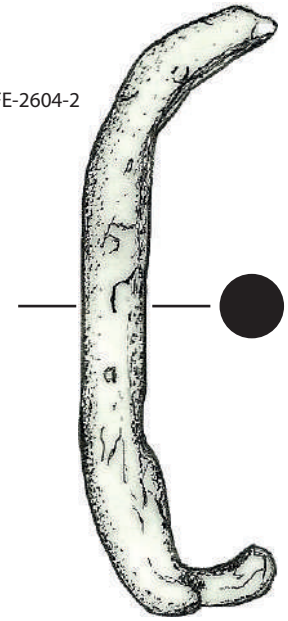

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-19

US 2607

017300-MFE-2607-3

017300-MFE-2607-2

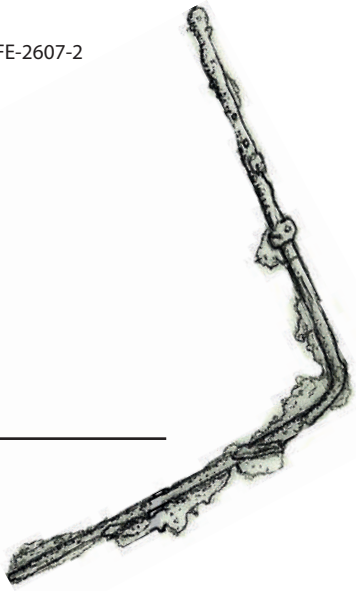

017300-MFE-2607-2

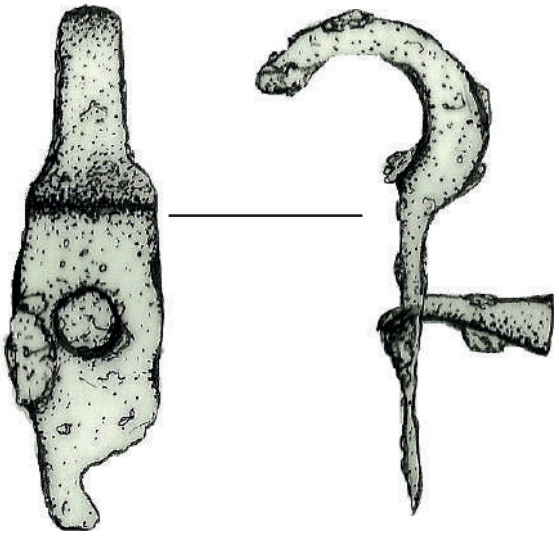

US 2702

017300-MFE-2702-2

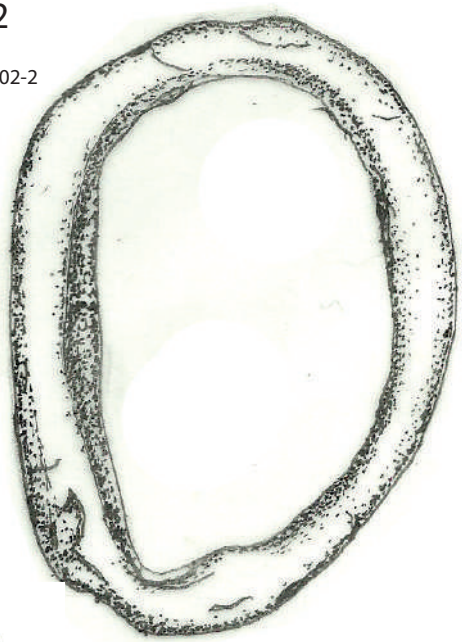

017300-MFE-2702-1

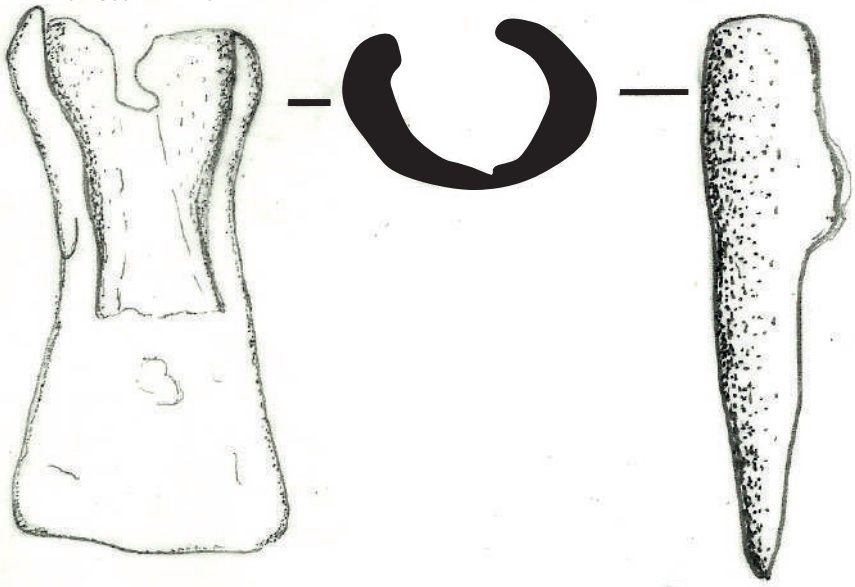

5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-20

US 2803

017300-MFE-2803-7

017300-MFE-2803-8

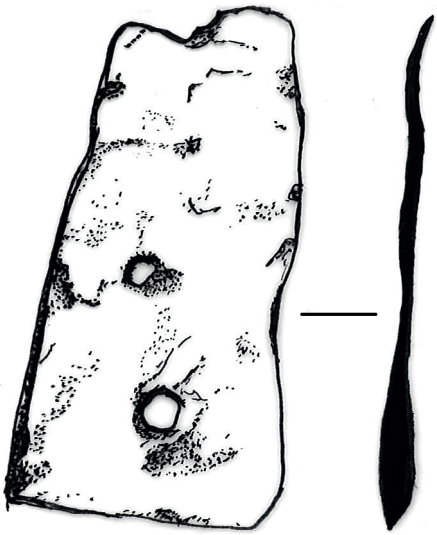

017300-MFE-2803-9

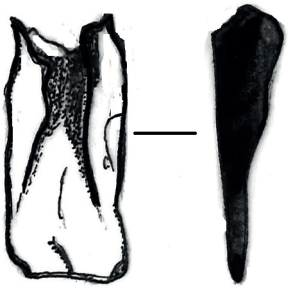

US 2823

017300-MFE-2823-1

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-21

US 3300

017300-MFE-3300-2

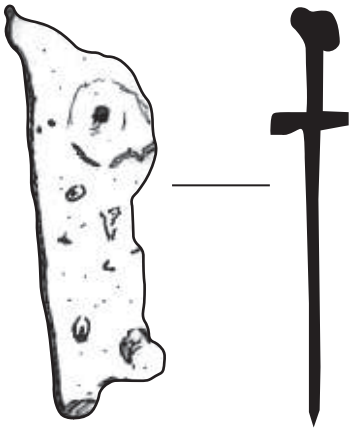

017300-MFE-3300-3

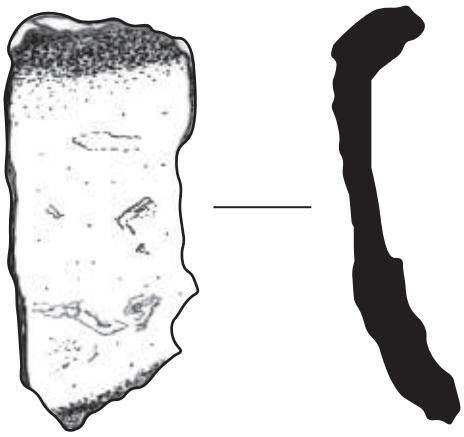

017300-MFE-3300-4

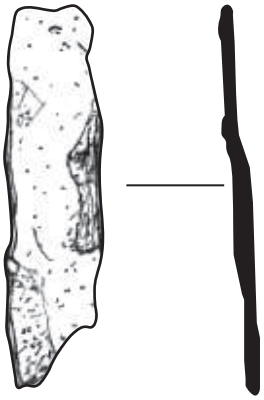

017300-MFE-3300-5

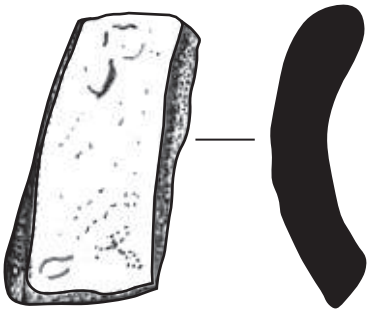

017300-MFE-3300-6

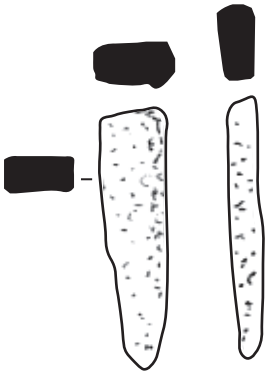

017300-MFE-3300-7

017300-MFE-3300-8

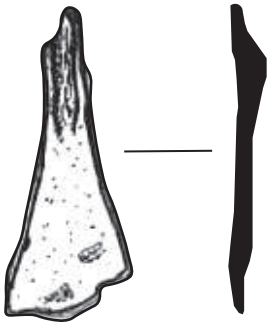

017300-MFE-3300-9

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MFE-22

US 3400

017300-MFE-3400-2

017300-MFE-3400-5

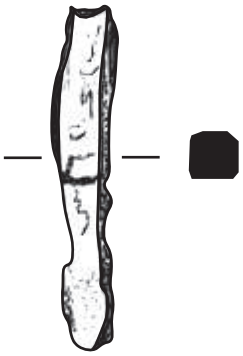

017300-MFE-3400-10

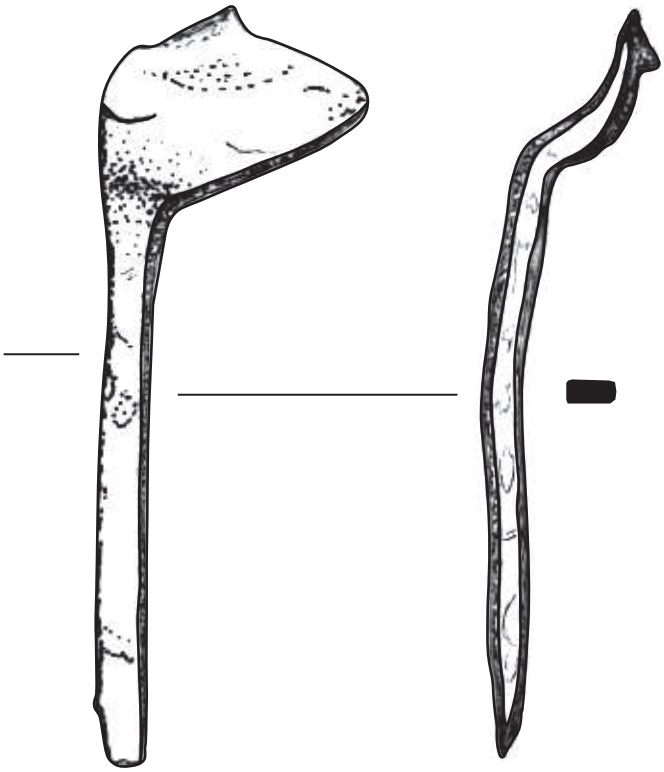

017300-MFE-3400-4

0 5 cm

Ech. 1/1

6.3. Mobilier en alliage cuivreux (MCU)

Planche MCU-1

US1979

017076-MCU-1979-1

017076-MCU-1979-2

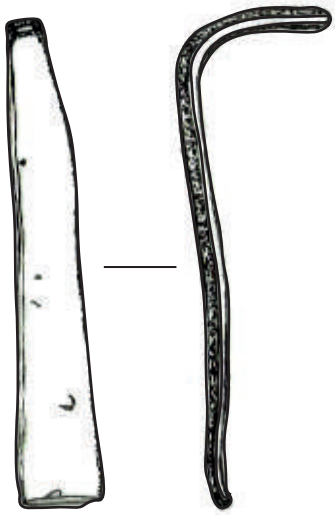

017076-MCU-1979-5

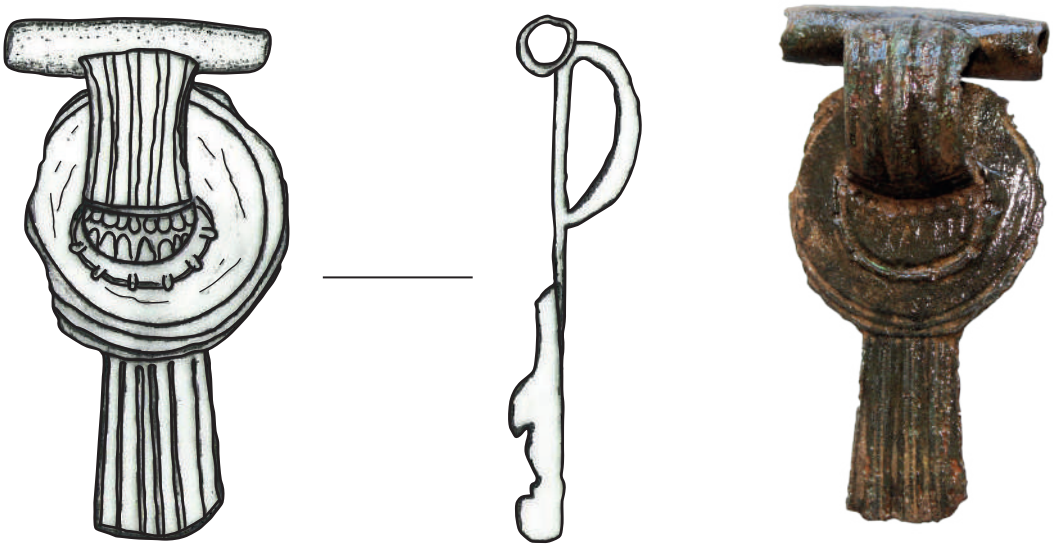

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MCU-2

US 1983

017300-MCU-1983-01

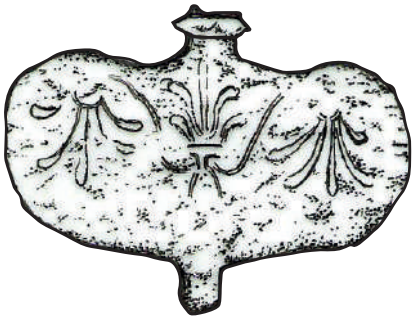

0 10 cm
Ech. 1/3

017300-MCU-1983-02

017300-MCU-1983-03

017300-MCU-1983-04

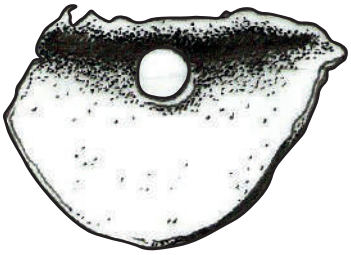

017300-MCU-1983-05

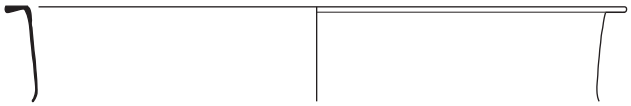

017300-MCU-1983-06

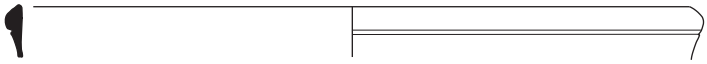

017300-MCU-1983-7

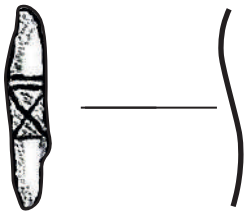

017300-MCU-1983-8

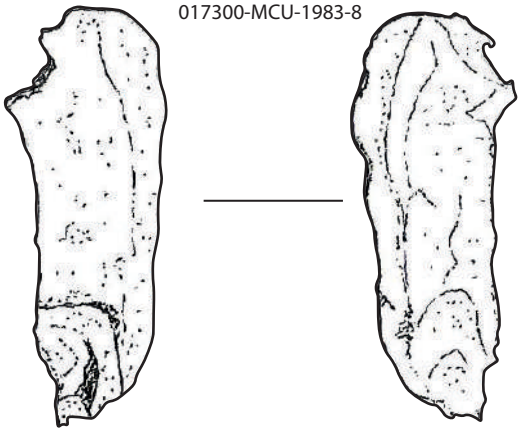

0 5 cm
Ech. 1/1

Planche MCU-3

017300-MCU-1983-9

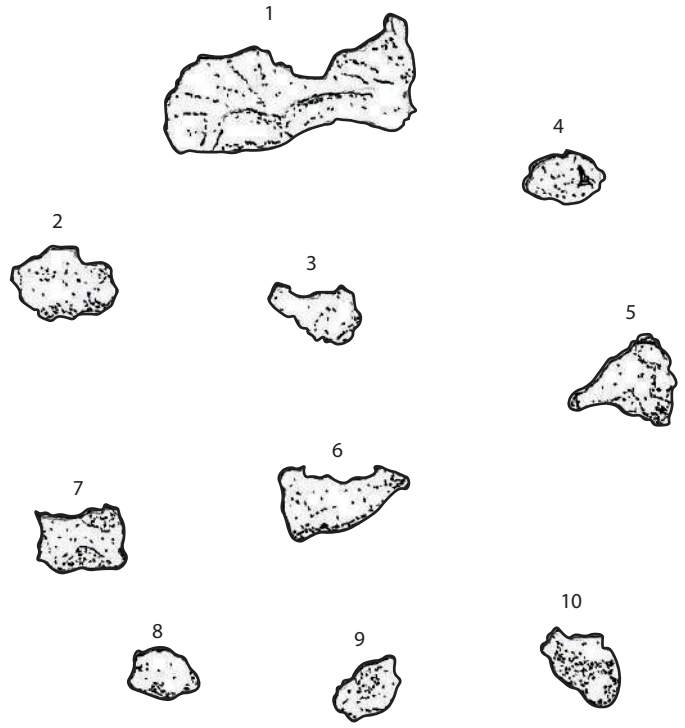

017300-MCU-1983-25

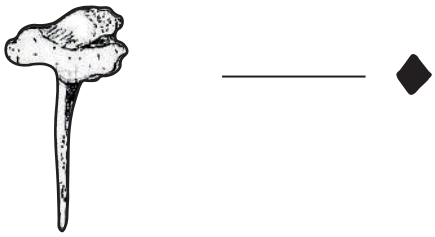

017300-MCU-1983-42

US 2103

017300-MCU-2103-1

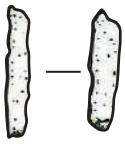

017300-MCU-2103-2

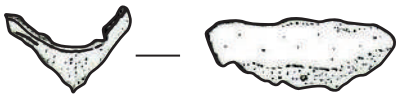

0 5 cm
Ech. 1/1

Planche MCU-4

017300-MCU-2103-3

017300-MCU-2103-4

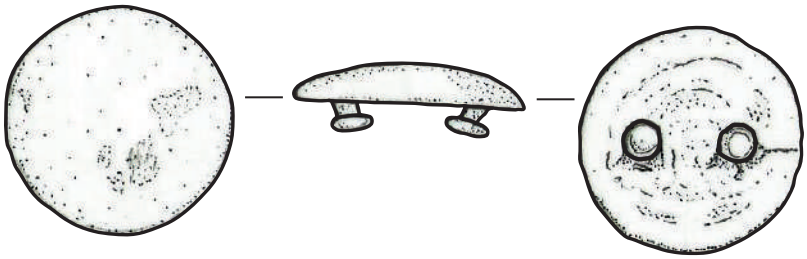

US 2104

017300-MCU-2104-3

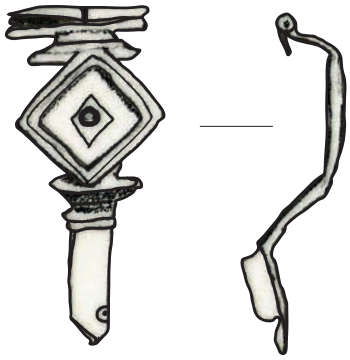

0 5 cm
Ech. 1/1

Planche MCU-5

017300-MCU-2104-5

017300-MCU-2104-6

017300-MCU-2104-7

017300-MCU-2104-8

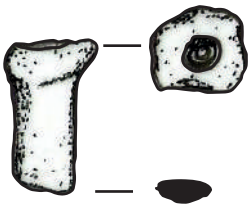

017300-MCU-2104-9

US 2105

017300-MCU-2105-1

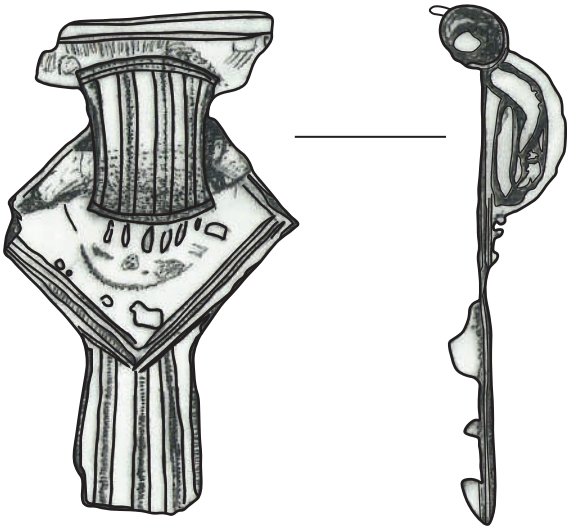

0 5 cm
Ech. 1/1

Planche MCU-6

017300-MCU-2105-2

017300-MCU-2105-2

017300-MCU-2105-2

017300-MCU-2105-3

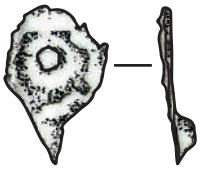

017300-MCU-2105-5

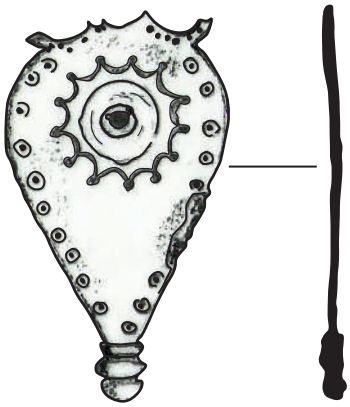

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MCU-7

017300-MCU-2105-6

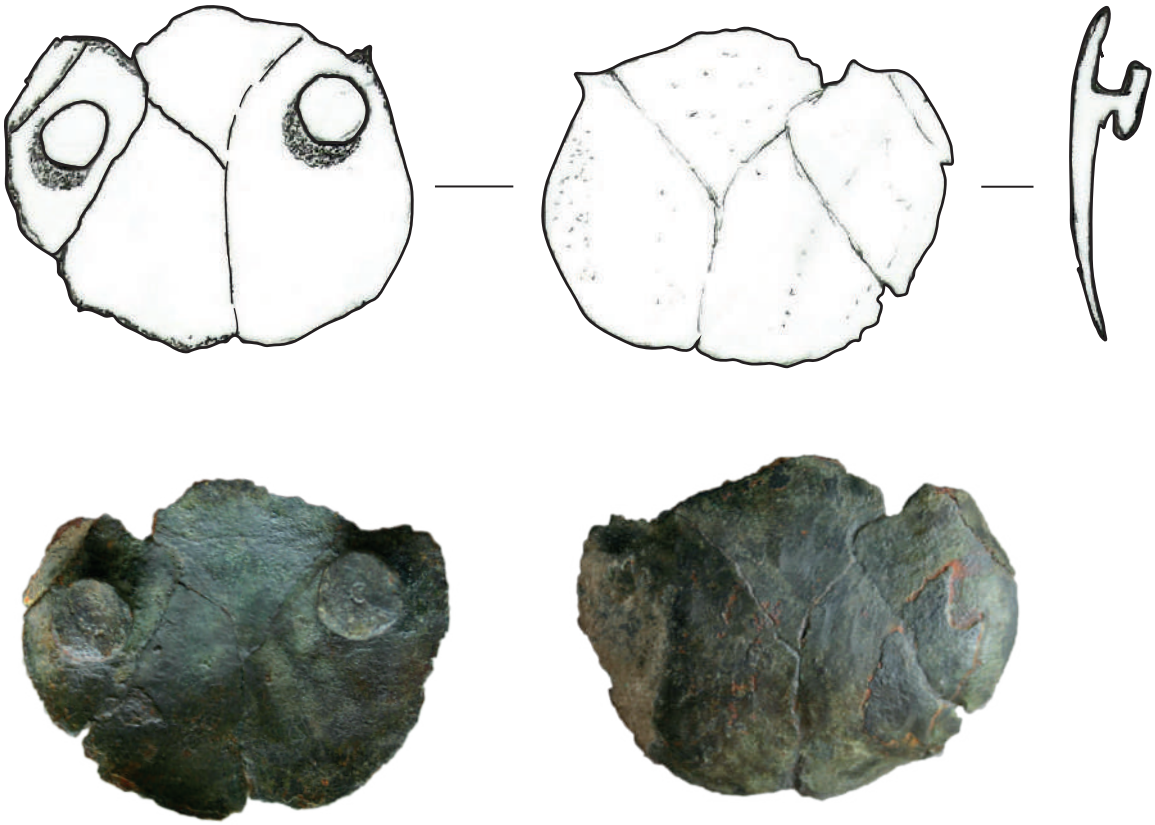

017300-MCU-2105-7

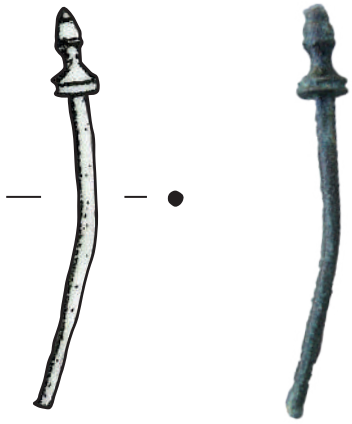

017300-MCU-2105-9

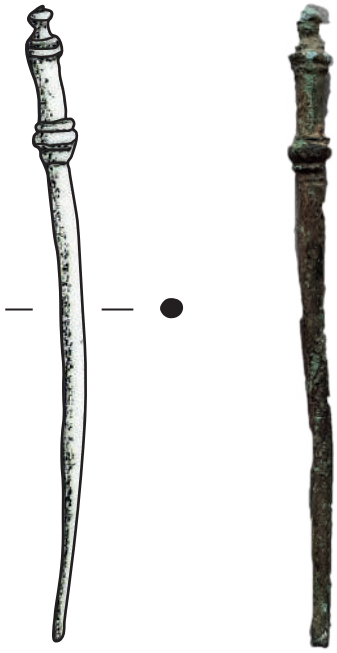

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MCU-8

US 2108

017300-MCU-2108-1

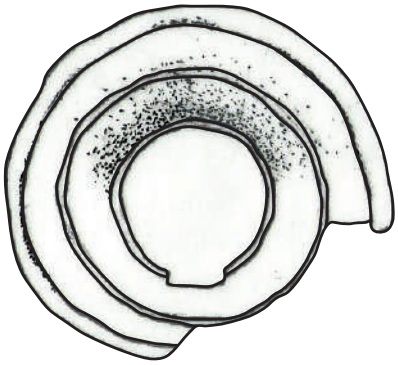

017300-MCU-2108-1

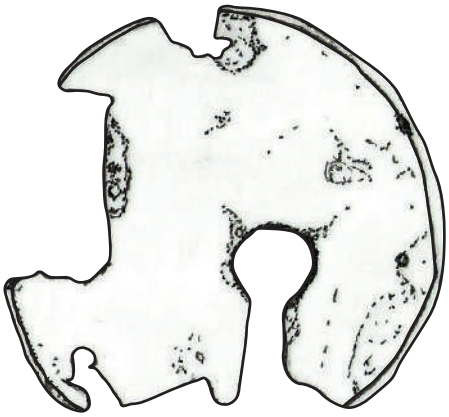

US 2109

017300-MCU-2109-1

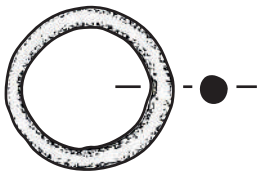

US 2111

017300-MCU-2111-2

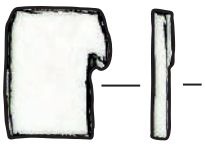

017300-MCU-2111-3

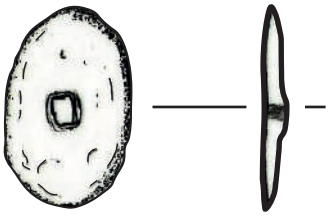

US 2112

017300-MCU-2112-1

017300-MCU-2112-2

017300-MCU-2112-3

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MCU-9

017300-MCU-2112-4

017300-MCU-2112-5

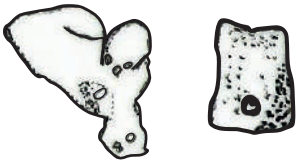

017300-MCU-2112-6

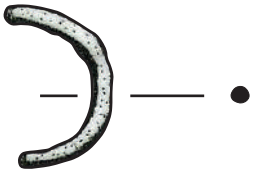

017300-MCU-2112-7

017300-MCU-2112-8

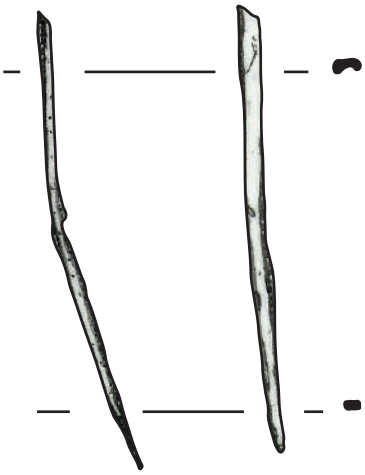

017300-MCU-2112-9

017300-MCU-2112-10

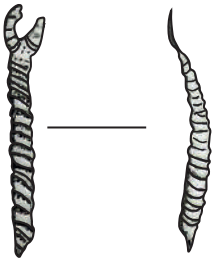

017300-MCU-2112-11

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MCU-10

US 2113

017300-MCU-2113-1

US 2116

017300-MCU-2116-1

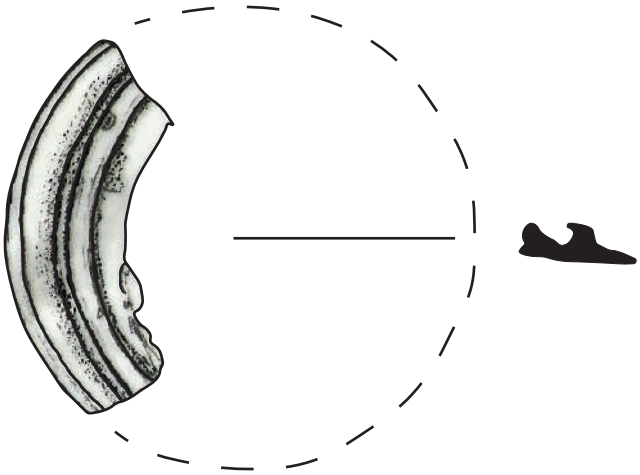

017300-MCU-2116-4

0 5 cm
Ech. 1/1

Planche MCU-11

US 2120

017300-MCU-2120-1

017300-MCU-2120-2

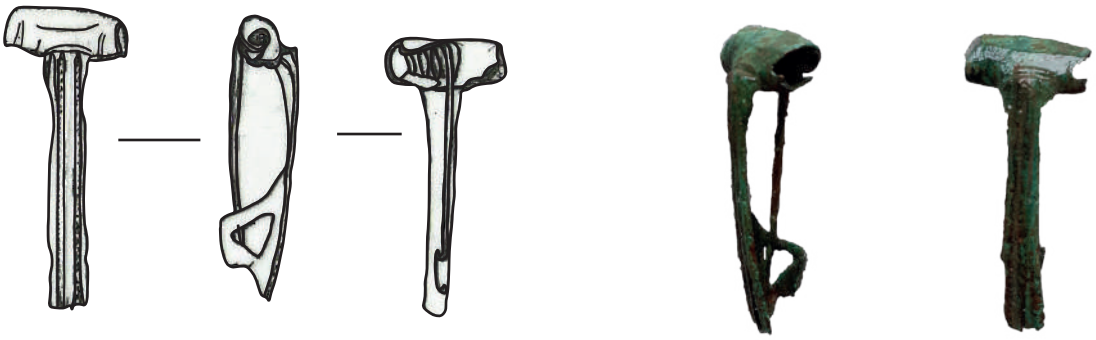

US 2200

017300-MCU-2200-1

017300-MCU-2200-2

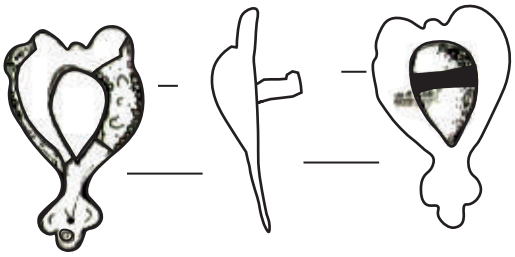

0 5 cm
Ech. 1/1

Planche MCU-12

017300-MCU-2200-3

017300-MCU-2200-4

017300-MCU-2200-5

017300-MCU-2200-6

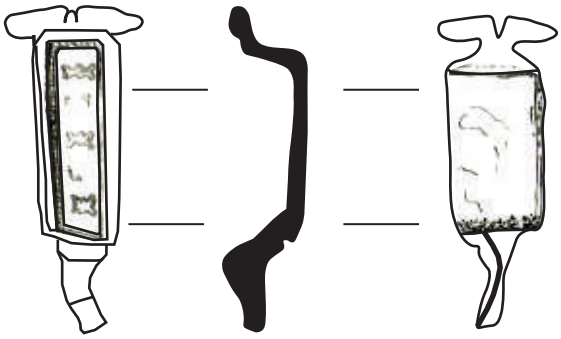

US 2202

017300-MCU-2202-2

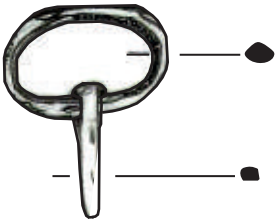

017300-MCU-2202-3

017300-MCU-2202-4

017300-MCU-2202-5

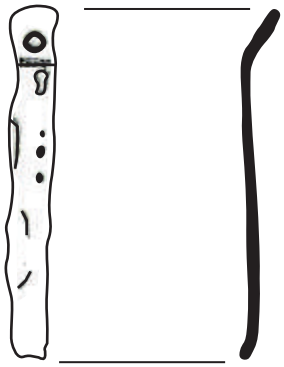

017300-MCU-2202-6

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MCU-13

017300-MCU-2202-7

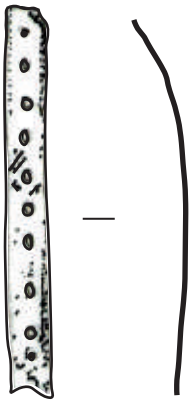

017300-MCU-2202-8

017300-MCU-2202-9

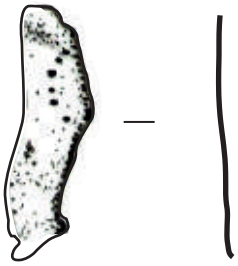

017300-MCU-2202-10

US 2231

017300-MCU-2231-2

017300-MCU-2231-3

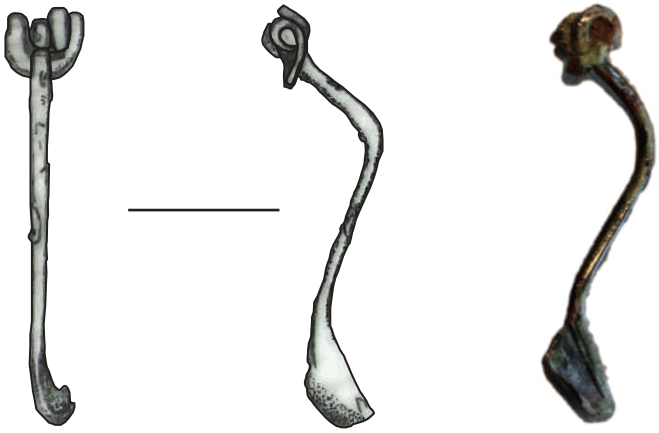

US 2256

017300-MCU-2256-1

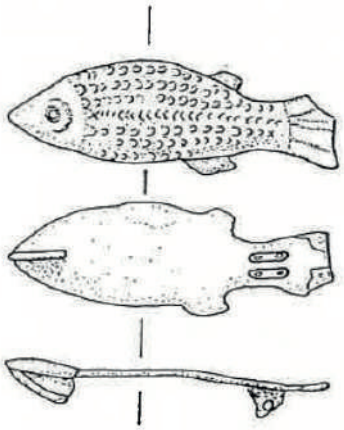

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MCU-14

US 2500

017300-MCU-2500-1

US 2501

017300-MCU-2501-1

US 2618

017300-MCU-2618-2

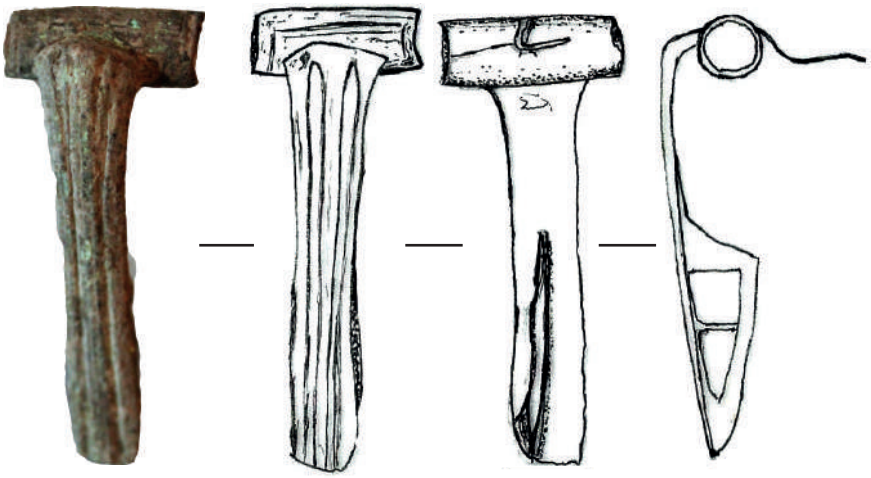

US 2617

017300-MCU-2617-1

US 2701

017300-MCU-2701-4

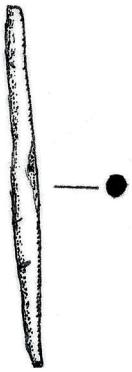

017300-MCU-2701-1

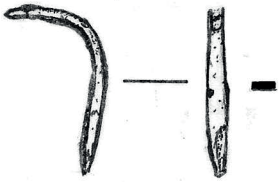

017300-MCU-2701-2

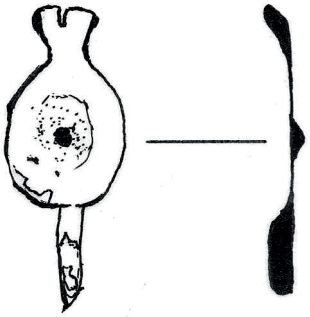

017300-MCU-2701-3

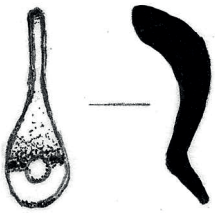

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche MCU-15

US 3300

017300-MCU-3300-1

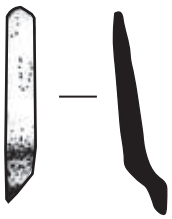

017300-MCU-3300-2

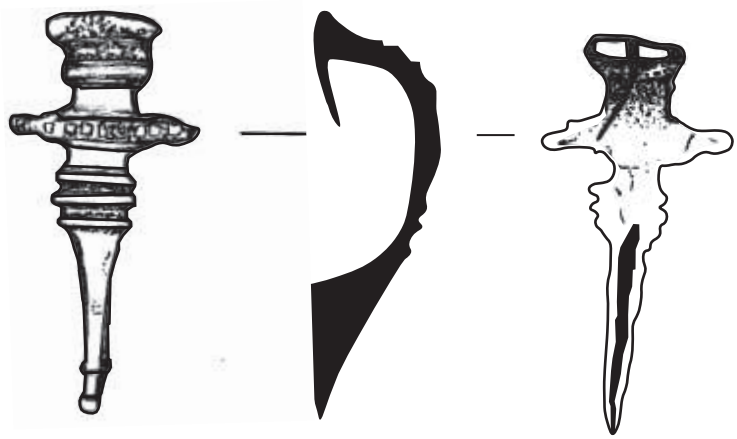

017300-MCU-3300-3

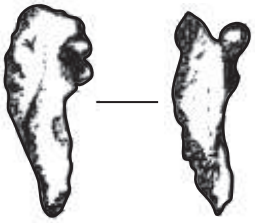

017300-MCU-3300-4

017300-MCU-3300-5

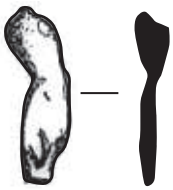

017300-MCU-3300-6

0 5 cm

Ech. 1/1

6.4. Lithique taillé (RLT)

Planche RLT-1

US2040

017300-RLT-2040-01

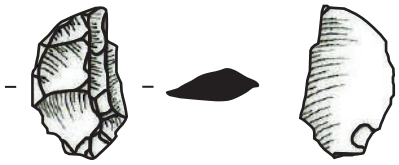

017300-RLT-2040-02

US 2103

017300-RLT-2103-1

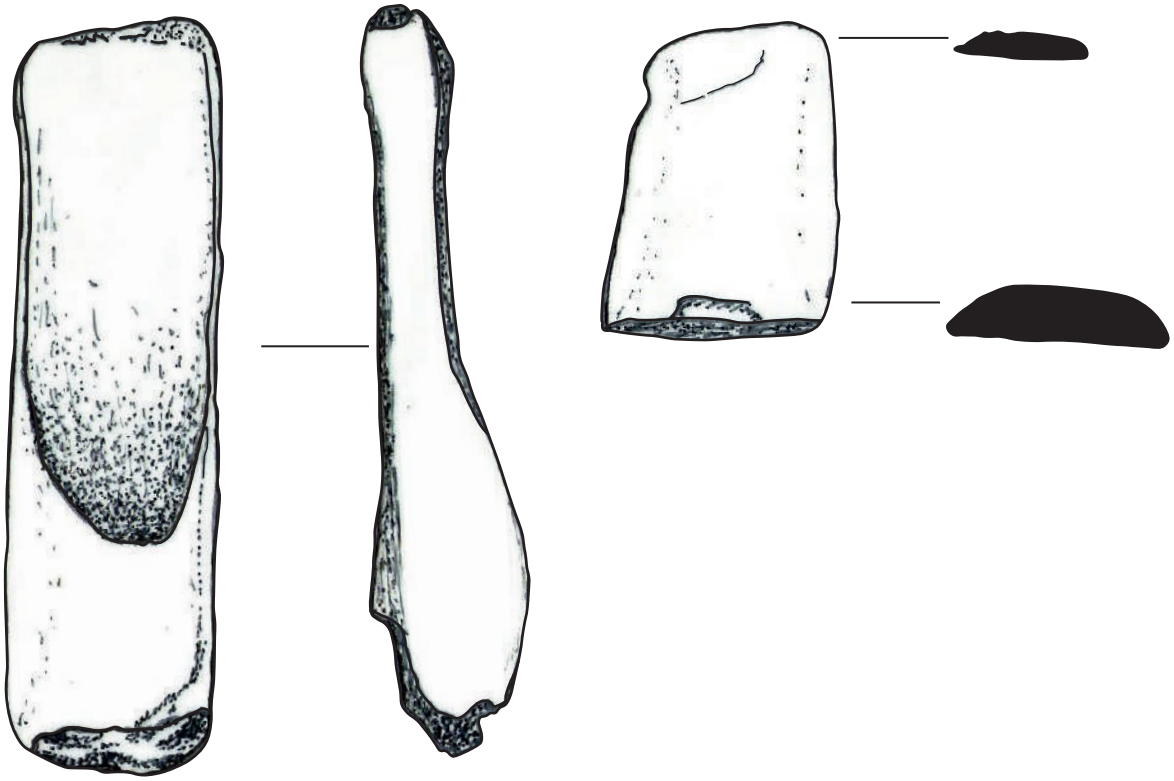

US 2104

017300-RLT-2104-2

017300-RLT-2104-1

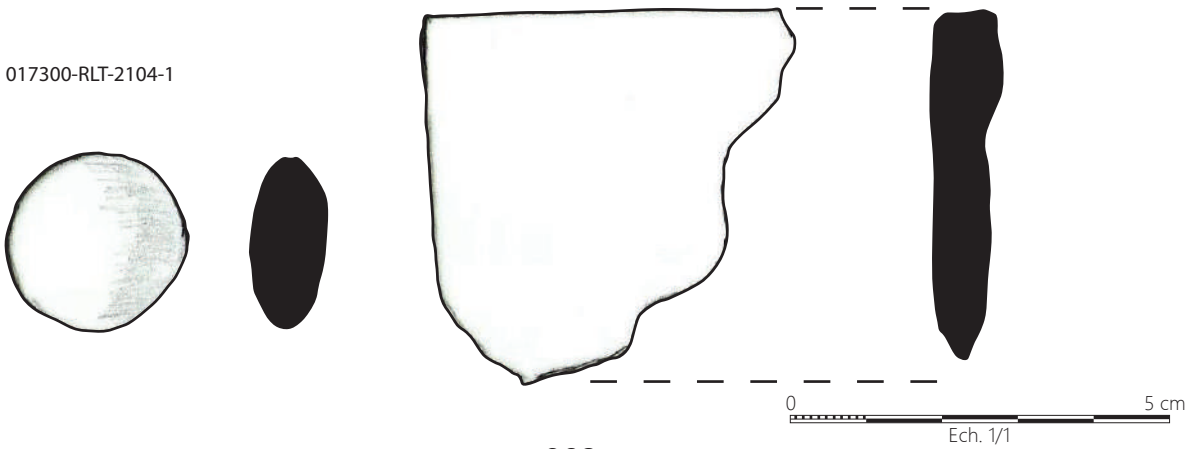

Planche RLT-2

US 2111

017300-RLT-2111-1

US 2120

017300-RLT-2120-1

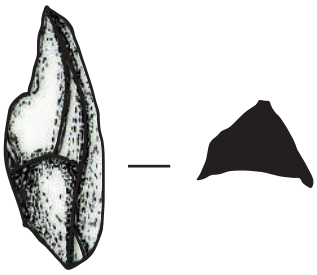

US 2200

017300-RLT-2200-1

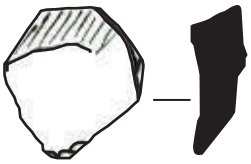

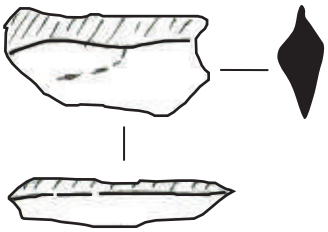

017300-RLT-2200-2

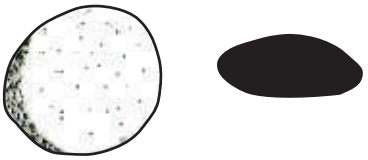

US 2207

017300-RLT-2207-1

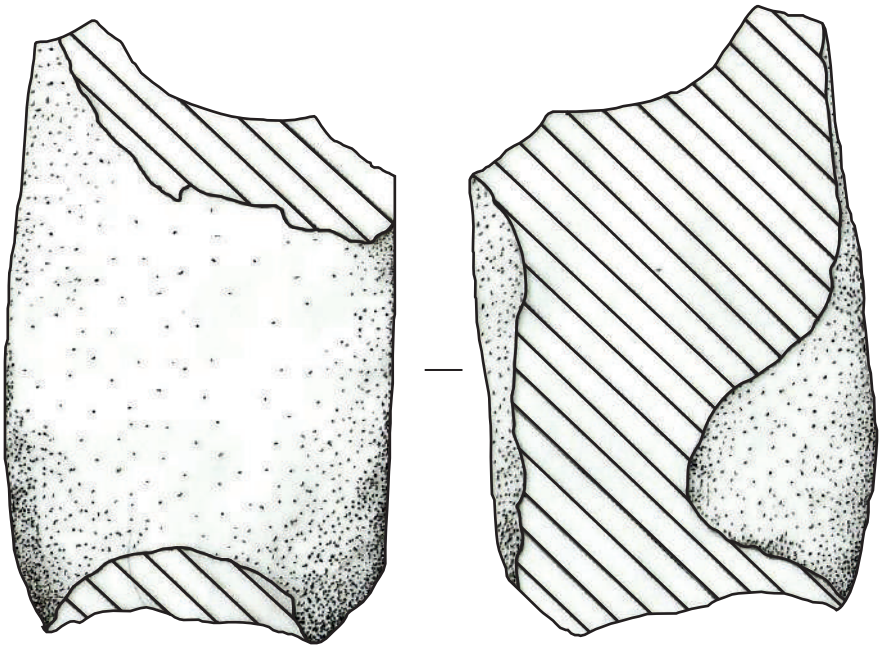

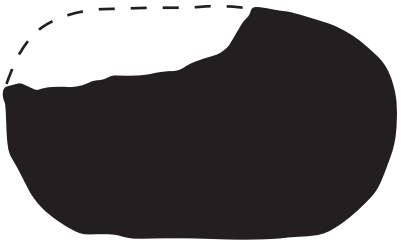

L.01.2207
(Les zones hachurées représentent les parties érodées)

US 00 BB PIII 2207 SECTEUR A-2

017300-RLT-2207-3

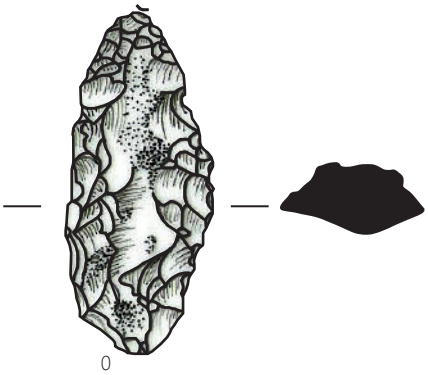

017300-RLT-2207-2

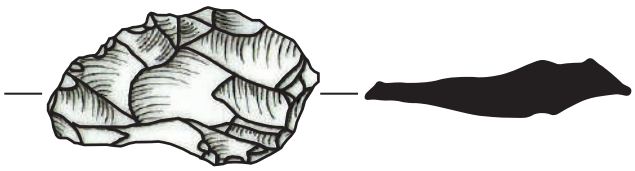

0 5 cm
Ech. 1/1

Planche RLT-3

US 2212

017300-RT-2212-1

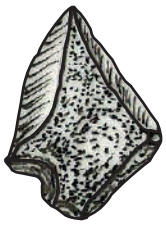

017300-RLT-2212-2

US 2300

017300-RLT-2300-1

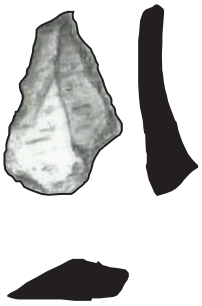

017300-RLT-2300-2

017300-RLT-2300-3

017300-RLT-2300-4

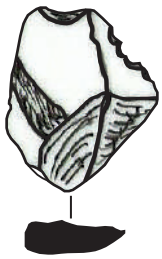

US 2302

017300-RLT-2302-2

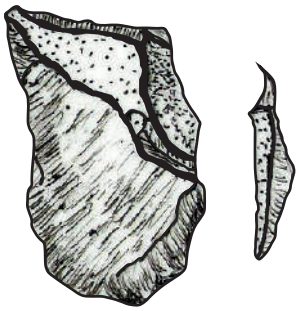

017300-RLT-2302-3

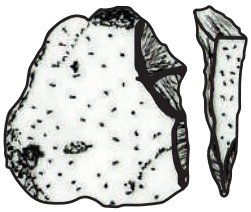

017300-RLT-2302-4

017300-RLT-2302-5

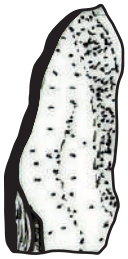

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche RLT-4

US 2309-2310

017300-RLT-2309-2310-1

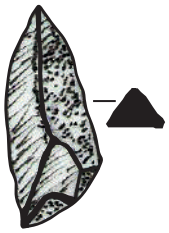

017300-RLT-2309-2310-2

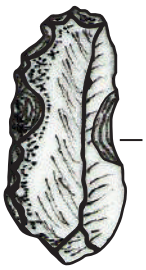

US 2803

017300-RLT-2803-1

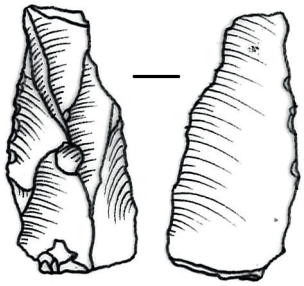

US 2803

017300-RLT-2803-2

US 3400

017300-RLT-3400-1

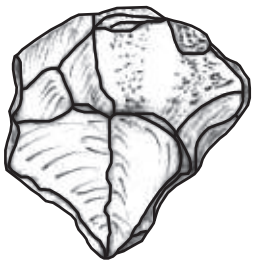

017300-RLT-3400-2

0 5 cm

Ech. 1/1

6.5. Os travaillé (OTR)

Planche OTR-1

US 2040

017300-OTR-2040-1

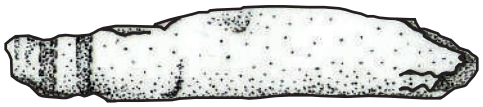

US 2103

017300-OTR-2103-1

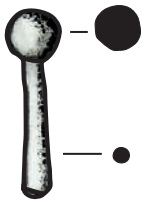

017300-OTR-2103-2

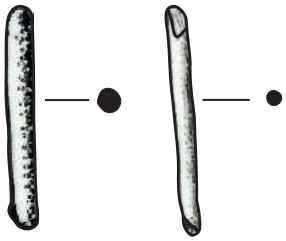

017300-OTR-2103-3

017300-OTR-2103-4

017300-OTR-2103-5

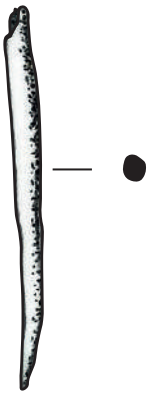

017300-OTR-2103-7

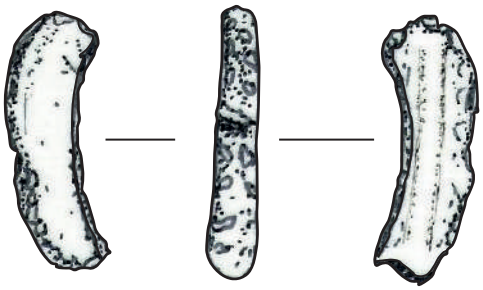

017300-OTR-2103-8

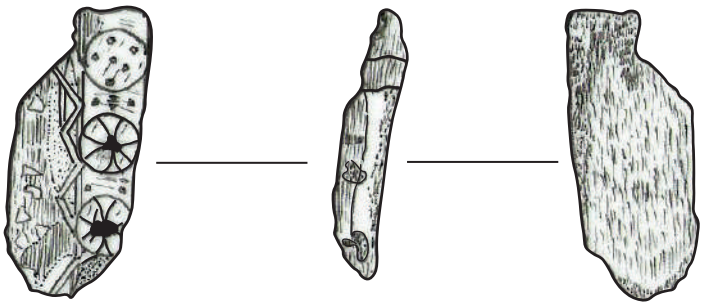

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche OTR-2

US 2104

017300-OTR-2104-1

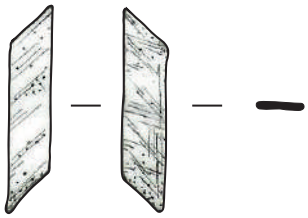

017300-OTR-2104-2

017300-OTR-2104-4

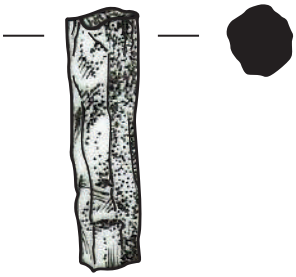

017300-OTR-2104-3

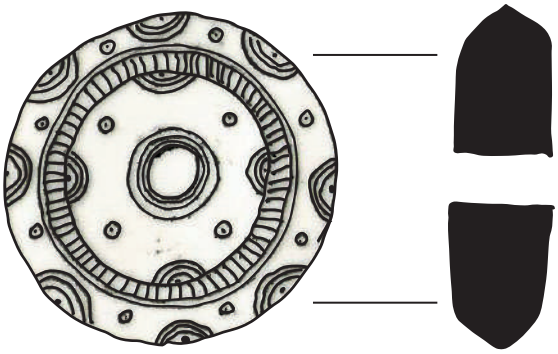

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche OTR-3

017300-OTR-2104-5

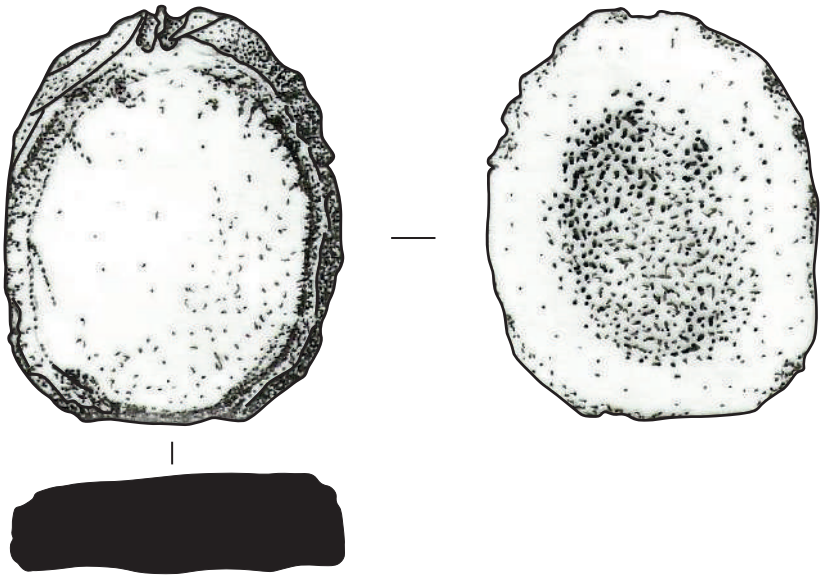

017300-OTR-2104-6

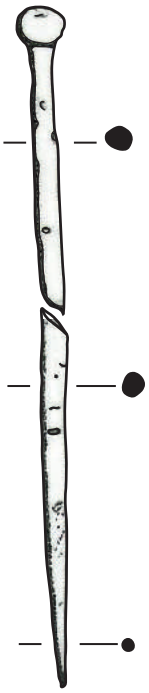

017300-OTR-2104-7

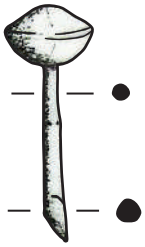

017300-OTR-2104-9

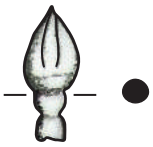

017300-OTR-2104-10

017300-OTR-2104-11

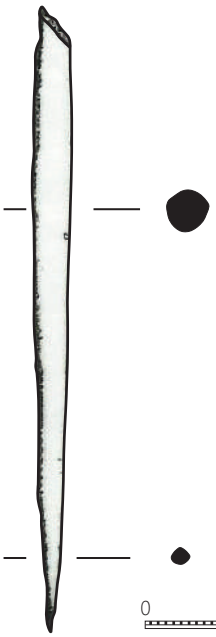

017300-OTR-2104-12

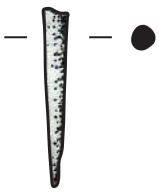

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche OTR-4

US 2105

017300-OTR-2105-1

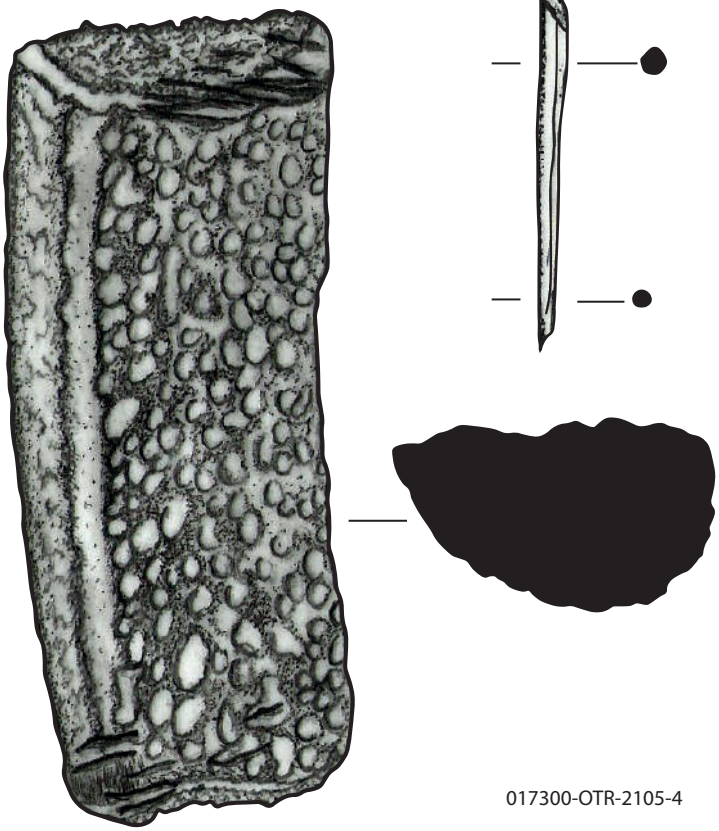

017300-OTR-2105-2

017300-OTR-2105-3

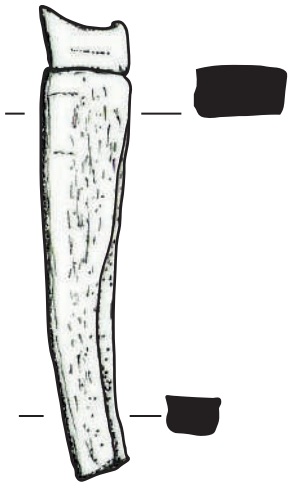

017300-OTR-2105-4

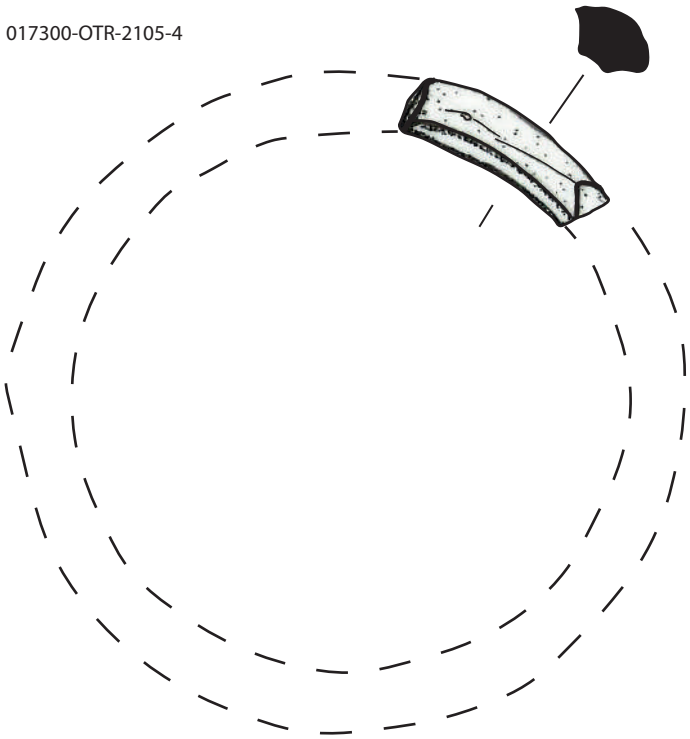

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche OTR-5

US 2108

017300-OTR-2108-1

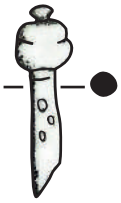

US 2113

017300-OTR-2113-1

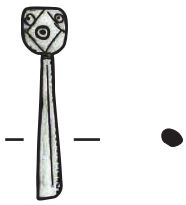

017300-OTR-2113-2

017300-OTR-2113-3

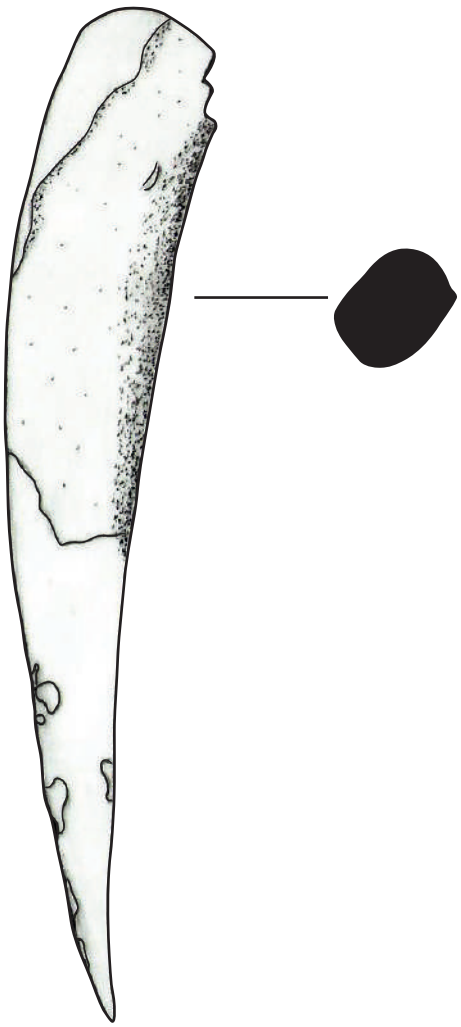

017300-OTR-2113-6

017300-OTR-2113-7

US2116

017300-OTR-2116-1

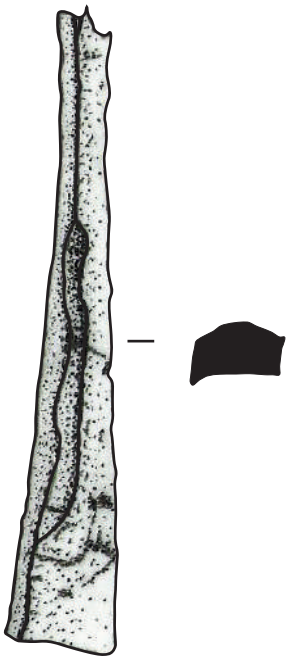

017300-OTR-2116-2

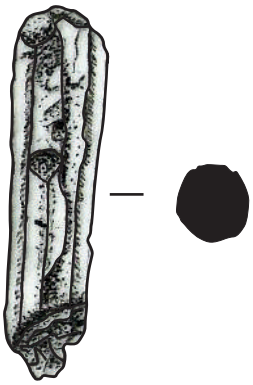

0 5 cm

Ech. 1/1

Planche OTR-6

US 2200

017300-OTR-2200-1

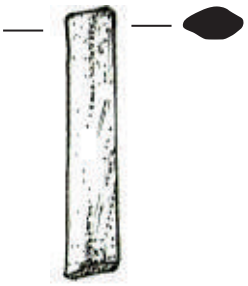

017300-OTR-2200-2

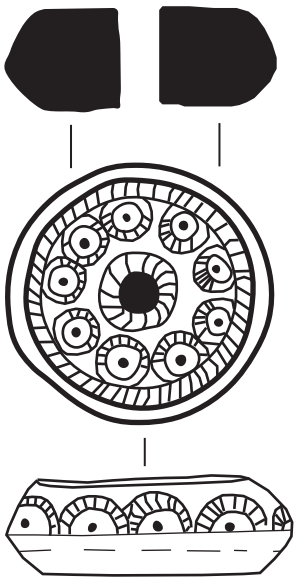

US 2202

017300-OTR-2202-1

0 5 cm
Ech. 1/1

US 2231

017300-OTR-2231-1

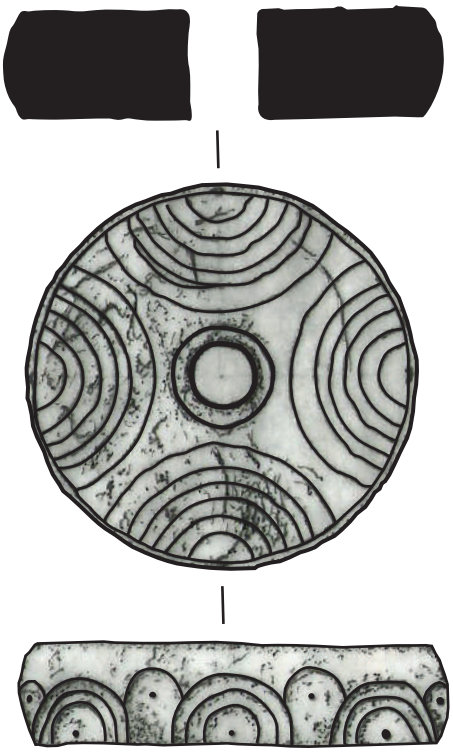

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche OTR-7

US 2271

017300-OTR-2271-2

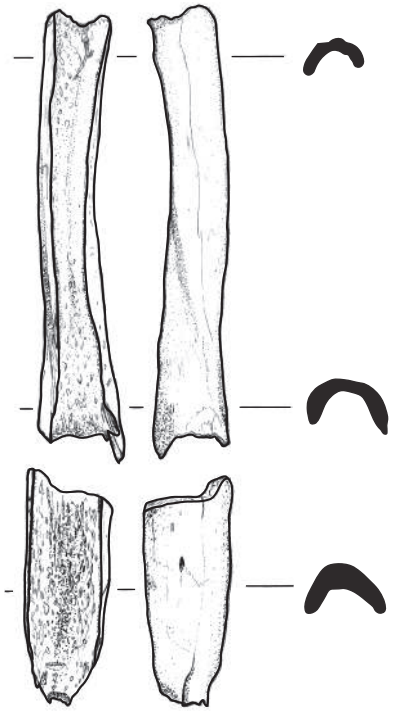

US 2500

017300-OTR-2500-3

US 2604

017300-OTR-2604-1

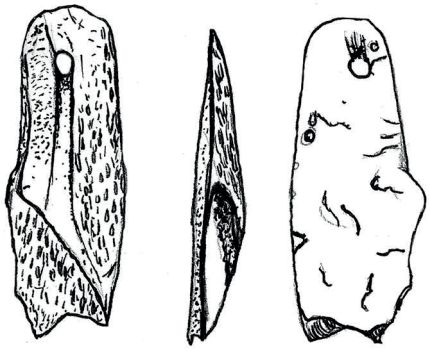

US 2702

017300-OTR-2702-1

017300-OTR-2702-2

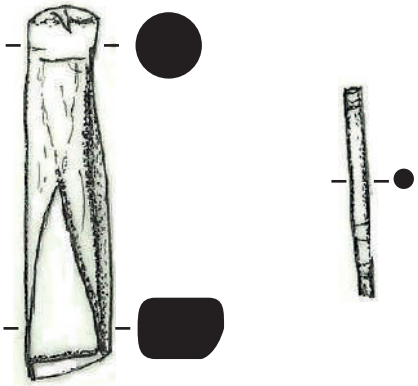

0 5 cm

Ech. 1/1

6.6. Verre (VXX)

Planche VXX-1

US2104

017300-VXX-2104-07

017300-VXX-2104-12

017300-VXX-2104-13

017300-VXX-2104-14

017300-VXX-2104-15

017300-VXX-2104-16

017300-VXX-2104-17

017300-VXX-2104-18

017300-VXX-2104-19

017300-VXX-2104-20

017300-VXX-2104-21

017300-VXX-2104-22
(échelle 1/1)

017300-VXX-2104-23

017300-TCR-2104-24

017300-VXX-2104-25

017300-VXX-2104-26

017300-VXX-2104-27

017300-VXX-2104-28

017300-VXX-2104-29

017300-VXX-2104-30

017300-VXX-2104-31

017300-VXX-2104-32
(échelle 1/1)

US2105

017300-VXX-2105-3
(échelle 1/1)

US2109

017300-VXX-2109-1

017300-VXX-2109-2

017300-VXX-2109-3

017300-VXX-2109-4

US2111

017300-VXX-2111-2

017300-VXX-2111-3

017300-VXX-2111-4

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche VXX-2

US2112

017300-VXX-2112-2

US2200

017300-VXX-2200-2

017300-VXX-2200-4

US2202

017300-VXX-2202-1
(échelle 1/1)

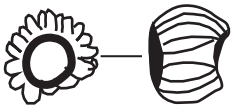

US2116

017300-VXX-2116-2

017300-VXX-2116-3

017300-VXX-2116-4

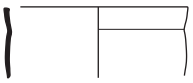

017300-VXX-2116-5
(échelle 1/1)

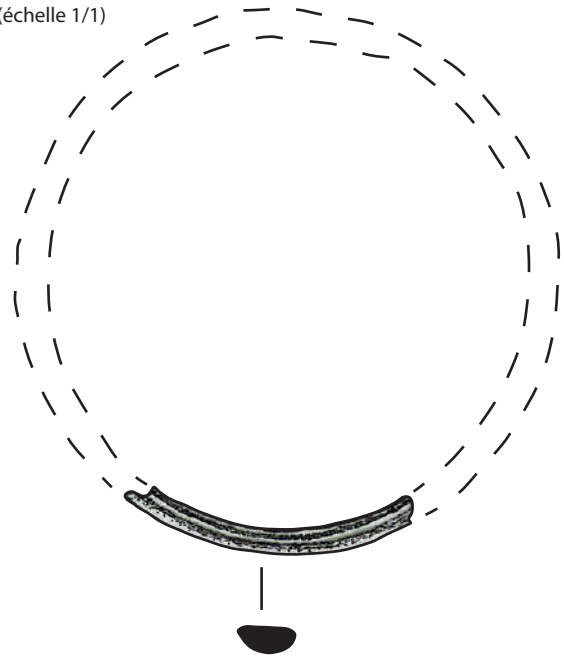

US2206

017300-VXX-2206-1
(échelle 1/1)

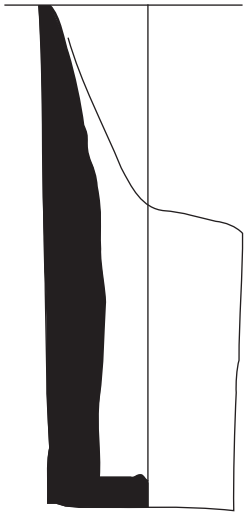

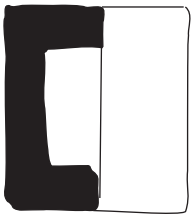

0 10 cm
Ech. 1/3

Planche VXX-3

017300-VXX-2206-3

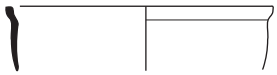

017300-VXX-2206-4

017300-VXX-2206-5
(échelle 1/1)

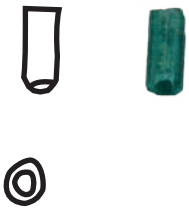

017300-VXX-2206-3

US2302

017300-VXX-2302-2

US2309-2310

017300-VXX-2309-2310-2

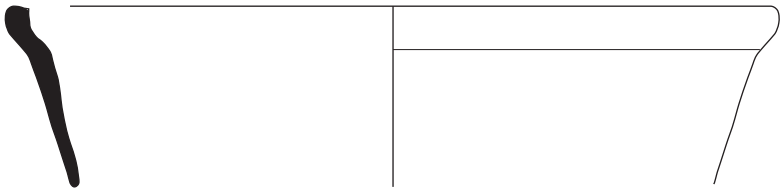

017300-VXX-2309-2310-3

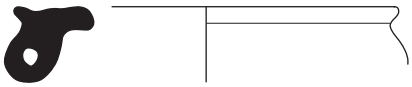

US2311

017300-VXX-2311-2

US3400

017300-TCR-VXX-3400-2

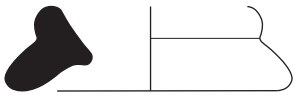

US2703

017300-VXX-2703-1

US2809

017300-VXX-2809-1

017300-VXX-2809-2

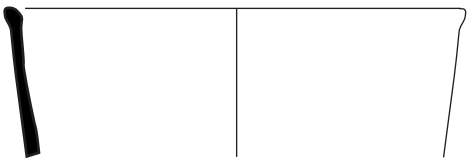

0 5 cm
Ech. 1/1

6.7. Ichtyologie (OIC)

Planche OIC-1

US2104

017300-OIC-2104-1

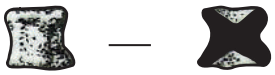

0 5 cm

Ech. 1/1

6.8. Mobilier en plomb (MPB)

Planche MPB-1

US 2104

017300-MPB-2104-2

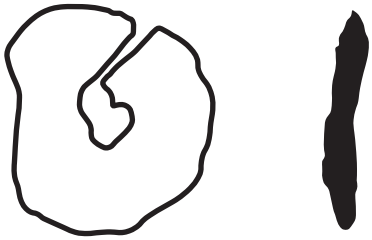

US 2105

017300-MPB-2105-2

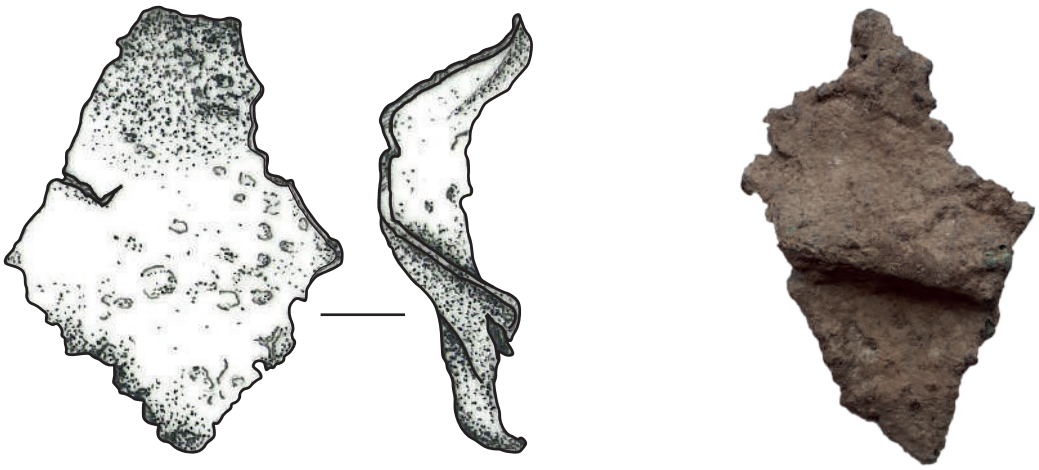

US 2112

017300-MPB-2112-1

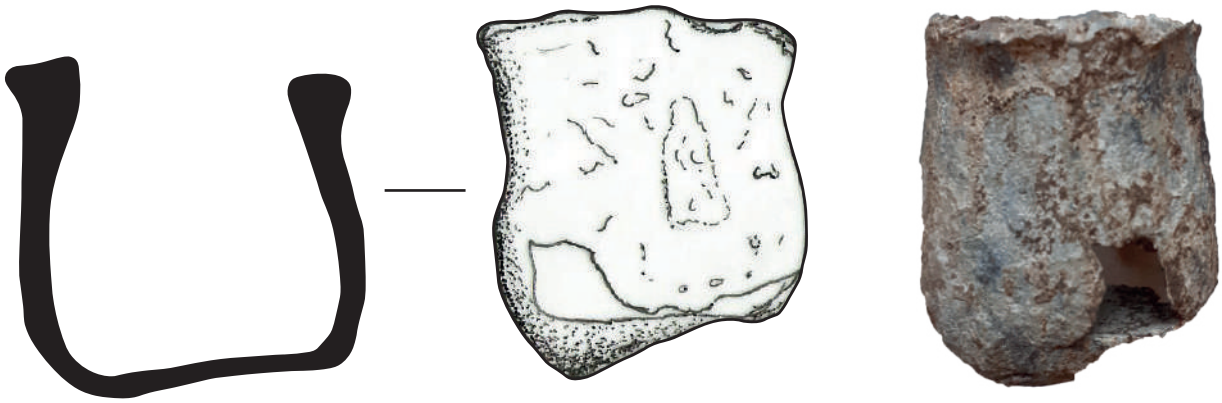

0 5 cm

Ech. 1/1

6.9. Lithique architectural (RLA)

Planche RLA-1

US 2111

017300-RLA-2111-1

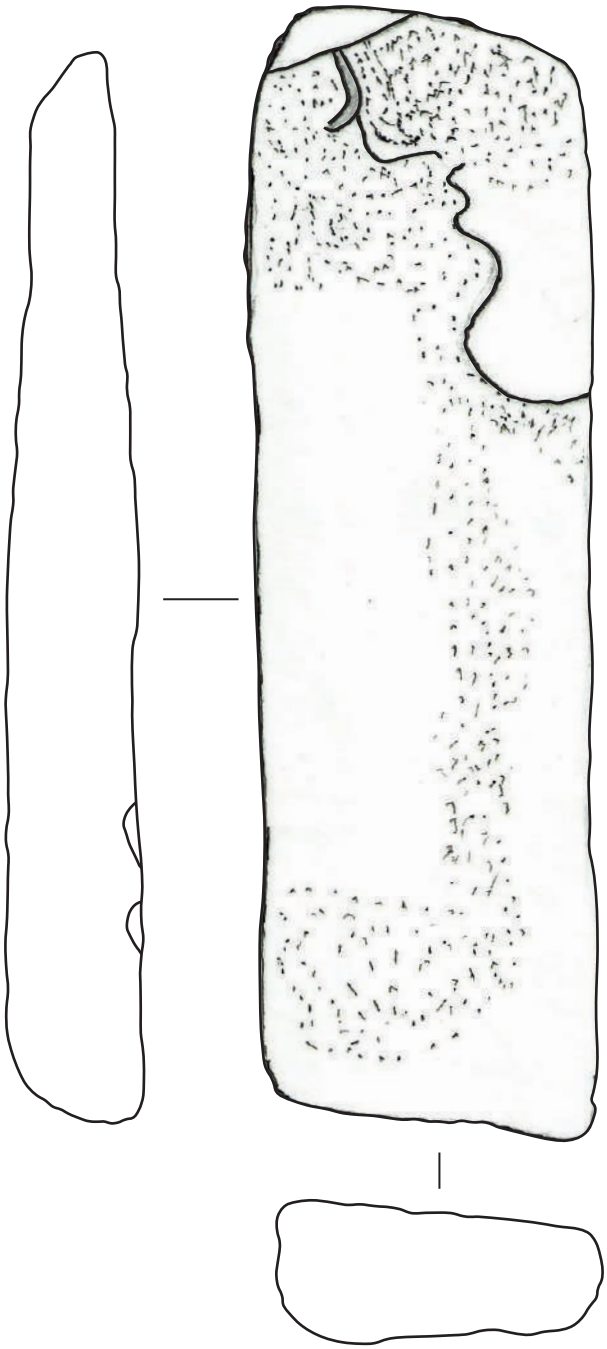

0 5 cm

Ech. 1/1

US 2604

017300-RLA-2604-1

5 cm

6.10. Terre cuite utilitaire (TCU)

Planche TCU-1

US2112

017300-TCU-2112-1

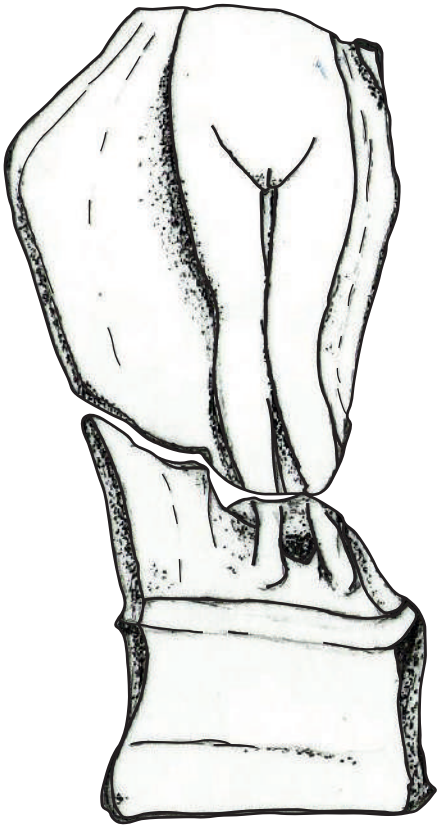

017300-TCU-2112-2

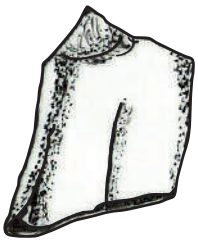

017300-TCU-2112-3

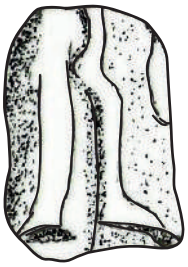

US2202

017300-TCU-2202-1

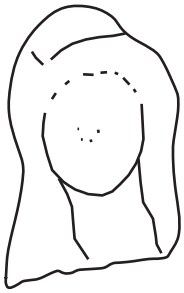

1 cm

6.11. Objet en lignite (RLG)

Planche RLG-1

US 2112

017300-RLG-2112-1

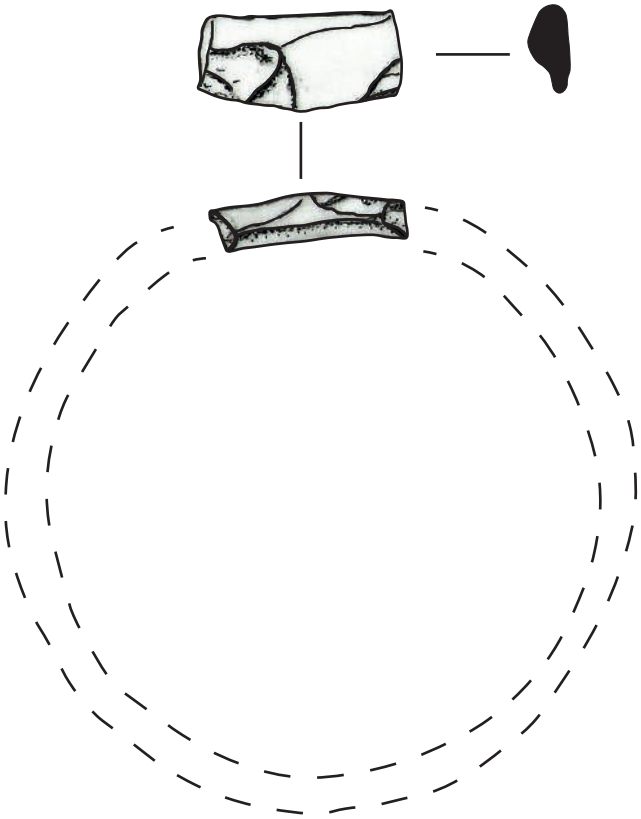

0 5 cm

Ech. 1/1

Liste des figures

Fig. 1. Plan général du site au Haut-Empire.....12
Fig. 2. Localisation géographique du site.....22
Fig. 4. Contexte antique entre Alsace Bossue et Pays de Bitche au cours du Haut-Empire. In Nüsslein 2016.. 23
Fig. 3. Contexte géologique du site.....23
Fig. 5. Contexte archéologique autour du site.....24
Fig. 6. Plan du bâtiment A réalisé par Ringel.....25
Fig. 8. Résultats de la prospection géophysique (doc. N. Florsch). 25
Fig. 7. Plan du bâtiment artisanal réalisé par Ringel.....25
Fig. 9. Plan du bâtiment B avec historique et secteurs de fouilles 26
Fig. 10. Phase 2 27
Fig. 11. Phase 3.....27
Fig. 12. Phase 4 28
Fig. 13. Courtilière observée sur le chantier en 2018.....29
Fig. 14. Vue aérienne des bâtiments A et B avant la fouille de 2016 30
Fig. 15. Photo du bâtiment A restauré 30
Fig. 16. Photo du bâtiment B avant la fouille de 2016.....31
Fig. 17. Photo du bâtiment B avant la fouille de 2016. Au centre, la structure en grès. 31
Fig. 18. Les enfants du camp archéologique sur la fouille 2016 36
Fig. 19. Lavage et inventaire réalisés directement sur le site.....36
Fig. 20. Relevé en 3D de la pièce 6 37
Fig. 21. Localisation des zones de prélèvements. Les numéros correspondent soit au numéro de l'US soit au numéro de la structure_numéro d'US.....38
Fig. 24. Récapitulatif des prélèvements effectués dans le foyer Fait 6.6 en 2017. 38
Fig. 22. Réalisation des prélèvements dans le Fait 6.12.....38
Fig. 23. Réalisation des prélèvements dans le Fait 6.6.....38
Fig. 25. Diagramme stratigraphique 42
Fig. 26. Coupes stratigraphiques.....43
Fig. 27. Localisation de toutes les structures, toutes phases confondues 44
Fig. 28. épaisseur du fait 13 reposant sur le substrat argileux dans le secteur 2700 (partie sud de la coupe 6a) 45
Fig. 29. Structure en pierre découverte dans le fait 13.....46
Fig. 30. Épaisseur du fait 13 reposant sur le substrat argileux dans le secteur 2800 (coupe 6b).....46
Fig. 31. Plan et coupe du sondage.....47
Fig. 32. Photo de la coupe 1.....47
Fig. 33. Photo de la coupe 2.....47
Fig. 34. Plan de la Phase 1. Les structures apparaissant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase. 49
Fig. 35. Niveaux profonds en cours de fouille lors de l'opération de 2018.....50
Fig. 36. Photographie du Fait 1.17 50
Fig. 38. Relevé des faits 1.17 et 6.22.....51
Fig. 37. Le Fait 6.22 dégagé.....51
Fig. 39. Coupe du Fait 6.22.....52
Fig. 40. Fait 1.18 en cours de fouille 52
Fig. 41. Relevés des structures de la phase 1 53
Fig. 42. Relevés des structures de la phase 1 54
Fig. 43. Fait 6.19 avant fouille 55
Fig. 44. Fait 6.19 après fouille 55
Fig. 45. Fait 6.28, avant (en haut) et pendant la fouille (en bas). 56
Fig. 46. Fait 6.26, avant (en haut) et pendant la fouille (en bas). On voit le mur du bâtiment précose qui traverse la structure. 56
Fig. 47. Plan et coupe du Fait 6.5.....57
Fig. 48. Photos de l'ensemble du Fait 6.5 et du Fait 13 dans le secteur 2700.....57
Fig. 49. Photo de la coupe centrale du Fait 6.5.....57
Fig. 50. Trous de poteau de la phase 1 58
Fig. 51. Trous de poteau de la phase 1 59
Fig. 52. Photo du niveau d'apparition du Fait 1.19 (en haut) et photo de la coupe (en bas).....62
Fig. 53. Photo de la coupe du Fait 1.20.....62
Fig. 54. Photo du niveau d'apparition du Fait 1.21.....62

Fig. 55. Photo de la coupe du Fait 1.25 62
Fig. 56. Photo du Fait 3.7. 62
Fig. 61. Photo du niveau d'apparition du Fait 3.8 (en haut) et photo de la coupe (en bas). 63
Fig. 64. Photo du niveau d'apparition du Fait 3.11 (en haut) et photo de la coupe (en bas). 63
Fig. 59. Photo du niveau d'apparition du Fait 6.24 (en haut) et photo de la coupe (en bas). 63
Fig. 62. Photo de la coupe du Fait 3.9 63
Fig. 57. Photo du niveau d'apparition du Fait 6.17 (en haut) et photo de la coupe (en bas). 63
Fig. 60. Photo du niveau d'apparition du Fait 6.25 (en haut) et photo de la coupe (en bas). 63
Fig. 63. Photo du niveau d'apparition du Fait 3.10 (en haut) et photo de la coupe (en bas). 63
Fig. 58. Photo du niveau d'apparition du Fait 6.20 (en haut) et photo de la coupe (en bas). 63
Fig. 67. Dans le secteur de la pièce 3 du bâtiment B2, les structures sont implantées directement dans le substrat (couleur verte et pierres calcaires). Le Fait 13 est peu épais dans cette zone (couleur jaunâtre à beige). .. 64
Fig. 66. Les trous de poteaux et fossés ou fosses dans le quart sud-ouest de la fouille. 64
Fig. 65. Le Fait 13 dans la future pièce 6 du bâtiment B2. On perçoit les différentes structures de la phase 1.. 64
Fig. 68. Plan de la Phase 2. Les structures apparaissant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase 65
Fig. 70. Fondations du mur MR15 (coupe B) 67
Fig. 72. Fondations du mur MR12 (coupe D). On distingue MR7 de la phase 3 sur la droite. 67
Fig. 73. Fondations du mur MR19 (et non MR15 comme sur la photo) (coupe C) 67
Fig. 69. Face sud du mur MR15 et de ses fondations 67
Fig. 71. Relevés du bâtiment B1 67
Fig. 75. Coupe topographique nord/sud simplifiée du secteur fouillé 68
Fig. 79. Vue aérienne du bâtiment B1 (le mur MR20 n'était pas encore dégagé en 2018 lors de la prise de la photo). 68
Fig. 74. Mur MR15 68
Fig. 76. Mur MR19 68
Fig. 78. MR20 sous MR4 68
Fig. 77. Mur MR12 68
Fig. 80. Vue d'ensemble de la couche US2618 69
Fig. 82. Coupe centrale dans la pièce 6. On perçoit le mur MR15 qui transperce la couche 2618 (couche sombre) sur le haut de la coupe ainsi que le Fait 13 69
Fig. 81. US2618 en cours de fouille. On y distingue les poches d'argiles compactes le long du mur. 69
Fig. 83. Photo de l'US2512 (située dans la coupe sous le niveau de sol Fait 8 (couche brune)). 70
Fig. 84. Coupe réalisée sur la berme 2. Entre le niveau de cailloutis Fait 10 et le Fait 13, on distingue l'US2515. A droite, dans l'angle entre le mur et la berme, on perçoit aussi le creusement de fondation du mur MR4. .. 70
Fig. 85. Photo du Fait 21. 70
Fig. 88. Coupe 6d, partie ouest 71
Fig. 87. Coupe 6a, partie sud 71
Fig. 86. Coupe 6b 71
Fig. 89. Plan de la Phase 3. Les structures apparraisant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase 72
Fig. 90. Relevés des murs de la pièce 1. 73
Fig. 91. Relevés des murs de la pièce 6. 74
Fig. 92. Relevés des murs de la pièce 3. 74
Fig. 97. MR5 face nord 75
Fig. 98. MR4 face est dans pièce 1 75
Fig. 99. MR6 face ouest dans pièce 1 75
Fig. 100. MR4 face est dans pièce 3 75
Fig. 101. MR7 face nord dans pièce 3 avec ouverture comblée 75
Fig. 93. MR13 à l'extérieur 75
Fig. 95. MR5 face nord 75
Fig. 96. MR7 face sud 75
Fig. 102. Angle MR4 et MR8 dans pièce 3 75
Fig. 94. Les fondations du mur MR5 (face sud) 75
Fig. 105. Angle MR13 et MR11 dans pièce 6. Fondations creusées dans le substrat argileux de couleur rose à vert 76
Fig. 107. Angle MR4 et MR13 dans pièce 6. 76
Fig. 104. Les fondations à l'extérieur du bâtiment dans l'angle sud. Elles reposent et recoupent le Fait 13. On perçoit aussi l'angle du mur ouvragé en grès rose. 76

Fig. 106. US2328 contre MR5 76
Fig. 103. Photo du mur MR13 avec l'angle en grès 76
Fig. 109. Photo d'une partie abîmée du mur MR13 (Fait 6.4) 77
Fig. 108. Détail du mortier du mur MR13 77
Fig. 111. Plaques d'enduit découverte dans l'US2604 78
Fig. 110. Partie du mur MR5 comportant de l'enduit 78
Fig. 112. Plan du Fait 6.15. 79
Fig. 113. Photo du Fait 6.15. 79
Fig. 118. Photo des Fait 6.8 et 6.10. On distingue aussi le creusement du Fait 6.4 dans le mur. 80
Fig. 114. Photo des blocs de grès appartenant sans doute au Fait 6.11 dans l'US 2501 80
Fig. 115. Photo du Fait 6.11 dans le mur 80
Fig. 116. Relevé en plan des Faits 6.11 et 6.7 80
Fig. 117. Photo du niveau de sol externe (Fait 6.8, au premier plan) débouchant sur le seuil d'entrée (Fait 6.11, au centre). 80
Fig. 119. Photo du Fait 6.7 81
Fig. 120. Gros blocs de calcaire contre MR6 dans pièce 1. Photo P. Nüsslein 2015 82
Fig. 121. Détails du comblement de l'ouverture entre les pièces 1 et 3. Gros bloc calcaire à l'avant dans la pièce 3. Photo P. Nüsslein 2015 82
Fig. 123. Vue générale du secteur sud-ouest de la fouille avec 6.8, 6.10 et 6.16 83
Fig. 122. Photo du drain Fait 6.16. 83
Fig. 124. Relevés des structures de la phase 3 84
Fig. 125. Vue générale du sol de terre battue de la pièce 6. En haut, vue vers l'ouest, en bas, vue vers l'est. Le foyer (6.6) appartient à la phase suivante 85
Fig. 126. Sol en terre battue dans la pièce 3 (au bas de la coupe) en 2015. Photo P. Nüsslein. 86
Fig. 127. Sol en terre battue dans la pièce 1 en cours de fouille en 2015. Photo P. Nüsslein. 86
Fig. 129. Photo du Fait 1.22. 87
Fig. 128. Photo du Fait 6.3 après fouille 87
Fig. 130. Photo du bâtiment B2 en cours de fouille. 88
Fig. 131. Plan de la Phase 4. Les structures apparraisant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase 89
Fig. 132. Relevés des murs de la pièce 5 91
Fig. 135. Murs et fondations de la pièce 5 après fouille 92
Fig. 136. MR10 92
Fig. 137. Niveaux de sols et structures de la pièce 5 92
Fig. 133. Détail de MR3 92
Fig. 134. MR17 92
Fig. 138. Relevés des structures de la pièce 5 93
Fig. 139. Faits 5.1 et 5.2 et détail des murs MR17 et 4 94
Fig. 141. Coupe dans Faits 5.1 et 5.2 94
Fig. 140. Photo du fait 5.5 94
Fig. 142. Relevés des murs de la pièce 4 95
Fig. 143. Pièce 4 et murs en fin de fouille 96
Fig. 144. MR9 96
Fig. 145. MR2 96
Fig. 146. Sol en terre battue 4.1 96
Fig. 147. Relevés du Fait 4.2. 97
Fig. 149. Photo du Fait 4.2. 97
Fig. 148. Coupes du Fait 4.2. 97
Fig. 150. Pièce 4 après enlèvement du remblais de l'ancienne fouille 98
Fig. 152. Pièces 5 et 4 en cours de fouille. 98
Fig. 151. Remblais de l'ancienne fouille bien visible dans une coupe de la pièce 4. 98
Fig. 153. Plan de la Phase 5. Les structures apparaissant en transparence correspondent à des faits qui pourraient aussi appartenir à une autre phase 99
Fig. 154. US 3007 le long de MR4 dans la pièce 5. 100
Fig. 155. Découverte du Fait 1.1 en 1996-1997. Photo C. Bortoluzzi 101
Fig. 157. Photo du Fait 1.1. Photos P. Nüsslein 102
Fig. 156. Relevé en plan du Fait 1.1 102
Fig. 158. Photo du Fait 1.1 et des couches qui l'entourent en cours de fouille en 2015. Photos P. Nüsslein 102
Fig. 159. Coupe réalisée sur le côté est du Fait 1.1 103
Fig. 160. Photo du Fait 3.5 et du Fait 3.12 (phase antérieure) 104
Fig. 162. Fouille en carrès du Fait 6 105

Fig. 163. Photo d'une partie d'une des coupes réalisé dans le Fait 6 105
Fig. 164. Bloc de calcaire troué découvert à proximité du foyer. 105
Fig. 161. Photo zénithale du Fait 6 105
Fig. 165. Relevés des structures de combustions 106
Fig. 166. Fait 6.14 avant fouille 107
Fig. 167. Relevés des fosses attribuées à la phase 4 (pages suivantes aussi) 108
Fig. 168. Fait 3.1. Photo P. Nüsslein 113
Fig. 169. Faits 1.16 et 1.6 114
Fig. 170. Fait 1.7 en cours de fouille. Photo P. Nüsslein 114
Fig. 172. Fait 1.15 en cours de fouille. 115
Fig. 171. Fait 1.14 en cours de fouille 115
Fig. 173. Fait 1.23 en cours de fouille. 116
Fig. 174. Fait 1.2 en cours de fouille. À droite on distingue la faucille en cours de dégagement. 116
Fig. 175. État du chantier en 2015. On distingue les différents niveaux qui composent la pièce 1. Photo P. Nüsslein 118
Fig. 177. Bâtiment en cours de fouille en 2018 118
Fig. 176. Pièce 1 à la fin de la fouille. On distingue les excavations des fosses de la phase 5. Photo P. Nüsslein 118
Fig. 178. Plan de la Phase 6. 119
Fig. 179. Vue aérienne des niveaux de démolition de la pièce 5 120
Fig. 180. Niveau de démolition dans la coupe de la pièce 5 120
Fig. 183. Découverte de 1990 en 1996-1997. Photo C. Bortoluzzi 121
Fig. 181. Céramique presque entière comprise dans l'US 3002 121
Fig. 184. Niveaux de démolitions le long du mur MR3. Photo P. Nüsslein 121
Fig. 182. US 1989 fouillée dans les années 2010. Photo P. Nüsslein 121
Fig. 185. Niveaux de démolition de la pièce 3. Photo P. Nüsslein 122
Fig. 186. US 1981. Photo P. Nüsslein 122
Fig. 188. Niveau de démolition US 2101 perturbé par les fouilles anciennes. Photo P. Nüsslein 123
Fig. 189. Niveau de démolition US 2107 perturbé par les fouilles anciennes. Photo P. Nüsslein 123
Fig. 187. Photo de l'US 2508 (couche grisâtre le long des murs) 123
Fig. 190. Photo de l'US 2605 124
Fig. 191. Photo de l'US 2615 124
Fig. 192. Photo du niveau d'apparition de l'US 2604 125
Fig. 194. Photo de l'US2803 125
Fig. 195. Photo du niveau d'apparition de l'US2700 125
Fig. 193. US 2604 en cours de fouille. Les blocs de grès sont au centre du cliché. 125
Fig. 197. Découverte des niveaux de démolition en 1996-1997. Photo C. Bortoluzzi 126
Fig. 196. Photo de la zone au sud du bâtiment après décapage et un premier nettoyage en 2016 126
Fig. 198. Plan de la Phase 7. 127
Fig. 199. Photo du Fait 6.2 creusé dans l'US 2604 128
Fig. 200. Relevés des structures de la phase 7. 129
Fig. 201. Zone du bâtiment B à la fin de la fouille en 2019 131
Fig. 202. Ensemble de l'établissement antique à la fin de la fouille en 2019 131

Hypothèse de restitution du bâtiment B (en haut) et des bâtiments A et B (*pars urbana *et* rustica*) au Haut-Empire (Maximilien Morel. Cf. rapports 2017 et 2018).